

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'URBANISME TEMPORAIRE, ET APRÈS?  
ENTRE INSTITUTIONNALISATION ET ÉPHÉMÉRITÉ DE L'INNOVATION

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU PROGRAMME EN ÉTUDES URBAINES

PAR

ARIANE PERRAS

MARS 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Mes premières pensées se tournent, avant tout, vers ma directrice de recherche, Priscilla Ananian, qui m’a accompagnée dans le milieu académique pendant 10 années, depuis le début de ma maîtrise en études urbaines jusqu’au dépôt de la thèse. C’est sa vision pour créer l’Observatoire des milieux de vie urbains (OMV) qui m’a donné l’impulsion pour me lancer sur la voie des études doctorales. Mon intérêt pour la recherche a été constamment renouvelé grâce aux projets au sein desquels j’ai agi comme assistante et coordonnatrice; ce parcours formateur et riche en expériences m’a beaucoup appris. Merci à Priscilla pour son temps et son écoute, pour sa confiance et ses encouragements.

Je souhaite aussi témoigner de ma reconnaissance envers les personnes qui ont ponctué mon parcours d’études. Les professeurs, mais aussi mes collègues étudiants qui ont su m’écouter quand j’en avais besoin. Un merci tout spécial à Adriana Huerta-Núñez, Olivier Lambert et Maude Le Brun qui ont été mes compagnons au sein de l’OMV, et sans qui le travail n’aurait pas été pareil. Merci pour votre oreille attentive et empathique, pour votre temps, pour les rires et pour le partage d’idées.

La réalisation de mon projet d’études n’aurait pas été possible sans l’appui indéfectible de mon conjoint qui, toujours là pour moi, m’a permis de plonger dans la thèse en apaisant mes inquiétudes. À mon amoureux, mon partenaire, mon mari, mon complice, Daniel Dessureault, je suis reconnaissante envers toi et envers la vie pour tous les projets que nous menons ensemble.

Je tiens à formuler ma sincère reconnaissance pour les financements reçus, qui m’ont permis de m’investir dans la recherche et de me consacrer à la thèse. Merci au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), à la Fondation de l’UQAM, à la Fondation J.-A. DeSève, au Syndicat des professeurs et professeures de l’UQAM (SPUQ), à l’Association étudiante de l’École des sciences de la gestion (AÉESG), à la Banque Nationale et au Réseau Villes Régions Monde (VRM) pour leur appui financier.

Pour terminer, je ne peux manquer de remercier tous les répondants qui ont accepté, avec enthousiasme et une grande générosité, de contribuer à mon projet de recherche. Sans leur participation, la réalisation de cette thèse n’aurait pas été possible.

## DÉDICACE

À mes parents, Jeannine et André  
À mon amoureux, Daniel  
À mon fils, Simon



## AVANT-PROPOS

C'est durant l'été 2017 que mon projet de thèse doctorale a commencé à prendre forme. J'étais alors étudiante à la maîtrise en études urbaines et assistante de recherche, sous la direction de Priscilla Ananian. Dans ce contexte, j'étais amenée à soutenir cette dernière pour la fondation de l'Observatoire des milieux de vie urbains (OMV) de l'ESG UQAM, une unité de transfert de connaissances appelée à s'intéresser aux processus de planification urbaine, aux effets des projets de transformation des quartiers, ainsi qu'aux nouvelles pratiques collaboratives en urbanisme. Or, au cours des trois années précédentes, surtout, j'avais pu observer l'apparition d'une variété d'interventions d'aménagement, jusqu'alors inédites dans le paysage montréalais — ville que je fréquente et habite de longue date; des interventions qui semblaient correspondre à une nouvelle pratique d'urbanisme transformant à la fois l'aménagement des quartiers et les processus de planification urbaine.

Des interventions éphémères menées tantôt par la Ville, tantôt par des groupes et entrepreneurs variés, s'étaient installées sur différents sites dans les quartiers centraux de Montréal. Le temps de quelques jours, de quelques semaines ou d'un été, elles y changeaient le décor, les ambiances, la fréquentation et les appropriations possibles. Pensons, par exemple à l'emblématique *Village au Pied-du-Courant* de La Pépinière | Espaces collectifs, qui se posait en 2014 au bord des quais du port et du fleuve Saint-Laurent, dans le quartier Centre-Sud. Pensons aussi à des projets de piétonnisation comme celui de la *Place de Castelnau*, qui avait occupé dès 2015 un tronçon de rue commerciale dans Villeray. Plusieurs autres interventions avaient, de même, créé des ambiances festives pour revaloriser des terrains en friche, à l'exemple d'*Aire Commune* d'Îlot 84 qui débutait en 2017 en bordure du Mile-End, non loin du *Champ des Possibles*, autre initiative née de l'informel dès 2009. De telles interventions temporaires étaient également visibles dans le secteur du Vieux-Montréal que j'étudiais dans le cadre de ma maîtrise en études urbaines : le *Pigeon Hole* et le *Parc éphémère* sont deux exemples que j'avais pu documenter dans mon mémoire. Pendant ce temps, des réflexions sur l'occupation transitoire des bâtiments vacants émergeaient à Montréal, comme j'ai pu le constater en août 2017 en me rendant sous le viaduc Notre-Dame, dans le faubourg Québec, pour le lancement de l'*Avis sur l'utilisation des espaces vacants à Montréal* du Conseil jeunesse de Montréal (2017); un avis rédigé par l'organisme Entremise, peu après la tenue du symposium *Montréal Transitoire* en janvier 2017.

En préparant mes demandes de bourses doctorales au CRSH et au FRQSC, cet été-là, j'ai réalisé une première revue de littérature sur l'urbanisme temporaire. J'ai alors découvert l'existence d'une production scientifique étoffée portant sur cette thématique : selon ma bibliométrie, les écrits apparaissent vers 2010 en devenant particulièrement prolixes en 2017. Ces textes scientifiques témoignent d'ailleurs d'un grand nombre d'interventions qui sont venues temporairement transformer des morceaux d'autres villes d'Europe et d'Amérique du Nord. Mais au-delà de la multiplication des interventions d'urbanisme temporaire dans le monde, la littérature scientifique aborde une variété de problématiques cadrées dans des champs d'études allant de la planification urbaine à la géographie, puis de l'économie à la sociologie, par exemple. Plusieurs enjeux ont attisé ma curiosité en m'ont donné l'envie de poursuivre ma réflexion à travers la réalisation du doctorat.

Au fil des mois, je me suis alors penchée sur les appellations associées à l'urbanisme temporaire, sur les caractéristiques distinctives de cette pratique, ainsi que sur la typologie d'interventions qu'elle rassemble. Je me suis aussi interrogée sur la manière dont les projets d'intervention temporaires permettent aux communautés et aux multiples acteurs du développement urbain de réaliser des changements et d'atteindre leurs objectifs particuliers. À cet égard, je me suis intéressée à la reconnaissance grandissante dont bénéficie cette approche d'urbanisme : à l'origine décrite par la littérature comme marginale, voire insurgée, elle paraît devenir de plus en plus formalisée et portée par des acteurs économiques ou par les instances municipales elles-mêmes. En poursuivant les réflexions sur ce que vient changer l'urbanisme temporaire, au juste, je me suis intéressée aux temporalités et la matérialité de l'urbanisme afin d'interroger la dualité qui semble opposer la permanence et le temporaire. Je me suis dès lors interrogée sur la relation qui s'inscrit entre cet urbanisme caractérisé par l'éphémère et les pratiques d'urbanisme fondées sur la permanence et le long terme, à l'exemple du projet urbain. J'ai également porté mon attention sur les intentions des porteurs d'interventions dites temporaires quant aux retombées territoriales de leurs projets ainsi que sur les traces que ceux-ci peuvent laisser après leur fin.

La recherche réalisée aurait pu se focaliser sur un seul de ces enjeux afin de développer une problématique originale émanant de la littérature scientifique existante. Pourtant, il paraissait pertinent de conserver une vue d'ensemble sur le phénomène afin d'étudier les diverses transformations provoquées par l'urbanisme temporaire. Toutes ces pistes de recherche ont dès lors convergé vers une thématique centrale permettant d'aborder de multiples enjeux associés à cette nouvelle pratique d'urbanisme : celle de l'innovation. Dans cette thèse doctorale, l'innovation est conséquemment proposée comme point

d'entrée pour étudier l'urbanisme temporaire. Différentes perspectives de recherche sont ainsi déployées à partir du concept d'innovation. C'est aussi autour de l'innovation que s'articule le cadre conceptuel pluridisciplinaire de cette thèse doctorale en études urbaines, avec pour but de déceler et comprendre les transformations plus ou moins durables ou éphémères qu'engendrent l'urbanisme temporaire.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                            |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| REMERCIEMENTS .....                                                                                                        | ii    |
| DÉDICACE .....                                                                                                             | iii   |
| AVANT-PROPOS.....                                                                                                          | iv    |
| LISTE DES FIGURES.....                                                                                                     | xiii  |
| LISTE DES TABLEAUX .....                                                                                                   | xx    |
| RÉSUMÉ .....                                                                                                               | xxi   |
| ABSTRACT .....                                                                                                             | xxiii |
| INTRODUCTION .....                                                                                                         | 1     |
| CHAPITRE 1                                                                                                                 |       |
| L'INSTITUTIONNALISATION DES INNOVATIONS EN URBANISME :                                                                     |       |
| ÉMERGENCE, DIFFUSION ET LÉGITIMATION DE L'URBANISME TEMPORAIRE.....                                                        | 9     |
| 1.1 Urbanisme temporaire, innovation et institutionnalisation : une brève analyse bibliométrique.....                      | 11    |
| 1.2 L'institutionnalisme comme cadre conceptuel pour l'analyse des innovations en urbanisme.....                           | 14    |
| 1.2.1 Innovation : un processus contextualisé et incrémental orienté sur le changement .....                               | 14    |
| 1.2.2 Institutionnalisation : un processus de légitimation de l'innovation .....                                           | 17    |
| 1.2.3 Phases et facteurs de la trajectoire d'institutionnalisation de l'innovation :<br>une grille d'analyse .....         | 20    |
| 1.3 Institutionnalisation de l'urbanisme temporaire : une revue de la littérature.....                                     | 25    |
| 1.3.1 Contexte d'émergence de l'urbanisme temporaire : pressions de changement .....                                       | 26    |
| 1.3.2 Processus de diffusion de l'urbanisme temporaire : leviers et contraintes au changement .....                        | 30    |
| 1.3.3 Niveau de légitimation de l'urbanisme temporaire : maintien ou rejet de l'innovation .....                           | 35    |
| 1.3.4 Synthèse : un cycle d'innovation continu .....                                                                       | 38    |
| 1.4 Perspectives d'analyse : constats clés et pistes d'approfondissement .....                                             | 41    |
| CHAPITRE 2                                                                                                                 |       |
| VERS UNE HYBRIDATION DES PRATIQUES D'URBANISME :                                                                           |       |
| RELATION ENTRE PROJET URBAIN ET URBANISME TEMPORAIRE, DE LA VISION À L'ACTION.....                                         | 43    |
| 2.1 Hybridation du projet urbain et de l'urbanisme temporaire :<br>de la vision à l'action en contexte d'incertitude ..... | 46    |
| 2.2 Potentiels d'hybridation relatifs à la formulation d'une vision .....                                                  | 48    |
| 2.2.1 Énonciation d'une vision : vers une démarche démocratique et mobilisatrice .....                                     | 49    |
| 2.2.2 Réimagination de la ville : vers une vision signifiante, attractive et distinctive .....                             | 53    |
| 2.2.3 Préfiguration du scénario : vers un prototypage de la programmation.....                                             | 57    |

|                                                    |                                                                                                                                                                                            |     |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.3                                                | Potentiels d'hybridation relatifs au passage à l'action .....                                                                                                                              | 62  |
| 2.3.1                                              | Activation de l'espace : vers la revitalisation des sites vacants et sous-utilisés.....                                                                                                    | 62  |
| 2.3.2                                              | Démonstration de la solution : vers l'atteinte des objectifs et retombées prévues .....                                                                                                    | 67  |
| 2.3.3                                              | Adaptation dans le temps long : vers des ajustements du projet<br>dans un contexte d'incertitude.....                                                                                      | 71  |
| 2.4                                                | Perspectives d'analyse : constats clés et pistes d'approfondissement .....                                                                                                                 | 74  |
| CHAPITRE 3                                         |                                                                                                                                                                                            |     |
| ANCRAGE TERRITORIAL DES INNOVATIONS EN URBANISME : |                                                                                                                                                                                            |     |
|                                                    | LES TRAJECTOIRES DE CONSTRUCTION DES RESSOURCES DE L'URBANISME TEMPORAIRE .....                                                                                                            | 79  |
| 3.1                                                | Le territoire et l'ancrage territorial : l'analyse par les ressources .....                                                                                                                | 81  |
| 3.2                                                | Les ressources comme clé de la capacité d'action pour transformer le territoire .....                                                                                                      | 86  |
| 3.2.1                                              | Le rôle et les caractéristiques des ressources .....                                                                                                                                       | 86  |
| 3.2.2                                              | Typologie des ressources : quelles ressources pour l'urbanisme temporaire?.....                                                                                                            | 89  |
| 3.2.2.1                                            | Ressources physico-spatiales.....                                                                                                                                                          | 91  |
| 3.2.2.2                                            | Ressources sociales.....                                                                                                                                                                   | 93  |
| 3.2.2.3                                            | Ressources de soutien .....                                                                                                                                                                | 98  |
| 3.2.2.4                                            | Ressources symboliques .....                                                                                                                                                               | 101 |
| 3.3                                                | Interventions d'urbanisme temporaire et mobilisation des ressources :<br>quels effets sur le territoire?.....                                                                              | 105 |
| 3.4                                                | Perspectives d'analyse : constats clés et pistes d'approfondissement .....                                                                                                                 | 111 |
| CHAPITRE 4                                         |                                                                                                                                                                                            |     |
| CADRE OPÉRATOIRE ET MÉTHODOLOGIQUE :               |                                                                                                                                                                                            |     |
|                                                    | DES ÉTUDES DE CAS CADRÉES SUR LE CONTEXTE URBANISTIQUE MONTRÉALAIS .....                                                                                                                   | 115 |
| 4.1                                                | Objectifs de la recherche .....                                                                                                                                                            | 115 |
| 4.2                                                | Questions de recherche, originalité et pertinence de la thèse.....                                                                                                                         | 117 |
| 4.3                                                | Pertinence et originalité de la contribution de recherche.....                                                                                                                             | 117 |
| 4.4                                                | Approche méthodologique : études de cas situées à Montréal.....                                                                                                                            | 119 |
| 4.5                                                | Sources d'information et méthodes de collecte.....                                                                                                                                         | 123 |
| 4.5.1                                              | Volet 1 : étude de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire .....                                                                                                  | 123 |
| 4.5.1.1                                            | Revue exploratoire : demande d'accès à l'information auprès<br>des arrondissements de Montréal.....                                                                                        | 123 |
| 4.5.1.2                                            | Revue web et documentaire relative à l'urbanisme temporaire à Montréal.....                                                                                                                | 124 |
| 4.5.1.3                                            | Revue de presse relative à l'urbanisme temporaire à Montréal.....                                                                                                                          | 126 |
| 4.5.1.4                                            | Données complémentaires et de validation du volet 1.....                                                                                                                                   | 127 |
| 4.5.1.5                                            | Portées et limites des méthodes relatives au volet 1.....                                                                                                                                  | 129 |
| 4.5.2                                              | Volets 2 et 3 : études des projets urbains et interventions temporaires<br>— hybridation des pratiques d'urbanisme et ancrage territorial<br>des interventions d'urbanisme temporaire..... | 129 |
| 4.5.2.1                                            | Visites de terrain exploratoires des projets urbains et interventions temporaires .....                                                                                                    | 129 |
| 4.5.2.2                                            | Documentation, entretiens semi-dirigés et verbatim issus de recherches antérieures .....                                                                                                   | 131 |
| 4.5.2.3                                            | Revue web et documentaire relative aux projets urbains et interventions temporaires .....                                                                                                  | 132 |

|                                                                                                                                                                    |                                                                                                             |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.5.2.4                                                                                                                                                            | Entretiens semi-dirigés avec les acteurs des projets urbains<br>et des interventions temporaires .....      | 133 |
| 4.5.2.5                                                                                                                                                            | Données complémentaires et de validation des volets 2 et 3.....                                             | 138 |
| 4.5.2.6                                                                                                                                                            | Portées et limites des méthodes relatives aux volets 2 et 3 .....                                           | 139 |
| 4.6                                                                                                                                                                | Grilles d'analyse des données et production des résultats .....                                             | 139 |
| 4.6.1                                                                                                                                                              | Grille d'analyse du volet 1 : trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire .....           | 140 |
| 4.6.2                                                                                                                                                              | Grille d'analyse du volet 2 : relation entre projet urbain et urbanisme temporaire.....                     | 141 |
| 4.6.3                                                                                                                                                              | Grille d'analyse du volet 3 : ancrage territorial et trajectoires de construction<br>des ressources .....   | 143 |
| 4.7                                                                                                                                                                | Contexte montréalais et aperçu des études de cas .....                                                      | 144 |
| 4.7.1                                                                                                                                                              | Naissance et évolution de l'urbanisme à Montréal.....                                                       | 145 |
| 4.7.2                                                                                                                                                              | Paramètres et cadrages institutionnels du projet urbain à Montréal.....                                     | 148 |
| 4.7.3                                                                                                                                                              | Aperçu des deux cas de projets urbains à l'étude .....                                                      | 151 |
| 4.7.3.1                                                                                                                                                            | Le projet urbain de Griffintown .....                                                                       | 151 |
| 4.7.3.2                                                                                                                                                            | Le projet urbain du MIL Montréal .....                                                                      | 154 |
| 4.7.4                                                                                                                                                              | Aperçu des quatre cas d'interventions d'urbanisme temporaire à l'étude .....                                | 157 |
| 4.7.4.1                                                                                                                                                            | Le <i>Projet Young</i> .....                                                                                | 157 |
| 4.7.4.2                                                                                                                                                            | La <i>Tour aiguillage Wellington</i> .....                                                                  | 158 |
| 4.7.4.3                                                                                                                                                            | Les <i>Projets Éphémères</i> .....                                                                          | 158 |
| 4.7.4.4                                                                                                                                                            | Le <i>Parc des Gorilles</i> .....                                                                           | 159 |
| CHAPITRE 5                                                                                                                                                         |                                                                                                             |     |
| LES TRAJECTOIRES D'INSTITUTIONNALISATION DE L'URBANISME TEMPORAIRE À MONTRÉAL :<br>PROCESSUS, LÉGITIMITÉ ET RAPPORTS AVEC LES CADRES D'ACTION DE L'URBANISME ..... |                                                                                                             |     |
| 5.1                                                                                                                                                                | Trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue.....                   | 163 |
| 5.1.1                                                                                                                                                              | La phase d'émergence : premières propositions<br>de piétonnisation événementielle et artistique .....       | 163 |
| 5.1.2                                                                                                                                                              | La phase de diffusion : projets pilotes de piétonnisation temporaire.....                                   | 166 |
| 5.1.3                                                                                                                                                              | La phase d'adoption : évolution de cadres institutionnels et mentalités<br>pour la piétonnisation.....      | 168 |
| 5.2                                                                                                                                                                | Trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant<br>sur les terrains vacants.....  | 175 |
| 5.2.1                                                                                                                                                              | La phase d'émergence : premières occupations des friches<br>et mises en valeur par l'art urbain.....        | 175 |
| 5.2.2                                                                                                                                                              | La phase de diffusion : reproduction et professionnalisation de l'urbanisme temporaire .....                | 178 |
| 5.2.3                                                                                                                                                              | La phase d'adoption : création de quelques programmes ciblés .....                                          | 185 |
| 5.3                                                                                                                                                                | Trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant<br>sur les bâtiments vacants..... | 193 |
| 5.3.1                                                                                                                                                              | La phase d'émergence : premières occupations éphémères, du squat au musée d'art .....                       | 193 |
| 5.3.2                                                                                                                                                              | La phase de diffusion : assises d'un urbanisme transitoire<br>et premier projet pilote à Montréal .....     | 196 |
| 5.3.3                                                                                                                                                              | La phase d'adoption : vers un programme d'urbanisme transitoire pour les bâtiments<br>à Montréal .....      | 201 |
| 5.4                                                                                                                                                                | Synthèse : trajectoires d'institutionnalisation et légitimité de l'urbanisme temporaire .....               | 208 |

## CHAPITRE 6

### LES POTENTIELS D'HYBRIDATION ENTRE PROJET URBAIN ET URBANISME TEMPORAIRE :

|                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ANALYSE DE CAS MONTRÉLAIS À GRIFFINTOWN ET AU MIL MONTRÉAL .....                                        | 217 |
| 6.1 Cas no.1 — Le <i>Projet Young, Laboratoire transitoire</i> et le projet urbain de Griffintown ..... | 218 |
| 6.1.1 Description générale et contexte d'émergence de l'intervention temporaire .....                   | 218 |
| 6.1.2 Relations relatives à la formulation de la vision .....                                           | 219 |
| 6.1.2.1 Processus d'énonciation de la vision et mécanismes de gouvernance .....                         | 219 |
| 6.1.2.2 Nature de la vision pour la ville .....                                                         | 222 |
| 6.1.2.3 Préfiguration d'un scénario pour le projet pérenne.....                                         | 223 |
| 6.1.3 Relations relatives au passage à l'action .....                                                   | 225 |
| 6.1.3.1 Activation temporaire de l'espace en attente dans le projet urbain .....                        | 225 |
| 6.1.3.2 Démonstration de la solution temporaire et atteinte des objectifs du projet urbain .....        | 227 |
| 6.1.3.3 Adaptation dans le temps long du projet urbain.....                                             | 229 |
| 6.2 Cas no.2 — La <i>Tour d'aiguillage Wellington</i> et le projet urbain de Griffintown.....           | 230 |
| 6.2.1 Description générale et contexte d'émergence de l'intervention temporaire .....                   | 230 |
| 6.2.2 Relations relatives à la formulation de la vision .....                                           | 231 |
| 6.2.2.1 Processus d'énonciation de la vision et mécanismes de gouvernance .....                         | 231 |
| 6.2.2.2 Nature de la vision pour la ville .....                                                         | 234 |
| 6.2.2.3 Préfiguration d'un scénario pour le projet pérenne.....                                         | 237 |
| 6.2.3 Relations relatives au passage à l'action .....                                                   | 240 |
| 6.2.3.1 Activation temporaire de l'espace en attente dans le projet urbain .....                        | 240 |
| 6.2.3.2 Démonstration de la solution temporaire et atteinte des objectifs du projet urbain .....        | 245 |
| 6.2.3.3 Adaptation dans le temps long du projet urbain.....                                             | 247 |
| 6.3 Cas no.3 — Les <i>Projets Éphémères</i> et le projet urbain du MIL Montréal .....                   | 248 |
| 6.3.1 Description générale et contexte d'émergence de l'intervention temporaire .....                   | 248 |
| 6.3.2 Relations relatives à la formulation de la vision .....                                           | 250 |
| 6.3.2.1 Processus d'énonciation de la vision et mécanismes de gouvernance .....                         | 250 |
| 6.3.2.2 Nature de la vision pour la ville .....                                                         | 253 |
| 6.3.2.3 Préfiguration d'un scénario pour le projet pérenne.....                                         | 256 |
| 6.3.3 Relations relatives au passage à l'action .....                                                   | 258 |
| 6.3.3.1 Activation temporaire de l'espace en attente dans le projet urbain .....                        | 258 |
| 6.3.3.2 Démonstration de la solution temporaire et atteinte des objectifs du projet urbain .....        | 261 |
| 6.3.3.3 Adaptation dans le temps long du projet urbain.....                                             | 263 |
| 6.4 Cas no.4 — Le Parc des Gorilles et le projet urbain du MIL Montréal .....                           | 265 |
| 6.4.1 Description générale et contexte d'émergence de l'intervention temporaire .....                   | 265 |
| 6.4.2 Relations relatives à la formulation de la vision .....                                           | 267 |
| 6.4.2.1 Processus d'énonciation de la vision et mécanismes de gouvernance .....                         | 267 |
| 6.4.2.2 Nature de la vision pour la ville .....                                                         | 270 |
| 6.4.2.3 Préfiguration d'un scénario pour le projet pérenne.....                                         | 274 |
| 6.4.3 Relations relatives au passage à l'action .....                                                   | 277 |
| 6.4.3.1 Activation temporaire de l'espace en attente dans le projet urbain .....                        | 277 |
| 6.4.3.2 Démonstration de la solution temporaire et atteinte des objectifs du projet urbain .....        | 281 |
| 6.4.3.3 Adaptation dans le temps long du projet urbain.....                                             | 284 |
| 6.5 Synthèse : processus d'hybridation de l'urbanisme temporaire et du projet urbain à Montréal.....    | 286 |

## CHAPITRE 7

### ANCRAGE TERRITORIAL ET TRAJECTOIRES DE CONSTRUCTION DES RESSOURCES DES INTERVENTIONS

#### D'URBANISME TEMPORAIRE : ANALYSE DE QUATRE INTERVENTIONS AUX PROJETS ÉPHÉMÈRES .....296

|       |                                                                                                                                                                   |     |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 7.1   | Cas A — Trajectoire de construction des ressources pour la <i>Pépinère temporaire</i> de la Soverdi....                                                           | 299 |
| 7.1.1 | Démarrage de la trajectoire : impulsion par des ressources génériques et interchangeables .                                                                       | 299 |
| 7.1.2 | Orientation de la trajectoire : vers une exploitation non mercantile teintée<br>par des valeurs sociales .....                                                    | 302 |
| 7.1.3 | Déploiement de la trajectoire : vers une banalisation des aménagements et des ressources.                                                                         | 305 |
| 7.1.4 | Résultat de la trajectoire : une intervention éphémère laissant certaines traces enracinées..                                                                     | 306 |
| 7.2   | Cas B — Trajectoire de construction des ressources pour les <i>Jardins des Projets Éphémères</i> .....                                                            | 308 |
| 7.2.1 | Démarrage de la trajectoire : impulsion par des ressources principalement spécifiques .....                                                                       | 310 |
| 7.2.2 | Orientation de la trajectoire : vers une valorisation collective des ressources endogènes.....                                                                    | 314 |
| 7.2.3 | Déploiement de la trajectoire : vers une spécification axée<br>sur les collectivités locales et la solidarité .....                                               | 316 |
| 7.2.4 | Résultat de la trajectoire : un renouvellement des ressources mises en commun<br>sur le territoire.....                                                           | 319 |
| 7.3   | Cas C — Trajectoire de construction des ressources pour <i>Le Virage</i> .....                                                                                    | 322 |
| 7.3.1 | Démarrage de la trajectoire : impulsion par des ressources financières<br>et des acteurs exogènes .....                                                           | 322 |
| 7.3.2 | Orientation de la trajectoire : vers un rayonnement favorisant la marchandisation<br>des ressources .....                                                         | 325 |
| 7.3.3 | Déploiement de la trajectoire : vers une programmation emblématique, mais banalisante ...                                                                         | 328 |
| 7.3.4 | Résultat de la trajectoire : une mobilité de l'intervention et un épuisement<br>des porteurs entrepreneurs.....                                                   | 330 |
| 7.4   | Cas D — Trajectoire de construction des ressources pour le <i>Mont Réel</i> .....                                                                                 | 333 |
| 7.4.1 | Démarrage de la trajectoire : impulsion par des ressources exogènes internationales .....                                                                         | 334 |
| 7.4.2 | Orientation de la trajectoire : vers une valorisation par les collaborateurs invités<br>et les collectivités locales.....                                         | 336 |
| 7.4.3 | Déploiement de la trajectoire : vers une spécification grâce à un symbole montréalais<br>et une exploration des possibles du lieu .....                           | 339 |
| 7.4.4 | Résultat de la trajectoire : un épuisement du collectif, mais un maintien<br>par d'autres occupants .....                                                         | 341 |
| 7.5   | Synthèse : le rôle de la trajectoire de construction des ressources<br>des interventions d'urbanisme temporaire pour le développement durable du territoire ..... | 343 |

## CHAPITRE 8

### DISCUSSION : L'INNOVATION EN MATIÈRE D'URBANISME

#### ET LA TRANSFORMATION DES FAÇONS DE FAIRE ET DE PENSER LA VILLE .....351

|     |                                                                                                                |     |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 8.1 | L'urbanisme temporaire et la transformation des cadres institutionnels de l'urbanisme .....                    | 352 |
| 8.2 | L'urbanisme temporaire et la transformation des pratiques conventionnelles<br>et innovantes en urbanisme ..... | 359 |
| 8.3 | L'urbanisme temporaire et la transformation du territoire et de ses ressources .....                           | 367 |
| 8.4 | L'urbanisme temporaire et la capacité d'innovation en matière d'urbanisme .....                                | 374 |



|                                                                                                                                                     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CONCLUSION .....                                                                                                                                    | 379 |
| ANNEXE A Guide des entretiens semi-dirigés menés dans le cadre de la thèse doctorale .....                                                          | 390 |
| ANNEXE B Formulaire d'information et de consentement des participants<br>aux entretiens semi-dirigés menés dans le cadre de la thèse doctorale..... | 397 |
| ANNEXE C Certificat d'approbation éthique de la recherche .....                                                                                     | 401 |
| ANNEXE D Arbre thématique NVivo utilisé pour le traitement<br>et l'analyse des entretiens semi-dirigés .....                                        | 405 |
| RÉFÉRENCES .....                                                                                                                                    | 410 |

## LISTE DES FIGURES

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 0.1 | Des interventions d'urbanisme temporaire emblématiques, à Montréal et à l'international .....                                                                                                                                                                                                               | 2  |
| Figure 1.1 | Trajectoire d'institutionnalisation de l'innovation .....                                                                                                                                                                                                                                                   | 19 |
| Figure 1.2 | Des interventions pionnières qui ont inspiré l'urbanisme temporaire .....                                                                                                                                                                                                                                   | 30 |
| Figure 2.1 | Axiométrie et schéma conceptuels de deux exemples de projets urbains internationaux : des projets collaboratifs fondés sur la mixité des fonctions et la redynamisation du territoire .....                                                                                                                 | 47 |
| Figure 2.2 | Schémas illustrant la dimension collaborative et consultative de l'urbanisme temporaire : le rôle potentiel de l'urbanisme temporaire pour accompagner la formulation d'une vision de projet légitime .....                                                                                                 | 50 |
| Figure 2.3 | Exemple de l'aménagement transitoire du <i>Square Augereau</i> : une démarche participative de coconstruction et d'expérimentation laissant place aux habitants, dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Cantepau Demain, à Saint-Étienne, France .....                                         | 51 |
| Figure 2.4 | Exemples d'interventions d'urbanisme temporaire axées sur la réimagination de la ville, combinant une programmation événementielle avec des réflexions sur les futures occupations du site .....                                                                                                            | 54 |
| Figure 2.5 | Exemples d'interventions d'urbanisme temporaire festives et attractives, transformant l'image des lieux où elles s'insèrent, mais les mettant aussi en scène dans une logique de consommation .....                                                                                                         | 56 |
| Figure 2.6 | Schématisation de la contribution potentielle de l'urbanisme temporaire pour préfigurer, enrichir ou créer le projet pérenne .....                                                                                                                                                                          | 59 |
| Figure 2.7 | Exemple de l'intervention d'urbanisme temporaire des <i>Grands Voisins</i> , à Paris, ayant permis de tester une programmation en vue d'un projet urbain, entre 2015 et 2020, incluant de l'hébergements d'urgence, des espaces de travail et des espaces associatifs et festifs .....                      | 60 |
| Figure 2.8 | Exemple de l'intervention d'urbanisme temporaire à Bruneseau-Seine, à Paris, pour lequel la charte de préfiguration signée a permis de réserver un financement de l'ordre de 1% du chiffre d'affaires de l'opération immobilière, pour un total d'environ 7 millions d'euros sur une période de 5 ans ..... | 61 |
| Figure 2.9 | Exemple de l'intervention d'urbanisme temporaire de la <i>Pépinière des Groues</i> de Yes We Camp à Nanterre, France, prévue pour animer le site, accompagner et préfigurer l'opération urbaine de la ZAC des Groues pendant 10 ans, de 2017 à 2027 .....                                                   | 63 |

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |     |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 2.10 | Exemple de l'intervention d'urbanisme temporaire de l' <i>Avant-Goût</i> , mise en œuvre dans une logique de lutte contre la vacance structurelle des bâtiments à Lille, France, dans le cadre de l'écoquartier Fives Cail .....                                                              | 64  |
| Figure 2.11 | Exemple d'investissements justifiés par les succès de l'intervention d'urbanisme temporaire à Times Square, entre 2009 et 2014, passant d'expérimentations éphémères à l'aménagement permanent d'une place publique, dans le cadre du <i>Plaza Program</i> de la Ville de New York .....      | 68  |
| Figure 2.12 | Exemples du rôle potentiel des interventions d'urbanisme temporaire pour démontrer des possibilités, grâce à une valorisation des coûts évités par les porteurs de projet, à une réponse rapide à des besoins locaux et à une stimulation de l'entrepreneuriat et du marché de l'emploi ..... | 69  |
| Figure 2.13 | Exemple de ligne du temps de l'intervention d'urbanisme temporaire <i>Ground Control</i> , menée sur un terrain en attente de développement, en suscitant des ajustements pour le projet urbain du quartier Gare de Lyon Daumesnil, à Paris .....                                             | 72  |
| Figure 3.1  | Les dimensions du territoire : une construction sociale mobilisant une matrice de ressources .....                                                                                                                                                                                            | 83  |
| Figure 3.2  | Typologie et caractéristiques des ressources .....                                                                                                                                                                                                                                            | 89  |
| Figure 3.3  | Exemples de ressources physico-spatiales mobilisées par des interventions d'urbanisme temporaire .....                                                                                                                                                                                        | 93  |
| Figure 3.4  | Exemples de ressources sociales mobilisées par des interventions d'urbanisme temporaire .....                                                                                                                                                                                                 | 97  |
| Figure 3.5  | Exemples de ressources de soutien mobilisées par des interventions d'urbanisme temporaire .....                                                                                                                                                                                               | 101 |
| Figure 3.6  | Exemples de ressources symboliques mobilisées par des interventions d'urbanisme temporaire .....                                                                                                                                                                                              | 104 |
| Figure 3.7  | La relation au territoire et les grandes trajectoires de construction des ressources : entre renouvellement et épuisement .....                                                                                                                                                               | 106 |
| Figure 4.1  | Carte de localisation de la Ville de Montréal et de ses 19 arrondissements .....                                                                                                                                                                                                              | 120 |
| Figure 4.2  | Carte de localisation de Griffintown, du MIL Montréal et des interventions d'urbanisme temporaire à l'étude .....                                                                                                                                                                             | 121 |
| Figure 4.3  | Carte de localisation des interventions temporaires sélectionnées au sein des <i>Projets Éphémères</i> .....                                                                                                                                                                                  | 122 |
| Figure 4.4  | Le processus itératif en cinq étapes formelles du projet urbain montréalais .....                                                                                                                                                                                                             | 150 |
| Figure 4.5  | Carte du territoire de projet de Griffintown .....                                                                                                                                                                                                                                            | 152 |

|             |                                                                                                                                                                                                                |     |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 4.6  | Carte du territoire de projet du MIL Montréal .....                                                                                                                                                            | 155 |
| Figure 5.1  | Localisation des deux rues piétonnes présentes à Montréal avant 2006 .....                                                                                                                                     | 163 |
| Figure 5.2  | Localisation des expériences de piétonnisation entre 2006 et 2011 et nature des aménagements .....                                                                                                             | 167 |
| Figure 5.3  | Multiplication des placottoirs montréalais et des installations apparentées .....                                                                                                                              | 169 |
| Figure 5.4  | Localisation des interventions temporaires du PIRPP annoncées en 2015.....                                                                                                                                     | 171 |
| Figure 5.5  | Aménagements d'interventions de piétonnisation temporaires et permanentes issues du PIRPP depuis 2016 .....                                                                                                    | 172 |
| Figure 5.6  | Rues piétonnes et partagées, permanentes et temporaires, de Montréal en septembre 2024 .....                                                                                                                   | 174 |
| Figure 5.7  | Schématisation de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue, à Montréal : les événements marquants ayant influencé le niveau de légitimité de l'innovation ..... | 175 |
| Figure 5.8  | Trois interventions artistiques réalisées sur des friches urbaines de Montréal, durant l'été 2001 .....                                                                                                        | 177 |
| Figure 5.9  | Le <i>Pigeon Hole</i> , une intervention pionnière d'urbanisme temporaire sur un terrain vacant du Vieux-Montréal, de 2009 à 2021 .....                                                                        | 179 |
| Figure 5.10 | La naissance de l'emblématique <i>Village au Pied-du-Courant</i> , en 2013 au Bassin Peel et dès 2014 dans Centre-Sud .....                                                                                    | 180 |
| Figure 5.11 | Multiplication des interventions d'urbanisme temporaire sur terrains vacants, à Montréal, à partir de 2016 .....                                                                                               | 182 |
| Figure 5.12 | Des interventions d'urbanisme temporaires menées sur des terrains vacants par des acteurs économiques.....                                                                                                     | 184 |
| Figure 5.13 | Localisation de la sélection d'interventions d'urbanisme temporaire citées dans le texte, créées sur des terrains vacants ou sous-utilisés entre 2013 et 2018, à Montréal .....                                | 185 |
| Figure 5.14 | Localisation des interventions temporaires sur terrains vacants menées dans le cadre de programmes et projets municipaux, entre 2017 et 2024.....                                                              | 186 |
| Figure 5.15 | Quelques interventions d'urbanisme temporaire dans le cadre des célébrations du 375e anniversaire de Montréal .....                                                                                            | 189 |
| Figure 5.16 | Interventions temporaires de 2018 à 2020 au Terrain 962, sur Le Plateau–Mont-Royal, dans le cadre d'une démarche de design participatif pour l'aménagement de la <i>Place des Fleurs-de-Macadam</i> .....      | 190 |

|             |                                                                                                                                                                                                                               |     |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 5.17 | Intervention de l' <i>Espace Bonheur Masson</i> , réalisé depuis 2018 et soutenu depuis 2019 par le programme de Projets participatifs citoyens de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie .....                           | 191 |
| Figure 5.18 | Schématisation de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants, à Montréal : les événements marquants ayant influencé le niveau de légitimité de l'innovation .....  | 193 |
| Figure 5.19 | Occupations temporaires de bâtiments par Quartier Éphémère dans les années 1990 et 2000 .....                                                                                                                                 | 195 |
| Figure 5.20 | Le <i>Projet Young, Laboratoire transitoire</i> : projet pilote montréalais, de mars 2018 à décembre 2019 .....                                                                                                               | 198 |
| Figure 5.21 | Localisation des interventions d'urbanisme temporaire et transitoire menées dans des bâtiments vacants par la Ville de Montréal, entre 2018 et 2021 .....                                                                     | 199 |
| Figure 5.22 | Échéancier d'élaboration du programme municipal d'urbanisme transitoire de Montréal, en 2020 et 2021 .....                                                                                                                    | 202 |
| Figure 5.23 | Schématisation de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants, à Montréal : les événements marquants ayant influencé le niveau de légitimité de l'innovation ..... | 208 |
| Figure 5.24 | Schématisation des trois trajectoires d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à Montréal .....                                                                                                                      | 213 |
| Figure 6.1  | Localisation du <i>Projet Young</i> , situé sur le territoire du projet urbain de Griffintown.....                                                                                                                            | 219 |
| Figure 6.2  | Tables du banquet organisé par Manœuvres en 2018, sur le stationnement extérieur au sud du bâtiment du <i>Projet Young</i> .....                                                                                              | 226 |
| Figure 6.3  | Le bâtiment du <i>Projet Young</i> , en attente de sa démolition et de son remplacement par un projet de logement social, en date du 23 janvier 2025.....                                                                     | 226 |
| Figure 6.4  | Localisation de la <i>Tour d'aiguillage Wellington</i> , située sur le territoire délimité par le projet urbain de Griffintown.....                                                                                           | 230 |
| Figure 6.5  | Esquisses du projet lauréat de l'appel d'idées de la <i>Tour d'aiguillage Wellington</i> , annoncé en juin 2015 .....                                                                                                         | 238 |
| Figure 6.6  | Esquisses du concept lauréat du concours de design de la Promenade Smith, en 2012 .....                                                                                                                                       | 239 |
| Figure 6.7  | Les aménagements de la Promenade Smith, inaugurée en 2016 .....                                                                                                                                                               | 239 |
| Figure 6.8  | Le site estival <i>Place au chantier</i> de 2016 .....                                                                                                                                                                        | 242 |
| Figure 6.9  | Le site estival <i>Place à la tour!</i> de 2017 .....                                                                                                                                                                         | 242 |

|             |                                                                                                                                                                  |     |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 6.10 | Passage des trains du REM sur un nouveau viaduc ferroviaire longeant de près le bâtiment de la <i>Tour d'aiguillage Wellington</i> , en date du 9 mai 2023 ..... | 244 |
| Figure 6.11 | Entraves majeures et démantèlement général de la Promenade Smith durant le chantier du REM, en date du 10 mai 2022 .....                                         | 244 |
| Figure 6.12 | Visiteurs occupant le site estival Place au chantier de 2016 .....                                                                                               | 246 |
| Figure 6.13 | Visiteurs lors de l'un des Grands banquets de <i>Place à la tour!</i> de 2017 .....                                                                              | 246 |
| Figure 6.14 | Localisation des <i>Projets Éphémères</i> , situés sur le territoire délimité par le projet urbain du MIL Montréal .....                                         | 249 |
| Figure 6.15 | Activité familiale ouverte au public lors de la Fête des Récoltes 2016 des <i>Projets Éphémères</i> .....                                                        | 253 |
| Figure 6.16 | Visite guidée dans le cadre des portes ouvertes du Campus MIL, le 16 septembre 2018...                                                                           | 253 |
| Figure 6.17 | Plan d'ensemble révisé du Campus MIL, daté du 21 juin 2018.....                                                                                                  | 257 |
| Figure 6.18 | Carte collective proposée aux visiteurs lors de l'inauguration des premiers pavillons du Campus MIL, en septembre 2019 .....                                     | 257 |
| Figure 6.19 | Événement festif pour l'ouverture du <i>Virage aux Projets Éphémères</i> , le 28 septembre 2016 .....                                                            | 260 |
| Figure 6.20 | Projection de film aux <i>Projets Éphémères</i> , le 15 août 2024 .....                                                                                          | 260 |
| Figure 6.21 | Fermeture du site des <i>Projets Éphémères</i> durant la pandémie de COVID-19, en date du 22 juillet 2021. ....                                                  | 261 |
| Figure 6.22 | Annonce d'une nouvelle programmation estivale des <i>Projets Éphémères</i> , sur Facebook, le 14 juillet 2022 .....                                              | 261 |
| Figure 6.23 | Localisation du <i>Parc des Gorilles</i> , situé sur le territoire délimité par le projet urbain du MIL Montréal .....                                           | 266 |
| Figure 6.24 | Ligne du temps de la démarche de consultation et coconception du <i>Parc des Gorilles</i> .....                                                                  | 270 |
| Figure 6.25 | Pistes cyclables proposées au sein du MIL Montréal, traversant entre autres le <i>Parc des Gorilles</i> .....                                                    | 271 |
| Figure 6.26 | Aménagement possible du <i>Parc des Gorilles</i> présenté dans le PDUES adopté par la Ville de Montréal en 2013 .....                                            | 271 |
| Figure 6.27 | Des œuvres créées par des citoyens engagés pour faire vivre l'imaginaire du <i>Parc des Gorilles</i> .....                                                       | 273 |
| Figure 6.28 | Planification du développement de Marconi-Alexandra autour du <i>Parc des Gorilles</i> en tant que Pôle des Gorilles.....                                        | 273 |

|             |                                                                                                                                                                                                                                                  |     |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 6.29 | Aménagement temporaire de la piste de danse, en 2020, ayant inspiré l'aménagement permanent de l'Agora au <i>Parc des Gorilles</i> inauguré en 2024 .....                                                                                        | 274 |
| Figure 6.30 | Exemples d'aménagement réalisés au <i>Parc des Gorilles</i> par les AmiEs du Parc des Gorilles en 2014 et 2015 .....                                                                                                                             | 278 |
| Figure 6.31 | Exemples d'événements de l'ordre de l'urbanisme temporaire organisés au <i>Parc des Gorilles</i> dans une logique de réappropriation citoyenne par les AmiEs du Parc des Gorilles .....                                                          | 279 |
| Figure 6.32 | Affiche des AmiEs du Parc des Gorilles pour le lancement d'un appel à projets de verdissement, d'embellissement et d'animation durant l'été 2020 .....                                                                                           | 281 |
| Figure 6.33 | Schématisation de la relation plus ou moins (dé)connectée entre urbanisme temporaire et projet urbain dans les quatre cas étudiés, en considérant les dimensions d'analyse relatives à la formulation d'une vision et au passage à l'action..... | 287 |
| Figure 7.1  | La relation au territoire et les grandes trajectoires de construction des ressources : entre renouvellement et épuisement .....                                                                                                                  | 297 |
| Figure 7.2  | Carte de localisation des quatre interventions temporaires sélectionnées au sein des <i>Projets Éphémères</i> .....                                                                                                                              | 298 |
| Figure 7.3  | Localisation la <i>Pépinière temporaire</i> de la Soverdi au sein des <i>Projets Éphémères</i> .....                                                                                                                                             | 299 |
| Figure 7.4  | Localisation des terrains identifiés comme une opportunité d'aménagements temporaires par l'UdeM d'après l'étude de faisabilité de Groupe IBI — CHBA.....                                                                                        | 300 |
| Figure 7.5  | Localisation des sites de plantation de la Soverdi à travers le Grand Montréal .....                                                                                                                                                             | 303 |
| Figure 7.6  | Les ressources matérielles de la Soverdi à la <i>Pépinière temporaire</i> des <i>Projets Éphémères</i> .....                                                                                                                                     | 304 |
| Figure 7.7  | Nature des aménagements et des usages de la <i>Pépinière temporaire</i> de la Soverdi .....                                                                                                                                                      | 305 |
| Figure 7.8  | Évolution du terrain occupé par la <i>Pépinière temporaire</i> de la Soverdi, entre 2015 et 2023 .....                                                                                                                                           | 306 |
| Figure 7.9  | Plantations d'arbres en pleine terre par la Soverdi à travers le site des <i>Projets Éphémères</i> .....                                                                                                                                         | 307 |
| Figure 7.10 | Localisation des <i>Jardins des Projets Éphémères</i> .....                                                                                                                                                                                      | 309 |
| Figure 7.11 | Évolution de la superficie des <i>Jardins des Projets Éphémères</i> , entre 2015 et 2024.....                                                                                                                                                    | 309 |
| Figure 7.12 | Plan du <i>Corridor écologique Darlington</i> , dont les <i>Projets Éphémères</i> constituent l'extrémité est, à gauche .....                                                                                                                    | 311 |
| Figure 7.13 | Le vaste terrain occupé par les <i>Jardins des Projets Éphémères</i> .....                                                                                                                                                                       | 315 |

|             |                                                                                                                                      |     |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 7.14 | Programmation de la Fête des Récoltes aux <i>Projets Éphémères</i> , en 2016 et 2017 .....                                           | 318 |
| Figure 7.15 | Carte des <i>Jardins des Projets Éphémères</i> fournie aux visiteurs lors de la Fête des Récoltes 2023.....                          | 320 |
| Figure 7.16 | Localisation de l'initiative <i>Le Virage</i> au sein des <i>Projets Éphémères</i> .....                                             | 322 |
| Figure 7.17 | Affiche de l'appel à candidatures pour l'atelier de création, conception et réalisation du <i>Virage</i> , lancé en avril 2016 ..... | 324 |
| Figure 7.18 | Les conteneurs du <i>Virage</i> en construction, en septembre 2016.....                                                              | 324 |
| Figure 7.19 | Exemples d'ambiances et de clientèles des événements organisés par <i>Le Virage</i> aux <i>Projets Éphémères</i> .....               | 327 |
| Figure 7.20 | La nature des aménagements et des usages du <i>Virage</i> aux <i>Projets Éphémères</i> .....                                         | 329 |
| Figure 7.21 | Évolution du terrain occupé par <i>Le Virage</i> de Montréal Ville en mouvement, entre 2016 et 2022 .....                            | 332 |
| Figure 7.22 | Localisation du <i>Mont Réel</i> au sein des <i>Projets Éphémères</i> .....                                                          | 334 |
| Figure 7.23 | Schéma du concept d'aménagement du <i>Mont Réel</i> inscrit aux <i>Projets Éphémères</i> et dans le paysage montréalais.....         | 335 |
| Figure 7.24 | La dynamique collaborative et l'esprit de partage durant la construction du <i>Mont Réel</i> , durant l'été 2017 .....               | 338 |
| Figure 7.25 | Nature des aménagements et des usages du <i>Mont Réel</i> .....                                                                      | 340 |
| Figure 7.26 | Pérennité de la structure et des usages du <i>Mont Réel</i> .....                                                                    | 342 |
| Figure 7.27 | Schématisation des trajectoires de construction des ressources des quatre interventions temporaires étudiées .....                   | 344 |



## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                                                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 1.1 Bibliométrie des références relatives à l'urbanisme temporaire : champs disciplinaires de la référence .....                                                           | 12  |
| Tableau 1.2 Bibliométrie des références relatives à l'urbanisme temporaire : pays du premier auteur .....                                                                          | 12  |
| Tableau 1.3 Bibliométrie des références relatives à l'urbanisme temporaire : citations relatives à l'innovation .....                                                              | 13  |
| Tableau 1.4 Bibliométrie des références relatives à l'urbanisme temporaire : citations relatives à l'institutionnalisation .....                                                   | 13  |
| Tableau 1.5 Grille d'analyse de la trajectoire d'institutionnalisation de l'innovation : phases et facteurs d'influence .....                                                      | 20  |
| Tableau 1.6 Synthèse de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire dans le monde, d'après la littérature.....                                                | 38  |
| Tableau 2.1 Volets et dimensions d'analyse identifiés d'après la revue de littérature, relativement aux potentiels d'hybridation entre projet urbain et urbanisme temporaire ..... | 48  |
| Tableau 2.2 Potentiels d'hybridation du projet urbain et de l'urbanisme temporaire d'après la revue de littérature.....                                                            | 75  |
| Tableau 3.1 Typologie des ressources : catégories, types et exemples .....                                                                                                         | 90  |
| Tableau 3.2 Grille d'analyse de l'ancrage territorial et des trajectoires de construction des ressources des interventions d'urbanisme temporaire.....                             | 112 |
| Tableau 4.1 Liste des entretiens semi-dirigés mobilisés dans le cadre de la thèse, par recherche, types d'acteurs et projets étudiés .....                                         | 135 |
| Tableau 4.2 Grille d'analyse du volet 1, relative à la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire .....                                                         | 140 |
| Tableau 4.3 Grille d'analyse du volet 2, relative à la relation entre projet urbain et urbanisme temporaire .....                                                                  | 142 |
| Tableau 4.4 Grille d'analyse du volet 3, relative de l'ancrage territorial et aux trajectoires de construction des ressources des interventions d'urbanisme temporaire.....        | 143 |
| Tableau 5.1 Synthèse des trois trajectoires d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à Montréal .....                                                                     | 209 |
| Tableau 6.1 Bénéfices et risques confirmés pour l'hybridation du projet urbain et de l'urbanisme temporaire dans les cas d'étude.....                                              | 289 |

## RÉSUMÉ

L'urbanisme temporaire, qui consiste à aménager et animer des espaces vacants ou sous-utilisés de la ville, connaît un essor notable en Europe et en Amérique du Nord depuis deux décennies. Prôné comme une alternative à l'urbanisme conventionnel, il est reconnu pour son pouvoir catalytique dans les processus de redynamisation urbaine et suscite un intérêt croissant de la part des acteurs institutionnels. L'urbanisme temporaire est alors envisagé comme une pratique innovante capable de renouveler les processus d'aménagement urbain, de préfigurer des projets urbains pérennes et d'asseoir le développement territorial. Toutefois, des questions émergent quant à la portée de cet urbanisme fondé sur des interventions à durée limitée.

Posée au croisement de la planification urbaine, des théories de l'innovation, des théories institutionnelles et organisationnelles et de la géographie économique, cette thèse de doctorat explore la façon dont l'urbanisme temporaire parvient à opérer une transformation des façons de faire et de penser la ville. Trois objectifs sont définis. D'abord, caractériser la trajectoire d'émergence, de diffusion et de légitimation de l'urbanisme temporaire, afin de comprendre les facteurs qui favorisent ou entravent son intégration dans les cadres institutionnels de l'urbanisme. Ensuite, évaluer la relation entre projet urbain et urbanisme temporaire, en examinant comment leurs interventions influencent mutuellement leurs visions et leurs modalités d'action. Enfin, analyser les effets des interventions temporaires sur leur territoire d'implantation, en prenant en compte les ressources sociales, spatiales, symboliques et de soutien, afin d'évaluer les transformations plus ou moins éphémères ou durables engendrées par l'urbanisme temporaire.

Le volet empirique de la recherche se concentre sur le cas montréalais, en s'intéressant notamment à la transformation des cadres institutionnels de l'urbanisme, aux territoires de projet de Griffintown et du MIL Montréal, ainsi qu'au cas des Projets Éphémères. La période étudiée s'étend de 2004 à 2024, en considérant des influences remontant aux années 1990. L'analyse s'appuie notamment sur une revue documentaire, web et de presse, et sur des entretiens réalisés entre août 2021 et avril 2022, avec 28 acteurs impliqués dans les projets à l'étude.

La présente thèse offre une réflexion critique sur les leviers et les obstacles à l'innovation en urbanisme, dans un contexte d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire. Elle démontre que cette pratique

innovante ne suit pas une trajectoire unique d'institutionnalisation, car elle est influencée par des facteurs locaux spécifiques. Elle met également en lumière les relations diverses entre urbanisme temporaire et projet urbain, parfois déconnectées, mais favorisant aussi parfois une co-instrumentalisation bénéfique. Enfin, l'étude met en évidence les effets variés d'interventions temporaires qui construisent différemment leur relation avec le territoire et les ressources.

Cette recherche souligne l'importance des dimensions sociale, temporelle et symbolique du changement, tout en identifiant les approches collaboratives, d'expérimentation et de coconstruction comme conditions essentielles de l'innovation en urbanisme. Elle démontre aussi que l'urbanisme temporaire, tout en étant un outil potentiel pour la transformation urbaine, dépend de la volonté des acteurs publics, privés et de la société civile à collaborer pour légitimer de nouvelles solutions et modalités d'action.

Mots clés : urbanisme temporaire, innovation, légitimité, institutionnalisation, projet urbain, développement territorial, Montréal

## ABSTRACT

Temporary urbanism, which involves the development and activation of vacant or underused spaces in the city, has seen significant growth in Europe and North America over the past two decades. Promoted as an alternative to conventional urbanism, it is recognized for its catalytic power in urban revitalization processes and has garnered increasing interest from institutional actors. Temporary urbanism is seen as an innovative practice capable of renewing urban planning processes, prefiguring lasting urban projects, and initiating territorial development. However, questions arise regarding the effects of this urbanism based on interventions with a limited duration.

At the crossroads of urban planning, innovation theories, institutional and organizational theories, and economic geography, this doctoral thesis explores how temporary urbanism succeeds in transforming the ways of doing and thinking about the city. Three objectives are defined. First, to characterize the trajectory of the emergence, diffusion, and legitimization of temporary urbanism, in order to understand the factors that facilitate or hinder its integration into institutional urbanism frameworks. Second, the research evaluates the relationship between urban project practices and temporary urbanism, examining how their interventions mutually influence each other's visions and modes of action. Finally, the study analyzes the effects of temporary interventions on their territory of implementation, taking into account social, spatial, symbolic, and supportive resources to assess the territorial transformations generated by temporary urbanism.

The empirical aspect of the research focuses on the Montreal case, particularly on the transformation of institutional urban planning frameworks, the territories of Griffintown and MIL Montreal, as well as the case of the *Projets Éphémères*. The study period spans from 2004 to 2024, with influences dating back to the 1990s. The analysis relies on documentary, web, and press reviews, as well as semi-structured interviews conducted between August 2021 and April 2022 with 28 stakeholders involved in the studied projects.

The thesis offers a critical reflection on the levers and barriers to innovation in urbanism, within the context of the institutionalization of temporary urbanism. It demonstrates that this innovative practice does not follow a single institutionalization trajectory, as it is influenced by specific local factors. It also sheds light on the diverse relationships between temporary urbanism and urban projects, sometimes

disconnected but also sometimes fostering a beneficial co-instrumentalization. Finally, the study highlights the varied effects of temporary interventions that build their relationship with the territory and resources in different ways.

This research emphasizes the importance of the social, temporal, and symbolic dimensions of change, while identifying collaborative, experimental, and co-construction approaches as key conditions for innovation in urbanism. It also highlights that temporary urbanism, although a potential tool for urban transformation, depends on the willingness of public, private, and civil actors to collaborate in legitimizing new solutions and forms of action.

Keywords : temporary urbanism, innovation, legitimacy, institutionalization, urban projects, territorial development, Montreal

## INTRODUCTION

Plusieurs auteurs qui se sont intéressés à l'urbanisme temporaire le décrivent comme une innovation (Ananian et Parent-Frenette, 2021; Bertoni et Leurent, 2017; Colomb, 2012; Lydon et Garcia, 2015; Miron *et al.*, 2022c; Orduña-Giró et Jacquot, 2014; Pagano, 2013; Pradel, 2010; Silva, 2016; Stevens, 2018; etc.). Cette proposition est instinctivement attirante, mais en s'y penchant plus avant, on constate que très peu de ces auteurs définissent ce qu'est en fait l'innovation. Ce concept, fortement en vogue depuis le tournant des années 2000, demeure généralement ambigu et, souvent peu ou mal défini, il tend à une perte de sens (Alter, 2002; Durand Folco, 2019). Or, la littérature nous informe de sa signification : il s'agit d'une idée nouvelle qui émerge pour proposer une solution à un problème ou pour engager un changement structurant dans un contexte particulier (Alter, 2010; Grégoire, 2016; Tremblay, 2007). L'innovation n'est pas une invention, car il s'agit d'une idée qui peut être reproduite ou inspirée d'expérimentations réalisées ailleurs; pourtant, elle est nouvelle par rapport au contexte d'insertion où elle émerge, se diffuse et s'intègre peu à peu (Keeley *et al.*, 2013; Nieminen, 2019). Cette définition contient des éléments qui correspondent bien à l'urbanisme temporaire. Inscrit dans une longue trajectoire d'évolution de l'urbanisme, il a émergé et pris forme de manière plus tangible depuis environ 20 ans, et il s'est diffusé dans plusieurs pays (Douay et Prévot, 2016; Finn, 2014; Nédélec, 2017; Stevens et Dovey, 2023; Talen, 2015). Il est alors venu répondre à des besoins insatisfaits, proposer des solutions concrètes, voire soutenir des changements profonds quant aux manières de penser et de faire la ville (Bishop et Williams, 2012; Haydn et Temel, 2006; Lydon et Garcia, 2015; Madanipour, 2017a; Oswalt *et al.*, 2007).

La littérature scientifique existante fait ainsi état d'un urbanisme alternatif qui aurait la capacité de contrecarrer la lourdeur administrative des processus de planification et d'aménagement conventionnels, qui sont critiqués pour leur focus sur la matérialité et la permanence (Bishop et Williams, 2012; Lynch, 1972) ainsi que pour leur complexité, leur lenteur et leur incapacité à saisir certains espaces urbains (Douay et Prévot, 2016; Finn, 2014; Silva, 2016). Piétonnalisations de tronçons de rues, esplanades aménagées sur des terrains vacants, occupations éphémères dans des bâtiments (Douay et Prévot, 2016; Finn, 2014; Nédélec, 2017); ces interventions temporaires variées saisissent des espaces sous-utilisés que les processus dominants peinent à transformer (Andres, 2013; Colomb, 2012; Tonkiss, 2013) (figure 0.1). Pour ce faire, elles invitent souvent des acteurs extérieurs à l'appareil municipal — communautés locales, agents économiques, entrepreneurs — à passer à l'action de manière plus rapide et plus souple que le permettent normalement les cadres d'urbanisme conventionnels (Desimini, 2015; Douay et Prévot, 2014;

Finn, 2014; Iveson, 2013). Ce faisant, une redynamisation urbaine serait initiée par le temporaire, en promouvant aussi un changement des valeurs qui guident le développement urbain : contestant le tout à l’auto et la vacance laissée derrière par le libre marché, les interventions temporaires mettent de l’avant l’échelle humaine, l’écologie, les appropriations spontanées (Douay et Prévot, 2016; Lydon et Garcia, 2015) et même l’utilisation des espaces urbains en tant que communs (Adisson, 2017; Atelier Approche.s !, 2019; Tonkiss, 2013). L’urbanisme temporaire est donc envisagé comme une pratique innovante qui pourrait transformer l’urbanisme et certains de ces outils, dans une optique de réimagination de la fabrique urbaine (Harris, 2015) : s’immisçant notamment dans les mécanismes du projet urbain, l’urbanisme temporaire s’inscrirait dans un processus de transition vers un projet territorial pérenne qu’il saurait alimenter (Diguët, 2020; IAU-IdF, 2018a). Cependant, l’urbanisme temporaire demeure encore une innovation récente, et ses potentialités — aussi prometteuses soient-elles — demeurent encore largement des hypothèses qui n’ont pas fait l’épreuve du temps.



*Village au Pied-du-Courant,*  
Montréal (Centre-Sud), 2015  
©Jean-Michel Seminaro  
(Répertoire OUQ)



*Place de Castelnau,*  
Montréal (Villeray), 2016  
©Michel Pinault  
(Journal Métro)



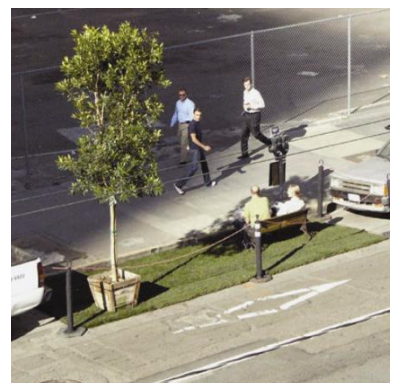
*Parc éphémère,*  
Montréal (Faubourg des Récollets), 2018  
©Geneviève Giguère  
(SDC Vieux-Montréal)



*Paris Plage, Paris, 2009*  
©Mathieu Marquer  
(Flickr)



*Pavement to Plazas, New York, 2007*  
©Mike Lydon  
(Lydon et Garcia, 2015, p. 152)



*Park(ing) Day, San Francisco, 2005*  
©Rebar  
(My Park(ing) Day, 2024)

Figure 0.1 Des interventions d’urbanisme temporaire emblématiques, à Montréal et à l’international

C'est l'appellation « urbanisme temporaire » qui est retenue dans cette thèse pour désigner une innovation qui est pourtant connue sous une panoplie d'autres noms (Nédélec, 2017) : urbanisme tactique (Douay et Prévot, 2014, 2016; Lydon et Garcia, 2015; Silva, 2016), urbanisme transitoire (Adisson, 2017; IAU-IdF, 2018a), urbanisme *do-it-yourself* (DIY) (Douglas, 2014; Iveson, 2013), urbanisme guérilla (Reynolds, 2008), urbanisme insurgé (Hou, 2010), urbanisme d'austérité (Peck, 2012; Tonkiss, 2013), etc. Ce choix conceptuel a pour but de faire ressortir nettement deux caractéristiques distinctives de l'urbanisme temporaire, sans déterminer a priori le contexte, l'intention, la forme ou l'effet de ses interventions. Premièrement, la majorité des auteurs en parle bel et bien comme d'un « urbanisme » : un concept évoquant un ensemble de règles, de principes, de conceptions et de pratiques qui visent l'organisation spatiale des établissements humains et qui en accompagnent la transformation (Merlin et Choay, 2015). C'est donc à ce titre que notre objet d'étude est abordé, en relation avec l'évolution des cadres d'action et la transformation du territoire. Deuxièmement, cet urbanisme adopte un rapport particulier au temps (Bishop et Williams, 2012; Madanipour, 2017a, 2018) : réduction de l'attente avant de passer à l'action, rapidité du déploiement et, surtout, réalisation d'interventions qui sont en soi prévues pour être éphémères ou dont la pérennité n'est en rien assurée (Bertoni et Leurent, 2017; Silva, 2016). Il s'agit donc d'une innovation d'urbanisme qui se distingue par son caractère temporaire, et c'est ce terme qui est employé pour la décrire.

Or, ce caractère intrinsèquement temporaire soulève des questions par rapport à la notion d'innovation. Comme nous l'approfondirons dans le corps de la thèse, l'innovation suppose une volonté de réaliser certaines transformations quant aux manières de penser, de faire ou d'organiser les choses (Alter, 2010; Lam *et al.*, 2020; van den Bosch et Rotmans, 2008; Westley *et al.*, 2014). Conséquemment, l'on peut s'interroger sur ce qu'une innovation dite temporaire parvient concrètement à transformer, et plus encore sur les processus grâce auxquels elle peut y parvenir. À cet égard, une première réflexion portée dans cette thèse doctorale émane du fait que l'adoption des innovations n'est ni instantanée ni garantie, de sorte que seulement une partie d'entre elles finit par être adoptée à long terme (Savini et Bertolini, 2019; Westley *et al.*, 2014). En dépit de la multiplication des interventions et de l'engouement grandissant dont l'urbanisme temporaire semble faire l'objet, il n'est pas certain que ladite innovation d'urbanisme soit fortement implantée et là pour rester. Il paraît alors pertinent de comprendre les différents facteurs qui justifient la trajectoire de déploiement de l'urbanisme temporaire en tant que pratique innovante, et d'évaluer la place plus ou moins légitime que l'urbanisme temporaire s'est forgé au sein des cadres d'action de l'urbanisme. Une seconde réflexion en découle, à savoir si l'urbanisme temporaire suscite la



transformation d'autres pratiques d'urbanisme préexistantes dans le cadre où il s'insère. À ce sujet, certains auteurs — surtout français — suggèrent que l'urbanisme temporaire soit devenu un outil de gestion innovant se plaçant au service du projet urbain (Ananian *et al.*, 2020; Bertoni et Leurent, 2017; Bonet d'Oléon, 2021; Ginez, 2018; IAU-IdF, 2018a; etc.) : l'une des pratiques phares de l'urbanisme conventionnel qui, contrairement à l'urbanisme temporaire, s'inscrit sur un territoire relativement grand et dans un temps relativement long (Avitabile, 2005; Ingallina, 2008; Madanipour, 2006; Orueta et Fainstein, 2008; Raynaud et Wolff, 2009). En plus de recenser les bénéfices envisagés dans la littérature pour le projet urbain lui-même, il semble important de considérer les effets moins désirables que l'urbanisme temporaire pourrait engendrer. Or, en étudiant la relation qui s'inscrit entre urbanisme temporaire et projet urbain, il semble également pertinent de considérer les transformations réciproques que pourrait subir l'urbanisme temporaire en interagissant avec le projet urbain, au risque notamment d'être instrumentalisé et de devenir une innovation « édulcorée » (Douay et Prévot, 2014) qui s'est écartée de sa raison d'être initiale. La troisième et dernière réflexion soulevée dans la thèse doctorale met en lumière la tension qui s'inscrit entre le temporaire et la transformation durable et à long terme du territoire. D'entrée de jeu, la littérature relative à l'innovation urbaine et sociale, particulièrement, nous informe qu'il s'agit d'un phénomène influencé par des dynamiques économiques, politiques, culturelles et sociales qui possèdent des liens profonds avec le territoire (Evans *et al.*, 2021; Fontan *et al.*, 2005a; François *et al.*, 2006; Lachapelle, 2021; Moulaert, 2009). En contrepartie, l'urbanisme dit temporaire évoque des interventions éphémères qui sont vouées à prendre fin (Bertoni et Leurent, 2017; Douay et Prévot, 2016; Lydon et Garcia, 2015) ou des interventions mobiles qui cherchent à se déplacer et à se répliquer ailleurs (Andres, 2013; Desimini, 2015; Douay et Prévot, 2016; Harris, 2015). Il paraît conséquemment important de comprendre la relation que les interventions d'urbanisme temporaire entretiennent avec le territoire où elles s'implantent, et ce, en envisageant les processus qui y engendrent des effets transformatifs plus ou moins éphémères ou durables.

Pour approfondir ces réflexions, cette thèse doctorale en études urbaines développe un cadre conceptuel qui s'abreuve de champs disciplinaires complémentaires : les théories de la planification et le design urbain, mais aussi les théories de l'innovation, les théories institutionnelles et des organisations, et la géographie économique. Cet assemblage permet à la fois d'adopter une posture pluridisciplinaire pour étudier l'urbanisme temporaire en tant qu'innovation, et de s'inspirer de concepts et de cadres d'analyse qui ont trait aux différents types de transformations visées par l'innovation : transformation des cadres d'action en urbanisme, transformation mutuelle des pratiques conventionnelles et innovantes, et transformation

du territoire. À ce titre, l'originalité de la thèse consiste notamment à croiser ces trois perspectives pour aborder l'innovation urbanistique au prisme de l'urbanisme temporaire — une approche qui aurait pu être appliquée de manière similaire pour étudier d'autres innovations récentes ou anciennes en matière d'urbanisme, telles que l'ont été le projet urbain, l'*advocacy planning* et l'urbanisme participatif, par exemple.

La thèse se structure en deux grandes parties composées d'un total de huit chapitres. La première moitié enchâsse quatre chapitres ayant pour but de construire le cadre conceptuel de la thèse, de faire émerger des hypothèses de recherche, d'affiner la problématique, de constituer le cadre d'analyse et de présenter le cadre opératoire.

Dans le chapitre 1, le but est de comprendre les processus par lesquels les innovations émergent, se diffusent et gagnent en légitimité, ou sont éventuellement rejetées si jugées insatisfaisantes. En s'appuyant sur les théories institutionnelles et des organisations, il devient alors possible d'analyser l'évolution des cadres d'action de l'urbanisme; cela à partir d'un cadre conceptuel qui n'a pas encore été mobilisé par la littérature existante traitant de l'urbanisme temporaire. Le chapitre se poursuit en repérant, dans cette littérature existante, ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas encore sur la trajectoire de déploiement de l'urbanisme temporaire, sur les facteurs qui y contribuent, ainsi que sur les transformations concrètes qui en découlent quant aux manières de faire et de penser la ville.

Dans le chapitre 2, l'hypothèse d'une relation mutuelle et affirmée entre l'urbanisme temporaire et le projet urbain est formulée, afin d'explorer une ample gamme d'effets qui pourraient en résulter. À partir d'un vaste corpus scientifique qui aborde l'urbanisme temporaire d'après des disciplines variées — allant de la planification urbaine et du design urbain à l'économie, la politique, la géographie, l'architecture, la sociologie et l'histoire —, les idéaux du projet urbain et de l'urbanisme temporaire sont mis en vis-à-vis pour décrire les bénéfices potentiels, de même que les risques d'instrumentalisation et de détournement qui pourraient découler de leur relation. Sans adopter une perspective pleinement utopiste ou pessimiste, l'argumentaire cherche à établir des perspectives de recherche à mettre à l'épreuve dans la portion empirique de la thèse doctorale.

Dans le chapitre 3, l'attention est ensuite portée sur la relation que les interventions temporaires entretiennent avec le territoire, en s'appuyant particulièrement sur un corpus issu des théories de l'innovation et de la géographie économique. Après avoir défini plus nettement la notion de territoire,

nous proposerons d'en étudier la relation et la transformation grâce à une analyse par les ressources. Le cœur du chapitre expose alors la typologie des ressources qui semblent les plus mobilisées par les interventions d'urbanisme temporaire, d'après la revue de littérature. Il explore aussi les effets que cette mobilisation engendre, notamment dans une perspective de renouvellement ou d'épuisement du territoire. Des pistes d'analyse sont alors formulées concernant les processus par lesquels les interventions d'urbanisme temporaire viennent transformer le territoire de façon plus ou moins durable ou éphémère.

Le chapitre 4 vise enfin à présenter le cadre opératoire et méthodologique de la thèse. Il débute avec une formulation des objectifs, de la question principale et des sous-questions de la recherche. La pertinence et l'originalité de la contribution de recherche sont alors développées. Puis, l'approche méthodologique est justifiée : c'est l'étude de cas qui est utilisée dans cette thèse doctorale, puisqu'elle permet de comprendre le contexte, les caractéristiques et les processus relatifs à l'innovation, en tenant compte des particularités propre à chaque contexte de déploiement (Hall et Taylor, 1996; Healey, 2003; Kostova et Roth, 2002; Sorensen, 2017). C'est dès lors vers Montréal que se tournera notre regard pour la suite de la thèse doctorale : un territoire où l'urbanisme temporaire est de plus en plus présent depuis un peu plus de quinze ans. La majeure partie du chapitre 4 est donc dédiée à la présentation des sources d'information et des méthodes de recherche employées dans le cadre de la thèse, ainsi que des grilles qui sont utilisées pour analyser les données. À la suite, une section plus brève vient introduire les cas d'étude en esquisant les cadres d'action généraux de l'urbanisme montréalais dans lequel s'insère l'urbanisme temporaire, ainsi que les projets urbains et interventions temporaires qui ont été retenus pour la recherche.

La deuxième moitié de la thèse se compose à son tour de quatre chapitres. Elle présente d'abord les résultats issus de la recherche, laquelle est construite autour de trois volets complémentaires portant sur les transformations engendrées par la pratique innovante qu'est l'urbanisme temporaire. Elle se termine avec une discussion transversale revenant sur les questions de recherche afin d'y répondre.

Dans le chapitre 5, c'est le territoire entier de la Ville de Montréal qui servira à étudier la trajectoire de déploiement de l'urbanisme temporaire, et à comprendre les processus de transformation qui en découlent. Dans le chapitre 6, nous nous intéresserons aux territoires visés par les projets urbains de Griffintown et du MIL Montréal, où coexistent les interventions d'urbanisme temporaire que sont le *Projet Young*, la *Tour d'aiguillage Wellington*, les *Projets Éphémères* et le *Parc des Gorilles*. Ces cas permettent alors de considérer les transformations mutuelles découlant de la relation entre l'innovation

qu'est l'urbanisme temporaire et la pratique conventionnelle qu'est le projet urbain. Par la suite, au chapitre 7, l'échelle d'analyse est resserrée un peu plus, cette fois spécifiquement sur le site des *Projets Éphémères* du MIL Montréal, où différentes interventions d'urbanisme temporaire ont été réalisées au fil des ans. Encadrées par l'Université de Montréal (UdeM) sur un terrain dont elle est propriétaire, il sera question de quatre initiatives : la *Pépinière temporaire* de la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi), les *Jardins des Projets Éphémères*, *Le Virage* et le *Mont Réel*. Cette échelle permettra de comparer la relation que ces différentes interventions entretiennent avec un même territoire d'implantation, et ce, en opérant pour lui une transformation plus ou moins durable ou éphémère.

Selon les volets de l'analyse, le début de la période d'étude est variable, afin de tenir compte des premières interventions d'urbanisme temporaire montréalaises — apparues entre 1990 et 2009 —, de l'émergence des deux projets urbains étudiés — initiés vers 2005 — et de l'année de création des *Projets Éphémères* — débuté en 2015. Dans tous les cas, la période d'étude se poursuit jusqu'en 2024 où la collecte de données a pris fin. Notons que les méthodes mobilisées pour étudier les cas sont diverses et visent à couvrir les objectifs formulés tout en créant une triangulation des données. Cela inclut une revue documentaire, une revue de presse et une revue web qui ont servi à retracer l'historique de l'urbanisme temporaire à Montréal, mais aussi à scruter des documents de planification et des bilans relatifs aux projets d'intervention étudiés. S'ajoute une série d'entrevues semi-dirigées menées en 2021 et 2022 avec 28 acteurs impliqués dans les interventions temporaires ou les projets urbains à l'étude. En plus, il a été possible d'accéder à des données issues de deux études antérieures menées entre 2016 et 2020 par Priscilla Ananian, directrice de la thèse, en lien aux territoires de Griffintown et du MIL Montréal; ceci inclut des documents de planification urbanistique, ainsi que des verbatim d'entrevues semi-dirigées et des comptes-rendus de rencontres tenus en 2017 et 2018 avec un total de 14 acteurs qui ont œuvré au sein des territoires des projets urbains et de certaines interventions temporaires. Enfin, des visites de terrain exploratoires ont aussi permis de constater les activités et les aménagements sur le terrain, ainsi que les transformations éventuelles du territoire qui en découlent.

Le chapitre 8 clôt la thèse doctorale en discutant des résultats, en revenant sur la question principale et sur les sous-questions posées au cœur de la thèse, ainsi que sur les hypothèses formulées d'après la revue de littérature. Une réflexion critique est alors développée afin d'évaluer les transformations que la pratique innovante qu'est l'urbanisme temporaire parvient à opérer. Nous y verrons notamment que

l'urbanisme temporaire a été soutenu par plusieurs leviers de changement, mais qu'il a également rencontré des obstacles ayant freiné l'évolution des cadres d'action en urbanisme, à Montréal. Nous comprendrons également que la relation entre urbanisme temporaire et projet urbain peut prendre diverses formes, pouvant tantôt limiter le potentiel d'innovation malgré les ambitions formulées ou, au contraire, favoriser des transformations mutuelles porteuses entre ces deux types de pratiques d'urbanisme. Finalement, nous serons amenés à constater que la construction par les interventions temporaires d'une relation forte avec les collectivités locales influence grandement leur capacité d'avoir des effets durables sur le territoire. En rassemblant ces résultats, nous serons alors en mesure d'identifier des conditions qui permettent à l'urbanisme temporaire d'engendrer des transformations profondes et structurantes des manières de faire et de penser la ville.

Pertinente tant sur le plan scientifique que social et politique, cette thèse doctorale se conclut en proposant des pistes de réflexion pour les acteurs du développement urbain et pour les futures recherches, concernant l'urbanisme temporaire, l'innovation en matière d'urbanisme et le développement durable du territoire. Elle invite ainsi à réfléchir au rôle des différents acteurs de la ville pour faire des choix d'ordre urbanistique et pour légitimer les diverses pratiques et interventions qu'ils utilisent pour opérer des transformations pouvant être équitables ou guidées par des intérêts particuliers. Cette recherche permettra dès lors d'outiller ces différents types d'acteurs — publics, privés, communautaires et issus des collectivités locales — dans un contexte de transformation sociétale où l'urbanisme temporaire se diffuse de plus en plus à Montréal, mais aussi dans d'autres villes du monde.

## CHAPITRE 1

### L'INSTITUTIONNALISATION DES INNOVATIONS EN URBANISME : ÉMERGENCE, DIFFUSION ET LÉGITIMATION DE L'URBANISME TEMPORAIRE

Nombre d'auteurs qui se sont intéressés à l'urbanisme temporaire ont affirmé qu'il bénéficie d'une reconnaissance grandissante de la part des acteurs publics et économiques dominants et que, conséquemment, il tend aujourd'hui à être récupéré et à se formaliser (Colomb, 2012; Ginez, 2018; Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023; Pinard et Vivant, 2017; Pradel, 2011; Stevens et Dovey, 2023; Talen, 2015). Certains auteurs (Andres, 2013; Bertoni et Leurent, 2017; Lydon et Garcia, 2015) mettent ainsi en évidence la manière dont les « tactiques » revendicatrices et marginales de cet urbanisme innovant sont passées au statut de « stratégies » engagées et formalisées (Certeau, 1980), en témoignant désormais d'un urbanisme temporaire professionnalisé et reconnu, voire mené par les acteurs de l'urbanisme municipal eux-mêmes (Douglas, 2014, 2018; Madanipour, 2018; Pradel, 2011; Stevens et Dovey, 2023). Ces affirmations sont intéressantes, dans la mesure où elles laissent entrevoir une transformation de l'urbanisme temporaire, mais aussi des cadres d'action de l'urbanisme. Pourtant, elles ne permettent pas en soi d'expliquer les conditions et les processus par lesquelles ces transformations se sont opérées, et elles ne permettent pas d'apprécier le niveau de légitimité atteint par l'urbanisme temporaire au sein de ces cadres d'action.

À cet égard, deux concepts repérés dans la littérature relative à l'urbanisme temporaire s'avèrent particulièrement utiles pour étudier les processus de transformation des cadres d'action de l'urbanisme ainsi que la légitimité associée au changement. Il s'agit de l'« innovation », que plusieurs auteurs associent à l'urbanisme temporaire (Ananian et Parent-Frenette, 2021; Bertoni et Leurent, 2017; Colomb, 2012; Lydon et Garcia, 2015; Miron *et al.*, 2022c; Orduña-Giró et Jacquot, 2014; Pagano, 2013; Pradel, 2010; Silva, 2016; Stevens, 2018; etc.), et de l'« institutionnalisation », qui, selon la littérature, est un processus qui touche l'urbanisme temporaire et dont l'existence ne semble plus à démontrer aujourd'hui (Douay et Prévot, 2016; IAU-IdF, 2018b; Madanipour, 2018; Mould, 2014; Pinard et Vivant, 2017; etc.). Il existe des liens forts entre ces deux concepts, lesquels peuvent être définis avec beaucoup de richesse et de nuance en recourant aux théories de l'innovation et aux théories institutionnelles et des organisations. Pourtant, force est de constater que très peu de références portant sur l'urbanisme temporaire offre une définition vraiment claire et satisfaisante de ce que sont, au juste, l'innovation et l'institutionnalisation, et qu'aucune ne mobilise ce cadre conceptuel pour parler de transformation institutionnelle et de légitimité.

Le champ de l'institutionnalisme (Dacin *et al.*, 2002; Hall et Taylor, 1996; Hardy et Maguire, 2017; Lawrence *et al.*, 2001; Scott, 1995; Wooten et Hoffman, 2017; Zucker, 1987) offre des perspectives pertinentes pour aborder le fait urbain en complément avec les théories de la planification (Healey, 1997a, 1999, 2003; Salet, 2018; Sorensen, 2017). D'ailleurs, la lecture croisée des références portant sur l'urbanisme temporaire avec la littérature relative à l'institutionnalisme permet de repérer certains concepts associés à ce dernier champ d'études. Par exemple, des auteurs qui parlent d'urbanisme temporaire ont abordé les trajectoires d'institutionnalisation (Ginez, 2018), ainsi que l'évolution des pratiques d'aménagement urbain (Baillargeon et Diaz, 2020; Douay et Prévot, 2016; Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023) et de fabrique de la ville (Bonet d'Oléon, 2021). Il est brièvement question de l'institutionnalisation des discours sur l'urbanisme temporaire en tant que construit culturel (Ferreri, 2021). L'article de Silva (2016) s'est en plus intéressé à la légitimité des pratiques d'urbanisme tactique ainsi qu'aux changements de comportements des acteurs. Quoiqu'il en soit, ces différentes perspectives demeurent relativement peu développées, se contentant de mobiliser ce vocabulaire sans concevoir un cadre conceptuel appuyé par une revue de littérature inscrite dans le champ des théories institutionnelles et des organisations.

Conséquemment, ce premier chapitre de la thèse propose de composer un tel cadre conceptuel, lequel apparaît à ce jour généralement inédit pour traiter de l'urbanisme temporaire, comme en témoigne l'analyse bibliométrique de la littérature présentée au début de ce chapitre. Nous poursuivrons en présentant une définition approfondie des concepts que sont l'innovation et l'institutionnalisation. Ce cadrage est constitué avec pour but de construire une grille de lecture permettant d'analyser l'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire, en tant que processus et résultat de l'innovation (DiMaggio, 1988; Wooten et Hoffman, 2017). La seconde partie de ce chapitre mobilise dès lors cette grille pour proposer une lecture critique de la littérature portant sur l'urbanisme temporaire, avec pour but d'y saisir ce qu'on y dit déjà sur les facteurs et conditions qui ont agi comme leviers ou comme contraintes relativement à la trajectoire d'émergence, diffusion et adoption progressive de l'urbanisme temporaire au sein des cadres institutionnels de l'urbanisme. Ce travail vise alors à approfondir la compréhension de l'innovation appliquée à la planification urbaine et à l'urbanisme. Il vise aussi à consolider la contribution qui découle d'une analyse au prisme des théories de l'innovation et des théories institutionnelles et organisationnelles, et ce, afin de formuler des perspectives d'analyse originale à approfondir dans le volet empirique la thèse.

### 1.1 Urbanisme temporaire, innovation et institutionnalisation : une brève analyse bibliométrique

La revue de littérature relative à l'urbanisme temporaire a été effectuée en plusieurs temps, entre 2017 et 2024, afin de se familiariser avec le concept, d'approfondir certaines thématiques et de se tenir au courant des avancées. Les bases de données Sofia de l'UQAM et Scopus d'Elsevier ont été consultées de manière ponctuelle en utilisant des mots clés en anglais et en français, dont « urbanisme temporaire / *temporary urbanisme* », « urbanisme tactique / *tactical urbanism* » et « urbanisme transitoire / *transitory urbanism* », pour y trouver les références d'intérêt. De plus, la bibliographie des références lues a été épluchée afin d'identifier d'autres textes pertinents. Des centaines de références existent qui abordent, de près ou de loin, l'urbanisme temporaire. Une sélection minutieuse a conséquemment dû être faite afin de retenir les textes jugés les plus pertinents en lien au sujet de la thèse. Ce travail a permis de constituer un corpus de 110 références scientifiques datées de 2001 à 2024, consistant en articles, chapitres, ouvrages et thèses en anglais et en français qui portent sur la notion d'urbanisme temporaire.

Ces références sont cadrées sur une variété de disciplines à partir desquelles l'urbanisme temporaire est analysé et discuté (tableau 1.1). La majorité des références sont cadrées en urbanisme (20,9%; n=23), en planification urbaine (20,0%; n=22), en environnement (12,7%; n=14) ou en design urbain (10,9%; n=12). Le tiers restant (35,5%; n=39) abordent l'urbanisme temporaire à partir de la géographie, des politiques publiques, de l'économie urbaine, de la santé urbaine, de l'architecture de paysage, de la sociologie, de l'histoire, des arts ou de l'événementiel.

Les auteurs qui ont étudié l'urbanisme temporaire et qui ont publié en français ou en anglais (tableau 1.2) sont principalement basés aux États-Unis (20,9%; n=23), en France (19,1%; n=21), au Canada (10,9%; n=12) et au Royaume-Uni (10,9%; n=12), ce qui indique l'intérêt marqué pour ce sujet en Amérique du Nord et en Europe. Une plus petite proportion d'auteurs a publié en Australie (5,5%; n=6) ou en Italie (4,5%; n=5). Des références clés ont aussi été trouvées pour des auteurs qui proviennent, par exemple, d'Indonésie, de Nouvelle-Zélande, d'Espagne, de Pologne et d'Allemagne, ce qui confirme la diffusion de cette forme d'urbanisme.

Plus spécifiquement en lien au concept d'innovation, l'analyse bibliométrique a permis de montrer (tableau 1.3) que plus du tiers des 110 références retenues (38,2%; n=42) décrivent l'urbanisme temporaire en tant qu'innovation, en citant différentes contributions et apports de cette pratique d'urbanisme. Or, très peu de textes (3,6%; n=4) formulent une définition substantielle qui permet



Tableau 1.1 Bibliométrie des références relatives à l'urbanisme temporaire : champs disciplinaires de la référence

| CHAMP DISCIPLINAIRE     | n          | %             |
|-------------------------|------------|---------------|
| Planification urbaine   | 23         | 20,9%         |
| Urbanisme               | 22         | 20,0%         |
| Environnement           | 14         | 12,7%         |
| Design urbain           | 12         | 10,9%         |
| Géographie              | 9          | 8,2%          |
| Politiques publiques    | 9          | 8,2%          |
| Économie urbaine        | 5          | 4,5%          |
| Santé urbaine           | 5          | 4,5%          |
| Architecture de paysage | 4          | 3,6%          |
| Sociologie              | 3          | 2,7%          |
| Histoire                | 2          | 1,8%          |
| Arts                    | 1          | 0,9%          |
| Événementiel            | 1          | 0,9%          |
| <b>Total</b>            | <b>110</b> | <b>100,0%</b> |

Tableau 1.2 Bibliométrie des références relatives à l'urbanisme temporaire : pays du premier auteur

| PAYS DU PREMIER AUTEUR | n          | %             |
|------------------------|------------|---------------|
| États-Unis             | 23         | 20,9%         |
| France                 | 21         | 19,1%         |
| Canada                 | 12         | 10,9%         |
| Royaume-Uni            | 12         | 10,9%         |
| Australie              | 6          | 5,5%          |
| Italie                 | 5          | 4,5%          |
| Indonésie              | 4          | 3,6%          |
| Nouvelle-Zélande       | 4          | 3,6%          |
| Espagne                | 3          | 2,7%          |
| Pologne                | 3          | 2,7%          |
| Allemagne              | 2          | 1,8%          |
| Belgique               | 2          | 1,8%          |
| Danemark               | 2          | 1,8%          |
| Norvège                | 2          | 1,8%          |
| Autriche               | 1          | 0,9%          |
| Chine                  | 1          | 0,9%          |
| Égypte                 | 1          | 0,9%          |
| Grèce                  | 1          | 0,9%          |
| Hong Kong              | 1          | 0,9%          |
| Inde                   | 1          | 0,9%          |
| Pays-Bas               | 1          | 0,9%          |
| Suède                  | 1          | 0,9%          |
| Suisse                 | 1          | 0,9%          |
| <b>Total</b>           | <b>110</b> | <b>100,0%</b> |

d'expliquer ce qu'est l'innovation (Colomb, 2012; Lydon et Garcia, 2015; Miron *et al.*, 2022c; Pagano, 2013). Néanmoins, davantage d'auteurs soutiennent une réflexion qui a trait au rapport entre l'innovation et la transformation des pratiques ou des cadres d'action (15,5%; n=17). Seulement cinq (5) références sur 110 (4,5%) établissent cependant un lien clair entre l'innovation et le processus d'institutionnalisation (Ginez, 2018; Lydon et Garcia, 2015; Pagano, 2013; Pradel, 2010; Silva, 2016). À

L'analyse des mêmes 110 références scientifiques a par ailleurs permis de constater (tableau 1.4) que près du tiers (32,7%; n=36) utilise le mot « institutionnalisation » ou réfère au caractère « institutionnalisé » de la pratique. Pourtant, près des deux tiers de ces références-ci (61,1% des 36; n=22) emploient ce vocable uniquement pour distinguer les pratiques marginales des pratiques formalisées. Cette signification est la plupart du temps implicite, sans distinguer clairement ce qui permet de placer une pratique dans l'une ou l'autre de ces deux catégories. Certains auteurs formulent cependant des critères. Pour Demailly et Darly (2017, p. 340), la différence entre une pratique informelle et dite institutionnalisée est que cette dernière est menée, précisément, par une organisation sans but lucratif en étant autorisée par le propriétaire privé

ou municipal de l'espace occupé. Pour d'autres auteurs, le caractère institutionnel est conféré à une pratique menée par des professionnels (Douglas, 2014; Pinard et Vivant, 2017) ou par des institutions publiques ou municipales (Colomb, 2012; Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023; Pradel, 2011), notamment selon une stratégie descendante (*top-down*) (Stevens *et al.*, 2021). D'ailleurs, le mot « institution » ou « institutionnel » se trouve également dans près de la moitié des 110 textes scientifiques analysés (44,5%; n=49), mais dans la majorité des cas (73,5% des 49; n=36), simplement en guise de synonyme d'instance ou agence gouvernementale — ce qui ne correspond pas à la définition proposée par l'institutionnalisme, comme nous l'expliquerons plus loin.

Tableau 1.3 Bibliométrie des références relatives à l'urbanisme temporaire : citations relatives à l'innovation

| RÉFÉRENCES À L'INNOVATION                                                                                          | n          | %             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------|
| Aucune référence à « innovation / <i>innovation</i> »                                                              | 58         | 52,7%         |
| Usage du mot « innovation / <i>innovation</i> », peu importe le contexte et la portée                              | 52         | 47,3%         |
| Définition du concept « innovation / <i>innovation</i> »                                                           | 4          | 3,6%          |
| Lien explicite entre urbanisme temporaire et « innovation / <i>innovation</i> »                                    | 42         | 38,2%         |
| Lien explicite entre « innovation / <i>innovation</i> » et transformation des pratiques ou cadres d'action         | 17         | 15,5%         |
| Lien explicite entre « innovation / <i>innovation</i> » et « institutionnalisation / <i>institutionalization</i> » | 5          | 4,5%          |
| <b>Total</b>                                                                                                       | <b>110</b> | <b>100,0%</b> |

Tableau 1.4 Bibliométrie des références relatives à l'urbanisme temporaire : citations relatives à l'institutionnalisation

| RÉFÉRENCES À L'INSTITUTIONNALISATION                                                                                                                      | n          | %             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------|
| Aucune référence à « institution / <i>institution</i> » ou « institutionnalisation / <i>institutionalization</i> »                                        | 42         | 38,2%         |
| Usage du mot « institution / <i>institution</i> » ou « institutionnel / <i>institutional</i> »                                                            | 49         | 44,5%         |
| Usage du mot « institutionnalisation / <i>institutionalization</i> » ou « institutionnalisé / <i>institutionalized</i> »                                  | 36         | 32,7%         |
| Usage du mot « institutionnalisme / <i>institutionalism</i> » et de concepts associés, même sans clairement les définir                                   | 7          | 6,4%          |
| Recours au mot « institution / <i>institution</i> » comme synonyme d'instance ou d'agence gouvernementale                                                 | 36         | 32,7%         |
| Recours au champ lexical seulement pour distinguer le « marginal » et le « formalisé »                                                                    | 22         | 20,0%         |
| Propos pertinent sur la transformation des pratiques, mais sans définition claire ou balisée                                                              | 41         | 37,3%         |
| Discussion de l'« institutionnalisation / <i>institutionalization</i> » comme processus de changement, diffusion ou légitimation, avec ou sans références | 11         | 10,0%         |
| <b>Total</b>                                                                                                                                              | <b>110</b> | <b>100,0%</b> |

Du reste, une part importante des références retenues (37,3%; n=41) présente un propos pertinent qui dépeint une transformation des pratiques d'urbanisme, mais cela sans présenter une définition de l'institutionnalisation qui soit clairement formulée ou balisée par des références scientifiques. Un dixième de ces références (10,0%; n=11) discute pourtant de l'institutionnalisation comme d'un processus de changement, diffusion ou légitimation (Andres, 2013; Bonet d'Oléon, 2021; Bouillant, 2015; Douay et Prévot, 2014; Ginez, 2018; Nédélec, 2017; Silva, 2016; Stevens *et al.*, 2021; Vivant, 2007; Webb, 2018), mais cela sans s'appuyer sur un cadre conceptuel associé à l'innovation ou bien aux théories institutionnelles et des organisations, tel que nous proposons de le faire ici.

## 1.2 L'institutionnalisme comme cadre conceptuel pour l'analyse des innovations en urbanisme

Alors que les concepts d'innovation et d'institutionnalisation sont très présents dans la littérature qui porte sur l'urbanisme temporaire, nous y avons relevé un vide conceptuel qui ne tire pas pleinement profit de la richesse de leur définition et des champs qui les étudient. Dans cette section, nous tâchons de mieux comprendre ce qu'est une innovation, mais surtout comment elle intervient pour opérer diverses transformations d'ordre institutionnel. À cet égard, le concept d'institution sera ici abordé du point de vue des théories institutionnelles et des organisations afin d'élargir la définition couramment utilisée dans le domaine de l'urbanisme; nous verrons que l'institution est un concept utile pour parler des cadres d'action de l'urbanisme et de leur transformation. L'institutionnalisation renvoie ainsi au processus de changement, mais aussi à la légitimité que nous avons identifiés en introduction et en début de chapitre en tant que problématiques à explorer. Dès lors, dans cette section, le cadre conceptuel fondé sur l'institutionnalisme mènera à la constitution d'une grille d'analyse permettant d'étudier l'urbanisme temporaire en tant qu'innovation suivant une trajectoire d'institutionnalisation, et donc de transformation, influencée par de nombreux facteurs.

### 1.2.1 Innovation : un processus contextualisé et incrémental orienté sur le changement

L'innovation est un concept qui gagne en popularité depuis le début des années 2000 (Durand Folco, 2019), mais, étant en soi ambigu (Alter, 2002), il mérite qu'on s'y attarde afin de clarifier de quoi il s'agit. En effet, selon l'index Scopus, en date de décembre 2024, le mot « innovation » se trouvait dans le titre, le résumé ou les mots clés de plus de 650 000 documents recensés, en suivant une montée fulgurante depuis les années 1970 pour dépasser le cap des 5 000 publications par année à partir de 2001. En resserrant l'analyse autour des références qui parle d'« innovation » et d'urbain (*urban*), on trouvait encore 20 406 documents, dont plus de 1 000 par année depuis 2018 et plus de 2 000 par année depuis 2023. Aussi, les médias, les politiciens, les acteurs du développement économique, les entrepreneurs et le grand public mobilisent souvent ce mot, mais il n'est pas toujours certain de quoi il est question.

En tout premier lieu, il convient de dire que l'innovation peut toucher différents domaines : par exemple, on peut parler d'innovation technologique ou d'ordre économique (Castells, 1998; Moulaert, 2009), d'innovation sociale (Durand Folco, 2019; Grimm *et al.*, 2013; Weerakoon *et al.*, 2016), d'innovation territoriale (Fontan *et al.*, 2005d; Hillier *et al.*, 2004; Tremblay *et al.*, 2015l) ou d'innovation urbaine (Evans *et al.*, 2021), selon la nature et la portée des changements qu'elle vise à apporter — notons que nous éviterons ici de catégoriser d'emblée l'urbanisme temporaire et parlerons d'innovation en général. En

second lieu, il faut comprendre que — comme annoncé dans l'introduction, et comme l'expliquait déjà l'économiste Joseph A. Schumpeter il y a près de 100 ans (Alter, 2010; Fontan *et al.*, 2005a; Jürgen et Christoph, 2023) — l'innovation diffère de l'invention. D'une part, parce qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une nouveauté complète, mais plutôt d'une solution qui est nouvelle par rapport à un contexte particulier (Keeley *et al.*, 2013). D'autre part, elle se distingue de l'invention parce que l'innovation est plus qu'une simple idée : elle correspond également au processus par lequel elle est introduite et se diffuse pour tenter de réaliser un changement particulier (Alter, 2010). Il est donc question d'un processus dynamique qui permet d'envisager de nouvelles façons de penser, de faire et d'organiser les choses (van den Bosch et Rotmans, 2008).

Par définition, l'innovation se caractérise par la recherche constante d'améliorations de l'existant, en réponse à des problèmes complexes. Concrètement, elle correspond à une alternative par rapport aux pratiques du système dominant (Alter, 2002, 2007, 2010; Lam *et al.*, 2020; Savini et Bertolini, 2019; Westley *et al.*, 2014). En transgressant les normes établies, elle se base sur un principe d'évolution (Lin et Chen, 2016) pour émerger, se diffuser et être adoptée en produisant une transformation des perceptions, des capacités d'action ou de la structure sociale (Alter, 2010; Grégoire, 2016; RQIS, 2011). Ainsi, en s'implantant dans un contexte donné, l'innovation peut susciter des changements rapides et radicaux par rapport à la situation initiale. Toutefois, elle s'intègre plus souvent de manière incrémentale (Nieminen, 2019) en s'ajustant et en s'ancrant progressivement.

La particularité de l'innovation est d'être généralement appliquée à travers une approche d'expérimentation, c'est-à-dire une approche contextualisée qui vise à opérer un changement progressif, mais délibéré (Evans *et al.*, 2021; Savini et Bertolini, 2019; Westley et Antadze, 2010; Westley *et al.*, 2014). L'expérimentation d'une innovation est possible lorsque les acteurs qui la portent reconnaissent l'existence d'un problème et qu'ils décident d'intervenir pour réaliser un changement (Evans *et al.*, 2021; Savini et Bertolini, 2019). Il s'agit toutefois d'un processus non linéaire qui vise l'apprentissage en ce qui a trait aux solutions concrètes, mais aussi aux processus qui permettent de repousser les limites pour mettre en œuvre des alternatives (Alter, 2010; Evans *et al.*, 2021; van den Bosch et Rotmans, 2008; Westley *et al.*, 2014). Or, l'approche d'expérimentation de l'innovation est particulièrement utile face à un problème complexe dont la solution n'est pas encore connue, de sorte qu'un certain « bricolage » est requis pour réaliser des avancées (Garud et Karnøe, 2003). L'innovation permet alors d'embrasser l'incertitude (Alter, 2007) plutôt que de chercher à contrôler l'évolution des choses, en explorant différents processus et

résultats possibles (Christensen, 1985; Karvonen et Van Heur, 2014). L'approche d'expérimentation s'avère ainsi favorable à l'émergence d'opportunités et de solutions inattendues, mais aussi à la démonstration de la valeur de l'innovation proposée (Evans *et al.*, 2021). En suscitant l'adhésion graduelle des individus et des groupes (Alter, 2010; Rogers, 2003), une telle approche paraît particulièrement utile face à la complexité du fait urbain, car elle permet de réduire les tensions entre les acteurs qui n'ont pas les mêmes valeurs ni les mêmes conceptions du problème (Stroh, 2015). Plutôt que d'imposer d'avance la solution, elle permet aux acteurs de se poser dans une logique de transition vers des choix plus durables et viables (Kaplan, 1995) à la faveur d'un cycle d'innovation incrémental continu (Nieminen, 2019).

Cependant, toutes les innovations proposées et expérimentées ne sont pas adoptées (Westley *et al.*, 2014), ce qui explique pourquoi il est particulièrement important de s'intéresser au processus d'innovation, et non pas qu'à l'idée de départ (Alter, 2007, 2010). Selon la typologie des trajectoires d'innovation de Savini et Bertolini (2019), les innovations suivent un processus « évolutionniste » au fil duquel plusieurs « meurent » ou sont marginalisées, de sorte que seulement quelques-unes sont assimilées et réussissent à opérer la transformation visée. Or, pour tenter d'engendrer des changements en ayant un impact significatif et profond, l'innovation s'appuie sur une variété de stratégies et de mécanismes spécifiques qui lui permettent d'être « mise à l'échelle » (Riddell et Moore, 2015; van den Bosch et Rotmans, 2008; Westley *et al.*, 2014) ou d'être « amplifiée » (Lam *et al.*, 2020). Les auteurs nomment et définissent différents processus à cet égard, mais en somme, la mise à l'échelle de l'innovation réfère à trois processus différents et qui peuvent être complémentaires et concomitants. Premièrement, l'innovation peut être déployée à une échelle plus large (*scale out*), c'est-à-dire en se répliquant, en rejoignant d'autres publics et en couvrant d'autres territoires, ce qui lui permet de se stabiliser et d'accélérer les transformations proposées. Deuxièmement, l'innovation peut être portée à une échelle plus élevée (*scale up*) qui lui permet de gravir les échelons institutionnels pour changer les lois et les politiques en place et qui régissent les manières de faire. Troisièmement, l'innovation peut s'enraciner à une échelle plus profonde (*scale deep*), grâce à quoi elle parvient à transformer les valeurs culturelles, les relations de pouvoir et les manières de penser au sein du groupe ou de la société qui l'adopte.

Dans tous les cas, le déploiement et l'adoption de l'innovation exigent qu'elle gagne en influence et en stabilité, et donc en légitimité (Evans *et al.*, 2021; Karvonen et Van Heur, 2014; Savini et Bertolini, 2019; van den Bosch et Rotmans, 2008). Or, puisque l'innovation enchâsse l'idée initiale, le processus de diffusion et le résultat obtenu, Eneqvist *et al.* (2022) expliquent que pour qu'elle soit adoptée, chacune de

ces dimensions doit être jugée légitime par les membres du groupe ou de la société concernée; la pertinence de la solution ainsi que le caractère démocratique du processus de mise en œuvre constitueraient notamment des aspects déterminants du succès de la démarche d'expérimentation de l'innovation, à la faveur des transformations qu'elle sous-tend.

### 1.2.2 Institutionnalisation : un processus de légitimation de l'innovation

Le concept d'institutionnalisation se définit de deux manières : à la fois comme un *résultat* qui concerne la légitimité atteinte au sein d'une institution et comme un *processus* par lequel une innovation est progressivement intégrée à celle-ci (Dacin *et al.*, 2002; DiMaggio, 1988; Wooten et Hoffman, 2017). Le concept d'institution comporte également deux définitions. Dans le langage courant et dans le domaine de l'urbanisme, l'institution est communément employée comme synonyme d'organisation pour parler d'une agence gouvernementale, d'une municipalité ou d'un établissement universitaire, par exemple. Cependant, le champ de l'institutionnalisme, associé aux théories institutionnelles et des organisations, rejette cette signification (Sorensen, 2017) et définit plutôt l'institution comme un ensemble d'arrangements — règles, normes, principes, idées, conventions, routines, rituels, pratiques, technologies et mécanismes de gouvernance — formellement ou informellement partagés, qui se sont développés dans une organisation ou une société donnée, et qui y guident l'action (Deephhouse *et al.*, 2017; Healey, 2003; Lawrence *et al.*, 2001; Sorensen, 2017; Wooten et Hoffman, 2017). En ce sens, puisque l'urbanisme se définit comme un champ d'action collective qui mobilise un ensemble de règles, de principes, de conceptions et de pratiques pour accompagner la transformation et l'organisation des établissements humains (Lacaze, 2000; Merlin et Choay, 2015), on peut dire qu'il constitue en soi une institution; ou, dit autrement pour éviter toute ambiguïté, l'urbanisme constitue un cadre d'action institutionnel.

Concrètement, l'institution permet de structurer les comportements des individus et des groupes à partir de ce qui est considéré comme stratégique, viable ou socialement acceptable (Hall et Taylor, 1996; Hardy et Maguire, 2017; Sorensen, 2017; Wooten et Hoffman, 2017). Fortement associée à la notion de culture (Hardy et Maguire, 2017; Sorensen, 2017), l'institution infuse de sens et de légitimité les comportements et les situations particulières (Dacin *et al.*, 2002; Hall et Taylor, 1996; Sorensen, 2017; Zucker, 1987). L'institution et son ensemble d'arrangements institutionnels offrent ainsi des modèles d'action et des critères qui permettent aux acteurs de déterminer les actions appropriées selon le contexte (Hall et Taylor, 1996). Ils servent à identifier les intérêts qui sont raisonnables et appropriés, et les moyens légitimes qui peuvent être employés pour les atteindre (Scott, 1995). En somme, l'institution facilite la prise de décision

dans un monde complexe et y réduit l'incertitude (Hall et Taylor, 1996) en proposant une sélection de processus et de solutions qui sont fondés sur des codes partagés (Sorensen, 2017) et sur des valeurs communes (Zucker, 1987).

Puisque les institutions sont des constructions sociales, les théories institutionnelles et organisationnelles se sont beaucoup intéressées à la manière dont les institutions se façonnent et se transforment dans le temps, notamment à travers les innovations (Hall et Taylor, 1996; Hardy et Maguire, 2017; Sorensen, 2017; Wooten et Hoffman, 2017). Pourtant, jusque dans les années 1980, les chercheurs traitaient surtout de la stabilité et des mécanismes œuvrant à l'homogénéisation, au mimétisme et à la conformité, et non du processus de changement (Dacin *et al.*, 2002; Leca *et al.*, 2009; Wooten et Hoffman, 2017). En observant la tendance des organisations à s'uniformiser, la notion d'« isomorphisme institutionnel » avait été mise de l'avant pour étudier la reproduction des arrangements jugés légitimes puisque conformes aux modèles et conventions partagés (DiMaggio et Powell, 1983; Sorensen, 2017; Zucker, 1987). Pourtant, même les régimes et les organisations les plus stables se transforment au fil du temps, au gré des interventions délibérées menées par les acteurs institutionnels (Healey, 2003; Leca *et al.*, 2009) ou en réponse à des processus complexes qui ne sont pas complètement contrôlés (Zucker, 1987). De la sorte, l'institution devrait être comprise non pas comme un cadre stable et où le changement fait figure d'exception, mais comme un environnement dynamique dont les paramètres et les arrangements sont mutables et toujours susceptibles d'être remplacés. Face à l'incertitude du monde (Christensen, 1985), les organisations et les individus sont souvent amenés à redéfinir les valeurs, les objectifs et les moyens qu'ils considèrent comme légitimes (Zucker, 1977, 1987), en s'appuyant sur des considérations fonctionnelles, morales et symboliques qui servent à justifier le maintien des arrangements institutionnels en place ou à enclencher un processus de changement (Deephouse *et al.*, 2017; Oliver, 1992; Wooten et Hoffman, 2017).

À cet égard, il faut comprendre que la légitimité — qui est d'ailleurs un concept cher à la planification urbaine — ne constitue pas un état permanent, mais plutôt un processus dont les critères sont sans cesse renégociés, débattus et contestés par les organisations et les acteurs (Deephouse *et al.*, 2017). Ainsi, la légitimité est un attribut important pour la survie de l'institution; mais elle peut aussi être perdue en entraînant la remise en question des arrangements institutionnels et des organisations, même de ceux qui semblent acquis. L'institution n'est donc pas immuable et, pour maintenir sa légitimité générale, les arrangements institutionnels qui y sont considérés comme légitimés peuvent être délégitimés (Lawrence *et al.*, 2001; Zucker, 1977) et remplacés lorsque jugés désuets (Lawrence *et al.*, 2001; Zeitz *et al.*, 1999).

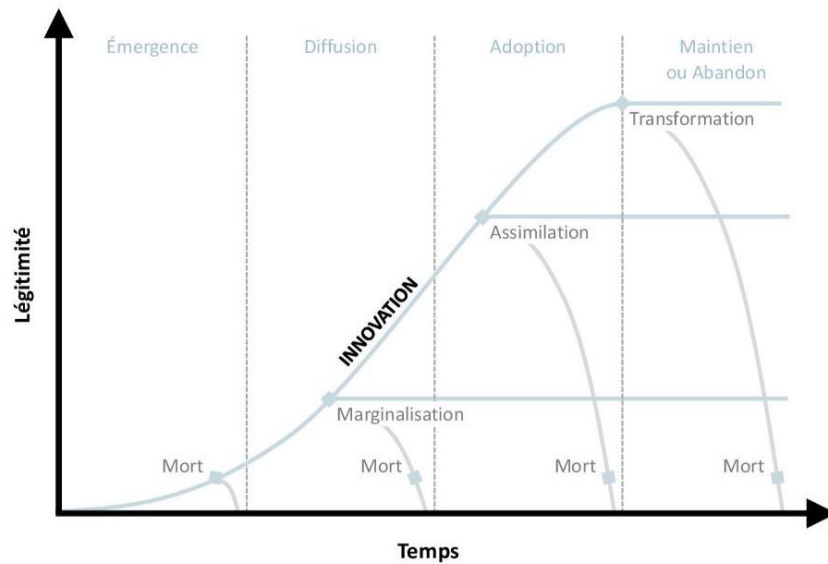


Figure 1.1 Trajectoire d'institutionnalisation de l'innovation (publiée dans Perras et Ananian (2024); basée sur Lawrence et al. (2001) et Savini et Bertolini (2019))

Ceci incite à s'intéresser à la trajectoire d'institutionnalisation de l'innovation (figure 1.1), qui réfère globalement à l'émergence d'une innovation et à sa diffusion de plus en plus large, menant peu à peu à sa légitimation et à son adoption par une organisation ou par la société. Selon Zucker (1987), l'institutionnalisation est un processus temporellement circonscrit qui implique des phases d'acceptation partielle, d'acceptation élargie puis de saturation ou de légitimation complète; où une règle, pratique ou autre se combine au régime dominant en devenant dès lors institutionnalisée (Lawrence *et al.*, 2001). Pourtant, la trajectoire d'émergence et de diffusion d'une innovation ne mène pas nécessairement à son adoption, puisqu'à tout moment au cours du processus, l'innovation peut être rejetée, marginalisée ou assimilée par le régime dominant (Savini et Bertolini, 2019). D'ailleurs, il serait faux de penser que l'adoption élargie ou complète d'une innovation assure nécessairement son état institutionnalisé : toute adoptée soit-elle, elle demeure toujours sujette à une désinstitutionnalisation éventuelle (Lawrence *et al.*, 2001; Zeitz *et al.*, 1999) au même titre que les autres arrangements institutionnels qui la précèdent (Zucker, 1977). Conséquemment, l'étude de l'institutionnalisation implique de s'intéresser à la période temporelle — plus ou moins courte ou longue — au cours de laquelle un arrangement ou une innovation devient institutionnalisé et demeure institutionnalisé, c'est-à-dire l'intervalle entre l'émergence d'une innovation et le moment où les pratiques antérieures sont transformées ou désinstitutionnalisées, ou bien où l'innovation est elle-même abandonnée (Lawrence *et al.*, 2001).



### 1.2.3 Phases et facteurs de la trajectoire d'institutionnalisation de l'innovation : une grille d'analyse

L'étude de la trajectoire d'institutionnalisation de l'innovation consiste à identifier et comprendre ce qui fait en sorte qu'une innovation devient plus ou moins légitime au sein de l'institution, et ce qui suscite ou entrave le processus de changement (Dacin *et al.*, 2002; DiMaggio, 1988). Chaque trajectoire est unique, car le rythme, la vitesse, la stabilité (Lawrence *et al.*, 2001) et le niveau de légitimité atteint par l'innovation peuvent varier selon le contexte, le pays et les organisations concernés (Kostova *et Roth*, 2002). Le processus d'institutionnalisation dépend notamment du contexte initial et de la conjoncture (Hall *et Taylor*, 1996), ainsi que d'un ensemble de considérations morales et symboliques qui dépassent souvent le poids des considérations techniques et rationnelles (Hall *et Taylor*, 1996; Sorensen, 2017; Wooten *et Hoffman*, 2017). Le tableau 1.5 présente une synthèse des phases et des différents facteurs qui influencent la trajectoire d'institutionnalisation de l'innovation; les facteurs n'y sont pas listés par ordre chronologique ou d'importance, mais selon l'ordre dans lequel ils sont abordés dans les prochains paragraphes. Ce tableau constitue une grille qui sera, plus tard, utile pour analyser la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire.

Tableau 1.5 Grille d'analyse de la trajectoire d'institutionnalisation de l'innovation : phases et facteurs d'influence

| PHASE D'ÉMERGENCE<br>  PRESSIONS DE CHANGEMENT                           | PHASE DE DIFFUSION<br>  LEVIERS ET CONTRAINTES AU CHANGEMENT                                 | PHASE D'ADOPTION<br>  MAINTIEN OU REJET DE L'INNOVATION                                      |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contexte d'émergence<br>  Nouvelles conditions particulières             | Sources d'inspiration<br>  Interventions pionnières                                          | Changements élargis ( <i>scale out</i> )<br>  Accélération et reproduction de l'innovation   |
| Défaillances<br>  Des institutions et arrangements en place              | Résistance et ouverture au changement<br>  Dépendance au sentier<br>  Stratégies discursives | Changements d'encadrement ( <i>scale up</i> )<br>  Lois, normes et modèles d'action          |
| Jonctions critiques<br>  Crise et incertitudes                           | Échange d'informations<br>  Médias, réseaux sociaux et événements                            | Changements profonds ( <i>scale deep</i> )<br>  Conceptions, valeurs et relations de pouvoir |
| Évolution radicale ou incrémentale<br>  Conceptions et valeurs partagées | Influence et agentivité<br>  Acteurs, entrepreneurs et organisations                         | Adaptations locales<br>  Hybridation des innovations avec l'existant                         |
| Nouveaux intérêts<br>  Introduction de nouveaux acteurs et groupes       | Crédibilité et compétences<br>  Experts et professionnels                                    | Désinstitutionnalisation<br>  de l'innovation ou de l'existant                               |

Concernant la **phase d'émergence**, l'innovation peut survenir lorsque les conditions ont changé dans l'institution ou que certaines pressions sont appliquées sur les arrangements en place. Selon Oliver (1992), la stabilité de l'institution est confrontée à trois types de pressions : les pressions fonctionnelles qui peuvent mettre en lumière un problème de performance et révéler des alternatives — d'ordre technologique, social ou de gouvernance, par exemple; les pressions politiques qui peuvent se lier à des crises internes et à des changements dans les valeurs et la distribution des pouvoirs et des ressources; puis les pressions sociales qui ont trait à la fragmentation des intérêts, à l'existence de croyances et pratiques hétérogènes et à des changements en termes d'attentes sociales. Ainsi, l'émergence des innovation et le processus de changement institutionnel peuvent être accélérés par les jonctions critiques (*critical*

*junctures*) qui exposent les défaillances des structures de l'institution et leur manque à répondre adéquatement aux problèmes rencontrés (Hall et Taylor, 1996; Sorensen, 2017). Les périodes de crises ou d'incertitude, les chocs, les menaces et les catastrophes sont des événements qui peuvent perturber les construits sociaux, en formant une « fissure dans la structure » et une « fenêtre d'opportunité » (Healey, 1997a; 2003, p. 117) qui permet l'introduction de nouvelles idées (Leca *et al.*, 2009). Ces perturbations sont particulièrement porteuses d'une « destruction créative » (Schumpeter, 2006) propice à l'innovation (Hardy et Maguire, 2017; Harvey, 1985; Wooten et Hoffman, 2017). Cependant, les changements ne s'opèrent pas nécessairement d'une manière rapide ou abrupte, car les institutions évoluent continuellement, tranquillement et de manière presque imperceptible (Dacin *et al.*, 2002), en fonction de l'introduction de nouvelles idées portées par des acteurs et des intérêts émergents (Leca *et al.*, 2009). L'évolution institutionnelle est donc mue par des processus cognitifs, culturels et normatifs qui s'opèrent dans le temps plus long (Healey, 1997a; Lawrence *et al.*, 2001; Leca *et al.*, 2009; Sorensen, 2017). Selon Thelen (2004), la plus grande part des changements institutionnels s'opère hors des jonctions critiques, de façon incrémentale mais néanmoins transformative par rapport aux cadres culturels élargis. Ceci renvoie dès lors au caractère incrémental de l'innovation (Nieminen, 2019) et à la nature intrinsèquement cyclique des institutions et de leur changement (Dacin *et al.*, 2002; Deephouse *et al.*, 2017; Kostova et Roth, 2002).

La **phase de diffusion** est quant à elle affectée par une variété de leviers et de contraintes au changement, qui favorisent ou entravent la légitimation de l'innovation au sein de l'institution. Un premier facteur concerne la performance des interventions pionnières, qui sont considérées comme étant plus ou moins exemplaires et réussies, si bien qu'elles contribuent à démontrer ou à réfuter la valeur de l'innovation proposée (Alter, 2010; Evans *et al.*, 2021; van den Bosch et Rotmans, 2008; Westley *et al.*, 2014). La diffusion progressive de l'innovation s'effectue également selon le degré d'ouverture ou de résistances des acteurs qui adhèrent ou résistent au changement (Alter, 2010; Rogers, 2003; Wooten et Hoffman, 2017; Zucker, 1987). La résistance des acteurs peut notamment être renforcée par leur volonté de se conformer aux cadres institutionnels en place, par leurs attentes culturelles et par leur perception du système de valeurs de référence (DiMaggio et Powell, 1983; Scott, 1995). En outre, la résistance au changement peut être accrue par l'interdépendance entre les arrangements au sein de la « matrice institutionnelle » (North, 1990), c'est-à-dire par leur entrelacement avec d'autres valeurs, règles et procédures; où toute innovation causerait une cascade de changements vastes et complexes (Zucker, 1987). En plus, l'ancienneté des arrangements en place peut les rendre tenues pour acquis et

apparemment incontestables (Deephouse *et al.*, 2017; Wooten et Hoffman, 2017; Zucker, 1987). Ce phénomène de résistance fait écho à la dépendance au sentier (*path dependence*) (Mahoney et Schensul, 2006) qui ne signifie pas que les institutions soient figées, mais plutôt que le processus de changement est affecté par le contexte historique et par les décisions prises dans le passé, qui autorisent ou entravent dès lors certaines possibilités de changement (Pierson, 2004; Sorensen, 2017).

De « nouveaux sentiers » (Hall et Taylor, 1996, p. 942) peuvent pourtant être empruntés, en s'appuyant sur divers arguments et stratégies déployés par les acteurs pour promouvoir le changement. D'après la littérature, les entrepreneurs institutionnels (DiMaggio, 1988) jouent un rôle important, à titre d'acteurs réflexifs ayant accès aux ressources — compétences individuelles, connaissances, capital économique, réseaux, etc. — qui sont nécessaires pour déployer leur agentivité et, ainsi, créer des innovations et transformer les institutions (Hardy et Maguire, 2017; Leca *et al.*, 2009). Le changement pourrait donc émaner d'actions entrepreneuriales et de l'entente volontaire entre des acteurs clés de l'institution qui interviendraient pour résoudre les problèmes et diffuser la solution identifiée (Hall et Taylor, 1996; Sorensen, 2017). Or, il n'y a pas de transformation tranquille (Wooten et Hoffman, 2017), puisque tous les acteurs ne s'entendent pas nécessairement sur le besoin de changement ni sur les alternatives retenues (Hardy et Maguire, 2017). D'ailleurs, les acteurs lésés peuvent s'opposer avec force au changement, et agir pour défendre le maintien des arrangements qui les avantagent (Hall et Taylor, 1996; Leca *et al.*, 2009; Sorensen, 2017). En considérant les multiples interactions entre les acteurs, les iniquités et les conflits vécus au sein des institutions, l'innovation ne s'installe pas nécessairement de manière consensuelle (Dacin *et al.*, 2002; Lawrence *et al.*, 2001). Au contraire, la diffusion et la mise en place d'une innovation résultent d'un processus négocié et de lutte de pouvoir, où la capacité d'action dépend notamment de la formation de collaborations, coalitions, alliances et partenariats (Hall et Taylor, 1996; Healey, 2003).

Les acteurs institutionnels mobilisent diverses compétences sociales et politiques afin de lutter pour que les arrangements conservés ou les innovations déployées tiennent compte de leurs propres intérêts (Hardy et Maguire, 2017; Leca *et al.*, 2009; Sorensen, 2017). Plutôt que de forcer la stabilité ou le changement par des mécanismes coercitifs — moins efficaces puisque sous-entendant que des alternatives potentiellement attirantes existent (Zucker, 1987) —, les acteurs déploient des stratégies discursives qui font appel au dialogue, au débat et à des discours et contre-discours qui visent à attirer l'attention à la fois sur les sources de changement, sur les alternatives proposées et sur les normes et pratiques existantes à défendre ou à désinstitutionnaliser (Dacin *et al.*, 2002). Le recours au scénario

(Deephouse *et al.*, 2017) et au storytelling (Dacin *et al.*, 2002) est en ce sens un outil stratégique pour penser, promouvoir et légitimer le statu quo ou des états futurs alternatifs aux yeux des autres acteurs et de leurs publics. Ces stratégies discursives peuvent se construire par des échanges formels ou informels, à travers les média, les réseaux sociaux ou encore lors d'événements circonscrits — rencontres scientifiques, professionnelles ou politiques — où des acteurs spatialement dispersés se rassemblent afin de débattre des enjeux rencontrés ou des nouvelles conceptions dans leur domaine (Hardy et Maguire, 2017). Les échanges peuvent ainsi porter sur le renouvellement des vocabulaires, concepts, définitions et perspectives (Zucker, 1987) et sur des changements de langage (Lawrence *et al.*, 2001; Sorensen, 2017; Wooten et Hoffman, 2017), puisque le simple fait de nommer une innovation constitue une manière de lui infuser symboliquement un sens et de réfléchir à sa légitimité (Dacin *et al.*, 2002). L'objectif est alors de convaincre en construisant les stratégies discursives autour de terrains communs, pour éventuellement dépasser l'opposition et tendre vers une fusion graduelle des valeurs et intérêts des multiples acteurs et des groupes les plus fragmentés (Healey, 1997a; Leca *et al.*, 2009; Wooten et Hoffman, 2017). Pour favoriser le changement, l'argumentaire gagne ainsi à éviter de se montrer trop radical, en se présentant plutôt comme conforme avec les mythes et valeurs institutionnalisés qui ne sont pas remis en question (Dacin *et al.*, 2002; Deephouse *et al.*, 2017; Leca *et al.*, 2009). Quoi qu'il en soit, l'issue des débats dépend entre autres de l'influence, de la réputation et de la crédibilité des acteurs et organisations — incluant les élus, les experts et les associations professionnelles, par exemple — qui interviennent pour soutenir ou contester l'innovation (Deephouse *et al.*, 2017; Zucker, 1987). Elle dépend aussi des contraintes à l'action et de la force d'inertie des discours dominants (Hardy et Maguire, 2017; Healey, 2003).

La **phase d'adoption** de la trajectoire l'institutionnalisation concerne quant à elle le résultat du processus d'innovation, c'est-à-dire l'évaluation du niveau de légitimité atteint par l'innovation ainsi que les transformations concrètes qui en résultent. La légitimation plus ou moins rapide et amplifiée de l'innovation peut ainsi se traduire par des changements qui concernent la structuration institutionnelle et les divers arrangements en place, de même que ce qui est considéré comme acceptable ou concevable par les acteurs. De manière plus spécifique, la mise à l'échelle de l'innovation (Lam *et al.*, 2020; Riddell et Moore, 2015; van den Bosch et Rotmans, 2008; Westley *et al.*, 2014) peut avoir engendré des changements élargis (*scale out*) qui se traduisent par une reproduction de la solution expérimentée et par une accélération des transformations qui concernant les manières de faire, les pratiques et les processus. L'encadrement institutionnel de l'innovation (*scale up*) peut avoir donné lieu à des lois, normes, politiques, programmes et autres modèles d'action qui viennent accompagner et encourager le changement

(Lawrence *et al.*, 2001). L'innovation peut aussi avoir mené à des changements profonds (*scale deep*) qui concernent les conceptions, les valeurs et les relations de pouvoir au sein de l'institution, en agissant sur les manières de penser.

Un autre facteur à considérer relativement à l'adoption de l'innovation concerne les adaptations locales subies au fil de la trajectoire. Puisque les innovations émergent et se diffusent forcément dans un cadre institutionnel où des arrangements sont déjà en place (Wooten et Hoffman, 2017), elles sont généralement amenées à emprunter à des pratiques et modèles institutionnels préexistants (Hall et Taylor, 1996). Ainsi, les innovations sont implantées dans un contexte particulier à travers un processus d'interprétation, de traduction et d'adaptation, si bien que le changement obtenu consiste presque toujours en une « forme hybride combinant des éléments neufs et vieux construits par bricolage (Campbell, J. L., 1997) » (Dacin *et al.*, 2002, p. 50, traduction libre). Il n'est donc pas question d'une simple transmission littérale de l'innovation qui serait adoptée de manière inchangée. À la manière d'une traduction dans une autre langue, un refaçonnement contextualisé (Healey, 2003) permet une hybridation avec les significations, les codes et les modèles en place, laquelle permet d'intégrer l'innovation d'une manière qui fait sens et qui en accroît la légitimité (Hardy et Maguire, 2017; Wooten et Hoffman, 2017).

Pour terminer, l'adoption élargie de l'innovation pourrait avoir mené à des changements profonds et vastes qui occasionnent la désinstitutionnalisation de certains arrangements précédents, désormais jugés comme obsolètes ou illégitimes. Cependant, une nouvelle solution peut être adoptée en coexistant avec les pratiques et modèles antérieurs. De plus, l'innovation qui s'était diffusée, voire qui semblait presque acquise, pourrait elle-même suivre une trajectoire de désinstitutionnalisation menant à sa marginalisation et à son rejet subséquent (Lawrence *et al.*, 2001; Savini et Bertolini, 2019; Zeitz *et al.*, 1999; Zucker, 1977). Un tel abandon pourrait, par exemple, s'expliquer par une perte d'engouement face à l'inefficacité de l'innovation proposée, face à une nouvelle évolution incrémentale du cadre institutionnel ou encore face à l'émergence d'autres solutions alternatives (Deephouse *et al.*, 2017; Lawrence *et al.*, 2001; Leca *et al.*, 2009). Il faut ainsi reconnaître que l'institution n'est jamais statique, et que les tendances observées pour une innovation ne sont pas forcément révélatrices des trajectoires futures, lesquelles pourraient s'accélérer, ralentir ou bifurquer à tout moment.

En somme, l'étude de l'institutionnalisation de l'innovation exige de prendre en compte un ensemble de facteurs qui agissent sur le processus d'émergence, de diffusion et d'adoption, ainsi que sur le résultat en

termes de légitimité et de changements institutionnels. À cet égard, il importe de comprendre les conditions particulières dans lesquels survient le changement (Healey, 1997a, 2003), en considérant à la fois les microprocessus qui permettent à une pratique de se maintenir dans le temps et de s'ancrer localement (Zeitl et al., 1999) et les processus de développement et d'évolution plus larges et à plus long terme avec lesquels les changements plus petits coexistent (Sorensen, 2017). Il faut également porter attention aux stratégies planifiées par les acteurs et aux conséquences involontaires, voire indésirables qui découlent du processus d'innovation (Leca et al., 2009). Face à la volatilité des institutions et des innovations (Lawrence et al., 2001), il importe par ailleurs d'identifier les conditions et les mécanismes qui mènent à la légitimation d'une innovation, autant que ceux qui mènent au rejet, à l'affaiblissement et la disparition des innovations ou des arrangements institutionnels préexistants.

### 1.3 Institutionnalisation de l'urbanisme temporaire : une revue de la littérature

Comme annoncé précédemment, l'urbanisme temporaire est identifié par bon nombre d'auteurs en tant qu'innovation aujourd'hui en cours d'institutionnalisation (voir section 1.1). Or, selon la revue de la littérature, l'urbanisme temporaire semble bien être une innovation d'urbanisme qui appelle à la transformation d'une variété de pratiques, de règles et de normes plus ou moins routinisées ou malléables. Il se lie ainsi à diverses stratégies qui visent à en favoriser la diffusion et la mise en œuvre. Il suit aussi un processus d'émergence, de diffusion et d'adoption, interagissant avec plusieurs facteurs qui en influencent la trajectoire. Notamment, cette innovation d'urbanisme est née en réaction à des défaillances et divers contextes de crises, ainsi que face à une transformation progressive des conceptions en matière de gouvernance et de priorités d'aménagement, par exemple. Elle s'est également reproduite dans plusieurs villes du monde, en se propageant à l'aide de divers leviers et en se laissant marquer par les différents contextes locaux, plus ou moins propices à l'adoption et à la réinterprétation des pratiques.

La présente section décrit ainsi la trajectoire d'institutionnalisation et les différents facteurs qui ont trait à l'émergence, la diffusion et la légitimation de l'urbanisme temporaire, en puisant ces informations à partir d'une revue exploratoire de la littérature scientifique. Ce travail illustre les grandes lignes de cette trajectoire et permet de confirmer l'association conceptuelle entre « urbanisme temporaire » et « innovation ». Il permet aussi de repérer quelques perspectives qui mériteraient d'être étudiées pour approfondir les connaissances, notamment à partir de l'étude de cas particuliers qui tous diffèrent de par leur contexte, leurs stratégies et leurs dynamiques d'acteurs (Healey, 2003; Sorensen, 2017). Après avoir exploré chacune des dimensions d'analyse de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme

temporaire dans le monde, la section de synthèse reprend les principaux éléments et constitue un tableau des facteurs qui influencent cette trajectoire (tableau 1.6, à la section 1.3.4); le tout afin d'ouvrir vers des pistes de recherche à saisir pour la suite de la thèse doctorale.

### 1.3.1 Contexte d'émergence de l'urbanisme temporaire : pressions de changement

L'urbanisme temporaire est une innovation qui se profile au début des années 2000 et qui — en soi désignée sous diverses appellations — embrasse une vaste gamme d'interventions urbanistiques, de natures et de formes variées (Douay et Prévot, 2016; Finn, 2014; Nédélec, 2017). Cependant, une caractéristique qui le distingue est celle de vouloir passer à l'action de manière généralement plus rapide, plus flexible et plus participative que les pratiques dominantes, afin de résoudre des problèmes autrement ignorés, de répondre à des besoins locaux ou d'engager des changements institutionnels ou sociétaux structurants.

Comme pour plusieurs innovations, l'émergence de l'urbanisme temporaire en tant qu'approche marginale ou alternative s'inscrirait fortement en réaction à certaines défaillances des arrangements institutionnels. D'après la littérature, l'urbanisme en place est critiqué comme étant trop descendant (*top-down*) et technocratique (Finn, 2014), en plus d'être marqué par une rigidité administrative peu adaptée à la complexité des relations, des besoins et des processus urbains (Nédélec, 2017; Silva, 2016). Ignorant les tactiques et l'informalité (Douglas, 2014; Lydon et Garcia, 2015), l'urbanisme conventionnel miserait surtout sur la permanence, la stabilité, la linéarité et le contrôle (Andres, 2013) de la fabrique urbaine par les acteurs politiques, économiques et de l'urbanisme municipal. En plus, l'urbanisme dominant qui dépend du marché, du foncier et de la conjoncture politique (Andres, 2013; Colomb, 2012) peine à saisir et redynamiser les nombreux espaces urbains vacants et sous-utilisés pour y réaliser des projets structurants (De Smet, 2013; Earls, 2011; Silverman, 2016; Vivant, 2007). Dès lors, ces défaillances jumelées à la complexité grandissante des phénomènes urbains (IAU-IdF, 2018a) et à l'incertitude face à l'avenir (Silva, 2016) rendent particulièrement attirants les processus alternatifs qui permettent de faciliter et accélérer la prise de décision et la mise en œuvre des projets.

En relation avec ces constats quant aux problèmes et limites de l'urbanisme préexistant, plusieurs conditions s'installent, surtout au courant des années 2000 à 2010, qui agissent comme jonctions critiques favorables à l'émergence, puis à la diffusion de l'urbanisme temporaire.

Premièrement, la crise climatique qui gagne en importance est identifiée dans la littérature comme une condition favorable à l'urbanisme temporaire. Puisque particulièrement porteuse d'urgences, cette crise requiert une action rapide que les cadres conventionnels peinent à mettre en œuvre (Douay et Prévot, 2016; Madanipour, 2017a). En outre, la réponse environnementale supporte un changement de paradigme en matière d'aménagement urbain afin de créer des quartiers plus résilients, d'accroître la fraîcheur et la biodiversité urbaine et de favoriser des modes vies axés sur la proximité. Ceci a pour effet, notamment, de remettre en question la place laissée à l'automobile dans l'organisation des villes à la faveur de transformations menées à l'aide d'interventions d'acupuncture urbaine (Lerner, 2014) ou de *placemaking* (Douay et Prévot, 2014; Schaller et Guinand, 2018) orientées sur l'humain (Madanipour, 2017b; Nédélec, 2017). Ce changement de valeurs interroge d'autant plus la légitimité des espaces urbains demeurant vides ou abandonnés, que l'urbanisme temporaire aurait la capacité d'activer (Colomb, 2012; Deslandes, 2013; Haydn et Temel, 2006). Sur une autre note, la crise climatique et la transition écologique entraînent également une responsabilisation individuelle face aux enjeux et encouragent le développement d'initiatives privées et à petite échelle (Peck, 2012) qui permettent à la collectivité de s'organiser pour répondre à des problèmes ciblés, à la manière des Agendas 21 locaux par exemple. Certaines interventions activistes (Iveson, 2013) et insurgées (Hou, 2010) s'inscrivent alors dans cette logique, à la recherche de changements sociétaux profonds qui répondent aux enjeux climatiques.

Deuxièmement, la « connectivité radicale » (Lydon et Garcia, 2015, p. 74) ou « simultanéité radicale » (Madanipour, 2017a, p. 64) que provoque aujourd'hui l'omniprésence de l'internet et des technologies de communication (Sassen, 2001) n'est pas étrangère à l'attrait de l'urbanisme temporaire. En effet, depuis le début des années 2000 et avec la montée des réseaux sociaux, surviennent une accélération des rythmes de vie et un désir pour un passage plus rapide à l'action (Madanipour, 2017a). La disponibilité et la circulation internationale des informations suscitent d'ailleurs des changements rapides de valeurs et de modèles — moraux, cognitifs et d'action — qui accroissent l'incertitude (Silva, 2016) et exigent des interventions plus flexibles et adaptatives que jamais (Lydon et Garcia, 2015). De surcroît, les télécommunications créent une impression inédite de proximité et d'ubiquité qui, fondée sur des rapports immatériels à l'espace, au temps et aux personnes, encouragent une forme d'urbanité nomade (Madanipour, 2017a). En permettant de comparer les villes et les lieux et d'identifier facilement ceux qui sont les meilleurs, les plus branchés et qui méritent qu'on s'y déplace, ceci favorise la production et la consommation d'expériences et de lieux éphémères (Madanipour, 2017a). En outre, l'internet permet d'accélérer la diffusion des idées, mais également de connecter des personnes qui — en différents points



du monde — partagent des intérêts et préoccupations. Les collectivités peuvent alors s’organiser pour donner voix aux marginaux, imposer leurs intérêts face aux acteurs et aux modes d’intervention dominants et, en fait, passer à l’action pour réaliser leurs propres projets (Douay et Prévot, 2016; Lydon et Garcia, 2015).

Troisièmement, un facteur clé identifié dans la littérature correspond aux crises économiques répétées, et en particulier au krach boursier de 2008, qui entraînent un climat général d’austérité et de désengagement du secteur public (Andres, 2013; Peck, 2012; Tonkiss, 2013). C’est en ce sens que certains auteurs superposent l’émergence de l’urbanisme temporaire avec la *shrinking city* (Earls, 2011; Madanipour, 2017b), notamment dans une Rust Belt américaine de plus en plus déstructurée (Desimini, 2015). Sans pour autant apaiser la compétition entre les villes, ce contexte accentue la décentralisation et les stratégies néolibérales, et tend vers un processus de négligence délibérée (Peck, 2012) abandonnant certains secteurs de la ville ou les laissant aux mains d’agents privés (Tonkiss, 2013). Les ressources publiques limitées sont quant à elles concentrées dans les quartiers plus emblématiques au profit d’espaces privatisés, consommés, surveillés et contrôlés (Vallance et al., 2017). En plus de contribuer à un pessimisme ambiant envers les gouvernements et ses mécanismes décisionnels et de planification urbaine, qui paraissent inefficaces face aux défis contemporains (Madanipour, 2017a; Talen, 2015), cette austérité est propice aux approches alternatives misant sur l’entrepreneuriat et l’activisme (Finn, 2014; Madanipour, 2017a; Nédélec, 2017) et fait porter à la collectivité la responsabilité de rechercher et appliquer des solutions d’aménagement à l’échelle locale (Douay et Prévot, 2016).

Quatrièmement, le contexte de crise et d’incertitude occasionné plus récemment par la pandémie de COVID-19 a provoqué, dès l’été 2020, une reproduction internationale d’interventions de l’ordre de l’urbanisme temporaire. La crise sanitaire a, en effet, amené plusieurs villes à s’inspirer des codes de l’urbanisme temporaire (Ananian *et al.*, soumis) pour offrir des espaces publics de proximité — places, rues piétonnes, voies cyclables — permettant une socialisation et des déplacements qui respectent les principes de distanciation sociale (Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023; Paulhiac Scherrer, 2024). Misant sur des solutions flexibles, rapides et à faibles coûts, des villes qui parfois n’employaient pas vraiment l’urbanisme temporaire jusqu’alors — malgré son existence depuis environ 15 ans — ont été la scène de nouveaux espaces éphémères, comme en témoignent de nombreux articles scientifiques (Cariello *et al.*, 2021; Combs et Pardo, 2021; Fischer et Winters, 2021; Herman et Drozda, 2021; Majewska *et al.*, 2022;

etc.) et la publication de guides de design urbain permettant d'opérer ce genre d'interventions (City of Baltimore, 2020; City of Oakland, 2021; DBR Projects, 2020; NSW Government, 2021; etc.).

En plus de ces différentes conditions reproduites à l'échelle mondiale, des auteurs identifient d'autres facteurs locaux qui ont encouragé l'émergence et la reproduction de l'urbanisme temporaire, selon des trajectoires différenciées. Ainsi, la naissance de cette forme d'urbanisme est placée, par certains, en relation avec la transformation survenue à Berlin depuis la chute du mur, en 1989, qui a laissé derrière une tranchée d'espaces vacants à restructurer (Colomb, 2012; Patti et Polyak, 2015) en plus de susciter un état général d'effervescence culturelle et artistique (Earls, 2011; Madanipour, 2017a). C'est donc à Berlin que naît le concept d'*urban catalyst* en tant que stratégie employant la transformation de l'espace urbain comme moyen d'engager une revitalisation urbaine plus vaste (Oswalt et al., 2007; Oswalt et al., 2013). Les interventions temporaires sont dès lors utilisées comme leviers pour accéder à des retombées structurantes et permanentes. Dans une logique similaire, des écrits scientifiques portent attention au cas de Christchurch en Nouvelle-Zélande où l'émergence d'interventions temporaires se pose dans un décor post-catastrophe suite au séisme de 2010 : un événement dramatique qui, comme le proposent Vallance *et al.* (2017), illustre littéralement le concept de destruction créative en se faisant porteur d'innovations.

Toutes ces dynamiques entrent en ligne de compte pour expliquer l'émergence de l'urbanisme temporaire, qui se fait différemment et en différents temps selon les points du monde. Ces jonctions critiques et les processus continus d'évolution des conceptions et des valeurs semblent favorables à l'innovation que constitue l'urbanisme temporaire. À cet égard, des débats relatifs à la démocratie et à la participation publique ainsi qu'à la ville durable et à la transition socioécologique prennent de l'ampleur en réinterrogeant les modalités d'action publique et de fabrique urbaine (Bonet d'Oléon, 2021; Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023; Nédélec, 2017). De nouveaux acteurs et groupes sociaux passent alors à l'action pour réaliser des projets urbanistiques : communautés locales, entrepreneurs sociaux ou nouveaux professionnels interviennent en s'imposant face aux acteurs conventionnels de l'urbanisme municipal et aux promoteurs, par exemple, pour défendre leurs intérêts et participer à concevoir une ville qui répond à leurs besoins et à leur vision pour l'avenir (Iveson, 2013; Lydon et Garcia, 2015; Pinard et Morteau, 2019). Ceux-ci s'impliquent et prennent en charge l'aménagement urbain et la gestion des ressources locales. Peu à peu, l'expérimentation en matière d'aménagement alimente une renégociation de l'intérêt collectif, qui confronte l'urbanisme temporaire à une réflexion sur la forme et les processus de mise en œuvre de la ville durable (Madanipour, 2017b; Nédélec, 2017).

### 1.3.2 Processus de diffusion de l'urbanisme temporaire : leviers et contraintes au changement

D'après la littérature, diverses occupations informelles survenues au courant du 20<sup>e</sup> siècle constitueraient des initiatives pionnières de l'urbanisme temporaire (figure 1.2), qui seraient venues mettre la table en contribuant à en démontrer la pertinence de l'innovation et en suscitant à sa diffusion. Plusieurs de ces initiatives ont spécifiquement visé à détourner les espaces urbains de leur fonction officielle. C'est le cas du *Play Streets Program*, lancé à New York en 1914, qui visait à retirer les rues aux voitures pour les rendre aux communautés afin que les enfants puissent y jouer en sécurité (Lydon et Garcia, 2015). Il en va de même pour l'initiative emblématique du *Ciclovía* de Bogotá, initiée en 1974, qui consistait à fermer les rues à la circulation automobile tous les dimanches au profit des cyclistes; or, ce projet a été précédé des *Bicycle Sundays*, implantés à Seattle dès 1965 avant d'être diffusés dans d'autres villes d'Amérique du Nord — New York, San Francisco et Ottawa — dans les années 1960 (*ibid.*). Un autre cas d'intérêt cité par Lydon et Garcia (2015) est celui du *City Repair*, projet citoyen de « réparation » d'une intersection, à Portland en 1997, qui a permis avec un peu de peinture de la convertir en un espace public de rencontre et de jeu sécuritaire, dérobé à la voiture. Bien qu'il ne soit alors pas encore question d'urbanisme temporaire en tant que tel, ces diverses interventions se sont reproduites dans plusieurs villes, en suscitant plus ou moins d'adhésion et en posant des bases pour l'innovation à venir.



*Play Streets Program*, New York, 1914  
©NYC Municipal Archives  
(Lydon et Garcia, 2015, p. 41)



*Ciclovía*, Bogotá, 2005  
©Micah MacAllen  
(Flickr)



*City Repair*, Portland, 1997  
©Greg Raisman  
(Lydon et Garcia, 2015, p. 100)

Figure 1.2 Des interventions pionnières qui ont inspiré l'urbanisme temporaire

Pour plusieurs auteurs (Douay et Prévot, 2014, 2016; Lydon et Garcia, 2015; Tardiveau et Mallo, 2014), le coup d'envoi de l'urbanisme temporaire d'aujourd'hui correspond à une autre intervention venue contester la trop grande place accordée à la voiture par rapport à l'espace vert et public : le *Park(ing) Day*. Lancée en 2005 par deux jeunes designers du studio Rebar, réalisant une sorte de *sit-in* sur un espace de stationnement de San Francisco (Douay et Prévot, 2014), l'initiative consiste à occuper, pour une journée,

une case de stationnement sur rue pour en faire un espace d'expression, de jeu et de rencontre. Rapidement diffusée grâce à l'internet, l'initiative du *Park(ing) Day* marquerait le début d'une institutionnalisation de la pratique : bientôt formellement autorisée dans une trentaine de pays et une centaine de villes — incluant New York, Paris et Montréal (Douay et Prévot, 2016; Finn, 2014; Nédélec, 2017) —, elle devient un modèle qui invite les citoyens et les organismes à réaliser, à la mi-septembre, des interventions sur près de 1 000 espaces de stationnement par année, en suivant un guide de mise en œuvre (Lydon et Garcia, 2015; My Park(ing) Day, 2024). Bien que chaque installation présente une forme créative plus ou moins unique, elle répond à une pratique devenue normalisée et édulcorée, reproduite facilement et sans requérir beaucoup de réflexion (Douay et Prévot, 2014), en dérogeant ainsi au caractère spontané, revendicateur voire plus radical des premières interventions.

La littérature recèle d'exemples d'interventions variées qui sont associées par les auteurs à la grande famille de l'urbanisme temporaire. De nombreux auteurs ont étudié le cas de *Paris Plage* (Douay et Prévot, 2016; Madanipour, 2017b; Pinard et Vivant, 2017; Pradel, 2010, 2011, 2013), qui a été impulsée en 2002 pour reconquérir les quais de la Seine et favoriser leur appropriation par la collectivité locale. Des dizaines d'autres cas sont recensés, par exemple, en Belgique (De Smet, 2013), au Royaume-Uni (Madanipour, 2017b) et aux États-Unis, lesquels résultent de motivations et de processus divers. Ces multiples interventions publicisées à travers les médias et les réseaux sociaux ont pour beaucoup servi de modèles pouvant être reproduits ou pouvant, du moins, inspirer les porteurs et convaincre les parties prenantes.

Au-delà des projets emblématiques, la reconnaissance et la diffusion internationales de l'urbanisme temporaire dépendent aussi de la manière dont il est perçu par rapport aux mythes et valeurs en place. Or, l'abondante littérature qui traite de l'urbanisme temporaire le situe en continuité avec des processus de changement déjà amorcés depuis plusieurs années et qui contribuent à le justifier. En effet, certains auteurs présentent l'urbanisme temporaire comme une suite logique découlant des revendications des mouvements sociaux des années 1960 et 1970. Elle s'insère par exemple en cohérence avec la dénonciation du consumérisme (Douay et Prévot, 2014; Ethier, 2017; Finn, 2014), avec les discours sur la réalisation d'une ville à échelle humaine orientée sur les besoins des citadins (Harris, 2015; Lydon et Garcia, 2015; Talen, 2015), ainsi qu'avec les revendications pour le droit à la ville théorisé par Henri Lefebvre ([1968] 2009) (Iveson, 2013; Lydon et Garcia, 2015). Elle répond aussi à des réflexions relatives aux temporalités de la ville; à ce titre, l'urbanisme dit « tactique » tire justement son nom des théories de Michel de Certeau (1980) (Lydon et Garcia, 2015; Silva, 2016), auquel il réfère pour défendre le rôle des

temps courts et des pratiques du quotidien pour façonner la ville. Ainsi, sans pour autant faire l'unanimité et correspondre aux aspirations de tous les acteurs institutionnels, l'urbanisme temporaire ne constitue pas nécessairement une proposition complètement inédite et radicale.

D'ailleurs, selon Talen (2015), mêmes les pratiques plus revendicatrices de l'urbanisme « guérilla » et « tactique » s'inscrivent en phase avec la tradition *grassroot* d'engagement civique des États-Unis où, au 19<sup>e</sup> siècle déjà, les communautés s'investissaient dans l'amélioration et l'embellissement des quartiers à travers des actions incrémentales et à petite échelle. Certains auteurs (Baillargeon et Diaz, 2020; Pinard et Vivant, 2017; Vivant, 2007) proposent pour leur part que les squats d'artistes, installés dans les quartiers centraux et symboliques de France, d'Angleterre ou d'Allemagne vers le tournant des années 1970, contribuent aujourd'hui à la légitimation de l'occupation informelle des bâtiments et espaces ouverts abandonnés. En ce sens, les interventions d'urbanisme temporaire évoquent l'esthétique du squat et la créativité des lieux et événements *off* de la ville (Pinard et Vivant, 2017; Vivant, 2007), de sorte que l'urbanisme peut là encore s'appuyer sur des référents en place, en répondant à certains principes valorisés en matière d'engagement civique et de créativité.

D'ailleurs, la diffusion progressive de l'urbanisme temporaire est à mettre en relation avec la popularité du concept de « ville créative » souvent associé aux écrits de Richard Florida (2002, 2005, 2014) et qui se diffuse environ à la même période. En effet, pour certains auteurs (Colomb, 2012; Deslandes, 2013; Madanipour, 2018; Mould, 2014), l'urbanisme temporaire répond à des stratégies dominantes de développement urbain en se faisant outil de la ville créative. Il s'associe dès lors à des interventions de *branding* et de *place marketing* (Colomb, 2012; Tardiveau et Mallo, 2014) déployées pour attirer des talents et des investisseurs ainsi que pour générer de l'argent (Madanipour, 2018), dans une logique de croissance et de restructuration urbaine fondée sur la propriété privée (Schaller et Guinand, 2018). D'ailleurs, les membres de la « classe créative » (Florida, 2002, 2005, 2014) sont non seulement le public cible, mais aussi les instigateurs de certaines interventions temporaires. Souvent qualifiés et habilités à faire face aux rouages administratifs (Lydon et Garcia, 2015), ces créatifs agissent comme des entrepreneurs et fondent même des organismes spécialisés dans la réalisation d'interventions qui peuvent s'avérer complexes (Killing Architects, 2012). En ce sens, l'urbanisme temporaire est aussi récupéré par des agents publics ou privés (Mould, 2014) qui, avec plus de moyens financiers et techniques, saisissent l'opportunité de créer des interventions attrayantes. Les interventions temporaires affichent alors une esthétique faussement participative, clandestine et informelle qui devient un objet de marketing, bien

qu'elles soient implantées de manière plutôt conventionnelle en rejoignant une logique de consommation de l'expérience urbaine (Lydon et Garcia, 2015; Pinard et Vivant, 2017; Vivant, 2007).

Un autre point d'attache qui contribue à la diffusion de l'urbanisme temporaire correspond à la valorisation grandissante de l'expérimentation comme méthode et processus de déploiement des projets (Eneqvist *et al.*, 2022; Evans *et al.*, 2021; Karvonen et Van Heur, 2014). L'urbanisme temporaire abordé en tant qu'innovation est promu comme une façon d'expérimenter des processus formels qui sortent d'un cadre réglementaire trop laborieux et contraignant (Douay et Prévot, 2016; Silva, 2016; Vivant, 2007). Les discours sont donc souvent tournés vers la volonté de réaliser des interventions incrémentales et à petites échelles qui permettent de mieux identifier les besoins des communautés tout en révélant des problèmes et des opportunités aux autorités et aux acteurs économiques (Lydon et Garcia, 2015). En vantant les mérites d'un urbanisme spontané et agile, qui engage peu de frais et peu de risque grâce à des expérimentations légères et réversibles (Bertoni et Leurent, 2017; Douay et Prévot, 2016; Lydon et Garcia, 2015), cette innovation se présente comme une option séduisante dans un contexte où les conditions et les besoins futurs sont incertains (Németh et Langhorst, 2014). Cet argument devient particulièrement fort dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lorsque plusieurs villes font face à une incertitude sans précédent et sont contraintes d'expérimenter rapidement de nouvelles façons d'aménager l'espace public dans une optique de distanciation sociale, de mobilité douce et de ville de proximité (Ananian *et al.*, soumis; Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023).

Les stratégies, argumentaires et scénarios qui sont mobilisés pour promouvoir l'urbanisme temporaire se traduisent dans les discours des acteurs et dans le vocabulaire choisi pour nommer et définir l'innovation. En effet, les multiples appellations que sont par exemple l'urbanisme transitoire, tactique, temporaire, insurgé, guérilla, DIY et de crise, évoquent différentes modalités de fabrique urbaine et différentes aspirations de la part des acteurs et porteurs de projet (Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023; Nédélec, 2017; Paulhiac Scherrer, 2024). La revue de littérature a en ce sens permis de repérer une vingtaine d'appellations affiliées à la grande famille de l'urbanisme temporaire, mais qui comportent toutes une définition légèrement différente. Par exemple, les instances gouvernementales et les acteurs de l'urbanisme municipal de France ont largement mobilisé le concept d'urbanisme transitoire (IAU-IdF, Atelier Approche.s !, 2021; Ginez, 2018; 2018a), qui est formulé vers 2015 pour invoquer des expérimentations descendantes ou ascendantes qui permettant de tester des transformations urbaines (Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023). À l'opposé, face à une professionnalisation grandissante de

l'urbanisme temporaire qui se fait moins citoyen et moins inclusif (Douglas, 2014; Pinard et Vivant, 2017), plusieurs porteurs d'initiatives désireux de demeurer indépendants, amateurs, non-autorisés et « anti-professionnels » préfèrent s'associer aux notions d'urbanisme DIY ou d'urbanisme tactique (Deslandes, 2013; Douglas, 2014; Silva, 2016).

D'ailleurs, les différentes catégories d'acteurs qui participent à la diffusion de l'urbanisme temporaire mobilisent les médias traditionnels et les réseaux sociaux, ou se réunissent parfois en personne pour discuter, débattre et construire leur vision de ce en quoi consiste l'innovation dont il est question. À cet égard, la revue de littérature permet de repérer des événements à rayonnement international qui ont eu une contribution pour diffuser l'urbanisme temporaire. Par exemple, la *Biennale di Venezia* en Italie et son pendant anglais du *London Festival of Architecture* ont, dès 2008, été des espaces de réflexion et de diffusion relativement à l'architecture temporaire et aux impacts transformatifs des installations éphémères sur la perception des espaces (Bishop et Williams, 2012; Ferreri, 2021; Pinard et Morteau, 2019). D'autres rassemblements analogues et de plus ou moins grandes portées ont aussi eu lieu à l'échelle locale, dans différents contextes. Par exemple, Baillargeon et Diaz (2020, p. 35) évoquent rapidement un événement appelé *Montréal Transitoire* qui, ayant rassemblé des acteurs locaux et internationaux au Québec, en 2017, a notamment visé à démystifier la pratique de l'urbanisme transitoire et à réfléchir aux potentiels et aux difficultés qui entourent sa mise en place.

La revue de littérature permet, somme toute, de comprendre que de multiples conditions et stratégies, mais aussi une variété de types d'acteurs ont participé à la diffusion de l'urbanisme temporaire sous une forme ou une autre. En ce sens, les interventions peuvent résulter de la création de nouveaux partenariats collaboratifs et participatifs — entre acteurs municipaux, développeurs, collectivités et tout un éventail de professionnels — qui contribuent à leur manière à en légitimer la pratique (Desimini, 2015; Douay et Prévot, 2014; Finn, 2014; Ginez, 2018; Iveson, 2013). Cependant, le processus d'institutionnalisation ne se fait nullement de manière homogène et consensuelle. Des résistances s'affirment, en soulevant des critiques ou en luttant pour que les interventions s'inscrivent dans une approche jugée plus acceptable ou désirable par certains (Colomb, 2012; Iveson, 2013). En outre, des contraintes au changement semblent témoigner d'une dépendance au sentier, où transparaît, par exemple, la volonté de maintenir la place de la voiture en ville, de conserver des processus et mécanismes de l'urbanisme conventionnel et de favoriser la croissance économique, sans accepter de céder les rennes du développement à des acteurs alternatifs et émergents (Bertoni et Leurent, 2017; Colomb, 2012; Nédélec, 2017; Silva, 2016).

### 1.3.3 Niveau de légitimation de l'urbanisme temporaire : maintien ou rejet de l'innovation

La littérature démontre assurément une diffusion accélérée de l'urbanisme temporaire, c'est-à-dire une amplification de l'innovation qui l'amène à se déployer à une échelle plus large (*scale out*). À l'origine fruit de tactiques *grassroot* et clandestines (Desimini, 2015; Talen, 2015), ses interventions s'opèrent aujourd'hui de manière de plus en plus formalisée, notamment parce que plusieurs acteurs dominants lui ont reconnu des avantages (Douay et Prévot, 2016; IAU-IdF, 2018b). Ceci dit, puisque l'urbanisme temporaire se présente sous de multiples formes, il se traduit aussi en une grande variété de démarches et de modalités, s'adaptant aux contextes et aux acteurs locaux (Tardiveau et Mallo, 2014) sans qu'aucune ne s'impose de manière dominante (De Smet, 2013; Mould, 2014). Visant typiquement à contourner les méthodes qui ont été préalablement instituées pour des raisons de sécurité, d'efficience, de cohérence et de consensus (Finn, 2014), l'urbanisme temporaire donne donc lieu à une multiplication des processus d'intervention, dont aucun n'est vraiment simple, stéréotypé ou linéaire (Killing Architects, 2012).

Bertoni et Leurent (2017, p. 36) font état d'une « immédiateté de pratiques urbaines » qui se réalisent directement dans l'expérimentation *in situ* d'aménagements temporaires. Pour Lydon et Garcia (2015, p. 172), les interventions itératives et fondées sur l'expérimentation découlent néanmoins d'une démarche de *design thinking* engageant un processus organisé de résolution de problème, combinant certaines étapes essentielles qui consistent à : comprendre le contexte local d'intervention, les enjeux complexes et le public ciblé; définir l'opportunité et les causes du problème à résoudre; développer une solution agissant à court et à long terme; réaliser un prototype rapide et à peu de frais; puis tester le projet en adoptant une posture d'évaluation et d'apprentissage. Pour Earls (2011), les étapes d'intervention sont plus orientées sur le déploiement concret de la proposition : création du concept, identification d'un espace physique et obtention d'un financement flexible qui couvre les frais d'aménagement et de roulement. Dans la même veine, l'Institut Paris Région (anciennement l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme — Île-de-France; IAU-IdF, 2018b) suggère une démarche qui débute par une idée, suivie par la recherche d'un site permettant de l'accueillir. S'ensuivent l'élaboration des modalités d'occupation et de réalisation, les travaux d'aménagement et d'animation de l'occupation en tant que telle, puis l'évaluation post-projet. Mais, quelle que soit la méthode adoptée, l'urbanisme temporaire interpelle habituellement une démarche réflexive visant à prototyper (IAU-IdF, 2018a), tester (Silva, 2016), expérimenter (Killing Architects, 2012) des solutions, en restant flexible dans le temps (Pradel, 2011). Selon cette perspective, l'urbanisme temporaire demeure fortement ancré dans une logique d'innovation axée



sur la transformation urbaine dans une optique d'expérimentation et d'amélioration continue (Earls, 2011; Nédélec, 2017; Nieminen, 2019).

La revue de littérature permet cependant de repérer plusieurs cas internationaux où des outils réglementaires et administratifs et d'autres formes d'encadrement ont été développés (*scale up*), en balisant l'urbanisme temporaire en tant que pratique institutionnalisée et légitime (De Smet, 2013; IAU-IdF, 2018b; Lydon et Garcia, 2015). Des cadres d'autorisation et de financement, des registres de bâtiments, des pénalités à la vacance et des modifications réglementaires sont localement mis en œuvre en France, en Belgique, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis, par exemple (Rocheftort *et al.*, 2022). Pourtant, des blocages institutionnels surviennent souvent sur les plans réglementaire, administratif et fiscal, ce qui peut aussi entraver la réalisation et l'impact des interventions, et ce, même lorsque les acteurs politiques et publics souhaitent leur mise en œuvre (Miron *et al.*, 2022c; Rocheftort *et al.*, 2022).

Quant à l'enracinement profond (*scale deep*) de l'urbanisme temporaire, la section précédente a permis de dépeindre une certaine évolution des conceptions et des valeurs collectives. Elle a aussi démontré une négociation des rapports de pouvoir qui visent à accroître ou à contraindre la place des nouveaux acteurs et groupes de citoyens qui interviennent pour façonner la ville. Certes, les conventions évoluent dans certaines sphères de la société, à la faveur d'aménagements durables et de processus plus participatifs, par exemple. Cependant, l'urbanisme temporaire ne semble pas nécessairement donner lieu à une transformation profonde des manières de penser, puisque l'innovation est parfois détournée, voire instrumentalisée, dans une logique marchande et néolibérale (Ethier, 2017; Finn, 2014; Mould, 2014) orientée sur l'économie créative et le marketing urbain (Colomb, 2012; Schaller et Guinand, 2018). L'urbanisme temporaire devient alors un outil de choix pour une ville qui souhaite s'afficher comme créative, innovante, tolérante et attractive (Vivant, 2007) bien que reproduisant les modèles économiques et urbanistiques dominants (Madanipour, 2018; Németh et Langhorst, 2014; Pinard et Vivant, 2017). Selon Dominique (2020), les acteurs de l'urbanisme temporaire eux-mêmes le conçoivent moins comme une pratique radicale que comme une pratique qui s'intègre aux démarches classiques d'urbanisme et au système établi, sans chercher à s'en distinguer; de la sorte, elle conserve une démarche et des objectifs qui sont, en fait, peu innovants. Sans témoigner de changements profonds, la légitimation de l'urbanisme temporaire contribue ainsi créer des conditions entrepreneuriales dynamisantes, mais alignées avec les stratégies classiques de développement (Silverman, 2016).

Cependant, ceci ne signifie pas qu’aucune transformation ne s’opère. Spécifiquement, l’urbanisme temporaire est largement valorisé pour sa capacité à agir comme catalyseur de transformation territoriale (Andres, 2013; Bertoni et Leurent, 2017; Lydon et Garcia, 2015; Oswalt et al., 2007; Oswalt et al., 2013). Il est aussi reconnu en tant qu’opportunité pour coconstruire des projets de développement urbain plus en phase avec les besoins des collectivités et acteurs locaux, qui misent sur le dialogue et sur la transition vers la ville durable (De Smet, 2013; IAU-IdF, 2018a). C’est en ce sens que des instances gouvernementales et des chercheurs envisagent, par exemple, que l’urbanisme temporaire puisse s’hybrider avec d’autres pratiques dominantes afin d’en améliorer la performance et les processus, à l’exemple de son arrimage potentiel avec le projet urbain (Atelier Approche.s !, 2021; Diguët, 2020; Ginez, 2018; IAU-IdF, 2018a) — il sera question de cette hybridation avec le projet urbain au chapitre 2. Dès lors, l’urbanisme temporaire est envisagé comme un nouvel outil d’urbanisme collaboratif, susceptible d’alimenter les réflexions sur des enjeux d’aménagement structurants grâce à son approche d’expérimentation; mais qui risque aussi de cristalliser le débat s’il est mal encadré (Ananian *et al.*, soumis; Webb, 2018).

Ainsi, sous plusieurs formes, l’urbanisme temporaire semble suivre une trajectoire d’institutionnalisation qui mène à sa reproduction et sa reconnaissance un peu partout dans le monde, en lui permettant de contribuer à faire évoluer les modèles de l’action publique (Atelier Approche.s !, 2021). Mais au-delà d’une intégration universelle de l’urbanisme temporaire, la littérature permet de constater que l’innovation se traduit sous diverses formes selon les contextes. Elle est adaptée par les acteurs qui l’opèrent par rapport aux pratiques, principes et modèles préexistants, mais aussi aux critiques et aux contraintes qui s’imposent au long de la trajectoire (Ananian *et al.*, soumis; Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023; Paulhiac Scherrer, 2024; Perras et Ananian, 2024).

Quoi qu’il en soit, la littérature ne permet pas de parler d’une désinstitutionnalisation des arrangements institutionnels préexistants. En effet, malgré la légitimation grandissante de l’urbanisme temporaire, sa pénétration des cadres institutionnelles ne mène pas nécessairement à une délégitimation des arrangements de l’urbanisme dominant, lesquels ont préalablement été institués au fil de processus d’innovation et de légitimation réalisés dans le temps long; par exemple, plusieurs pratiques, modèles et normes qui s’appuient sur les principes de l’*advocacy planning* (Davidoff, 1965), de la planification collaborative (Healey, 1997b, 2003) ou d’un urbanisme participatif (Forester, 2008) et négocié (Fauvet, 2012; Vandermeulen *et al.*, 2012). Les arrangements en place demeurent alors solidement ancrés et

entrelacés dans la structure institutionnelle (North, 1990; Zucker, 1987), en produisant une résistance et une certaine dépendance au sentier (Mahoney et Schensul, 2006).

#### 1.3.4 Synthèse : un cycle d'innovation continu

La trajectoire d'émergence, de diffusion et d'adoption de l'urbanisme temporaire documentée d'après la littérature scientifique atteste d'un processus d'institutionnalisation en cours à l'échelle mondiale depuis environ 20 ans. En appliquant la grille d'analyse à la revue de littérature portant sur l'urbanisme temporaire (tableau 1.6), on retrouve plusieurs facteurs qui alimentent le cycle d'institutionnalisation de l'innovation — et d'autres qui s'y opposent.

Tableau 1.6 Synthèse de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire dans le monde, d'après la littérature

| CONTEXTE D'ÉMERGENCE<br>  PRESSIONS DE CHANGEMENT                        | FACTEURS RELATIFS À L'URBANISME TEMPORAIRE<br>  D'APRÈS LA REVUE DE LITTÉRATURE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contexte d'émergence<br>  Nouvelles conditions particulières             | Volonté d'agir autrement sur la ville :<br>- Passer à l'action de manière rapide, flexible et participative.<br>- Résoudre des problèmes et besoins autrement ignorés.<br>- Amorcer des changements profonds quant aux manières de faire et de penser.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Défaillances<br>  Des institutions et arrangements en place              | Critique de l'urbanisme en place :<br>- Approche descendante ( <i>top-down</i> ), technocratique, rigide et lente.<br>- Accent sur la permanence, la stabilité, la linéarité et le contrôle.<br>- Difficulté à saisir certains espaces vacants et à répondre à certains problèmes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Jonctions critiques<br>  Crise et incertitudes                           | Crises et montée de l'incertitude face à l'avenir :<br>- Crise climatique (vers 1990+) : résilience, biodiversité, vie de proximité, responsabilisation.<br>- Connectivité radicale (vers 2005+) : accélération des rythmes de vie, ubiquité, échanges.<br>- Crises économiques (vers 2008+) : austérité, désengagement de l'état, privatisation.<br>- Pandémie mondiale de COVID-19 (2020-2023) : expérimentation, nouveaux espaces et usages.<br><br>Acuité localisée des crises et incertitudes :<br>- Berlin, Allemagne : chute du mur (1989), <i>urban calatyst</i> (2007+), effervescence culturelle et artistique.<br>- Rust Belt, États-Unis : <i>shrinking city</i> (1970+, 2008).<br>- Christchurch, Nouvelle-Zélande : séisme (2010), destruction créative. |
| Évolution radicale ou incrémentale<br>  Conceptions et valeurs partagées | Changements accélérés de la société, des valeurs et modèles moraux, cognitifs et d'action :<br>- Reconnaissance grandissante de la complexité des phénomènes.<br>- Démocratie et participation, ville durable, transition socioécologique, etc.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Nouveaux intérêts<br>  Introduction de nouveaux acteurs et groupes       | Réalisation de la ville durable :<br>- Volonté de laisser plus de place à l'humain, à la nature et aux mobilités douces dans une ville de proximité.<br>- Remise en question de la place de l'automobile au profit des mobilités douces.<br>- Délégitimation des espaces vacants face aux principes de la ville durable.<br>- Valorisation des démarches participatives, consultatives et collaboratives.<br><br>Passage à l'action de plusieurs groupes pour répondre à leurs intérêts et à leur vision :<br>- Luites citoyennes et mouvements sociaux amplifiés par les réseaux sociaux.<br>- Démarches participatives, consultatives et collaboratives.<br>- Entrepreneuriat social, nouveaux collectifs et nouveaux professionnels.                                |

| PROCESSUS DE DIFFUSION<br>  LEVIERS ET CONTRAINTES                                           | FACTEURS RELATIFS À L'URBANISME TEMPORAIRE<br>  D'APRÈS LA REVUE DE LITTÉRATURE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sources d'inspiration<br>  Interventions pionnières                                          | Diffusion des pratiques et des modèles :<br>- <i>Play Streets Program</i> de New York (1914+).<br>- <i>Bicycle Sundays</i> de Seattle (1965+).<br>- <i>Ciclovía</i> de Bogotá (1974+).<br>- <i>Park(ing) Day</i> de San Francisco (2005+).<br>- <i>Paris-Plage</i> de Paris (2002+).<br>- Etc.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Résistance et ouverture au changement<br>  Dépendance au sentier<br>  Stratégies discursives | Continuité avec certains mouvements et certaines traditions :<br>- Mouvements sociaux et oppositions au consumérisme (années 1960-1970).<br>- Droit à la ville et valorisation des démarches participatives, consultatives et collaboratives (1970+).<br>- Tactiques et rôle des temps courts et pratique du quotidien pour façonner la ville (1980+)<br>- États-Unis : engagement civique <i>grassroot</i> (19 <sup>e</sup> siècle).<br>- Diverses villes : squats d'artistes et lieux <i>off</i> (1970+).<br><br>Popularité de la « ville créative » :<br>- Arrimage des interventions temporaires pour répondre aux stratégies de la ville créative.<br>- Esthétique faussement participative, clandestine et informelle visant à offrir une expérience urbaine.<br><br>Nécessité et valorisation de l'expérimentation :<br>- Une opportunité d'expérimenter de nouveaux processus flexibles, agiles et aptes à gérer l'incertitude.<br>- Crise sanitaire de COVID-19 (2020) comme contexte de diffusion et d'expérimentation particulier.<br><br>Multiplication des appellations, s'appuyant sur des motivations et des processus variés.<br><br>Débats sur la ville durable et les modes de vie :<br>- Place de l'automobile ou du piéton.<br>- Mécanismes de l'urbanisme conventionnel ou assouplissement.<br>- Développement économique ou social. |
| Échange d'informations<br>  Médias, réseaux sociaux et événements                            | Diffusion des cas, des modèles et de l'information par les médias et les réseaux sociaux (2000+).<br>Événements internationaux des milieux de pratiques : <i>Biennale di Venezia</i> (2012), <i>London Festival of Architecture</i> (2008+), <i>Montréal Transitoire</i> (2017).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Influence et agentivité<br>  Acteurs, entrepreneurs et organisations                         | Portage par des membres de la classe créative, des agents publics ou privés et les acteurs de l'urbanisme municipal.<br><br>Création de nouveaux partenariats collaboratifs et participatifs, incluant les acteurs municipaux, les développeurs et les collectivités.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Crédibilité et compétences<br>  Experts et professionnels                                    | Professionnalisation de la pratique.<br>Attention par les experts et les chercheurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| NIVEAU DE LÉGITIMATION<br>  MAINTIEN OU REJET DE L'INNOVATION                                | FACTEURS RELATIFS À L'URBANISME TEMPORAIRE<br>  D'APRÈS LA REVUE DE LITTÉRATURE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Changements élargis ( <i>scale out</i> )<br>  Accélération et reproduction de l'innovation   | Phénomène de reproduction accélérée, parfois de façon labellisée.<br>Multiplication des processus d'intervention : démarches et processus adaptés à chaque contexte.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Changements d'encadrement ( <i>scale up</i> )<br>  Lois, normes et modèles d'action          | Adoption de nouveaux cadres d'action fondés sur l'expérimentation et le <i>design thinking</i> :<br>- Diverses conceptions pour formaliser la démarche et les étapes de mises en œuvre.<br>Développement ou blogages en matière de cadres réglementaires, administratifs et fiscaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Changements profonds ( <i>scale deep</i> )<br>  Conceptions, valeurs et relations de pouvoir | Légitimité appuyée sur des changements de valeur et de façons de penser :<br>- Volonté de transition vers la ville durable.<br>- Volonté de démocratisation et d'amélioration des processus dominants.<br>Instrumentalisation axée sur un maintien des modèles, valeurs et pouvoirs dominants<br>- Rejoint des intérêts économiques dominants.<br>- S'inscrit dans une logique de développement économique et de consommation de l'expérience urbaine.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Adaptations locales<br>  Hybridation des innovations avec l'existant                         | Adaptations locales par rapport au contexte local, aux contraintes et aux critiques émergentes.<br>Potentiel d'hybridation avec des pratiques dominantes, telles que le projet urbain.<br>Outil d'urbanisme collaboratif, susceptible d'alimenter ou de cristalliser les débats.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Désinstitutionnalisation<br>  des précédents ou de l'innovation                              | Maintien de l'innovation et poursuite de la trajectoire d'institutionnalisation ascendante.<br>Pas de désinstitutionnalisation des arrangements préexistants.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

Plusieurs éléments de contexte et tendances mondiales semblent notamment avoir remis en question les capacités et la légitimité de l'urbanisme en place, tout en justifiant l'émergence de solutions alternatives. Une variété d'événements, en particulier des crises qui ont accru l'incertitude et le besoin de nouvelles manières de faire, ont pu justifier l'éclosion et la diffusion plus ou moins rapide de cette innovation d'urbanisme. À cet égard, des variations locales s'observent qui ont créé des conditions particulières d'émergence, de sorte que malgré des tendances lourdes, on ne peut pas clamer un phénomène universel et homogène (Hardy et Maguire, 2017).

Face à ceci, des stratégies déployées pour promouvoir l'adoption de l'innovation concourent à la légitimation de nouvelles pratiques d'aménagement et de divers arrangements qui favorisent la réalisation d'interventions d'urbanisme temporaire dans plusieurs villes. Pourtant, les blocages et les détournements documentés incitent à apprécier cette trajectoire d'institutionnalisation avec certaines nuances. Des résistances dans la matrice institutionnelle laissent entrevoir une certaine « dépendance au sentier »; la force d'inertie des discours et modèles dominants provoque d'ailleurs une instrumentalisation de l'urbanisme temporaire qui devient parfois un outil au service d'un développement économique fondé, entre autres, sur le principe de la ville créative.

Cela étant dit, l'urbanisme temporaire a connu un essor important qui se traduit par un phénomène d'amplification internationale qui touche les manières de faire et de penser la ville. De plus en plus valorisée, son intégration graduelle a donné lieu sa reproduction, mais aussi à des changements institutionnels de différentes natures qui contribuent à sa reconnaissance en tant que pratique légitime. Mais bien que la trajectoire de légitimation paraisse encore ascendante (Lawrence *et al.*, 2001; Savini et Bertolini, 2019), il semble exagéré de déclarer l'adoption pleine et entière de l'urbanisme temporaire et sa stabilisation au sein des cadres institutionnels (Zucker, 1987).

La trajectoire générale tracée dans les pages précédentes montre que le processus de changement engendré par l'innovation suscite des tensions, des adaptations locales et des négociations quant à la légitimité des arrangements institutionnels. En s'inscrivant dans un cycle d'amélioration continu du cadre institutionnel, l'innovation qu'est l'urbanisme temporaire semble ainsi être réinterprétée de diverses façons, afin de répondre à chaque contexte d'insertion particulier ainsi qu'aux valeurs et aux intérêts des acteurs qui y sont concernés.

#### 1.4 Perspectives d'analyse : constats clés et pistes d'approfondissement

Bien que la littérature scientifique laisse entendre qu'il n'est plus à démontrer que l'urbanisme temporaire est aujourd'hui institutionnalisé, professionnalisé et reconnu (Douay et Prévot, 2016; Douglas, 2014; IAU-IdF, 2018b; Madanipour, 2018; Mould, 2014; Pinard et Vivant, 2017; Pradel, 2011; Stevens et Dovey, 2023; etc.), l'analyse de sa trajectoire d'institutionnalisation réalisée au prisme des théories de l'innovation, des institutions et des organisations invite à nuancer cette déclaration.

Le cadre conceptuel présenté dans ce chapitre a notamment permis de définir l'institutionnalisation à la fois comme un *processus* — marqué par l'émergence d'une innovation et par sa diffusion et légitimation progressive — et comme un *résultat* — évalué d'après le niveau de légitimité dont bénéficie l'innovation au sein de l'institution (DiMaggio, 1988; Wooten et Hoffman, 2017). En ce sens, nous avons pu comprendre que l'institution — à l'exemple des cadres d'action institutionnels en urbanisme — cherche la stabilité, mais qu'elle est en même temps un lieu d'innovation où l'adoption d'idées nouvelles contribue à l'améliorer et à consolider sa légitimité globale dans le temps (DiMaggio et Powell, 1983; Sorensen, 2017; Zucker, 1987). Ainsi, même si l'institution est en soi maintenue, ses arrangements évoluent et sont sans cesse renégociés par les acteurs et les groupes qui s'y inscrivent (Hardy et Maguire, 2017; Wooten et Hoffman, 2017). Comme expliqué en 1.2.2, l'urbanisme qui est défini comme un ensemble de règles, de principes, de conceptions et de pratiques (Merlin et Choay, 2015) constitue donc un cadre d'action institutionnel dont les arrangements sont appelés à évoluer et à changer de manière plus ou moins radicale ou incrémentale, au gré des événements et des innovations émergentes.

La revue de littérature permet ainsi de concevoir l'urbanisme temporaire comme étant l'une de ces innovations qui émerge, se diffuse et opère certaines transformations au sein des cadres d'action institutionnels de l'urbanisme. Or, il faut se rappeler que les innovations expérimentées ne sont pas systématiquement adoptées, car elles font face à des contraintes et à des résistances qui peuvent ralentir leur diffusion, voire mener à leur marginalisation ou à leur rejet (Lawrence *et al.*, 2001; Savini et Bertolini, 2019; Westley *et al.*, 2014; Wooten et Hoffman, 2017). Cependant, la revue de littérature montre que l'urbanisme temporaire est bel et bien une innovation qui s'institutionnalise à travers le monde, en poursuivant une trajectoire généralement ascendante. Ceci ne garantit nullement son maintien à long terme (Hall et Taylor, 1996; Lawrence *et al.*, 2001; Leca *et al.*, 2009), mais paraît annonciateur d'une légitimité encore croissante dans l'avenir.

Pourtant, pour s'implanter, les innovations sont souvent adaptées au contexte local et réinterprétées de manière à mieux correspondre aux cadres institutionnels avec lesquels elles entrent en contact (Dacin *et al.*, 2002; Hardy et Maguire, 2017; Healey, 2003). Ceci semble le cas pour l'urbanisme temporaire, qui est adapté afin de répondre aux critiques, aux attentes des acteurs concernés et à la culture locale (Ananian *et al.*, soumis; Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023; Paulhiac Scherrer, 2024; Perras et Ananian, 2024). En ce sens, en dépit de l'effort d'explication et de généralisation réalisé à la section 1.3, on constate que l'urbanisme temporaire ne suit pas un *processus* d'institutionnalisation unique et n'atteint pas un *niveau* d'institutionnalisation universel. De grandes tendances et une série de facteurs ont pu être décelés dans la littérature existante, qui indiquent que l'urbanisme temporaire suit en fait plusieurs trajectoires différenciées qui prennent la teinte de la ville et du contexte où elles s'implantent. Dans la mesure où l'innovation est un phénomène temporel et situé (Alter, 2002; Keeley *et al.*, 2013; Nieminen, 2019), il semble tout à fait justifié de suivre les recommandations d'Healey (2003), Sorensen (2017), Zeitz *et al.* (1999) et Lawrence *et al.* (2001), par exemple, et d'étudier les conditions, les processus et les transformations qui sont propres à chaque contexte d'innovation particulier. En effet, l'étude du contexte territorial et des circonstances particulières est essentielle à la compréhension des processus politiques, sociaux et culturels qui ont trait aux institutions urbaines et à leur transformation dans le temps (Christensen, 1985; Healey, 2003). De plus, en considérant l'expérimentation des innovations comme un acte délibéré (Evans *et al.*, 2021; Savini et Bertolini, 2019; Westley et Antadze, 2010; Westley *et al.*, 2014), mais aussi l'urbanisme comme un acte collectif porté par une intentionnalité de structuration et de transformation de la ville (Lacaze, 2000; Merlin et Choay, 2015), il paraît important de scruter plus attentivement les trajectoires d'institutionnalisation au prisme des intentionnalités et des stratégies portées localement par les acteurs qui y participent.

Dans la thèse doctorale, il est donc proposé de mobiliser ce cadre conceptuel et d'analyse issu des théories de l'innovation, des institutions et des organisations, afin d'enrichir les connaissances scientifiques sur les transformations institutionnelles portées par l'urbanisme temporaire, et ce, par l'analyse approfondie de trajectoires d'institutionnalisation particulières. Grâce à ce cadrage qui semble encore inédit pour parler de l'urbanisme temporaire, une étude de cas permettra d'aborder l'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire comme un phénomène temporel et contextualisé, associé à des événements et à des négociations en matière de légitimité du changement. Le regard porté sur le cycle de changement institutionnel et sur les réinterprétations locales de l'innovation se veut une contribution originale qui bonifiera la compréhension du processus d'innovation en matière d'urbanisme.

## CHAPITRE 2

### VERS UNE HYBRIDATION DES PRATIQUES D'URBANISME :

#### RELATION ENTRE PROJET URBAIN ET URBANISME TEMPORAIRE, DE LA VISION À L'ACTION

Les théories institutionnelles et des organisations ont mis en évidence le fait que l'émergence et la diffusion des innovations ne se fait pas en vase clos, mais bien dans un monde qui contient déjà des arrangements institutionnels, auxquels ces innovations se frottent en tentant de les modifier ou de les déloger (Wooten et Hoffman, 2017). Conséquemment, les acteurs qui sont confrontés au processus d'institutionnalisation réinterprètent les codes et les modèles relatifs aux innovations — en offrant parfois une certaine résistance — pour qu'elles s'intègrent mieux aux cadres institutionnels et à la culture locale (Hardy et Maguire, 2017; Wooten et Hoffman, 2017). Ainsi, les innovations ne sont pas adoptées en les laissant intactes, mais en opérant des emprunts et des réinterprétations, en les bricolant par hybridation avec des éléments neufs et plus anciens (Campbell, J. L., 1997; Dacin *et al.*, 2002; Hall et Taylor, 1996; Ward, 2003). En même temps, l'innovation est susceptible de provoquer certaines transformations des pratiques d'urbanisme qu'elle côtoie, sans nécessairement les abolir (Ginez, 2018). L'hybridation qui en résulte peut alors se présenter sous différents visages, en amenant tantôt une « édulcoration » (Douay et Prévot, 2014) des pratiques innovantes, tantôt des perfectionnements et des dérives de part et d'autre. Or, ces constats viennent confirmer la pertinence d'interroger les transformations mutuelles que pourrait engendrer l'interaction entre l'urbanisme temporaire et d'autres pratiques préexistantes en urbanisme.

Parmi les pratiques d'urbanisme qui entrent en contact avec l'urbanisme temporaire, des auteurs pointent particulièrement le projet urbain en suggérant des rapports pouvant lui être profitables (Ananian *et al.*, 2020; Bertoni et Leurent, 2017; Bonet d'Oléon, 2021; Ginez, 2018; IAU-IdF, 2018a; etc.). Devenu « un instrument pour renouveler l'action publique et inventer des modèles de coopération plus hybrides et complexes » (Atelier Approche.s !, 2021, p. 29), l'urbanisme temporaire se verrait ainsi infiltrer l'économie du projet urbain (IAU-IdF, 2018a) et s'inscrire pour lui comme un outil de gestion à part entière (Pinard et Vivant, 2017). S'immisçant comme nouvelle partie d'un partenariat public-privé, l'urbanisme temporaire deviendrait stratégie de développement (Mould, 2014) ou de marketing territorial (Atelier Approche.s !, 2021) : un instrument de plus dans la boîte à outils des acteurs soutenant des processus de restructuration urbaine (Schaller et Guinand, 2018). L'intérêt pour la relation entre projet urbain et urbanisme temporaire, et notamment pour l'évaluation des bienfaits que le second apporte au premier, a donné lieu à des études menées par des chercheurs basés surtout en France (Atelier Approche.s !, 2019, 2021; Bertoni et Leurent,



2017; Bonet d'Oléon, 2021; Ginez, 2018; IAU-IdF, 2018a; IAU-IdF, 2018b). Ceci dit, la littérature issue de plusieurs autres pays, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne et l'Australie par exemple, aborde aussi — directement ou indirectement — l'hybridation de l'urbanisme temporaire avec des outils de redynamisation du territoire auquel il conférerait différents bénéfices, tout en occasionnant aussi certains risques de dérives (Colomb, 2012; De Smet, 2013; Iveson, 2013; Lydon et Garcia, 2015; Mould, 2014; Silva, 2016; Stevens *et al.*, 2021).

À cet égard, même si quelques auteurs adoptent une perspective essentiellement positive en ce qui a trait aux bénéfices issus de l'intégration de l'urbanisme temporaire au sein des cadres d'action institutionnels de l'urbanisme (De Smet, 2013; Diguët, 2020; IAU-IdF, 2018a; Lydon et Garcia, 2015; Silverman, 2016), d'autres s'appuient sur leurs recherches pour soulever des enjeux particuliers qui méritent attention. La littérature permet donc de déceler des mises en garde contre une instrumentalisation de l'urbanisme temporaire, qui occasionnerait des impacts indésirés en faisant perdre les raisons d'être de l'innovation proposée (Nédélec, 2017; Talen, 2015). Relevant le risque d'instrumentalisation de l'urbanisme temporaire, c'est en ce sens que Le Floc'h (2017, dans IAU-IdF, 2018a, pp. 16-18) propose l'idée d'une « co-instrumentalisation délibérée et déclarée » qui, reconnaissant la transformation inévitable des innovations, pourrait s'avérer bénéfique de part et d'autre. Selon cette perspective, l'urbanisme temporaire cesserait d'être récupéré et détourné au seul profit du projet urbain, et contribuerait plutôt à une amélioration des processus d'intervention dans leur ensemble, grâce à une définition conjointe et en amont des objectifs à atteindre pour les différentes interventions. La coexistence des deux pratiques urbanistiques inviterait conséquemment à une transformation mutuelle permettant de conserver — autant que possible — les avantages de chacune d'elles, et ce, grâce à une hybridation de leurs processus et cadres d'action. Ainsi, l'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire serait pour lui-même une opportunité de gagner en ressources, en stabilité et en leviers pour réaliser ses ambitions (Diguët, 2020; Ginez, 2018; IAU-IdF, 2018a). En contrepartie, le projet urbain estomperait la rigidité de ses mécanismes et des traditionnels *masterplans* qui structurent un développement par phases sur le long terme, pour favoriser une approche ouverte, flexible et expérimentale (Silva, 2016), s'adaptant pas à pas et selon des boucles de rétroaction plus courtes (Bishop et Williams, 2012).

L'efficacité et la légitimité respectives de ces pratiques hybridées pourraient se voir accrues au bénéfice de projets urbanistiques plus adaptés, socialement acceptables et structurants. Ceci étant dit, une telle portée transformatrice par l'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire dépend nécessairement des

rapports que ses interventions entretiennent dans les faits avec le projet urbain : un entrelacement entre les modalités de gouvernance, les processus et les acteurs et publics impliqués pourrait mener à une telle co-instrumentalisation, alors qu'un voisinage d'interventions sur des territoires communs sans tisser de liens significatifs donnerait lieu à une relation ténue ou à des effets non balisés. Cette réflexion rejoint une mention faite par l'Atelier Approche.s ! (2021, p. 24), à savoir que la gouvernance de l'urbanisme temporaire et du projet urbain peut s'avérer imbriquée, mais qu'elle peut également être partiellement connectée ou entièrement déconnectée, selon le cas. Or, advenant un manque de rapports entre les pratiques innovantes et les pratiques conventionnelles, l'innovation devient peu propice à leur transformation mutuelle. Pourtant, ayant étudié dix cas situés en France, un cas aux États-Unis et un autre en Espagne, à l'aide d'une recherche-action cadrée en études urbaines, l'Atelier Approche.s ! (2019, 2021) concluait que les interventions d'urbanisme temporaire analysées « contribu[erai]ent à adapter le système urbain par touches progressives, incrémentales, se superposant ou s'hybridant à des approches plus traditionnelles » (Atelier Approche.s !, 2021, p. 56). Inversement, dans un mémoire en urbanisme abordant l'urbanisme temporaire comme un « outil institutionnel innovant » au sein du projet urbain, Ginez (2018) suggère plutôt qu'en dépit de sa réputation de modèle urbain alternatif, l'urbanisme temporaire ne parvient pas à transformer « les fondements stratégiques traditionnels » (p. 119) supportant les modalités d'action du projet urbain. Ces résultats contradictoires issus de recherches françaises soulèvent donc des interrogations concernant les effets d'une coexistence entre urbanisme temporaire et projet urbain, notamment en considérant la variété des contextes internationaux.

Même si les acteurs de la planification urbaine ont parfois de la difficulté à adopter les manières de faire de l'urbanisme temporaire et à « intégrer cette phase dans les temporalités du projet » (Bertoni et Leurent, 2017, p. 41), le processus d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire décrit au chapitre 1 s'opère bel et bien aujourd'hui — de façon différenciée selon les villes du monde, rappelons-le. De manière générale, des hypothèses peuvent ainsi être formulées quant aux bénéfices et aux risques qui découleraient d'une hybridation entre les pratiques innovantes et les pratiques en place dans l'institution.

Le présent chapitre vise conséquemment à explorer les potentiels d'hybridation décelés de manière émergente d'après l'analyse critique de la revue de littérature, en mettant en évidence la manière dont le projet urbain et l'urbanisme temporaire pourraient mutuellement se transformer. La première sous-section vise à définir brièvement ce qu'est le projet urbain, et à expliquer l'organisation en deux volets de la revue de littérature sur les potentiels d'hybridation : en lien, premièrement, à la formulation d'une

vision et, deuxièmement, au passage à l'action. Le cœur du chapitre présente ensuite les potentiels d'hybridation qui ont été repérés, en confrontant les bénéfices et les risques de dérives abordés dans la théorie avec les idéaux et les limites du projet urbain et de l'urbanisme temporaire. En fin de chapitre, une section fait la synthèse des connaissances afin d'énoncer clairement les hypothèses envisagées quant à l'hybridation entre projet urbain et urbanisme temporaire, puis de présenter des perspectives d'analyse à approfondir dans le cadre de la thèse doctorale.

## 2.1 Hybridation du projet urbain et de l'urbanisme temporaire : de la vision à l'action en contexte d'incertitude

Le concept de projet urbain réfère à une variété d'interventions urbaines qui interpellent des formes et des processus différents selon les contextes, les régions et les pays (Ananian *et al.*, 2020; Avitabile, 2005; Orueta et Fainstein, 2008; Raynaud, 2014). En soi, il peut viser des programmes très variés, dont le cœur constitue parfois un développement immobilier — résidentiel, industriel, de bureau —, parfois un ajout d'équipement public — sportif, universitaire —, parfois une construction d'infrastructure — de transport public notamment (Avitabile, 2005; Divay, 2002; Fainstein, 2008; Ingallina, 2008; Raynaud, 2014). Il porte également différentes appellations, étant souvent désigné dans la littérature québécoise en tant que « grand projet urbain » (Sénécal *et al.*, 2002) et dans la littérature anglophone en tant que « *mega-project* », « *large urban project* » ou « *large-scale urban development project* » (Lehrer et Laidley, 2008; Orueta et Fainstein, 2008; Salet, 2008). Quoi qu'il en soit, ce qui fait la distinction du projet urbain n'est pas sa taille, mais bien son approche contextualisée et collaborative, sa mixité fonctionnelle et son ambition explicite de générer des impacts sociaux, économiques et physico-spatiaux dépassant le seul site d'intervention (Ingallina, 2008; Madanipour, 2006; Raynaud et Wolff, 2009). Ainsi, qu'il couvre une superficie relativement petite ou très grande — de quelques hectares à plus de cent —, c'est cette volonté de structuration signifiante du territoire (Merlin et Choay, 2015), assurant la cohérence des actions et un nouveau sens pour la ville, voire la société (Madanipour, 2006), qui permet vraiment de distinguer un projet urbain d'un projet immobilier ou d'infrastructure (Avitabile, 2005) (figure 2.1).

Un double défi que la littérature relève pour le projet urbain consiste premièrement à **formuler une vision** d'avenir qui soit réellement contextualisée et mobilisatrice, et deuxièmement à **passer à l'action** pour sa mise en œuvre à travers des interventions traduites dans la matérialité de la ville (Ingallina, 2008). En tant que « projet », il aspire en effet à ce que ses éléments de vision atterrissent vers la pratique concrète (Forester, 2012), en liant les intentions initiales d'aménagement et de développement avec le résultat final



Projet urbain du Plan Canal, Bassin de Biestebroek, Bruxelles  
©Beliris  
(Ananian *et al.*, 2020, p. 24)



Projet urbain de Gerland, Quartier des Girondins, Lyon  
©Groupe SERL  
(Mairie du Lyon 7, 2024)

Figure 2.1 Axionométrie et schéma conceptuels de deux exemples de projets urbains internationaux : des projets collaboratifs fondés sur la mixité des fonctions et la redynamisation du territoire

inscrit dans l'espace urbain (Avitabile, 2005; Madanipour, 2006). Un arrimage entre conception et réalisation (Madanipour, 2006; Raynaud et Wolff, 2009) s'avère essentiel surtout pour accéder aux retombées qui sont prévues en amont (Childs, 2010; Cuthbert, 2007), tout en s'ajustant à un contexte économique, social et environnemental plus complexe et incertain que jamais (Madanipour, 2006).

Or, l'urbanisme temporaire émerge et se diffuse justement dans ce contexte d'incertitude grandissant (Madanipour, 2017a; Silva, 2016), en réalisant des interventions concrètes et rapides qui contribuent à répondre à un besoin local urgent, à expérimenter des solutions innovantes et à réfléchir collectivement à des enjeux de planification structurants (Ananian *et al.*, soumis; Webb, 2018). Bien que réalisé sur un site relativement plus petit et selon une temporalité relativement plus courte que le projet urbain (Bishop et Williams, 2012; Madanipour, 2017a), l'urbanisme temporaire agit aussi, à sa manière, sur la formulation d'une vision collective qui se traduit par des interventions d'aménagement concrètes. L'hybridation entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire permettrait dès lors d'envisager de nouvelles manières de faire qui participent, entre autres, à la recherche d'une vision consensuelle (Earls, 2011) et à l'accroissement de la capacité d'action en matière de transformation urbaine (IAU-IdF, 2018a; Lydon et Garcia, 2015), et ce, tout en raccourcissant les cycles de transformation de la ville (Madanipour, 2018).

Cette relation entre planification urbaine et innovation et entre vision et passage à l'action se retrouvait déjà, il y a 40 ans, dans les écrits de la chercheuse en planification urbaine Karen S. Christensen (1985) : celle-ci soulignait le rôle de l'innovation pour formuler des objectifs partagés et identifier des moyens légitimes et efficaces, dans un contexte d'incertitude. Selon sa définition, l'innovation contribuerait

notamment à la formulation d'une vision partagée émanant des points communs entre les multiples acteurs et membres des collectivités, et à la redéfinition des problèmes complexes pour y trouver des solutions concrètes et considérées légitimes (Christensen, 1985). Ces caractéristiques d'une innovation correspondent à plusieurs apports pressentis de l'urbanisme temporaire (Atelier Approche.s !, 2021; Bertoni et Leurent, 2017; Ferreri, 2015; Ginez, 2018; Lydon et Garcia, 2015). Par exemple, son approche adaptative et expérimentale (Bertoni et Leurent, 2017; Lydon et Garcia, 2015) permettrait d'assouplir les processus plutôt rigides et linéaires de la planification urbaine, afin qu'il s'adaptent mieux à l'imprévisibilité du fait urbain (Bishop et Williams, 2012; Christensen, 1985; Marshall, 2009; Silva, 2016) et qu'ils puissent réunir les collectivités autour d'enjeux concrets (Bertoni et Leurent, 2017; Lydon et Garcia, 2015).

Pour cette raison, il est apparu pertinent d'assembler les potentiels d'hybridation issus de la revue de la littérature en référant à ces deux grands défis de l'intervention en urbanisme : en explorant ceux qui concernent la formulation d'objectifs orientés autour d'une vision partagée, puis en s'intéressant spécifiquement à ceux qui relèvent de la capacité de passer à l'action pour concrétiser cette vision (tableau 2.1). Ces potentiels sont explorés dans les deux prochaines sections du chapitre.

Tableau 2.1 Volets et dimensions d'analyse identifiés d'après la revue de littérature, relativement aux potentiels d'hybridation entre projet urbain et urbanisme temporaire

| FORMULATION D'UNE VISION                                                              | PASSAGE À L'ACTION                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Énonciation d'une vision<br>  vers une démarche démocratique et mobilisatrice         | Activation de l'espace<br>  vers la revitalisation des sites vacants et sous-utilisés            |
| Réimagination de la ville<br>  vers une vision signifiante, attractive et distinctive | Démonstration de la solution<br>  vers l'atteinte des objectifs et retombées prévues             |
| Préfiguration du scénario<br>  vers un prototypage de la programmation                | Adaptation dans le temps long<br>  vers des ajustements du projet dans un contexte d'incertitude |

## 2.2 Potentiels d'hybridation relatifs à la formulation d'une vision

Plusieurs bénéfices et risques de dérives théoriques, pouvant être associés à l'hybridation de l'urbanisme temporaire et du projet urbain, ont trait à la manière dont la vision de projet est énoncée ainsi qu'au contenu de cette vision. La revue de la littérature scientifique incite à aborder trois dimensions relatives à la formulation d'une vision. Dans les prochaines pages, il est question de : 1) la démarche d'énonciation de la vision, de son caractère démocratique et de sa capacité à mobiliser les acteurs concernés; 2) la capacité à imaginer une vision significative, attractive et distinctive du projet; et 3) l'opportunité de préfigurer le scénario et la programmation du projet urbain grâce à un prototypage de l'ordre de l'urbanisme temporaire.

### 2.2.1 Énonciation d'une vision : vers une démarche démocratique et mobilisatrice

Le projet urbain se veut, par définition, une démarche collaborative d'urbanisme négocié (Fauvet, 2012; Vandermeulen et al., 2012) qui s'appuie sur des dispositifs de concertation et de participation servant à identifier des objectifs communs (Avitabile, 2005; Madanipour, 2006; Raynaud, 2014), à favoriser l'acceptabilité sociale (Fainstein, 2008; Gariépy, 2014; Orueta et Fainstein, 2008) et, en somme, à asseoir la légitimité des porteurs de projets et de la vision formulée. En se confrontant au défi — inhérent à la planification urbaine — qu'est la réalisation d'une ville « bonne » (Friedmann, 2012) et « juste » (Fainstein, 2012), le projet urbain a la volonté de répondre à l'intérêt collectif de façon démocratique (Avitabile, 2005; Campbell, H. et Marshall, 2012; Ingallina, 2008; Pinson, 2004). En même temps, la réflexion cadrée sur plusieurs échelles territoriales vise à assurer une cohérence entre les objectifs d'ordre métropolitain, les enjeux locaux et les intérêts des particuliers; elle vise aussi à mobiliser les parties prenantes dans une perspective d'intégration des actes plus ou moins distincts de la production urbaine (Mangin et Panerai, 1999). La vision portée par le projet urbain aspire donc à fédérer les multiples publics et acteurs du développement qu'il concerne, en convainquant la société qu'elle a besoin de s'engager dans le processus de changement proposé (Madanipour, 2006).

Pour toutes ces raisons, l'intégration de dispositifs de concertation et de participation au sein de projets urbains démocratiques est devenue incontournable. Malgré cela, l'idéal du consensus et de la légitimité non contestée du projet urbain demeure difficile, voire impossible à atteindre. La littérature scientifique souligne, néanmoins, que les pouvoirs publics ont la responsabilité de déployer les dispositifs les plus adaptés à chaque contexte et de faire preuve de créativité et d'ouverture pour accompagner la formulation d'une vision socialement acceptable (Bacqué et Fijalkow, 2008; Haumont, 1993; Pinson, 2004). Face à « l'échec des injonctions à la participation et à la concertation pourtant placées au cœur des projets urbains contemporains (Gardesse, 2011) » (Nédélec, 2017, p. 103), l'urbanisme temporaire est envisagé comme une innovation qui gagnerait à être intégrée au processus de définition du projet urbain. Ceci permettrait d'en repenser les méthodes de gouvernance et de conception (IAU-IdF, 2018a) et les modalités de collaboration et de recherche de consensus (Earls, 2011), en voie vers la formulation d'une vision de projet partagée et mobilisatrice.

À cet égard, l'urbanisme temporaire favorise une approche ascendante et il mise sur de nouveaux partenariats collaboratifs et participatifs entre les planificateurs, développeurs, citoyens, groupes d'intérêts, et un éventail de professionnels et d'individus, réunis autour de la coconstruction

d'interventions concrètes (Desimini, 2015; Douay et Prévot, 2014; Finn, 2014; Iveson, 2013) (figure 2.2). Ainsi, plutôt que de faire discuter les acteurs autour d'un projet futur, théorique et intangible, l'intervention d'urbanisme temporaire permet d'enraciner le débat dans un espace physique et concret, qui deviendrait un lieu d'échange apte à engager les acteurs politiques et économiques et les collectivités autour des intérêts qu'ils partagent (Németh et Langhorst, 2014). La participation collective à la création et à la production de l'intervention temporaire contribuerait alors à reconnecter les dimensions sociales et spatiales de la ville et à intensifier les liens de proximité et les interactions entre les parties prenantes (Atelier Approche.s !, 2021). En résulterait une confiance mutuelle accrue, permettant d'envisager des solutions satisfaisantes pour tous (Russell, 2012).

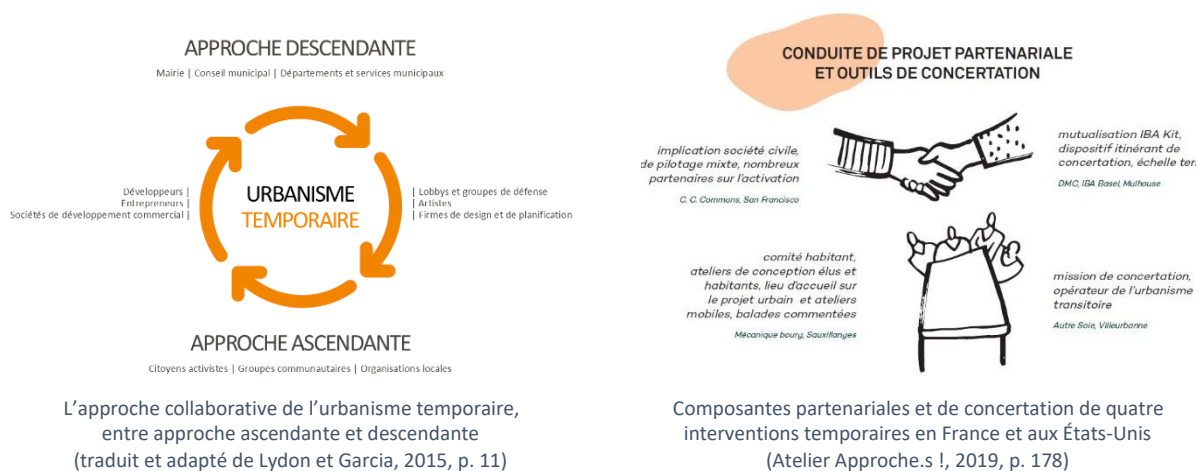


Figure 2.2 Schémas illustrant la dimension collaborative et consultative de l'urbanisme temporaire : le rôle potentiel de l'urbanisme temporaire pour accompagner la formulation d'une vision de projet légitime

Un attrait de l'urbanisme temporaire réside dès lors dans sa capacité à envisager de nouveaux modèles et de nouvelles méthodes de production axée vers une « fabrique urbaine ouverte » (IAU-IdF, 2018a, p. 32) sortant des cadres conventionnels. Dans cette perspective, l'urbanisme temporaire est approché comme une opportunité d'ouvrir le dialogue à l'échelle de la ville (Desimini, 2015), en expérimentant des processus démocratiques (Iveson, 2013) libérés du cadre parfois rigide, contraignant et hiérarchique des pratiques institutionnelles (Douay et Prévot, 2016; Silva, 2016; Vivant, 2007). Non seulement l'urbanisme temporaire laisserait place à un désir citoyen de prendre en charge la fabrique de la ville (Nédélec, 2017), mais la littérature suggère qu'il consisterait aussi en un outil d'éducation pour « fabriquer des citoyens plus responsables » (Douay et Prévot, 2016, p. 15). En se dégageant des savoirs experts et centralisés que le projet urbain critique déjà lui-même (Pinson, 2004), l'urbanisme temporaire redonnerait aux habitants une place centrale dans la production urbaine et révélerait leur aptitude à façonner la ville à leur manière

et à leur image (figure 2.3). Il deviendrait un outil pour rééquilibrer, voire renverser, les pouvoirs (Bertoni et Leurent, 2017; Mould, 2014), en invitant le citoyen à s’immiscer dans un domaine depuis longtemps réservé aux designers et aux planificateurs (Silva, 2016) afin d’agir dans l’élaboration politique du projet urbain (Ethier, 2017; IAU-IdF, 2018a).

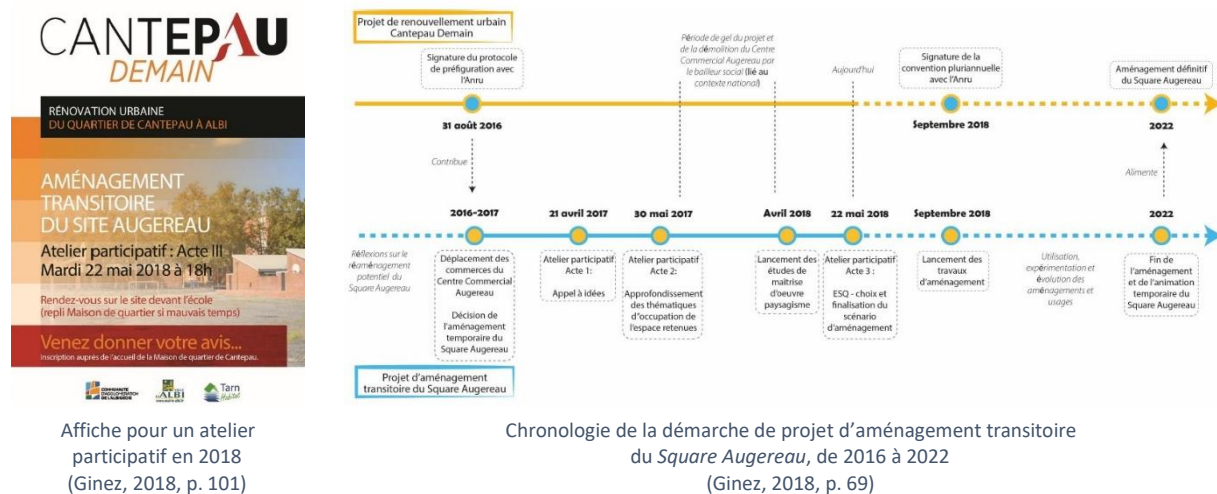


Figure 2.3 Exemple de l’aménagement transitoire du *Square Augereau* : une démarche participative de coconstruction et d’expérimentation laissant place aux habitants, dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Cantepau Demain, à Saint-Étienne, France

Par la simplicité relative de ses démarches et de sa matérialité, contrastant avec le grand projet urbain, l’urbanisme temporaire permettrait aussi d’élargir le débat pour rejoindre des groupes socioéconomiques souvent laissés pour compte par les processus de réflexion participative et de prise de décision (Lydon et Garcia, 2015; Russell, 2012). Plus que les outils de consultation et de participation conventionnels, l’intervention temporaire concrète pourrait se faire lieu d’*empowerment* (Russell, 2012), donnant la parole à toutes sortes de personnes ayant des capacités et des compétences diverses (Vallance et al., 2017). En incarnant une approche de coconstruction axée sur les dynamiques locales (IAU-IdF, 2018a) et en valorisant les savoirs tacites et vernaculaires (Andres, 2013; Healey, 2009, 2012), l’urbanisme temporaire intégré au projet urbain jouerait un rôle actif pour cocréer un changement pour et par les différents publics de la ville (Andres, 2013; Nédélec, 2017; Schaller et Guinand, 2018).

Or, les processus de coconception (Douay et Prévot, 2014) ou de coélaboration de l’espace (Bertoni et Leurent, 2017) issus de l’urbanisme temporaire permettraient de dépasser la petite échelle de l’intervention pour contribuer à développer une vision de planification plus vaste qui s’arrime au projet urbain (Finn, 2014; Ginez, 2018). Les interventions temporaires inscrites dans un quartier en



transformation constitueraient notamment une opportunité de sensibiliser les citoyens et acteurs locaux par rapport à des enjeux complexes qui dépassent leurs préoccupations quotidiennes (Diguët, 2020). Socialement ancré (Bishop et Williams, 2012; Tardiveau et Mallo, 2014), l'urbanisme temporaire se ferait innovation apte à susciter l'engagement social et territorial des différents types d'acteurs (IAU-IdF, 2018a).

Pourtant, des auteurs viennent nuancer ces idéaux associés à l'urbanisme temporaire, en soulignant que son insertion dans les cadres institutionnels peut modifier l'essence et les effets de cette pratique innovante. Cessant d'être indépendantes et marginales pour épouser les cadres institutionnels en place, les interventions ne laisseraient plus nécessairement place à cette réinvention ouverte (Desimini, 2015) ni à cette démocratie améliorée (Iveson, 2013). Au contraire, une critique portée à l'encontre de l'urbanisme temporaire concerne la monopolisation du débat et de la fabrique de la ville par quelques citoyens – plus éduqués, connectés, audacieux ou issus des classes dites créatives (Andres, 2013; Baudouin et Collin, 2008; Douglas, 2014, 2018; Oswald *et al.*, 2007; Russell, 2012) – qui s'investissent souvent dans la réalisation des interventions. En permettant spécifiquement à de nouveaux collectifs émergents (Adisson, 2017) et aux organisateurs événementiels d'influencer les choix d'aménagement urbain (Pradel, 2013), le contexte de fête permanente provoquerait une dépolitisation plus qu'un engagement civique (Douay et Prévot, 2014), au bénéfice de groupes et d'individus partageant une vision et un mode de vie similaires (Douay et Prévot, 2016). Le site d'intervention temporaire deviendrait alors une occasion de légitimer certains acteurs, ainsi que leurs discours et leur maîtrise sur l'évolution d'un espace donné. En imposant les préférences et la vision de ces acteurs particuliers (Nédélec, 2017), les processus d'énonciation du projet urbain donneraient l'impression d'un faux consensus, porté au détriment des autres groupes et acteurs qui n'y participent pas (Talen, 2015). Antithèse de l'outil d'*empowerment* (Deslandes, 2013; Mould, 2014), l'urbanisme temporaire risquerait plutôt de « victimiser » les collectivités locales et d'exacerber leur perte de pouvoir (Németh et Langhorst, 2014). Ceci contribuait fortement à un renforcement des inégalités (Nédélec, 2017), dont celles qui ont trait à la classe sociale ou à la race (Talen, 2015). Ce faisant, l'urbanisme temporaire en tant qu'outil innovant du projet urbain nuirait au caractère démocratique à la faveur d'« une forme de privatisation de l'urbanisme » (Nédélec, 2017, p. 104), où les élus et les fonctionnaires sembleraient désormais exemptés de leur responsabilité de protéger l'intérêt public.

Dans la mesure où le processus d'énonciation de la vision du projet urbain en est une composante cruciale, son hybridation avec l'urbanisme temporaire semble pouvoir être bénéfique, mais elle soulève également des questions de légitimité. Sans nécessairement faire émerger une vision coconstruite de manière

ouverte et démocratique, l'urbanisme temporaire peut — au même titre que les autres outils collaboratifs et participatifs de la planification urbaine — mettre de l'avant les jeux de pouvoir et les conflits qui s'inscrivent au cœur de la production de l'espace (Andres, 2013; Healey, 2009).

Similairement, l'hybridation du projet urbain avec les interventions concrètes de l'urbanisme temporaire ne garantit pas la convergence vers des intérêts communs : plusieurs visions opposées peuvent, au contraire, émerger sans mener au consensus souhaité. Un risque de blocage s'ajoute donc au risque de complexification et d'allongement des processus de planification conventionnels déjà complexes en soi (Bertoni et Leurent, 2017; Finn, 2014). Sachant que les décideurs et planificateurs urbains peinent parfois à relâcher leur contrôle sur la transformation de la ville (Lacaze, 2000; Lydon et al., 2012), la crainte de perdre la maîtrise du projet urbain pourrait en fait limiter le recours à l'innovation qu'est l'urbanisme temporaire, et donc restreindre le processus d'hybridation entre ces deux pratiques d'urbanisme.

#### 2.2.2 Réimagination de la ville : vers une vision signifiante, attractive et distinctive

En ce qui a trait à la vision, le projet urbain est une démarche collective qui se construit sur la mémoire et les caractéristiques de l'existant (Devillers, 1994) pour se projeter vers un « état futur recherché » (Avitabile, 2005, p. 17). Liant des considérations physico-spatiales et identitaires, le projet urbain a pour rôle de soutenir les institutions dans un effort de réimagination urbaine (Madanipour, 2006) porté par des fonctions symboliques, des valeurs collectives et le sens du lieu (Breux et Bédard, 2013). Tout en demeurant géographiquement ancré, le projet urbain « se veut image » (Divay, 2002, p. 254), c'est-à-dire qu'il veut communiquer sur sa nouveauté, son audace et son ingéniosité, de même que sur l'identité de la collectivité qui lui a donné le jour. Or, dans un contexte de mondialisation et de compétition économique (Zukin, 1995), cet effort d'ancrage symbolique se jumelle à la production d'une image distinctive et innovante œuvrant à positionner la ville sur la scène internationale (Lehrer et Laidley, 2008; Orueta et Fainstein, 2008; Rahman, 2022). Le projet urbain s'inscrit donc comme « fer de lance d'une stratégie urbaine » (Avitabile, 2005, p. 15), où l'intention de transformer un morceau de ville devient un exercice de marketing territorial (Pinson, 2004). Avant même d'être construit, le projet urbain veut afficher une vision qui séduit ses publics et qui attire des investisseurs. Il incite alors les décideurs et gestionnaires de la ville à adopter une posture entrepreneuriale (Harvey, 1989) en misant notamment sur des opérations d'architecture ou d'urbanisme spectaculaire (Sénécal et al., 2002) favorables à la fois à un sentiment d'appartenance local et à un rayonnement international.

De façon analogue, l'intervention d'urbanisme temporaire se dote d'une image forte qui mobilise grandement le symbolique (Deslandes, 2013; Pradel, 2011). Les nouveaux espaces temporaires peuvent par exemple porter une identité graphique singulière (Atelier Approche.s !, 2021) et offrir des environnements ludiques, colorés et conviviaux (Douay et Prévot, 2016); ils peuvent proposer des événements emblématiques (Nédélec, 2017) ou encore prendre le caractère de tiers lieux attractifs (IAU-IdF, 2018a; Oldenburg, 1990). Sous plusieurs formes, l'urbanisme temporaire devient donc plus qu'un outil de transformation spatiale : ses ambitions vont au-delà du fonctionnalisme (Douay et Prévot, 2016) pour réorganiser la ville sur le plan symbolique et identitaire (Pradel, 2010; Schaller et Guinand, 2018). La contribution de l'urbanisme temporaire pourrait aller plus loin, en interrogeant la nature, l'histoire et l'avenir de son site d'insertion, afin de favoriser la réinterprétation d'un espace sous-utilisé ou en attente (IAU-IdF, 2018a) et l'imprégner de sens (Earls, 2011) pour en révéler le génie du lieu (Lydon et Garcia, 2015; Norberg-Schulz, 1981). Dans une perspective de différenciation des territoires (Pradel, 2013), l'urbanisme temporaire pourrait conséquemment — au même titre que le projet urbain — se faire outil de réimagination de la ville (Harris, 2015) (figure 2.4). Catalyseur de changement puisant dans la mémoire urbaine et agissant sur l'image et la signification (Madanipour, 2017b), il pourrait engager une réflexion collective axée sur la revitalisation des quartiers (Talen, 2015).



Festival annuel la *Fabrique à Rêves* du 6b à Saint-Denis, France  
©CyberCeb  
(APUR, 2017, p. 12)



*L'Espace Imaginaire*, lieu culturel partagé par des artistes et la collectivité locale, à Saint-Denis, France  
(IAU-IdF, 2018a, p. 53)

Figure 2.4 Exemples d'interventions d'urbanisme temporaire axées sur la réimagination de la ville, combinant une programmation événementielle avec des réflexions sur les futures occupations du site

Par l'hybridation de l'urbanisme temporaire avec le projet urbain, ce dernier affirmerait sans attendre la transformation symbolique qu'il souhaite générer pour un espace précis ou pour le territoire dans son ensemble. En redéfinissant les espaces vacants en tant que lieux de création de l'urbanité (Németh et Langhorst, 2014), l'intervention temporaire pourrait être mobilisée comme un outil de branding urbain

(Madanipour, 2017b) afin de jouer sur la perception des collectivités, des promoteurs immobiliers et des investisseurs potentiels que le projet urbain souhaite attirer (IAU-IdF, Atelier Approche.s !, 2021; 2018a; Lydon et Garcia, 2015). De plus, les acteurs politiques et économiques qui s'associent à la réalisation d'interventions temporaires profiteraient parfois d'un changement d'image : se montrant créatifs, innovants, ouverts et tolérants, ils sembleraient porteurs d'une vitalité urbaine et d'une prospérité festive (Adisson, 2017; Madanipour, 2018; Vivant, 2007) qui contribuent à leur propre légitimité à titre d'acteurs du projet urbain.

Grâce à la singularisation des aménagements et de l'expérience, l'intervention temporaire attise aussi la curiosité et se fait un lieu de destination (Atelier Approche.s !, 2021). Mais au-delà de l'offre d'une expérience momentanée, ce type d'intervention peut ouvrir la voie à la production de nouvelles représentations sociales et de nouveaux discours symboliques (Vivant, 2007). En amorçant ainsi un changement d'image, l'éphémère pourrait créer une marque permanente sur l'imaginaire de la ville (Schaller et Guinand, 2018) et se cristalliser dans la mémoire collective (Pradel, 2011; Tardiveau et Mallo, 2014). Puisque différents publics pourraient ajouter leurs propres récits à l'histoire de la ville de demain (Russell, 2012), les discours officiels sur le projet urbain s'enrichiraient de narratifs issus de voix alternatives (Colomb, 2012). En laissant place à ces récits, le projet urbain pourrait bénéficier d'un accroissement de l'attachement et de l'appartenance au lieu (IAU-IdF, 2018a; Silva, 2016). Cependant, ce résultat n'est pas garanti : d'après les écrits sur l'urbanisme temporaire, les opportunités et les idées présentées pourraient aussi rester campées dans l'éphémère et disparaître à leur terme sans avoir vraiment pu laisser une trace significative sur la ville et dans sa mémoire (Madanipour, 2017b; Tardiveau et Mallo, 2014).

L'esthétique clandestine, marginale, immersive, créative, jeune et vibrante (Harris, 2015) que proposent souvent les interventions d'urbanisme temporaire peut certes transformer l'image de la ville, mais en même temps en atténuer le caractère distinctif. Risquant de devenir un simulacre du spontané (Talen, 2015; Vivant, 2007) parfois créé de toute pièce par des acteurs dominants, l'intervention temporaire peut tendre vers une standardisation scénographique suivant les dictats d'une mode ou d'un simple label (Douay et Prévot, 2016) reproduits à travers le monde. Lorsque l'urbanisme temporaire répond à la logique du projet de ville néolibérale (Ethier, 2017; Finn, 2014; Harris, 2015; Mould, 2014) ou de la ville créative (Colomb, 2012; Deslandes, 2013; Madanipour, 2018; Mould, 2014), il devient marque de commerce en soi (Mould, 2014). Cet instrument de *placemaking* serait alors saisi pour engager la croissance économique

(Schaller et Guinand, 2018) et la spéculation (Tonkiss, 2013) autour d'une marchandisation de l'espace (Atelier Approche.s !, 2019, 2021; Colomb, 2012). L'urbanisme temporaire risque dès lors de participer moins à une distinction du projet urbain qu'à une homogénéisation en termes de design, d'ambiances et de publics (Atelier Approche.s !, 2021; Vivant, 2007); phénomène déjà contesté en parlant des projets urbains donnant lieu à une consommation et à une mise en scène en perte d'authenticité et d'identité collective (Bédard et Breux, 2011; Colomb, 2012; Zukin, 1995, 2011). Ceci doublé à la scénographie des lieux de destination sur l'internet et les réseaux sociaux — lesquels participent à la diffusion de l'urbanisme temporaire (Lydon et Garcia, 2015; Madanipour, 2017a) — accroît la tendance à formuler des interventions urbanistiques « tendances » et consommables, sans nécessairement chercher à s'inspirer de l'histoire et de l'identité du quartier où elles s'implantent (Douay et Prévot, 2016; Madanipour, 2017a; Russell, 2012). Réduit à un outil de mise en marché (Atelier Approche.s !, 2021), l'urbanisme temporaire cesserait alors de favoriser la réinvention urbaine pour soutenir un contrôle de l'espace et de ses usages (Harris, 2015; Talen, 2015). Bien qu'alimentant la vision du projet urbain, il deviendrait plutôt un produit standardisé axé sur les temporalités festives et événementielles (Pradel, 2013) (figure 2.5).



Place d'East Village Junction, Calgary, incluant des commerces et aires de repos sur un terrain en attente de développement  
©Justine Celina (blog)



Installations événementielles de l'Association Arty Farty sur le site du projet urbain Gerland, Lyon  
©Brice Robert (Ananian et al., 2020, p. 232)

Figure 2.5 Exemples d'interventions d'urbanisme temporaire festives et attractives, transformant l'image des lieux où elles s'insèrent, mais les mettant aussi en scène dans une logique de consommation

Or, même les interventions temporaires novatrices et issues d'une action locale peuvent être harnachées par les acteurs économiques et politiques, en estompant l'authenticité qui en émanait à l'origine (Bonnemaïson, 1990). Pourtant, la traduction d'une initiative ponctuelle dans une vision stratégique pourrait aussi conférer un nouveau sens à l'intervention temporaire et au lieu où elle s'insère. La signification et la portée symbolique de l'urbanisme temporaire intégré au projet urbain dépendrait donc de son instrumentalisation dans une logique de marchandisation (Tardiveau et Mallo, 2014), mais aussi de

sa capacité à positionner la valeur d'usage — de nature sociale et symbolique — avant la valeur d'échange — de nature économique (Andres, 2013; Iveson, 2013; Vivant, 2007).

En ce sens, l'hybridation entre urbanisme temporaire et projet urbain risque de traiter l'art et la culture comme de simples outils de revitalisation urbaine, qui misent sur le caractère festif pour susciter des retombées économiques et une acceptabilité sociale du projet urbain (Pradel, 2013). Ainsi, même les artistes et les collectivités locales impliqués dans les interventions temporaires tendraient vers un certain conformisme, en raison des critères pour accéder à une reconnaissance et un financement (Pinard et Vivant, 2017; Vivant, 2007), voire pour sortir de la précarité (Harris, 2015; Madanipour, 2018). En cadrant l'imagination d'un futur possible autour d'interventions standardisées et d'une vision normative de la ville créative (Harris, 2015; Schaller et Guinand, 2018), certains auteurs craignent conséquemment que l'urbanisme temporaire vienne « stérilis[er] l'audace politique » (Pradel, 2010) du projet urbain (Atelier Approche.s !, 2021; Desimini, 2015, p. 482) plutôt qu'alimenter une vision de projet distinctive et innovante.

### 2.2.3 Préfiguration du scénario : vers un prototypage de la programmation

Une fois la vision d'ensemble formulée pour le projet urbain, elle est ensuite déclinée en principes, orientations d'aménagement et objectifs de développement à traduire dans un scénario concret (Avitabile, 2005; Madanipour, 2006; Raynaud, 2014). Face aux exigences relatives à la ville durable et à l'optimisation des ressources, les principes généraux du projet urbain comportent souvent des cibles de compacité, de mixité d'usages et de mobilité durable (Fainstein, 2008; IAURIF, 2007). Le projet urbain à réaliser a donc pour défi de répondre à une variété de besoins plus ou moins compatibles et de générer une certaine vitalité permettant d'accéder à des retombées économiques, sociales et urbaines multiples. Pourtant, les plans directeurs ou *masterplans* conventionnels focalisent généralement sur la matérialité du projet urbain (Bishop et Williams, 2012), à partir de la forme urbaine et du geste architectural (IAU-IdF, 2018a, p. 6), plus que sur les temporalités des usages et la complexité des relations humaines. En plus, la programmation en tant que telle du projet urbain conventionnel demeure assez peu participative et repose souvent sur des aménagements standardisés et des équipements monofonctionnels (Atelier Approche.s !, 2021), de sorte que cette programmation peine à s'adapter à des besoins diversifiés. Conséquemment, même si la vision énoncée porte le souhait de créer « un milieu de vie complet » et une « cohabitation harmonieuse » (Ananian, 2017), elle le fait sans nécessairement définir comment ceci se traduira concrètement.

En réponse à cela, l'approche incrémentale et ascendante de l'urbanisme temporaire peut contribuer à peaufiner la vision de projet et la programmation qui en découle, grâce au prototypage de solutions d'aménagement et de gestion adaptables (Lydon et Garcia, 2015; Silva, 2016; Tardiveau et Mallo, 2014). De manière concrète, l'intervention temporaire serait une opportunité de collecter des données *in situ*, de tester des solutions particulières, d'effectuer des évaluations et des ajustements de façon collective et « hyper située » (Atelier Approche.s !, 2021, p. 67), et donc de dégager des connaissances appuyées sur la forme de la ville et ses appropriations (IAU-IdF, 2018a; Lydon et Garcia, 2015). Intégré en tant qu'étape d'élaboration du projet urbain, l'urbanisme temporaire se ferait méthode scientifique ou un laboratoire d'expérimentation d'idées (Bishop et Williams, 2012) pouvant enrichir le diagnostic posé sur le site d'intervention du projet urbain et sur son territoire élargi. Par l'exploration et la mise à l'essai de possibilités d'aménagement et d'occupation (Hou, 2010; Iveson, 2013), les interventions réalisées permettraient de tester des options de programmation urbaine qui sont faisables et acceptables (Madanipour, 2017b), qui s'ajustent aux comportements humains (Silva, 2016) et qui répondent à l'ambition de générer un projet urbain branché sur les besoins et les enjeux concrets (Atelier Approche.s !, 2021; Bertoni et Leurent, 2017).

Dans cette perspective, l'urbanisme temporaire hybridé avec le projet urbain acquerrait un rôle pour tester et bonifier le projet urbain, en soutenant une réflexion concrète portée sur les usages à combiner et les aménagements à pérenniser (Ginez, 2018; IAU-IdF, 2018a; Pradel, 2011). Conçu comme une « phase 0 » du projet urbain, précédant la mise en œuvre, l'urbanisme temporaire s'inscrirait comme une étape transitoire entre la désaffectation et la réaffectation d'un site en transformation (Adisson, 2017). Cette phase servirait alors à tester des possibles avec la population et les acteurs locaux, de manière à nourrir et consolider la vision quant à la programmation du futur projet (Atelier Approche.s !, 2021; IAU-IdF, 2018a; IAU-IdF, 2018b; Lydon et Garcia, 2015) (figure 2.6).

L'expérimentation locale par l'urbanisme temporaire bousculerait alors les programmations classiques pour se faire « urbanisme des besoins » et « concevoir des lieux hybrides répondant à de multiples besoins sociaux légitimes » (Diguët, 2020). En prototypant la vision du projet urbain, ou en laissant émerger des possibles, l'urbanisme temporaire permettrait d'envisager une vaste gamme d'usages pouvant être combinés ou mis en forme de manière innovante (Earls, 2011). Du point de vue de la ville durable, l'urbanisme temporaire s'avère propice à l'expérimentation de solutions d'aménagements à échelle

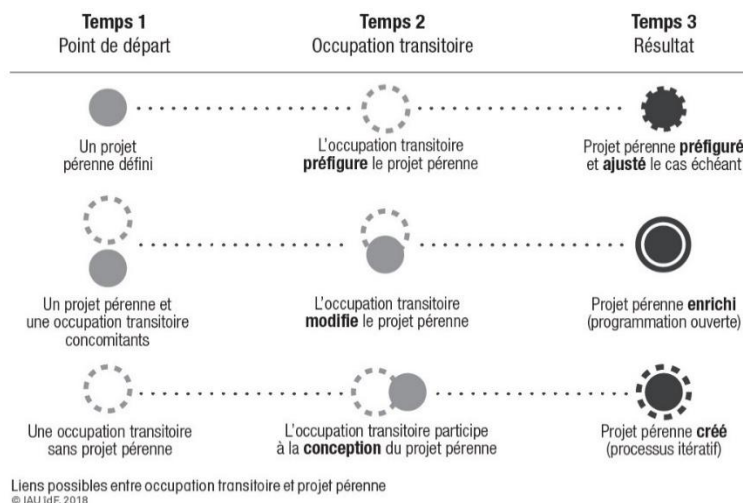


Figure 2.6 Schématisation de la contribution potentielle de l'urbanisme temporaire pour préfigurer, enrichir ou créer le projet pérenne (IAU-IdF, 2018a, p. 34)

humaine, favorables aux piétons et facilitant la cohabitation entre les modes de transport (Madanipour, 2017b; Nédélec, 2017); des solutions qui ne seraient pas nécessairement acceptées sans une mise à l'essai préalable. Dans une exploration par petits pas, apte à équilibrer les fonctions et à s'ajuster aux conflits d'usages, le recours à l'urbanisme temporaire contribuerait à identifier plus aisément un type de mixité fonctionnelle (IAU-IdF, 2018a) et sociale (Silverman, 2016), souvent difficile à planifier au départ et de façon technocratique. Par son recours à l'événementiel (Pradel, 2010), l'urbanisme temporaire saurait d'ailleurs intervenir sur le cadre spatiotemporel pour renégocier les paramètres du projet urbain et répondre au défi — récurrent en planification urbaine — qu'est la gestion des conflits et le partage complexe de l'espace (Andres, 2013; Healey, 2007, 2009). En plus de gagner en souplesse, le projet urbain préfiguré grâce à l'urbanisme temporaire pourrait même prévoir le maintien d'espaces non programmés (Atelier Approche.s !, 2021) pouvant évoluer au fil du temps et accueillir une variété d'occupations à la manière du *loose space* de Franck et Stevens (2007).

Grâce à une prise en compte de la vie sociale qui habite les espaces urbains, l'urbanisme temporaire deviendrait une manière de repenser l'aménagement des villes pour « orchestrer l'attractivité urbaine suivant différentes échelles de temps » (Pradel, 2011, p. 8). De plus, les interventions d'urbanisme temporaire intégrées au projet urbain pourraient viser à construire une communauté (Russell, 2012) en suscitant un vivre-ensemble, des convivialités et une cohésion sociale (IAU-IdF, 2018a). Cherchant à libérer le projet urbain de certains conflits (Schaller et Guinand, 2018), l'étape transitoire pourrait être une opportunité de confronter les divisions sociales (Earls, 2011), notamment pour négocier les conditions de





surcroît, les interventions jugées trop transgressives (Douglas, 2014) ou dérogeant à la vision des acteurs dominants envers le projet urbain (Colomb, 2012; Iveson, 2013) risqueraient d’être simplement évacuées sans tirer profit des solutions expérimentées. Et même lorsque l’intervention d’urbanisme temporaire s’avère particulièrement innovante et souhaitée, elle serait souvent effacée puis remplacée par un projet pérenne plutôt conventionnel (Colomb, 2012). Cependant, des leviers existent qui permettent de garantir la contribution de l’intervention temporaire à la programmation du projet urbain. Par exemple, une charte de préfiguration (Atelier Approche.s !, 2021) ou un protocole de préfiguration (Ginez, 2018) pourrait être signé en amont du projet urbain, afin d’engager des maîtres d’œuvre à tenir compte des occupations préfigurées par l’urbanisme temporaire afin de planifier la programmation du projet pérenne (Atelier Approche.s !, 2021) (figure 2.8).

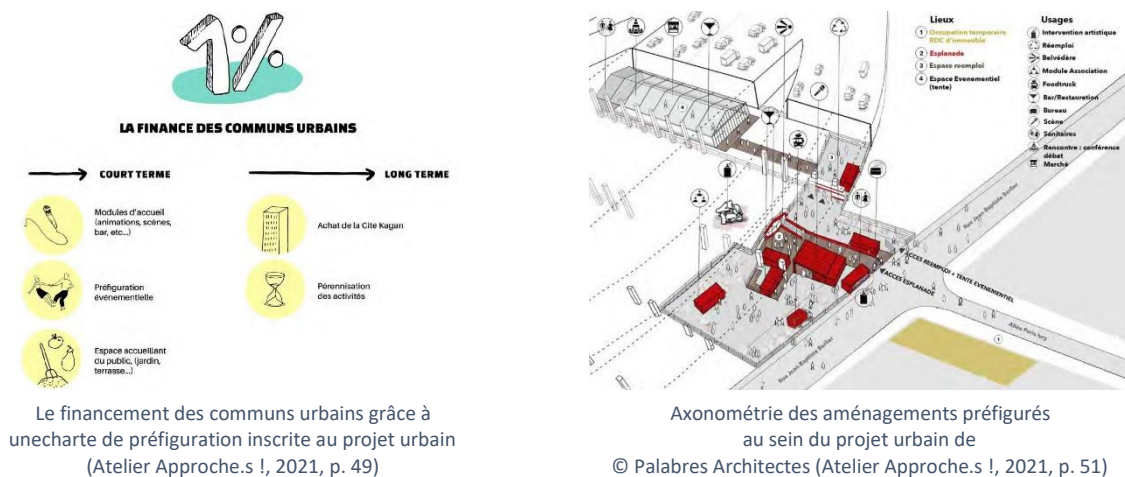


Figure 2.8 Exemple de l’intervention d’urbanisme temporaire à Bruneseau-Seine, à Paris, pour lequel la charte de préfiguration signée a permis de réserver un financement de l’ordre de 1% du chiffre d’affaires de l’opération immobilière, pour un total d’environ 7 millions d’euros sur une période de 5 ans

En somme, l’urbanisme temporaire pourrait participer à créer les conditions d’une ville mixte et à réaliser une expérimentation collective de la programmation du projet urbain. Toutefois, il pourrait être simplement instrumentalisé pour légitimer un projet déjà balisé en amont, en manipulant la collectivité (Madanipour, 2018) de façon douce et festive (Pradel, 2011). Mobilisé « comme camouflage pour des développements permanents plus vastes » (Schaller et Guinand, 2018, p. 69, traduction libre), l’urbanisme temporaire manquerait souvent à se faire outil de préfiguration du projet urbain, et demeurerait une simple anecdote par rapport au processus de transformation du territoire. Dès lors, il ne semblerait pas toujours y avoir de lien transformateur entre l’urbanisme temporaire et les stratégies dominantes (Silva, 2016), si bien que la contribution réelle de l’urbanisme temporaire aux processus de transformation et de

régénération de la ville par le projet urbain ne paraît pas si évidente, et mérite d’être questionnée (Andres, 2013).

### 2.3 Potentiels d’hybridation relatifs au passage à l’action

En continuité avec les dimensions précédentes, la revue de littérature met en évidence plusieurs potentiels d’hybridation entre projet urbain et urbanisme temporaire qui concernent la capacité de passer à l’action, rapidement, pour réaliser des interventions qui concrétisent la vision formulée. Trois autres dimensions ont été identifiées à cet égard : 1) la capacité d’activer l’espace urbain en revitalisant des sites vacants ou sous-utilisés; 2) la possibilité de démontrer rapidement, au public et aux partenaires, l’atteinte des objectifs et des retombées prévues en amont; et 3) la capacité d’ajuster le projet urbain dans le temps long de sa réalisation, en faisant face à l’incertitude et à des besoins changeants.

#### 2.3.1 Activation de l’espace : vers la revitalisation des sites vacants et sous-utilisés

En tant qu’outil de redynamisation sur le plan social et économique (Ananian *et al.*, 2020) visant la restructuration de secteurs de planification délimités, le projet urbain a pour défi de mettre en œuvre des leviers d’action efficaces et légitimes lui permettant de mettre en œuvre la vision qu’il s’est fixée en amont (Avitabile, 2005; Madanipour, 2006; Raynaud, 2014). Ce défi est d’autant plus complexe du fait que les planificateurs et autorités publiques ne maîtrisent souvent ni le foncier ni les nombreuses variables affectant la réalisation du projet (Fainstein, 2008; Fainstein et Campbell, 2012; Foglesong, 2012). Il importe donc de réfléchir, dès les débuts du projet urbain, à ses modalités de mise en œuvre pour s’assurer de sa faisabilité en prévoyant les leviers — conventionnels ou innovants — qui lui seront nécessaires (Avitabile, 2005). Cela dit, le projet urbain étant tributaire d’un phasage de développement sur le long terme, il faut souvent attendre plusieurs années avant de voir apparaître les premières interventions sur le terrain et donc de pouvoir réactiver les grands pans d’espaces vacants ou sous-utilisés qui sont visés par le projet. Dans le contexte économique imprévisible d’aujourd’hui, des auteurs tels que Madanipour (2017b) suggèrent que la logique de développement à long terme reposant sur les mécanismes du marché et sur l’investissement dans des équipements permanents demanderait à être repensée, notamment pour permettre d’accélérer et de consolider la transformation de la ville.

L’urbanisme temporaire survient dès lors en tant qu’outil ayant cette faculté de pouvoir initier sans attendre une transformation désirée (Desimini, 2015), à l’aide d’interventions légères et réversibles qui ne ciblent plus seulement la pérennité (Bertoni et Leurent, 2017; Douay et Prévot, 2016; Lydon et Garcia,

2015). Ainsi, les interventions temporaires peuvent jouer un rôle de pionnier (Desimini, 2015), en brisant la logique d'imperméabilité des chantiers de construction, habituellement interdits d'accès (IAU-IdF, 2018b), et en engageant une activation et une appropriation immédiates des espaces visés par le projet urbain. L'hybridation entre urbanisme temporaire et projet urbain pourrait donc concrètement amorcer le processus de reconquête et de redynamisation de l'espace urbain, en agissant comme catalyseur de changement en l'attente d'une relance pleine et entière (Madanipour, 2017b; Oswalt et al., 2007; Oswalt et al., 2013) (figure 2.9).

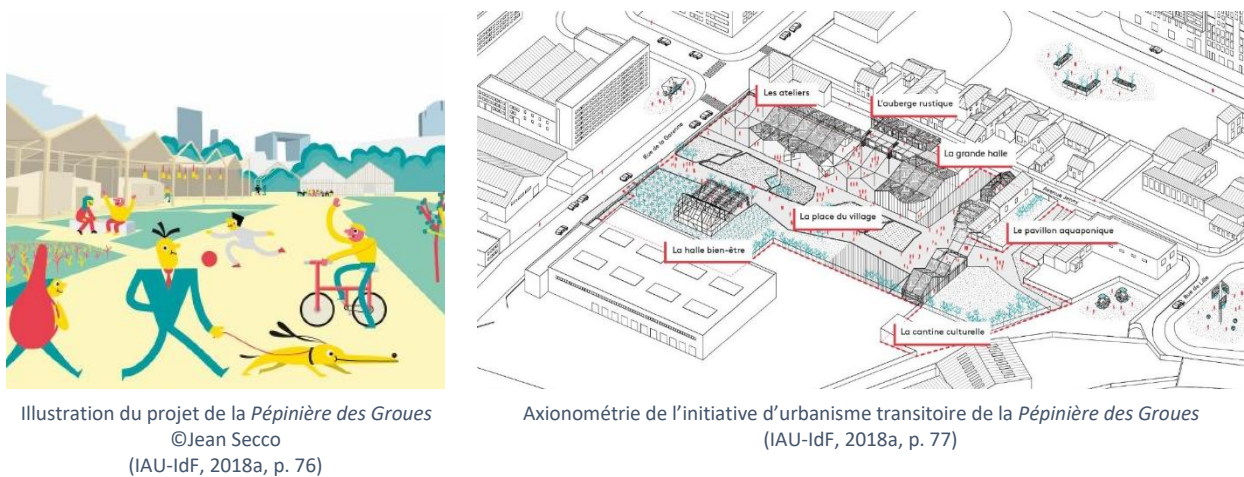


Figure 2.9 Exemple de l'intervention d'urbanisme temporaire de la *Pépinière des Groues* de Yes We Camp à Nanterre, France, prévue pour animer le site, accompagner et préfigurer l'opération urbaine de la ZAC des Groues pendant 10 ans, de 2017 à 2027

En tant que pratique associée au *placemaking* (Finn, 2014; Stevens et al., 2021) et qui répond largement aux principes d'activation de l'espace public, tels que la convivialité, le confort et la sécurité (Gehl, 2010; Gehl et Svarre, 2013; Ivers, 2018), l'urbanisme temporaire permettrait de transformer les espaces vacants et sous-utilisés en lieux agréables à fréquenter (Lydon et Garcia, 2015). Les appropriations éphémères variées qui y apparaissent font directement appel à la capacité des « tactiques » de transformer la ville (Certeau, 1980; Ethier, 2017; Silva, 2016), si bien que désormais, au-delà des seuls temps longs de la planification urbaine, les temps courts sont envisagés comme des opportunités de transformation urbaine légitimes (Bertoni et Leurent, 2017).

En partant d'interventions éphémères et de taille relativement modeste, à la manière de l'acupuncture urbaine (Lerner, 2014), l'urbanisme temporaire paraît être une opportunité pour impulser une relance économique et une revitalisation qui s'opérera ensuite à plus grandes échelles spatiale et temporelle (Oswalt et al., 2013). En convertissant des espaces ne serait-ce que le temps d'une journée (Douay et

Prévot, 2014), l'urbanisme temporaire serait une façon d'amener un nouveau souffle de vie à un lieu abandonné (Lydon et Garcia, 2015; Madanipour, 2018). Il y injecte de la beauté, de la diversité, ainsi qu'une vitalité recherchée (Bishop et Williams, 2012; Schaller et Guinand, 2018) pour commencer à redynamiser un espace en attente d'être occupé, voire un quartier encore peu habité (IAU-IdF, 2018a). Outil pour « animer un territoire en sommeil » (IAU-IdF, 2018a, p. 32), l'urbanisme temporaire est aussi envisagé comme un « antidote à l'épidémie de terrains vacants » (Silverman, 2016, traduction libre), intervenant pour pallier les stratégies dominantes qui n'arrivent pas à saisir les espaces inexploitable sur le plan économique (Andres, 2013; Colomb, 2012; Earls, 2011). En pensant et en agissant autrement, il semble être un outil viable pour cesser de reproduire l'abandon des terrains en friche (Earls, 2011), voire développer une stratégie métropolitaine contrant la vacance structurelle qui s'y observe (Atelier Approche.s !, 2021) (figure 2.10). Plus qu'un simple moyen de remplissage du vide dans le tissu urbain (Adisson, 2017), l'urbanisme temporaire pourrait impulser une nouvelle vie urbaine qui, par l'éphémère, a un effet structurant à long terme (Desimini, 2015; Madanipour, 2017b; Oswalt et al., 2013).



Bâtiments industriels vacants sur le site de l'écoquartier Fives Cail  
(Atelier Approche.s !, 2021, p. 31)



Intervention de l'*Avant-Goût*, expérimentée pour préfigurer les activités de la future halle gourmande  
(Atelier Approche.s !, 2021, p. 32)

Figure 2.10 Exemple de l'intervention d'urbanisme temporaire de l'*Avant-Goût*, mise en œuvre dans une logique de lutte contre la vacance structurelle des bâtiments à Lille, France, dans le cadre de l'écoquartier Fives Cail

Particulièrement, la vitalité suscitée par la transformation physique immédiate des terrains vacants pourrait leur ajouter une valeur et stimuler temporairement le marché (Bishop et Williams, 2012) en attendant que les conditions économiques soient favorables à un développement plus pérenne (Madanipour, 2017b, 2018). À peu de risque et sans investissements majeurs (Ethier, 2017; IAU-IdF, 2018a), les interventions temporaires semblent utiles pour accroître la visibilité d'un site et rentabiliser rapidement son occupation (Adisson, 2017; Earls, 2011; Lydon et Garcia, 2015). En même temps, le choix d'une occupation contrôlée permettrait d'empêcher les usages illicites et le vandalisme qui, autrement,



pourraient provoquer des dégradations qui coûtent cher aux propriétaires (IAU-IdF, Deslandes, 2013; Earls, 2011; 2018a). Tout en accroissant la sécurité du lieu et en évitant les frais de gardiennage du terrain ou du bâtiment vacant, l'occupation formalisée donnerait accès à un revenu, même minime, permettant de contrebalancer les dépenses associées aux coûts opérationnels et à la maintenance (Lydon et Garcia, 2015; Overmeyer, 2005, dans Earls, 2011). Cette externalisation des coûts de gestion et la mise en valeur du foncier constituent souvent des arguments pour inciter les propriétaires à accepter les occupations temporaires (Adisson, 2017; Atelier Approche.s !, 2021; Nédélec, 2017). Or, en termes de coûts, l'intervention temporaire pourrait également être rentabilisée en prévoyant des composantes à réintégrer dans certaines structures du projet pérenne, par exemple en amorçant un verdissement profitable au projet urbain ou encore en contribuant aux efforts de nettoyage et de dépollution des sites. Les interventions temporaires intégrées au projet urbain gagneraient alors à être sélectionnées selon des critères particuliers, notamment à l'aide d'appels à projets (Atelier Approche.s !, 2021), pour assurer une cohérence entre les actions déployées immédiatement et dans le futur.

L'argument économique pour l'activation des espaces vacants est cependant à double tranchant, puisqu'il pourrait favoriser un urbanisme temporaire posé moins au service d'une réappropriation collective et à l'échelle humaine qu'au bénéfice d'intérêts privés cherchant à tirer profit de leurs actifs fonciers et immobiliers (Harris, 2015; Tonkiss, 2013). En accélérant le passage du projet urbain vers des interventions physico-spatiales, le recours à l'urbanisme temporaire deviendrait un instrument économique promouvant la réabsorption des terrains vacants par le marché de l'immobilier (Colomb, 2012), en permettant également aux acteurs économiques de concrétiser rapidement leur vision de développement sans consultation ou coconstruction préalable. En infiltrant l'économie du projet urbain (IAU-IdF, 2018a), l'urbanisme temporaire court-circuiterait les mécanismes du projet urbain en favorisant une restructuration urbaine axée sur la rentabilité économique et la propriété privée (Atelier Approche.s !, 2021; Nédélec, 2017; Schaller et Guinand, 2018) plus que sur la mise en œuvre d'un projet collectif de réappropriation urbaine porteur de sens.

De surcroît, le recours à l'urbanisme temporaire pour activer et rentabiliser les terrains et bâtiments vacants pourrait encourager l'introduction d'usages commerciaux et privés, cadrant les interventions temporaires dans un modèle de développement économique (Pinard et Vivant, 2017). En exigeant des droits d'accès ou une forme de consommation de la part des personnes qui fréquentent le site, l'intervention temporaire s'adresserait à une clientèle solvable, capable de payer pour l'expérience offerte.

En plus, l'activation selon des horaires et des règles parfois strictes (Vivant, 2007) découragerait la libre appropriation et exclurait certaines populations vulnérables, marginalisées et paupérisées, qui demeureraient en marge d'une frontière invisible mais infranchissable (Ethier, 2017). Pourtant, l'activation immédiate du site d'insertion pourrait aussi donner lieu à des initiatives favorables à l'appropriation locale (Bishop et Williams, 2012). Ces initiatives pourraient d'ailleurs promouvoir de nouveaux modèles d'occupation et de gestion des propriétés, se détachant de la marchandisation et de l'investissement immobilier pour revendiquer la réappropriation du site d'intervention comme un bien collectif de l'ordre du commun (Adisson, 2017; Atelier Approche.s !, 2021; Diguët, 2020; Tonkiss, 2013). En effet, en mettant des lieux à la disposition des collectivités et en instaurant des mécanismes de gouvernance leur donnant la capacité non seulement de les utiliser, mais aussi de les gérer et d'œuvrer à leur maintien dans le temps, l'urbanisme temporaire pourrait devenir un « instrument de pilotage pour alimenter le commun » (Atelier Approche.s !, 2021, p. 13), c'est-à-dire un instrument apte à transformer les arrangements institutionnels pour gérer les espaces urbains et les ressources comme des « communs » (Ostrom, 2010). En ce sens, les communs autogérés par les collectivités locales pourraient résulter d'un « processus long et complexe d'hybridation entre initiatives citoyennes et politiques publiques soucieuses d'accompagner la participation citoyenne » (Atelier Approche.s !, 2021, p. 38), témoignant d'une capacité d'innovation au sein des cadres institutionnels. Les communs urbains pourraient d'ailleurs être éventuellement pérennisés en intégrant au projet urbain de nouveaux modèles de propriété du foncier (Atelier Approche.s !, 2021) établis dans une perspective de droit à la ville (Iveson, 2013; Lefebvre, [1968] 2009).

Quoi qu'il en soit, le caractère ponctuel et précaire des interventions ainsi que la résistance des cadres institutionnels préexistants pourraient limiter la capacité de l'urbanisme temporaire à contribuer significativement à la réactivation des nombreux sites et locaux vacants en ville (Desimini, 2015; Madanipour, 2018). Si on considère particulièrement le contexte de mise en œuvre de projets urbains qui visent de vastes territoires déstructurés à redynamiser, il n'apparaît pas possible de multiplier les interventions temporaires sans qu'elles n'entrent en compétition et minent la vitalité ainsi produite. Néanmoins, la réalisation rapide d'interventions temporaires de natures variées — allant de la création d'espaces verts et de jardins jusqu'à la production d'espaces festifs et à la construction de lieux culturels, d'hébergement ou d'incubation entrepreneuriale (IAU-IdF, 2018a) — demeure une manière de saisir les espaces vacants et sous-utilisés pour les transformer, sans attendre une intervention pérenne et des investissements majeurs, tout en laissant place aux capacités d'action de nouveaux porteurs de projets.

### 2.3.2 Démonstration de la solution : vers l'atteinte des objectifs et retombées prévues

De manière concrète, le projet urbain a pour but de générer diverses retombées économiques et sociales, sur un territoire plus vaste que le site d'intervention, à partir d'actions inscrites dans l'espace urbain (Madanipour, 2006; Raynaud et Wolff, 2009). D'une part, dans une perspective de financement des interventions de développement globalement coûteuses, le projet urbain a l'obligation de justifier les investissements réalisés en générant des retours plus ou moins rapides (Ananian *et al.*, 2020). D'autre part, avec l'impératif de la ville durable, la notion d'équité exige que les bénéfices générés soient collectifs et se déploient à différentes échelles territoriales, en atteignant différents publics et en répondant à une vaste gamme de besoins (Ingallina, 2008; Madanipour, 2006; Raynaud et Wolff, 2009). Ces objectifs sont donc établis en amont du projet, au moment de la formulation de la vision et de la programmation. Or, là encore, les processus longs et complexes du projet urbain soulèvent des enjeux, premièrement puisque les retombées espérées peuvent prendre de nombreuses années avant de se concrétiser. Deuxièmement parce que les acteurs économiques et politiques sont néanmoins soumis à des pressions, de la part de leurs électeurs ou de leurs actionnaires, par exemple, qui réclament une démonstration diligente de leurs promesses et de leur efficacité (Ingallina, 2008). Le projet urbain doit alors trouver à amorcer certaines transformations, tout en demeurant cohérent avec la vision d'ensemble établie pour le projet urbain.

La reconnaissance de l'urbanisme temporaire par les acteurs politiques et économiques ne paraît pas étrangère à sa capacité de passer rapidement à l'action afin de mettre en œuvre et démontrer la pertinence des solutions ciblées (Lydon et Garcia, 2015). Son hybridation avec le projet urbain permettrait d'amorcer des changements en s'attribuant la visibilité et la crédibilité essentielles pour réaliser les autres changements, plus vastes ou plus profonds, qui sont prévus dans le futur (Lydon et Garcia, 2015; Russell, 2012). L'intervention concrète permettrait de sortir des méthodes de développement urbain conventionnelles (IAU-IdF, Douay et Prévot, 2016; 2018a; Lydon et Garcia, 2015) en initiant des transformations progressives qui peuvent générer des revenus très rapidement, et donc répondre à l'impératif du retour financier souhaité par les promoteurs (Desimini, 2015; Lydon et Garcia, 2015). Grâce à des interventions simples, réversibles et globalement peu coûteuses (Bertoni et Leurent, 2017; Douay et Prévot, 2016; Lydon et Garcia, 2015), les acteurs pourraient en outre s'appuyer sur la logique du projet pilote — par définition non permanent — pour mettre à l'essai des solutions tout en bénéficiant d'un droit à l'erreur (Atelier Approche.s !, 2021). Effectivement, même avec des échecs ou des résultats moyens, les porteurs de projets qui adoptent une posture d'expérimentation pourraient préserver leur crédibilité tout en modérant les réactions de l'ordre du NIMBY — *Not In My BackYard* (Lydon et Garcia, 2015). Bien que



pouvant être critiqué à titre de « non-décision d'aménagement » (Pradel, 2010, p. 482), le temporaire permettrait de démontrer la faisabilité technique et opérationnelle de certaines composantes du projet urbain à venir (Atelier Approche.s !, 2021). Cette pratique innovante deviendrait donc un outil de démonstration capable de réduire les oppositions et de légitimer le projet urbain (IAU-IdF, 2018b).

En soi, la mise en œuvre d'interventions temporaires tôt dans le processus de projet urbain permet de répondre, à court terme, à des besoins locaux tout en offrant des services réclamés (Atelier Approche.s !, 2021). Or, les interventions d'urbanisme temporaire mises en œuvre pourraient se montrer tellement réussies et bénéfiques que leur pérennisation serait exigée par les publics, les investisseurs et les décideurs (Lydon et Garcia, 2015; Nédélec, 2017). En mettant de l'avant les bons coups de l'urbanisme temporaire et en améliorant les interventions de manière incrémentale, il serait possible de lier les retombées des interventions à petite échelle avec le projet urbain tout en suscitant un désir pour des changements plus vastes (Russell, 2012). Conséquemment, les succès rapides de l'urbanisme temporaire pourraient venir justifier les investissements prévus, voire des investissements encore plus importants (Lydon et Garcia, 2015) (figure 2.11).



Chaises bon marché et cônes de circulation forment une première place piétonne  
©Nina Museau  
(Lydon et Garcia, 2015, p. 4)



Nouveaux investissements : peinture ludique, bacs de plantation et mobilier amovible  
©Mike Lydon  
(Lydon et Garcia, 2015, p. 152)



Chantier pour une reconstruction de Times Square comme place publique  
©Mike Lydon  
(Lydon et Garcia, 2015, p. 151)

Figure 2.11 Exemple d'investissements justifiés par les succès de l'intervention d'urbanisme temporaire à Times Square, entre 2009 et 2014, passant d'expérimentations éphémères à l'aménagement permanent d'une place publique, dans le cadre du *Plaza Program* de la Ville de New York

Bien que les interventions temporaires requièrent quand même des dépenses, en raison des standards d'accessibilité universelle et de sécurité par exemple (Ginez, 2018), leur mise en œuvre peut ne nécessiter aucuns investissements publics (Németh et Langhorst, 2014) de sorte que les bénéfices obtenus s'avèrent vraiment à faible coût pour la collectivité (Pradel, 2011). La valorisation des coûts évités pourrait alors être

utile pour démontrer le souci d'économie des porteurs de projet urbain, en dépit des sommes substantielles qui y seront imputées. En plus, les conditions de flexibilité et le caractère créatif, culturel ou communautaire des interventions temporaires (Deslandes, 2013) pourraient être profitables aux collectivités autant qu'aux promoteurs qui souhaitent contribuer au développement économique et social (Silverman, 2016). L'intervention d'urbanisme temporaire pourrait en effet contribuer à un dynamisme local favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat (Bishop et Williams, 2012; Silverman, 2016). Mais de façon concrète, en offrant des loyers à prix réduit (Atelier Approche.s !, 2021; Silverman, 2016), l'urbanisme temporaire offrirait une marge de manœuvre aux organismes communautaires ainsi qu'aux jeunes pousses qui, parfois incubées sur place, pourraient devenir une source d'emplois pour les populations locales en plus de générer un revenu taxable (Earls, 2011) (figure 2.12).

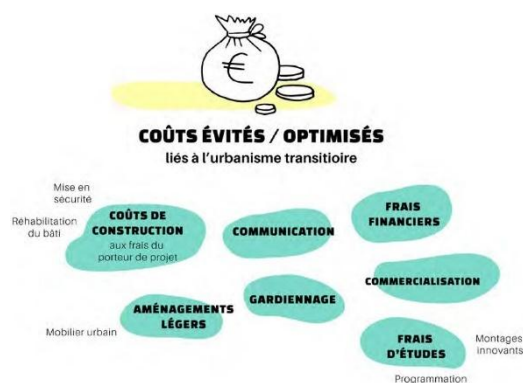


Schéma des coûts évités et optimisés grâce à l'urbanisme temporaire intégré au projet urbain (Atelier Approche.s !, 2021, p. 52)



Lieu transitoire situé au cœur du projet urbain Quartier DMC, à Mulhouse, ayant offert des loyers à prix modique et stimulé l'innovation et à l'entrepreneuriat local (Atelier Approche.s !, 2019, p. 72)

Figure 2.12 Exemples du rôle potentiel des interventions d'urbanisme temporaire pour démontrer des possibilités, grâce à une valorisation des coûts évités par les porteurs de projet, à une réponse rapide à des besoins locaux et à une stimulation de l'entrepreneuriat et du marché de l'emploi

L'hybridation de l'urbanisme temporaire avec le projet urbain permettrait donc d'accéder à des bénéfices immédiats qui ne sont pas possibles si l'on attend la solution permanente. En répondant à des besoins concrets, l'urbanisme temporaire viendrait maximiser les bénéfices sociaux et territoriaux dès le début du projet urbain (Atelier Approche.s !, 2021). La démonstration d'une préoccupation envers des besoins sociaux légitimes et envers l'environnement (Diguët, 2020) permettrait de soutenir l'acceptabilité sociale de l'intervention d'urbanisme temporaire (Earls, 2011; Vivant, 2007) et du projet urbain (Gariépy, 2014). Cependant, des auteurs soulignent qu'il n'est pas toujours aisé de mesurer l'impact des interventions temporaires, surtout sur les plans écologique, social et territorial ou en considérant les différentes échelles imbriquées (Atelier Approche.s !, 2019, 2021; Iveson, 2013). Les bénéfices pourraient concerner le bien-

être et l'inclusion des populations, les interactions sociales, l'activation de réseaux de collaboration et le développement de capacités à agir (Atelier Approche.s !, 2021). Les interventions pourraient aussi contribuer à mettre en valeur le patrimoine bâti ou immatériel et se traduire dans des bénéfices environnementaux et sociaux qui se jouent à l'échelle du lieu ou qui touchent la collectivité locale et le contexte d'insertion (Miron *et al.*, 2022b, 2022c). Ainsi, les retombées des interventions d'urbanisme temporaire inscrites dans le projet urbain pourraient à la fois embrasser des considérations matérielles et des processus de l'ordre de l'échange et de la résolution créative des problèmes urbains (Atelier Approche.s !, 2021; De Smet, 2013; Finn, 2014). Ces retombées multiples difficilement quantifiables ont l'avantage de rejoindre le caractère multidimensionnel du projet urbain, qui vise des retombées sociales, économiques, environnementales, culturelles et physico-spatiales (Ingallina, 2008; Madanipour, 2006; Raynaud et Wolff, 2009). Or, pour permettre un arrimage entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire, il apparaît essentiel d'établir des objectifs communs et des indicateurs en amont (Le Floc'h, 2017, dans IAU-IdF, 2018a; Miron *et al.*, 2022b), ce qui représente un défi puisque les parties prenantes de l'un et de l'autre n'ont pas nécessairement les mêmes attentes.

D'ailleurs, un enjeu demeure en ce qui concerne les individus et les groupes qui tirent profit des interventions et des transformations réalisées (Schaller et Guinand, 2018). L'urbanisme temporaire est un processus qui — comme tout acte d'urbanisme — produit inévitablement des gagnants et des perdants (Adisson, 2017). Ainsi, il peut s'agir d'une opportunité pour les investisseurs, les propriétaires de terrain et les promoteurs immobiliers, mais devenir un risque de vulnérabilisation pour d'autres groupes sociaux (Madanipour, 2018). Particulièrement, l'urbanisme temporaire est largement pointé dans la littérature en tant que vecteur potentiel de gentrification (Bishop et Williams, 2012; Deslandes, 2013; Douay et Prévot, 2014, 2016; Douglas, 2014; Earls, 2011; Finn, 2014; Harris, 2015; IAU-IdF, 2018a; Madanipour, 2018; Mould, 2014; Schaller et Guinand, 2018; Tardiveau et Mallo, 2014; Vallance *et al.*, 2017; Vivant, 2007). Parce qu'il met en lumière des espaces et des quartiers oubliés par les processus économiques dominants et qu'il propose des expériences uniques (Earls, 2011) et une esthétique « favela chic » ou de « hipster gentrification » (Deslandes, 2013, pp. 221, 223), l'urbanisme temporaire pourrait engager une transformation propice à un entre-soi pour les gentrificateurs (Douay et Prévot, 2014). Les interventions pourraient alors être perçues comme un risque de gentrification avant même que les déplacements de population et la valorisation foncière ne s'opèrent, ce qui est nuisible à l'acceptabilité sociale de l'intervention d'urbanisme temporaire et du projet urbain. Pourtant, selon Atelier Approche.s ! (2021), les interventions temporaires pourraient, au contraire, être une opportunité de s'adresser aux populations et

aux acteurs locaux qui sont victimes de la gentrification, en leur apportant des bénéfices d'une manière qui sort des processus de développement conventionnels.

En somme, si l'intervention temporaire peut contribuer à la légitimité du projet urbain en démontrant des bénéfices concrets et des retombées immédiates, la transformation réalisée peut également venir créer ou amplifier les problèmes et les oppositions (Colomb, 2012). Ainsi, les effets négatifs et les récriminations portées contre l'intervention temporaire pourraient donner lieu à des actions de mobilisation visant à y mettre fin, voire à lutter contre le projet urbain lui-même. En plus, si l'expérimentation s'avère un échec, que ce soit parce que la solution mise en œuvre était mal adaptée, parce qu'elle manquait à répondre aux attentes, ou encore parce qu'elle est venue générer des nuisances (Douay et Prévot, 2014; Vivant, 2007), l'intervention temporaire peut se montrer contre-productive quant à la légitimation du projet urbain. Or, même lorsque l'intervention déployée est particulièrement réussie, son caractère éphémère peut aussi devenir un vecteur de controverse : ayant suscité un attachement et des habitudes d'usage, le retrait de l'intervention peut engendrer des frustrations et nuire au déploiement du projet pérenne qui lui succède (Madanipour, 2017b). Le recours à l'urbanisme temporaire comme outil de démonstration peut conséquemment engendrer des bénéfices, mais aussi des risques pour le projet urbain.

### 2.3.3 Adaptation dans le temps long : vers des ajustements du projet dans un contexte d'incertitude

Quel que soit le succès du projet urbain à formuler une vision rassembleuse et à la traduire dans l'action, un grand défi pour lui demeure de faire face aux changements qui surviendront inévitablement dans le temps long de sa mise en œuvre. Sur les dix à trente années souvent requises pour le compléter, le projet urbain sera confronté notamment à des changements d'administration municipale, à l'apparition de nouveaux acteurs et à l'émergence de nouveaux besoins des populations, en plus d'être confronté à des évolutions technologiques et à des fluctuations du marché (Fainstein, 2008; Ingallina, 2008; Madanipour, 2006). À ceci s'ajoute l'évolution progressive du cadre institutionnel, en fonction des changements de valeurs, d'idées et de rapports de pouvoir qui s'opèrent dans la société (Dacin *et al.*, 2002; Deephouse *et al.*, 2017; Healey, 2003). Sans omettre également les périodes de crise et les chocs qui peuvent survenir et perturber l'équilibre institutionnel en introduisant de nouvelles priorités (Hall et Taylor, 1996; Sorensen, 2017). Conséquemment, le contexte de réalisation du projet urbain n'est pas stable, et de nouveaux modèles et de nouvelles manières de faire peuvent remettre en question la légitimité des paramètres prévus en amont (Dacin *et al.*, 2002; Lawrence *et al.*, 2001). Ainsi, tout ne peut être complètement fixé d'avance, puisque le caractère imprévisible — qui est inhérent à l'action publique et à l'activité de projet

(Arab, 2018; Pinson, 2004) — exige adaptabilité et capacité à innover. Pour mettre en œuvre un projet itératif « en temps réel » (Avitabile, 2005, p. 30), il devient nécessaire de renégocier les aspects du projet urbain au fil du temps (Ingallina, 2008; Mangin et Panerai, 1999). Ceci apparaît essentiel pour maintenir la légitimité du projet urbain dans le temps long, tout en maintenant la mobilisation des parties prenantes.

Or, l'urbanisme temporaire apparaît comme une opportunité de s'adapter à l'accélération des rythmes, à l'évolution rapide de la ville et aux conditions futures de plus en plus incertaines, notamment face aux diverses crises — climatique, économiques ou de tout autre ordre (Bertoni et Leurent, 2017; Madanipour, 2017a; Németh et Langhorst, 2014; Silva, 2016). Puisque les pratiques conventionnelles du projet urbain sont parfois rigides et qu'elles peinent à viabiliser des solutions permanentes dans un contexte d'incertitude (Bishop et Williams, 2012), l'urbanisme temporaire permettrait d'assouplir les cadres d'action et de dynamiser le cycle de transformation de la ville (Madanipour, 2018). En s'hybridant au projet urbain durant toutes les phases de mise en œuvre, l'urbanisme temporaire contribuerait donc à accompagner l'évolution du projet dans le temps (Atelier Approche.s !, 2021; Diguët, 2020) (figure 2.13). Apte à proposer des solutions mobiles et pouvant être modifiées (Harris, 2015), l'innovation par l'urbanisme temporaire permettrait, par exemple, d'ajuster les aménagements et les occupations proposées sur le site (Schaller et Guinand, 2018). Conséquemment, grâce à une sensibilité accrue aux temporalités (Bishop et Williams, 2012; Madanipour, 2017a), l'urbanisme temporaire saurait répondre aux enjeux et aux besoins changeants, et donc bonifier le projet urbain d'une façon flexible et organique.

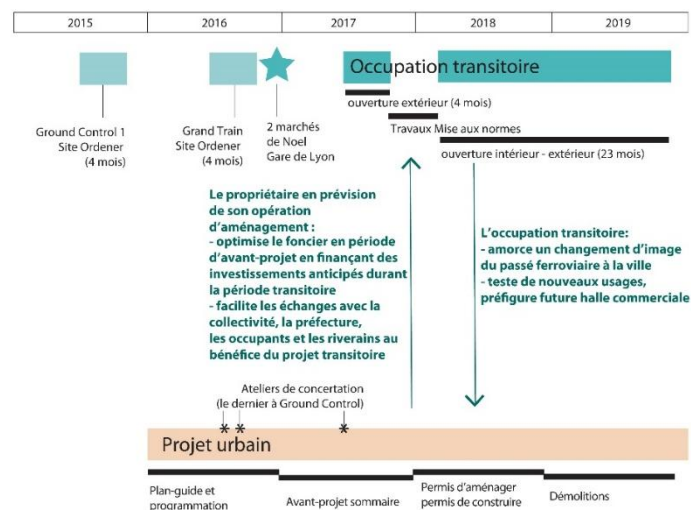


Figure 2.13 Exemple de ligne du temps de l'intervention d'urbanisme temporaire *Ground Control*, menée sur un terrain en attente de développement, en suscitant des ajustements pour le projet urbain du quartier Gare de Lyon Daumesnil, à Paris (Atelier Approche.s !, 2021, pp. 102-103)

Ce faisant, l'urbanisme temporaire contribuerait même à faire perdre sa fixité au cadre matériel de la ville (Schaller et Guinand, 2018), pour embrasser une perspective temporelle qui rejoint l'idée d'une « ville malléable » (Gwiazdzinski, 2007, p. 398; Bertoni et Leurent, 2017; Douay et Prévot, 2016; Pradel, 2013). Alors que le projet urbain se projette traditionnellement vers le futur à travers des interventions permanentes et immuables qui écartent le temporaire comme un fait négligeable (Douay et Prévot, 2014; Tonkiss, 2013), l'urbanisme temporaire s'incarnerait comme cet urbanisme des modes de vie (Masbouni et Bourdin, 2004), chronotopique (Paquot, 2010) ou de la chronotopie (Masbouni, 2001) que plusieurs auteurs ont proposé afin de s'adapter au temps (Pradel, 2013). Le besoin de l'urbanisme de mettre de côté la fixité pour tenir compte des changements et des rythmes du quotidien (Talen, 2015) revient en effet dans plusieurs ouvrages de référence en études urbaines, à l'exemple du *What time is this place* de Kevin Lynch (1972), de *L'invention du quotidien* de Michel de Certeau (1980) et des *Éléments de rythmanalyse* d'Henri Lefebvre (1992). L'urbanisme temporaire serait dès lors une opportunité de prendre en compte le temps au sein du projet urbain, en combinant des infrastructures urbaines permanentes avec l'éphémérité des besoins et de la vie sociale (Madanipour, 2017b).

Spécifiquement, l'intégration de l'urbanisme temporaire dans le projet urbain pourrait permettre aux acteurs publics et privés d'acquérir une certaine spontanéité en ce qui a trait aux politiques publiques, aux orientations de développement et aux stratégies de mise en œuvre (De Smet, 2013). En préservant le caractère itératif propre à l'intervention d'urbanisme temporaire, le projet urbain pourrait s'appuyer sur des boucles de rétroaction raccourcies (Bishop et Williams, 2012) et des mécanismes de gestion plus fluides et agiles (Ginez, 2018) qui acceptent d'apprendre des actions informelles (Desimini, 2015). Plutôt que de chercher à planifier à la virgule près les tenants et les aboutissants du projet urbain, les institutions et les cadres d'action pourraient aussi se laisser affecter par le « paradigme évolutionnariste » (Marshall, 2009, p. 262) soutenu par l'urbanisme temporaire et qui permet à la ville d'émerger d'interventions intentionnelles mais dont les résultats sont imprévisibles (Silva, 2016).

Cependant, le risque demeure que l'urbanisme temporaire hybridé au projet urbain perde lui-même en souplesse (Mould, 2014), c'est-à-dire qu'il se transforme en un outil d'aménagement et de gestion de projet plutôt conventionnel qui est incapable de s'adapter au fil de la mise en œuvre (Colomb, 2012). Ainsi, en remplissant les espaces vides avec des interventions temporaires dont la programmation est balisée en amont, le site d'intervention du projet urbain ne laisserait pas davantage place à l'expression de nouveaux besoins et à l'émergence d'événements non planifiés (Colomb, 2012). Bien que le projet urbain gagnerait

à favoriser des lieux éphémères qui sont « non rythmés » (Pradel, 2010, p. 482) par la programmation urbaine, l'urbanisme temporaire hybridé au projet urbain ne laisserait plus de place à la spontanéité.

Tout comme l'événement qui est devenu un « outil de maîtrise du temps urbain » et de l'éphémère (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007), l'urbanisme temporaire pourrait d'ailleurs être « instrumentalisé dans la production de la ville pérenne et de ses espaces publics » (Pradel, 2010, p. 224). Ainsi, un risque réside dans la tendance de l'urbanisme dit « permanent » à absorber le temporaire, plutôt qu'à dynamiser le rapport qu'il entretient avec le temps. La tension sémantique entre temporaire et permanent demeure donc présente, comme l'évoque Tonkiss en parlant « des transformation graduelles de l'espace et de l'entretien des habitudes d'usage qui cherchent à “forger une durabilité par le temporaire” (Petrescu *et al.*, 2007, p. 14) » (Tonkiss, 2013, p. 320, traduction libre). Alors que les interventions d'urbanisme temporaire acquièrent une récurrence — sur une base annuelle ou saisonnière par exemple — qui les incorpore comme des composantes permanentes de la ville (Mould, 2014), les cycles courts s'imprégnent aussi d'une sorte de fixité du temporaire (Schaller et Guinand, 2018). En découlerait une cristallisation des habitudes d'usage (Pradel, 2011) qui met en doute la possibilité de conserver l'efficacité (Talen, 2015), la flexibilité et la rapidité (Patti et Polyak, 2015) de l'urbanisme temporaire une fois transposé dans le cadre institutionnel relatif au projet urbain.

#### 2.4 Perspectives d'analyse : constats clés et pistes d'approfondissement

L'hypothèse posée au cœur du présent chapitre, et qui est corroborée par la revue de littérature, est celle d'une relation entre projet urbain et urbanisme temporaire. Plus qu'un simple voisinage entre des interventions qui se superposent sur un même territoire et qui se déploient dans le même cadre institutionnel de l'urbanisme, la revue de littérature du chapitre 1 nous amenait déjà à prévoir une transformation mutuelle qui découlerait de la réinterprétation de l'innovation et de son frottement avec les arrangements préexistants. Dans le présent chapitre, la revue de littérature relative au projet urbain et à l'urbanisme temporaire a permis de faire émerger plusieurs potentiels d'hybridation entre ces pratiques d'urbanisme. Des potentiels qui ont trait à la nécessité du projet urbain de formuler une vision partagée, porteuse et traduite dans un scénario concret. Des potentiels qui concernent aussi l'importance de passer à l'action afin de revitaliser de grands espaces urbains vacants et sous-utilisés, et ce, tout en accédant aux multiples retombées ciblées en amont et en s'adaptant à l'incertitude inhérente au fait urbain, à l'action publique et à l'activité de projet. Cette hybridation permettrait au projet urbain d'accéder à ces aspirations, tandis que l'urbanisme temporaire sortirait de sa seule éphémérité pour contribuer aux

processus collectifs de transformation de la ville, tout en enrichissant l’imaginaire d’autres futurs possibles et en prototypant des solutions innovantes. L’urbanisme temporaire pourrait en outre accéder à des espaces urbains qui lui sont autrement refusés, et ainsi générer des retombées collectives, s’ajustant au fil du temps aux nouveaux besoins sociaux et aux diverses conditions de crises.

Si la littérature nous permet d’envisager des bénéfices qui découlent de l’arrimage entre urbanisme temporaire et projet urbain, elle nous incite également à considérer de nombreux risques de dérives et d’instrumentalisation qui pourraient nuire à l’atteinte des idéaux auxquels aspirent ces deux pratiques d’urbanisme. Par exemple, une monopolisation par certains groupes d’acteurs du débat sur la ville qui donnerait l’illusion d’un faux consensus local; le recours à des interventions temporaires pour favoriser l’acceptabilité sociale envers une programmation de projet déjà établie en amont; une activation des terrains vacants dans une logique de développement fondée sur la propriété privée et la rentabilité économique; des bénéfices à court terme qui engageraient un processus de gentrification décrié par les collectivités locales.

Le tableau 2.2 fait la synthèse des informations présentées dans ce chapitre, en mettant en évidence les bénéfices et les risques qui pourraient découler de l’hybridation entre le projet urbain et l’urbanisme temporaire. Ceux-ci y sont présentés dans l’ordre dans lequel ils sont abordés dans le texte.

Tableau 2.2 Potentiels d’hybridation du projet urbain et de l’urbanisme temporaire d’après la revue de littérature

| FORMULER UNE VISION      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Énonciation d’une vision | <b>Bénéfices potentiels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enracinement du débat autour d’une intervention concrète</li> <li>- Engagement des acteurs politiques, économiques et des collectivités</li> <li>- Coconstruction et coproduction reconnectant les dimensions sociales et spatiales de la ville</li> <li>- Approche ouverte et souple axée sur le dialogue</li> <li>- Sensibilisation à des enjeux complexes et qui dépassent les préoccupations quotidiennes</li> <li>- Place laissée aux citoyens dans la production urbaine et l’élaboration politique de la vision</li> <li>- Capacité à rejoindre et engager les populations exclues des démarches conventionnelles</li> </ul> |
|                          | <b>Risques potentiels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incapacité à ouvrir le dialogue et à repenser les processus démocratiques</li> <li>- Dépolitisation du dialogue autour d’interventions axées sur l’événementiel</li> <li>- Monopolisation du débat et de la décision par des groupes restreints</li> <li>- Impression d’un faux consensus</li> <li>- Perte de pouvoir des collectivités locales et renforcement des inégalités</li> <li>- Complexification et allongement des processus décisionnels</li> <li>- Émergence de nouveaux conflits de vision</li> </ul>                                                                                                                   |



|                              |                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réimagination de la ville    | <b>Bénéfices potentiels</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réinterprétation du sens de la ville et de ses espaces vacants</li> <li>- Impulsion d'un changement puisant dans la mémoire et agissant sur l'image et la signification</li> <li>- Affirmation de la transformation symbolique du site d'insertion et du territoire dans son ensemble</li> <li>- Branding urbain et marketing territorial jouant sur les perceptions des acteurs et des collectivités</li> <li>- Changement d'image profitable aux porteurs de projets</li> <li>- Création d'une destination attractive</li> <li>- Création par l'éphémère d'une marque permanente sur l'imaginaire</li> <li>- Multiplication et enrichissement des récits collectifs sur la ville de demain</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                              | <b>Risques potentiels</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition des bénéfices à la fin de l'intervention temporaire</li> <li>- Manquement à laisser une trace significative sur la ville et dans sa mémoire</li> <li>- Manquement à créer une image distinctive et authentique</li> <li>- Simulacre du spontané répondant à une standardisation ou à un label</li> <li>- Réponse à la logique de la ville néolibérale ou de la ville créative</li> <li>- Consommation et mise en scène de l'espace urbain axées sur les temporalités festives et événementielles</li> <li>- Vision de projet urbain normative et peu audacieuse</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Préfiguration du scénario    | <b>Bénéfices potentiels</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration de l'urbanisme temporaire comme méthode scientifique et laboratoire d'idées</li> <li>- Connexion du projet urbain à des besoins et enjeux concrets et légitimes</li> <li>- Collecte de données <i>in situ</i> sur la forme de la ville et ses appropriations</li> <li>- Opportunité de tester la programmation, de l'évaluer et de la bonifier</li> <li>- Opportunité de laisser émerger des possibles et une programmation innovante</li> <li>- Expérimentation pour légitimer des solutions à l'échelle humaine et favorables au vivre-ensemble</li> <li>- Ajustement aux conflits et au partage spatiotemporel de la ville</li> <li>- Prévision d'espaces non programmés pouvant évoluer dans le temps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                    |
|                              | <b>Risques potentiels</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manquement à intégrer les solutions testées avec le contexte social et spatial</li> <li>- Rupture entre les interventions événementielles et les usages et rythmes du quotidien</li> <li>- Expérimentation d'interventions temporaires standardisées ou abandonnées si jugées trop transgressives</li> <li>- Exposition de discordances entre les usages et usagers actuels et futurs</li> <li>- Programmation du projet urbain demeurant conventionnelle</li> <li>- Instrumentalisation pour légitimer une programmation établie en amont</li> <li>- Intervention temporaire comme anecdote dans le processus de transformation urbain</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| PASSER À L'ACTION            |                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Activation de l'espace       | <b>Bénéfices potentiels</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation des aménagements et appropriations sans attendre les interventions pérennes</li> <li>- Fin de la logique d'imperméabilité des chantiers de construction</li> <li>- Impulsion d'une relance économique et d'une revitalisation à des échelles plus grandes</li> <li>- Animation du territoire et souffle de vitalité</li> <li>- Antidote à la vacance urbaine</li> <li>- Ajout d'une valeur d'usage et d'échange aux terrains et stimulation du marché immobilier</li> <li>- Économie sur les coûts opérationnels</li> <li>- Réintégration de composantes dans le projet urbain</li> <li>- Développement de modèles pour l'appropriation et la gestion des communs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                              | <b>Risques potentiels</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise au service d'intérêts privés</li> <li>- Instrument économique pour réabsorber les terrains vacants dans le marché immobilier</li> <li>- Faveur à l'introduction d'usages commerciaux et privatifs pour rentabiliser les interventions</li> <li>- Destination limitée à une clientèle capable de payer pour les produits et pour l'expérience</li> <li>- Limite à la multiplication des interventions temporaires sur de vastes territoires</li> <li>- Mise en compétition des interventions temporaires implantées à proximité</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Démonstration de la solution | <b>Bénéfices potentiels</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès à des bénéfices et retombées variés dès le début du projet urbain</li> <li>- Démonstration de la faisabilité technique et opérationnelle de certaines composantes du projet</li> <li>- Retour sur investissement rapide, voire volonté de réaliser des investissements plus grands</li> <li>- Démonstration du souci d'économie des porteurs de projet urbain</li> <li>- Démonstration du souci écologique et d'équité des porteurs de projet urbain</li> <li>- Attribution de la visibilité et de la crédibilité essentielles pour réaliser les changements futurs</li> <li>- Adoption d'une logique de projet pilote préservant la légitimité des porteurs de projets</li> <li>- Modération des oppositions et des réactions de NIMBY à l'aide d'une approche d'expérimentation</li> <li>- Création d'un désir pour la pérennisation des solutions et services offerts</li> <li>- Climat d'innovation et d'entrepreneuriat et création d'emplois</li> </ul> |

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                      | <b>Risques potentiels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de mesurer et valoriser les impacts immatériels des interventions</li> <li>- Manquement à établir des objectifs communs et des indicateurs en amont des interventions</li> <li>- Concentration des bénéfices vers certains individus et groupes</li> <li>- Opportunité économique vulnérabilisant certains groupes sociaux</li> <li>- Gentrification dans les quartiers environnants</li> <li>- Perception des interventions temporaires comme un risque de gentrification à venir</li> <li>- Réduction de l'acceptabilité sociale de l'intervention temporaire et du projet urbain</li> <li>- Création ou amplification des problèmes et oppositions</li> <li>- Frustration ou controverse lors du retrait d'une intervention temporaire appréciée</li> </ul>                                                                                                  |
| <b>Adaptation dans le temps long</b> | <b>Bénéfices potentiels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de l'évolution du projet urbain dans le temps</li> <li>- Accroissement de la flexibilité et de l'adaptabilité du projet urbain</li> <li>- Assouplissement des cadres d'action en urbanisme et dynamisation du cycle de transformation de la ville</li> <li>- Réduction de la fixité du cadre matériel de la ville : « ville malléable »</li> <li>- Accroissement de la sensibilité aux temporalités urbaines : « urbanisme chronotopique »</li> <li>- Intégration de la spontanéité et de l'informel dans les politiques publiques, les orientations de développement et les stratégies de mise en œuvre</li> <li>- Raccourcissement des boucles de rétroaction du projet urbain</li> <li>- Mécanismes de gestion de projet plus fluides et agiles</li> <li>- Acceptation de l'émergence d'interventions dont les résultats sont imprévisibles</li> </ul> |
|                                      | <b>Risques potentiels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de souplesse et de spontanéité des interventions d'urbanisme temporaire</li> <li>- Intégration de l'urbanisme temporaire comme un outil d'aménagement et de gestion conventionnel</li> <li>- Remplissage des espaces vides empêchant l'expression des nouveaux besoins et l'émergence d'événements et interventions non planifiés</li> <li>- Instrumentalisation de l'urbanisme temporaire pour produire des espaces permanents</li> <li>- Fixation du temporaire et cristallisation des habitudes d'usages</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

Au vu de ces nombreux bénéfices et risques potentiels, on constate que plusieurs sont contradictoires ou peu compatibles. On peut dès lors envisager des relations de natures très variées entre les projets urbains et les interventions d'urbanisme temporaire qui se côtoient sur des territoires communs. En effet, il paraît juste de considérer que chaque cas de figure puisse donner lieu à des résultats uniques, selon l'assemblage de bénéfices et de risques qui découlent d'une relation particulière. Conséquemment, plutôt que de parler d'un seul résultat découlant de l'hybridation locale entre les pratiques d'urbanisme et l'innovation, on peut penser que les acteurs, les processus et les caractéristiques du territoire puissent engendrer autant de forme d'hybridation qu'il existe de projets.

Cela étant dit, du point de vue des cadres d'action institutionnels en urbanisme, nous sommes amenés à penser qu'une tendance générale pourrait se dessiner au sein d'une même ville, d'une même région ou d'un même pays. Ceci semble le cas en France, où plusieurs études de cas ont permis de documenter une forme de co-instrumentalisation entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire (Atelier Approche.s !, 2019, 2021; IAU-IdF, 2018a). Pourtant, même dans ces cas-ci, les chercheurs soulignent des contraintes ou des « points de vigilance » (Atelier Approche.s !, 2019) qui dénotent des difficultés à atteindre les objectifs fixés et à rallier les acteurs, par exemple. En ce sens, l'idéal d'une co-instrumentalisation complète, planifiée, consentie et bénéfique paraît peu réaliste. Bien que certains projets urbains et projets

d'intervention temporaires puissent être mieux arrimées que d'autres, on peut envisager que la connexion ne soit parfois que partielle entre les modalités de gouvernance, la vision élaborée et les actions posées. Ainsi, certains liens significatifs pourraient découler d'une coordination entre les acteurs, en donnant lieu à une transformation des pratiques préexistantes et des innovations en urbanisme. Pourtant, la persistance des arrangements institutionnels et des discours dominants freinerait la transformation fondamentale du projet urbain (Ginez, 2018) et des cadres institutionnels quant aux manières de faire de l'urbanisme et aux manières de penser des acteurs urbains et des collectivités concernées.

En plus des résistances institutionnelles, une autre limitation s'impose qui pourrait nuire à un arrimage entre projet urbain et urbanisme temporaire. En effet, alors que le projet urbain est en soi défini et élaboré en fonction d'un site d'intervention spécifique dans une optique de transformation structurante et durable du territoire, les interventions d'urbanisme temporaire peuvent être plutôt éphémères voire mobiles et donc n'avoir qu'une relation restreinte avec le territoire d'implantation. En conséquence, une intervention temporaire qui n'entretient pas une relation forte avec le territoire, qui engendre peu de retombées et qui laisse peu de traces après sa fin pourrait aussi avoir une relation plus ténue avec le projet urbain. Cette piste concernant l'ancrage territorial de l'urbanisme temporaire sera approfondie dans le chapitre 3.

En attendant, le contenu du présent chapitre invite à mettre à l'épreuve les potentiels d'hybridation et à dépasser les généralisations. Pour ce faire, il importe à nouveau de se pencher sur l'étude de cas particuliers permettant d'affiner la compréhension du phénomène et de générer des connaissances appuyées sur des données empiriques. De telles analyses critiques permettraient notamment de déceler les intentions des acteurs qui portent les interventions d'urbanisme (Schaller et Guinand, 2018). En interrogeant de manière appliquée la relation entre les visions et les processus d'aménagement de l'urbanisme temporaire et du projet urbain, un état des lieux pourrait être dressé sur le phénomène d'hybridation des pratiques (IAU-IdF, 2018a). Or, rappelons que ce sont surtout des chercheurs basés en France qui se sont jusqu'à maintenant intéressés à la relation entre projet urbain et urbanisme temporaire (Atelier Approche.s I, 2019, 2021; Bertoni et Leurent, 2017; Bonet d'Oléon, 2021; Ginez, 2018; IAU-IdF, 2018a; IAU-IdF, 2018b). Bien que certains d'entre eux ont aussi exploré des cas situés à l'international, il semble y avoir encore place à l'enrichissement des connaissances scientifiques en ce qui a trait aux conditions d'intervention qui se déploient dans d'autres régions du monde. En approfondissant la compréhension des transformations qu'engendre l'urbanisme temporaire en tant qu'innovation en urbanisme, voilà une contribution que la thèse doctorale vise dès lors à apporter.

### CHAPITRE 3

#### ANCRAGE TERRITORIAL DES INNOVATIONS EN URBANISME :

#### LES TRAJECTOIRES DE CONSTRUCTION DES RESSOURCES DE L'URBANISME TEMPORAIRE

Dans cette thèse, l'urbanisme temporaire a été défini à la fois comme une forme d'urbanisme et une innovation, de sorte que chaque intervention est considérée comme un acte délibéré, porté par des acteurs qui mettent en œuvre des stratégies pour passer à l'action et atteindre leurs objectifs particuliers (Alter, 2010; Fontan *et al.*, 2005d; Glon et Pecqueur, 2016e; Levinthal, 1998; Merlin et Choay, 2015). Dans le chapitre précédent, il a été question d'interventions pouvant avoir des effets transformateurs sur la forme urbaine (Bishop et Williams, 2012; Desimini, 2015; Németh et Langhorst, 2014) et même jouer un rôle de catalyseur de développement pouvant générer des retombées à plusieurs échelles territoriales (Atelier Approche.s !, 2021; Ginez, 2018; Madanipour, 2017b; Oswalt *et al.*, 2007). Pourtant, toutes les interventions d'urbanisme temporaire n'ont pas un tel impact. Puisqu'en principe prévues pour se terminer à court terme (Bishop et Williams, 2012; Németh et Langhorst, 2014), certaines interventions s'effacent sans avoir pu laisser de trace significative dans l'espace urbain (Harris, 2015; Németh et Langhorst, 2014; Silva, 2016) et sur la mémoire collective (Madanipour, 2017b; Tardiveau et Mallo, 2014). Toutes innovantes et attractives soient-elles, des interventions temporaires sont abordées comme des expérimentations légères et réversibles (Bertoni et Leurent, 2017; Douay et Prévot, 2016; Lydon et Garcia, 2015) ou comme des solutions mobiles pouvant être déplacées et répliquées ailleurs (Andres, 2013; Desimini, 2015; Douay et Prévot, 2016; Harris, 2015). Même lorsqu'elles misent sur des stratégies qui visent à favoriser leur diffusion vers d'autres territoires ou à changer les manières de faire et de penser la ville (Riddell et Moore, 2015; van den Bosch et Rotmans, 2008; Westley *et al.*, 2014), de telles interventions d'urbanisme temporaire demeurent, en elles-mêmes, campées dans l'éphémère (Madanipour, 2017b, 2018). Or, ce double caractère de l'urbanisme temporaire — tantôt catalyseur de développement, tantôt éphémère et mobile — soulève des questions quant à la relation que l'urbanisme temporaire entretient avec le territoire et donc quant à sa capacité à le transformer plus ou moins durablement.

À cet égard, la revue de littérature présentée au chapitre 1 a permis de souligner une caractéristique clé de l'innovation : il s'agit d'un processus situé, par lequel une idée ou une solution s'implante dans un contexte particulier, où elle est considérée comme nouvelle et où elle interagit avec les acteurs concernés et avec l'ensemble des arrangements qui constituent le cadre institutionnel (Alter, 2010; Keeley *et al.*, 2013; Wooten et Hoffman, 2017). Grâce à cette contextualisation, l'innovation peut être adaptée afin de

favoriser son adoption en la rendant plus efficace, plus satisfaisante pour les acteurs et les publics cibles et, donc, plus légitime (Dacin *et al.*, 2002; Hardy et Maguire, 2017; Wooten et Hoffman, 2017). Si l'innovation peut être d'ordre technologique ou économique et s'insérer de façon immatérielle au sein d'une organisation, d'un domaine d'activité ou d'une niche bien précise (Castells, 1998; Hardy et Maguire, 2017; Moulaert, 2009; Wooten et Hoffman, 2017), le caractère géographiquement situé de l'innovation paraît plus évident lorsqu'il est question d'innovation relative à l'urbanisme et au développement territorial (Evans *et al.*, 2021; Fontan *et al.*, 2005d; Savini et Bertolini, 2019; Tavano Blessi *et al.*, 2012). Pour cette raison, plusieurs chercheurs issus de la géographie économique et de l'innovation sociale ont déjà étudié la relation entre innovation et territoire; ceux-ci décrivent alors l'innovation comme un processus de changement territorialement ancré, qui interagit avec des dynamiques économiques, politiques, culturelles et sociales qui possèdent des liens profonds avec le territoire (Fontan *et al.*, 2005a; François *et al.*, 2006; Lachapelle, 2021; Moulaert, 2009). Ces définitions renforcent donc la tension qui s'inscrit conceptuellement entre la notion d'innovation et un urbanisme pouvant être caractérisé par l'éphémère et la mobilité.

Pour approfondir cette réflexion relative au territoire et aux transformations plus ou moins durables que l'urbanisme temporaire lui apporte, ce chapitre propose de croiser des connaissances issues des champs de la géographie économique, de l'innovation sociale et de la planification urbaine. La première section vise à clarifier ce que nous entendons par « territoire », un terme polysémique et multidimensionnel (Debarbieux, 2013; Lévy et Lussault, 2013; Moine, 2006) qui se rapporte notamment à la notion d'institution (Ambrosino *et al.*, 2013; François *et al.*, 2006; Tremblay *et al.*, 2015a, p. 2). Des écrits sur la relation au territoire sont aussi explorés, nous amenant à nous intéresser à la notion d'« ancrage territorial » posée en titre du présent chapitre (Debarbieux, 2014; Fontan *et al.*, 2005d). Or, les définitions de ces deux premiers concepts soulignent le rôle primordial que joue la mobilisation des ressources pour répondre à des besoins, mener des projets et engager un processus de transformation du territoire. C'est pourquoi une analyse par les ressources (François *et al.*, 2013; Gumuchian et Pecqueur, 2007d; Kebir, 2006, 2016; Marinos *et al.*, 2024; Pecqueur, 2005; Tremblay *et al.*, 2015g) est proposée pour étudier la relation qui s'inscrit entre les interventions d'urbanisme temporaire et leur territoire d'implantation. En seconde partie, il s'agit donc de définir le concept de ressource, en soulignant son importance au vu de l'action sur le territoire et en explorant ses différentes caractéristiques. Nous y présenterons une typologie des ressources — physico-spatiales, sociales, de soutien et symboliques — élaborée d'après une lecture critique de la littérature. Nous mettrons par ailleurs en évidence les types de

ressources qui semblent les plus mobilisées par les interventions d'urbanisme temporaire, d'après la littérature qui l'aborde, afin de réaliser les transformations visées. Dans la troisième section du chapitre, nous nous concentrerons enfin sur les processus de mobilisation des ressources et leurs effets, dans une optique de transformation territoriale. Pour clore ce chapitre, une synthèse des connaissances permettra à nouveau de proposer des perspectives d'analyse, en s'appuyant sur les principaux constats pour pointer des pistes de recherche relatives à l'ancrage territorial des interventions d'urbanisme temporaire.

### 3.1 Le territoire et l'ancrage territorial : l'analyse par les ressources

La recension des écrits révèle une grande diversité de définitions pour le concept de territoire, qui varient beaucoup selon les disciplines et les perspectives adoptées, que ce soit en géographie, en urbanisme et en sciences politiques, par exemple (Gumuchian et Pecqueur, 2007a; Lafitte, 2014; Lévy et Lussault, 2013; Moine, 2006; Moore, 2015a; Paquot, 2011). Étymologiquement, le mot « territoire » découle du latin *territorium* — et du mot *terra*, signifiant terre — qui réfère à la fois au « lieu où se déroule un événement » (Moore, 2015a) et à une « étendue sur laquelle vit un groupe humain » (Paquot, 2011). Ainsi, quelle qu'en soit la définition particulière, le territoire comporte une dimension matérielle qui fait écho aux notions d'espace et d'environnement (Moine, 2006; Paquot, 2011). Communément, la notion de territoire renvoie à l'occupation du sol et à son organisation administrative, politique et juridique (Di Méo, 2016; Loinger et Spohr, 2005; Moore, 2015a), par exemple en tant que ville, région ou état. Cependant, le territoire comporte aussi une dimension sociale et identitaire (Cerceanu *et al.*, 2018; Magnaghi, 2000) qui lui confère un caractère immatériel marqué par des représentations et par des expériences personnelles et collectives (Gumuchian et Pecqueur, 2007a; Loinger et Spohr, 2005; Moine, 2006).

Ainsi, le territoire se définit souvent en référence au système d'acteurs qui se l'approprient, le façonnent et lui donnent sens (Debarbieux, 2013; Di Méo, 2016; Gumuchian et Pecqueur, 2007a; Lévy et Lussault, 2013; Moine, 2006; Paquot, 2011). Dès lors, sa délimitation n'est plus nécessairement objective et liée à des considérations administratives, foncières ou relatives au projet urbain; elle devient subjective et dépend de notions telles que l'attachement au sol (Ratzel, 1988) et la vision collective du monde (Debarbieux, 2013). Les frontières d'un territoire ne sont pas toujours précises : il peut être circonscrit selon des limites naturelles, géographiques, politiques, historiques et culturelles, par exemple (Cerceanu *et al.*, 2018; Gumuchian et Pecqueur, 2007a; Haesbaert, 2001). Ces différentes couches se superposent en créant une complexité d'échelles territoriales. Néanmoins, le territoire se définit toujours par rapport à un « dedans » et à un « dehors » (Hillier *et al.*, 2004), en déterminant une zone d'inclusion et d'exclusion

(Fontan *et al.*, 2005c). À l'intérieur, les acteurs qui partagent une identité territoriale commune se rapprochent (Tremblay *et al.*, 2015a) grâce à une force de cohésion (Haesbaert, 2001) et à une proximité géographique et institutionnelle, formelle ou informelle (Glon et Pecqueur, 2016b, 2016d; Leloup *et al.*, 2005; Lemelin et Morin, 1991; Torre, 2016).

Selon Haesbaert (2001), la dimension culturelle du territoire est considérée prioritaire, bien qu'elle soit inséparable de ses dimensions spatiale et politique. D'ailleurs, pour Fontan *et al.* (2005c), le territoire est « culturellement défini » du fait qu'il est « politiquement, socialement, et économiquement approprié » (p. 154). Or, ces perspectives font résolument écho à la conception institutionnaliste de la « culture » (Hall et Taylor, 1996; Sorensen, 2017; Zucker, 1987), car le territoire est aussi décrit comme un réceptacle de règles, de normes, de principes et de valeurs définis et légitimés par les acteurs qui le façonnent (Ambrosino *et al.*, 2013; François *et al.*, 2006; Leloup *et al.*, 2005). « [À la fois un] héritage des actions passées [et un] cadre d'application et de légitimation des actions présentes » (Sgard, 2008), le territoire « a un rôle actif comme cadre instituant d'arrangements sociaux et de structures sociales qui tirent source dans l'appartenance territoriale » (Tremblay *et al.*, 2015a, p. 2) et où les activités humaines, économiques, sociales et culturelles sont « géré[es] par des acteurs institutionnels » (Loinger et Spohr, 2005, p. 196). Conséquemment, le territoire comporte généralement son propre cadre institutionnel (Hillier *et al.*, 2004), qui se lie à un ensemble de droits et de responsabilités relatifs à l'action et à la gestion de ressources, qui sont encadrés et légitimés par les lois, les conventions et les règles en place (Moore, 2015a).

Tout comme l'institution, le territoire est largement décrit comme un construit social (Ambrosino *et al.*, 2013; Camagni et Maillat, 2006; Cerceau *et al.*, 2018; Debarbieux, 2013; François *et al.*, 2006, 2013; Glon et Pecqueur, 2016d; Gumuchian et Pecqueur, 2007b; Leloup *et al.*, 2005). Le territoire n'est pas statique, mais bel et bien un phénomène en construction permanente et qui s'inscrit dans une dimension temporelle (Gumuchian et Pecqueur, 2007c). D'après certains auteurs, le territoire n'est donc pas « donné » a priori (Ambrosino *et al.*, 2013; Glon et Pecqueur, 2016d), c'est-à-dire qu'il n'existe pas en tant que tel, mais doit plutôt être révélé à travers l'interaction entre les acteurs et à travers leur intentionnalité de le maintenir ou de le développer (Cerceau *et al.*, 2018; Marinos *et al.*, 2024). Pour qu'il existe, il faut que les acteurs aient une certaine conscience du territoire et qu'ils se l'approprient, d'une part en le façonnant et d'autre part en se définissant collectivement par rapport à lui (Debarbieux, 2013; Fremont, 2007; Leloup *et al.*, 2005). Selon ce point de vue, le territoire — comme l'institution et l'innovation — « est doté d'un cycle de vie » (Magnaghi, 2000, p. 7) au fil duquel il peut naître, atteindre la maturité, vieillir et

mourir s'il n'est pas entretenu. Mais il peut aussi renaître et se renouveler grâce à l'élaboration de projets de territoire qui sont mobilisateurs et porteurs de sens pour la collectivité, son identité et son avenir (Debarbieux, 2003; Lardon et Pivereau, 2005; Magnaghi, 2000). Or, c'est notamment à partir des innovations, des initiatives locales et des ressources qu'elles mobilisent que les acteurs prennent pleine conscience du territoire et choisissent de se concerter pour le développer (Tremblay *et al.*, 2015a); et l'urbanisme joue certainement un rôle à cet égard (Loinger et Spohr, 2005; Pinson, 2004; Sgard, 2008).

Cette perspective est importante, car le territoire (figure 3.1) est également défini en tant que « matrice de ressources » (Gumuchian et Pecqueur, 2007a, p. 10) ou « agencement de ressources » (Debarbieux, 2013, p. 999) qui sont organisées pour réaliser des projets et pour orienter le développement territorial (Fontan *et al.*, 2005e). Ainsi, puisque l'urbanisme est un acte collectif porté par une intentionnalité de structuration et de transformation de la ville (Lacaze, 2000; Merlin et Choay, 2015) et que le territoire constitue pour lui un support concret pour l'aménagement et les projets de développement (Paquot, 2011), les ressources du territoire deviennent des leviers d'action qu'il est possible de mobiliser — ou pas, selon le contexte — à des fins de développement (Janin *et al.*, 2015; Pecqueur, 2005; Pinson, 2004). La planification des interventions d'urbanisme et de développement gagne donc à s'appuyer sur la réalisation d'un diagnostic qui met l'accent sur les ressources du territoire, puisque cette évaluation permet à la fois de connaître les ressources présentes et qui sont susceptibles de contribuer au développement (Couix *et al.*, 2015; Hillier *et al.*, 2004; Lardon et Pivereau, 2005; Senil *et al.*, 2006), de prendre des décisions quant à l'allocation des ressources (Hayek, 1945; Janin *et al.*, 2015) et d'identifier des instruments et des stratégies capables de les mobiliser et de les gouverner (Fontan *et al.*, 2005e; Pinson, 2004).

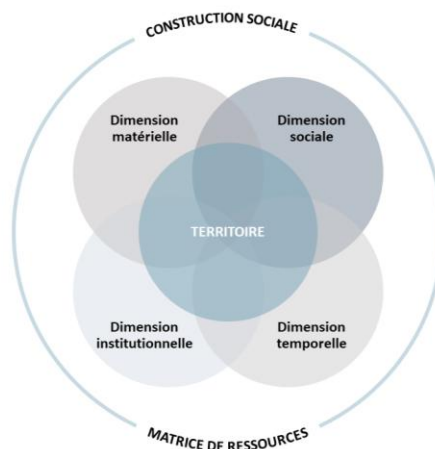


Figure 3.1 Les dimensions du territoire : une construction sociale mobilisant une matrice de ressources (Perras, 2024)



Dans la littérature, on retrouve différents termes qui ont trait à la relation qu'un projet, une personne ou une entreprise entretient avec le territoire : il est question d'ancrage, d'amarrage, d'enracinement, d'adhérence, d'encastrement ou d'*embeddedness* — terme anglais que l'on pourrait traduire par implantation ou intégration. C'est le concept d'ancrage qui a été le plus trouvé dans la littérature scientifique jugée pertinente à la recherche. Fontan *et al.* (2005a) soulignent que la notion d'ancrage est abordée dans plusieurs champs d'études, dont en sociologie, en économie et en géographie; notre revue permet d'ajouter à cela les champs de l'innovation sociale, des sciences de la gestion, de la planification et des études urbaines. Parmi le corpus de textes constitué à ce sujet, plus de 25 références — surtout en français ou écrites en anglais par des auteurs francophones — expliquent le rôle et l'importance de l'ancrage territorial, et établissent pour cela un lien avec la mobilisation des ressources. Quoi qu'il en soit, selon Debarbieux (2014), les différents termes utilisés constituent des métaphores qui ne réfèrent pas toutes au même type d'attachement au territoire. Marinos *et al.* (2024) renchérissent en expliquant que ces multiples termes démontrent que la relation au territoire n'est pas binaire — ancrée ou non — mais qu'il existe bel et bien une variété de rapports qui sont en soi dynamiques.

Ainsi, selon Debarbieux (2014), l'« ancrage » évoque l'ancre qu'un navire jette pour s'immobiliser, mais qu'il lève ensuite pour repartir (Debarbieux, 2014). Contrairement au mot « enracinement » qui évoque la plante enracinée de façon permanente dans le sol pour y puiser les ressources nécessaires à sa croissance, la métaphore de l'ancrage suggère une relation momentanée. En effet, il est question à la fois d'un point d'amarrage et d'un objet mobile qui n'est pas complètement fixé. Métaphoriquement, cela signifie qu'un individu ou un groupe a fait le choix de se positionner temporairement dans un lieu, notamment pour s'y reposer, pour y réaliser des échanges et pour pouvoir y accéder aux ressources situées à proximité (Debarbieux, 2014). On comprend donc qu'il n'y aurait pas de dichotomie entre le fait d'être mobile et le fait de s'ancrer. D'ailleurs, pour souligner l'idée d'une dépendance seulement momentanée au territoire, Debarbieux (2014) propose d'employer le mot « amarrage » qui, moins utilisé, évoque aussi le bateau qui peut fixer, puis larguer les amarres. En continuité avec cette réflexion, Marinos *et al.* (2024) s'appuient sur leur propre revue de littérature pour suggérer le concept d'« adhérence », qui évoque aussi une relation non permanente. Selon eux, l'adhérence territoriale traduit la capacité d'un territoire à accueillir et intégrer les flux qui, par définition, sont en mouvement. Réciproquement, les individus ou les groupes qui adhèrent au territoire interagissent avec ce dernier sans avoir besoin de posséder une prise solide. À la manière du « lieu collant » — *sticky place*, aussi traduit par « lieu aimant » — de Markussen (2000), le

territoire peut attirer des flux et des personnes mobiles et répondre à certains de leurs besoins, sans nécessairement mener à leur ancrage ou leur enracinement solide et pérenne (Marinos *et al.*, 2024).

Concrètement, l’ancrage territorial concerne une relation plus ou moins forte et stable de dépendance au territoire. Selon les auteurs, l’ancrage territorial est de faible intensité lorsque, par exemple, les stratégies de développement urbain et les systèmes de production reposent sur des ressources et des produits importés (Kebir, 2006) ou sur des incitatifs financiers (Pecqueur, 2005) qui ne permettent pas de contrer durablement la mobilité des flux et des personnes. Pourtant, en répondant à des modèles économiques mondialisés ou fondés sur l’économie créative, les interventions de développement et d’aménagement urbain visent souvent à fixer temporairement des capitaux, des travailleurs et des entreprises qui sont nomades et qui se déplacent au gré des opportunités (Ananian et Borde, 2021; Lachapelle, 2021; Tremblay *et al.*, 2015d, 2015g). À l’inverse, les réseaux d’acteurs, les politiques publiques et les modes d’organisation de la vie sociale et de la production sont fortement ancrés lorsqu’ils sont spécifiques au contexte spatial (Pecqueur, 2005), socioculturel et historique du territoire (Crevoisier et Jeannerat, 2022; Grand, 2016; Gumuchian et Pecqueur, 2007e). Ainsi, lorsque les acteurs, les firmes et les collectivités locales réfléchissent et élaborent des stratégies territorialisées, qui confèrent une spécificité aux composantes du territoire et à sa production (Ambrosino *et al.*, 2013; Janin *et al.*, 2015), le développement territorial devient plus ancré.

En considérant les définitions données au territoire et à l’ancrage territorial, on constate que le concept de ressource occupe une place centrale. La mobilisation des ressources semble jouer un rôle primordial pour répondre — du moins temporairement — aux besoins des individus, des groupes et des entreprises, et pour engager un processus de changement et de développement — plus ou moins pérenne — du territoire. D’ailleurs, la littérature issue de la géographie économique porte une attention particulière au concept de ressource, à partir duquel elle aborde les processus d’innovation et de développement territorial, ainsi que leurs effets transformateurs plus ou moins durables (Fontan *et al.*, 2005d; Glon et Pecqueur, 2016a; Gumuchian et Pecqueur, 2007d; Tremblay *et al.*, 2015). C’est pour cette raison que nous proposons d’étudier la relation des interventions d’urbanisme temporaire avec leur territoire d’implantation en adoptant une approche d’analyse par les ressources (François *et al.*, 2013; Gumuchian et Pecqueur, 2007d; Kebir, 2006, 2016; Marinos *et al.*, 2024; Pecqueur, 2005; Tremblay *et al.*, 2015g).

### 3.2 Les ressources comme clé de la capacité d'action pour transformer le territoire

#### 3.2.1 Le rôle et les caractéristiques des ressources

Des références à la « ressource » sont souvent repérées dans la littérature scientifique, mais le concept demeure généralement vague et ambigu (Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Hardy et Maguire, 2017), sans être balisé par une définition ou des exemples concrets. En effet, des écrits issus de l'institutionnalisme affirment que les ressources sont des composantes essentielles de la capacité d'action, de la mise en œuvre de stratégies et de la réalisation des changements institutionnels, mais cela souvent sans définir de quoi il s'agit exactement (Deephouse *et al.*, 2017; Hardy et Maguire, 2017; Healey, 2003; Sorensen, 2017; Wooten et Hoffman, 2017; Zucker, 1987). Allant en ce sens, l'analyse bibliométrique de notre corpus de 110 références scientifiques portant sur l'urbanisme temporaire — dont il a été question au chapitre 1 — a révélé qu'un peu plus de la moitié (51,8%; n=57) contient une ou plusieurs mentions du concept de ressource, en parlant notamment des dimensions matérielles et financières des interventions (15,5 %; n=17), de la rareté et la distribution inégale des ressources (30,9%; n=34) ou encore des capacités d'action qui en découlent (20,9%; n=23). Pourtant, parmi toutes ces références, seulement deux (1,8%) ont formulé une définition plutôt claire et balisée pour la ressource (Ananian et Parent-Frenette, 2021; Douay, 2012).

Le concept de ressource est particulièrement présent dans les travaux de nombreux auteurs cadrés dans le champ de la géographie économique et qui abordent le développement territorial. À la recherche d'informations sur les ressources du territoire, ce sont 104 autres articles, livres, chapitres et rapports qui ont été retenus comme pertinents pour la thèse doctorale. Parmi ceux-ci, plus du tiers (39,4%; n=41) offrent une proposition de définition pour la ressource. Certains auteurs, qui se sont spécialement penchés sur les ressources et sur les effets de leur mobilisation, lui attribuent une définition riche et porteuse pour l'analyse (Ambrosino *et al.*, 2013; François, 2008; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Hillier *et al.*, 2004; Janin *et al.*, 2015; Klein et Harrisson, 2007; Pecqueur, 2005; Tremblay *et al.*, 2015c) — soulignons qu'il s'agit surtout d'auteurs français et québécois, qui représentent 88,5% des références retenues (n=92).

Communément, le mot ressource évoque l'idée de la ressource naturelle qui se retrouve à l'état brut dans l'environnement (De Gregori, 1987; Moore, 2015b). En tant que matière première et intrant pour la production, il s'agirait spécifiquement d'une source de croissance économique qui se combine à la force de travail pour donner de la valeur au produit de l'activité humaine (De Gregori, 1987; Gumuchian et Pecqueur, 2007e). Ainsi, les ressources matérielles et marchandes ont été traditionnellement mises de l'avant (Crevoisier et Jeannerat, 2022), notamment selon une conception utilitariste teintée par une

volonté de croissance économique (Glon et Pecqueur, 2016d). Pourtant, la revue de littérature montre que la ressource — tout comme le territoire — n'est pas qu'un objet matériel, et qu'elle comprend bien plus que les seules ressources à valeur économique. Les ressources sont de diverses natures (figure 3.2), tantôt matérielles ou immatérielles (Cerceanu *et al.*, 2018; Glon et Pecqueur, 2016d; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Janin *et al.*, 2015; Kebir, 2006, 2016) ou, autrement dit, tangibles ou intangibles (Crevoisier et Jeannerat, 2022; Leca *et al.*, 2009; Lemelin et Morin, 1991; Tremblay *et al.*, 2015h). Elles peuvent aussi être marchandes ou non (Di Méo, 2016; Fontan *et al.*, 2005b; Glon et Pecqueur, 2016d; Hillier *et al.*, 2004; Klein et Harrison, 2007).

Les ressources correspondent en fait aux moyens dont un individu ou un groupe dispose et qu'il peut mobiliser pour mener une action ou répondre à un besoin (De Gregori, 1987; Fontan *et al.*, 2005d; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Kebir, 2016; Magnaghi, 2000; Tremblay *et al.*, 2015j). Les capacités d'action pour réaliser des projets et des innovations en matière d'urbanisme, par exemple, dépendraient, d'une part, des caractéristiques de la matrice de ressources qu'est le territoire (Gumuchian et Pecqueur, 2007a) et, d'autre part, de la capacité d'un individu ou d'une collectivité à percevoir, identifier et saisir les potentialités offertes au sein de ce territoire (Kebir, 2016). Or, pour Fontan *et al.* (2005d), les ressources constituent un « capital socioterritorial » qui correspond à l'ensemble des atouts physiques, mais aussi culturels, organisationnels et institutionnels qui peuvent être saisis et valorisés à partir d'un territoire particulier.

À nouveau, tout comme le territoire et les institutions, les ressources sont définies comme un construit social qui résulte d'un processus, temporel et situé, d'interaction entre les acteurs (Castells, 1998; Crevoisier, 2001; Dormois, 2007; François *et al.*, 2006; Kebir, 2016; Pecqueur, 2005). Plutôt que de concevoir les ressources comme étant « données » (Pecqueur, 2005), c'est-à-dire comme un stock naturellement disponible dans l'environnement, plusieurs auteurs expliquent que les ressources sont d'abord un potentiel latent qui doit être découvert puis intentionnellement activé par les acteurs (Courlet, 2007; Dormois, 2007; Glon et Pecqueur, 2016d; Gumuchian et Pecqueur, 2007e). Comme l'exprime De Gregori (1987), « *Resources are not; they become* ». Autrement dit, bien que la base qui compose une certaine ressource puisse être déjà présente, les capacités d'action et les connaissances humaines sont essentielles pour en faire une ressource : par exemple, le minerai ne devient une ressource que si l'humain connaît son utilité et possède le savoir et les technologies pour l'utiliser (De Gregori, 1987). Pour cette raison, les ressources ne préexistent pas comme telles sur le territoire : elles doivent être révélées et

organisées de manière à en faire un actif utilisable (Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Pecqueur, 2005). Et puisque la ressource est stratégiquement créée (Alter, 2007) et inscrite dans un contexte spatial et temporel particulier (François *et al.*, 2006; Gumuchian et Pecqueur, 2007a; Kebir, 2010), elle peut également — au même titre que l'institution, l'innovation ou le territoire — suivre une trajectoire de mort ou de destruction si elle n'est pas maintenue ou utilisée de manière soutenable (Crevoisier, 2001; Kebir, 2006; Magnaghi, 2000). Une ressource préalablement activée peut donc s'épuiser si elle n'est pas utilisée de manière soutenable, et elle peut se désactiver et retomber en latence si les acteurs n'en ont plus besoin, s'ils n'en reconnaissent plus l'utilité ou s'ils perdent la capacité de la mobiliser (De Gregori, 1987; Janin *et al.*, 2015; Kebir, 2006).

Une autre caractéristique de la ressource consiste en son caractère endogène ou exogène, c'est-à-dire local ou non (Fontan *et al.*, 2005b; Fremont, 2007; Magnaghi, 2000; Tremblay *et al.*, 2015b, 2015k). En effet, puisse que la ressource est située par rapport au territoire, elle se définit également par rapport à un « dedans » et à un « dehors » (Janin *et al.*, 2015). Les acteurs peuvent donc mobiliser des ressources propres au territoire ou chercher à saisir des ressources qui viennent d'ailleurs. L'action peut aussi s'appuyer sur une combinaison de ressources internes et externes au territoire (Fontan *et al.*, 2005b; Tremblay *et al.*, 2015b). Or, les ressources endogènes peuvent comporter des particularités qui ont trait à l'identité territoriale, par exemple, tandis que les ressources exogènes, ou autrement dit importées de l'extérieur, sont par définition mobiles et souvent peu dépendantes des dynamiques sociales et des processus de production particuliers au territoire (Courlet, 2007; Pecqueur, 2005).

S'impose alors la distinction, proposée par Colletis et Pecqueur (1993, 2018), entre les ressources dites « génériques » et « spécifiques ». D'un côté, les ressources génériques, qu'elles soient construites localement ou non, sont totalement transférables et peuvent tout à fait être reproduites à l'identique ailleurs (Colletis et Pecqueur, 1993; Courlet, 2007; Pecqueur, 2005). De l'autre côté, les ressources spécifiques sont propres au territoire. Elles résultent explicitement des stratégies des acteurs locaux et ses caractéristiques en permettent la différenciation (Colletis et Pecqueur, 1993; Crevoisier, 2001, 2010; Pecqueur, 2005). Ces ressources spécifiques sont rares, difficiles à répliquer et non substituables (Oliver, 1997). Et elles dépendent de l'expression des acteurs qui, du fait de leurs proximités relationnelles et institutionnelles, formelles ou informelles, s'engagent pour construire et valoriser les ressources (Colletis et Pecqueur, 1993, 2018; François *et al.*, 2006; Glon et Pecqueur, 2016b). Or, la notion de « ressource territoriale » est intimement liée à cette conception, et prend alors cette définition particulière : il s'agit

d'une ressource spécifique, située dans l'espace et dans le temps, qui est révélée par un processus intentionnel qui engage les stratégies et les dynamiques d'appropriation des acteurs concernés qui sont ancrés sur le territoire (Colletis et Pecqueur, 1993, 2018; François *et al.*, 2006, 2013; Gumuchian et Pecqueur, 2007a, 2007b, 2007e; Janin *et al.*, 2015). En conséquence, toutes les ressources qui sont utilisées sur un territoire ne sont pas nécessairement « territoriales » : seules celles qui sont endogènes, spécifiques et ancrées correspondent à cette définition.

### 3.2.2 Typologie des ressources : quelles ressources pour l'urbanisme temporaire?

Les sections précédentes ont mis en lumière le fait que la ressource est un levier nécessaire à l'innovation, à l'action de projet et à la transformation du territoire. L'analyse par la ressource pour comprendre le rapport que l'urbanisme temporaire entretient avec le territoire est donc porteuse pour la recherche. Or, pour réaliser cette analyse, il faut encore préciser quels sont les types de ressources qu'il est possible de mobiliser afin de mener des actions et d'opérer des transformations particulières.

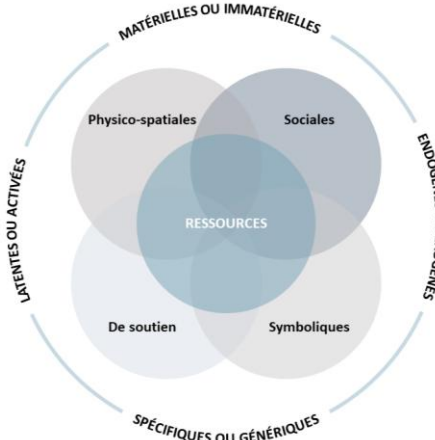


Figure 3.2 Typologie et caractéristiques des ressources (Perras, 2024)

Les ressources — territoriales ou non — sont très variées, et la littérature permet d'en décrire plusieurs types (figure 3.2). Certains auteurs proposent ainsi des typologies, du moins partielles, des ressources. Or, en comparant les références entre elles et en prenant compte des différents points de vue abordés, force est de constater qu'aucune ne semble en décrire le spectre complet. Sans prétendre à l'exhaustivité et en reconnaissant que d'autres noms auraient pu convenir à certaines catégories, la présente section recense les différents types de ressources repérées dans la littérature, que nous nommons ainsi : 1) les ressources physico-spatiales, 2) les ressources sociales, 3) les ressources de soutien et 4) les ressources symboliques. De plus, puisque ce chapitre de la thèse porte sur la relation que l'urbanisme temporaire — en tant

qu'innovation d'urbanisme — entretient avec le territoire dans une perspective de transformation de ce dernier, une réflexion est tissée pour chaque type concernant les ressources qui semblent le plus souvent mobilisées par les interventions — et ce, d'après ce que nous en trouvons dans la littérature existante sur l'urbanisme temporaire. Le tableau 3.1 fait d'emblée la synthèse de cette typologie des ressources.

Tableau 3.1 Typologie des ressources : catégories, types et exemples

| TYPOLOGIE DES RESSOURCES     |                                            |                                                                                                                      |
|------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Catégories                   | Types                                      | Exemples                                                                                                             |
| RESSOURCES PHYSICO-SPATIALES | - Ressources naturelles                    | - Terre, minéral, bois, eau, énergie, faune et flore                                                                 |
|                              | - Ressources spatiales                     | - Lieux, terrains, bâtiments, logements, espaces de travail, sites industriels et commerciaux                        |
|                              | - Aménités, équipements et infrastructures | - Réseaux de transport, de télécommunication et d'électricité, machines, outils, matériaux                           |
| RESSOURCES SOCIALES          | - Ressources humaines                      | - Main d'œuvre, cadres, professionnels, créatifs et talents                                                          |
|                              | - Acteurs                                  | - Acteurs publics, privés et communautaires, acteurs innovateurs, entrepreneurs                                      |
|                              | - Collectivités locales                    | - Populations résidentielles ou de travailleurs, groupes sociaux, société civile, citoyens                           |
|                              | - Clientèles et consommateurs              | - Publics cibles, destinataires, acheteurs, visiteurs                                                                |
|                              | - Savoirs                                  | - Savoirs, savoir-être et savoir-faire, compétences, capacités, expériences, intelligence collective                 |
| RESSOURCES DE SOUTIEN        | - Ressources institutionnelles             | - Cadres normatifs, réglementaires et législatifs, politiques et programmes gouvernementaux                          |
|                              | - Ressources d'accompagnement              | - Aides publiques, assistance technique, services-conseils, encadrements, informations, agences, réseaux             |
|                              | - Soutien à la formation et à l'innovation | - Universités, programmes d'employabilité, recherche et développement (R&D), transferts de connaissance, incubateurs |
|                              | - Ressources financières                   | - Revenus, investissements, crédits, subventions, dons, échanges coopératifs, aides financières                      |
|                              | - Alliés et partenaires                    | - Instances politico-administratives, acteurs des paliers gouvernementaux, élus, leaders locaux                      |
| RESSOURCES SYMBOLIQUES       | - Significations                           | - Sens collectifs, significations communes                                                                           |
|                              | - Identité et appartenances                | - Histoire, mémoire collective, vécu, appropriations, moments partagés, traditions, vocations culturelles            |
|                              | - Image                                    | - Représentations, imaginaire, réputation, beauté, souvenirs, iconographie, marketing, design                        |
|                              | - Discours                                 | - Stratégies discursives, récits, argumentaires, anecdotes                                                           |
|                              | - Valeurs                                  | - Solidarité, équité, convivialité, conformité, ambition, etc., principes et idéologies                              |
|                              | - Patrimoine, art et paysage               | - Capacité à réunir, émouvoir, évoquer, attirer, susciter l'attachement                                              |

### 3.2.2.1 Ressources physico-spatiales

Les **ressources physico-spatiales** combinent l'ensemble des ressources matérielles ou tangibles qui sont présentes dans l'environnement physique.

La première forme à laquelle on peut penser correspond aux **ressources naturelles**, souvent citées par les auteurs (Couix *et al.*, 2015; Crevoisier, 2001; De Gregori, 1987; Di Méo, 2016; Fremont, 2007; Glon et Pecqueur, 2016d; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Hillier *et al.*, 2004; Janin *et al.*, 2015; Kebir, 2006; Magnaghi, 2000; Moore, 2015b; Pecqueur, 2005; Torre, 2021; Tremblay *et al.*, 2015b, 2015d). Il est question notamment du sol, des minerais, des terres arables, des forêts et de leur bois, de l'eau et de ses réservoirs hydriques, du pétrole et des autres sources d'énergie. Torre (2021) et Moore (2015b) listent aussi le climat, l'air, le vent et le soleil, qui sont de nature physique, bien que peu tangible. Gumuchian et Pecqueur (2007e) y incluent également la faune et la flore, qui constituent des ressources naturelles vivantes offrant une variété de services écosystémiques. Certains auteurs vont dans le même sens en parlant de la biodiversité comme d'une ressource du territoire (Hinnewinkel *et al.*, 2016; Janin *et al.*, 2015; Torre, 2021). Toutes ces ressources naturelles peuvent être considérées comme étant renouvelables ou non et génériques ou spécifiques, selon le cas (Couix *et al.*, 2015; Glon et Pecqueur, 2016d; Torre, 2021).

Une autre forme que l'on retrouve dans la littérature correspond aux **ressources spatiales** (Gumuchian et Pecqueur, 2007a; Klein et Harrisson, 2007). Certains auteurs évoquent plus vaguement le capital ou la ressource physique (Crevoisier et Jeannerat, 2022; Tremblay *et al.*, 2015b, 2015h, 2015k), mais c'est la notion d'espace qui est retenue ici, car elle paraît plus adéquate pour désigner l'ensemble des lieux et édifices (Fontan *et al.*, 2005b; Tremblay *et al.*, 2015c, 2015h) qui permettent aux acteurs de s'installer pour répondre à leurs besoins, mener leurs initiatives et développer des projets concrets (Koop *et al.*, 2019). Il est donc question de la localisation géographique et du foncier (Ananian et Parent-Frenette, 2021; Fontan *et al.*, 2005b; Gumuchian et Pecqueur, 2007e), ainsi que des différents terrains et bâtiments, possédés ou loués (Koop *et al.*, 2019), qui peuvent être occupés en fonction de la rareté du sol, des usages autorisés et des types d'aménagements présents (Torre, 2021). Des auteurs évoquent, par exemple, les logements (Loinger et Spohr, 2005), les espaces de travail (Ananian et Parent-Frenette, 2021), les sites d'activités industrielles ou commerciales (Ananian et Borde, 2021; Fontan *et al.*, 2005d; Pecqueur, 2005), et les autres aménagements à vocation économique (Ambrosino *et al.*, 2013). Les friches et autres espaces vacants et sous-utilisés sont aussi cités comme des ressources offrant un potentiel d'occupation (Ananian et Parent-Frenette, 2021). Or, le cadre bâti (Ananian et Borde, 2021; Ananian et Parent-Frenette, 2021; Crevoisier



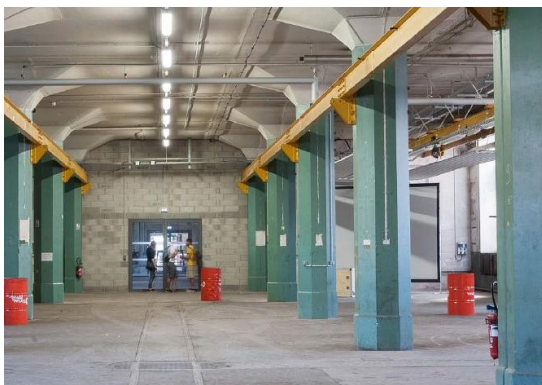
et Jeannerat, 2022; Janin *et al.*, 2015) ainsi que la morphologie, les diverses typologies urbaines et architecturales, l'aménagement des espaces libres et les matériaux employés (Magnaghi, 2000) constituent des caractéristiques déterminantes, car elles influencent les types d'espaces qui peuvent être mobilisés pour répondre à des besoins et réaliser des actions.

Certaines ressources spatiales sont particulièrement promues comme moyens de satisfaire des besoins ou d'accroître l'attractivité d'un territoire (Pecqueur, 2003). Il s'agit des **aménités et équipements** de proximité (Ananian et Parent-Frenette, 2021; Di Méo, 2016; Loinger et Spohr, 2005; Tremblay *et al.*, 2015d), ainsi que des **infrastructures** (Beaudin *et al.*, 2016; Tremblay *et al.*, 2015k) telles que les réseaux de transport, de télécommunication et d'électricité. En plus, l'on peut prendre en compte les machines, outils et autres équipements technologiques et techniques qui sont disponibles ou qui sont détenus par un acteur ou au sein d'un groupe, d'une entreprise ou d'une filière économique (Beaudin *et al.*, 2016; Tremblay *et al.*, 2015c).

Parmi les ressources spatiales, des auteurs mettent aussi de l'avant les objets patrimoniaux (François *et al.*, 2006; Magnaghi, 2000) et les composantes matérielles du paysage (Glon et Pecqueur, 2016d; Janin *et al.*, 2015; Talandier, 2016) qui constituent des ressources spécifiques. Cependant, ces ressources-ci comportent une dimension symbolique fondamentale que nous aborderons donc dans la catégorie des ressources symboliques.

D'après la littérature qui traite de l'urbanisme temporaire, ce sont les terrains et les bâtiments vacants et sous-utilisés qui semblent être la principale ressource physico-spatiale qui doit être révélée et activée pour déployer des interventions concrètes (Andres, 2013; Colomb, 2012; Lydon et Garcia, 2015; Németh et Langhorst, 2014) (figure 3.3). Ces ressources sont en soi endogènes et non déplaçables, mais elles peuvent avoir des caractéristiques indifférenciées qui les rendent interchangeables : pour certains auteurs, la création du concept précède en effet l'identification du site qui l'accueillera (IAU-IdF, Earls, 2011; 2018b), ce qui favorise la mobilité des interventions. Ceci dit, des interventions d'urbanisme temporaire consistent spécifiquement en opération de verdissement et d'agriculture urbaine (Douay et Prévot, 2016; Finn, 2014; Lydon *et al.*, 2012; Nédélec, 2017) qui exigent la disponibilité de ressources naturelles, dont de la terre fertile, des plantes, de l'eau et de l'ensoleillement, mais aussi des équipements comme des pelles et des bacs de plantation. Ces ressources endogènes ou exogènes peuvent aussi être spécifiques ou génériques, selon leurs particularités, mais elles paraissent littéralement enracinées sur le territoire, et donc plus

difficilement déplaçables. En outre, la possibilité d'accéder à des outils et des matériaux de construction paraît essentielle à la réalisation d'interventions d'aménagement de l'ordre de l'urbanisme : le recours à des matériaux recyclés (IAU-IdF, 2018a) comme les palettes de bois est à cet égard fréquent (Deslandes, 2013; Lydon et Garcia, 2015). Répondant à une esthétique clandestine (Harris, 2015), du *off* (Vivant, 2007) et du spontané (Talen, 2015) souvent associée à l'urbanisme temporaire, de tels matériaux sont génériques et tendent vers une standardisation des interventions. Sur un autre plan, l'accès aux réseaux de transport, de télécommunication et d'électricité peut être important pour pouvoir transformer les sites en lieux de diffusion culturelle ou en espace de coworking, par exemple (IAU-IdF, 2018a). En plus, la localisation du site et sa proximité à d'autres équipements et aménités, comme les restaurants et les lieux de travail, pourrait aussi influencer la capacité à attirer des publics — notamment de la classe créative — sur site d'intervention. Ces ressources sont endogènes au territoire d'implantation de l'intervention et elles semblent contribuer à fixer des individus mobiles, mais ils demeurent relativement génériques au vu des dynamiques qui s'opèrent à l'international.



Bâtiment vacant offrant 8500 m<sup>2</sup> pour la réalisation du projet pilote *Motoco*, un laboratoire urbain et artistique, à Mulhouse (Atelier Approche.s !, 2019, p. 72)



Terrain vacant, verdi et aménagé avec des palettes de bois, à l'*Urban Orchard* d'Union-Street, à Londres (Bishop, 2015, p. 140)

Figure 3.3 Exemples de ressources physico-spatiales mobilisées par des interventions d'urbanisme temporaire

### 3.2.2.2 Ressources sociales

La catégorie des **ressources sociales** regroupe une vaste gamme de ressources d'ordre individuel ou collectif, qui concernent les populations humaines et les acteurs qui portent des interventions, qui y participent ou qui en font l'expérience. Elle fait écho à la notion de « capital social » qui réfère aux paramètres d'organisation sociale, mais aussi aux ressources, latentes ou activées, qui découlent de l'appartenance à un groupe et de la possession de relations durables et utiles qui permettent d'agir (Boudieu, 1980; Hillier *et al.*, 2004; Putnam, 1993; Tremblay *et al.*, 2015c).

L'appellation « ressources humaines » est plus souvent trouvée dans la littérature scientifique pour évoquer les ressources sociales, de façon souvent générale et peu définie (Couix *et al.*, 2015; Crevoisier et Jeannerat, 2022; Di Méo, 2016; Fontan *et al.*, 2005c; Glon et Pecqueur, 2016d; Klein et Harrisson, 2007; Magnaghi, 2000; Tremblay *et al.*, 2015a, 2015b). Toutefois, pour éviter la confusion, l'appellation **ressources humaines** est utilisée ici dans son sens le plus usuel, en référence à la main-d'œuvre, aux cadres et aux professionnels qui constituent une force vive apte à réaliser un travail et à produire de la valeur économique. Les salariés et les bénévoles, temporaires et à temps complet, constituent en effet une ressource en soi (McCarthy et Zald, 1973). Leur expérience, leurs compétences et leurs qualifications (McCarthy et Zald, 1973; Tremblay *et al.*, 2015k) acquises ou potentielles (Glon et Pecqueur, 2016d) en font des ressources d'une valeur jugée plus ou moins grande, mais sans qui la production et l'innovation sont souvent impossibles. Les réservoirs locaux de travailleurs qualifiés (Di Méo, 2016; Tremblay *et al.*, 2015c), ou non qualifiés mais à bas coût (Pecqueur, 2005), sont essentiels au développement de certaines filières économiques. Or, si la main-d'œuvre nécessaire n'est pas disponible localement, elle peut aussi être attirée depuis d'autres régions ou de l'international : c'est le cas par exemple des créatifs et des talents qui sont des travailleurs mobiles que les politiques de développement local cherchent parfois à attirer, notamment pour contribuer aux filières orientées sur l'économie du savoir et les hautes technologies (Crevoisier et Rime, 2021; Florida, 2002, 2005, 2014; Tremblay *et al.*, 2015d).

Au-delà des ressources humaines envisagées dans un rôle un peu plus passif ou subordonné, les **acteurs** sont une ressource très prisée qui est souvent citée dans la littérature (Beaudin *et al.*, 2016; DiMaggio, 1988; Hardy et Maguire, 2017; Leca *et al.*, 2009; Tremblay *et al.*, 2015c). Les acteurs sont des « opérateurs de ressources » (Ambrosino *et al.*, 2013; François, 2008; François *et al.*, 2006) qui s'approprient, possèdent, contrôlent ou gouvernent le territoire et ses ressources. Selon Gumuchian et Pecqueur (2007b), ce sont eux qui constituent le territoire par leur action et par leur implication. Il existe une grande variété de types d'acteurs. La littérature fait mention des acteurs publics, privés et communautaires œuvrant dans les secteurs économiques, culturels ou sociaux (Crevoisier et Rime, 2021; Gumuchian et Pecqueur, 2007b; Loinger et Spohr, 2005; Portales, 2019). Il peut s'agir d'acteurs dit « classiques » et d'acteurs innovateurs (Fontan *et al.*, 2005c), parfois moins visibles ou qui se situent en marge du système dominant (François, 2008). La littérature met beaucoup de l'avant l'agentivité des entrepreneurs (DiMaggio, 1988), qui sont décrits comme des acteurs qui contribuent à faire émerger des innovations et à opérer des changements dans les manières de faire et de penser (Hardy et Maguire, 2017; Leca *et al.*, 2009). Mais les acteurs peuvent avoir différents profils, et ils peuvent être issus du milieu ou de l'extérieur du territoire (Crevoisier,

2010; Duperre, 2007; Gumuchian et Pecqueur, 2007b). Concrètement, ils s'organisent en réseau, développent leur créativité et mettent en commun leurs connaissances et compétences (Castells, 1998; Glon et Pecqueur, 2016d; Halbert, 2010). Grâce à leurs capacités (De Gregori, 1987; Hardy et Maguire, 2017) et à leur leadership (Klein, 2016; McCarthy et Zald, 1973), ils portent ou contribuent à des initiatives et incitent les autres à y participer en les mettant en confiance (Tremblay *et al.*, 2015b). Les réseaux de relations et d'affiliations intra et extraterritoriaux sont importants (Hardy et Maguire, 2017; Janin *et al.*, 2015; Koop *et al.*, 2019), car l'action implique de développer des partenariats stratégiques (Beaudin *et al.*, 2016) et des collaborations (Magnaghi, 2000) qui se posent parfois en concurrence (Ananian et Parent-Frenette, 2021). En mobilisant des ressources exogènes et endogènes plus ou moins ancrées sur le territoire, les acteurs contribuent aux projets de développement territoriaux (Glon et Pecqueur, 2016d). Ils agissent aussi pour « inventer » de nouvelles ressources territoriales, en les révélant et en les activant (Janin *et al.*, 2015).

Un troisième type de ressources sociales qui tombe parfois dans l'angle mort (Tremblay *et al.*, 2015c) correspond aux **collectivités locales**. Les populations — plus ou moins ancrées (Torre, 2021) — qui vivent au quotidien sur le territoire sont identifiées par certains auteurs comme une grande richesse (Magnaghi, 2000) et même comme la ressource territoriale la plus importante (Fremont, 2007; Gumuchian et Pecqueur, 2007a). Plus que des travailleurs, des consommateurs ou des électeurs, les membres de la collectivité locale s'appropriant les ressources (Janin *et al.*, 2015) et portent des savoirs qui ont trait au territoire, à son histoire, à son organisation et à ses dynamiques (Gumuchian et Pecqueur, 2007a). Ils confèrent donc aux lieux une valeur d'usage (Fontan *et al.*, 2005b; Magnaghi, 2000) et, à partir de relations plus ou moins formelles et normées (Hillier *et al.*, 2004), ils jouent aussi un rôle pour accompagner le développement économique et social qui est impulsé par les acteurs. Or, ils peuvent détenir des compétences particulières qui leur permettent de devenir eux-mêmes des acteurs qui s'impliquent et qui développent leur inventivité et leur capacité de prendre et piloter des initiatives (Glon et Pecqueur, 2016d). Grâce à la participation citoyenne, la collectivité peut prendre part à des débats publics, à des échanges et à des collaborations en contribuant à l'action pour transformer son territoire d'attache (Fremont, 2007; Glon et Pecqueur, 2016d; Magnaghi, 2000; Pinson, 2004; Tavano Blessi *et al.*, 2012; Tremblay *et al.*, 2015b). Les conflits, les préoccupations et les solutions qui émergent de la collectivité locale influencent donc fortement les orientations de développement et l'action collective (Fontan *et al.*, 2005c).

Un quatrième type de ressources sociales, envisagé dans une conception plus utilitaire ou marchande, correspond aux **clientèles et consommateurs** (Magnaghi, 2000) qui constituent un autre maillon du système de création de valeur (Kebir, 2016). Puisqu'ils constituent les destinataires des processus économiques, mais aussi de l'offre culturelle et des divers programmes sociaux mis en œuvre, l'accès à une masse critique de clients, qui pourra consommer les biens ou faire l'expérience des services, est souvent nécessaire. Ceci en fait une ressource qui permet d'assurer un revenu de consommation, une utilisation des services ainsi que l'appropriation des espaces par des usagers. L'identification des besoins des clientèles et consommateurs est d'ailleurs une composante incontournable pour le développement de projets d'affaires, mais aussi pour les diagnostics inhérents aux projets de territoire (Couix *et al.*, 2015; Lardon et Pivereau, 2005). Leur pouvoir d'achat, leurs préférences et leur localisation sont donc pris en compte par les planificateurs, les producteurs et les fournisseurs qui préparent les projets de développement et la distribution des biens et services (Kebir, 2016).

La valeur attribuée aux ressources sociales dépend notamment de leurs capacités physiques, cognitives et financières, mais aussi de leurs **savoirs** qui sont conçus comme des ressources d'importance (François *et al.*, 2006; Hayek, 1945; Hillier *et al.*, 2004; Janin *et al.*, 2015; Kebir, 2006; Torre, 2021; Tremblay *et al.*, 2015c, 2015g). Ces savoirs, savoir-être et savoir-faire sont portés par les populations et les acteurs. Il s'agit de savoirs tacites ou explicites (Ambrosino *et al.*, 2013; Lafitte, 2014; Tremblay *et al.*, 2015d), de savoirs scientifiques (Hardy et Maguire, 2017), de pratiques et de routines (Tremblay *et al.*, 2015g), ainsi que de connaissances fondées sur l'expérience (Hillier *et al.*, 2004; Pinson, 2004). Ces différents savoirs permettent de connaître les raisons pour s'engager et d'activer des contacts nécessaires pour passer à l'action (Tremblay *et al.*, 2015g). Ils sont aussi porteurs de créativité sociale, d'intelligence collective et de capacité d'innovation (Aubry, 2021; Grand, 2016; Sauvage, 2016). En tant que savoirs contextuels, ils peuvent participer à un patrimoine immatériel du territoire (Magnaghi, 2000). Pour Tremblay *et al.* (2015e), cet ensemble de savoirs qui peut être développé, enrichi et transmis constitue un capital collectif intangible qui joue un rôle majeur dans le développement du territoire. En ce sens, les capacités d'apprentissage individuel et collectif sont tout aussi importantes que les savoirs qui sont déjà acquis (Camagni et Maillat, 2006; Kebir, 2006; Tremblay *et al.*, 2015c).



Designers de la firme Rebar, à San Francisco,  
organiseurs des premières interventions du *Park(ing) Day*  
©Rebar (Lydon et Garcia, 2015, p. 135)



Collectivités et acteurs locaux invités à participer au chantier ouvert  
*Place au changement du collectif ETC*, à St-Etienne  
(Bouillant, 2015, p. 50)

Figure 3.4 Exemples de ressources sociales mobilisées par des interventions d'urbanisme temporaire

D'après la littérature portant sur l'urbanisme temporaire, les ressources humaines mobilisées (figure 3.4) correspondent surtout aux nouveaux professionnels qui prennent place pour mettre en œuvre et coordonner les interventions temporaires (Douglas, 2014, 2018; Ginez, 2018; Pinard et Morteau, 2019). Les acteurs qui interviennent sont d'ailleurs souvent des professionnels ou des citoyens qui détiennent les connaissances, les savoir-faire et les connexions qui leur confèrent de fortes capacités d'action (Andres, 2013; Baudouin et Collin, 2008; Douglas, 2014, 2018; Oswalt *et al.*, 2007; Russell, 2012). Néanmoins, divers acteurs publics ou privés œuvrant dans les secteurs municipaux ou économiques portent aussi eux-mêmes des interventions (Colomb, 2012; Mould, 2014; Schaller et Guinand, 2018). L'urbanisme temporaire s'appuie donc souvent sur la collaboration entre une variété d'acteurs dont certains sont extérieurs au territoire, mais d'autres y sont ancrés et possèdent des savoirs qui lui sont spécifiques (Desimini, 2015; Douay et Prévot, 2014; Finn, 2014; Iveson, 2013). C'est le cas de la collectivité locale de laquelle émanent certaines initiatives, en contribuant parfois à son *empowerment* (Russell, 2012) et au développement de ses capacités et de ses compétences (Vallance *et al.*, 2017). Or, peu importe la nature des ressources sociales qui portent les interventions, celles-ci peuvent quand même s'arrimer à la collectivité afin de répondre à des besoins locaux (Atelier Approche.s !, 2021; Lydon et Garcia, 2015; Nédélec, 2017) ou encore d'engager des réflexions collectives sur le futur de la ville (Harris, 2015; Madanipour, 2017b; Németh et Langhorst, 2014; Webb, 2018). Pourtant, dans d'autres cas, des interventions d'urbanisme temporaire cherchent surtout à attirer une clientèle extérieure au territoire, afin de lui faire consommer des expériences uniques (Deslandes, 2013; Earls, 2011; Vivant, 2007). En ce sens, chaque intervention d'urbanisme temporaire semble mobiliser un assemblage particulier de ressources sociales endogènes ou exogènes et spécifiques ou génériques, selon ses paramètres et ses modalités de gouvernance.

### 3.2.2.3 Ressources de soutien

Les **ressources de soutien** sont nommées ainsi, car il s'agit de ressources qui n'interviennent pas directement dans la réalisation des interventions, mais qui viennent supporter, favoriser, orienter ou parfois entraver les capacités d'intervention.

La littérature fait en ce sens mention de **ressources institutionnelles** (Couix *et al.*, 2015; Tremblay *et al.*, 2015b, 2015c), de facteurs institutionnels (Oliver, 1997), ainsi que de capital institutionnel (Hillier *et al.*, 2004) ou organisationnel (Tremblay *et al.*, 2015k), sans vraiment les définir. Ces concepts pourraient être interprétés du point de vue de l'institutionnalisme comme l'ensemble d'arrangements institutionnels formels et informels qui sert justement à guider l'action : ces règles, normes, pratiques, conventions et autres mécanismes de gouvernance, qui constituent l'institution telle que nous l'avons définie dans le chapitre 1 (Deephouse *et al.*, 2017; Healey, 2003; Lawrence *et al.*, 2001; Sorensen, 2017; Wooten et Hoffman, 2017). Ces cadres existants peuvent agir comme des contraintes, mais également comme des ressources pour l'action (Leca *et al.*, 2009). Ce type de ressources de soutien inclut, par exemple, les codes institutionnels et administratifs (Sauvage, 2016), les cadres normatifs, réglementaires et législatifs (CST, Beaudin *et al.*, 2016; 2006; Klein et Harrisson, 2007; Tremblay *et al.*, 2015k) ainsi que les politiques et programmes gouvernementaux (Tremblay *et al.*, 2015c) qui balisent les processus d'intervention et l'utilisation des ressources (Klein, 2016; Moore, 2015a). Il s'agit également de ressources organisationnelles et politiques (Hardy et Maguire, 2017; Pinson, 2004; Tremblay *et al.*, 2015j) qui définissent les cadres de gestion et de contrôle des autres types de ressources (Magnaghi, 2000), notamment avec pour but de stimuler leur mise en valeur (Ananian et Borde, 2021; François *et al.*, 2013; Goussios et Anthopoulou, 2016). À titre d'exemple, la littérature fait mention des paramètres réglementaires et discrétionnaires et des mesures incitatives et coercitives qui encadrent l'aménagement urbain et la préservation des milieux naturels (Lachapelle, 2021; Lascoumes et Le Galès, 2004).

Les **ressources d'accompagnement** correspondent, en ce sens, à différentes formes d'aides publiques (Di Méo, 2016) et d'assistance technique (Lemelin et Morin, 1991), gratuites ou payantes, qui s'offrent en soutien à la réalisation des projets et pour outiller les acteurs tout au long de leurs démarches. Il s'agit de services d'accompagnement (Beaudin *et al.*, 2016) et de conseils (Glon et Pecqueur, 2016d), offerts par exemple par des ressources professionnelles et gouvernementales aptes à offrir un soutien social et technique (Marinos *et al.*, 2024). Il peut s'agir d'encadrer la coopération entre les participants et partenaires d'un projet, ou encore de fournir de l'information et de l'aide administrative et professionnelle

en soutien aux initiatives locales (Hillier *et al.*, 2004). Un support stratégique à l'innovation territoriale et à l'entrepreneuriat peut être offert aux individus, aux groupes et autres entreprises (Crevoisier et Jeannerat, 2022). Le soutien peut être donné à travers la mise en œuvre d'agences de développement, de réseaux d'acteurs ou de forums d'échange (Magnaghi, 2000) ou de tout autre comptoir de services, guide et boîte à outils qui permettent de faciliter la révélation et l'activation des ressources.

Cet accompagnement trouve aussi écho dans le **soutien à la formation et à l'innovation** dont il est fait mention dans la littérature. En effet, plutôt que d'accompagner de manière continue les acteurs qui portent les interventions, il est possible d'accroître leurs capacités d'action grâce à une offre de formation. Les universités (Magnaghi, 2000) constituent à ce titre une ressource précieuse pour la recherche et développement (R&D), le transfert des connaissances et la formation des ressources humaines (Lemelin et Morin, 1991; Tremblay *et al.*, 2015c). Des organismes peuvent créer des incubateurs pour les entrepreneurs ou pour les citoyens. Les pouvoirs publics peuvent aussi mettre en place un soutien à la formation et à la recherche (Klein et Harrisson, 2007; Tremblay *et al.*, 2015f), en développant par exemple des programmes d'employabilité et en encourageant les entreprises et les communautés à développer leurs capacités à mobiliser des ressources (Lemelin et Morin, 1991). Il s'agit ainsi de soutenir le passage à l'action en développant les capacités des ressources humaines, des acteurs et des collectivités.

Sur un autre plan, les **ressources financières** sont largement citées dans la littérature (CST, 2006; Couix *et al.*, 2015; Hardy et Maguire, 2017; Leca *et al.*, 2009; Tremblay *et al.*, 2015c, 2015k). Parfois retrouvées sous le nom de ressources économiques (Fontan *et al.*, 2005c, 2005e), elles sont ici considérées comme des ressources de soutien, car elles constituent un pilier essentiel de l'action (Fontan *et al.*, 2005c; Lascoumes et Le Galès, 2004). Les ressources financières peuvent bien entendu s'inscrire dans une recherche de rentabilité (Oliver, 1997), de retour sur investissement (Hillier *et al.*, 2004) et de production de richesses (Klein et Harrisson, 2007) de même que dans une réflexion sur la concurrence (Fontan *et al.*, 2005b) ou les vocations économiques (Ananian et Borde, 2021; Crevoisier et Rime, 2021; Di Méo, 2016; Tremblay *et al.*, 2015e). Cependant, il serait incorrect d'envisager les ressources financières uniquement dans une vision mercantile (Di Méo, 2016), ou en tant que ressource purement matérielle (Tremblay *et al.*, 2015c) axée sur la production et la gestion de biens. En effet, elles peuvent aussi servir diverses finalités sociales (Klein et Harrisson, 2007). Par exemple, un minimum de financement est requis pour soutenir les mouvements sociaux et la participation citoyenne (McCarthy et Zald, 1973). Un financement adéquat des groupes communautaires, des projets d'interventions et des innovations sociales est d'ailleurs considéré comme



un facteur clé de leur réussite et de leur pérennisation (Fontan *et al.*, 2005a; Lemelin et Morin, 1991). À cet égard, le besoin en ressources financières peut être grandement affecté par l'abordabilité des biens, des locaux (Ananian et Borde, 2021) ou encore des frais divers (Fontan *et al.*, 2005b). Il n'est donc pas question que de quantité, mais également d'accès et de distribution équitable des ressources financières. Soulignons d'ailleurs que les ressources financières peuvent être déjà détenues par les collectivités et acteurs qui interviennent. Elles peuvent aussi provenir de sources endogènes ou exogènes variées, par exemple de fondations, d'administrations gouvernementales et d'investisseurs privés (Magnaghi, 2000; McCarthy et Zald, 1973). Ces soutiens peuvent donc inclure des programmes d'aide financière et de subvention et des questions de fiscalité (Fontan *et al.*, 2005b; Tremblay *et al.*, 2015f). Elles peuvent aussi concerner de nouvelles modalités de financement collectives (Halbert, 2010) comme le financement participatif, les dons et les échanges coopératifs (Hillier *et al.*, 2004).

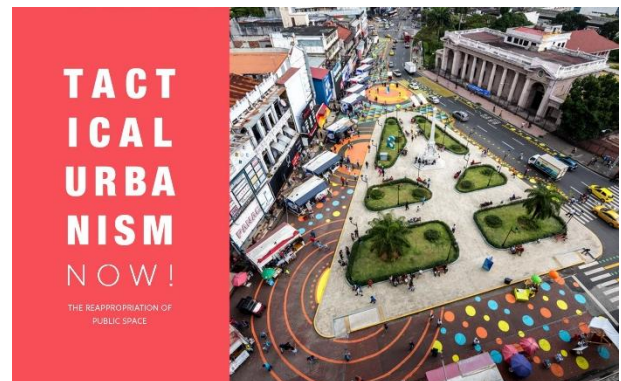
Pour l'ensemble de ces ressources de soutien, il faut reconnaître le rôle important qui est joué par plusieurs organismes et instances qui ne sont pas eux-mêmes des acteurs (Glon et Pecqueur, 2016d), mais qui peuvent agir en tant qu'**alliés et partenaires**, indirectement impliqués au niveau exogène ou endogène (Grand, 2016). Qu'ils s'agissent de personnes physiques ou morales (Gumuchian et Pecqueur, 2007b), une distinction est en effet importante entre les autorités, groupes et organisations qui se positionnent comme acteurs du développement et qui mobilisent directement les ressources pour réaliser des actions, et ceux qui se présentent plutôt comme des ressources de soutien en fournissant un accompagnement, en établissant des politiques ou en réalisant des changements structurels (Fontan *et al.*, 2005b). Des auteurs soulignent ainsi le rôle des différentes instances de l'État — aux paliers municipal, régional, provincial et fédéral (Fontan *et al.*, 2005b; Lemelin et Morin, 1991) — qui peuvent mettre leur leadership, leurs compétences et leurs propres ressources au service des initiatives (CST, 2006). Certains professionnels et experts offrent aussi un soutien indirect (Debarbieux, 2003; Klein et Harrisson, 2007; McCarthy et Zald, 1973). Divers acteurs économiques ou communautaires peuvent de même jouer un rôle de soutien, en décidant de mettre leurs ressources et leur crédibilité au service des collectivités ou des acteurs de changement. Ainsi, le soutien des instances politico-administratives et des leaders locaux qui jouissent d'une légitimité peut devenir un facteur de succès qui permet aux acteurs de passer à l'action (Glon et Pecqueur, 2016d; Klein et Harrisson, 2007; Lascoumes et Le Galès, 2004; McCarthy et Zald, 1973).

Concernant l'urbanisme temporaire, le lien avec les ressources institutionnelles (figure 3.5) consiste notamment à vouloir engager des changements dans les cadres d'action (Finn, 2014; Lydon et Garcia, 2015;

Nédélec, 2017) ou encore à court-circuiter les institutions en place (Douglas, 2018; Nédélec, 2017; Silva, 2016). Cependant, avec l'adaptation des arrangements institutionnels et l'adoption de nouvelles règles et de nouvelles politiques publiques, des ressources soutiennent de plus en plus la mise en œuvre d'interventions temporaires (Paulhiac Scherrer, 2024; Rochefort *et al.*, 2022). En outre, certains programmes et guides d'accompagnement qui permettent d'outiller les porteurs de projet peuvent s'avérer utiles pour favoriser le succès des interventions (De Smet, 2013). L'accès à des ressources financières adéquates ainsi que la possibilité de bénéficier d'un loyer gratuit ou abordable sont également des facteurs de succès pour les interventions, leur pérennité et leur ancrage sur le territoire (Atelier Approche.s !, 2021; Silverman, 2016). Enfin, l'offre d'un soutien politique et technique par des alliés crédibles et engageants, tels que des instances municipales, des élus ou des propriétaires immobiliers, est aussi une ressource favorable pour pouvoir impulser, diffuser et consolider les interventions d'urbanisme temporaire (Atelier Approche.s !, 2021; Ferreri, 2015; Ginez, 2018). Or, selon la nature de ces ressources de soutien, elles peuvent être considérées comme endogènes ou exogènes et comme spécifiques ou génériques, selon si elles émanent du territoire et si elles sont distinctives ou pas.



Programme municipal permettant l'expérimentation d'aménagements temporaires à New York  
©Mike Lydon (Lydon et Garcia, 2015, p. 158)



Prix en argent et reconnaissance offerts par le concours international *Tactical Urbanism Now!*  
©Terraviva Competitions

Figure 3.5 Exemples de ressources de soutien mobilisées par des interventions d'urbanisme temporaire

#### 3.2.2.4 Ressources symboliques

La dernière catégorie que l'on retrouve largement dans la littérature correspond aux **ressources symboliques** (Crevoisier et Jeannerat, 2022; Dormois, 2007; Janin *et al.*, 2015; Leca *et al.*, 2009; Peyrache-Gadeau *et al.*, 2016; Tremblay *et al.*, 2015h). L'appellation « ressources culturelles » est souvent utilisée (Crevoisier, 2001; Fontan *et al.*, 2005c; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Hardy et Maguire, 2017; Janin *et al.*, 2015; Kebir, 2006; Leca *et al.*, 2009; Tremblay *et al.*, 2015a; Varone *et al.*, 2008), mais nous l'évitons ici

pour éviter la confusion entre les concepts de culture et d'institution que l'institutionnalisme rapproche beaucoup (Dacin *et al.*, 2002; Hall et Taylor, 1996; Sorensen, 2017). Notons aussi que Gumuchian et Pecqueur (2007e) proposent le terme « ressources idéelles » qui, bien que paraissant plus vague, souligne avec justesse la dimension abstraite de ses ressources intangibles qui reposent sur les idées et leur articulation avec la matérialité du monde (Gumuchian et Pecqueur, 2007a; Torre, 2021).

Les **significations** sont identifiées comme une ressource (Hardy et Maguire, 2017) qui permet de construire du sens et des liens entre le territoire et ses acteurs (Crevoisier et Jeannerat, 2022; Janin *et al.*, 2015). Les significations communes (Magnaghi, 2000) et le sens collectif des lieux, des processus et des projets sont des ressources qui peuvent être spécifiques ou génériques, selon leur teneur, mais elles peuvent néanmoins être mobilisées pour convaincre de la pertinence et de la nécessité de passer à l'action (Hirsch-Vanhoenacker, 2016). De plus, elles permettent d'attribuer une valeur aux objets, aux personnes et aux actions, en allant jusqu'à les concevoir comme des richesses (Glon et Pecqueur, 2016d).

L'**identité** (Beaudin *et al.*, 2016; Fontan *et al.*, 2005b; Magnaghi, 2000; Peyrache-Gadeau *et al.*, 2016) et les **appartenances** sont aussi citées en tant que ressources utilisables pour mobiliser les acteurs et la collectivité autour de l'innovation et des projets (Neveu, 2016; Tremblay *et al.*, 2015a). En se fondant notamment sur l'histoire (Fontan *et al.*, 2005b; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Hardy et Maguire, 2017; Magnaghi, 2000), la mémoire collective (Sgard, 2008; Tremblay *et al.*, 2015h), ou encore sur le vécu, les appropriations et les moments partagés (Tremblay *et al.*, 2015h), l'identité est propre aux individus et aux groupes qui la partagent, ce qui en fait une ressource spécifique (Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Sgard, 2008). Les traditions (Tremblay *et al.*, 2015d) et les vocations culturelles (Di Méo, 2016) interviennent alors pour consolider l'identité et l'appartenance à un groupe ou à un territoire.

L'**image** que projette un lieu, une ville, un groupe ou une entreprise, par exemple, constitue également une ressource en soi (Fontan *et al.*, 2005b; Tremblay *et al.*, 2015h). Elle réfère aux représentations du territoire et de l'environnement spatial (Dormois, 2007; Gumuchian et Pecqueur, 2007a) et à un imaginaire plus ou moins arrimé sur les réalités locales (François *et al.*, 2006; Tremblay *et al.*, 2015h). Il est question de l'idée qu'on se fait d'un lieu, de quelqu'un ou de quelque chose, entre autres en se basant sur la réputation, la beauté et les souvenirs (Tremblay *et al.*, 2015h). Selon Debarbieux (2003), l'iconographie est « une puissante ressource d'expression », qui permet d'exposer, préfigurer et penser le territoire. Le marketing, le design et la publicité sont d'autres instruments qui jouent sur l'image à partir de

composantes symboliques intangibles (Crevoisier et Jeannerat, 2022). L'image peut donc être plus ou moins authentique et originale, et plus ou moins endogène et spécifique, selon le cas.

Les **discours** sont également des ressources (Hardy et Maguire, 2017) qui permettent d'élaborer des stratégies discursives (Healey, 1997a; Leca *et al.*, 2009) et des récits explicatifs (Dormois, 2007), qui agissent sur la légitimité des acteurs, des projets et de l'action. Il est question d'argumentaires et de récits collectifs, mais selon Glon et Pecqueur (2016d), même l'anecdote peut devenir une ressource territoriale. Sous plusieurs formes, les acteurs s'appuient sur des discours dominants ou marginaux, ancrés ou non sur le territoire, afin de soutenir ou de contester un projet, un objectif ou une solution innovante, par exemple (Hardy et Maguire, 2017).

En ce sens, les **valeurs** sont également des points d'appui importants qui permettent de passer à l'action. La référence à des valeurs partagées (Beaudin *et al.*, 2016; Halbert, 2010; Zucker, 1987) — telles que la solidarité, l'équité, la convivialité, la conformité, l'ambition, etc. — peut convaincre de la légitimité d'une idée et des raisons pour les acteurs de s'engager pour la mettre en œuvre (Tremblay *et al.*, 2015g). Il peut être question des principes et idéologies qui guident les projets et l'aménagement urbain, entre autres dans une optique de développement durable, de privatisation ou de mutualisation des diverses catégories de ressources (Halbert, 2010). Les systèmes de valeurs servent ainsi de référents auxquels se rattacher afin de guider l'action, en suscitant ou non l'adhésion envers les projets et les innovations (Deephouse *et al.*, 2017; Halbert, 2010; Pinson, 2004).

Comme mentionné en parlant des ressources physico-spatiales, certaines composantes matérielles possèdent une dimension symbolique particulière. Par exemple, la littérature met l'accent sur le **patrimoine** (Fontan *et al.*, 2005b; François *et al.*, 2006; Magnaghi, 2000; Sgard, 2008; Tremblay *et al.*, 2015a) qui peut être matériel ou immatériel, mais dont la valeur repose sur sa signification, l'histoire qu'il porte, l'image qui s'en dégage et sa capacité à réunir une collectivité autour d'une identité commune. De façon similaire, les objets d'**art** (Kebir, 2006) ont une valeur unique en raison de leur histoire et de ce qu'ils évoquent. Les expériences associées aux arts vivants, aux sports et aux destinations touristiques (Halbert, 2010) ont en ce sens une dimension symbolique immatérielle qui dépasse les considérations physico-spatiales propres au lieu. Dans le même ordre d'idée, le **paysage** possède un caractère matériel, mais aussi immatériel qui lui confère sa qualité et qui accentue l'attachement envers lui (Glon et Pecqueur, 2016d; Tremblay *et al.*, 2015h). Un lieu peut ainsi être favorisé en raison des paysages et des ambiances qui s'y

rattachent davantage que pour des raisons utilitaires (Fremont, 2007). Selon ces considérations, le patrimoine et le paysage constituent des ressources spécifiques qui sont à la fois symboliques et ancrées (Torre, 2021).



Image emblématique marquée par la signalétique  
des *Grands Voisins*, Paris  
© Grands Voisins



Patrimoine religieux inscrit au cœur de l'intervention  
de la *Cité-des-Hospitalière en transition*, Montréal  
(Miron et al., 2022a, p. 8)

Figure 3.6 Exemples de ressources symboliques mobilisées par des interventions d'urbanisme temporaire

Selon la littérature relative à l'urbanisme temporaire, les interventions mobilisent grandement le symbolique (Deslandes, 2013; Pradel, 2011) (figure 3.6). Les aménagements et occupations qu'elles proposent viennent transformer l'apparence des lieux, mais aussi les révéler et les imprégner de sens (Earls, 2011; IAU-IdF, 2018a; Lydon et Garcia, 2015). Plusieurs interventions se dotent ainsi d'une image emblématique (Atelier Approche.s !, 2021; IAU-IdF, 2018a) marquée par un design coloré et évocateur (Douay et Prévot, 2016; Harris, 2015) et par une offre événementielle attractive (Nédélec, 2017; Pradel, 2013). Cette image pourrait alors s'appuyer sur l'identité et sur l'histoire locale, mais les auteurs décrivent davantage des interventions plutôt standardisées qui reproduisent des récits, des designs, des ambiances et des programmations génériques, retrouvés ailleurs dans le monde (Atelier Approche.s !, 2021; Douay et Prévot, 2016; Pradel, 2013; Vivant, 2007). Sans chercher à puiser dans le territoire pour s'inspirer de ses significations et de son identité spécifiques, les interventions temporaires mobiliseraient des ressources symboliques exogènes, pouvant néanmoins faire émerger de nouveaux récits sur la ville, de nouvelles représentations et de nouveaux discours symboliques (Colomb, 2012; Russell, 2012; Vivant, 2007). Les interventions pourraient aussi mettre de l'avant des valeurs rassembleuses (Németh et Langhorst, 2014), sur la ville durable par exemple, et faire naître, chez certains groupes, une appartenance collective au lieu (IAU-IdF, 2018a; Silva, 2016). Comme nous l'avons déjà dit, d'après les différents auteurs, les interventions pourraient laisser une marque permanente sur la mémoire collective (Pradel, 2011; Schaller et Guinand, 2018; Tardiveau et Mallo, 2014), ou bien manquer à y laisser une trace significative (Madanipour, 2017b;

Tardiveau et Mallo, 2014), ce qui décrit une relation d’ancrage plus ou moins solide et pérenne avec le territoire.

### 3.3 Interventions d’urbanisme temporaire et mobilisation des ressources : quels effets sur le territoire?

La typologie précédente et son application au cas de l’urbanisme temporaire permettent de démontrer qu’une combinaison de ressources de différentes natures est mobilisée pour passer à l’action et mettre en œuvre des interventions de développement et d’aménagement urbain. Un agencement de ressources matérielles et immatérielles, endogènes et exogènes, spécifiques et génériques est souvent constitué pour déployer des projets urbanistiques et de développement territorial. Selon Tremblay *et al.* (2015a), ce n’est pas tant l’origine des ressources mobilisées qui importe, mais plutôt la dynamique territoriale qu’elles génèrent. D’ailleurs, le recours à des ressources externes, telles que des matières et produits importés, des investissements internationaux et des travailleurs mobiles, s’avère tout à fait utile au développement de certains secteurs économiques (Crevoisier, 2001; Crevoisier et Rime, 2021). Pourtant, la littérature souligne l’importance de territorialiser les ressources, c’est-à-dire d’éviter les modèles de développement a-spatiaux à la faveur d’approches qui permettent de créer de nouvelles ressources en relation avec le territoire et son système d’acteurs locaux (Glon et Pecqueur, 2016b; Magnaghi, 2000; Talandier, 2016).

À cet égard, rappelons que les ressources sont des construits sociaux qui émanent de l’intentionnalité des acteurs (François, 2008; Glon et Pecqueur, 2016c, 2016d; Gumuchian et Pecqueur, 2007b). Les ressources sont créées et infusées de sens grâce aux projets qui permettent de se les approprier; et en contrepartie, le territoire est lui-même construit grâce aux ressources qui sont mobilisées et articulées entre elles pour la mise en œuvre de ces projets d’interventions divers (Glon et Pecqueur, 2016c; Janin *et al.*, 2015; Lajarge et Roux, 2007; Pinson, 2004). Les processus relatifs à la mobilisation des ressources ont ainsi des effets parfois irréversibles, à la fois sur la transformation des ressources et sur la transformation du territoire (François, 2008; Gumuchian et Pecqueur, 2007b; Janin *et al.*, 2015; Leloup *et al.*, 2005).

Déjà, en destinant les ressources à certaines actions particulières, les processus d’activation des ressources affectent leur disponibilité pour réaliser d’autres projets d’intervention. En effet, si le succès des projets est favorisé par l’abondance de ressources dont un acteur ou une collectivité dispose (Tremblay *et al.*, 2015a), les ressources demeurent fondamentalement limitées (Halbert, 2010; Magnaghi, 2000; Moore, 2015a) et ne permettent pas de tout faire. La rareté des ressources (Kebir, 2006; Pecqueur, 2005; Pinson, 2004; Torre, 2021) exige donc des choix quant à l’allocation des ressources (Janin *et al.*, 2015; Pinson,

2004). Or, les ressources sont d'autant plus limitées qu'elles sont tantôt surexploitées (Glon et Pecqueur, 2016d; Kebir, 2006), tantôt distribuées de manière inéquitable, ce qui contraint la capacité de certains groupes à accéder aux ressources suffisantes à l'action (Colletis et Pecqueur, 2018; Hardy et Maguire, 2017; Hayek, 1945; McCarthy et Zald, 1973; Moulaert, 2009; Sorensen, 2017; Wooten et Hoffman, 2017). On assiste alors à une certaine concurrence pour la maîtrise des ressources (Goussios et Anthopoulou, 2016; Halbert, 2010; Torre, 2021) et à des luttes qui concernent la légitimité d'utiliser les ressources pour tel ou tel usage (Deephouse *et al.*, 2017; Moore, 2015a; Tremblay *et al.*, 2015i; Varone *et al.*, 2008).

Par ailleurs, les types de ressources mobilisées et la manière dont elles sont construites produisent des effets significatifs, mais variés, sur le développement territorial (Glon et Pecqueur, 2016a; Gumuchian et Pecqueur, 2007d; Janin *et al.*, 2015; Varone *et al.*, 2008). La littérature permet, à cet égard, de repérer deux principales trajectoires de construction des ressources : des trajectoires qui, comme pour l'institutionnalisation, correspondent à un *processus* temporel et à un *résultat* (figure 3.7).

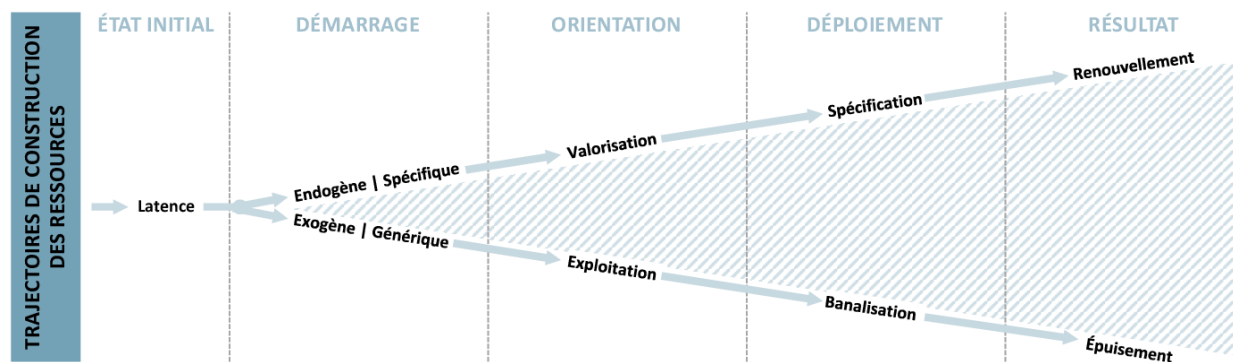


Figure 3.7 La relation au territoire et les grandes trajectoires de construction des ressources : entre renouvellement et épuisement (Perras, 2024)

La première trajectoire, plutôt critiquée par les auteurs, mène à une exploitation, une banalisation puis un épuisement des ressources et des dynamiques de développement territorial (François, 2008; François *et al.*, 2013; Glon et Pecqueur, 2016d; Kebir, 2006; Lachapelle, 2021). La seconde, plutôt idéalisée et vertueuse, passe par la valorisation, la spécification et le renouvellement des ressources et du territoire où elles sont ancrées (François, 2008; François *et al.*, 2013; Glon et Pecqueur, 2016d; Janin *et al.*, 2015). Nous pouvons cependant envisager que des trajectoires moins extrêmes et moins homogènes existent qui donnent lieu à des résultats situés dans l'entre-deux; soit entre la pérennité et l'éphémérité.

Dans tous les cas, la trajectoire de construction des ressources **démarre** avec la révélation de ressources initialement latentes, qui permet de les rendre visibles et de les reconnaître en tant qu'opportunités de développement (François *et al.*, 2006; Glon et Pecqueur, 2016d; Janin *et al.*, 2015). Ce processus préalable d'identification précède la construction comme telle, en permettant d'en faire un actif mobilisable (François, 2008; Kebir, 2006; Pecqueur, 2005). C'est sur cette base, à l'aide de **ressources endogènes ou exogènes, spécifiques ou génériques**, que les acteurs affirment leur capacité d'action et initient une réflexion sur la raison et la manière de saisir les ressources révélées (Janin *et al.*, 2015). Dans le cas de l'urbanisme temporaire, la littérature nous indique qu'il peut tout particulièrement agir comme « révélateur d'espaces » (Bertoni et Leurent, 2017) en démontrant l'opportunité que constituent les terrains et les bâtiments vacants et sous-utilisés (Andres, 2013; Colomb, 2012; Lydon et Garcia, 2015; Németh et Langhorst, 2014). D'autres types de ressources, comme les compétences des différents acteurs et de la collectivité locale (Russell, 2012; Vallance *et al.*, 2017) ou encore les significations de certains lieux (Earls, 2011; IAU-IdF, 2018a; Lydon et Garcia, 2015), peuvent également être révélés, en alimentant des intentions différentes en ce qui a trait aux objectifs des interventions.

Par la suite, la trajectoire de construction est confrontée à deux principales **orientations**. D'un côté, l'**exploitation** des ressources correspond à une valorisation partielle dans une optique essentiellement marchande (Glon et Pecqueur, 2016d; Lachapelle, 2021). Le territoire et ses ressources sont ici considérés comme des objets de conquête et de propriété, publics ou privés, dont le développement passe par la compétition, la marchandisation et la recherche de profit (Lachapelle, 2021). De l'autre côté, la **valorisation** est décrite comme un processus de requalification qui attribue une valeur collective à la ressource (François *et al.*, 2006; Glon et Pecqueur, 2016d; Janin *et al.*, 2015). Ce processus découle particulièrement de la coopération, de l'échange et de la recherche d'équité (Glon et Pecqueur, 2016d; Janin *et al.*, 2015; Tremblay *et al.*, 2015a). Selon cette perspective, le territoire et ses ressources sont perçus et utilisés comme des communs (Ostrom, 2010) qui peuvent être appropriés et gouvernés collectivement, en accroissant les capacités d'action au sein du territoire (Fontaine, 2019; Lachapelle, 2021; Magnaghi, 2000). Or, plus qu'un bien matériel, les communs réfèrent à un mode de gestion des ressources qui permet d'en mutualiser les bénéfices (Atelier Approche.s !, 2019; Lachapelle, 2021). À cet égard, l'urbanisme temporaire semble pouvoir emprunter ces deux embranchements. La littérature décrit en effet des interventions axées sur la recherche de profit, la croissance économique et la marchandisation de l'espace (Colomb, 2012; Mould, 2014; Schaller et Guinand, 2018; Tonkiss, 2013), et d'autres qui encouragent une mise en valeur du territoire axée sur sa réappropriation collective et sur la cogestion et



la mutualisation des communs (Adisson, 2017; Atelier Approche.s !, 2021; Diguët, 2020; Russell, 2012; Tonkiss, 2013).

En continuité avec ces processus initiaux, le **déploiement** de la trajectoire de construction par des actions concrètes mène à une banalisation ou à une spécification des ressources et du territoire. D'un côté du spectre, la **banalisation** peut s'appuyer principalement sur des ressources génériques et peu engageantes (Halbert, 2010; Pecqueur, 2005) ou bien s'inscrire dans une démarche standardisée qui appauvrit les ressources et qui en réduit le caractère spécifique (François *et al.*, 2013). Par exemple, il est question des processus de développement et d'aménagement qui s'appuient sur des modèles copiés-collés ayant peu de liens au territoire (Halbert, 2010) ou qui donnent lieu à une *disneylandisation* travestissant l'image des espaces urbains (François *et al.*, 2013). À l'opposé, la **spécification** permet d'enrichir les ressources (François *et al.*, 2013) en mettant de l'avant les spécificités locales et en approfondissant les liens physico-spatiaux, sociaux, institutionnels et symboliques avec le territoire (Glon et Pecqueur, 2016d; Janin *et al.*, 2015). La construction de ressources territoriales — endogènes, spécifiques et ancrées — est favorisée, afin de différencier le territoire face à la concurrence (Crevoisier, 2001; Halbert, 2010; Kebir, 2006; Magnaghi, 2000). Ceci passerait notamment par une justification quant aux ressources mobilisées et à l'ancrage à ce territoire en particulier (François, 2008; François *et al.*, 2006; Janin *et al.*, 2015). La trajectoire de construction engagerait une diversité d'acteurs et de ressources qui possèdent de fortes affiliations au territoire (Crevoisier et Jeannerat, 2009; Klein et Harrisson, 2007; Moulaert, 2009). L'appartenance géographique, le sentiment de communauté, l'authenticité et l'adhésion à une démarche collective et participative seraient promus à partir des spécificités locales (Glon et Pecqueur, 2016d; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Klein, 2016; Neveu, 2016; Tremblay *et al.*, 2015b). Des « acteurs ancreurs » (Janin *et al.*, 2015; Tremblay *et al.*, 2015i) pourraient d'ailleurs jouer un rôle particulier pour assurer le lien au territoire. Tout ceci vise à rendre les ressources moins mobiles, non substituables et difficiles à reproduire hors du territoire (Cerdan et Fournier, 2007; Courlet, 2007; Crevoisier et Rime, 2021; Glon et Pecqueur, 2016f; Janin *et al.*, 2015; Kebir, 2016). Les exemples retrouvés dans la littérature promeuvent notamment les projets de développement fondés sur les savoirs locaux, l'identité collective et le patrimoine territorial (François *et al.*, 2013; Janin *et al.*, 2015; Peyrache-Gadeau *et al.*, 2016). Or, en ce qui a trait à l'urbanisme temporaire, la littérature suggère à nouveau que les deux trajectoires sont possibles. Certaines interventions offrant un design et des ambiances standardisés (Atelier Approche.s !, 2021; Talen, 2015; Vivant, 2007), parfois inscrits dans une vision normative de la ville créative (Harris, 2015; Schaller et Guinand, 2018) ou dictés par des labels internationaux (Douay et Prévot, 2016), donneraient lieu à une

banalisation du territoire et de ses ressources. D'autres interventions, tout au contraire, miseraient sur une singularisation des aménagements et de l'expérience (Atelier Approche.s !, 2021) et sur l'ancrage avec l'histoire locale et les récits issus de la collectivité (Colomb, 2012; Russell, 2012), le tout en favorisant le sentiment d'appartenance au lieu (IAU-IdF, 2018a; Silva, 2016) et la création de nouvelles significations distinctives (Earls, 2011; Lydon et Garcia, 2015).

La trajectoire de construction empruntée **résulte** alors, théoriquement, soit en un épuisement, soit en un renouvellement des ressources et du territoire. Puisque le territoire et les ressources sont dotés d'un cycle de vie qui va de leur naissance jusqu'à une mort et à une renaissance possibles (Crevoisier, 2001; Kebir, 2006; Magnaghi, 2000), leur **épuisement** mettrait un terme à la trajectoire de construction de ressources. Ceci peut se produire lorsque la surexploitation des ressources mène à leur dissolution ou à leur destruction (Kebir, 2006). Les ressources autant matérielles qu'immatérielles sont alors fragilisées (Fontaine, 2019), ce qui viendrait déstabiliser les processus territoriaux mis en place (Kebir, 2006). En plus, les processus déployés peuvent être rendus obsolètes, du fait qu'ils ne réussissent pas à maintenir leur efficacité et l'adhésion collective (Kebir, 2006; Tremblay *et al.*, 2015e). On assisterait dès lors à un épuisement des dynamiques d'acteurs (Janin *et al.*, 2015) ou bien à une mise en péril de leur ancrage territorial (Ananian et Borde, 2021). Du point de vue du territoire d'intervention, en résulterait une désactivation des ressources, et ce, même de celles qui y étaient au préalable fortement ancrées (Janin *et al.*, 2015). Ce type de trajectoire est fortement critiqué par les auteurs, à la faveur d'un processus de **renouvellement** qui permettrait de reproduire les ressources sur le long terme et d'inscrire le territoire dans une perspective de durabilité (Cerdan et Fournier, 2007; Fontaine, 2019; François, 2008; François *et al.*, 2006, 2013; Glon et Pecqueur, 2016f). Concrètement, une telle trajectoire de construction des ressources viendrait alimenter et pérenniser les dynamiques de développement et les interactions au sein du système d'acteurs (Aubry, 2021; François *et al.*, 2013; Kebir, 2006). Ce résultat serait possible grâce à une diversification des aspirations des acteurs et à un affermissement de leurs motivations à s'engager pour le développement territorial (Glon et Pecqueur, 2016d). Les acteurs acquerraient également de nouvelles capacités pour mobiliser les ressources, grâce à l'acquisition de formes de gestion performantes (Tremblay *et al.*, 2015c) et à une mise en commun de leurs compétences et de leurs savoirs au sein de réseaux ouverts (Halbert, 2010; Koop *et al.*, 2019). Un tel renouvellement s'appuierait dès lors sur une transmission des connaissances et une coopération (Senil et Landel, 2016) dépassant les approches clivantes et sectorielles (Lafitte, 2014). Les dynamiques produites s'avéreraient particulièrement favorables à la capacité d'innovation des acteurs (François *et al.*, 2013; Glon et Pecqueur, 2016d; Janin *et*

*al.*, 2015; Lafitte, 2014; Richez-Battesti, 2016), à l'adaptabilité (François, 2008) et à l'apprentissage collectif (Aubry, 2021; Cerdan et Fournier, 2007; Crevoisier, 2001; Crevoisier et Jeannerat, 2009; Fontan *et al.*, 2005b; Glon et Pecqueur, 2016d; Tremblay *et al.*, 2015c, 2015i). D'ailleurs, les capacités et les savoirs générés seraient réutilisables pour la réalisation de projets futurs (Pinson, 2004). Ils pourraient aussi irriguer d'autres dynamiques qui percoleraient à travers tout le territoire (Halbert, 2010; Richez-Battesti, 2016). Conséquemment, on peut envisager que l'urbanisme temporaire puisse aboutir à ces deux résultats, en menant parfois à un épuisement des ressources et du territoire, et parfois à leur renouvellement axé vers la durabilité des dynamiques de développement. Or, dans la littérature qui porte sur l'urbanisme temporaire, les auteurs sont nombreux à insister sur sa contribution potentielle à un renouvellement urbain : ce lien est présent dans 18,2% (n=20) des 110 références qui ont été analysées (Adisson, 2017; Ananian et Parent-Frenette, 2021; Atelier Approche.s !, 2019, 2021; Baillargeon et Diaz, 2020; Bertoni et Leurent, 2017; Bonet d'Oléon, 2021; Deslandes, 2013; Ginez, 2018; IAU-IdF, 2018a; Pinard et Morteau, 2019; Talen, 2015; etc.). Pourtant, ils définissent peu la nature et les mécanismes de ce renouvellement. Des références évoquent néanmoins l'alimentation de projets de développement territorial — comme exploré au chapitre 2 — ainsi que des effets qui concernent l'activation de réseaux de collaboration et l'accroissement des capacités d'action, des connaissances et de l'alibilité à résoudre les problèmes de façon créative (Atelier Approche.s !, 2021; De Smet, 2013; Finn, 2014; Miron *et al.*, 2022c). Pourtant, d'autres pans de la littérature dépeignent des interventions éphémères et réversibles (Bertoni et Leurent, 2017; Douay et Prévot, 2016; Lydon et Garcia, 2015), facilement déplaçables et répliquables (Andres, 2013; Desimini, 2015; Douay et Prévot, 2016; Harris, 2015), qui disparaissent de leur territoire d'origine sans parvenir à y avoir un effet durable (Colomb, 2012; Desimini, 2015; Madanipour, 2017b, 2018).

À cet égard, l'on peut donc entrevoir l'hypothèse de certaines interventions éphémères qui peineraient à garantir le maintien de l'activation des ressources après leur terme, alors que d'autres — en raison de leur trajectoire de construction — laisseraient derrière elles des dynamiques territoriales riches, des réseaux, des apprentissages et toute une gamme de ressources dès lors renouvelées et réutilisables pour impulser de futurs projets d'intervention. Similairement, l'on peut envisager que les interventions mobiles, conçues à partir de ressources génériques et construites en favorisant une banalisation pour leur permettre d'être facilement déplaçables, tendraient davantage vers un épuisement des ressources et des dynamiques territoriales. Or, en se déplaçant ailleurs, l'intervention pourrait en quelque sorte « aspirer » les ressources mobiles avec elle vers un autre territoire, et ce, en appauvrissant le territoire d'origine.

Quoi qu'il en soit, puisque les interventions temporaires nécessitent toujours des ressources pour se réaliser, leur ancrage momentané pour mobiliser des ressources n'est pas pour autant sans conséquence par rapport aux dynamiques de développement territorial dans leur ensemble. En s'accaparant des ressources, de telles interventions éphémères ou mobiles pourraient conséquemment accentuer leur rareté et, désormais indisponibles pour mener d'autres projets, les ressources tendraient davantage à s'épuiser. Une telle utilisation des ressources soulève alors des questions en termes de légitimité de ce genre d'interventions urbanistiques, notamment dans la perspective d'un développement durable et équitable du territoire (Glon et Pecqueur, 2016a; Janin *et al.*, 2015).

### 3.4 Perspectives d'analyse : constats clés et pistes d'approfondissement

Pour cette réflexion portant sur les transformations territoriales qui découlent de l'urbanisme temporaire — en tant qu'innovation géographiquement située —, la revue de littérature a mis en évidence l'importance des ressources comme leviers d'action permettant de répondre à des besoins, d'opérer des changements et de déployer des projets d'intervention divers. Alors que le territoire a été défini comme un construit social et une matrice de ressources comportant des dimensions matérielle, sociale, institutionnelle et temporelle, la métaphore de l'ancrage territorial évoque une relation plus ou moins forte, durable et dépendante qui permet aux personnes, aux entreprises et aux projets qui s'y installent d'accéder, ne serait-ce que temporairement, à une variété de ressources nécessaires à leur développement. Nous retenons de cela qu'il n'y a pas de contradiction fondamentale entre les faits d'être éphémère, mobile et ancré. Nous retenons également que la relation au territoire n'est pas binaire — ancrée ou non — puisqu'une vaste gamme de ressources matérielles ou immatérielles, endogènes ou exogènes, spécialisées ou génériques peuvent être mobilisées par les acteurs, et ce, en empruntant un éventail de trajectoires de construction qui peuvent avoir des effets variés sur la transformation des ressources et du territoire.

Une approche d'analyse par les ressources est donc pertinente pour étudier la relation au territoire, ainsi que la transformation qu'une intervention d'urbanisme temporaire parvient à engendrer pour ce dernier (Gumuchian et Pecqueur, 2007d; Kebir, 2016; Marinos *et al.*, 2024; Oliver, 1997; Pecqueur, 2005; Tremblay *et al.*, 2015g). Plus que de réaliser un inventaire des ressources mobilisées par les projets d'intervention, il s'agit de comprendre les dynamiques d'acteurs qui interviennent dans le processus de construction des ressources. Cette approche d'analyse est avant tout qualitative (François *et al.*, 2013; Magnaghi, 2000; McCarthy et Zald, 1973; Talandier, 2016) et invite à étudier des initiatives locales particulières (Tremblay

*et al.*, 2015a). En plus de distinguer les ressources révélées par les interventions, l'analyse vise à saisir les intentionnalités des acteurs et à comprendre les processus qui impulsent ou entravent l'intervention d'urbanisme temporaire en contribuant, ou non, à une construction sociale durable de ces ressources et du territoire (Glon et Pecqueur, 2016a; Gumuchian et Pecqueur, 2007d; Varone *et al.*, 2008).

La revue de littérature a permis de concevoir une grille d'analyse par les ressources, présentée au tableau 3.2, qui considère la trajectoire de construction des ressources et, donc, l'évolution temporelle de la relation au territoire, traduisant les transformations que l'innovation d'urbanisme temporaire insufflé à son territoire d'implantation.

Tableau 3.2 Grille d'analyse de l'ancrage territorial et des trajectoires de construction des ressources des interventions d'urbanisme temporaire

| CARACTÉRISATION DE LA RELATION ÉVOLUTIVE AVEC LE TERRITOIRE |                                                                        |                                                                     |                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Trajectoire de construction des ressources                  | Composantes                                                            | Indicateurs                                                         | Exemples                                                                                                                                           |
|                                                             | <b>DÉMARRAGE</b><br><b>1)</b> [Exogène Générique /Endogène Spécifique] | - Types de ressources qui impulsent l'intervention                  | - physico-spatiales, sociales, de soutien ou symboliques; matérielles ou immatérielles; exogènes ou endogènes; génériques ou spécifiques           |
|                                                             |                                                                        | - Intentionnalité initiale des acteurs                              | - intervention visant à activer un espace vacant et sous-utilisé, à répondre à des besoins ciblés, à engager une réflexion sur le territoire, etc. |
|                                                             | <b>ORIENTATION</b><br><b>2)</b> [Exploitation /Valorisation]           | - Valeurs pour le développement                                     | - valeur économique (marchandisation et profit) ou valeur sociale (réappropriation collective)                                                     |
|                                                             |                                                                        | - Mode de gestion des ressources                                    | - possession, conquête ou mise en commun                                                                                                           |
|                                                             |                                                                        | - Mode de distribution des ressources                               | - opposition et compétition ou collaboration et mutualisation                                                                                      |
|                                                             | <b>DÉPLOIEMENT</b><br><b>3)</b> [Banalisation /Spécification]          | - Justification du lien au territoire                               | - posture opportuniste ou renforcement de l'affiliation au territoire                                                                              |
|                                                             |                                                                        | - Nature des aménagements et des usages                             | - standardisation ou singularisation                                                                                                               |
|                                                             |                                                                        | - Références symboliques                                            | - mise en scène ou authenticité                                                                                                                    |
|                                                             | <b>RÉSULTAT</b><br><b>4)</b> [Épuisement /Renouvellement]              | - Intentionnalité à long terme des acteurs                          | - éphémérité, mobilité ou pérennité de l'ancrage                                                                                                   |
|                                                             |                                                                        | - Durabilité de l'activation des ressources                         | - dissolution/destruction/désactivation ou reproduction/maintien de l'activation                                                                   |
|                                                             |                                                                        | - Durabilité des dynamiques territoriales et des capacités d'action | - effets sur les réseaux et les apprentissages; réutilisation dans des projets d'intervention futurs                                               |

Premièrement, l'analyse du **démarrage** de la trajectoire de construction vise à comprendre la relation initiale qui s'inscrit entre l'intervention et le territoire. Elle consiste à identifier les principales ressources révélées, dont les acteurs prennent conscience et qui donnent son impulsion à l'intervention d'urbanisme

temporaire. L'intentionnalité des acteurs qui passent à l'action pour mettre en œuvre l'intervention est également considérée afin de connaître leurs objectifs de départ au vu du territoire et de sa transformation.

Deuxièmement, il s'agit d'analyser l'**orientation** de la trajectoire de construction en considérant un large spectre allant de l'exploitation à la valorisation des ressources. Les valeurs portées par les acteurs relativement au développement territorial peuvent, par exemple, être d'ordre surtout économique et se traduire par une marchandisation de l'espace et une recherche de profit; être plutôt d'ordre social et viser une réappropriation collective de l'espace; ou présenter une combinaison de valeurs orientées vers d'autres finalités. Ici, il convient également de tenir compte du mode de gestion des ressources qui, selon la théorie, peut s'inscrire dans une logique de possession, de conquête ou de mise en commun, de même que du mode de distribution des ressources, notamment selon une dynamique de compétition ou de mutualisation.

Troisièmement, en ce qui a trait au **déploiement** de la trajectoire de construction des ressources, l'analyse doit s'intéresser aux processus qui mènent à la banalisation ou à la spécification des ressources et du territoire en tant que tel. Il importe d'interroger la justification du lien, plus ou moins opportuniste ou d'affiliation, que l'intervention d'urbanisme temporaire construit avec ce territoire. Il importe aussi d'identifier la nature plus ou moins standardisée ou singulière des aménagements et des usages en relation avec le lieu d'implantation; puis d'identifier les références symboliques qui mènent, par exemple, à une mise en scène de l'espace ou à une authenticité accrue par rapport à l'histoire et l'identité territoriales.

Quatrièmement, l'analyse doit évaluer le **résultat** à plus long terme de la trajectoire de construction des ressources, notamment en envisageant ce qui se passe lorsque l'intervention d'urbanisme temporaire se pérennise, se termine ou se déplace ailleurs. Cette évaluation prend donc compte de l'évolution de l'intentionnalité des acteurs concernant l'éphémérité, la mobilité et la pérennité de l'intervention, et porte l'attention sur les effets qui ont trait à la durabilité de l'activation des ressources mobilisées et à la durabilité des dynamiques territoriales et des capacités d'action qui sont déployées. Particulièrement, la revue de littérature incite à considérer, non seulement, les effets sur les ressources matérielles, mais surtout les effets sur les réseaux d'acteurs et les apprentissages pouvant être réactivés pour la réalisation d'autres projets de développement territorial.

En tenant compte des ressources qui, d'après la littérature, semblent le plus souvent activées par les interventions d'urbanisme temporaire, une grande variété de trajectoires de construction et plusieurs types de relations au territoire paraissent envisageables. Ainsi, au-delà de la seule hypothèse de l'intervention d'urbanisme temporaire comme catalyseur de développement et comme facteur de renouvellement territorial — ce qui est notamment mis de l'avant en parlant d'une hybridation avec le projet urbain —, il semble pertinent d'envisager cette multitude de trajectoires. À cet égard, il faut reconnaître que le développement territorial n'est pas toujours vertueux (François, 2008; Glon et Pecqueur, 2016b). Malgré la faveur donnée par les auteurs envers un développement durable qui est ascendant et fondé sur des ressources territoriales qui sont, donc, endogènes, spécifiques et ancrées (Crevoisier, 2010; Fontan *et al.*, 2005e; François *et al.*, 2006; Glon et Pecqueur, 2016a; Gumuchian et Pecqueur, 2007d; Pecqueur, 2005; Peyrache-Gadeau *et al.*, 2016; Tremblay *et al.*, 2015l), ce genre de développement n'est pas nécessairement possible ou souhaité, et l'étude d'autres processus est d'intérêt pour la recherche.

Toujours avec pour objectif principal de comprendre les transformations qui sont engendrées par l'urbanisme temporaire, la thèse doctorale propose conséquemment de poursuivre cette réflexion sur l'ancrage territorial des interventions temporaires en procédant à une étude empirique cadrée sur les ressources. L'étude d'interventions temporaires de différentes natures, qui visent notamment la pérennité, l'éphémérité ou la mobilité, permettra d'enrichir les connaissances et de mieux comprendre les effets de ce genre d'interventions sur la transformation du territoire. En additionnant les perspectives approfondies dans les deux précédents chapitres, la thèse offrira alors une vue d'ensemble sur la capacité de transformation de l'urbanisme temporaire en tant d'innovation en urbanisme.

## **CHAPITRE 4**

### **CADRE OPÉRATOIRE ET MÉTHODOLOGIQUE :**

#### **DES ÉTUDES DE CAS CADRÉES SUR LE CONTEXTE URBANISTIQUE MONTRÉALAIS**

Dans ce chapitre, nous présenterons le cadre opératoire et méthodologique de la thèse doctorale. Ce cadre est essentiellement exploratoire et qualitatif et se fonde sur l'étude de différents cas qui s'inscrivent dans le même contexte géographique et institutionnel : celui de Montréal.

Pour débiter, les objectifs de la thèse sont formulés, de même que la question et les sous-questions de recherche. Suit un énoncé de l'originalité et de la pertinence de la contribution de la thèse. Puis, l'approche méthodologique et les études de cas choisies seront présentées afin de situer le lecteur. L'accent sera dès lors mis sur les sources d'informations et les méthodes de collecte et de traitement des données; dans cette partie qui représente environ le tiers du chapitre, nous justifierons les choix méthodologiques, expliquerons les étapes de réalisation de la recherche, détaillerons les considérations éthiques qui ont été respectées dans le cadre du projet et soulignerons la portée et les limites rencontrées pour chaque volet de la recherche. Après cela, une section présente les grilles utilisées pour l'analyse des données et pour structurer la production des résultats. Le chapitre se conclut en établissant quelques balises et repères concernant le contexte urbanistique montréalais et les cas étudiés. En quelques pages, il s'agit d'y d'esquisser le contexte dans lequel l'urbanisme temporaire émerge, se diffuse et s'intègre à Montréal, en décrivant brièvement les paramètres de l'urbanisme et du projet urbain montréalais. Les cas particuliers sont ensuite présentés afin d'en donner un aperçu et de justifier la pertinence de ces choix.

#### **4.1 Objectifs de la recherche**

En construisant sur le cadre conceptuel développé, l'urbanisme temporaire est étudié dans cette thèse en tant qu'innovation d'urbanisme, c'est-à-dire en tant que processus temporel et situé qui vise à accomplir des changements quant aux manières de faire et de penser la ville. L'objectif principal est alors de comprendre les transformations qui découlent d'une pratique nouvelle en urbanisme qui est fondée sur des interventions de courte durée, dont certaines sont envisagées comme des catalyseurs de développement et d'autres sont en soi prévues pour être éphémères ou mobiles. Ce faisant, la thèse vise à comprendre et évaluer les effets relativement profonds et structurants qui sont engendrés par l'urbanisme temporaire et par ses différentes formes d'interventions.



Le premier sous-objectif consiste à identifier les mécanismes par lesquels l'urbanisme temporaire se déploie en voyant sa légitimité progressivement accrue, maintenue ou réduite au sein du cadre institutionnel de l'urbanisme. En se dégageant des généralités des processus internationaux pour se concentrer sur un contexte de déploiement particulier, il s'agit de porter attention notamment aux conditions d'émergence et de diffusion, aux stratégies mobilisées par les acteurs institutionnels et aux principaux événements qui influencent le processus d'institutionnalisation et son résultat. En prenant compte des transformations qui surviennent à une échelle plus large, plus élevée ou plus profonde (*scale out, scale up, scale deep*), il s'agit également de repérer les facteurs de succès et les sources de blocage qui orientent la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire ainsi que la manière dont cette pratique innovante est adaptée à son contexte d'insertion.

Le second sous-objectif visé par la thèse est de caractériser la relation entre urbanisme temporaire et projet urbain, afin de saisir les effets de la cohabitation entre l'innovation et les pratiques antérieures au sein du cadre institutionnel de l'urbanisme. À partir du concept d'hybridation, il s'agit d'analyser les transformations mutuelles entre les interventions d'urbanisme temporaire et le projet urbain au sein duquel elles s'inscrivent, et ce, en nuancant les potentiels envisagés d'après la théorie. L'étude de plusieurs interventions particulières est alors prévue afin d'explorer l'assemblage complexe de bénéfices et de risques qui découlent de la relation — relativement connectée ou déconnectée — entre ces pratiques d'urbanisme, tout en identifiant les conditions qui influencent cette relation.

Le troisième sous-objectif consiste enfin à évaluer les effets plus ou moins durables ou éphémères qui sont engendrés sur le territoire par les interventions d'urbanisme temporaire, lequel est abordé comme une innovation géographiquement située. Reconnaissant que l'ancrage territorial n'est pas contradictoire avec le fait d'être temporaire ou mobile, il s'agit d'explorer la vaste gamme de trajectoires de construction des ressources empruntées par différentes interventions inscrites dans un même contexte géographique et institutionnel, mais qui n'entretiennent pas nécessairement la même relation avec le territoire. À cet égard, il s'agit donc de comprendre la manière dont évolue la relation des interventions d'urbanisme temporaire avec leur territoire d'implantation, en fonction de la trajectoire empruntée, et ce, en scrutant les différents mécanismes qui mènent à un épuisement des ressources, à leur renouvellement ou à un autre résultat situé dans l'entre-deux.

## 4.2 Questions de recherche, originalité et pertinence de la thèse

Pour traduire la réflexion soutenue depuis le début de la thèse et permettre l'atteinte des objectifs énoncés, la question de recherche principale est formulée en ces termes :

***De quelle façon l'urbanisme temporaire, en tant que pratique innovante en cours d'institutionnalisation, parvient-il à opérer des transformations quant aux manières de faire et de penser la ville?***

Cette question principale se décline en trois sous-questions :

- I. Comment la trajectoire d'institutionnalisation — c'est-à-dire d'émergence, de diffusion et de légitimation — de l'urbanisme temporaire s'adapte-t-elle au contexte local de déploiement dans une perspective de transformation des cadres institutionnels de l'urbanisme?*
- II. Dans quelle mesure les interventions d'urbanisme temporaire qui coexistent sur un territoire commun avec le projet urbain s'hybrident-elles avec cette pratique d'urbanisme conventionnelle, en générant des transformations mutuelles relatives à la formulation de la vision de projet et au passage à l'action?*
- III. Quels effets les interventions d'urbanisme temporaire ont-elles sur la transformation de leur territoire d'implantation, dépendamment de leur ancrage territorial et de leur trajectoire de construction des ressources?*

## 4.3 Pertinence et originalité de la contribution de recherche

L'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire est un phénomène actuel, qui a débuté il y a une vingtaine d'années et qui se poursuit encore aujourd'hui. En ce sens, il est pertinent pour la recherche de se pencher sur ce phénomène afin de contribuer à l'avancement des connaissances du milieu académique, mais également pour pouvoir outiller les divers types d'acteurs qui œuvrent dans les milieux de pratique en urbanisme, en planification urbaine et en développement territorial ou qui sont susceptibles d'interagir avec l'urbanisme temporaire. À cet égard, une meilleure compréhension des processus qui ont trait à la transformation institutionnelle et territoriale et au rôle de l'innovation en urbanisme pourrait bénéficier aux différentes parties prenantes qui interviennent sur la ville et qui souhaitent y mettre en œuvre divers changements. Les pouvoirs publics, les professionnels de l'urbanisme, les acteurs économiques, de même

que les collectivités locales — qui sont elles-mêmes actrices du développement grâce aux démarches participatives et ascendantes de l’urbanisme temporaire — pourront mieux saisir les mécanismes de changement et les effets de leurs actions. Ils pourront ainsi se positionner face aux connaissances issues de la thèse doctorale pour réfléchir à leur manière de faire et de penser la ville, aux transformations qu’ils jugent légitimes et aux manières de légitimer les innovations qu’ils portent.

L’approche pluridisciplinaire adoptée dans la thèse s’inscrit en cohérence avec le champ des études urbaines, qui paraît favorable pour aborder la complexité des processus de transformation institutionnels et territoriaux et des facteurs qui les influencent. C’est grâce à ce regard qu’un cadre conceptuel élargi a pu être développé autour de l’innovation en urbanisme et qu’il a été possible d’étoffer plusieurs concepts cités dans la littérature, mais souvent tenus pour acquis sans vraiment les définir. C’est le cas de l’innovation, de l’institutionnalisation, de la ressource et du renouvellement.

Notamment, l’innovation est un concept très à la mode, souvent peu ou pas défini par les acteurs qui en font la promotion (Alter, 2002; Durand Folco, 2019) de même que par les nombreux chercheurs qui y associent l’urbanisme temporaire — comme démontré dans le chapitre 1. En plus de favoriser un usage éclairé de ce concept, la revue de littérature et la mise à l’épreuve à travers une exploration de la capacité de transformation de l’urbanisme temporaire permettra de mieux comprendre les mécanismes qui interviennent dans le processus d’innovation, de même que les conditions qui permettent le changement — et notamment un changement durable, éthique et considéré comme collectivement bénéfique.

La thèse permet également d’embrasser l’institutionnalisation comme une trajectoire, temporelle et située, relative au processus d’innovation. Notre travail a permis de développer une grille d’analyse pour étudier l’institutionnalisation de l’innovation en tant que processus et résultat qui concerne la légitimité. Plutôt que de soutenir l’innovation sous toutes ses formes et à tous égards, les connaissances dégagées incitent alors à débattre de la légitimité institutionnelle des diverses innovations et à se positionner quant à la manière de répondre aux besoins complexes et aux défis de la société actuelle.

La notion de ressource, que l’on retrouve dans plusieurs écrits portant sur les institutions de même que sur l’urbanisme temporaire — comme démontré dans le chapitre 3 — est, quant à elle, définie à l’aide d’un vaste corpus scientifique à titre de levier d’action essentiel à la transformation institutionnelle et du territoire. En l’abordant comme un construit social qui résulte de l’intentionnalité des acteurs qui

interagissent ensemble sur le territoire, notamment pour y mener des projets, il devient possible de caractériser les effets que ces acteurs ont sur le territoire lorsqu'ils ont recours à l'urbanisme temporaire.

Enfin, la thèse contribue à sortir de l'idéal théorique du renouvellement du projet urbain et du territoire afin de confronter ce concept de « renouvellement » au prisme des potentiels d'hybridation des pratiques d'urbanisme et des trajectoires de construction des ressources. Les grilles d'analyse produites pourraient alors être transposées pour étudier d'autres phénomènes et alimenter des réflexions élargies sur la ville.

#### 4.4 Approche méthodologique : études de cas situées à Montréal

En abordant l'innovation en matière d'urbanisme comme un processus de transformation temporel et situé, il importe de reconnaître la particularité de chaque ville, de chaque contexte institutionnel et de chaque processus d'institutionnalisation de l'innovation. Pour ces raisons, la recherche est opérationnalisée grâce à une analyse qualitative et diachronique en trois volets, cadrée sur diverses études de cas inscrites dans le cadre institutionnel de l'urbanisme de la Ville de Montréal.

Pour répondre à la première sous-question de recherche, le **volet 1** de la thèse doctorale s'intéresse à la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à Montréal, en considérant le territoire et le cadre institutionnel dans son ensemble. Par contraste avec la trajectoire générale dépeinte dans le chapitre 1, il s'agit ici de mettre en lumière le contexte d'émergence à Montréal en fonction des pressions qui y favorisent le changement, puis des leviers, contraintes et processus de mise à l'échelle à travers lesquels l'urbanisme temporaire est adapté, soutenu ou contesté. Ceci, tout en envisageant des adaptations et des dynamiques différentes entre les 19 arrondissements de la Ville (figure 4.1), voire entre les quartiers qui composent ces derniers.

Ce volet de recherche effectue une analyse diachronique du processus d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire, en s'intéressant aux mécanismes en jeu et au rôle des différents acteurs en ce qui a trait à l'émergence, la diffusion, l'adoption graduelle de l'urbanisme temporaire. Il porte également sur le niveau de légitimation atteint par l'urbanisme temporaire au sein du cadre institutionnel. Afin de tenir compte du contexte d'émergence de l'urbanisme temporaire et de certaines interventions pionnières qui ont été identifiées au fil des recherches, la période d'étude a été concentrée entre 1990 et 2024, correspondant à la fin de la collecte de données. Cependant, l'étude identifie aussi certaines racines et influences depuis les années 1960 ou 1970, qui ont constitué une période charnière pour les mouvements

sociaux et pour le développement des cadres d’action conventionnels de l’urbanisme. Les résultats relatifs à ce volet de recherche sont présentés au chapitre 5.

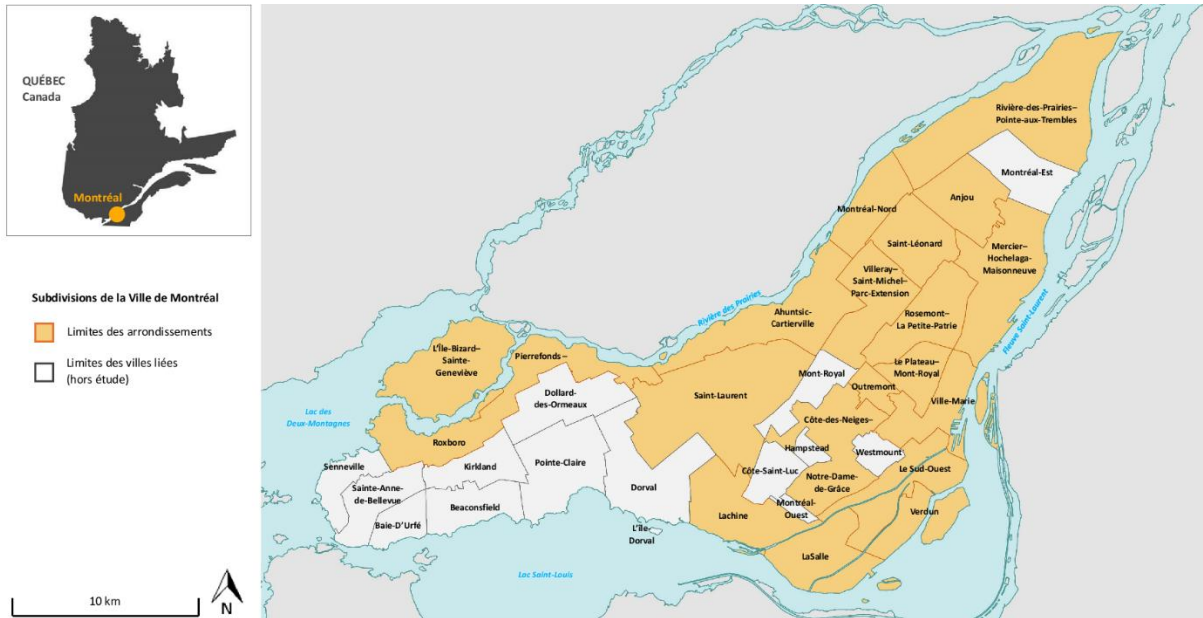


Figure 4.1 Carte de localisation de la Ville de Montréal et de ses 19 arrondissements

Le **volet 2** de la thèse explore, pour sa part, l'hybridation potentielle entre l'urbanisme temporaire et le projet urbain, afin de répondre à la seconde sous-question formulée. L'attention est alors portée spécifiquement sur les territoires de deux projets urbains montréalais : Griffintown, situé dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, et le MIL Montréal, situé au point de jonction entre les arrondissements d'Outremont, Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont–La Petite-Patrie et Le Plateau–Mont-Royal (figure 4.2). L'intérêt pour ces deux projets urbains a été initialement capté, parce qu'ils ont fait l'objet d'une étude antérieure dans laquelle certaines interventions d'urbanisme temporaire qui y coexistent ont été identifiées comme « pratiques innovantes » du projet urbain (Ananian *et al.*, 2020, pp. 242-243). Cependant, peu d'accent était mis sur l'analyse de ces interventions temporaires, et un manque de connaissances quant aux bénéfices et aux risques qui découlent de leur relation avec le projet urbain a été identifié, incitant à les étudier dans le cadre de la thèse.

Dans cette recherche antérieure, seulement deux interventions d'urbanisme temporaire avaient été mises en lumière, soit le *Projet Young* dans Griffintown et *Le Virage* dans le MIL Montréal. Cette paire de cas a été bonifiée à quatre dans le cadre de la thèse doctorale. Sont donc étudiés les cas du *Projet Young* et de la *Tour d'aiguillage Wellington* pour le territoire du projet urbain de Griffintown, ainsi que les cas des

*Projets Éphémères* — qui inclut en fait *Le Virage* ainsi que d’autres initiatives — et du *Parc des Gorilles* pour le territoire du projet urbain du MIL Montréal (figure 4.2). Il faut noter que les deux projets urbains sont portés par la Ville de Montréal et que les quatre cas d’interventions temporaires étudiées ont toutes été menées avec le soutien de la Ville de Montréal, qui a agi comme partenaire sinon comme instigatrice. Conséquemment, non seulement ces projets et interventions s’inscrivent dans le même cadre institutionnel général de l’urbanisme à Montréal, mais l’hybridation entre ces pratiques d’urbanisme apparaît a priori comme une hypothèse envisageable.

La période d’étude pour le volet 2 va de 2004, avec le début de la planification des projets urbains dans la foulée du *Plan d’urbanisme* adopté cette même année (Ville de Montréal, 2004), jusqu’à 2024, fin de la collecte de données. Ces cas sont tous introduits de manière plus détaillée à la fin du présent chapitre, à la section 4.7. Les résultats spécifiques à ce volet de recherche sont présentés au chapitre 6.

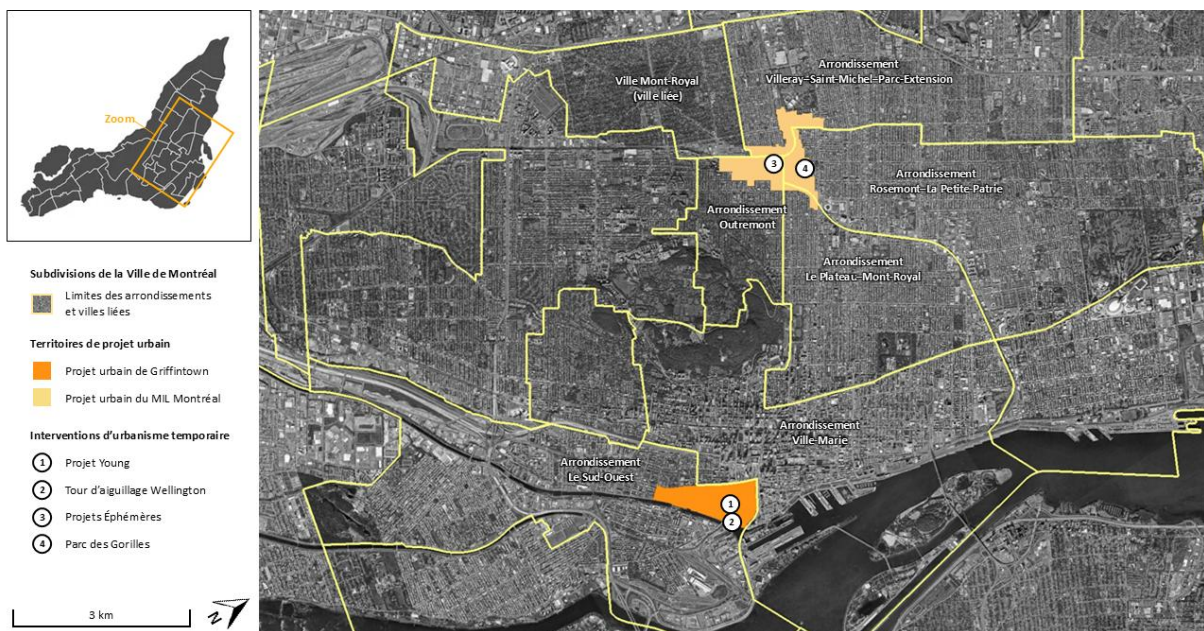


Figure 4.2 Carte de localisation de Griffintown, du MIL Montréal et des interventions d’urbanisme temporaire à l’étude (Fond de plan : Google Earth, 2023)

Le **volet 3** de la thèse doctorale porte enfin sur la troisième sous-question de recherche, c’est-à-dire sur l’ancrage territorial des interventions d’urbanisme temporaire et sur les trajectoires de construction des ressources. Pour ce faire, un approfondissement du cas des *Projets Éphémères* est réalisé, au sein desquels quatre cas d’étude sont retenus. En effet, les *Projets Éphémères* regroupent plusieurs initiatives distinctes, ce qui permet d’étudier différents types d’interventions d’urbanisme temporaire qui se situent dans un



même contexte institutionnel, géographique et temporel, mais qui ne sont pas portées par les mêmes acteurs et qui n'ont pas nécessairement la même intentionnalité de transformation du territoire.

Pour ce volet de recherche, l'attention est ainsi portée sur quatre interventions particulières (figure 4.3), soit A) la *Pépinière temporaire* de la Soverdi — acronyme de Société de verdissement du Montréal métropolitain —, B) les *Jardins des Projets Éphémères*, impliquant l'Université de Montréal (UdeM) et plusieurs autres organismes locaux ou montréalais telles que la Coopérative Bioma, Vrac Environnement et On Sème, C) *Le Virage* de l'organisme Montréal Ville en mouvement (MVM), et D) le *Mont Réel* du collectif ConstructLab. À noter que les jardins communautaires d'Outremont, au coin sud-est du site, se situent dans un espace clôturé séparé des *Jardins* et, n'ayant pas la même dynamique collaborative ni la même approche d'occupation temporaire du territoire, ils sont exclus de l'étude.

La comparaison entre ces quatre cas d'étude permet ainsi de constater les effets plus ou moins durables ou éphémères qui sont engendrés par des interventions qui n'ont pas la même relation avec leur territoire d'implantation. Ces cas sont également esquissés à la section 4.7. Les résultats spécifiques à ce volet de recherche sont présentés au chapitre 7.



Figure 4.3 Carte de localisation des interventions temporaires sélectionnées au sein des *Projets Éphémères* (Fond de plan : Google Earth, 2019)

## 4.5 Sources d'information et méthodes de collecte

L'étude de ces cas montréalais a nécessité d'accéder à plusieurs sources d'information en déployant différentes méthodes de collecte de données. Concrètement, le volet 1, qui étudie la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à l'échelle de Montréal, a fait appel à des informations et à des méthodes qui diffèrent de celles qui sont nécessaires aux volets 2 et 3, lesquels portent sur des projets urbains et interventions temporaires spécifiques. C'est pourquoi les sources d'information et méthodes sont présentées ici en les regroupant par volet.

### 4.5.1 Volet 1 : étude de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire

#### 4.5.1.1 Revue exploratoire : demande d'accès à l'information auprès des arrondissements de Montréal

La documentation de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à Montréal a débuté par une exploration des multiples interventions qui ont eu lieu à Montréal environ depuis l'an 2000. L'objectif initial était de réaliser un recensement et une cartographie des interventions d'urbanisme temporaire, de manière à voir où et quand cette innovation a émergé, puis comment elle s'est diffusée au fil du temps, soit à quel rythme, sur quels territoires et sous quelles formes. Ainsi, des demandes d'accès à l'information ont été transmises en février et mars 2019 à chacun des 19 arrondissements de la Ville de Montréal, en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* du Québec. Les demandes d'accès à l'information visaient les documents administratifs détenus par les instances municipales, en ce qui a trait aux « pratiques d'usages temporaires impliquant l'aménagement et l'animation éphémères de l'espace urbain ou de terrains vacants, publics et privés ». Elles demandaient d'obtenir une liste des interventions temporaires qui ont eu cours depuis 2000 sur les territoires concernés. En plus, il a été demandé que soit fournie la documentation pertinente qui permette de décrire 1) leur nature, leur forme et leurs types de vocations, 2) leur taille et leur localisation, 3) leur durée dans le temps et leur répétition au fil des ans, 4) le type de propriétaire des terrains utilisés et 5) le type d'instigateurs des interventions.

Cependant, ces demandes d'accès à l'information se sont butées à une difficulté relative au vocabulaire utilisé. Notamment, les « permis d'occupation temporaire » dont le nom paraît correspondre à la demande d'accès à l'information sont généralement délivrés par la municipalité pour des opérations qui ne sont pas pertinentes pour la recherche, soit par exemple l'installation de conteneurs, de roulottes, d'échafaudages et d'autres équipements de chantier qui ne relèvent pas de l'urbanisme temporaire. Il est donc apparu



nécessaire de discuter de vive voix avec les services du greffe ou avec les services d'urbanisme des arrondissements afin de mieux définir le besoin d'information. Le contexte et l'objet de la recherche ont ainsi pu être expliqués, en plus de préciser qu'il s'agit d'étudier les interventions de nature plutôt événementielle, tactique ou transitoire, à l'exemple de la création de rues piétonnes, d'initiatives de verdissement et d'appropriation de terrains vacants, ou encore d'aménagements d'espaces éphémères à l'extérieur ou à l'intérieur de bâtiments. En citant aussi des exemples emblématiques de Montréal, tels que le *Village au Pied-du-Courant* ou les *Jardins Gamelin* qui sont connus du grand public, les personnes contactées dans les arrondissements ont pu mieux comprendre la demande et ainsi fournir certains documents s'avérant partiellement utiles.

Parmi les documents reçus, des listes de permis, des ordonnances municipales et des fiches de programmation culturelle ont été fournies. Plusieurs documents reçus traitaient toutefois d'événements ou d'opérations de verdissement qui ne sont pas de l'ordre de l'urbanisme temporaire. D'autres documents tels que des dossiers de présentation et bilans de projets se sont avérés plus pertinents. En somme, la revue exploratoire a permis de répertorier une variété d'interventions d'urbanisme temporaire, ainsi que de mettre en évidence des organismes porteurs. Il faut cependant noter que ces données ne permettent pas d'avoir un portrait exhaustif de toutes les interventions temporaires menées ni de l'ensemble des processus survenus à Montréal, puisque certaines interventions n'ont pas nécessairement été documentées de la sorte par les arrondissements.

#### 4.5.1.2 Revue web et documentaire relative à l'urbanisme temporaire à Montréal

À partir de la liste d'interventions et d'organismes constituée à l'aide de la revue exploratoire, la prochaine étape a consisté à effectuer une revue web et documentaire relative à l'urbanisme temporaire. Plus spécifiquement, des recherches ont été effectuées sur les sites web et les réseaux sociaux de la Ville de Montréal, des arrondissements, des organismes porteurs d'interventions ainsi que des interventions temporaires en question. En procédant par la méthode boule de neige, des informations relatives à d'autres interventions d'urbanisme temporaire, à d'autres organismes porteurs et à différents partenaires ont aussi pu être collectées. Au fil de la recherche, des impressions PDF et des captures d'écran ont été saisies. Des documents consistant en rapports, fiches de présentation et autres bilans de projet ont aussi pu être collectés pour certaines interventions temporaires répertoriées.

À titre d'exemple, des recherches sur Google et Facebook ont été faites pour trouver de l'information sur le *Village au Pied-du-Courant* et les *Jardins Gamelin*, de même que sur l'organisme porteur de ces deux interventions, soit La Pépinière | Espaces Collectifs. Puis, à partir du site web et des réseaux sociaux dudit organisme, d'autres interventions d'urbanisme temporaire ont pu être trouvées en permettant de compléter progressivement le recensement et la cartographie des interventions d'urbanisme temporaire à Montréal.

Comme pour la revue exploratoire, la revue web et documentaire a aussi servi à recueillir des informations sur les interventions temporaires en ce qui a trait à 1) leur nature, leur forme et leurs types de vocations, 2) leur taille et leur localisation, 3) leur durée dans le temps et leur répétition au fil des ans, 4) le type de propriétaire des terrains utilisés et 5) le type d'instigateurs des interventions. Les données pertinentes ont été extraites et compilées dans un tableau Excel selon cette structure.

Il faut souligner que la consultation des pages web de la Ville de Montréal et des arrondissements a aussi permis de repérer des documents relatifs à l'urbanisme temporaire qui ont fait l'objet d'une analyse particulière. Il s'agit de quelques plans, programmes et politiques qui ont été identifiés et dont la revue s'est avérée pertinente pour la recherche. Cette documentation, bien que relativement maigre, a servi à documenter le processus d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire ainsi que ses effets sur la transformation des cadres d'action en urbanisme. Concrètement, cette revue documentaire a inclus, par exemple :

- Les cadres de références du *Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées* (PIRPP) de la Ville de Montréal (2014b, 2020d).
- Le *Guide d'aménagement d'un placotoir* de l'Arrondissement Le Plateau–Mont-Royal (2015), et les cadres réglementaires des autres arrondissements à cet égard.
- Des informations relatives au programme de *Projets participatifs citoyens* (PCC) de Rosemont–La Petite-Patrie (Ville de Montréal, 2024f).
- Le *Plan d'action en patrimoine 2017-2022* adopté en 2017 par la Ville de Montréal (2017d).

Ces documents ont été analysés afin d'y repérer des informations relatives aux mécanismes et conditions d'émergence, de diffusion et d'adoption de l'urbanisme temporaire à Montréal. Ils ont aussi permis d'identifier d'autres interventions qui ont alors pu faire l'objet de recherches analogues.

#### 4.5.1.3 Revue de presse relative à l'urbanisme temporaire à Montréal

À la suite, une revue de presse a été réalisée afin de compléter l'information relative aux interventions, aux acteurs et aux cadres réglementaires et administratifs déjà identifiés, mais aussi pour déceler des informations sur d'autres interventions, porteurs de projets et éléments de contexte qui n'avaient jusqu'alors pas été documentés. Cette méthode de collecte de données est particulièrement pertinente pour obtenir une chronologie des événements, de manière à mieux comprendre les processus d'émergence, de diffusion et d'adoption de l'urbanisme temporaire. En plus de permettre de vérifier certaines dates et certains faits concernant les aménagements réalisés, elle est utile pour prendre connaissance des discours et de diverses stratégies mobilisées par les acteurs pour soutenir ou contester les interventions temporaires. Ceci permet aussi de connaître l'acceptabilité sociale, les contestations et les débats publics que les interventions ou propositions de changement ont suscités, le cas échéant. La revue de presse permet en plus d'analyser l'évolution dans les discours et les types de projets menés, soit en cours d'intervention ou au fil des éditions : ceci renvoie d'une part à l'adaptation des innovations pour faciliter leur acceptation, et d'autre part au processus de légitimation de ces innovations.

La méthode de la revue de presse a été opérée de deux manières. Premièrement, en consultant la base de données Eureka.cc qui donne accès à des archives médiatiques incluant des articles de quotidiens, hebdomadaires et mensuels en texte intégral, ainsi que des communiqués, des retranscriptions d'émissions de radio et de télévision et des sites web d'actualité. Deuxièmement, pour certains besoins ponctuels seulement, elle a été conduite en effectuant des recherches sur Google relativement à un projet ou à un événement particulier, en permettant de trouver des articles et autres sources journalistiques rapportant les informations utiles.

Concernant la base de données Eureka.cc, les recherches ont été effectuées à l'aide de mots clés, en explorant deux groupes de sources. D'abord, la « Sélection Québec » regroupant quatre principaux quotidiens de la presse écrite du Québec (Le Devoir, Le Droit, La Presse et Le Soleil) a permis d'accéder à une vue d'ensemble et à certaines informations parfois suffisantes pour valider des dates et processus généraux. Pour les sujets s'avérant les plus porteurs par rapport à la question de recherche, ou lorsqu'aucun ou peu de résultats ressortaient sur les interventions d'urbanisme temporaire à partir de cette sélection limitée, le groupe de sources « Canada (FR) » était également consulté : celui-ci regroupe 572 sources incluant les quotidiens 24 heures Montréal, L'Actualité, Les Affaires, ICI Radio-Canada, le Journal de Montréal, le journal Métro Montréal, La Presse Canadienne, plusieurs journaux régionaux, ainsi

que des blogues et des retranscriptions d'émissions de radio et de télévision. Toutes ces sources n'étant pas pertinentes, une exploration des résultats à partir des titres et extraits disponibles a permis de retenir seulement les sources les plus utiles, sans lire systématiquement tous les contenus, ce qui aurait été à la fois chronophage et peu pertinent en regard des objectifs de la recherche. En ce sens, la consultation de la presse anglophone n'est pas apparue nécessaire, puisque les nombreuses sources francophones ont offert une vue d'ensemble apparemment suffisante pour les besoins de la thèse, laquelle porte sur un territoire où la langue officielle et la plus utilisée demeure le français.

À cet égard, il faut noter que les recherches par mots clés relatives aux interventions recensées ou encore à des catégories d'interventions (ex. « Urbanisme transitoire ET Montréal », « Piétonnisation ET Montréal », « Friche ET Montréal ») ont générés des résultats allant d'une vingtaine à plus d'un millier d'entrées chacune — dont plusieurs occurrences apparaissent en double ou en quintuple, puisque republiées sur différentes plateformes. Conséquemment, le recours à la revue de presse dans le cadre du projet de thèse doctoral n'a pas consisté à effectuer une lecture complète de tous les résultats. Cette méthode a plutôt visé à repérer 1) les premières publications dénotant l'émergence d'un phénomène ou d'une intervention donnée, 2) la multiplication des publications et la reproduction des interventions dénotant la diffusion des innovations et 3) la teneur des débats publics, la réception générale par rapport aux interventions ainsi que l'appui et l'encadrement par les pouvoirs publics dénotant une adoption élargie et une légitimation des innovations.

#### 4.5.1.4 Données complémentaires et de validation du volet 1

Pour enrichir et valider l'analyse du volet 1, certaines données complémentaires ont été utilisées, bien que sans découler d'une méthode de collectes formelle et systématique.

En premier lieu, certains sites d'interventions d'urbanisme temporaire dont il est question dans le volet 1 ont pu être visités ponctuellement au fil des années. Dans la mesure où l'autrice de cette thèse doctorale fréquente régulièrement Montréal depuis 2002 et y réside depuis 2008, elle a pu être témoin de l'évolution des pratiques d'aménagement et de l'apparition de plusieurs interventions temporaires dans le paysage montréalais au cours de cette période. Par exemple, des rues piétonnes, des terrains vacants convertis en espaces publics et d'autres sites occupés de manière temporaire ont été observés et visités de manière informelle au fil des ans. Ceci constitue donc une base de savoirs tacites qui permet de constater et valider certains processus, certains événements marquants, certaines interventions

emblématiques, ainsi que l’existence de certains débats publics relatifs à l’occupation du domaine public ou à l’évolution des pratiques collectivement conçues comme légitimes ou non.

En second lieu, quelques informations pertinentes ont pu être tirées des entretiens semi-dirigés qui ont été mobilisés dans le cadre des volets 2 et 3. Bien qu’ils visaient spécifiquement des acteurs des territoires de Griffintown et du MIL Montréal, et donc pas les acteurs de l’institutionnalisation de l’urbanisme temporaire à l’échelle de Montréal, ces entretiens ont néanmoins permis de documenter des faits saillants et d’aborder des processus et événements clés. En accédant à l’expérience de ces acteurs montréalais qui ont une expérience professionnelle vaste, des informations ont pu servir à clarifier des séquences d’événements importants et à repérer des facteurs déterminants de l’émergence, diffusion et adoption de l’urbanisme temporaire. D’ailleurs, certains acteurs interviewés dans le cadre de la thèse doctorale ont pu expliquer le contexte et les principaux processus qui l’institutionnalisation de l’urbanisme temporaire à Montréal. En ce sens, c’est grâce à ces entretiens qu’il a été possible de documenter la volonté de la Ville de Montréal d’encadrer et de favoriser l’urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants, et ce, bien que les démarches qui y ont trait se soient généralement déroulées à l’interne de la Ville. À cet égard, deux documents transmis par une personne interviewée représentant la Ville de Montréal se sont avérés incontournables :

- Le rapport d’étape du prototype du *Programme municipal d’urbanisme transitoire*, diffusé à l’interne seulement en mai 2021 (Ville de Montréal, 2021c).
- Le *Bilan 2016-2021 — Programme et projets pilotes d’urbanisme transitoire*, préparé pour usage interne à la fin de l’automne 2021 (Ville de Montréal, 2021a).

En troisième et dernier lieu, quelques informations ciblées ont pu être appuyées par la revue de littérature scientifique. Peu d’articles ou autres rapports de recherche portent sur l’urbanisme temporaire à Montréal. Toutefois, l’article de Douay et Prévot (2014) retrace les débuts du *Park(ing) Day* à Montréal, entre 2008 et 2013, et s’est avéré pertinent. Les mémoires de maîtrise en géographie de l’UQAM de Manon Pawlas (2011) et de maîtrise en aménagement de l’UdeM de Matthieu Dominique (2020) ont aussi été utilisés pour soutenir certaines affirmations, respectivement en ce qui a trait aux facteurs ayant permis la piétonnisation à Montréal et ce qui a trait à l’occupation des friches et à l’urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants. Également, l’article de Baillargeon et Diaz (2020) qui s’intéresse à l’urbanisme transitoire dans les bâtiments vacants inclut des informations qui concernent l’historique d’émergence et d’évolution des pratiques d’aménagement urbain à cet égard, qui ont donc été citées; le

rapport du Collectif Ville Autrement (2020), qui aborde le contexte de réalisation du *Projet Young* à Griffintown, a aussi été utilisé pour appuyer certaines informations. Enfin, des rapports de recherche de Rochefort *et al.* (2022) et de Miron *et al.* (2022a, 2022b, 2022c) ont également permis de documenter certaines interventions d’urbanisme temporaire, et surtout de documenter des blocages relatifs aux cadres institutionnels en urbanisme à Montréal.

#### 4.5.1.5 Portées et limites des méthodes relatives au volet 1

La triangulation des méthodes mobilisées pour documenter la trajectoire d’institutionnalisation de l’urbanisme temporaire à Montréal a été adéquate pour déceler les moments charnières et les principaux mécanismes qui agissent sur l’émergence, la diffusion et l’adoption de cette pratique innovante. Les données collectées, très riches, suffisent pour identifier des conditions clés de la légitimation de l’urbanisme temporaire, en suivant l’évolution des conceptions collectives et la présence ou l’absence de changements institutionnels qui s’y rattachent.

Ces méthodes ne permettent pas d’accéder à l’ensemble des processus et dynamiques à l’œuvre pour influencer la transformation de la ville et de ses institutions. La complexité du phénomène urbain et de la société exige que la recherche prenne en compte cette complexité, mais qu’elle adopte aussi des stratégies pour accéder aux informations qui sont essentielles pour répondre à ses questions. Le cadre conceptuel issu des théories institutionnelles et des organisations et mis de l’avant dans le chapitre 1 amène ainsi à considérer les dimensions politiques, sociales et culturelles, ainsi que la dimension temporelle du changement. Il faut cependant chercher à mettre en évidence les événements et les processus les plus déterminants par rapport à la question étudiée.

En ce sens, le projet de thèse doctorale ne prétend pas à l’exhaustivité, mais plutôt à la validité, à la fiabilité, à la rigueur et à la pertinence des données analysées et des résultats obtenus.

#### 4.5.2 Volets 2 et 3 : études des projets urbains et interventions temporaires — hybridation des pratiques d’urbanisme et ancrage territorial des interventions d’urbanisme temporaire

##### 4.5.2.1 Visites de terrain exploratoires des projets urbains et interventions temporaires

Les volets 2 et 3 du projet de thèse doctorale s’intéressent à des cas particuliers de projets urbains et d’intervention d’urbanisme temporaire qui sont situés à Montréal. Pour cette raison, la réalisation de

visites de terrain ciblant ces cas d'étude s'est imposée afin de bien comprendre leur implantation sur le territoire, leur organisation spatiale et leur évolution dans le temps.

Ces visites n'ont pas constitué une méthode de collecte systématique, dans la mesure où elles n'ont pas été réalisées à date fixe ni été accompagnées d'analyses de cadre bâti ou des séances d'observation des usagers, par exemple; elles n'ont pas été menées en complétant des grilles d'analyse systématiques. L'objectif était plutôt de se familiariser avec les sites d'intervention, de constater les correspondances et les disparités entre les intentions annoncées dans les plans et les réalisations concrètes, puis de documenter les changements d'une année à l'autre. Quelques visites exploratoires ont donc été effectuées de manière ponctuelle, avant le début du doctorat entre 2016 et 2018, durant la période de préparation du projet de thèse entre 2018 et 2020, puis en parallèle des autres collectes et analyses de données entre 2020 et 2024.

Ces visites exploratoires ont été effectuées comme suit, en documentant les aménagements urbains et les occupations du territoire à l'aide de photographies.

Pour le territoire de Griffintown :

- Le territoire du projet urbain et ses abords a été parcouru à pied, du moins en partie, environ une à cinq fois par année depuis 2016.
- Le site du *Projet Young* a été visité à l'automne 2019, durant l'occupation du bâtiment, puis une veille périodique a été faite deux à trois fois par année sur ses abords jusqu'en 2024.
- Le site de la *Tour d'aiguillage Wellington* n'a été visité qu'après la fin de l'intervention, soit deux à trois fois par année à compter de 2019 jusqu'en 2024.

Pour le territoire du MIL Montréal :

- Le secteur du Campus MIL de l'Université de Montréal était généralement fermé à la circulation durant la mise en chantier, de sorte que la première visite de cette portion du site a eu lieu lors de l'inauguration des premiers pavillons universitaires en septembre 2019.
- Le secteur désigné comme « les abords » du MIL Montréal a été parcouru à pied, du moins en partie, une à deux fois par année de 2018 à 2024.
- Le site des Projets Éphémères a été visité une fois par année de 2018 à 2024.

- Le site du Parc des Gorilles a été visité une fois par année de 2019 à 2022; la mise en chantier du nouvel espace public en 2023 a été documentée via les réseaux sociaux; puis le nouveau parc a été visité après l'inauguration survenue à l'automne 2024.

#### 4.5.2.2 Documentation, entretiens semi-dirigés et verbatim issus de recherches antérieures

En raison des cas d'étude retenus pour le volet 2 de la thèse doctorale, il est apparu possible de bénéficier de certains documents collectés dans le cadre de deux projets de recherche antérieurs menés sous la direction de la directrice de la thèse. Priscilla Ananian, professeure titulaire au Département d'études urbaines et touristiques (DEUT) de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM, a préalablement dirigé deux études qui concernent les territoires des projets urbains de Griffintown ou du MIL Montréal :

##### 1. Projet | (Mi)lieux d'innovation

Mené entre 2016 et 2018, ce projet de recherche avait pour titre « Approche critique du rôle de l'urbanisme dans la fabrication des lieux de l'innovation ». Financé par le CRSH — Développement Savoir, il s'est intéressé aux projets de régénération urbaine autour d'activités scientifiques, créatives ou technologiques et a consisté en l'étude de trois anciens quartiers industriels de Montréal qui ont été visés par des projets urbains et par la notion de quartier de l'innovation. L'un des cas d'étude était le territoire du projet urbain de Griffintown, auquel s'est superposé le Quartier de l'innovation (QI) de Montréal. Ce projet de recherche antérieur a constitué un corpus documentaire, incluant une trentaine de documents de planification stratégique et autres études et bilans datés de 2002 à 2018, qui ont pu être consultés dans le cadre de la présente thèse doctorale. En plus, cette recherche antérieure s'est appuyée sur une soixantaine d'entretiens réalisés, en 2017 et 2018, auprès d'acteurs du développement urbain, du milieu universitaire et de l'entrepreneuriat créatif et technologique; les verbatim de dix (10) de ces entretiens potentiellement pertinents pour la thèse doctorale ont rendu disponibles, dans le respect des conditions d'éthique et des termes du consentement des répondants qui permettaient l'usage ultérieur des données durant une période de 5 ans.

##### 2. Projet | Metropolis

Mené entre 2018 et 2020, ce projet de recherche avait pour titre « Innovations dans les stratégies de redynamisation par le projet urbain ». Déployée dans le cadre des activités supportées par le réseau mondial Metropolis, qui réunit des grandes villes et aires métropolitaines, la recherche



visait à comparer les stratégies de conduite des grands projets urbains et les processus de redynamisation des villes en reconstruction dans quatre métropoles partenaires : la Région de Bruxelles-Capitale, la Région Île-de-France, le Grand Lyon et Montréal (Ananian *et al.*, 2020). Sept cas de projets urbains ont été étudiés, dont Griffintown et le MIL Montréal. La documentation relative à ces deux projets urbains a également pu être consultée dans le cadre de la présente thèse doctorale; ceci a inclus une cinquantaine de documents de planification stratégique, rapports de démarche participative et autres études et bilans datés de 2004 à 2018. En plus, cette recherche antérieure a inclus la tenue d'exposés et d'ateliers avec des acteurs de la planification urbaine des métropoles à l'étude : pour Montréal, il a été possible de consulter les comptes-rendus de trois (3) ateliers tenus en septembre 2018 et qui portaient sur la gouvernance du projet urbain, les leviers et blocages opérationnels de la mise en œuvre des projets urbains et les formes et temporalités de la participation dans le projet urbain. En plus, les verbatim de deux (2) présentations par des acteurs des projets urbains de Griffintown et du MIL Montréal ont été obtenus, de même que les verbatim d'entretiens semi-dirigés avec cinq (5) acteurs municipaux ou porteurs d'initiatives, relativement aux deux projets urbains, au *Projet Young* et à l'initiative *Le Virage* inscrite sur le site des *Projets Éphémères*. De même, ce partage s'est fait dans le respect des conditions d'éthique et des termes du consentement des participants qui permettaient l'usage ultérieur des données durant une période de 5 ans.

La documentation fournie à partir du corpus de ces deux projets de recherche antérieurs a été lue afin d'y sélectionner les informations pertinentes au projet de thèse doctorale. Ces sélections sont détaillées dans les deux sous-sections suivantes qui traitent de la revue documentaire et des entretiens semi-dirigés.

#### 4.5.2.3 Revue web et documentaire relative aux projets urbains et interventions temporaires

En partant du corpus documentaire issu des deux recherches antérieures, la documentation des projets urbains et les interventions temporaires à l'étude a été réalisée à partir d'une revue web et documentaire.

Pour commencer, l'ensemble des documents déjà obtenus a été parcouru en les classant par territoire et en relevant les informations qui portent respectivement sur chaque projet urbain ou intervention d'urbanisme temporaire. Au total, 32 documents ont été retenus pour le territoire de Griffintown et 29 documents ont été retenus pour le territoire du MIL Montréal. Les informations pertinentes ont été collectées et classées dans des tableaux Excel distincts pour les deux territoires, en relevant ce qui a trait :

1) au contexte de réalisation du document incluant l’historique, les objectifs et les partenariats duquel il découle, 2) aux paramètres généraux du projet d’intervention concerné incluant sa localisation et son organisation spatiale, 3) aux visions portées incluant les orientations d’aménagement et les retombées visées, 4) au passage à l’action incluant les types d’acteurs et réseaux impliqués, leurs rôles, leurs capacités d’action et leurs dynamiques collaboratives, 5) aux temporalités de projet incluant la période concernée par le document, les phasages de projet et le rapport au temporaire, 6) au territoire incluant la justification du choix du site d’intervention, le rapport entre les échelles spatiales et les ressources territoriales mobilisées, et 7) l’arrimage reconnu et souhaité entre le projet urbain et l’urbanisme temporaire.

Au fil de la lecture, certains événements clés ou certains processus ont été identifiés qui ont permis de rechercher d’autres documents ou des informations à ce propos sur le web. En effet, la documentation des cas d’étude — débutée dans le volet 1 de la thèse doctorale — a été complétée en faisant une revue systématique des sites web et des réseaux sociaux des organismes et instances qui portent les projets ou qui en sont des parties prenantes. Il s’agissait particulièrement de la Ville de Montréal, des arrondissements Le Sud-Ouest, d’Outremont et Rosemont–La Petite-Patrie, du QI de Montréal, ainsi que de l’École de technologie supérieure (ÉTS) et de l’Université de Montréal (UdeM) — qui possèdent respectivement un campus au cœur de Griffintown et du MIL Montréal et qui ont joué un rôle pour impulser le projet urbain. S’ajoutent également les organismes porteurs d’interventions temporaires de ces territoires — lesquels sont listés à la section 4.7.4 qui fait la présentation synthétique des interventions temporaires étudiées. Afin de documenter l’évolution des projets urbains et des interventions temporaires dans le temps, une veille des sites web et des pages Facebook de ces organismes, instances et interventions a été réalisée entre 2019 et 2024, en portant attention aux sites retenus comme plus pertinents et aux pages les plus actives; l’historique des publications Facebook a aussi pu être consulté sur ces pages. Concrètement, la méthode de collecte a permis de relever 1) les annonces et déclarations faites par les acteurs impliqués, 2) les processus et phases de réalisation des projets, 3) la programmation événementielle et l’occupation générale des sites d’intervention, et 4) les liens qui sont établis par les acteurs et organismes entre les projets urbains et les interventions temporaires, ou entre ces interventions temporaires et le territoire d’implantation.

#### 4.5.2.4 Entretiens semi-dirigés avec les acteurs des projets urbains et des interventions temporaires

Sur la base de la revue préalable des documents et du web, des manques de connaissances ont pu être identifiés, que la réalisation d’entretiens semi-dirigés dans le cadre de la thèse doctorale a servi à combler.

En effet, la documentation collectée ne permettait pas toujours de bien comprendre le contexte d'émergence et la ligne du temps des projets, ni de confirmer les intentions des acteurs, les processus de réalisation ou la relation qui s'est concrètement établie entre les interventions temporaires, le projet urbain et le territoire.

Des acteurs publics, privés et associatifs qui ont participé à la planification ou à la réalisation des projets urbains et interventions temporaires à l'étude ont été sollicités pour contribuer à la recherche. Aucun refus formel n'a été rencontré, mais trois personnes contactées ont redirigé l'invitation vers une autre personne, six n'ont pas donné suite à l'invitation, et un s'est avéré indisponible et le rendez-vous n'a pas été replanifié. Au total, vingt-huit (28) acteurs ont participé à un entretien semi-dirigé entre le 17 août 2021 et le 29 avril 2022. La personne interviewée ESD#04 a en outre participé à deux entretiens, afin de faire le point sur l'abandon du *Programme municipal d'urbanisme transitoire* de la Ville de Montréal après la tenue du premier entretien. Pour simplifier l'explication de la méthodologie et la présentation des résultats, cette double participation est comptée comme un seul entretien semi-dirigé.

Comme détaillé au tableau 4.1, certains répondants représentaient plus d'un organisme ou instance et certains ont pu parler de leur implication et de leur point de vue par rapport à plus d'un cas d'étude. Au total, les entretiens réalisés dans le cadre de la thèse (voir la section III du tableau) ont visé dix (10) représentants de la Ville de Montréal — spécifiquement de la Direction de l'urbanisme du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) ou de la Direction du développement culturel du Service de la culture —, quatre (4) représentants d'un arrondissement — Le Sud-Ouest, Outremont et Rosemont–La Petite-Patrie —, trois (3) représentants d'une université — l'UdeM —, trois (3) professionnels de l'urbanisme — issus de firmes spécialisées — et dix (10) entrepreneurs porteurs d'interventions temporaires — affiliés à une entreprise enregistrée ou à une association citoyenne. Concernant les cas d'étude, cinq (5) entretiens ont abordé le projet urbain de Griffintown, cinq (5) entretiens ont abordé le *Projet Young* et deux (2) entretiens ont abordé la *Tour d'aiguillage Wellington*; en plus, sept (7) entretiens ont abordé le projet urbain du MIL Montréal, sept (7) entretiens ont abordé les *Projets Éphémères* et sept (7) entretiens ont abordé le *Parc des Gorilles*. Ces chiffres sont cependant plus élevés lorsqu'on tient compte des verbatim des entretiens semi-dirigés issus des recherches antérieures : ceux-ci portent à quarante-deux (42) le nombre total d'entretiens considérés dans le cadre de l'étude réalisée (voir le total du tableau 4.1).

Tableau 4.1 Liste des entretiens semi-dirigés mobilisés dans le cadre de la thèse, par recherche, types d'acteurs et projets étudiés

|                                                       |                                   | TYPES D'ACTEURS INTERVIEWÉS |                 |                |             |                               |                                        | PROJETS D'INTERVENTION DOCUMENTÉS |              |                              |              |                   |                   |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|-----------------|----------------|-------------|-------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------------------|--------------|-------------------|-------------------|
|                                                       |                                   | Ville de Montréal           | Arrondissements | QI de Montréal | Universités | Professionnels de l'urbanisme | Entrepreneurs porteurs d'interventions | Griffintown                       | Projet Young | Tour d'aiguillage Wellington | MIL Montréal | Projets Éphémères | Parc des Gorilles |
| <b>Totaux par catégorie</b>                           | <b>42</b>                         | <b>14</b>                   | <b>5</b>        | <b>2</b>       | <b>5</b>    | <b>3</b>                      | <b>16</b>                              | <b>14</b>                         | <b>9</b>     | <b>3</b>                     | <b>8</b>     | <b>8</b>          | <b>7</b>          |
| <b>I) RECHERCHE ANTÉRIEURE (MI)LIEUX D'INNOVATION</b> |                                   |                             |                 |                |             |                               |                                        |                                   |              |                              |              |                   |                   |
| <b>Nombre d'entretiens</b>                            | <b>10</b>                         | <b>1</b>                    | <b>1</b>        | <b>2</b>       | <b>2</b>    | <b>-</b>                      | <b>4</b>                               | <b>7</b>                          | <b>2</b>     | <b>1</b>                     | <b>-</b>     | <b>-</b>          | <b>-</b>          |
| QI#002                                                | 22 août 2017                      |                             |                 | X              |             |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| QI#009                                                | 24 octobre 2017                   |                             |                 |                | X           |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| QI#010                                                | 24 octobre 2017                   |                             |                 |                | X           |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| QI#018                                                | 5 février 2018                    |                             |                 |                |             |                               | X                                      | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| QI#020                                                | 19 février 2018                   |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   |              | X                            |              |                   |                   |
| QI#031                                                | 22 mars 2018                      | X                           |                 |                |             |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| QI#033                                                | 29 mars 2018                      |                             | X               |                |             |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| QI#038                                                | 18 avril 2018                     |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   | X            |                              |              |                   |                   |
| QI#045                                                | 30 juillet 2018                   |                             |                 | X              |             |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| QI#047                                                | 9 octobre 2018                    |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   | X            |                              |              |                   |                   |
| <b>II) RECHERCHE ANTÉRIEURE METROPOLIS</b>            |                                   |                             |                 |                |             |                               |                                        |                                   |              |                              |              |                   |                   |
| <b>Nombre d'entretiens</b>                            | <b>4</b>                          | <b>3</b>                    | <b>-</b>        | <b>-</b>       | <b>-</b>    | <b>-</b>                      | <b>2</b>                               | <b>2</b>                          | <b>2</b>     | <b>-</b>                     | <b>1</b>     | <b>1</b>          | <b>-</b>          |
| Metropolis#303                                        | septembre 2018                    | X                           |                 |                |             |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| Metropolis#305                                        | septembre 2018                    | X                           |                 |                |             |                               |                                        | X                                 |              |                              | X            |                   |                   |
| Metropolis#308                                        | septembre 2018                    |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   |              |                              |              | X                 |                   |
| Metropolis#313a                                       | septembre 2018                    | X                           |                 |                |             |                               |                                        |                                   | X            |                              |              |                   |                   |
| Metropolis#313b                                       | septembre 2018                    |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   | X            |                              |              |                   |                   |
| <b>III) THÈSE DOCTORALE</b>                           |                                   |                             |                 |                |             |                               |                                        |                                   |              |                              |              |                   |                   |
| <b>Nombre d'entretiens</b>                            | <b>28</b>                         | <b>10</b>                   | <b>4</b>        | <b>-</b>       | <b>3</b>    | <b>3</b>                      | <b>10</b>                              | <b>5</b>                          | <b>5</b>     | <b>2</b>                     | <b>7</b>     | <b>7</b>          | <b>7</b>          |
| ESD#01                                                | 17 août 2021                      | X                           |                 |                |             |                               |                                        |                                   |              |                              | X            |                   |                   |
| ESD#02                                                | 17 août 2021                      | X                           |                 |                |             |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| ESD#03                                                | 22 septembre 2021                 | X                           |                 |                |             |                               |                                        |                                   |              |                              | X            |                   | X                 |
| ESD#04 a)<br>b)                                       | 24 septembre 2021<br>10 mars 2022 | X                           |                 |                |             |                               |                                        |                                   | X            |                              |              |                   |                   |
| ESD#05                                                | 29 septembre 2021                 | X                           |                 |                |             |                               |                                        |                                   |              |                              |              | X                 |                   |
| ESD#06                                                | 6 octobre 2021                    |                             |                 |                | X           |                               |                                        |                                   |              |                              |              | X                 |                   |
| ESD#07                                                | 8 octobre 2021                    |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   | X            |                              |              |                   |                   |
| ESD#08                                                | 8 octobre 2021                    |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   | X            |                              |              |                   |                   |
| ESD#09                                                | 20 octobre 2021                   | X                           | X               |                |             |                               |                                        |                                   |              |                              | X            | X                 |                   |
| ESD#10                                                | 3 novembre 2021                   |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   | X            |                              |              |                   |                   |
| ESD#11                                                | 3 novembre 2021                   |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   |              |                              |              |                   | X                 |
| ESD#12                                                | 11 novembre 2021                  |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   |              |                              |              | X                 |                   |
| ESD#13                                                | 16 novembre 2021                  |                             | X               |                |             |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| ESD#14                                                | 17 novembre 2021                  |                             |                 |                |             | X                             |                                        |                                   |              |                              |              |                   | X                 |
| ESD#15                                                | 29 novembre 2021                  |                             |                 |                | X           |                               | X                                      |                                   |              |                              |              | X                 |                   |
| ESD#16                                                | 1 décembre 2021                   |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   |              |                              |              |                   | X                 |
| ESD#17                                                | 2 décembre 2021                   |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   | X            |                              |              |                   |                   |
| ESD#18                                                | 15 décembre 2021                  | X                           |                 |                |             |                               |                                        |                                   |              |                              | X            |                   |                   |
| ESD#19                                                | 17 décembre 2021                  |                             | X               |                |             |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| ESD#20                                                | 21 décembre 2021                  |                             | X               |                |             |                               |                                        |                                   |              |                              | X            |                   | X                 |
| ESD#21                                                | 12 janvier 2022                   | X                           |                 |                |             |                               |                                        | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| ESD#22                                                | 28 janvier 2022                   |                             |                 |                |             | X                             |                                        |                                   |              |                              | X            |                   | X                 |
| ESD#23                                                | 24 février 2022                   | X                           |                 |                |             |                               |                                        |                                   |              | X                            |              |                   |                   |
| ESD#24                                                | 25 février 2022                   |                             |                 |                |             | X                             |                                        |                                   |              |                              |              |                   | X                 |
| ESD#25                                                | 21 mars 2022                      |                             |                 |                | X           |                               |                                        |                                   |              |                              | X            | X                 |                   |
| ESD#26                                                | 23 mars 2022                      |                             |                 |                |             |                               | X                                      | X                                 |              |                              |              |                   |                   |
| ESD#27                                                | 25 avril 2022                     |                             |                 |                |             |                               | X                                      |                                   |              |                              |              | X                 |                   |
| ESD#28                                                | 29 avril 2022                     | X                           |                 |                |             |                               |                                        |                                   |              | X                            |              |                   |                   |

Il s'agit en somme de quatorze (14) représentants de la Ville de Montréal — spécifiquement du SUM, du Service de la culture et du Service du développement économique (SDÉ) —, cinq (5) représentants d'un arrondissement — Le Sud-Ouest, Outremont et Rosemont–La Petite-Patrie —, deux (2) représentants du QI de Montréal, cinq (5) représentants d'une université — l'ÉTS et l'UdeM —, trois (3) professionnels de l'urbanisme — issus de firmes spécialisées — et seize (16) entrepreneurs porteurs d'interventions temporaires — affiliés à une entreprise enregistrée ou à une association citoyenne. Concernant les cas d'étude, quatorze (14) entretiens ont abordé le projet urbain de Griffintown, neuf (9) entretiens ont abordé le *Projet Young* et trois (3) entretiens ont abordé la *Tour d'aiguillage Wellington*; huit (8) entretiens ont abordé le projet urbain du MIL Montréal, huit (8) entretiens ont abordé les *Projets Éphémères* et sept (7) entretiens ont abordé le *Parc des Gorilles*.

Le guide d'entretien utilisé pour mener pour les entretiens réalisés dans le cadre de la thèse (annexe A) a été constitué de manière à répondre aux question principale et sous-questions de recherche, et afin de combler les manques de connaissances identifiés d'après la revue web et documentaire. D'une durée moyenne d'une heure (62 minutes) et allant de 25 à 85 minutes, les entretiens réalisés dans le cadre de la thèse portaient sur trois thématiques :

- I. La vision et les processus de projet : en lien aux motivations initiales, aux objectifs visés, à la démarche de planification et de mise en œuvre, et aux modalités de réalisation du projet d'intervention.
- II. L'ancrage territorial : en lien à la justification du choix du site, à la délimitation du site d'intervention, aux ressources mobilisées et aux réseaux d'acteurs impliqués.
- III. Les retombées : en lien aux effets observés ou attendus du projet d'intervention, à la vision d'avenir supportée et à la relation entre les temps court et long du projet.

Les entretiens semi-dirigés débutaient par quelques questions brise-glace amenant les répondants à présenter leur expérience professionnelle, à proposer leur propre définition de l'urbanisme temporaire et à expliquer leur perception des gains et des pertes qui découlent d'un urbanisme temporaire informel ou formalisé, dans un contexte d'institutionnalisation de la pratique. À la suite, en raison de l'expertise de la majorité des répondants en matière d'urbanisme et de gestion de projets, ainsi que de la connaissance de ces derniers envers les cas d'étude, la discussion s'est généralement faite de manière libre et ouverte s'apparentant au récit. Sans suivre un canevas rigide ou poser chaque question de façon systématique, une prise de note a néanmoins assuré de couvrir toutes les questions d'entretien. Au fil des échanges, des

questions de relance ont été posées pour approfondir et clarifier les réponses fournies et pour réorienter la discussion vers les thèmes visés par l'entretien.

Avant de confirmer le rendez-vous pour l'entretien, chaque participant a lu et signé numériquement un formulaire d'information et de consentement (annexe B), en conformité avec les termes du certificat d'approbation éthique émis en 2021 et renouvelé annuellement jusqu'en 2024 par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) (annexe C). Le consentement a également été renouvelé verbalement avant de débiter l'entretien. Les objectifs de la recherche, les paramètres de participation, les bénéfices et inconvénients, de même que les termes relatifs à la participation volontaire et au droit de retrait ont été mis de l'avant. Un engagement a été pris afin de présenter les réponses sans divulguer l'identité des interviewés, à moins d'indication contraire de leur part. Cependant, une mise en garde a été faite quant à la possibilité que des personnes au fait des projets et des processus étudiés puissent déduire leur identité à partir des informations et des constats présentés, de sorte que l'anonymat et la confidentialité ne pouvaient pas être garantis.

Tous les entretiens semi-dirigés ont été menés dans le contexte de la pandémie de COVID-19, entre août 2021 et avril 2022. En raison des directives sanitaires en matière de distanciation et de confinement, la majorité des entretiens ont été tenus virtuellement, sur les plateformes Zoom ou Teams, avec vingt-quatre (24) interviewés, mais quelques entretiens ont pu être menés en présentiel, soit avec quatre (4) interviewés. Dans les deux cas, les entretiens ont permis d'atteindre les objectifs de la méthode, et aucun inconvénient particulier n'a été relevé. Un enregistrement sonore a été capté durant les entretiens afin de permettre leur retranscription pour des fins d'analyse. Dans le cas des entretiens virtuels, une captation vidéo était automatiquement faite par la plateforme de communication, mais seul l'enregistrement audio a été conservé, selon les termes de la certification éthique.

Chaque entretien a été retranscrit minutieusement. Puis le logiciel d'analyse textuelle NVivo a été utilisé pour traiter le contenu des vingt-huit (28) entretiens issus de la thèse doctorale, des dix (10) entretiens issus de la recherche antérieure sur les (Mi)lieux d'innovation et des quatre (4) entretiens issus de la recherche antérieure Metropolis. Le recours à ce logiciel a permis de classer les informations pertinentes issues de ces quarante-deux (42) entretiens dans un arbre thématique de 178 nœuds et sous-nœuds (annexe D) organisant les données relatives 1) aux différents projets d'intervention mentionnés, 2) à la vision et aux motivations formulées, 3) aux processus et actions de projet, 4) à l'ancrage et aux ressources

territoriales et 5) aux relations entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire. Ainsi classées, les données ont pu être ultérieurement analysées en fonction des objectifs de la recherche.

#### 4.5.2.5 Données complémentaires et de validation des volets 2 et 3

Pour les volets 2 et 3, certaines données complémentaires ont également été utilisées afin d'enrichir et de valider les informations obtenues.

Premièrement, quatorze (14) répondants aux entretiens semi-dirigés rencontrés dans le cadre de la thèse doctorale ont partagé ou mentionné des documents et références additionnels dans le contexte de leur participation à la recherche. L'ensemble de ces documents a été consulté afin d'en extraire les données pertinentes au projet de thèse, le cas échéant. En plus des documents mentionnés en 4.5.1.4, il s'agit de :

- Quelques articles de revues professionnelles ou autres publications dont les répondants aux entretiens sont auteurs ou coauteurs.
- Documentation interne ou références scientifiques relatives à certains concepts, sources d'inspiration et programmes abordés par les répondants aux entretiens.
- Documents dont les répondants aux entretiens disposaient relativement aux projets d'intervention, incluant des rapports antérieurs, des bilans de projets et des documents de nature administrative.
- Photographies des projets d'interventions étudiés et de certains événements ou aménagements dont les répondants ont été témoins ou qu'ils ont réalisés.

Deuxièmement, une revue complémentaire de sites web, de réseaux sociaux et de presse a été réalisée afin de confirmer certains événements, dates, processus et affirmations des répondants aux entretiens. En guise d'exemple, des répondants avaient affirmé que les *Projets Éphémères* avaient obtenu un prix en 2016 dans le cadre du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal, organisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) : des recherches ont donc été effectuées sur Google, sur le site web du CRE-Montréal et dans les publications de presse afin de confirmer cette information et d'en savoir plus.

#### 4.5.2.6 Portées et limites des méthodes relatives aux volets 2 et 3

La triangulation des méthodes mobilisées dans les volets 2 et 3 a, premièrement, permis de documenter la nature de la relation qui s'inscrit entre les projets urbains de Griffintown et du MIL Montréal et les quatre interventions temporaires étudiées qui coexistent sur ces territoires. Spécifiquement, les données s'avèrent suffisantes pour évaluer l'hybridation des pratiques d'urbanisme en portant l'attention sur les dimensions de la formulation de la vision et du passage à l'action. Deuxièmement, triangulation des méthodes permet aussi de comprendre l'ancrage territorial des diverses interventions temporaires qui cohabitent aux *Projets Éphémères*, et d'identifier les ressources territoriales qu'elles ont mobilisées à travers une trajectoire de construction particulière.

À cet égard, il importe de souligner que les méthodes de collectes et les données recueillies ne visent pas à connaître tous les paramètres des projets d'intervention dans les plus fins détails. L'accent a donc été mis sur les données qui permettent de répondre aux sous-questions et d'atteindre les objectifs de la recherche. En contrepartie, un travail de défrichage a été nécessaire afin de mettre à l'écart les données qui, toutes intéressantes soient-elles, sont hors propos pour la thèse doctorale et, ainsi, de mettre en évidence les informations essentielles.

Dans tous les cas, l'appui sur des sources variées a permis d'accroître la fiabilité des données recueillies, soit particulièrement de celles qui pourraient avoir été déformées au prisme de la perception des répondants aux entretiens ou au fil du temps. Un effort de rigueur scientifique permet donc d'appuyer les résultats de la recherche, et de les nuancer lorsqu'ils reposent sur des données subjectives, contradictoires ou non vérifiables.

#### 4.6 Grilles d'analyse des données et production des résultats

Afin de répondre à la question principale et aux trois sous-questions de recherche, l'analyse des données a été structurée à l'aide de trois grilles d'analyse complémentaires découlant de la revue de littérature. Celles-ci font directement écho au contenu des chapitres 1, 2 et 3 de la thèse, et permettent l'analyse des données et la restitution des résultats relatifs aux volets 1, 2 et 3 de la recherche. Conséquemment, la première grille d'analyse sert à documenter la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire; la seconde grille d'analyse cible la relation entre projet urbain et urbanisme temporaire; et la troisième grille d'analyse scrute l'ancrage au territoire et les trajectoires de construction des ressources territoriales par les interventions d'urbanisme temporaire. La structure et le contenu de ces grilles



d'analyse sont détaillés à la suite, de même que la manière dont elles ont été utilisées pour dégager les résultats.

#### 4.6.1 Grille d'analyse du volet 1 : trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire

L'analyse des données issues des méthodes du volet 1 de la recherche a été faite sur la base de la grille développée dans le chapitre 1, d'après la revue de littérature, afin de documenter les phases d'émergence, de diffusion et d'adoption de l'innovation en décelant les différents facteurs associés au processus d'institutionnalisation. Ce faisant, il s'agit aussi de saisir quel niveau de légitimité est atteint par la pratique innovante qu'est l'urbanisme temporaire, à Montréal, en regard des processus de légitimation négociés par les acteurs au fil du temps.

La grille d'analyse relative la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire reprend ainsi le contenu du tableau 1.1 qui synthétisait les phases et facteurs d'institutionnalisation de l'innovation. Ce contenu est présenté à nouveau ci-bas, au tableau 4.2.

Tableau 4.2 Grille d'analyse du volet 1, relative à la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire

| PHASE D'ÉMERGENCE<br>  PRESSIONS DE CHANGEMENT                           | PHASE DE DIFFUSION<br>  LEVIERS ET CONTRAINTES AU CHANGEMENT                                 | PHASE D'ADOPTION<br>  MAINTIEN OU REJET DE L'INNOVATION                                      |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contexte d'émergence<br>  Nouvelles conditions particulières             | Sources d'inspiration<br>  Interventions pionnières                                          | Changements élargis ( <i>scale out</i> )<br>  Accélération et reproduction de l'innovation   |
| Défaillances<br>  Des institutions et arrangements en place              | Résistance et ouverture au changement<br>  Dépendance au sentier<br>  Stratégies discursives | Changements d'encadrement ( <i>scale up</i> )<br>  Lois, normes et modèles d'action          |
| Jonctions critiques<br>  Crise et incertitudes                           | Échange d'informations<br>  Médias, réseaux sociaux et événements                            | Changements profonds ( <i>scale deep</i> )<br>  Conceptions, valeurs et relations de pouvoir |
| Évolution radicale ou incrémentale<br>  Conceptions et valeurs partagées | Influence et agentivité<br>  Acteurs, entrepreneurs et organisations                         | Adaptations locales<br>  Hybridation des innovations avec l'existant                         |
| Nouveaux intérêts<br>  Introduction de nouveaux acteurs et groupes       | Crédibilité et compétences<br>  Experts et professionnels                                    | Désinstitutionnalisation<br>  de l'innovation ou de l'existant                               |

Les données recueillies dans le cadre du volet 1 de la recherche, tel que détaillé en 4.5.1, ont été classées de manière à les associer aux phases et aux facteurs correspondants, en cherchant à décrire la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à Montréal. Il faut noter que des données n'ont pas nécessairement été trouvées pour chaque facteur listé; inversement, un riche ensemble de données a parfois été trouvé qui permet d'approfondir davantage certains aspects. Ceci peut s'avérer une limite de la recherche, puisqu'elle dépend des données disponibles et qui ont été décelées d'après les sources d'information consultées. Toutefois, ceci peut aussi témoigner de l'importance particulière de certains facteurs, et du caractère moins déterminant d'autres facteurs dans le processus d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire.

Dans l'ensemble, ce sont les données relatives au contexte d'émergence et d'intervention, aux événements marquants, aux interventions pionnières, aux acteurs clés, aux stratégies mises de l'avant et aux argumentaires ou opinions formulés qui ont retenu l'attention et qui ont fait l'objet de l'analyse. Concernant la phase d'adoption, les données qui révèlent une reproduction de la pratique et des changements quant aux manières de faire et de penser au sein du cadre institutionnel montréalais ont été retenues, de même que les preuves d'une certaine adaptation locale ou d'une désinstitutionnalisation de l'innovation ou des pratiques existantes. Le travail d'analyse a été fait de façon à pouvoir raconter et critiquer le processus d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire, au vu des pressions de changement, de leviers et contraintes au changement, ainsi que des conditions de légitimation qui contribuent au maintien ou au rejet de l'innovation.

#### 4.6.2 Grille d'analyse du volet 2 : relation entre projet urbain et urbanisme temporaire

Pour le volet 2 de la recherche, les données collectées ont été analysées à l'aide d'une grille développée sur la base de la revue de littérature présentée dans le chapitre 2, relativement aux potentiels d'hybridation du projet urbain et de l'urbanisme temporaire. Cette grille d'analyse vise à caractériser les liens qui s'inscrivent entre les projets urbains étudiés et les interventions d'urbanisme temporaire qui coexistent sur leur territoire, et ce, en s'intéressant particulièrement aux dimensions qui ont trait à la formulation d'une vision et à celles qui concernent le passage à l'action.

La grille d'analyse utilisée a été conçue en référence au contenu des tableaux 2.1 et 2.2, en faisant ressortir des indicateurs pertinents pour l'analyse des données. Pour chaque volet et dimension listée dans ces premiers tableaux, les indicateurs retenus sont ceux qui ont été abordés tout au long du chapitre 2 et qui ont été restitués dans le tableau 2.2 qui fait la synthèse des potentiels d'hybridation d'après la revue de littérature. Ces indicateurs sont présentés, sous les volets et dimensions correspondants, au tableau 4.3.

Pour ces volets, dimensions et indicateurs, les données découlant des sources et méthodes expliquées en 4.5.2 ont été parcourues afin de pouvoir révéler les concordances et les contradictions entre les projets urbains et interventions temporaires en regard, par exemple, des démarches de projets, des intentions exprimées et des temporalités, mais aussi des acteurs clés des projets d'intervention et des collaborations entre eux. Ceci a, par exemple, permis de comprendre si des efforts de co-instrumentalisation ont été menés afin d'arrimer les objectifs des projets urbains et interventions temporaires et de permettre une transformation mutuelle des pratiques d'urbanisme.

Tableau 4.3 Grille d'analyse du volet 2, relative à la relation entre projet urbain et urbanisme temporaire

| FORMULATION D'UNE VISION                                                                                                                                                                      | PASSAGE À L'ACTION                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Énonciation d'une vision<br>  Contexte, processus<br>  Mécanismes de gouvernance<br>  Engagements des acteurs et collectivités<br>  Ouverture du dialogue, négociations et conflits           | Activation de l'espace<br>  Accès aux sites vacants et sous-utilisés<br>  Animations et appropriations<br>  Rapidité d'action<br>  Effets de catalyseur de développement                                                             |
| Réimagination de la ville<br>  Nature de la vision<br>  Territoire de référence<br>  Rapport à la mémoire, à l'image et aux significations<br>  Distinction, standardisation et mise en scène | Démonstration de la solution<br>  Atteinte des objectifs et retombées prévues<br>  Démonstration et preuve de concept<br>  Apport du temporaire pour légitimer le projet pérenne<br>  Répartition des bénéfices et des inconvénients |
| Préfiguration du scénario<br>  Prototypage de la programmation<br>  Expérimentation de solutions<br>  Ajustements selon les apprentissages<br>  Connexion aux besoins et enjeux émergents     | Adaptation dans le temps long<br>  Flexibilité et adaptabilité dans le temps<br>  Souplesse des cadres d'action en urbanisme<br>  Sensibilité aux temporalités<br>  Rapport à l'incertitude                                          |

En partant d'abord des entretiens semi-dirigés, les données traitées à l'aide du logiciel NVivo ont été révisées, en partant des extractions relatives à chaque intervention d'urbanisme temporaire à l'étude. Les données ont ainsi pu être sélectionnées et organisées en fonction de la grille dans un document Word, afin de les associer à l'indicateur correspondant. Un croisement entre les réponses des différents interviewés a alors permis de valider les résultats ou de les nuancer, en fonction de leur point de vue, de leur perception et de leurs souvenirs. Par la suite, les tableaux Excel créés pour classer les données issues de la revue documentaire pour les territoires de Griffintown et du MIL Montréal (comme expliqué en 4.5.2.3) ont été parcourus, afin d'extraire celles qui permettent de commenter la relation entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire. Par exemple, les données relatives à la vision pour le projet urbain ont été comparées avec la vision portée pour les interventions d'urbanisme temporaire, en identifiant les points de convergence et de divergence. Pour terminer, les données issues de la revue web et de presse ont été utilisées afin de compléter les analyses et de préciser ou corriger les informations issues des entretiens à l'aide de sources historiques datées, lorsque possible.

Des données répondaient généralement de manière explicite aux trois dimensions relatives à la formulation d'une vision et aux deux premières qui ont trait au passage à l'action. Cependant, les résultats concernant l'adaptation dans le temps long du projet urbain découlent plutôt de l'interprétation des données et des constats de recherche. Or, de façon générale pour le volet 2, l'absence de données qui permettraient, par exemple, de commenter la sensibilité aux temporalités ou l'apport du temporaire pour légitimer du projet pérenne est considéré comme un résultat en soi. En ce sens, rappelons que les potentiels d'hybridation théoriques reposent sur l'hypothèse d'une relation entre urbanisme temporaire et projet urbain; toutefois, nous avons aussi envisagé, au chapitre 2, que ces pratiques d'urbanisme

pourraient s'avérer fortement imbriquées, partiellement connectées ou entièrement déconnectées (Atelier Approche.s !, 2021). Conséquemment, le fait que peu de liens soient éventuellement décelés entre les interventions d'urbanisme temporaire et les projets urbains étudiés ne constitue pas une limite, mais un résultat duquel tirer des connaissances.

#### 4.6.3 Grille d'analyse du volet 3 : ancrage territorial et trajectoires de construction des ressources

Pour le volet 3 de la recherche, les données collectées concernant la relation entre les interventions d'urbanisme temporaire et le territoire ainsi que les ressources mobilisées ont été analysées en s'appuyant sur la grille d'analyse développée dans le chapitre 3, et présentée au tableau 3.2. Cette grille d'analyse qui est reproduite au tableau 4.4 porte l'attention sur les quatre composantes de la trajectoire de construction des ressources, soit le démarrage, l'orientation, le déploiement et résultat qui découle de la mobilisation des ressources.

Tableau 4.4 Grille d'analyse du volet 3, relative de l'ancrage territorial et aux trajectoires de construction des ressources des interventions d'urbanisme temporaire

| CARACTÉRISATION DE LA RELATION ÉVOLUTIVE AVEC LE TERRITOIRE |                                                                 |                                                                     |                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Trajectoire de construction des ressources                  | Composantes                                                     | Indicateurs                                                         | Exemples                                                                                                                                           |
|                                                             | <b>DÉMARRAGE</b><br>5) [Exogène Générique /Endogène Spécifique] | - Types de ressources qui impulsent l'intervention                  | - physico-spatiales, sociales, de soutien ou symboliques; matérielles ou immatérielles; exogènes ou endogènes; génériques ou spécifiques           |
|                                                             |                                                                 | - Intentionnalité initiale des acteurs                              | - intervention visant à activer un espace vacant et sous-utilisé, à répondre à des besoins ciblés, à engager une réflexion sur le territoire, etc. |
|                                                             | <b>ORIENTATION</b><br>6) [Exploitation /Valorisation]           | - Valeurs pour le développement                                     | - valeur économique (marchandisation et profit) ou valeur sociale (réappropriation collective)                                                     |
|                                                             |                                                                 | - Mode de gestion des ressources                                    | - possession, conquête ou mise en commun                                                                                                           |
|                                                             |                                                                 | - Mode de distribution des ressources                               | - opposition et compétition ou collaboration et mutualisation                                                                                      |
|                                                             | <b>DÉPLOIEMENT</b><br>7) [Banalisation /Spécification]          | - Justification du lien au territoire                               | - posture opportuniste ou renforcement de l'affiliation au territoire                                                                              |
|                                                             |                                                                 | - Nature des aménagements et des usages                             | - standardisation ou singularisation                                                                                                               |
|                                                             |                                                                 | - Références symboliques                                            | - mise en scène ou authenticité                                                                                                                    |
|                                                             | <b>RÉSULTAT</b><br>8) [Épuisement /Renouvellement]              | - Intentionnalité à long terme des acteurs                          | - éphémérité, mobilité ou pérennité de l'ancrage                                                                                                   |
|                                                             |                                                                 | - Durabilité de l'activation des ressources                         | - dissolution/destruction/désactivation ou reproduction/maintien de l'activation                                                                   |
|                                                             |                                                                 | - Durabilité des dynamiques territoriales et des capacités d'action | - effets sur les réseaux et les apprentissages; réutilisation dans des projets d'intervention futurs                                               |

Pour chaque intervention d'urbanisme temporaire étudiée et pour chaque phase de la trajectoire de construction des ressources, les données collectées pour le volet 3 de la recherche, comme détaillé en 4.5.2, ont été triées et classées de manière à répondre aux indicateurs. Ces indicateurs concernent, entre autres, le type de ressources qui impulsent l'intervention, les valeurs pour le développement, le mode de distribution des ressources, la justification du lien au territoire et l'intentionnalité initiale et à long terme des acteurs.

Comme pour l'analyse des données du volet précédent, le travail a été réalisé en partant des extractions NVivo contenant les encodages des entretiens semi-dirigés. Pour chaque intervention d'urbanisme temporaire étudiée dans le volet 3, les données ont pu être sélectionnées et organisées en fonction de la grille d'analyse dans un document Word. Puis, les données issues de la revue documentaire, de la revue web et de la revue de presse ont été explorées afin de compléter les analyses. Dans l'ensemble, le croisement des données a permis de combler des manques issus d'une ou l'autre des sources, mais aussi de valider les faits rapportés et de nuancer les perceptions des acteurs.

Comme dans le corps du chapitre 3, une attention particulière a été accordée envers la typologie des ressources, afin de distinguer les ressources physico-spatiales, sociales, de soutien et symboliques, et pour mettre en évidence leur caractère endogène ou exogène et leur caractère spécifique ou générique. Les efforts des acteurs qui mobilisent les ressources ont également été scrutés, afin de voir s'ils ont mené à une trajectoire tendant vers l'exploitation ou la valorisation, la banalisation ou la spécification et l'épuisement ou le renouvellement du territoire et de ses ressources. À cet égard, l'analyse des données a visé à déterminer le degré d'éphémérité ou de durabilité des interventions d'urbanisme temporaire ainsi que de l'activation des ressources et des dynamiques territoriales et capacités d'action qui en découlent.

#### 4.7 Contexte montréalais et aperçu des études de cas

Les sous-sections qui suivent visent à faire un état des lieux et à poser quelques connaissances de base par rapport au cadre institutionnel montréalais et aux cas d'étude. Cette section ne se veut pas exhaustive et ne fait pas partie des résultats de la thèse. Il s'agit essentiellement d'une mise en contexte par rapport à l'urbanisme à Montréal et à la manière dont la pratique conventionnelle du projet urbain y est encadrée, en présentant les principaux paramètres et cadres d'action qui les concernent. Il s'agit aussi d'introduire les deux projets urbains et les quatre interventions d'urbanisme temporaire à l'étude, pour en donner un

aperçu et justifier plus encore leur sélection. Ces bases seront utiles pour pouvoir aller plus loin lors de la présentation et de l'analyse des résultats aux prochains chapitres.

#### 4.7.1 Naissance et évolution de l'urbanisme à Montréal

La fondation officielle de la Ville de Montréal survient il y a plus de 375 ans, en 1642, de sorte que son développement et son organisation spatiale débutent avant l'existence de l'urbanisme comme domaine d'intervention. Au fil de son développement, des plans de lotissement et d'aménagement ont été réalisés qui ont guidé la transformation de la ville, à l'exemple du plan de l'arpenteur Louis Charland qui, vers 1806, crée la trame de Griffintown, à l'ouest de l'ancienne cité fortifiée du Vieux-Montréal (Hanna, 2007). Puis, peu à peu, l'urbanisation de l'île de Montréal s'accélère, particulièrement sous l'impulsion du tramway électrique qui se déploie à compter de 1892. Les anciennes terres agricoles sont progressivement converties en nouveaux quartiers résidentiels, organisés et construits par des promoteurs privés. Par exemple, en 1907, la compagnie Park Realty Company of Montreal Ltd acquiert les anciens lots agricoles qui composent aujourd'hui la partie est de Parc-Extension, puis se lie à d'autres compagnies et gens d'affaires pour façonner le quartier (Favretti, 2011). Autre exemple, la Canadian Northern Railway (CNR) mandate l'architecte-paysagiste et urbaniste Frederick G. Todd en 1912 pour la conception, sous le modèle de la cité-jardin d'Ebenezer Howard, de la Ville de Mont-Royal qui s'installe au nord du mont Royal : un projet qui a d'ailleurs « contribué à l'émergence de la pratique du design urbain à Montréal » (Racine, 2014, p. 34).

L'urbanisme, en tant que discipline appliquée, domaine public et profession, émerge et s'affirme ainsi à Montréal depuis le tournant du 20<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la création d'un premier Service d'urbanisme de la Ville en 1941 (Rioux, 2013). Un facteur décisif de cette naissance de l'urbanisme consiste à encadrer la croissance urbaine et à répondre aux conséquences négatives qui en découlent, dont un manque criant de logements et les enjeux de salubrité et de congestion dans certains quartiers (MEM, 2015). D'ailleurs, dès les années 1910, la volonté de lutte contre les taudis va de pair avec le désir de grands projets d'infrastructures routières qui se feront emblèmes de la modernité; l'urbanisme intervient ainsi dans une logique d'assainissement urbain, mais aussi pour transformer Montréal en une métropole moderne, prospère et harmonieuse (Rioux, 2013).

En s'inspirant des enseignements des Congrès internationaux d'architecture moderne — CIAM —, le Service d'urbanisme de Montréal est longtemps guidé par une approche d'assainissement par le zonage

qui distingue les quatre fonctions urbaines : les mots « habiter, travailler, se récréer, circuler » figurent d'ailleurs au mur de la réception du Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal dans les années 1960 (Archives de la Ville de Montréal, 1963). Les opérations de Renouveau Urbain — *Urban Renewal* — sont alors promues comme des signes de progrès (MEM, 2015). Mais celles-ci perturbent le paysage urbain (Choko *et al.*, 1987) et donnent lieu à des contestations et des mouvements de défense du patrimoine et des quartiers anciens (Drouin, 2012). En cohérence avec la mouvance internationale, la critique gagne en force durant les années 1960 et 1970, contre une approche d'urbanisme de plan, fonctionnaliste et procédant par table rase.

Il faut souligner que l'urbanisme montréalais est, tout au long de son processus d'institutionnalisation, façonné par des jeux d'acteurs. D'alors, les « stratégies réformatrices et de petits groupements professionnels ont permis de former une alliance élargie de personnalités autour de ces grands enjeux et d'en garantir la légitimité sociale » (Rioux, 2013, p. 314). Ainsi, la défense du bien collectif gagne peu à peu du terrain face à la spéculation foncière. L'urbanisme devient un domaine de pratique professionnalisé qui fait contrepoids à l'action des grands développeurs publics et privés : l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) est d'ailleurs fondé en 1963. En même temps, les pouvoirs publics jouent un rôle déterminant comme acteurs de l'urbanisme institutionnel. Notamment, deux maires de Montréal au pouvoir pendant presque la moitié du 20<sup>e</sup> siècle se saisissent de l'urbanisme comme outil de transformation et de modernisation de la métropole : d'abord Camillien Houde qui cumule 19 ans en poste entre 1928 et 1954, puis Jean Drapeau qui est au pouvoir pendant 29 ans entre 1954 et 1986. Pourtant, les mouvements sociaux et de défense des droits de la personne émergent à Montréal, comme dans plusieurs villes du monde, en amenant la population à prendre une place importante dans la manière de planifier et de faire la ville. Au tournant des années 1970, l'urbanisme d'experts cède peu à peu le pas à un urbanisme collaboratif qui favorise la concertation des acteurs et la participation publique (Bacqué et Gauthier, 2011; Douay, 2012).

Cette volonté de concertation peut être transposée dans la volonté grandissante de développer une vision partagée pour la planification de l'ensemble du territoire de l'île de Montréal. En 1969, une loi provinciale mène alors à la création de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Réunissant les maires de Montréal et des autres municipalités insulaires, la CUM a notamment pour rôle de réaliser un schéma d'aménagement pour l'ensemble du territoire. Dix ans plus tard, en 1979, la première mouture de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) est adoptée par le gouvernement du Québec. Cette nouvelle loi

exige entre autres que chaque municipalité québécoise développe un plan d'urbanisme et une réglementation d'urbanisme en cohérence avec le schéma d'aménagement de son territoire (Ananian *et al.*, 2020; Proulx, 2017). C'est donc selon une approche collaborative que la Ville de Montréal amorce la préparation son premier *Plan d'urbanisme*, adopté en 1992 au terme d'un processus de planification et de consultation publique initié en 1987 (Ville de Montréal, 1992b).

Or, au début du nouveau millénaire, les pouvoirs publics annoncent leur intention de fusionner toutes les municipalités de l'île de Montréal — le projet « une île, une ville » soutenu par le maire Pierre Bourque, mais dont le maire Jean Drapeau rêvait déjà depuis les années 1960 (Bourque, 2004, 22 mai; Marsan, 2000, 21 novembre) — dans un effort de cohérence urbanistique, de centralisation et de répartition équitable des fonds publics. Le 31 décembre 2001, le gouvernement du Québec complète les fusions de plusieurs municipalités de la province, dont celle de 29 municipalités de l'île en donnant naissance à la nouvelle Ville de Montréal (Proulx, 2017). Cependant, les contestations sont telles que plusieurs anciennes municipalités procèdent bientôt à des référendums pour voter un retour en arrière. Face à un manque de légitimité, des défusions sont finalisées en janvier 2006. En résulte la reformation de 14 « villes liées » indépendantes, mais néanmoins membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui remplace la CUM depuis 2001. En plus, la « Ville-Centre » de Montréal chapeaute 19 arrondissements correspondant à certaines anciennes municipalités fusionnées ou à des ensembles de quartiers issus de fusions antérieures (Pierrevelcin, 2007). La complexité administrative qui en découle (Lessard, 2022, 16 janvier) se traduit entre autres par la création de services d'urbanisme autonomes dans chaque ville liée indépendante, mais aussi dans chaque arrondissement et dans la Ville-Centre elle-même, lesquels ont respectivement des rôles et responsabilités complémentaires en ce qui concerne l'urbanisme.

Entre temps, le *Sommet de Montréal* est organisé en 2002, avec pour objectif de positionner Montréal au sein de l'Amérique du Nord en tant que métropole de développement durable (Proulx, 2017). D'après les valeurs identifiées lors du Sommet, une mise à jour du plan d'urbanisme est initiée. Une vaste démarche de consultation est déployée autour d'une version préliminaire, sous la direction de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), une instance indépendante nouvellement créée. Le nouveau *Plan d'urbanisme* de la Ville de Montréal est ensuite révisé et adopté en 2004 (Ville de Montréal, 2004), après quoi chaque arrondissement de la Ville de Montréal doit procéder à la rédaction de son propre chapitre et des règlements d'urbanisme conçus en concordance avec le plan d'ensemble.



Ces derniers outils de planification et d'intervention en urbanisme sont enchâssés dans les principes de conformité et de cohérence, en relation avec le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) de la CMM et le *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* (SADAM). Soulignons que tous ces plans et schémas sont sujets à des mises à jour fréquentes, en conformité avec la LAU. Ainsi, le PMAD qui date de 2011 est en cours de révision et il est soumis à la consultation publique au l'automne 2024, de même que le nouveau *Plan d'urbanisme et de mobilité* (PUM) de la Ville de Montréal. Cependant, ces deux plans qui n'étaient pas encore en vigueur au moment de compléter les collectes de données ne sont pas considérés dans le contexte de la thèse doctorale.

#### 4.7.2 Paramètres et cadrages institutionnels du projet urbain à Montréal

Le *Plan d'urbanisme* de 2004 s'inscrit dans une perspective de développement urbain durable, et énonce un parti d'aménagement décliné en sept orientations (Ville de Montréal, 2004). Entre autres, il pose le défi de consolider le tissu urbain existant tout en luttant contre l'étalement urbain. Parmi d'autres stratégies de réalisation, le plan d'urbanisme identifie des portions du territoire qui sont considérées comme problématiques d'un point de vue urbanistique afin qu'elles fassent l'objet de démarches participatives et concertées de planification détaillée. En 2004, se sont au total 25 vastes secteurs de plusieurs hectares — pour un total de 26 km<sup>2</sup> soit 7 % du territoire montréalais — qui sont ciblés pour qu'en soient planifiés l'affectation du sol, l'organisation du réseau viaire et des équipements de proximité, de même que la construction du bâti et les partenariats et phasages de réalisation. En somme, il est prévu d'y réaliser des projets urbains afin de structurer le territoire à partir de ces secteurs spécifiques.

Le projet urbain constitue ainsi une pratique institutionnelle à Montréal, dont les paramètres se retrouvent dans le plan d'urbanisme et dans d'autres outils institutionnels. Notamment, la pratique montréalaise du projet urbain repose sur l'enchâssement entre le PMAD, le SADAM, le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et ses chapitres d'arrondissement, ainsi que sur le *Programme particulier d'urbanisme* (PPU) (Ananian *et al.*, 2020; Proulx, 2017). Ce dernier est un outil de planification qui vise la planification stratégique de territoires définis, dont les secteurs de planification détaillée. Le PPU permet donc d'apporter des précisions aux orientations générales du plan d'urbanisme, en prévoyant l'aménagement du domaine public et du domaine privé et en planifiant des investissements et des stratégies de réalisation (Ananian *et al.*, 2020). À cet égard, le projet urbain repose aussi sur des outils réglementaires, dont le règlement de zonage et le règlement de lotissement, de même que sur des outils discrétionnaires, dont le *Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*

(PPCMOI) et le *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA), qui permettent d'évaluer chaque intervention, souvent réalisée à la pièce, par rapport à la vision et aux objectifs du projet urbain dans son ensemble (Ananian *et al.*, 2020; Proulx, 2017). Le tout est directement arrimé à la LAU qui définit les instruments de planification et de réglementation dont disposent les villes du Québec, de même que les obligations auxquelles elles doivent se conformer.

À Montréal comme ailleurs, le projet urbain peut être porté par les pouvoirs publics, par des promoteurs privés ou selon une approche de partenariat public-privé. À titre d'exemple, le projet urbain qui doit être développé pour le site de l'ancien site de l'Hippodrome Blue Bonnets, de même que celui qui a été réalisé pour Le Triangle, situé dans le même secteur, sont impulsés par la Ville de Montréal. Parallèlement, le projet urbain de Griffintown a été initié par le promoteur privé Devimco, et le MIL Montréal par l'UdeM qui est propriétaire d'une vaste portion du territoire. Pourtant, dans les deux cas, une collaboration entre la Ville de Montréal, les acteurs privés et les autres paliers de gouvernement a constitué un paramètre essentiel de ces projets urbains. En outre, les collectivités locales jouent un rôle central à travers les démarches de consultation publique, mais aussi parfois pour légitimer et impulser le projet urbain. Un cas paradigmatique bien documenté est le projet urbain de reconversion industrielle de la Technopôle Angus (Fontan *et al.*, 2005b; Fontan *et al.*, 2002; Tremblay *et al.*, 2015f), qui émane du milieu communautaire local en appui avec les collectivités environnantes. Ces acteurs locaux et de la société civile se sont cependant organisés pour créer la Société de développement Angus qui a agi en collaboration et avec le soutien de la Ville de Montréal et des autres paliers de gouvernement. D'ailleurs, les projets urbains sont aussi souvent portés par une instance collaborative réunissant la Ville de Montréal, les arrondissements concernés et des acteurs communautaires et économiques locaux : à l'exemple des bureaux de projet partagés créés pour l'écoquartier du site Louvain Est et pour l'écoquartier Lachine-Est.

Ceci répond alors à la définition du projet urbain, qui doit en principe comporter une dimension collaborative mobilisant plusieurs acteurs, un assemblage de stratégies de réalisation et une démarche de consultation publique structurante. Conséquemment, de grands projets de développement immobilier ne constituent pas pour autant des projets urbains au sens propre. C'est le cas notamment du projet du Royalmount, un site à vocation principalement commerciale construit par le secteur privé avec l'autorisation de la Ville de Mont-Royal, une ville liée, puis lancé avant la tenue d'une consultation publique néanmoins menée par la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de l'Agglomération de Montréal.

Concernant la Ville-Centre de Montréal, la planification et la réalisation des projets urbains sont encadrées par une division particulière du Service d’urbanisme et de mobilité (SUM) et de la Direction de l’urbanisme : la Division des Projets urbains de la Ville de Montréal. Cette division a pour mission particulière de déterminer une vision d’ensemble cohérente du développement des grands secteurs de planification détaillée qui font l’objet d’un projet urbain, puis de coordonner les opérations de mise en valeur et de réalisation de ces projets urbains selon une perspective intégrée (Ville de Montréal, 2016c). Les stratégies de réalisation et de financement sont alors associées à des analyses de faisabilité techniques et financières qui sont inscrites dans le *Programme décennal d’immobilisations* (PDI) de la Ville de Montréal (Ananian *et al.*, 2020; Ville de Montréal, 2016c). Le projet urbain est aussi développé en collaboration avec d’autres instances municipales et des acteurs du milieu, en plus de faire appel à des professionnels de l’urbanisme, de l’architecture et de l’aménagement qui réalisent certains plans et certaines phases du projet urbain.

À Montréal, la réalisation d’un projet urbain suit un processus itératif en cinq étapes formelles qui s’étalent sur plusieurs années (Ananian *et al.*, 2020) (figure 4.4). La première étape consiste en la justification du projet. Elle inclut des études préliminaires, la définition d’une gouvernance et l’élaboration d’un plan de travail consolidant la vision et les orientations à suivre. La deuxième étape est celle du démarrage, qui inclut l’idéation, les hypothèses d’aménagement et le choix d’un scénario appuyé par des études techniques et financières. La troisième étape vise la planification des moyens de mise en œuvre, menant à un découpage du projet en phases et à l’adoption d’un ensemble de règles et outils d’encadrement. La quatrième étape correspond à l’exécution, en incluant la production des plans et devis et la réalisation ou la construction en tant que telle. Cette étape s’accompagne de dispositifs de suivi assurant le respect de la vision et des objectifs établis. Enfin, la cinquième étape est celle de l’évaluation qui considère le projet dans son ensemble, pour évaluer si les objectifs relatifs aux budgets, aux échéanciers et aux retombées ont été effectivement atteints.

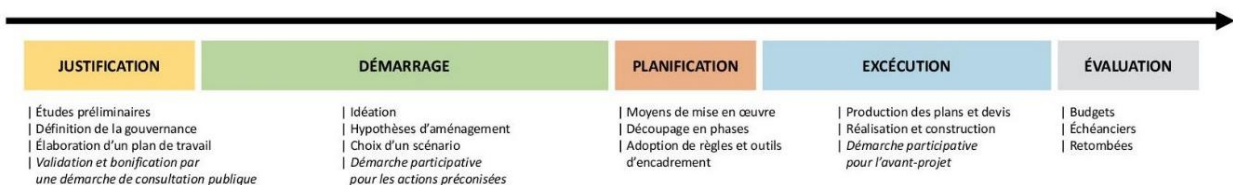


Figure 4.4 Le processus itératif en cinq étapes formelles du projet urbain montréalais (Perras, 2024, contenus et représentations adaptés de Ananian *et al.*, 2020)

Une démarche participative ou de consultation publique accompagne généralement les étapes de justification, de démarrage et d'exécution (Ananian *et al.*, 2020) (figure 4.4). À Montréal, l'OCPM mène souvent la démarche de consultation publique dans le contexte de la phase de justification, pour assurer la crédibilité, la transparence et l'efficacité de la consultation publique et, en somme, la légitimité du projet urbain (Van Neste *et al.*, 2012). Cependant, les autres démarches participatives tenues dans le cadre du démarrage et de l'exécution peuvent varier grandement en fonction du contexte, en réunissant des parties prenantes, des experts ou des membres des collectivités locales lors de rencontres, d'ateliers ou de comités, par exemple.

#### 4.7.3 Aperçu des deux cas de projets urbains à l'étude

Parmi les 25 secteurs de planification détaillée inscrits au *Plan d'urbanisme* de 2004, comptent le territoire de Griffintown, un vaste espace sous-utilisé sis dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, ainsi que les abords des voies ferrées du Canadien Pacifique (CP) incluant le site de l'ancienne gare de triage Outremont visée par le MIL Montréal. L'avenir de ces deux territoires a fait l'objet de moult débats au fil des années, déjà dans les années 1980 (Breux et Bédard, 2014; Perras, 2020; Van Neste *et al.*, 2012), afin de choisir et justifier les projets de conversion urbaine qui y verraient le jour. Aujourd'hui, Griffintown contient un dense quartier urbain marqué par le label de l'innovation, tandis que le MIL Montréal accueille de nouveaux aménagements inscrits aux abords du nouveau Campus MIL de l'UdeM. Pourtant, la poursuite de ces projets urbains est ciblée, en 2020, par le SUM de la Ville de Montréal en tant qu'actions prioritaires (Ville de Montréal, 2020e). Les sous-sections qui suivent visent à donner un aperçu de ces projets urbains en ce qui a trait à leur localisation, aux visions successives dont ils ont fait l'objet ainsi qu'à l'historique général qui les a façonnés. Ceci doit servir de repère et de contexte, particulièrement pour les résultats du volet 2 de la recherche dont les résultats sont présentés au chapitre 6.

##### 4.7.3.1 Le projet urbain de Griffintown

D'une superficie de près de 84 hectares, le territoire du projet urbain de Griffintown est officiellement délimité au nord par la rue Notre-Dame Ouest et à l'ouest par le boulevard Georges-Vanier, au-delà duquel se trouve le quartier de la Petite-Bourgogne (Ville de Montréal, 2008b, 2013h). Griffintown longe aussi le canal de Lachine, présent au sud. À l'est, se trouvent la rampe d'accès ferroviaire surélevée du Canadien National (CN) et le prolongement de l'autoroute Bonaventure convertie en boulevard et entrée de ville emblématique depuis 2017. Sis dans la partie est de l'arrondissement Le Sud-Ouest, ses frontières nord et

est se superposent d'ailleurs avec celles de l'arrondissement de Ville-Marie qui comprend le centre-ville et le Vieux-Montréal (figure 4.5).

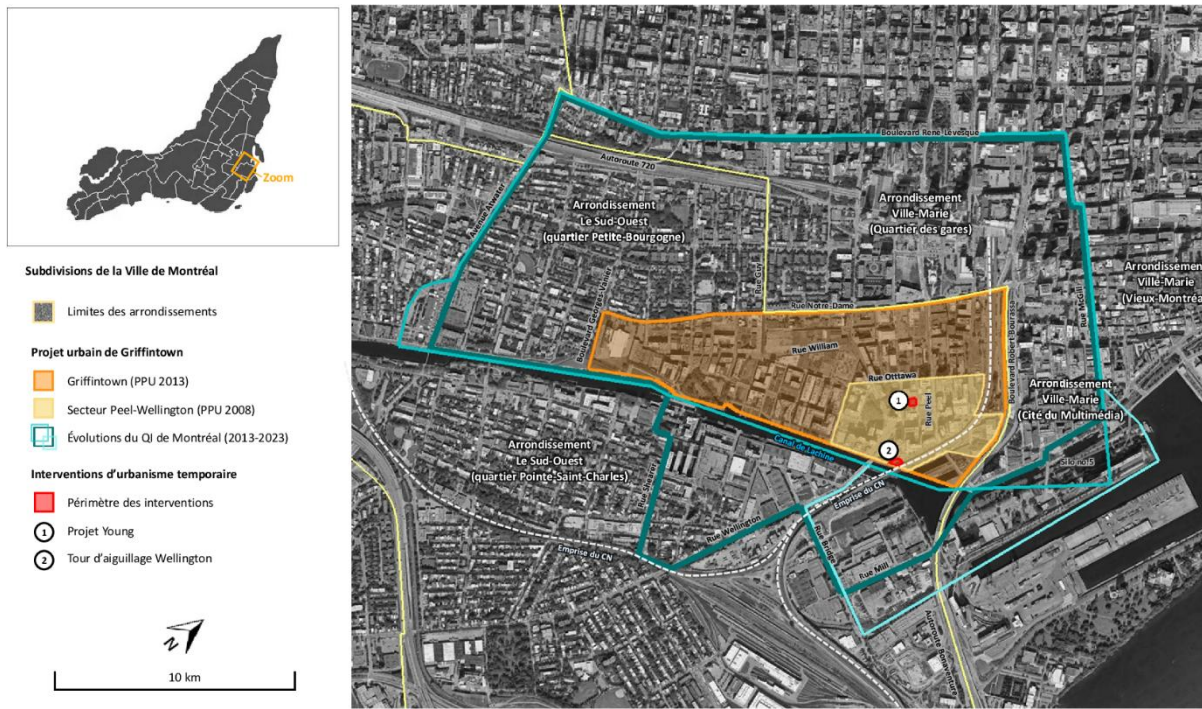


Figure 4.5 Carte du territoire de projet de Griffintown (Fond de plan : Google Earth, 2023)

Historiquement, ce secteur était occupé par un quartier à prédominance ouvrière. Alors en déclin, il est rezoné au tournant des années 1960 pour accueillir un nouveau quartier industriel (Hanna, 2007), dans une logique d'assainissement et de progrès moderniste. Dès 1963, la démolition des établissements communautaires et des maisons anciennes y est amorcée, laissant place à un territoire qui demeure ensuite déstructuré jusqu'à la fin du siècle en raison de l'abandon du projet de développement industriel (Shearmur, 2017). Sa transformation reprend toutefois en 1997, alors que l'ÉTS y déménage, depuis Le Plateau–Mont-Royal, pour occuper bientôt plusieurs îlots au nord de la rue Ottawa. Pendant que Griffintown se mute en un quartier universitaire, les années 1990 lui font aussi connaître un certain regain sur le plan immobilier (Shearmur, 2017).

Toutefois, il faut bel et bien entendre l'identification de Griffintown comme secteur de planification détaillée dans le *Plan d'urbanisme* de 2004 pour qu'émerge un premier projet de conversion majeur. Le Village Griffintown proposé en 2006 par le promoteur Devimco (DDA, 2006) s'annonce comme un « projet urbain unique » (Devimco, 2007) et multifonctionnel devant combiner, sur 20 hectares, logements,

bureaux, commerces et salle de spectacle en plus de plusieurs espaces verts et d'un nouveau tramway, le tout en suscitant diverses retombées économiques et sociales. Ce projet est maintenu sur la table à dessin jusqu'en 2009, bien que progressivement modifié notamment dans le contexte de la préparation du PPU du Secteur Peel-Wellington de 2008 (Breux et Bédard, 2014; Van Neste *et al.*, 2012; Ville de Montréal, 2008b). Il ne verra cependant pas le jour, en raison des turbulences économiques de la période 2008-2010 (Shearmur, 2017) et de contestations issues entre autres de la vision proposée et du manque de transparence des démarches consultatives (Breux et Bédard, 2014; Van Neste *et al.*, 2012).

Le développement immobilier se poursuit néanmoins sur le territoire, bien qu'à la pièce et sans vision d'ensemble (Shearmur, 2017). C'est en 2013 qu'est enfin adopté un PPU pour Griffintown, après une mise en débat accompagnée par l'OCPM. D'après ce document de planification qui concerne un territoire élargi par rapport au PPU de 2008 (figure 4.5), le « projet urbain du centre-ville » (Ville de Montréal, 2013h, p. 8) qu'est Griffintown vise à en faire un « milieu de vie habité, durable et plus densément occupé » (p. 16) notamment fidèle à sa tradition d'innovation distinctive.

Cette idée d'un caractère innovant, dont les racines historiques peuvent être remises en doute (Shearmur, 2017), n'est sans doute pas étrangère à une vision complémentaire initiée par l'ÉTS dès 2009 (ÉTS et McGill, 2011) pour la réalisation du QI de Montréal sur un territoire superposé mais aux frontières évolutives (figure 4.5). Officiellement lancé en 2013, conjointement par l'ÉTS et l'Université McGill, le QI porte l'ambition de créer une vitrine de l'innovation intégrant quatre volets — urbain, social et culturel, industriel, et de recherche et formation — dans le but d'engendrer des retombées économiques et sociales en accroissant la collaboration et les partenariats locaux (QI, s.d.). Porteur d'une nouvelle identité urbaine, son territoire s'étend sur environ 325 hectares, au gré des itérations, généralement entre l'avenue Atwater, le boulevard René-Lévesque, la rue McGill et le canal de Lachine, sauf pour le dépasser parfois au sud afin d'inclure quelques portions du quartier Pointe-Saint-Charles (QI, 2015, 2016, 2019). Issu d'un certain « bricolage territorial » (Ananian et Borde, 2019), le QI s'annexe d'ailleurs le territoire et l'image de la Cité du Multimédia, mise en branle dès 1998 à l'est du boulevard Robert-Bourassa (Poitras, 2002). Sans disposer de pouvoir en termes d'aménagement du territoire (Ananian et Borde, 2019), le quartier thématique du QI est parfois targué de s'approprier des dynamiques locales existantes sans vraiment contribuer à révéler et renouveler les ressources territoriales (Ananian et Borde, 2021). En revanche, il cherche à mettre en réseau différents acteurs — surtout de l'économie de l'innovation — afin de stimuler le développement local, et s'engage lui-même tout comme la Ville et l'arrondissement dans la promotion

de certaines interventions d'urbanisme temporaire, tels que le projet *MR-63* dont les instigateurs occupent le bâtiment du *Projet Young* de 2018 à 2019. Cependant, en raison des limites de sa mise en œuvre, le projet du QI est officiellement abandonné en 2022 (Frappier, 2022, 3 juin).

En parallèle, la Ville de Montréal et l'arrondissement Le Sud-Ouest entreprennent une mise à jour du PPU de Griffintown, lequel avait été révisé sans modifications notables en 2021 (Ville de Montréal, 2021d). Selon le bilan de la mise en œuvre réalisé en 2023 (Ville de Montréal, 2023), les enjeux qui découlent d'un manque de coordination des développements à la pièce ainsi que des manquements à réaliser un quartier complet, entre autres en raison de l'absence d'écoles dans le quartier, mènent les pouvoirs publics à vouloir repenser la vision de planification et de développement de Griffintown. Une mise en débat est alors accompagnée par l'OCPM durant l'été 2023. Bien que la commission ait livré son rapport au mois d'octobre suivant (OCPM, 2023), aucune mise à jour du PPU n'a été adoptée avant la fin de la collecte de données, en 2024, d'après les informations disponibles.

#### 4.7.3.2 Le projet urbain du MIL Montréal

Autrefois désigné en tant que projet urbain du « Site Outremont et ses abords », le MIL Montréal est le nom donné au projet urbain de 118 hectares (Ville de Montréal, 2021b) qui englobe le site de l'ancienne gare de triage Outremont ainsi que de grands pans de territoire situés aux « abords des voies ferrées du CP », en cohérence avec le secteur de planification détaillée identifié sous ce nom dans le *Plan d'urbanisme* de 2004. De forme irrégulière, le territoire de projet urbain déborde sur quatre arrondissements (figure 4.6). En son cœur, les 38 hectares du site Outremont — incluant l'ancienne gare de triage du CP qui couvrait environ 20 hectares — sont circonscrits à l'intérieur des limites de l'arrondissement d'Outremont, c'est-à-dire à l'ouest de la rue Hutchison qui le sépare de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et au sud des voies ferrées du CP qui le séparent de celui de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. La limite ouest correspond environ au prolongement de l'avenue Rockland, tandis que la limite sud, moins régulière, varie entre les avenues du Manoir, Ducharme et Saint-Cyril. Quant aux « abords » du site Outremont, tels que définis par le *Plan de développement urbain, économique et social* (PDUES) finalisé en 2013 — en lieu et place d'un PPU —, ils annexent au projet urbain un territoire irrégulier d'environ 80 hectares se projetant en pointes vers le nord et le sud-est jusqu'aux environs du boulevard Saint-Laurent. Plus précisément, ces pans de territoire sont délimités, au nord, de manière irrégulière à proximité des avenues Beaumont et du Parc, dans le quartier Parc-Extension de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. À l'ouest, ils le sont aussi à proximité des rues de



Jean-Talon, Saint-Urbain et Saint-Laurent dans le quartier Marconi-Alexandra de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Partie. Puis, au sud, c'est principalement le viaduc Van Horne qui marque sa frontière dans le quartier Mile-End de l'arrondissement Le Plateau–Mont-Royal. Somme toute, le territoire du projet urbain enchâsse un ensemble de terrains surtout industriels et en friche visés par un vaste projet de transformation urbaine.



Figure 4.6 Carte du territoire de projet du MIL Montréal (Fond de plan : Google Earth, 2023)

Le cœur du MIL Montréal et son moteur de transformation correspond à l'opportunité laissée par une ancienne gare de triage opérée dès 1891 et qui a fait l'objet d'un ralentissement d'activités dans les années 1980 (CHAA, 2006; Martellini, 2019, 5 octobre). Le CP envisage alors de vendre son terrain pour permettre son redéveloppement. Ceci donne lieu, en 1983, à une première proposition de projet négociée avec la Ville d'Outremont, alors indépendante de Montréal : le projet de complexe résidentiel « Jardins d'Outremont » abandonné en 1988 (Gruda, 1989, 9 mars). Il laisse place, en 1994, à une seconde proposition : celle d'un projet urbain incluant cette fois résidences, commerces et bureaux (Perras, 2020). Ce dernier est toutefois abandonné en 1996, faute de consensus en dépit de la tenue d'une démarche de consultation publique (Ville d'Outremont, 1995).



Il faut attendre 2004, soit le contexte du *Plan d'urbanisme*, pour qu'émerge un nouveau projet urbain. C'est le Technopôle de la santé qui est ainsi été soutenu entre 2004 et 2006, avec pour but d'y combiner les Facultés de la santé de l'UdeM avec le projet de Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) (UdeM, 2004). Englobant le terrain de l'ancienne gare de triage et la zone industrielle comprise au sud de l'avenue Beaumont (figure 4.6), il est abandonné lorsque le site finalement sélectionné pour le CHUM le pose dans le Quartier latin. Rapidement, ce projet est remplacé par la nouvelle vision du Campus Outremont, ciblant un territoire correspondant plutôt aux limites actuelles du site Outremont (CHAA, 2006). Également porté par l'UdeM, ce projet urbain se veut porteur des principes du développement durable et une vitrine technologique, scientifique et écologique (*ibid.*, p. 29). Il prévoit en outre un désenclavement majeur : alors que la gare de triage formait un triangle de terrain plutôt étanche, il prévoit déplacer l'emprise ferroviaire qui le coupe d'Outremont et construire un lien routier vers le quartier Marconi-Alexandra à l'est, puis un lien piéton, au nord, vers la station de métro Acadie située dans Parc-Extension. De plus, le projet prévu se pose surtout en continuité avec le quartier majoritairement résidentiel qu'est Outremont, en incluant un complexe composé de locaux universitaires, de résidences étudiantes et d'autres habitations.

Cette proposition de projet est soumise pour consultation publique à l'OCPM, en 2007. Cependant, le rapport de la commission soulève que « les objectifs associés à la vocation sociale et urbaine du projet » (OCPM, 2007, p. 52) ne sont pas suffisamment pris en compte. De plus, il y est recommandé que le concept d'aménagement soit révisé afin de bonifier la « stratégie de revitalisation, de restructuration et de mise en valeur du territoire » (*ibid.*). Suivant ces constats, l'UdeM poursuit ses réflexions et ses négociations avec la Ville de Montréal, mais ce n'est que quatre ans plus tard, en 2011, que la Ville adopte la proposition de projet et qu'elle signe avec l'UdeM l'*Entente sur les conditions de réalisation* du projet (Ananian et al., 2020; Ville de Montréal, 2011).

En 2012, tandis que sont amorcés les travaux de décontamination de l'ancienne gare de triage, une nouvelle démarche de consultation encadrée par l'OCPM est menée : celle visant le PDUES par la suite adopté, en 2013, pour les secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et de Castelnau (Ville de Montréal, 2013g). Premier outil du genre à Montréal (Ananian et al., 2020), le PDUES vise à accompagner la transformation du territoire selon une approche partenariale prenant en compte les dimensions urbanistique, économique et sociale pour créer une vision partagée liant les terrains des quatre arrondissements montréalais dans une logique d'intégration urbaine (Ville de Montréal, 2013g). Le plan

envisage plusieurs interventions structurantes à l'échelle du vaste territoire des abords. Son adoption est précédée par des démarches participatives qui incluent différents ateliers de cocréation, des visites sur le terrain et d'autres présentations publiques : dépassant la démarche conventionnelle de la consultation publique de l'OCPM, cette approche participative est en soi plutôt innovante pour l'époque.

Ainsi, les travaux de réalisation se poursuivent, et le premier pavillon de l'UdeM est inauguré en 2019. Parallèlement, l'équipe de la Division des projets urbains accompagne la transformation des abords notamment à partir d'une restructuration du domaine public.

#### 4.7.4 Aperçu des quatre cas d'interventions d'urbanisme temporaire à l'étude

Les interventions d'urbanisme temporaire retenues dans le cadre du projet de thèse doctorale — soit le *Projet Young*, la *Tour d'aiguillage Wellington*, les *Projets Éphémères* et le *Parc des Gorilles* — ont la particularité de s'implanter dans des territoires visés par les deux projets urbains précédents. Une autre distinction a cependant mené à leur sélection comme cas d'étude : comme mentionné à la section 4.4, ces interventions ont toutes été menées avec le soutien de la Ville de Montréal, qui a agi comme partenaire sinon comme instigatrice. En outre, d'autres grands acteurs du développement urbain ont contribué à leur réalisation, dont l'UdeM dans le cas des *Projets Éphémères* situés dans le MIL Montréal. Conséquemment, même si d'autres interventions de l'ordre de l'urbanisme temporaire ont été repérées notamment sur le territoire Griffintown — à l'exemple de *MR-63* qui a été portée par des occupants du *Projet Young* — l'étude a été cadrée sur ces seuls quatre cas afin de répondre aux objectifs de la recherche.

##### 4.7.4.1 Le *Projet Young*

Le *Projet Young*, également désigné avec le sous-titre *Laboratoire transitoire*, correspond à un projet d'occupation temporaire d'un bâtiment vacant situé au 204, rue Young dans Griffintown. Cette intervention est issue d'un partenariat public-privé-philanthropique, qui inclut la Ville de Montréal, l'organisme Entremise qui se spécialise alors en architecture et patrimoine, ainsi que la Maison de l'innovation sociale (MIS) alors nouvellement constituée avec l'appui de la Fondation McConnell qui porte une mission liée à l'innovation urbaine. La réalisation de ce projet vise notamment à expérimenter l'occupation transitoire des bâtiments vacants ou patrimoniaux, à Montréal, grâce à un projet pilote concret. En attendant la démolition du bâtiment, et son remplacement par un futur projet de logement social, le *Projet Young* s'installe sur le site pour une durée de 22 mois, de mars 2018 à décembre 2019. Des occupants sont sélectionnés via un appel à candidatures, qui invite notamment des entrepreneurs

innovants à participer à un incubateur : s’y installent notamment les porteurs de la *Tour d’aiguillage Wellington*. Une étude antérieure du Collectif Ville Autrement (2020) rapporte déjà un impact limité du *Projet Young* par rapport à son contexte d’insertion, ainsi qu’une relation peu porteuse avec le projet urbain. Toutefois, le contraste entre les intentions de départ des organismes porteurs et les retombées atteintes, et ce en dépit d’un accompagnement par la Ville de Montréal et de l’identification de ce cas comme « pratique innovante du projet urbain » par les acteurs municipaux qui ont participé à la recherche Metropolis (Ananian *et al.*, 2020), a incité à approfondir l’analyse de ce cas dans le cadre de la thèse.

#### 4.7.4.2 La Tour aiguillage Wellington

Le projet de la *Tour d’aiguillage Wellington* a inclus des occupations et aménagements temporaires insérés au pied d’un bâtiment abandonné situé en bordure du canal de Lachine, dans Griffintown. Cette intervention découle d’un appel d’idées lancé par la Ville de Montréal en 2013, afin de requalifier l’ancienne tour d’aiguillage ferroviaire (Ville de Montréal, 2013a). L’objectif était alors de mettre en valeur le bâtiment patrimonial et d’animer l’espace public adjacent, c’est-à-dire la partie sud de la Promenade Smith réalisée dans le contexte du projet urbain de Griffintown. C’est la proposition du duo constitué des organismes Manœuvres — anciennement Weart — et Ateliers Créatifs Montréal qui a été retenue par la Ville de Montréal. Désigné comme une « icône urbaine », le projet se veut alors porteur d’innovation en matière de fabrique urbaine, et pour le renouvellement et le développement de Griffintown (Ville de Montréal, 2018b). Bien qu’il soit prévu d’en faire un projet pérenne encadré par une entente d’occupation renouvelable sur au moins 30 ans (Ananian et Borde, 2018), des interventions d’urbanisme temporaire sont réalisées au pied de la tour en 2016 et 2017. Pourtant, le projet est interrompu de manière abrupte en 2018, après l’annonce du nouveau tracé du Réseau express métropolitain (REM), un projet d’infrastructure de transport géré par le palier provincial, dont les rails sont construits très près du bâtiment de la *Tour d’aiguillage Wellington*. La tension entre les projets de développement qui se superposent sur des territoires communs ajoute à l’intérêt envers ce cas d’étude, en incitant à comprendre le rapport entre l’intervention temporaire appuyée par la Ville de Montréal et le projet urbain de Griffintown.

#### 4.7.4.3 Les Projets Éphémères

Les *Projets Éphémères* consistent en un assemblage d’initiatives qui s’installent de manière temporaire sur une portion de terrain visé par la construction du Campus MIL de l’UdeM, laquelle s’en fait le porteur officiel. Le site se trouve dans l’arrondissement d’Outremont — qui autorise aussi l’occupation temporaire

—, mais à la frontière avec les quartiers Marconi-Alexandra de Rosemont–La Petite-Patrie et Parc-Extension de Villera–Saint-Michel–Parc-Extension qui sont touchés par le PDUES de 2013. L’intervention temporaire s’est inscrite dans le plan de développement durable de l’UdeM (2020), dans une perspective de biodiversité urbaine, d’éducation et d’échange avec les citoyens. Formellement débutée en 2015, elle attire l’attention lorsqu’elle emporte le premier prix au Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal du CRE-Montréal, en avril 2016, sous le nom de la *Naissance d’un nouveau campus* (CRE-Montréal, 2016). En 2018, l’intervention est présentée comme une « pratique innovante du projet urbain » sous le nom *Le Virage* par les acteurs de la Ville de Montréal qui participent à la recherche Metropolis (Ananian *et al.*, 2020). Pourtant, *Le Virage* n’est qu’une des multiples initiatives temporaires qui se tissent aux *Projets Éphémères*, en y installant des conteneurs et y réalisant plusieurs événements entre 2016 et 2018. S’y retrouvent aussi les *Jardins des Projets Éphémères* occupés par une variété d’organismes spécialisés en agriculture urbaine et en verdissement, une *Pépinière temporaire* de la Soverdi, ainsi que la pyramide de bois du *Mont Réel*, érigée en 2017 par le collectif d’artistes et de designers ConstructLab. Cet assemblage d’initiatives, dont certaines se poursuivent ou laissent encore des traces en 2024, paraît particulièrement intéressant afin d’étudier la relation que l’urbanisme temporaire entretient avec le projet urbain, mais aussi de comparer la relation chacune d’elles entretient avec le territoire et la manière dont elles sont intervenues pour y construire des ressources. C’est pourquoi ce cas est étudié dans le cadre des chapitres 6 et 7, portant respectivement sur l’hybridation des pratiques d’urbanisme et sur l’ancrage territorial des interventions d’urbanisme temporaire.

#### 4.7.4.4 Le Parc des Gorilles

Le *Parc des Gorilles* se situe dans le secteur Marconi-Alexandra de l’arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, visé par le PDUES de 2013, sur une ancienne emprise ferroviaire du CP. Transversant l’îlot cadré par l’avenue de l’Esplanade et les rues Beaubien Ouest, Saint-Urbain, Saint-Zotique Ouest, le site désaffecté à fait l’objet d’une reprise végétale et, rare espace vert du secteur, il a accueilli des appropriations informelles au moins depuis les années 1990 (AmiEs du Parc des Gorilles, 2024a). L’intervention temporaire débute cependant en mai 2013, en marge des consultations publiques du PDUES, lorsque le propriétaire du terrain procède à l’abattage d’une cinquantaine d’arbres sans détenir de permis. Un regroupement de citoyens s’est rapidement mobilisé pour revendiquer l’expropriation du terrain par la Ville de Montréal, avec pour but d’en faire un parc municipal officiel. L’organisme les AmiEs du Parc des Gorilles est constitué en 2016, la même année où ses membres rédigent une proposition de vision pour en faire un laboratoire d’urbanisme participatif et un espace en cogestion (AmiEs du Parc des Gorilles,

2016). En 2017, le rachat du terrain par la Ville de Montréal est complété, puis une démarche de codesign est lancée 2019. Des expérimentations temporaires s'installent ainsi sur le site durant l'été 2020. Dans ce contexte, la Ville de Montréal pose le *Parc des Gorilles* au cœur du projet urbain du MIL Montréal (Ville de Montréal, 2019a), en énonçant l'intention d'en faire une intervention structurante pour la transformation du territoire visé par le PDUES de 2013. Dans un document de présentation de la démarche participative pour ce projet d'intervention, la Ville de Montréal réfère aussi au rayonnement de Montréal comme Ville de savoir à travers la réalisation du Campus MIL et des *Projets Éphémères* avoisinants (Ville de Montréal, 2019a, pp. 9-10). Conséquemment, il apparaît particulièrement intéressant d'approfondir ce cas d'étude dans le cadre de la thèse doctorale, afin de mieux comprendre la manière donc l'urbanisme temporaire et le projet urbain sont hybridés dans un contexte d'institutionnalisation de l'innovation qu'est l'urbanisme temporaire, à Montréal.

Les trois prochains chapitres présentent ainsi les résultats de recherche. Au chapitre 5, le regard est porté sur la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire en s'intéressant à la transformation des cadres d'action de l'urbanisme à Montréal, dans son ensemble. Au chapitre 6, il est question de la transformation des pratiques d'urbanisme, et plus spécifiquement des potentiels d'hybridation entre l'urbanisme temporaire et le projet urbain, en scrutant les interventions du *Projet Young*, de la *Tour d'aiguillage Wellington*, des *Projets Éphémères* et du *Parc des Gorilles* à travers leur relation avec les projets urbains de Griffintown et du MIL Montréal. Au chapitre 7, l'attention est tournée vers quatre interventions qui se tissent aux *Projets Éphémères*, soit la *Pépinière temporaire* de la Soverdi, les *Jardins des Projets Éphémères*, *Le Virage* et le *Mont Réel*, afin d'étudier la transformation plus ou moins durable ou éphémère du territoire et de ses ressources, et ce, au prisme de la trajectoire temporelle et située de la construction des ressources. Des constats généraux sont formulés à la fin de chacun de ces chapitres, sur la base des résultats, tandis qu'une discussion plus approfondie et transversale marquant des liens avec la revue de littérature est présentée au chapitre 8 afin de répondre à la question principale et aux sous-questions de recherche.

## CHAPITRE 5

### LES TRAJECTOIRES D'INSTITUTIONNALISATION DE L'URBANISME TEMPORAIRE À MONTRÉAL : PROCESSUS, LÉGITIMITÉ ET RAPPORTS AVEC LES CADRES D'ACTION DE L'URBANISME

Depuis près de vingt ans, le paysage montréalais a été animé par de nombreuses interventions d'urbanisme temporaire qui prennent place dans les rues, sur les terrains vacants et dans les bâtiments inoccupés de la ville. En référence à la trajectoire d'institutionnalisation générale décrite dans le chapitre 1, les conditions de base du changement survenu à Montréal paraissent alignées avec le contexte international, documenté dans les autres villes où émerge et se diffuse l'urbanisme temporaire. En effet, en réaction à un urbanisme descendant, jugé peu flexible et trop lent, laissant peu de place à l'éphémère et aux appropriations spontanées, les résultats montrent que l'urbanisme temporaire montréalais se présente comme un espace de revendication, mais aussi — et surtout — d'expérimentation pour d'autres possibles en matière d'aménagement et d'animation dans les milieux de vie. Il permet ainsi de saisir des espaces sous-utilisés ou laissés vacants par les cadres d'action conventionnels et par le libre marché, en répondant à certains problèmes concernant la mobilité ainsi que les espaces publics et espaces verts de proximité. C'est aussi face à une montée de l'incertitude attisée par la crise climatique, par l'accélération des rythmes de vie et par l'augmentation de la connectivité numérique que l'urbanisme temporaire est impulsé à Montréal. En plus, comme ailleurs dans le monde, les crises économiques accompagnées de mesures d'austérité gouvernementales, au Québec (Langevin et Guay, 2018), pourraient avoir eu leur rôle à jouer. Sur fond de changements sociétaux, un phénomène de revitalisation et de gentrification des quartiers centraux s'accélère avec la production de condos habités par une population plus éduquée, plus nantie, plus sensible aux enjeux environnementaux et plus outillée pour agir. La responsabilisation individuelle et la valorisation de l'entrepreneuriat vont de pair avec la multiplication des démarches et ateliers participatifs en planification et design urbain. Puis, la volonté de réaliser des milieux de vie à échelle humaine, compacts, offrant une vie de proximité, est favorable à une réflexion collective sur la prépondérance de l'automobile et à la vacance des terrains et bâtiments en ville. En continuité avec les mouvements sociaux et de lutte antérieurs (Baillargeon et Diaz, 2020; Douay et Prévot, 2014), la volonté de résoudre les problèmes et de répondre aux besoins dans tous les quartiers de manière plus participative incite à passer à l'action.

Avec ceci en arrière-plan, les interventions de l'ordre de l'urbanisme temporaire se déploient et s'ancrent peu à peu dans les pratiques montréalaises. Or, plutôt que de parler d'une seule trajectoire

d'institutionnalisation générale comme ça a été le cas au chapitre 1, les résultats issus de la collecte de données nous incitent plutôt à distinguer différentes trajectoires — d'où le titre du chapitre au pluriel — pour décrire l'émergence, la diffusion et l'adoption de l'urbanisme temporaire à Montréal : une pratique innovante qui intervient sur différents objets urbains vacants ou sous-utilisés qui, à la base, ne sont pas assujettis aux mêmes cadres réglementaires, ne portent pas les mêmes vocations et ne sont pas nécessairement convoités par les mêmes acteurs. Ainsi, dans ce chapitre, il sera question des processus qui ont trait à l'institutionnalisation d'un urbanisme temporaire qui intervient 1) sur la trame de rues publiques, en y expérimentant également la piétonnisation, 2) sur les terrains vacants, publics et privés, en cherchant à les réactiver et 3) sur les bâtiments vacants, souvent publics et patrimoniaux, en cherchant à les occuper et à les requalifier en passant notamment par des usages transitoires. Ces trois trajectoires se dessinent de manière concomitante, mais elles façonnent les manières de faire et de penser en urbanisme en fonction de différents facteurs et événements marquants. En se basant sur la grille d'analyse conçue dans le chapitre 1, chacune de ces trois trajectoires est étudiée en s'intéressant à la phase d'émergence, à la phase de diffusion et à la phase d'adoption de l'innovation. Pour chaque trajectoire et pour chaque phase, les facteurs favorables au changement et les facteurs de résistance ont été documentés d'après les informations disponibles.

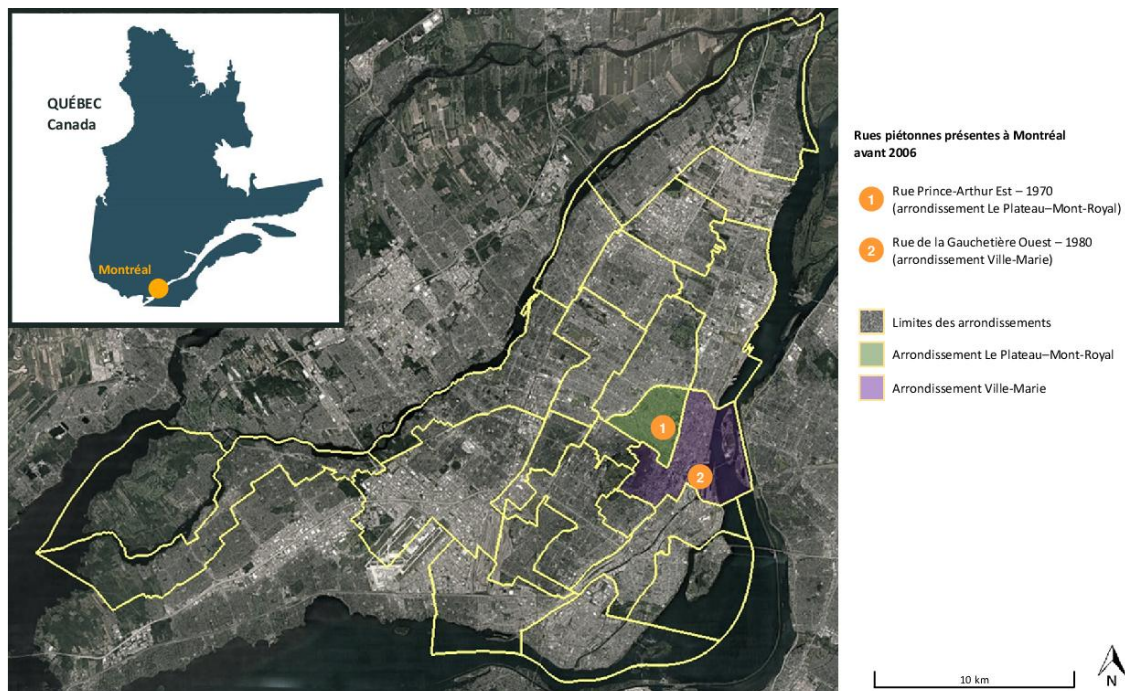
Comme décrit au chapitre 4, l'approche méthodologique pour documenter ces trois trajectoires s'appuie particulièrement sur une revue documentaire, une revue de presse et une revue des sites web et des réseaux sociaux concernant les interventions pionnières, les cadres d'action de l'urbanisme et les facteurs de changement à Montréal. S'ajoutent à cela des informations ponctuelles obtenues sur la base des entretiens semi-dirigés avec les acteurs des projets urbains et de l'urbanisme temporaire montréalais — lesquelles sont référencées, le cas échéant, en utilisant le code d'identification du répondant. D'autres informations plus générales s'appuient sur une connaissance des cadres institutionnels et de l'historique montréalais ainsi qu'une observation informelle du territoire depuis plus de 20 ans.

Les prochaines sections font un compte-rendu des résultats, en cherchant à comprendre les processus d'institutionnalisation particuliers à Montréal. Il s'agit alors de déceler les facteurs de succès et les sources de blocage qui influencent la manière dont l'urbanisme temporaire parvient, ou non, à pénétrer les cadres d'action de l'urbanisme, puis de faire un état des lieux quant au niveau de légitimité que l'urbanisme temporaire est parvenu à atteindre au sein des cadres institutionnel montréalais.

## 5.1 Trajectoire d’institutionnalisation de l’urbanisme temporaire intervenant sur la rue<sup>1</sup>

### 5.1.1 La phase d’émergence : premières propositions de piétonnisation événementielle et artistique

Au moment où la Ville de Montréal adopte sa *Charte du piéton* en 2006 (Ville de Montréal, 2006), la piétonnisation était presque inexistante : on n’y compte alors que deux tronçons de rues piétonnes permanentes. Respectivement piétonnisées dans les années 1970 et 1980 (Ville de Montréal, 2017c, 2024c), les rues Prince-Arthur Est, située sur Le Plateau–Mont-Royal, et la rue de la Gauchetière Ouest, située dans le Quartier chinois de l’arrondissement Ville-Marie, ciblent des tronçons d’environ 250 mètres chacune où se concentrent plusieurs commerces et restaurants (figure 5.1). Au début des années 2000, si la première conserve une certaine vitalité en raison de sa fréquentation par les communautés asiatiques et de sa localisation au centre-ville, la seconde qui était d’abord très fréquentée avait perdu de son lustre et de son attractivité au fil des années.



<sup>1</sup> La trajectoire 1 a été présentée dans un article publié en 2024 par la revue *Métropoles*. Cette section du chapitre de la thèse correspond à une version enrichie de la présentation des résultats de l’article :

- Perras, A. et Ananian, P. (2024). Expérimentation et légitimation de l’innovation en urbanisme : Le cas de la piétonnisation à Montréal. *Métropoles [En ligne]*, 35. doi : <https://doi.org/10.4000/13et3>.



Au début des années 2000, d'autres rues, dont Duluth sur Le Plateau–Mont-Royal et Saint-Paul dans le Vieux-Montréal, présentent aussi une concentration de restaurants et un revêtement de sol en macadams. Toutefois, ces dernières réservent alors une voie carrossable en sens unique et permettent le stationnement sur rue. Certes, quelques piétonnisations de courte durée se font à l'époque à des fins commerciales ou lors d'événements spéciaux, à l'exemple du *Festival international de Jazz* aux environs de la Place des Arts (Ville de Montréal, 2006). Ces interventions temporaires font figure d'exceptions, puisque les débats publics défendent avant tout la fonction associée à la circulation des automobiles (Pawlas, 2011).

Or, à Montréal comme dans plusieurs villes, le *Park(ing) Day* né en 2005 à San Francisco pourrait avoir marqué un tournant en matière d'urbanisme temporaire et de piétonnisation. Cette initiative émerge dans le contexte où Montréal est désignée Ville UNESCO du design en 2006, et sa reproduction a rapidement inspiré une variété d'interventions sur rues, apparentées à l'art urbain (Douay et Prévot, 2014). Pourtant, la première intervention officielle et de l'ordre de l'urbanisme documentée par Douay et Prévot (2014) survient en 2009 et s'attarde plutôt au stationnement hors rue, sur un terrain vacant (voir section 5.2.2).

Ainsi, d'autres conditions s'installent en 2006 qui s'avèrent propices aux premières expériences de piétonnisation temporaire à Montréal. L'adoption de la *Charte du piéton* vise, entre autres, à favoriser les déplacements à pied dans la métropole (Ville de Montréal, 2006). Cependant, elle ne prévoit pas d'actions de piétonnisation structurantes, et la prépondérance de la voiture doublée au phénomène d'étalement urbain qui affecte la métropole n'est guère propice à la piétonnisation, qui n'obtient pas aisément le soutien de la majorité de la population et des élus (Pawlas, 2011).

Cela étant dit, une volonté de piétonnisation semble présente chez certains groupes et une partie de la population des quartiers centraux. Par exemple, des projets extensifs de piétonnisation sont revendiqués pour la rue Sainte-Catherine Ouest, au centre-ville, et pour l'avenue du Mont-Royal, sur Le Plateau (Pawlas, 2011). Pour cette dernière, dans un mémoire rédigé dans le cadre de la consultation publique relative au *Plan d'urbanisme de Montréal* de 2004, le Comité de citoyens Mont-Royal Avenue Verte (2004) fondé en 2002 présentait un scénario pour l'aménagement d'un tronçon de 2,8 kilomètres — des rues du Parc à Frontenac — destiné aux piétons, cyclistes, planchistes et patineurs, en combinant un tramway. Ainsi, ces propositions sont orientées sur la mobilité durable et la piétonnisation permanente des rues, et non sur l'urbanisme temporaire, et elles ne réussissent pas à convaincre la majorité ni l'administration en place.

Une première expérience de piétonnisation temporaire est néanmoins réalisée dès 2006, dans Le Village, quartier central habité et animé de longue date par la communauté 2ELGBTQI+ de Montréal. L'artère commerciale Sainte-Catherine Est venait de s'y voir accorder la création d'une Société de développement commercial (SDC) — association qui représente les intérêts des commerçants et gens d'affaires locaux — pour rehausser l'attractivité de la rue (Arrondissement.com, 2004, 24 novembre). Pour sa deuxième année d'activité, alors que Montréal accueille les Outgames — un événement sportif destiné principalement à la communauté 2ELGBTQI+ (Montréal 2006, 2006) —, la SDC du Village est autorisée à piétonniser la rue Sainte-Catherine Est sur 1 kilomètre, entre les rues Saint-Hubert et Cartier. Pour dix jours, du 28 juillet au 6 août 2006, des aménagements festifs visant à rendre la rue plus conviviale sont réalisés, incluant des bannières décoratives, des bacs à fleurs et 21 arches illuminées de 18 pieds de hauteur, couvertes d'œuvres d'art et de tissus arc-en-ciel (Laporte, 2006, 27 juin).

En 2007, une autre initiative de piétonnisation émerge dans le Vieux-Montréal : menée par le collectif d'artistes Quartier Éphémère, elle consiste à créer la *Place publique* (Fonderie Darling, 2007) sur le tronçon de 60 mètres de la rue Ottawa qui longe le centre d'arts visuels de la Fonderie Darling, entre les rues Prince et Queen (Baillargeon et Diaz, 2020). Dans une perspective affirmée de création et de diffusion artistique s'écartant de l'urbanisme comme tel (ESD#26), cette intervention a inclus l'installation d'une plateforme de bois et d'une œuvre d'art public pour constituer un lieu de rencontre dans ce quartier en transformation. Menée en collaboration avec Hydro-Québec et l'entreprise Easy-Green, la première édition de la *Place publique* a dès le début obtenu les autorisations et les permis de l'arrondissement Ville-Marie afin d'intervenir sur la rue (Fonderie Darling, 2007).

La même année, dans le cadre d'une consultation publique relative au *Plan de transport*, en 2007, c'est cette fois-ci la SDC Vieux-Montréal qui déposait un mémoire revendiquant une amélioration de l'accessibilité au quartier incluant des interventions à la faveur du piéton (SDC Vieux-Montréal, 2007). Dans ce mémoire, la SDC Vieux-Montréal explique avoir mené une enquête portant sur l'accessibilité, la circulation et le stationnement dans le quartier auprès de ces membres commerciaux et d'affaires. Compilant les avis de 240 de ses 2 300 membres, le sondage révèle que « La réalisation de projets pilotes pour rendre plus conviviaux les déplacements piétons est appuyée par 70 % des membres qui sont en faveur d'un projet de piétonnisation » (SDC Vieux-Montréal, 2007, p. 4). Le mémoire souligne, en outre, que tout projet pilote devrait faire l'objet d'une étude qui permettrait de tenir compte des besoins des résidents, gens d'affaires, commerçants, touristes et autres usagers du Vieux-Montréal.

### 5.1.2 La phase de diffusion : projets pilotes de piétonnisation temporaire

L'année suivante, en 2008, le maire de l'arrondissement Ville-Marie, Benoît Labonté, confirme son ambition de réaliser plusieurs projets de piétonnisation à travers le centre-ville. Un premier projet pilote est implanté pour une durée de 11 semaines, du 17 juin au 2 septembre 2008, sous la responsabilité de la SDC du Village, sur environ le même tronçon de rue qu'en 2006 – 1 kilomètre entre Berri et Papineau (Handfield, 2008, 2 septembre). Le maire de la Ville de Montréal, Gérald Tremblay, démontre également son appui à ce projet, espérant même le voir s'étendre d'un autre kilomètre vers l'ouest, jusqu'à la rue de Bleury, dès l'année suivante (Handfield, 2008, 24 octobre). Ambitieux, il espère d'ailleurs qu'il soit bientôt combiné à un projet de tramway, mode de transport qu'il défend à plusieurs reprises depuis les années passées et qu'il voudrait, à l'instar de plusieurs villes exemplaires d'Europe, voir largement implanté dans la métropole (Corriveau, 2008, 23 octobre; Radio-Canada, 2006, 22 février).

La nouvelle intervention de la SDC du Village sort de l'événementiel pour transformer la rue grâce à l'urbanisme temporaire. Elle ne s'étendra pas ainsi vers l'ouest, mais elle convainc quand même d'autres acteurs et publics grâce à l'achalandage record qu'elle suscite (Handfield, 2008, 2 septembre). Renouvelé pour une seconde édition en 2009, le projet pilote mené sur une durée de 15 semaines s'accompagne d'un sondage qui documente les opinions d'une cinquantaine de commerçants et d'environ 300 usagers — dont une moitié sont résidents du quartier. Ce sondage montre alors que « pas moins de 96 % des gens souhaitent que l'artère soit piétonnière encore l'an prochain » (Champagne, S., 2009, 17 septembre).

En 2009, un autre projet pilote de piétonnisation est également initié sur la rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal — bien que un appui prudent du maire de l'arrondissement Benoît Labonté, qui craint qu'un échec résultant d'un empressement ne retarde la réalisation de projets du genre à Montréal (Corriveau, 2008, 15 mars). Implanté pendant 18 jours, du 17 juillet au 3 août, sur un tronçon de 250 mètres entre les rues du Marché Bonsecours et Saint-Gabriel, ce projet pilote de la SDC Vieux-Montréal est accompagné par la firme spécialisée Convercity (2009) qui documente la réception auprès de 28 commerçants riverains et de 203 usagers interceptés *in situ* — dont 3 % sont résidents du quartier. L'appréciation généralement positive incite à répéter l'expérience en 2010 sur le même tronçon, mais pour 12 semaines du 18 juin au 7 septembre. Un sondage équivalent mené auprès de 34 commerçants et 201 usagers montre alors que 77 % des commerçants et 99 % des usagers interrogés sont satisfaits ou très satisfaits de la piétonnisation (Convercity, 2010). Devant ce succès, le tronçon visé est allongé pour l'édition de 2011, l'augmentant à 325 mètres jusqu'à la rue Saint-Laurent (Guthrie, 2011, 14 avril).

À cette époque, l'expérimentation de la piétonnisation n'a cependant permis qu'à une seule rue montréalaise d'être convertie de manière pérenne. Il s'agit de la courte rue McTavish dont les 200 mètres longent le campus principal de l'Université McGill. Celle-ci en revendiquait la piétonnisation depuis 1990, afin de l'inclure dans son campus. En 2010, la Ville qui semble désormais plus légitime de le faire, annonce enfin sa conversion permanente (Corriveau, 2010, 29 mai; Shaffer, 2010, 28 mai).

Malgré cet engouement grandissant, le public n'est pas unanime et d'autres expérimentations du genre ne bénéficient pas de l'appui nécessaire, et ne voient donc pas le jour (Croteau, 2011, 3 juin; Hochereau, 2008, 5 juin). C'est le cas du projet de piétonnisation de la rue Masson, avorté en 2011 avant même d'avoir été testé : « Par un vote de 55 contre 11, des membres de la [SDC] Promenade Masson ont dit non au projet pilote de piétonnisation qui devait être lancé l'été [suivant, en 2012] » (Croteau, 2011, 17 juin). La volonté de la SDC Promenade Masson et du maire de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, François William Croteau, suscitent quand même des interventions ponctuelles de piétonnisation pour la tenue de ventes-trottoirs — c'est-à-dire de braderies sur rue, devant les commerces — les fins de semaine et pour souligner les jours fériés de l'été, sans permettre une expérimentation plus porteuse (*ibid.*).



Figure 5.2 Localisation des expériences de piétonnisation entre 2006 et 2011 et nature des aménagements (Fond de plan : Google Earth, 2023); (Figure présentée dans l'article : Perras et Ananian, 2024)

Quoi qu'il en soit, le succès des deux interventions de piétonnisation dans le Village et le Vieux-Montréal engage leur renouvellement annuel, bien que durant l'été seulement, depuis maintenant plus de 15 ans.

Leur aménagement mise sur des interventions légères, peu coûteuses, rapides à installer et à retirer, de l'ordre de l'urbanisme temporaire (figure 5.2). Elles combinent notamment de la signalétique, des bollards, quelques mesures d'embellissements et verdissement, ainsi que du mobilier et des terrasses pour créer des espaces conviviaux. Sur la rue Saint-Paul, le cadre bâti patrimonial et les terrasses des commerces en garantissent l'ambiance. Sur la rue Sainte-Catherine Est, le succès de la piétonnisation amène avec les années des investissements additionnels pour accroître le marquage identitaire du lieu et la qualité du *placemaking* (Goudreault, 2019, 7 mai). Notamment, le mythique voile des *Boules Roses* — créé par l'architecte-paysagiste Claude Cormier mandaté par la SDC du Village pour renouveler l'expérience de ce quartier « aux prises avec des problèmes sociaux et économiques importants » (SDC du Village, 2023) — est installé sur tout le tronçon à compter de 2011, avant d'être remplacé en 2017 par le voile arc-en-ciel *18 Nuances de gai* (figure 5.2) retiré en 2019 (AAPQ, 2024).

#### 5.1.3 La phase d'adoption : évolution de cadres institutionnels et mentalités pour la piétonnisation

Dès 2012, les expérimentations sur rues du *Park(ing) Day* sont encadrées par le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal, 2013; Douay et Prévot, 2014), qui est mandaté par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) pour accompagner un projet pilote de quatre ans. Chaque année en septembre, l'organisme s'assure de la légitimité de la pratique en fournissant un guide de réalisation aux participants et en encadrant les inscriptions et l'octroi de permis. Au terme de la 10<sup>e</sup> édition, le programme du *Park(ing) Day* est cependant remplacé : le concours d'idées C.A.S.E.S. — acronyme de *Convertir, Aménager, Substituer et faire Évoluer le Stationnement* — prend la relève de 2022 à 2024 au sein du CRE-Montréal (Concours C.A.S.E.S., 2024). Ce concours invite tout particulièrement les participants provenant des organisations communautaires, des firmes d'urbanisme et d'architecture, des cégeps et des universités à proposer des alternatives pour l'aménagement des espaces de stationnement sur rue ou hors rue (CRE-Montréal, 2021, 16 septembre). Puisque le CRE-Montréal considère être allé au bout du concept, l'occupation concrète des cases de stationnement par le *Park(ing) Day* est ainsi abandonnée au profit de l'exploration de projets plus structurants, et ce, bien que les citoyens et organismes peuvent encore participer au *Park(ing) Day* de manière indépendante ou informelle (My Park(ing) Day, 2024). C'est en ce sens qu'émerge l'initiative *Patio Parking* déployée en 2024 par l'organisme Solon : se voulant un outil de réflexion et de sensibilisation, elle consiste à occuper temporairement une case avec un module mobile composé d'une remorque de vélo munie d'une table à pique-nique (Solon Collectif, 2024a).

Quoi qu'il en soit, une autre forme d'aménagement découlant du *Park(ing) Day* se fait figure de proue de la piétonnisation et de l'urbanisme temporaire sur rue à Montréal : le placottoir. Dans l'arrondissement Le Plateau–Mont-Royal, le maire Luc Ferrandez, élu en 2009, fait rapidement preuve d'avant-gardisme en promouvant l'aménagement durable et la mobilité active — ce qui n'est pas sans contribuer à son image controversée (La Presse Canadienne, 2019). Dans un second mandat de quatre ans, son équipe propose la réalisation du premier placottoir en 2014, en reprenant le concept de *parklet* né à San Francisco en 2010 dans la lignée du *Park(ing) Day* (CNW Telbec, 2014, 13 juin; Hacker-B., 2014, 10 juillet). Éphémère, souvent estival, le placottoir consiste à convertir une ou plusieurs cases de stationnement sur rue en terrasse publique et lieu de détente — où l'on « placote », bavarde, discute. Il s'apparente alors aux terrasses de restaurants sur rue qui venaient d'être autorisées sur Le Plateau–Mont-Royal en 2010 (Arrondissement Le Plateau–Mont-Royal, 2010); cela en proposant une réinterprétation orientée sur le caractère public de la rue. Faisant image, le concept de placottoir est rapidement reproduit et traduit dans la réglementation municipale, donnant même lieu à la publication, dès 2015, d'un premier *Guide d'aménagement d'un placottoir* rédigé par l'arrondissement (Arrondissement Le Plateau–Mont-Royal, 2015).



Placottoir du Plateau Mont-Royal en 2014  
(Arrondissement Le Plateau–Mont-Royal, 2015, p. 4)



Grande terrasse rouge en 2015-2016  
(Intégrale Jean Beaudoin, 2016)



Premier placottoir de Ville-Marie en 2019  
(Goudreault, 2019, 19 juin)

Figure 5.3 Multiplication des placottoirs montréalais et des installations apparentées (Figure présentée dans l'article : Perras et Ananian, 2024)

Ce principe du placottoir est tout à fait assimilable au projet de la *Grande terrasse rouge* qui voit le jour en 2015 sur la rue Saint-Denis, entre les rues Roy et Mont-Royal, également sur le territoire de l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal. Dans le contexte d'un projet de réfection d'infrastructures de cette artère commerciale et de transit métropolitain, l'atelier de design Intégral Jean Beaudoin est approché par la SDC Rue Saint-Denis afin de proposer un aménagement éphémère permettant de maintenir la convivialité du milieu de vie pendant le chantier. Mandaté par la Ville de Montréal, l'atelier

crée ce projet qui consiste en un long ruban de placotoirs en bois peint en rouge, ponctué d'installations et doublant la largeur du trottoir sur 1 kilomètre de longueur. En raison de contraintes administratives (Intégrale Jean Beaudoin, 2016) et d'un appui mitigé surtout de la part des commerçants (Corriveau, 2015, 1er septembre), le projet est toutefois interrompu après l'été 2016, au terme de trois phases.

En date de 2024, l'installation de placotoirs est réglementée dans neuf des 19 arrondissements de la Ville, soit spécifiquement ceux des quartiers centraux (Ville de Montréal, 2024b). Pourtant, il faut attendre 2019 pour que le premier placotoir de l'arrondissement Ville-Marie voit le jour (Goudreault, 2019, 19 juin). Situé dans le Village, celui-ci est dessiné par l'agence de design Castor et Pollux dont la mission est d'ailleurs d'« activer le droit à la ville et révéler les atouts du paysage » avec pour principale stratégie « le paysage tactique » (Castor et Pollux, 2023).

Parallèlement, en continuité avec la *Charte du piéton* de 2006 et le *Plan de transport* adopté en 2008, la Ville de Montréal met en place un *Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées* (PIRPP) en 2014. Alors qu'à l'époque, à Montréal, « une vingtaine de rues font déjà l'objet d'une piétonnisation temporaire » totalisant « près de 7 kilomètres » (Ville de Montréal, 2014b, p. 7), l'objectif du programme est d'« accélérer la mise en œuvre d'initiatives de piétonnisation » (p. 5). Inspiré du *placemaking* et du mouvement *Open Streets* — lui-même inspiré de l'urbanisme temporaire (Open Streets Project, 2024) —, l'approche adoptée par le PIRPP est claire : il s'agit de tester des projets pilotes de piétonnisation pendant deux à trois ans, au cours desquelles les aménagements sont évalués et bonifiés, avant de décider si l'intervention sera pérennisée ou arrêtée (Ville de Montréal, 2014b). La Ville lance donc un appel à projets auprès des arrondissements en septembre 2014. Dès janvier 2015, cinq nouveaux projets de piétonnisation temporaires sont annoncés, dont quatre voient le jour l'été suivant (Corriveau, 2015, 19 janvier) : en effet, la proposition pour les abords de la station de métro Beaubien n'aboutit pas (Coelho *et al.*, 2017), faute d'appui pour la transformation d'un secteur où affluent les piétons, mais aussi les autobus, les automobiles et les véhicules lourds (figure 5.4).

À titre d'exemple, la proposition de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour la *Place de Castelnau* est retenue pour la première édition du PIRPP. Une firme de design est mandatée pour établir un concept et une démarche participative, incluant des rencontres préliminaires, une soirée d'information et la mise en place d'un comité de riverains (Jobin et Ponton, 2015). Bien que certains résidents et commerçants se montrent, au départ, plutôt réfractaires quant à la restriction de la circulation automobile



(Gauthier, 2015, 14 mai), la démarche d'expérimentation permet d'accompagner le projet. Ceci encourage d'une part l'administration municipale à préserver une voie de circulation en sens unique, et d'autre part à ajuster les aménagements temporaires d'année en année, en combinant notamment de la peinture au sol, des placottoirs, des boîtes à fleurs et des bacs d'agriculture urbaine accessibles à tous appelés « mange-trottoirs » (Radio-Canada, 2015, 8 juillet; Stopa, 2017, 11 avril). Les conditions de négociation particulières qui ont dû être mises en œuvre ont ainsi permis d'assurer une meilleure réponse au besoin, et donc la légitimité de l'intervention qui est répétée annuellement depuis.

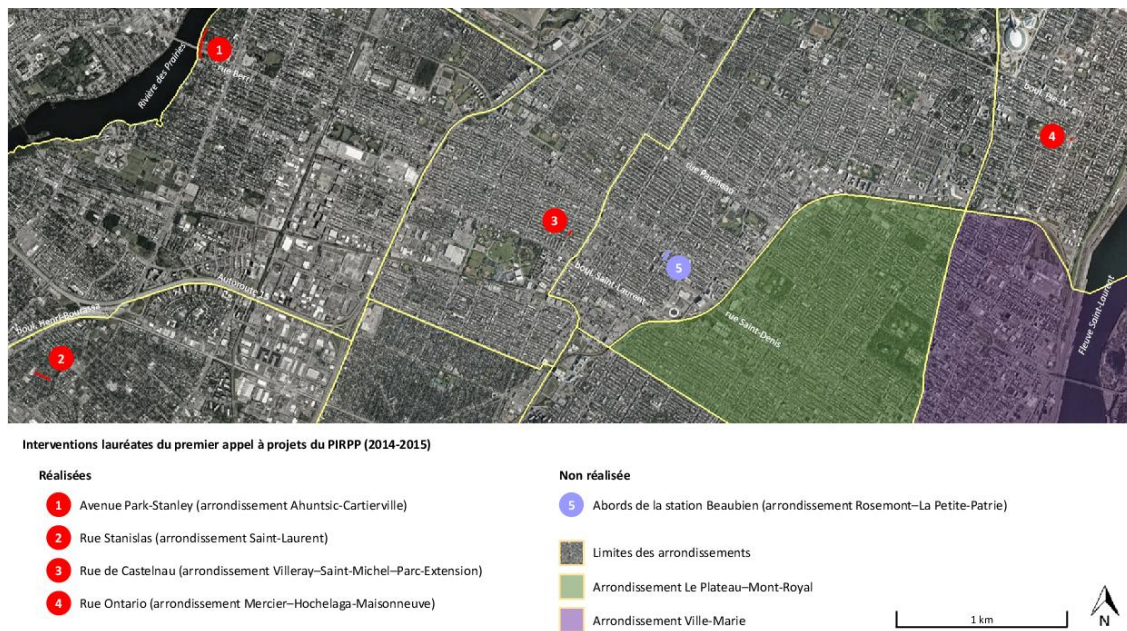


Figure 5.4 Localisation des interventions temporaires du PIRPP annoncées en 2015 (Fond de plan : Google Earth, 2023); (Figure présentée dans l'article : Perras et Ananian, 2024)

Grâce à un certain succès du programme, plusieurs autres projets sont réalisés dans le cadre du PIRPP durant les années subséquentes (Armand, 2016; Ville de Montréal, 2018a). Ces projets sont accompagnés par les nouveaux professionnels de l'urbanisme temporaire et participatif de Montréal. Par exemple, la *Rue de Dijon* dans Montréal-Nord et le *Carré Notre-Dame-des-Victoires* dans Mercier-Ouest sont menés en partenariat avec La Pépinière | Espaces Collectifs; les *Terrasses Roy* dans Le Plateau-Mont-Royal, avec Castor et Pollux; et la *Place Shamrock* dans Rosemont-La Petite-Patrie, avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal (figure 5.5).





Rue Dijon en 2020  
©Ariane Perras



Terrasse Roy en 2018  
©Ariane Perras



Place Shamrock pérennisée en 2019  
©Ariane Perras

Figure 5.5 Aménagements d'interventions de piétonnisation temporaires et permanentes issues du PIRPP depuis 2016; (Figure présentée dans l'article : Perras et Ananian, 2024)

Ce programme alors bien rodé et dont le cadre de référence avait été renouvelé en février 2020 en vue d'une 6<sup>e</sup> édition (Ville de Montréal, 2020d) prend cependant une tournure différente durant la pandémie de COVID-19. La crise sanitaire exigeant des mesures de confinement et de distanciation sociale, les espaces publics de proximité sont en forte demande et, comme le font alors plusieurs villes de monde, Montréal expérimente des aménagements temporaires en réponse à l'urgence (Lejoux et Paulhiac Scherrer, 2023; Paulhiac Scherrer, 2024). Le PIRPP est mis sur la glace au profit d'un nouveau programme annoncé par la Ville en mai 2020 : celui des *Voies actives et sécuritaires* (VAS). Des mesures de piétonnisation, d'implantation de voies cyclables ou combinant les deux modalités sont alors annoncées pour 12 rues ou secteurs, dans les quartiers centraux de la ville (Ville de Montréal, 2020, 15 mai). Parmi les VAS, de nouvelles opérations de piétonnisation sont réalisées en plus de la rue Sainte-Catherine Est habituelle : sur l'avenue Mont-Royal dans Le Plateau–Mont-Royal, la rue Ontario Est dans Hochelaga-Maisonneuve, la rue de la Commune dans le Vieux-Montréal, la rue Wellington dans Verdun, et la voie Camillien-Houde traversant le mont Royal. Cependant, d'autres interventions annoncées sont avortées en raison de contestations locales. Par exemple, « les détaillants et les clients se plaignent de ne pas avoir été consultés et soupçonnent même l'administration Plante de profiter de la pandémie pour faire avancer son plan de ville verte, en réduisant les voies carrossables et les places de stationnement » (Colpron, 2020, 27 mai).

Malgré la critique des médias, du grand public et de certains acteurs locaux qui déplorent, entre autres, le manque de consultation publique, la piétonnisation de 2020 est dans une bonne mesure considérée comme « un pari réussi » (Tittley, 2020, 20 août). De nouveaux appels à projets sont ainsi lancés par la Ville en 2021, pour renouveler ces expérimentations temporaires et ajouter des rues piétonnes. Pour ce

faire, les arrondissements collaborent à nouveau avec les SDC locales, souvent avec le soutien d'organismes professionnels en urbanisme temporaire et participatif. Un sondage commandé en 2021 par la Ville montre alors que plus de 85 % des personnes sondées en ligne ou in situ étaient favorables aux projets de piétonnisation, bien que le taux de satisfaction demeure plus faible pour les commerçants que pour le grand public (Maitre, 2021, 1er novembre).

En avril 2022, l'administration municipale de Montréal annonce un financement pour le retour, pendant au moins trois ans, de dix rues piétonnes à travers la ville (Lacerte-Gauthier, 2022, 4 avril). Ces projets de piétonnisation-ci sont notamment financés dans le cadre d'un programme de piétonnisation des artères commerciales encadré par le Service du développement économique (SDÉ) de la Ville de Montréal (Paulhiac Scherrer, 2024). Face au succès rencontré, la Ville annonce à nouveau, en septembre 2024, le renouvellement pour trois ans du financement pour une dizaine de piétonnisations temporaires d'artères commerciales (Ouellette-Vézina, 2024, 20 septembre). En novembre 2024, le Bureau du Design associé au SDÉ publie d'ailleurs un *Cahier des bonnes pratiques pour la qualité en design* qui, suivant d'autres travaux sur cette thématique, vise à inspirer les porteurs de projets de piétonnisation et à assurer l'exemplarité de ceux-ci en matière de design et d'architecture (Bureau du design, 2024).

En date de septembre 2024, selon l'inventaire effectué pour les fins de cette thèse, la Ville de Montréal portait le compte de rues piétonnes présentes sur son territoire à pas moins de 48, en couvrant une longueur totale d'environ 14,77 kilomètres de rues. Parmi celles-ci, 17 (35 %) sont piétonnisées de manière permanente et totalisent 2,83 kilomètres de rues piétonnes annoncées ou complétées — incluant les quelque 500 mètres des deux rues datant d'avant 2006. En plus, 7 rues (15 %) totalisant 1,33 kilomètre constituent des rues partagées avec les véhicules ou les vélos, et 24 autres rues (50 %) d'une longueur combinée de 10,61 kilomètres demeurent estivales ou en transition. Ces rues piétonnes ou partagées, pour la plupart issues de l'expérimentation par l'urbanisme temporaire, sont réparties dans 13 arrondissements, sortant ainsi des quartiers centraux pour inclure les quartiers périphériques de Sainte-Geneviève, Montréal-Nord et Pointe-aux-Trembles (figure 5.6).

Ainsi, la nouvelle pratique qu'est l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue semble peu à peu s'être transposée depuis les quartiers centraux vers des secteurs périphériques afin d'expérimenter et de légitimer progressivement la piétonnisation des rues. Cela dit, la majorité des cas demeure encore concentrée dans les arrondissements pionniers que sont Le Plateau–Mont-Royal et Ville-Marie, qui

comptent respectivement 8 et 17 rues piétonnes ou partagées (3,19 et 3,99 kilomètres de rues), soit 52 % des interventions et 49 % de leur longueur totale.

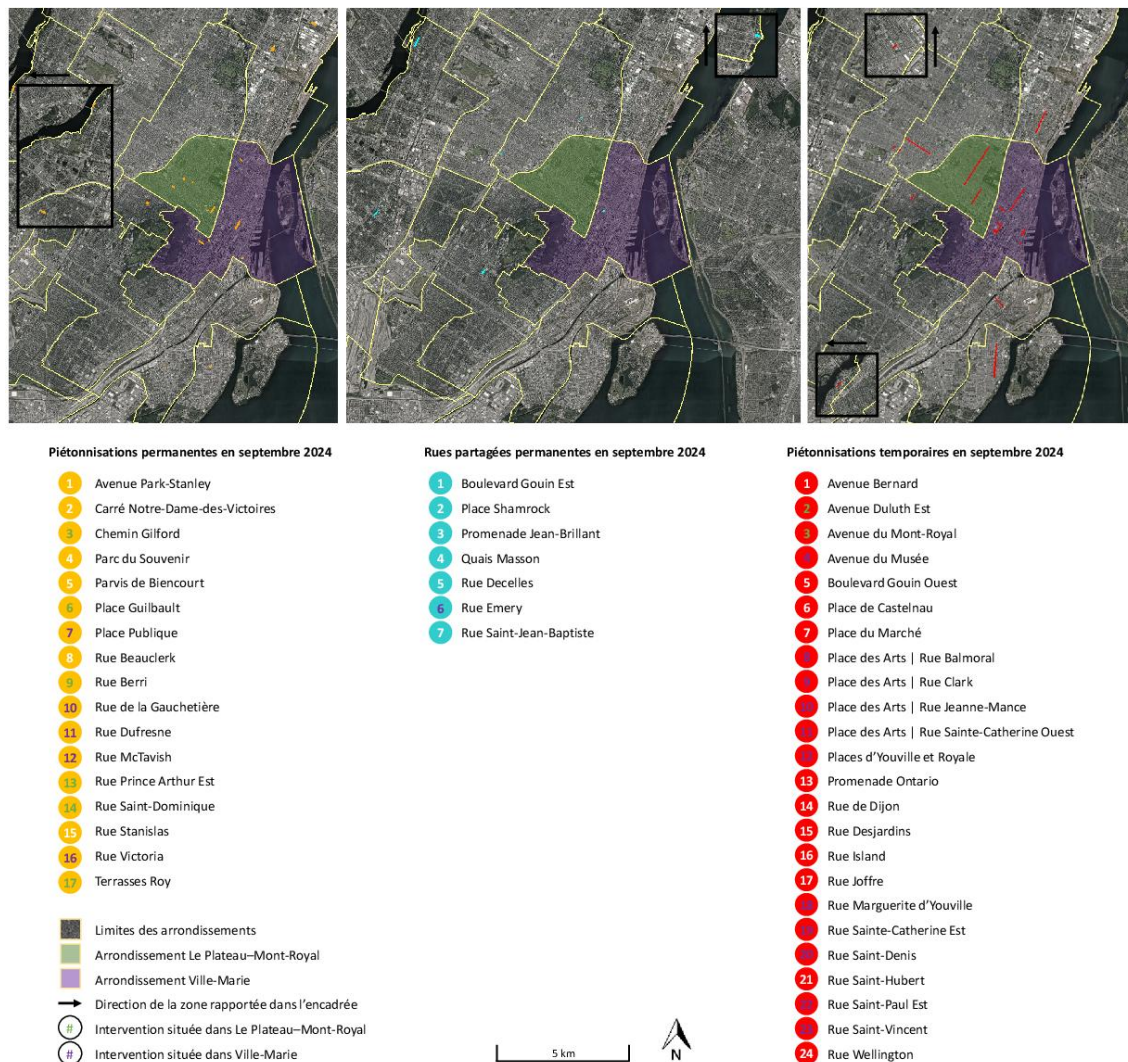


Figure 5.6 Rues piétonnes et partagées, permanentes et temporaires, de Montréal en septembre 2024 (Fond de plan : Google Earth, 2023); (Version mise à jour de la figure présentée dans l'article : Perras et Ananian, 2024)

À la lumière des informations présentées dans cette section, la figure 5.7 illustre la ligne du temps du processus d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue, en positionnant les événements marquants des phases d'émergence, de diffusion et d'adoption de l'innovation. Ces événements constituent des jalons lors desquels le niveau de légitimité — non quantifiable, mais représenté schématiquement sur la figure — de l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue a généralement augmenté, et ce, de façon régulière depuis 2006. On peut ainsi constater que le niveau de

légitimité dont bénéficie cette forme d'intervention d'urbanisme temporaire, à Montréal, suit une pente globalement ascendante qui semble aussi annonciatrice d'une légitimation grandissante dans le futur.

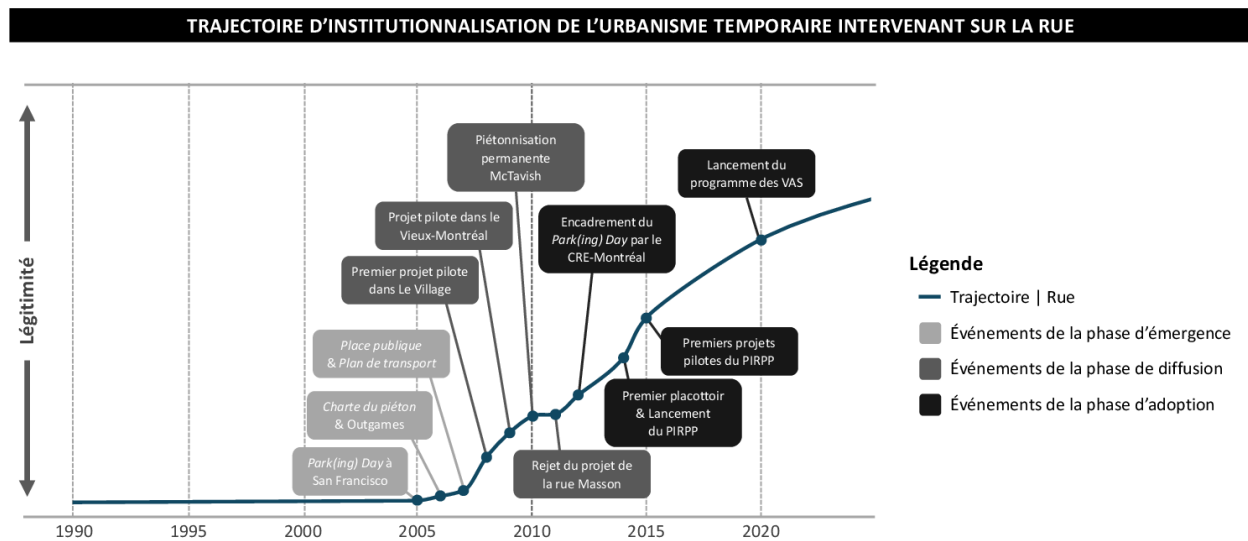


Figure 5.7 Schématisation de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue, à Montréal : les événements marquants ayant influencé le niveau de légitimité de l'innovation

## 5.2 Trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants

### 5.2.1 La phase d'émergence : premières occupations des friches et mises en valeur par l'art urbain

Des occupations éphémères et appropriations informelles de friches urbaines et de terrains vacants ont été réalisées à Montréal bien avant l'émergence de l'urbanisme temporaire en tant que tel, au moins depuis les années 1960 ou 1970, par une variété de groupes marginalisés et activistes associés aux mouvements sociaux et de luttes urbaines (Dominique, 2020; Douay, 2012). Si ces cas sont peu documentés, on peut néanmoins penser à certaines démarches de réappropriation de friches industrielles et ferroviaires qui, à l'exemple du *Champ des Possibles* où la lutte se structure à compter de 2009 (Dominique, 2020), ont certainement commencé à occuper plus anciennement les friches, suivant leur mise à l'abandon dans un contexte de désindustrialisation. Plutôt de l'ordre de la tactique urbaine (Dominique, 2020), ce genre d'interventions correspond souvent moins à de l'urbanisme qu'à des luttes citoyennes et militantes axées sur une dimension sociale et écologique. C'est dans cette optique, par exemple, que le réseau de recherche international Inter-Friche fondé en 2020 étudie les interventions sur les friches urbaines, lesquelles sont néanmoins définies comme des « espaces transitoires » (Inter-friches, 2024), puisque dans un entre-deux après l'usage antérieur et avant une future requalification. Cela étant dit, certaines luttes de cette nature ont su avoir un impact sur l'aménagement urbain. Pour le cas

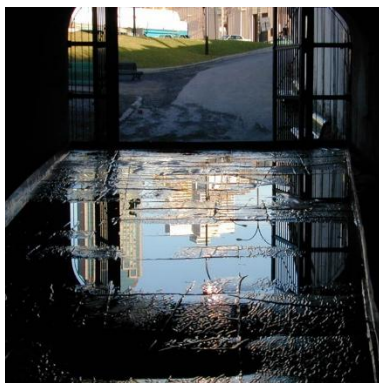
emblématique du *Champ des Possibles*, les citoyens obtiennent la signature d’une entente de cogestion avec la Ville de Montréal, en 2013, ce qui permet de formellement reconnaître et pérenniser son statut de parc (Houderoy, 2013, 22 mai; Les Amis du Champ des Possibles, 2024; Media, 2013, 22 mai). Autre cas, celui du *Parc des Gorilles* devrait aussi faire l’objet d’une entente de cogestion au terme du processus de réaménagement, complété en 2024, qui a pris en compte la mobilisation citoyenne (Réalisons Montréal, 2024b) — or, en raison de son contexte d’émergence, de son développement et de sa finalité, le cas du Parc des Gorilles est considéré comme une intervention d’urbanisme temporaire et est approfondi au chapitre 6, afin d’étudier sa relation avec le projet urbain du MIL Montréal.

Dans un autre ordre d’idée, en 1997, l’événement *Panique au Faubourg* (Arden, 1997) qui s’est tenu dans le secteur du faubourg des Récollets — à l’ouest du Vieux-Montréal — attire l’attention sur les espaces industriels vacants de la ville, notamment sur les bâtiments (Baillargeon et Diaz, 2020), mais aussi sur des terrains inoccupés (ESD#27). C’est l’organisme local Quartier Éphémère qui mène cet événement, en réinvestissant des lieux abandonnés pour exposer des œuvres d’art et des installations, et en amenant la conscience sur un secteur déstructuré de la ville. De nature artistique, *Panique au Faubourg* fait image chez les aménagistes et urbanistes montréalais (Baillargeon et Diaz, 2020), mais ne s’inscrit pas directement dans une logique d’aménagement urbanistique (ESD#27).

Similairement, durant l’été 2001, une série de projets artistiques prend place sur plusieurs terrains vagues de Montréal. Parmi trois « manifestations artistiques » (figure 5.8) (Delgado, 2001, 21 juillet), l’une est également organisée par Quartier Éphémère, cette fois dans l’ancien tunnel Wellington situé dans Griffintown (ESD#27). *Tunnel* invite deux artistes à y réaliser des installations sonores et des projections sur vapeur d’eau, qui permettent de rendre accessible cet ancien espace public habituellement interdit (Quartier Éphémère, 2024). Une seconde intervention, *Parc industriel*, est organisée par l’Action terroriste socialement acceptable (ATSA), un duo d’artistes engagés dont les expériences et les événements visent à transformer le paysage urbain et à susciter le débat sur des enjeux de société (Brault, 2004). L’événement en question s’installe sur un terrain vacant du centre-ville, au coin des rues Sherbrooke et Clark, pour y créer une œuvre à caractère social conférant au lieu une vocation d’espace public. Installée avec l’aide de jeunes de la rue, elle prend la forme d’un faux site archéologique fait de divers rebus (ATSA, 2024) que le duo prévoit aussi animer en organisant des barbecues (Delgado, 2001, 21 juillet). La troisième intervention intitulée *Hypothèses d’amarrages* est quant à elle réalisée par deux diplômés en architecture, Luc Lévesque et Jean-François Prost, réunis dans le collectif SYN. Leur intervention s’installe dans une douzaine



d'espaces vacants répartis à travers Montréal : des lieux inusités, comme sous un viaduc ou aux abords d'une voie ferrée, où ils posent une table de pique-nique (CCA, 2008; Delgado, 2001, 21 juillet). Celles-ci visent à attirer l'attention vers des espaces autrement ignorés, en créant une invitation à se les approprier. Mettant en lumière les appropriations libres et les usages du quotidien, *Hypothèses d'amarrages* souligne aussi l'impermanence du paysage urbain (Lafontaine, 2011). D'ailleurs, Luc Lévesque amorce déjà des recherches universitaires portant notamment sur les espaces interstitiels et les appropriations spontanées (Lévesque, L., 1999, 2008). Cependant, ces trois interventions de 2001 demeurent principalement d'ordre artistique et non urbanistique.



*Tunnel* du collectif Quartier Éphémère  
(Quartier Éphémère, 2024)



*Parc industriel* de l'ATSA  
©Bo Huang, Martin Savoie & ATSA  
(ATSA, 2024)



*Hypothèses d'amarrages* du collectif SYN  
©Luc Lévesque SYN  
(CCA, 2008)

Figure 5.8 Trois interventions artistiques réalisées sur des friches urbaines de Montréal, durant l'été 2001

Dans la même veine, quelques années plus tard, le concours *Paysages Éphémères* se démarque aussi comme un événement artistique jouant sur la transformation et la perception urbaine, en invitant artistes, designers et architectes à créer une proposition d'installation pour Le Plateau–Mont-Royal. Lancé en 2004, ce concours s'inscrit dans la reconnaissance d'une effervescence du milieu du design quant à « la pratique de l'éphémère » (PHD Architecture, 2006). Lancé par la firme PHD Architecture puis coordonné de 2005 à 2011 par Odace Événements, filiale de la Société de développement de l'avenue Mont-Royal (SDAMR) (Odace Événements, 2011), le concours permet l'installation de quelques interventions éphémères par année dans les environs de l'avenue du Mont-Royal, dont à la place Gérard-Godin située devant l'édicule de la station de métro Mont-Royal. Dans tous les cas, les interventions demeurent autorisées par les autorités compétentes (PHD Architecture, 2006), mais à nouveau, il s'agit davantage d'art urbain que d'urbanisme temporaire.

Outre ces gestes artistiques, cependant, certains terrains vacants s'avèrent aménagés de manière temporaire, cette fois, par les autorités municipales. Un article du *Devoir* daté de 1995 rapporte que des terrains en friche pouvaient parfois être aménagés en tant que parc éphémère, en l'attente d'un redéveloppement à venir (Lévesque, K., 1995, 28 juillet). Alors que l'administration du maire Pierre Bourque venait de mettre en vente plusieurs terrains municipaux, en juillet 1995, la contestation publique l'amène à faire volte-face pour un terrain du centre-ville, au coin des rues Summerhill et Côte-des-Neiges, aujourd'hui devenu un parc municipal officiel. À cet endroit, le parc Summerhill n'était pourtant « qu'un aménagement temporaire » créé l'été précédent, en 1994, en collaboration avec les citoyens de ce secteur, dans le cadre de l'opération « Habiter Montréal » de la *Politique d'habitation*, laquelle prévoyait des mesures pour améliorer la qualité des environnements résidentiels (Ville de Montréal, 1990). Le directeur du Service de l'habitation de l'époque est cité dans l'article : « C'est normal qu'il y ait des aménagements temporaires sur des terrains en attendant de les développer. C'est normal de ne pas laisser un terrain en friche » (Lévesque, K., 1995, 28 juillet). Cependant, aucune autre intervention du genre n'a été répertoriée d'après la revue de presse, donc peut-être s'agit-il d'un cas isolé.

#### 5.2.2 La phase de diffusion : reproduction et professionnalisation de l'urbanisme temporaire

Une première intervention résolument de l'ordre de l'urbanisme temporaire sur les terrains vacants, à Montréal, s'inspire ouvertement du *Park(ing) Day* : il s'agit de l'opération du *Pigeon Hole* située dans le Vieux-Montréal à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-Jean (figure 5.9) (Douay et Prévot, 2014). Initiée en 2009, l'intervention est menée durant trois étés à l'endroit d'un ancien stationnement étagé de la franchise « Pigeon Hole », démoli en 2000 (Marsolais, C.-V., 2000, 27 juin). Les instigateurs, « une dizaine de jeunes bénévoles provenant des milieux de l'architecture, du design, de l'urbanisme et du paysage » (Douay et Prévot, 2014, p. 11) regroupés sous le nom de Pigeon Hole Renewal (2018), convertissent l'espace en parc dans un quartier qui compte peu d'espaces destinés aux résidents (Ananian *et al.*, 2018). L'intervention s'implante en toute légitimité en s'associant notamment au propriétaire du terrain privé, ainsi qu'à l'arrondissement de Ville-Marie et à la SDC Vieux-Montréal qui lui fournissent un financement (Thibaudeau, 2010, 30 août). Les designers y installent des bancs et des plantes ornementales et, au moins pour l'an 2 lors de l'intervention intitulée *Friche et Célèbre*, ils montent une programmation allant du début août à la mi-octobre, qui comprend des concerts, des projections, des ateliers et une fête des récoltes (Douay et Prévot, 2014; Marchal, 2010, 11 août; Thibaudeau, 2010, 30 août). Après 2011, l'intervention du *Pigeon Hole* semble faire une pause — en dépit du maintien d'un couvert gazonné et que quelques bancs de 2012 à 2015, d'après la visualisation de l'historique de Google Street View — avant d'être reprise

à compter de 2016 par la SDC Vieux-Montréal elle-même. Cette deuxième formule est également menée avec l'autorisation de l'arrondissement et du propriétaire, mais cette fois sans apport citoyen ni programmation, et sans faire nulle mention de l'intervention dont elle a tiré apprentissage (OMV, 2020; Perras, 2019). L'intervention prend fin en 2021, lorsque le terrain est visé par un projet de développement immobilier qui, entraînant la perte d'un rare espace vert dans le quartier, fait l'objet de contestations (Saulnier, 2021, 4 mai), mais a néanmoins été complété depuis en occupant l'entièreté de la parcelle.



Aménagement du *Pigeon Hole* en 2010,  
par le Pigeon Hole Renewal  
©Marie-Josée Gagnon (Pigeon Hole Renewal, 2018)



Aménagement du *Pigeon Hole* en 2017,  
par la SDC Vieux-Montréal  
©GGiguère (OMV, 2020)

Figure 5.9 Le *Pigeon Hole*, une intervention pionnière d'urbanisme temporaire sur un terrain vacant du Vieux-Montréal, de 2009 à 2021

Parallèlement, l'Association du design urbain du Québec (ADUQ) est fondée, en 2012, par une dizaine de jeunes designers tout juste diplômés. Inspirés par les nouvelles stratégies de *placemaking* qu'ils voient apparaître en Europe et aux États-Unis, ils souhaitent révéler le potentiel de lieux sous-utilisés, dans une logique d'expérimentation, en créant des projets à impact plus participatifs, créatifs et dynamiques (QI#020). L'ADUQ organise, dès 2013, une série de colloques, conférences et interventions de recherche-action, parmi lesquels se trouve le *Village éphémère* (figure 5.10). Se voulant une vitrine de la créativité des designers urbains montréalais, ce dernier naît du souhait de « créer des lieux qui donnent du sens sans attendre que la Ville le fasse » (Delorme, 2019, 21 janvier). Pour une première édition, l'intervention s'implante sur un « *no man's land* » (Martin, 2013, 30 août) du Bassin Peel, au sud de Griffintown, en collaboration avec Parcs Canada qui est propriétaire du terrain. Cette intervention est lancée dans le cadre d'un appel à projets de l'UQAM et du magazine Urbania, pour l'École Urbania qui invite les étudiants à proposer des idées sous le thème *Imaginer Montréal*. Au terme d'une charrette de design de 15 jours, le *Village éphémère* ne dure cependant que le temps d'une seule journée, le 29 août 2013 (Marchal, 2013, 9 août; Martin, 2013, 30 août).





Village éphémère de l'ADUQ, au Bassin Peel en 2013  
(Martin, 2013, 30 août)



Village éphémère, dans Centre-Sud en 2014  
©Village éphémère et Jean-Michel Seminaro  
(Marceau, 2015, 12 avril)

Figure 5.10 La naissance de l'émblématique *Village au Pied-du-Courant*, en 2013 au Bassin Peel et dès 2014 dans Centre-Sud

L'année suivante, le *Village éphémère* déménage dans le quartier Centre-Sud, sur un site désaffecté près du pont Jacques-Cartier, en bordure du fleuve Saint-Laurent et des installations du Port de Montréal (Travers, 2020) (figure 5.10). Cette intervention est menée par l'ADUQ, mais en collaboration avec l'organisme sans but lucratif (OSBL) La Pépinière | Espaces collectifs qui vient tout juste d'être fondé, dont par des membres de l'ADUQ, avec pour but d'offrir des services professionnels de *placemaking* en créant, rapidement, des projets significatifs pour les collectivités locales (Delorme, 2019, 21 janvier; La Pépinière, 2023). Le site choisi est identifié par des citoyens actifs de Centre-Sud, les AmiEs du Courant Sainte-Marie, qui incitent les jeunes designers à se saisir du site de dépôt à neige en redonnant un accès public aux berges (La Pépinière, 2023). Pour s'installer sur ce terrain appartenant au ministère des Transports du Québec (MTQ), l'intervention reçoit à nouveau les autorisations gouvernementales et municipales nécessaires (La Pépinière, 2023). Puis, l'ADUQ lance un appel à projets pour inviter des designers à contribuer à l'aménagement du site (G. Ferraris, 2014, 11 juillet). Ainsi, une nouvelle place publique est ouverte du 17 juillet au 16 août 2014 qui, inspirée du *boardwalk* et du *biergarten*, propose une plage de sable, de la cuisine de rue, diverses installations de conteneurs et du mobilier en bois (Voies culturelles des faubourgs, 2014). Ayant attiré des milliers de visiteurs lors de cette réédition, l'ADUQ, La Pépinière et les AmiEs du courant Sainte-Marie décident de poursuivre le projet. En avril 2015, ils lancent une campagne de sociofinancement destinée à couvrir les frais relatifs à l'aménagement du site, dont ils souhaitent maintenir l'accès gratuit, en amassant 40 000 \$ en 30 jours (Marceau, 2015, 12 avril; Pied-du-Courant, 2023). À partir de là, le projet prend le nom de *Village au Pied-du-Courant* et, renouvelé jusqu'en 2020, il inspire plusieurs autres interventions de *placemaking* et d'urbanisme temporaire portées par La Pépinière.

La Pépinière a ainsi mené, en dix ans d'existence, plus d'une quarantaine de projets d'activation estivale et hivernale, en majorité à Montréal (La Pépinière, 2023). Généralement installés sur des terrains vacants ou sous-utilisés, y comptent d'autres interventions temporaires emblématiques réalisées avec divers partenaires, dont la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Par exemple, les *Jardins Gamelin* initiés en 2015 dans le Quartier latin, où La Pépinière transforme une portion du parc Émilie-Gamelin en collaboration avec le Partenariat du Quartier des spectacles. Pour ce site connu pour ses enjeux de cohabitation avec des populations marginalisées, l'un des fondateurs de La Pépinière explique que l'intervention mise sur « une réappropriation d'un lieu public par toutes sortes de monde » (Cardinal, 2015, 31 mars). S'y installent un marché public, un jardin communautaire, une terrasse avec tables et parasols, une scène et une variété de spectacles extérieurs. Autre exemple créé en 2016, *Les Jardineries* situées dans Hochelaga-Maisonneuve sur un terrain laissé vacant derrière l'édicule de la station de Métro Pie-IX, du côté de l'Esplanade du Parc Olympique (figure 5.11). Inauguré en juin pour continuer jusqu'à la fin octobre, le site coloré combine des jardins comestibles, du mobilier en palettes de bois, des conteneurs pour la vente de boissons et d'aliments, ainsi que des animations jumelant cirque et musique en plein air. (Les Jardineries, 2016). Puis, en décembre 2016, le projet hivernal *La Petite Floride* naît dans le Mile-End, sur un terrain vacant adjacent au *Champ des Possibles*. Ce site offre une patinoire, des forts en forme d'igloo, une piste de danse, une aire de jeu, un espace café et un autobus pour se réchauffer (G. Ferraris, 2016, 30 décembre; Shaffer, 2016, 9 novembre).

Malgré le rayonnement de La Pépinière, ce n'est pas le seul organisme à s'être spécialisé dans la réalisation d'interventions de l'ordre de l'urbanisme temporaire à Montréal. L'OSBL Espace temps, fondé en 2009, offre par exemple un service d'accompagnement pour les projets collectifs (Espace temps, 2019) et, en 2016 et 2017, il coordonne l'*Agora des Possibles*. Cette intervention se veut un « laboratoire extérieur » qui explore les usages alternatifs des terrains urbains vacants dans le Mile-End, en collaboration entre autres avec les Amis du Champ des Possibles (Agora des Possibles, 2020). En 2017, il obtient aussi un mandat de l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal pour la concertation des acteurs autour de l'initiative *Kabane77* située sur un site vacant non loin de là, dans le Mile-End (figure 5.11) (Espace temps, 2017).

L'OSBL Conscience urbaine est aussi impliqué dans ces deux derniers projets. Fondé en 2010 et spécialisé en aménagement urbain, en processus participatifs et en consultation citoyenne, il « encourage le développement de milieux de vie urbains plus sécuritaires, inclusifs et conviviaux pour tous les usagers » (Conscience urbaine, 2022). Il mène également le programme *Espace libre pour la culture*, lancé en 2015,

qui vise à « occuper temporairement des terrains vagues et/ou friches urbaines pour les transformer en laboratoires de création » (Conscience urbaine, 2022). Là encore, les interventions éphémères ne sont pas clandestines, mais réalisées avec l'accord des propriétaires et à l'aide de financements publics (Chevalier, 2015, 26 mars). C'est dans le cadre de ce programme que l'intervention *Plateau Est en scène* voit le jour sur un terrain vacant, en 2016, en partenariat avec l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal et la SDAMR (figure 5.11).



*Les Jardineries de La Pépinière,*  
en 2016  
©Steven Porotto (Les Jardineries, 2016)



*Kabane77 accompagné par Espace temps,*  
en 2017  
©Ariane Perras



*Plateau Est en scène de Conscience urbaine,*  
en 2016  
©Ariane Perras



*Aire commune d'Îlot 84,*  
en 2019  
©Ariane Perras



*Oasis Bellechasse de Solon,*  
en 2018  
©Ariane Perras



*L'Arpent Vert accompagné par Lande,*  
en 2017  
(Lande, 2019)

Figure 5.11 Multiplication des interventions d'urbanisme temporaire sur terrains vacants, à Montréal, à partir de 2016

L'on peut aussi citer Îlot 84 qui, fondé en 2015, vise la dynamisation de l'expérience urbaine en organisant des événements dans des lieux qui sortent de l'ordinaire (Îlot 84, 2024). L'organisme est à l'origine de l'intervention *Aire commune* (figure 5.11), un espace de coworking et espace événementiel à ciel ouvert, qui apparaît en 2017 dans le même secteur du Mile-End, le long de l'emprise ferroviaire. Destiné aux réunions, aux 5 à 7 et aux expériences festives pour les travailleurs des entreprises du secteur (Galipeau,

2018, 19 mai), *Aire commune* accueille aussi les événements privés, à l'exemple des célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire d'Ubisoft, dont les bureaux sont à proximité (Massé, 2017, 17 août). Ce caractère privatif et les nuisances sonores qui émanent des événements suscitent d'ailleurs certaines contestations avec les collectivités riveraines.

Autre organisme fondé en 2015, l'OSBL Solon est créé par les voisins d'une même ruelle de Rosemont et qui a pour mission d'accompagner des projets participatifs en lien aux milieux de vie et à la transition écologique (Solon Collectif, 2024b). Parmi les nombreux projets portés par l'organisme figurent l'*Oasis Bellechasse*, un petit espace citoyen qui, en 2018, permet de transformer et d'animer un espace sous-utilisé, la place Hector Prud'homme, dans le quartier La Petite-Patrie (figure 5.11). Parallèlement, l'OSBL Lande est fondé en 2014 avec pour but de répertorier les terrains pouvant constituer des opportunités d'interventions et d'outiller les collectivités pour réaliser des interventions (Lande, 2019). Inspiré du projet *5.96 Acres* de New York (ESD#14) (596 Acres, 2024), Lande met en ligne une plateforme cartographique collaborative recensant les terrains vacants de Montréal, en faisant connaître leur propriétaire et en cherchant à fournir certains leviers d'actions pour les groupes citoyens et organismes intéressés à les revitaliser (Lande, 2019). En plus, Lande offre un service d'accompagnement professionnel « en droit, en urbanisme, en gestion de projets, en communication, en design, en animation participative et en agriculture urbaine » (*ibid.*), ce qui l'amène à accompagner plusieurs projets citoyens. Parmi ceux-ci, la démarche citoyenne *L'Arpent Vert* permet l'activation, en 2017, d'un terrain vacant du quartier Hochelaga (figure 5.11) (Lande, 2019; Stopa, 2017, 15 mai) tandis que le *Jardin du Marché* verdit, dès 2014, un stationnement avoisinant le Marché Jean-Talon dans la Petite-Italie (Jeanson, 2014, 16 septembre). Forts de leur expérience, Lande et Solon montent d'ailleurs un *Guide pour se réapproprier des espaces vacants*, disponible en ligne en 2018 et destiné aux groupes citoyens qui souhaiteraient passer à l'action (Wiki des Possibles, 2024). Il faut pourtant souligner que certains groupes citoyens agissent sans l'appui formel d'un tel organisme, à l'exemple du *Carré Casgrain* qui s'approprie un terrain vacant privé entre 2017 et 2019 sans l'autorisation de son propriétaire (Montambeault *et al.* 2021).

Outre les OSBL, des acteurs économiques se sont par ailleurs engagés dans des interventions d'aménagement et d'animation éphémères. C'est le cas d'Ubisoft, chef de file du jeu vidéo, qui a mené l'événement *L'Été Mile-End* en 2017 (figure 5.12), en accentuant son effet sur la transformation de ce quartier du cœur de l'île de Montréal (Ananian et Parent-Frenette, 2021; Parent-Frenette, 2019). Des SDC s'y sont aussi adonnés, à l'exemple de la SDC Vieux-Montréal qui, en plus du *Pigeon Hole*, transpose



l'approche pour aménager le *Parc éphémère* à compter de 2016 (figure 5.12), dans le faubourg des Récollets, sur un triangle de terrain appartenant à Hydro-Québec, en partenariat avec l'entreprise et l'arrondissement de Ville-Marie (OMV, 2020; Perras, 2019). Autre occurrence, en 2017 dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, l'organisme Expérience Collective qui vient tout juste d'être fondé pour stimuler le développement commercial et l'écosystème entrepreneurial du District Central et de la rue Chabanel, crée le village éphémère *BUNKR* (figure 5.12). La SDC District-Central est active dans ce projet et coorganise des 5 à 7, des journées thématiques et des événements culturels sur un site industriel vacant pendant un été (Expérience Collective, 2017).



*L'Été Mile-End* d'Ubisoft,  
en 2017  
@Ariane Perras



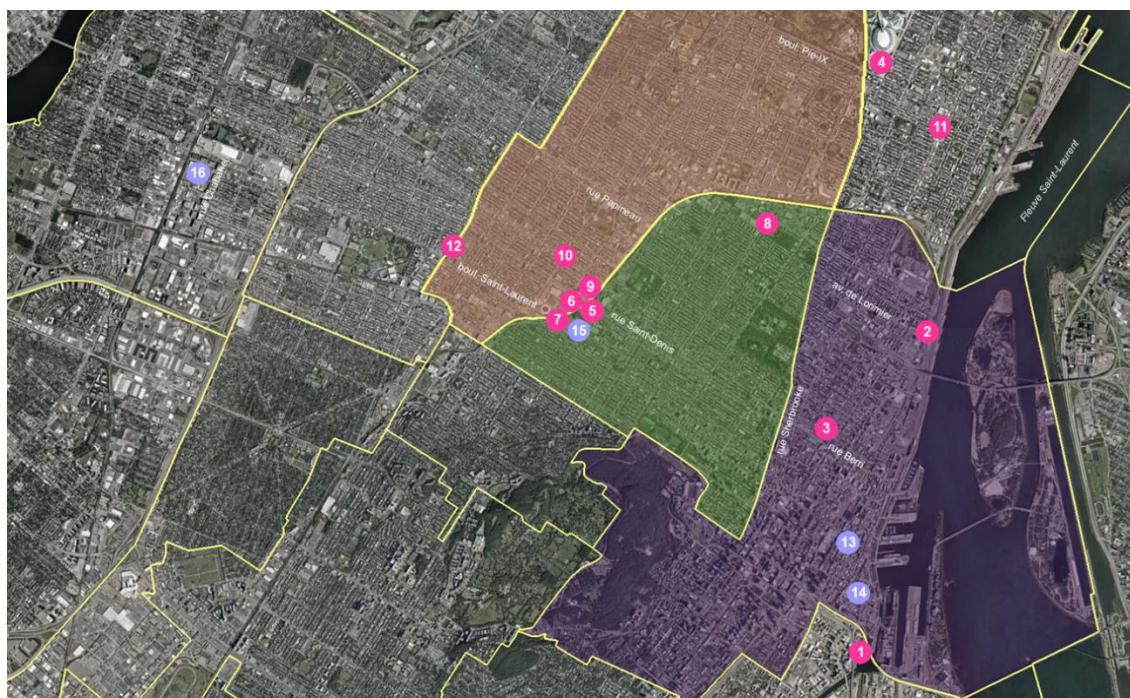
*Parc éphémère* de la SDC Vieux-Montréal  
en 2018  
©GGiguère (OMV, 2020)



*BUNKR* d'Expérience collective  
en 2017  
@bunkrvillage (Instagram)

Figure 5.12 Des interventions d'urbanisme temporaires menées sur des terrains vacants par des acteurs économiques

Cette liste d'interventions menées sur des terrains vacants entre 2013 et 2018 est loin d'être exhaustive (figure 5.13), mais elle illustre le foisonnement d'expérimentations temporaires sur des terrains vacants et sous-utilisés à Montréal. Les professionnels de l'urbanisme temporaire et les interventions de cet ordre s'y multiplient alors au cours des années 2010. Ceci permet la création d'espaces verts, publics et ludiques de diverses natures; des interventions axées tantôt sur la participation citoyenne, tantôt sur le verdissement, tantôt sur l'événementiel, qui sont menées avec l'autorisation du propriétaire du terrain, en collaboration avec une variété de partenaires publics, privés et communautaires, et parfois de pair avec des groupes de citoyens. Ceci témoigne de la diffusion croissante, mais aussi de la reconnaissance de cette pratique d'urbanisme par les collectivités locales, par les pouvoirs publics et par les acteurs économiques. Cependant, ces diffusion et reconnaissance de l'innovation semblent se produire tout particulièrement dans les quartiers centraux que sont les arrondissements Le Plateau–Mont-Royal, Rosemont–La Petite-Patrie et Ville-Marie.



Sélection d'interventions d'urbanisme temporaire sur des terrains vacants entre 2013 et 2018

**OSBL spécialisés comme porteur principal**

- 1 ADUQ | *Village éphémère* (2013)
- 2 La Pépinière | *Village au Pied-du-Courant* (2014-2020)
- 3 La Pépinière | *Jardins Gamelin* (2015+)
- 4 La Pépinière | *Les Jardineries* (2016+)
- 5 La Pépinière | *La Petite Floride* (2016)
- 6 Espace temps | *Agora des Possibles* (2016-2017)
- 7 Espace temps | *Kabane 77* (2017-2019)
- 8 Conscience urbaine | *Plateau Est en scène* (2016-2017)
- 9 Îlot 84 | *Aire commune* (2017+)
- 10 Solon | *Oasis Bellechasse* (2018)
- 11 Lande | *L'Arpent Vert* (2017)
- 12 Lande | *Jardin du Marché* (2014-2017)

**Acteurs économiques comme porteur principal**

- 13 SDC Vieux-Montréal | *Pigeon Hole* (2016-2020)  
(avec Pigeon Hole Renewal avant 2011)
- 14 SDC Vieux-Montréal | *Parc éphémère* (2016-2018)
- 15 Ubisoft | *L'Été Mile-End* (2017)
- 16 Expérience Collective | *BUNKR* (2017)

- Limites des arrondissements
- Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal
- Arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie
- Arrondissement Ville-Marie

2 km



Figure 5.13 Localisation de la sélection d'interventions d'urbanisme temporaire citées dans le texte, créées sur des terrains vacants ou sous-utilisés entre 2013 et 2018, à Montréal (Fond de plan : Google Earth, 2023)

### 5.2.3 La phase d'adoption : création de quelques programmes ciblés

Malgré la forte reproduction de l'urbanisme temporaire sur des terrains vacants de Montréal, peu de programmes municipaux formels sont mis en place, qui témoigneraient d'une adoption de la pratique innovante dans les cadres d'action de l'urbanisme. En effet, aucune politique ou aucun programme de longue durée n'a émané de la Ville de Montréal ni de la majorité des arrondissements. Toutefois, quelques programmes et projets ponctuels ou localisés ont été repérés. Les interventions d'urbanisme temporaire découlant des programmes qui sont cités dans les prochaines pages sont localisées à la figure 5.14.



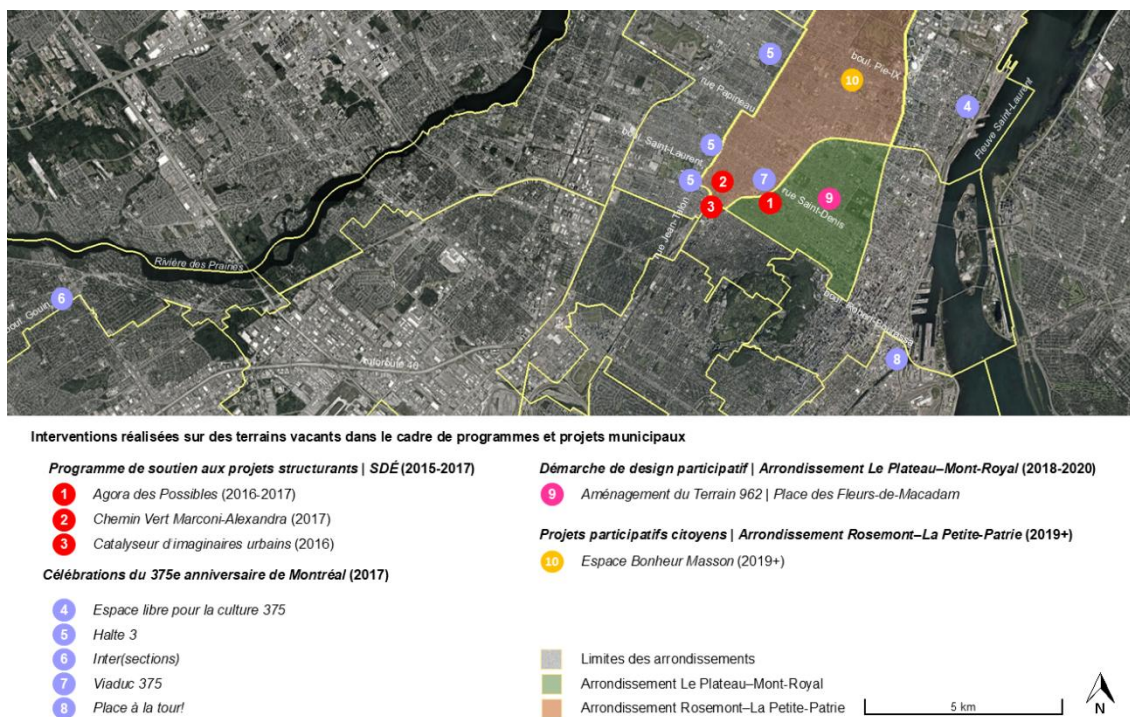


Figure 5.14 Localisation des interventions temporaires sur terrains vacants menées dans le cadre de programmes et projets municipaux, entre 2017 et 2024 (Fond de plan : Google Earth, 2023)

En premier lieu, dès 2013, une mention de l'urbanisme temporaire apparaît dans un document de planification réalisé par le Service d'urbanisme et de mobilité (SUM) de la Ville de Montréal, soit le PDUES adopté dans le cadre du projet urbain du MIL Montréal. Dans ce plan, on peut effectivement lire que :

Le PDUES suggère de faciliter l'utilisation temporaire des terrains vacants ou sous-utilisés en soutenant la réalisation, à court terme, de projets visant à animer et à verdier ces espaces. Les propriétés résiduelles ou en attente de développement pourraient notamment accueillir des fêtes de quartier ou des événements culturels, devenir des parcs éphémères ou des jardins collectifs, le temps de quelques récoltes. (Ville de Montréal, 2013g, p. 36)

Un *Programme de soutien aux projets structurants* est bientôt mis en œuvre dans le cadre du PDUES, permettant le financement de différentes interventions entre 2015 et 2017 (Ville de Montréal, 2016a, 2016b, 2017a). Géré par le Service du développement économique (SDÉ) de la Ville, sous l'administration du maire Denis Coderre et avec l'aide financière du gouvernement du Québec, le programme prévoit une somme de 900 000 \$ sur trois ans pour soutenir des interventions aux abords du territoire du MIL Montréal, englobant tout le nord d'Outremont, l'entièreté de Parc-Extension et du Mile-End, l'ouest de Villieray jusqu'à Saint-Denis et l'ouest de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie jusqu'à la rue Saint-Hubert (ESD#06; # 18) (Ville de Montréal, 2016b, 2017a). Deux appels à projets sont ainsi lancés en 2015 et 2016 et neuf initiatives sont financées avec 770 551 \$ (Ville de Montréal, 2017a). Les projets

soutenus sont dits orientés sur le milieu urbain et l'aménagement, sur le milieu social et la qualité de vie des communautés, ou sur le milieu économique et la viabilité du territoire, en favorisant toujours l'acceptabilité sociale des projets, l'intégration des communautés aux changements en cours et la coopération entre les quartiers (Ville de Montréal, 2017a). Or, seulement trois des neuf projets sont de l'ordre de l'aménagement et de l'urbanisme temporaire. Y compte l'*Agora des Possibles* de l'organisme Espace temps, incluant *La Petite Floride* de La Pépinière, réalisée en 2016 et 2017 comme expliqué à la sous-section précédente. Y compte aussi le projet de *Chemin Vert Marconi-Alexandra* mené par la Société de Développement Environnemental de Rosemont (SODER) en 2017, consistant en un projet de corridor vert avec plantations d'arbres ciblant la friche ferroviaire du Canadien Pacifique (CP) qui comprend le *Parc des Gorilles* — dont il sera question plus en détail au chapitre 6 pour étudier sa relation au projet urbain. Y compte enfin le *Catalyseur d'imaginaires urbains* de l'OSBL Montréal Ville en mouvement (MVM), initiative plus tard appelée *Le Virage* et qui s'intègre au site des *Projets Éphémères* en 2016 — dont il sera aussi question aux chapitres 6 et 7, afin d'étudier sa relation au projet urbain et avec les ressources du territoire. Malgré les succès vantés dans le Bilan des appels de projets 2015-2017 (Ville de Montréal, 2017a), le *Programme de soutien aux projets structurants* n'a pas été poursuivi et n'a pas engendré d'autre programme analogue qui soit plus porteur sur le plan de l'institutionnalisation de l'innovation.

En second lieu, quelques interventions d'urbanisme temporaire sont organisées, en 2017, en collaboration avec la Ville de Montréal et plusieurs autres partenaires locaux et financiers dans le cadre des célébrations du 375e anniversaire de la fondation de Montréal. Un organisme indépendant, la Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal, avait été fondé dès 2012 pour coordonner les festivités et sélectionner les différents projets qui s'intégreraient à une vaste programmation devant animer Montréal pendant un an. Dans ce contexte, deux appels de projets ont été lancés, en 2014 et 2015, pour inviter les artistes locaux et internationaux, les organismes québécois et montréalais et les collectivités locales à proposer leurs idées. Selon le *Bilan des activités : programmation et projets socio-économiques* de la Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal (2018), un total de 1 041 propositions de projets ont été soumises, dont pour 715 projets de grande envergure permettant de faire rayonner la métropole sur la scène nationale et internationale et 326 projets de quartier à implanter dans les arrondissements. Après une sélection réalisée par différents comités composés de professionnels, de représentants municipaux, du milieu des arts et de la culture et du milieu des affaires ainsi que de citoyens, ce sont 225 projets qui ont été retenus, dont 101 pour les 19 arrondissements montréalais. Ceux-ci ont principalement consisté en événements culturels tels que des performances musicales, théâtrales ou de cirque, des expositions



d'art, des défilés, des projections ou des illuminations de monuments (Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal, 2018). Cependant, cinq interventions de l'ordre de l'urbanisme temporaire ont également été du nombre.

Parmi celles-ci, figure le projet *Espace libre pour la culture 375*, créé par l'OSBL Conscience urbaine. Mené du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2017, il consiste en l'occupation temporaire d'un terrain vacant situé à l'intersection de la rue Notre-Dame et de l'avenue d'Orléans, dans l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, avec pour but d'« en faire le lieu de quatre résidences artistiques, chargées d'explorer une saison et l'histoire du quartier » (p. 257). Dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, le projet *Halte 3* permet quant à lui une « appropriation festive de trois places publiques » (p. 264) du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2017. Créée par le centre de création pluridisciplinaire La Cenne, cette intervention se veut aussi « l'occasion d'entamer une conversation avec les citoyens et citoyennes sur le rôle des places publiques dans l'avenir de nos villes » (Halte 3, 2017a) en les conviant à des événements rassembleurs, mais aussi à s'approprier librement les trois sites (figure 5.15). Dans un arrondissement de l'ouest de Montréal, à Pierrefonds-Roxboro, c'est le projet *Inter(sections)* qui est prévu « pour revitaliser un espace public sous-utilisé » (Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal, 2018, p. 267). Conçue comme « un labyrinthe d'échange » (Pierrefonds-Roxboro, 2017), l'installation inclut des modules interactifs et mobiles qui invitent les citoyens à s'approprier le site de mai à juillet 2017. Quatrième cas d'intérêt, le projet *Viaduc 375* s'installe sur la frontière entre Le Plateau–Mont-Royal et Rosemont–La Petite-Patrie du 3 au 8 octobre 2017, en transformant le viaduc Van Horne et ses abords en « une promenade animée, originale et instructive pour rendre hommage au patrimoine ferroviaire montréalais » (Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal, 2018, p. 269; Viaduc 375, 2017a). Mené par Mémoire du Mile-End, les Amis du Champ des Possibles et la SODER, il permet de « temporairement redonn[er] aux piétons le viaduc » en offrant « une nouvelle expérience de traversée du secteur [et] des points de vue exceptionnels sur la ville » (*ibid.*). Relevons que ce projet qui s'installe sur une infrastructure routière et son pourtour pourrait aussi être classé comme un projet d'urbanisme temporaire intervenant sur la rue (figure 5.15). Cinquième et dernière intervention, *Place à la tour!* s'est posée dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, sur la Promenade Smith et au pied de la Tour d'Aiguillage Wellington — intervention qui est détaillée au chapitre 6, afin d'étudier sa relation au projet urbain de Griffintown (figure 5.15). Bien que diverses et réparties dans plusieurs arrondissements de Montréal, ces interventions ne sont pas reproduites dans les années subséquentes. Aussi, bien que supportées par la municipalité et

inaugurées en présence d'élus, elles ne mènent pas à la création de programmes plus structurants en matière d'urbanisme temporaire.



*Halte 3 de La Cenne*  
dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension  
(Halte 3, 2017b)



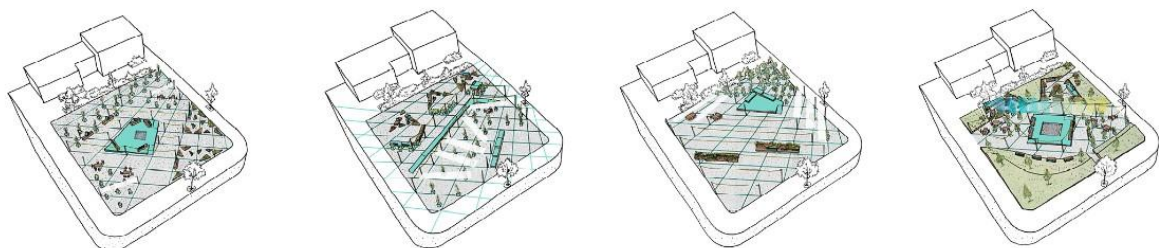
*Viaduc 375 de la SODER et collaborateurs*  
dans Rosemont–La Petite-Patrie  
(Viaduc 375, 2017b)



*Place à la tour! de Manœuvres*  
dans Le Sud-Ouest  
©SDC Les Quartiers du Canal

Figure 5.15 Quelques interventions d'urbanisme temporaire dans le cadre des célébrations du 375e anniversaire de Montréal

En troisième lieu, en 2018, l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal s'est à nouveau fait pionnier quant à l'usage de l'urbanisme temporaire, cette fois pour tester des prototypes d'aménagement pour les terrains vacants. Au courant de l'été, l'arrondissement utilise en effet cette approche d'urbanisme dans le cadre d'une démarche de consultation publique visant la réalisation d'un nouvel espace public sur le terrain sis au 962, avenue du Mont-Royal Est : la *Place des Fleurs-de-Macadam* (Castor et Pollux, 2024; Ville de Montréal, 2015). Racheté en 2016 par la Ville, ce terrain consistait antérieurement en une station-service fermée et décontaminée vers 2015. Une démarche de consultation relative au Terrain 962 est inscrite sur le site Réalisons Montréal (Réalisons Montréal, 2023). Avec l'accompagnement de la firme Castor et Pollux pour le volet participatif, la démarche a inclus un sondage durant l'automne 2017, puis l'expérimentation successive de trois propositions d'aménagement « éphémères », in situ et grandeur nature, présentées entre 31 mai et le 30 octobre 2018, après quoi une quatrième proposition « transitoire » faisant la synthèse de l'expérimentation a été mise en place jusqu'en juin 2020 (figure 5.16) (Castor et Pollux, 2022, 2024). L'urbanisme temporaire a alors permis de tester des prototypes d'aménagement, sur la base de quoi un projet pérenne a été réalisé par la firme de design (NIPPAYSAGE, 2022) avant d'être inauguré en 2022 (Pradier, 2022, 25 août). Malgré la valeur et la grande qualité de cette démarche de design participatif fondée sur l'urbanisme temporaire, aucune autre intervention de cette nature n'a pourtant été répertoriée par la suite, dans cet arrondissement ou ailleurs à Montréal.



Aménagement éphémère 1 :  
Une place dans la place

Mai-Juin 2018

Aménagement éphémère 2 :  
Une pause bucolique le long  
de l'avenue

Juin-Août 2018

Aménagement éphémère 3 :  
Un amphithéâtre sur l'avenue

Septembre-Octobre 2018

Aménagement transitoire :  
Synthèse des 3 aménagements  
éphémères

Octobre 2018 - Juin 2020

Ligne du temps des aménagements éphémères et transitoires, de 2018 à 2020  
(Castor et Pollux, 2024)



Affichage relatif à la démarche consultative  
par l'urbanisme temporaire, en 2018  
©Ariane Perras



Aménagement éphémère 2,  
de juin à août 2018  
(Réalisons Montréal, 2023)



Aménagement transitoire synthèse,  
d'octobre 2018 à juin 2020  
(Réalisons Montréal, 2023)

Figure 5.16 Interventions temporaires de 2018 à 2020 au Terrain 962, sur Le Plateau–Mont-Royal, dans le cadre d'une démarche de design participatif pour l'aménagement de la *Place des Fleurs-de-Macadam*

En quatrième lieu, à l'automne 2018, l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie et ses élus proposent aussi une nouvelle approche pour encadrer les interventions temporaires à travers son territoire, en créant le programme *Projets participatifs citoyens* (PCC) (Delacour, 2018, 9 octobre). Sans viser directement l'urbanisme temporaire, le programme émerge en reconnaissance de l'inventivité et de l'engagement des citoyens de l'arrondissement, ainsi que de la vie associative et communautaire vibrante. S'inspirant du *Programme d'aménagement de ruelles vertes* initié au milieu des années 1990 et très en demande depuis le tournant de 2010, le PCC est mis en œuvre avec pour objectif de renforcer l'implication des citoyens à l'amélioration de leur quartier, de les soutenir dans l'organisation de leurs groupes et de leurs projets, tout en encourageant la création de liens sociaux entre voisins (Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, 2020a). Le territoire est subdivisé en 24 milieux de vie dont certains sont inclus à chaque cohorte du programme. Au sein de ces milieux de vie, les collectivités locales peuvent se regrouper en comité et

se concerter pour imaginer et réaliser des interventions de diverses natures, qui consistent en projets d’animation, d’aménagement, de verdissement, de gestion ou de mobilisation citoyenne (ESD#20) (Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, 2020b, 2022; Réalisons Montréal, 2021). Chaque milieu de vie reçoit un budget de 10 000 \$ pour l’ensemble des initiatives qui s’y déploient dans une logique de cogestion, et les comités bénéficient d’un accompagnement offert par l’équipe de l’arrondissement ainsi que par un organisme spécialisé en participation citoyenne, le Centre d’écologie urbaine de Montréal, en suivant une démarche de cocréation à la manière d’un incubateur civique (ESD#20) (Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, 2020a; Réalisons Montréal, 2021). Un appel est ainsi lancé annuellement, en décembre ou janvier, pour un développement des idées de février à mai en vue d’une réalisation estivale depuis 2019 (Réalisons Montréal, 2021; Ville de Montréal, 2024f).



*La Chasse-Balcon* et animations festives, en 2019  
(Vivre Masson-Est, 2024)



Mobilier coloré et verdissement à l’*Espace Bonheur Masson*, en 2020  
(Vivre Masson-Est, 2024)



Déminéralisation, plantation d’arbres et mobilier plus pérenne, en 2023  
(Vivre Masson-Est, 2024)

Figure 5.17 Intervention de l’*Espace Bonheur Masson*, réalisé depuis 2018 et soutenu depuis 2019 par le programme de Projets participatifs citoyens de l’arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie

Bien que le PCC le permette, les interventions réalisées dans le cadre du PCC ne sont pas majoritairement pas de l’ordre de l’urbanisme temporaire sur les terrains vacants. En fait, une seule intervention sur un quinzaine déployées correspond vraiment à cette définition : l’*Espace Bonheur Masson* (Vivre Masson-Est, 2024). Déjà amorcée avant le programme, en 2018 (Delacour, 2018, 9 octobre), cette initiative citoyenne vise à se réapproprier et à réaménager un terrain vacant de la rue Masson, situé dans le prolongement de la 14<sup>e</sup> avenue. En 2019, l’espace désigné sous le nom de *La Chasse-Balcon* est animé et transformé de façon minimaliste, puis d’année en année, son aménagement et son verdissement deviennent de plus en plus structurants et permanents, jusqu’à procéder à une déminéralisation et à la plantation d’arbres en 2023 (figure 5.17). Conséquemment, le PCC a servi de cadre d’action municipal favorable pour la



réalisation d'une intervention d'urbanisme temporaire sur un terrain vacant, mais le cas demeure unique et ne témoigne ni d'une diffusion ni d'une adoption élargie de la pratique.

Ces quelques exemples de cadres d'action ponctuels ne reflètent pas des transformations majeures à Montréal puisque, malgré une forte reproduction de la pratique de l'urbanisme temporaire sur les terrains vacants entre 2014 et 2018, peu de changements structurants sont aujourd'hui en place pour favoriser son déploiement. On constate aussi une certaine baisse de l'engouement pour ce genre d'interventions, tandis que des organismes telles que Lande et La Pépinière ont cessé leurs activités depuis. D'ailleurs, les cadres d'intervention conventionnels s'avèrent limitants, notamment parce que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) du Québec ne prévoit pas les occupations temporaires et exige une conformité avec le zonage et la réglementation en place (Gouvernement du Québec, 2024 3550 3550). Conséquemment, une représentante de l'arrondissement Le Sud-Ouest (ESD#19) explique que les interventions temporaires menées sur les terrains vacants doivent correspondre aux usages autorisés sur le site visé : par exemple, un bar ou un bureau en plein air ne peuvent être aménagés que si la réglementation le permet à cet endroit. Pour cette raison, les occupations temporaires sont souvent traitées par les administrations municipales comme des événements, et non comme des interventions d'urbanisme (ESD#13; # 19). Néanmoins, l'aménagement temporaire d'espaces verts et de sites d'agriculture urbaine est autorisé au règlement pour la majorité des terrains, ce qui rend ce genre d'occupation plus aisé, autant dans Le Sud-Ouest (ESD#19) qu'à Outremont (ESD#09), par exemple.

En tenant compte de ces résultats, la figure 5.18 illustre la ligne du temps du processus d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants, en positionnant à nouveau les événements marquants des phases d'émergence, de diffusion et d'adoption de l'innovation. Ces différents événements sont alors venus infléchir la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire en ce qui a trait au niveau de légitimité dont cette forme d'urbanisme temporaire bénéficie. Bien que la légitimité soit non quantifiable et donc représentée schématiquement sur la figure, on constate que le niveau de légitimité de l'urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants, à Montréal, a généralement suivi une pente ascendante, tout particulièrement depuis 2009 et 2015. Cependant, cette hausse semble avoir été freinée depuis les dernières années en raison d'un essoufflement de l'engouement pour l'innovation et d'une certaine difficulté ou un manque d'intérêt des pouvoirs publics concernant la transformation des cadres institutionnels de l'urbanisme relatifs aux terrains vacants.

## TRAJECTOIRE D'INSTITUTIONNALISATION DE L'URBANISME TEMPORAIRE INTERVENANT SUR LES TERRAINS VACANTS

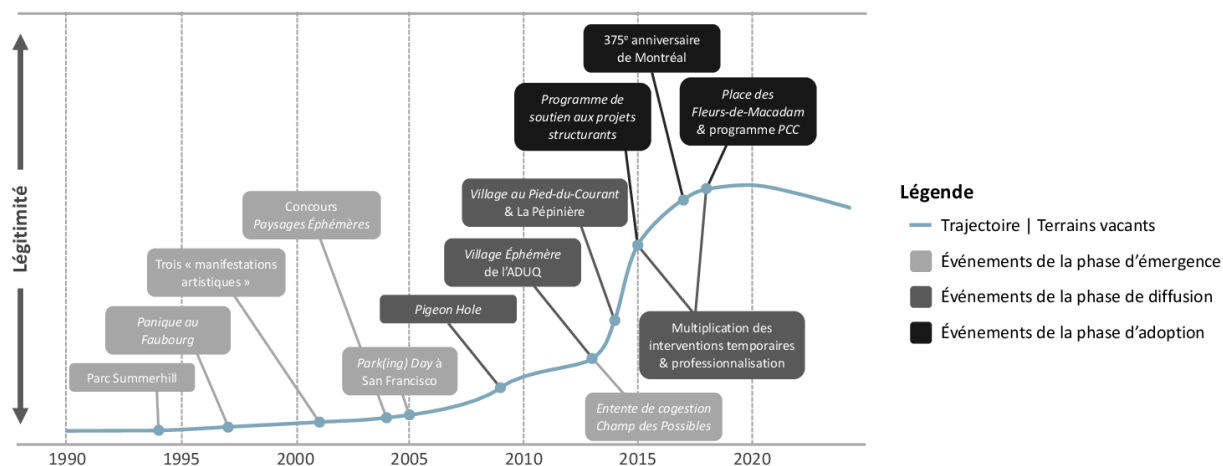


Figure 5.18 Schématisation de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants, à Montréal : les événements marquants ayant influencé le niveau de légitimité de l'innovation

### 5.3 Trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants

#### 5.3.1 La phase d'émergence : premières occupations éphémères, du squat au musée d'art

Alors qu'en Europe, l'occupation informelle des bâtiments abandonnés par des squats d'artistes monte en force dans plusieurs villes à partir des années 1970 (Pinard et Vivant, 2017; Vivant, 2007), ce genre de pratique est à l'époque peu documenté à Montréal (Baillargeon et Diaz, 2020). Même si des collectifs d'artistes participent éventuellement à la naissance de squats montréalais, ce sont surtout les cycles de pénurie de logements, depuis les années 1940, puis 1970 et 1980, qui semblent inciter différents groupes à occuper des bâtiments abandonnés de manière non autorisée, parfois par seule utilité, parfois dans une logique de lutte sociale (Baillargeon et Diaz, 2020). En même temps, certains bâtiments industriels et patrimoniaux sont formellement convertis en loft d'artistes un peu partout en ville, ce qui, à l'exemple du Vieux-Montréal dès les années 1960 (Ananian, 2017), contribue à un processus de repeuplement puis de gentrification des vieux quartiers. Ces interventions revendicatrices ou immobilières, qui ne sont pas des actions d'urbanisme temporaire en tant que tel, sont néanmoins à la base d'une certaine valorisation de l'occupation et de la conversion des bâtiments vacants d'abord par des collectifs d'artistes.

C'est dans ce contexte, au début des années 1990, face au double défi d'occuper les bâtiments patrimoniaux désaffectés et de fournir des locaux à faible coût aux artistes, que le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec approche un groupe français afin de tirer apprentissage de leurs expérimentations à Paris : l'association Usines Éphémères (ESD#26). Cette association avait porté un

premier projet éponyme, lancé en 1987 pour 3 ans, consistant en la revitalisation d'une usine dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris (Magal et Pasquet, n.d.). En s'inspirant des pratiques urbaines d'occupation transitoire de bâtiments à New York ainsi que des expériences de squats en Europe, les artistes porteurs d'Usines Éphémères visaient à démocratiser l'art et à la faire sortir des musées en bénéficiant de bâtiments vacants au caractère unique (ESD#26), qu'ils viendraient occuper en attendant leur démolition ou le choix d'une nouvelle vocation par les collectivités locales ou les propriétaires (Magal et Pasquet, n.d.). Attiré par cette approche, le MCC invite l'association à Montréal en 1992, pour y présenter leur expérience, et voir si elle pourrait être transposée au Québec. En 1993, des affinités se dessinent avec deux Québécois qui souhaitent mener un projet d'occupation transitoire, incitant l'une des porteuses d'Usines Éphémères à déménager à Montréal (ESD#26) (Lepage, 1994, 29 octobre). L'OSBL Quartier Éphémère est alors fondé la même année, pour « éveiller la conscience du grand public et invite[r] à poser un nouveau regard sur le patrimoine », dans l'objectif de « favoriser la réhabilitation d'éléments urbains significatifs et “d'assurer le passage entre deux histoires, deux possibles d'un bâtiment” » (Point Éphémère, 2011 dans Bélanger, 2011, p. 77). Avec cette ambition en tête, en 1994, ce nouvel organisme obtient un bail de 5 ans pour l'occupation temporaire d'un ancien bâtiment entrepôt, situé en bordure de la rue de la Commune dans le faubourg des Récollets, au 16 rue Prince (figure 5.19). Ce bail est signé auprès de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), une paramunicipale qui venait alors de proposer une première vision pour le redéveloppement du secteur : le Quartier des Écluses, un projet urbain qui ne verra finalement jamais le jour (Le Quartier des Écluses Inc., 1993; Perras, 2019). Selon l'entente, Quartier Éphémère ne paie alors pas de loyer et sous-loue des ateliers et un studio de musique, puis réalise des événements dans le bâtiment en transition (ESD#26). Il jouit aussi de subventions des ministères de la Culture français et québécois (Lepage, 1994, 29 octobre).

Comme mentionné à la section 5.2.1, Quartier Éphémère organise l'événement artistique *Panique au Faubourg* en 1997, pendant lequel plusieurs autres bâtiments industriels vacants du secteur du Vieux-Montréal et du Faubourg des Récollets sont utilisés comme espace d'exposition, en attirant l'attention vers ces lieux particuliers (Lamarche, 1997, 14 juin; Saâdoune, 1997, 22 mai). C'est le cas, par exemple, de l'œuvre *Silophone* projetée sur le Silo no.5 (figure 5.19) qui n'est alors plus en fonction depuis 1994 et qui n'a, d'ailleurs, pas été réaffecté à un autre usage depuis (MCC, 2024). Quartier Éphémère s'intéresse ainsi à d'autres bâtiments vacants de Montréal, puisqu'en 1994, les porteurs disent déjà souhaiter reproduire l'expérience d'occupation temporaire dans trois bâtiments situés dans d'autres quartiers de la ville (Lepage, 1994, 29 octobre).



Bâtiment occupé par Quartier Éphémère  
dès 1994, au 16 rue Prince  
©Caroline Andrieux



Projection artistique *Silophone*,  
sur le Silo no.5, en 1997  
©In Situ



Inauguration des travaux de la  
Fonderie Darling en 2001  
©Caroline Andrieux

Figure 5.19 Occupations temporaires de bâtiments par Quartier Éphémère dans les années 1990 et 2000

Il est su dès le départ que l’occupation du bâtiment de la rue Prince ne sera pas de longue durée, pour laisser place à de nouveaux développements immobiliers (Lepage, 1994, 29 octobre). Or, en 1998, le Gouvernement du Québec et la Ville de Montréal annoncent le déploiement du projet de Cité du Multimédia dans le faubourg des Récollets (Perras, 2019; Poitras, 2002), ce qui entraîne la fin de l’occupation du premier bâtiment. Tandis que la revitalisation du secteur s’active, Quartier Éphémère déplace ses activités à la Fonderie Darling (ESD#26), un édifice industriel abandonné depuis 1991 situé un peu plus au nord, sur la rue Ottawa. Transformé en centre d’art visuel, le bâtiment rénové est inauguré en 2001 en présence de représentants de la Ville et du MCC (figure 5.19) (Bérubé, 2001, 24 avril), et il est formellement acquis par l’organisme en 2004 (Baillargeon et Diaz, 2020). Cette seconde occupation correspond donc à un projet de requalification permanente. Pourtant, Quartier Éphémère s’y était installée de manière transitoire dès le début de l’année 2000 (Lamarche, 1999, 24 novembre).

Impulsées par le gouvernement du Québec et un collectif d’artistes, ces opérations artistiques et d’occupations temporaires suscitent assurément un intérêt pour le cadre bâti industriel. Cependant, en dépit de l’intérêt initial du MCC d’employer l’occupation temporaire des bâtiments pour réhabiliter les bâtiments significatifs et patrimoniaux de Montréal, l’expérience de Quartier Éphémère sur la rue Prince s’achève à la fin des années 1990 sans pour autant se répliquer ni créer de mouvance vers des interventions temporaires ou transitoires formalisées. D’après la revue de presse, le projet de nature artistique installé dans un quartier alors à l’abandon ne semble pas susciter de débat public. Certes, quelques nouvelles actions communautaires de l’ordre du squat ont depuis été réalisées, à l’exemple du Bâtiment 7 de Pointe-Saint-Charles qui est squatté en 2009 (Baillargeon et Diaz, 2020), mais il ne s’agit pas d’occupations d’urbanisme temporaire ou transitoire à proprement parler.



### 5.3.2 La phase de diffusion : assises d'un urbanisme transitoire et premier projet pilote à Montréal

Ce n'est que plus tard, au milieu des années 2010, que des réflexions portées sur la vacance des bâtiments dans un contexte de cherté des locaux, ainsi que sur la dégradation et la destruction par incendie des édifices patrimoniaux (Champagne, S. R., 2017, 26 août; Radio-Canada, 2016, 28 mars) ravivent les discussions sur l'occupation temporaire des bâtiments (ESD#08) (Entremise, 2017). En 2016, les pompiers de Montréal répertoriaient environ 900 bâtiments vacants, dont plusieurs étaient chauffés et en attente d'un projet de développement (MIS, 2021). L'OSBL Entremise est alors cofondé, à Montréal, par quatre jeunes diplômés issus du design, de la conservation du patrimoine, de l'architecture et de la gestion. Inspiré par l'organisme Plateau Urbain qui a été fondé en 2013 à Paris et qui a porté l'emblématique projet des *Grands Voisins*, (Lemieux-Aird *et al.*), Entremise se donne pour mission de « redonner vie aux bâtiments vacants ou sous-utilisés en les transformant en projets d'immobiliers collectifs pour des villes plus justes, durables et résilientes » (Entremise, 2024a). Suivant la création par l'un des fondateurs de la plateforme H-MTL d'Héritage Montréal — aujourd'hui appelée Memento (Héritage Montréal, 2024) — qui répertorie les bâtiments patrimoniaux, vacants ou non, de la ville, Entremise attire l'attention en décrochant le prix du concours d'idées *Morph.o.polis*, en mars 2016 (ESD#08; # 10). Ce concours ayant pour thème *Reconvertir Montréal* était porté par la Coalition Climat Montréal et s'insérait dans le cadre d'une consultation publique de l'OCPM pour réduire la dépendance aux énergies fossiles (Morph.o.polis, 2016, 2 mars). Puis, au printemps 2016, Entremise est invitée par la Ville à participer aux *Entretiens sur le patrimoine* qu'organise cette dernière dans le contexte de la préparation de son nouveau *Plan d'action en patrimoine*, publié un an plus tard (Baillargeon et Diaz, 2020; Ville de Montréal, 2017d, 2021c).

Or, un allié à la Ville de Montréal se dessine rapidement pour Entremise : la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme, dont la mission se lie à la sauvegarde des immeubles patrimoniaux de Montréal. Entremise est dès lors mandatée par la Ville pour organiser conjointement le symposium *Montréal Transitoire* tenu les 26 et 27 janvier 2017 (ESD#04; # 08; # 10) (Entremise, 2017). Cet événement intitulé *Réflexion collective sur les usages temporaires dans les bâtiments vacants* agit alors comme un lieu de diffusion et de définition collective du « transitoire » à Montréal (ESD#10). Rassemblant 205 participants (Entremise, 2017) dont « des fonctionnaires de la Ville de Montréal, des propriétaires fonciers et immobiliers, des aménageurs, des urbanistes, des architectes ainsi que des représenta[nt]s d'organisations communautaires » (Collectif Ville Autrement, 2020, p. 12), ce symposium permet de « socialiser l'idée d'urbanisme transitoire » (ESD#08) — terme utilisé de manière interchangeable avec « urbanisme temporaire » dans le rapport d'événement (Entremise, 2017). Il s'agit alors de convaincre les

participants à partir de témoignages sur des exemples internationaux à succès qui sont présentés par des invités de France — dont Plateau Urbain — et des États-Unis, auxquels s’ajoutent des porteurs montréalais de La Pépinière. Le symposium *Montréal Transitoire* s’articule autour du défi de « développer des mécanismes souples, flexibles et agiles pouvant devenir des catalyseurs de développement à long terme, tout en maximisant l’usage et l’entretien des bâtiments entre-temps » (Entremise, 2017, p. 4). L’objectif est donc de réfléchir à comment l’urbanisme temporaire ou transitoire pourrait s’opérationnaliser à Montréal, en devenant un outil d’intervention formalisé et légitime. Au terme du symposium, l’intérêt généré se traduit dans un engagement des parties prenantes à poursuivre les réflexions pour la réalisation de tels projets à Montréal (ESD#08).

La même année, l’équipe d’Entremise travaille à la recherche et la rédaction de l’*Avis sur l’utilisation des espaces vacants à Montréal* du Conseil jeunesse de Montréal (2017), publié en août 2017. Y est notamment recommandé qu’un registre public des espaces vacants et sous-utilisés soit réalisé, et que la Ville agisse pour encadrer et faciliter les interventions d’urbanisme transitoire dans les bâtiments patrimoniaux. Également à la mi-août 2017, la Ville de Montréal adopte son *Plan d’action en patrimoine 2017-2022*<sup>2</sup> sous-titré *S’ancrer dans l’identité urbaine montréalaise* (Ville de Montréal, 2017d). Dans ce plan adopté sous l’administration du maire Denis Coderre, la pertinence de recourir aux usages transitoires est soutenue (p. 13), dont dans une perspective d’entretien des bâtiments patrimoniaux institutionnels (p. 22). Il est aussi planifié de soutenir le « développement des pratiques émergentes d’usages transitoires » à Montréal (p. 21), en plus de quoi la création d’un *Laboratoire transitoire* est annoncée, lequel « prendra la forme de projets pilotes et démarrera dans un bâtiment municipal » (p. 13).

Dans un contexte d’élections municipales à l’automne, le parti Projet Montréal embrasse cette démarche et promet de réaliser dix projets transitoires dans un premier mandat (ESD#07; ESD#08). Portée au pouvoir en novembre 2017, l’administration de Valérie Plante va de l’avant avec cet engagement en reprenant l’annonce de l’administration antérieure. Dès le début décembre 2017, le Comité exécutif de la Ville de Montréal approuve un premier projet pilote d’occupation temporaire d’un bâtiment municipal situé dans Griffintown (Ville de Montréal, 2017, 7 décembre, 2017, 11 décembre) : ceci donne le coup d’envoi du *Projet Young* (figure 5.20) — qui est détaillé au chapitre 6, afin d’étudier sa relation au projet urbain de

---

<sup>2</sup> À noter que, en date de novembre 2024, ce plan montréalais n’a pas été mis à jour suivant son échéance en 2022.

Griffintown. Dans un communiqué de presse daté du 7 décembre 2017, la mairesse Plante déclare ses raisons pour soutenir le projet :

En offrant l'accès à un bâtiment municipal pour accueillir le premier projet pilote d'urbanisme transitoire, notre administration assume son rôle de leader et de propriétaire exemplaire, comme elle s'était engagée à le faire dans le *Plan d'action en patrimoine 2017-2022*. Alors que plusieurs entrepreneurs, groupes communautaires, artistes et citoyens sont à la recherche de locaux pour mener à bien leurs projets, leur offrir d'occuper des bâtiments publics vacants de façon temporaire relève de la bonne gestion. Plutôt que de payer pour garder des bâtiments vides, nous allons encourager l'entrepreneuriat, le travail communautaire, la vie culturelle et la création d'emplois. Tout le monde en sortira gagnant.



Porte d'entrée du 204, rue Young accueillant le *Projet Young, Laboratoire transitoire*  
©Ariane Perras



Remise symbolique de la clé du bâtiment par la mairesse Plante lors de l'inauguration du *Projet Young*, le 6 mars 2018  
(Collectif Ville Autrement, 2020, p. 13)

Figure 5.20 Le *Projet Young, Laboratoire transitoire* : projet pilote montréalais, de mars 2018 à décembre 2019

Selon deux représentants d'Entremise (ESD#08; # 10), le *Projet Young* devait être le premier d'une première série de trois projets pilotes de 6 mois, à mener dans une perspective d'expérimentation et de réflexion sur la pratique, par un même partenariat public-privé-philanthropique composé de la Ville de Montréal, d'Entremise, de la Maison de l'innovation sociale (MIS) et de la Fondation McConnell (Ville de Montréal, 2017, 7 décembre, 2021c) — voir à nouveau plus de détails au chapitre 6. Cependant, ce partenariat s'est épuisé durant la réalisation du *Projet Young* qui est demeuré leur seul projet pilote, lequel a plutôt été planifié pour une durée de 22 mois, allant de mars 2018 à décembre 2019. Lorsqu'il se termine, Entremise se cherche d'ailleurs un autre bâtiment à occuper et participe à créer l'*Espace Ville Autrement* (EVA), à la fin de 2020 : un espace transitoire dédié aux pratiques innovantes installé dans un bâtiment de l'UQAM (EVA, 2024). L'EVA est créé en collaboration avec le Collectif Ville Autrement, un réseau de chercheurs et de collaborateurs fondé à l'UQAM et dédiés à l'étude de l'innovation en urbanisme et en aménagement du territoire; cependant, le Collectif s'épuise peu après, dans le contexte de la pandémie.

Quant à l'EVA, il correspond à un bureau de type espace de coworking axé sur les pratiques émergentes et le changement urbain, mais il ne constitue pas nécessairement lui-même un projet d'urbanisme transitoire (Lemieux-Aird et Malherbe, 2024).

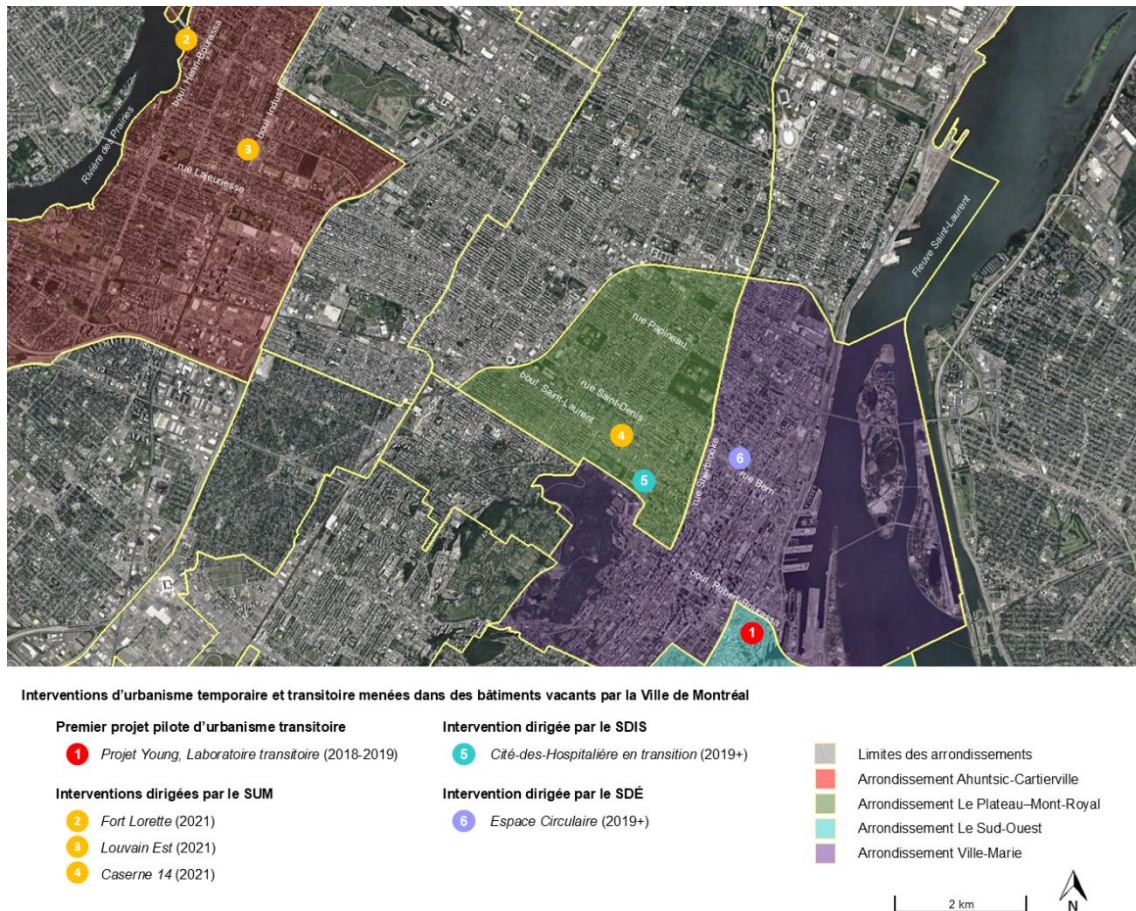


Figure 5.21 Localisation des interventions d'urbanisme temporaire et transitoire menées dans des bâtiments vacants par la Ville de Montréal, entre 2018 et 2021 (Fond de plan : Google Earth, 2023)

Pourtant, d'autres projets d'occupations transitoires ont été réalisés à Montréal. Pilotées soit par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS), le Service du développement économique (SDÉ) ou le Service d'urbanisme et de mobilité (SUM) de la Ville de Montréal, ces différentes interventions débutent entre 2019 et 2021 et visent toutes des bâtiments détenus par la Ville et vacants depuis moins de dix ans (Ville de Montréal, 2021a, 2021c) (figure 5.21). De manière générale, ces interventions visent à mobiliser les collectivités locales ou un écosystème d'acteurs locaux avec les services municipaux, autour d'une intervention transitoire devant alimenter le projet pérenne qui doit lui succéder.

Par exemple, le projet de la *Cité-des-Hospitalières en transition* est mené sous la direction du SDIS avec pour but de réfléchir à de nouveaux usages pour l'ensemble conventuel des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (CDH en transition, 2024; Entremise, 2021; Miron *et al.*, 2022a; Perron, 2016, 14 décembre). Dans un document de présentation du projet, Entremise (2021) explique qu'avec ce projet, la Ville de Montréal avait pour ambition de créer un laboratoire permettant de faire émerger « un sens contemporain » pour la Cité-des-Hospitalières, lequel permettrait d'« incarne[r] les valeurs qui ont façonné ce lieu emblématique » tout en rassemblant « une communauté d'acteurs multiples et diversifiés ainsi que des initiatives et des pratiques qui inventent le Montréal de demain » (p. 2). Autre exemple, le projet *Espace Circulaire* est piloté par le SDÉ afin d'occuper l'ancienne gare d'autocars de Montréal, en attendant sa démolition afin de préfigurer le projet de développement pérenne qui lui succédera. Décrit comme « un espace d'expérimentation pour les pratiques innovantes et durables » misant « sur l'économie circulaire » (Ville de Montréal, 2024a), l'intervention transitoire doit servir à explorer des usages complémentaires à la vocation d'habitation qui est prévue, en envisageant notamment une vocation d'entrepreneuriat et d'agriculture urbaine pouvant répondre aux besoins économiques et sociaux de la communauté locale (ESD#10) (Espace Circulaire, 2024; Ville de Montréal, 2021c, 2024a). Dans les deux cas, Entremise est mandaté par le SDIS et le SDÉ afin d'accompagner le projet d'occupation transitoire. Pour la *Cité-des-Hospitalières en transition*, l'OSBL déploie et opère le projet transitoire (Entremise, 2021) et a pour mandat de « développer et mettre en œuvre une stratégie d'occupation transitoire visant à alimenter le développement du projet pérenne » (Entremise, 2024b). Pour *Espace Circulaire*, son rôle est d'expérimenter des usages, tester des modèles de gouvernance et bâtir une communauté autour du site existant, en l'animant et en coordonnant les occupants pendant trois ans, d'octobre 2021 à octobre 2024 (ESD#10) (Entremise, 2024c; Espace Circulaire, 2024).

Quant au SUM, sa Direction de l'urbanisme initie trois nouveaux projets pilotes en 2021, dans une optique d'expérimentation de l'occupation transitoire des bâtiments à Montréal : les projets de *Caserne 14*, de *Fort Lorette* et de *Louvain-Est* (ESD#04) (Ville de Montréal, 2021a, 2021c). Grâce à ces projets, le SUM porte à l'avant-plan les questions de démocratie participative, en cherchant à développer des projets d'appropriation collective qui ont du sens pour les collectivités et acteurs locaux (ESD#04) (Ville de Montréal, 2021a). Dans chaque cas, les interventions d'urbanisme transitoire doivent ainsi contribuer à préfigurer le projet pérenne à venir (ESD#04). Parmi ceux-ci, l'intervention de *Louvain-Est* s'inscrit notamment sur un site destiné à accueillir un projet d'écoquartier se voulant un « laboratoire pour plusieurs pratiques innovantes » (Réalisons Montréal, 2024a); or, le projet d'urbanisme transitoire (Vanier,

2020; Vanier *et al.*, 2020) vise à coconstruire un « laboratoire citoyen » (Ville de Montréal, 2021a) devant favoriser la réappropriation progressive du site et informer le plan d'ensemble d'un futur écoquartier. L'expérimentation implique le Bureau de projet partagé qui se compose de représentants de la table de quartier Solidarité Ahuntsic, de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et de la Ville-Centre (ESD#04; # 18) (Ville de Montréal, 2021a, 2021c).

Ces différents projets d'occupations transitoires de la Ville sont peu couverts par les médias et ne semblent pas retenir l'attention du grand public, hormis à l'échelle très locale — un journal de quartier s'intéresse par exemple au projet de Louvain-Est (Van Vliet, 2020, 21 septembre). Pourtant, selon le SUM, les projets transitoires de la *Caserne 14*, du *Fort Lorette*, de *Louvain-Est* et de la *Cité-des-Hospitalières en transition* « rencontrent un accueil extrêmement favorable de la part de ceux et celles qui souhaitent une action collective alternative tant à l'interne qu'à l'externe » de la Ville (Ville de Montréal, 2021a, p. 104). Pourtant, les trois projets pilotes du SUM sont abandonnés à la fin de l'année 2021 en raison de différentes embûches expliquées dans les prochaines pages (ESD#04; # 18).

### 5.3.3 La phase d'adoption : vers un programme d'urbanisme transitoire pour les bâtiments à Montréal

Les données analysées montrent que les projets montréalais d'occupation transitoire — depuis les années 1990 jusqu'à aujourd'hui — ont été dirigés de pair avec la Ville de Montréal, et qu'ils ont été menés dans une optique de transformation des pratiques et des cadres d'action relatifs à l'urbanisme. Plus spécifiquement, le *Projet Young, Laboratoire transitoire* se voulait une preuve de concept en lien à l'occupation temporaire et transitoire des bâtiments vacants et sous-utilisés (ESD#04; # 07; # 08; # 10) (Entremise, 2020). Son objectif était de tester la faisabilité technique et opérationnelle de telles occupations, en cherchant à identifier les facteurs facilitants et les entraves (ESD#08; # 10). En d'autres mots, ce projet pilote devait servir à déverrouiller le cadre institutionnel à l'intérieur de la Ville (ESD#07) pour « créer une brèche, puis l'encadrer » (ESD#10). Pour ce faire, ce premier projet pilote misait sur la confrontation des cadres réglementaires, en œuvrant à la collaboration hors silos entre plusieurs services municipaux (ESD#04; # 07; ESD#10).

Toutefois, au fil de cette première expérimentation, le partenariat entre les instigateurs du *Projet Young* s'est étiolé, tandis que deux avenues différentes sont identifiées pour la suite des choses (ESD#07; # 08; # 10). D'un côté, les porteurs d'Entremise veulent continuer d'utiliser des projets pilotes concrets pour identifier les enjeux techniques et peu à peu élargir la « brèche » (ESD#10) dans les cadres d'action en



urbanisme. De manière très terre à terre, un représentant d'Entremise explique : « si tu ne peux même pas avoir les clés du bâtiment et que c'est à chaque fois comme une guerre, ça ne sert pas à grand-chose d'en parler » (ESD#10). De l'autre, les porteurs de la Ville constatent que, malgré les efforts menés depuis 2016, il manque encore d'outils pour encadrer la pratique de l'urbanisme transitoire, et qu'il est nécessaire d'adopter une approche systémique permettant de faire connaître le travail accompli en sortant des seules interventions ponctuelles (ESD#04; # 05). En outre, les porteurs municipaux du *Projet Young* croient que la Ville ne doit pas déléguer à des tiers tels qu'Entremise, sa responsabilité de mener les projets transitoires et de défendre l'intérêt collectif (ESD#04; # 08) (Ville de Montréal, 2021a, 2021c). À partir de 2019, la Direction de l'urbanisme décide donc d'investir dans le développement d'un programme d'urbanisme transitoire (ESD#04) qui pourra opérer un « renouvellement des approches et des outils d'aménagement de la Ville » (Ville de Montréal, 2021a, p. 6) ou, autrement dit, « un renouvellement en profondeur des pratiques dans le domaine de l'aménagement du territoire » (Ville de Montréal, 2021c, p. 7).

En 2020, la Direction générale de la Ville de Montréal mandate officiellement la Direction de l'urbanisme du SUM pour développer un *Programme municipal d'urbanisme transitoire* à travers une démarche interservices comportant un cycle de prototypage et un cycle d'opérationnalisation (figure 5.22) (Ville de Montréal, 2021a, 2021c).

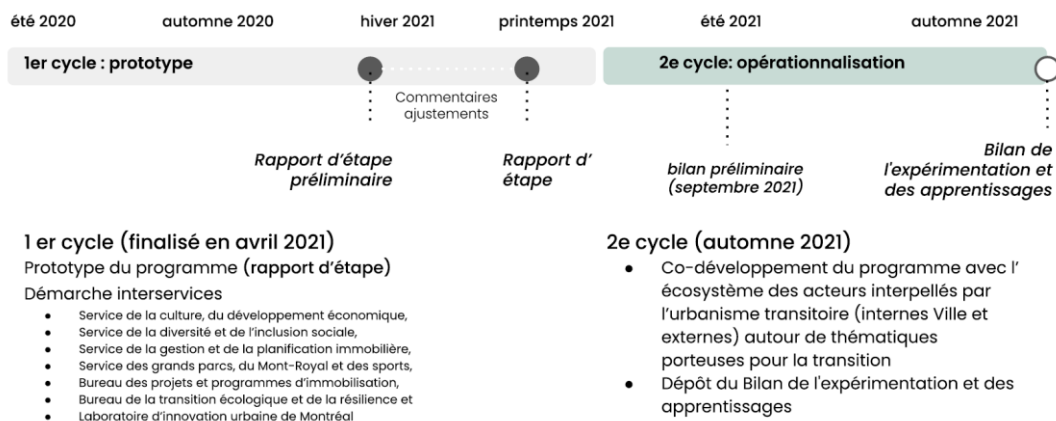


Figure 5.22 Échéancier d'élaboration du programme municipal d'urbanisme transitoire de Montréal, en 2020 et 2021 (Ville de Montréal, 2021a, p. 41)

Les porteurs du SUM sollicitent aussi un accompagnement scientifique du HEC, de l'UQAM et de l'UdeM afin d'approfondir les réflexions sur l'urbanisme transitoire (Ville de Montréal, 2021a). Consolidant l'« expertise municipale stratégique » (Ville de Montréal, 2021a, p. 4), le programme a pour objectif de faciliter l'occupation rapide des bâtiments vacants dans une optique d'expérimentation par le transitoire.

Ici, l'appellation « urbanisme transitoire » est choisie avec soin : le but n'est pas seulement d'occuper temporairement les bâtiments, mais bien d'« informer (donner forme) au projet pérenne qui résultera de l'expérimentation transitoire » (Ville de Montréal, 2021a, p. 22). En outre, le programme se donne l'objectif de « tirer parti du potentiel que représentent les bâtiments vacants ou sous-utilisés municipaux pour inventer d'autres modèles de conception, de financement et d'occupation qui seront garants de projets collectifs transformateurs » (Ville de Montréal, 2021a, p. 104).

Ces objectifs s'imposent notamment en réponse aux défis contemporains que représentent les « multiples crises écologique, climatique, économique, politique, sociale et plus récemment sanitaire », et qui invitent la Ville à prendre une posture d'ouverture axée sur le dialogue et le bien commun (Ville de Montréal, 2021c, pp. 5, 12-13). Très actuelle, cette vision mise de l'avant par les porteurs du *Programme municipal d'urbanisme transitoire* n'est pas complètement marginale, puisque qu'elle s'arrime à des valeurs et objectifs inscrits dans d'autres plans de la Ville (Ville de Montréal, 2021a, 2021c) : notamment, la volonté de renforcer la démocratie, la solidarité et l'innovation inscrite dans le *Plan stratégique : Montréal 2023* (Ville de Montréal, 2020c) et la volonté de réaliser une ville inclusive, résiliente et carboneutre inscrite dans le *Plan climat 2020-2030* (Ville de Montréal, 2020a).

Or, l'idée n'est pas de camper l'urbanisme transitoire dans une définition et un modèle unique, mais de permettre à la pratique d'évoluer et de s'adapter à chaque contexte d'intervention, en demeurant flexible (ESD#04) (Ville de Montréal, 2021a). Cette approche doit permettre d'accompagner chaque projet en tenant compte de ses spécificités, en « souten[ant] l'émergence de solutions adaptées aux besoins des territoires » (Ville de Montréal, 2021c, p. 4). Concrètement, le prototype de *Programme municipal d'urbanisme transitoire* diffusé à l'interne de la Ville en mai 2021 (Ville de Montréal, 2021c) propose une démarche de projet en trois étapes. Premièrement, la sélection des projets transitoires doit permettre l'arrimage des potentiels liés aux caractéristiques spécifiques du site d'intervention avec les objectifs municipaux et les besoins du territoire. Deuxièmement, la préparation de l'occupation transitoire vise à approfondir le diagnostic, à clarifier les rôles des acteurs et les valeurs pour le projet, ainsi qu'à « tiss[er] les ressources offertes par la société civile contribuant à la vitalité du tissu social et à l'ancrage territorial du projet » (p. 35). Troisièmement, l'accompagnement de l'occupation transitoire doit permettre de tester des initiatives, de faire évoluer le projet et le sens partagé au gré des expérimentations, et de faire le suivi et l'évaluation des apprentissages.



Pour parvenir à ses fins, la Direction de l'urbanisme reconnaît cependant plusieurs embûches, mais aussi des pistes de solutions pour permettre une « mise à l'échelle, [soit] une généralisation de la pratique de l'urbanisme transitoire à l'échelle de la Ville » (Ville de Montréal, 2021c, p. 30). Particulièrement, les cadres législatif, réglementaire et administratif ne paraissent pas adaptés pour faciliter l'adoption de nouveaux outils tels que l'urbanisme transitoire (ESD#05) (Ville de Montréal, 2021a, 2021c). Une recherche réalisée par l'UQAM en partenariat avec la Ville (Rocheffort *et al.*, 2022) identifie en effet un besoin accru de flexibilité sur le plan réglementaire en ce qui a trait, notamment, à l'encadrement des usages, à l'obtention de certificats d'occupation, à la signature des baux municipaux et à l'entretien des bâtiments vacants. Par exemple, l'âge et le mauvais état des bâtiments abandonnés fait en sorte qu'ils ne correspondent pas aux normes de sécurité incendie et du code du bâtiment, et donc que les critères standards utilisés par le Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI) de la Ville amènent à exiger des travaux extensifs peu justifiables dans un contexte d'occupation temporaire, qui retardent ou entravent l'entrée dans le bâtiment (QI#020; ESD#04; # 07; # 10; # 25) (Ville de Montréal, 2021a). Conséquemment, il paraît nécessaire d'adapter les cadres d'action en assouplissant certaines règles et en créant de nouvelles conditions plus favorables. Le prototype de *Programme municipal d'urbanisme transitoire* synthétise ces informations pour les diffuser à l'interne de la Ville, dans les différents services. Sont citées des contraintes sur le plan réglementaire concernant, par exemple, les règlements d'urbanisme et les procédures d'exception; s'ajoutent à cela des contraintes législatives par rapport au code du bâtiment, à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) du Québec, à la Charte de la Ville de Montréal et à la fiscalité municipale, en plus de contraintes administratives qui ont trait à l'agilité en gestion de projet, à la collaboration interservices et aux mesures d'impact (Ville de Montréal, 2021c). Somme toute, l'organisation de la Ville et ses procédures ne semblent pas permettre la souplesse et la créativité nécessaires pour pouvoir porter des projets transversaux, défendre efficacement le bien commun et développer des pratiques innovantes (Ville de Montréal, 2021a). En entrevue pour le journal *Le Devoir*, dans un rare article public sur le sujet, le professeur Rocheffort du Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM décrit le problème à l'aide d'un exemple concret :

« Au Québec, on est beaucoup dans le normatif. C'est là que ça bloque souvent. Il faudrait s'inspirer de l'Europe, où ils ont développé une culture de l'action pour répondre à des besoins urgents en hébergement », dit Michel Rocheffort. « Pourquoi est-on si sévère tout le temps sur les risques ? On pourrait plutôt penser à ce qu'on peut faire pour diminuer les risques. Il y a un nombre affolant de bâtiments vides à Montréal. » L'urbaniste estime qu'avant la fermeture prévue de toute institution — un hôpital, un édifice gouvernemental, un musée —, « on devrait réfléchir quatre ou cinq ans à l'avance à ce qu'on fera temporairement avec ce bâtiment ». (Fortier, 2024, 10 février)

En ce sens, c'est non seulement une transformation des politiques publiques — de type *scale up* — qui est nécessaire, mais également « une transformation sociétale profonde » (Ville de Montréal, 2021a, p. 11) — de type *scale deep* — qui est souhaitée par la Direction de l'urbanisme qui porte le programme. Plutôt que d'essayer d'adapter les cadres pour contourner les embûches, des changements systémiques s'imposent pour mettre en œuvre le programme (ESD#05). Le prototype de *Programme municipal d'urbanisme transitoire* exprime déjà le besoin d'aborder l'urbanisme transitoire à travers une approche systémique (Ville de Montréal, 2021c). Toutefois, ce en quoi cela consiste est davantage approfondi dans le *Bilan 2016-2021* du programme et des projets pilotes rédigé à l'automne 2021 (Ville de Montréal, 2021a). Ce *Bilan* souligne notamment le paradoxe entre les intentions et les actions de la Ville, laquelle affirme sa volonté d'innover en adoptant l'urbanisme temporaire et transitoire, mais se voit en même temps contrainte par la rigidité de sa structure organisationnelle et par sa propre culture interne. Spécifiquement, la Ville est décrite comme une structure hiérarchique dont les processus sont bien établis et les rôles bien segmentés, ce qui n'est pas propice à la collaboration interservices et interorganisations pourtant nécessaire pour réaliser des projets transitoires complexes (ESD#04; # 05) (Ville de Montréal, 2021a). Le *Bilan* recommande alors de briser les silos (ESD#04; # 10) et de modifier les rapports de pouvoir pour profiter des opportunités et reconnaître les contributions et compétences différenciées des services municipaux et des acteurs externes à la Ville (pp. 103-104).

Le prototype de *Programme* s'appuie entre autres sur les concepts de la planification ouverte, *d'open heritage*, de gouvernance inclusive, de gouvernance horizontale et de cogestion, c'est-à-dire sur des approches de gestion qui évitent de fixer le projet en amont, qui accordent une place aux collectivités et acteurs locaux, et qui permettent l'ajout et l'évolution des enjeux et des acteurs au cours du projet (Ville de Montréal, 2021a, 2021c). Le défi est donc de faire adhérer les différentes parties prenantes à une démarche d'urbanisme transitoire dont la finalité n'est pas clairement définie et balisée, ce qui représente une difficulté rencontrée dans les projets pilotes du SUM (ESD#04) (Ville de Montréal, 2021a). Or, les différences de langage, les fossés entre les intentions et les temporalités des acteurs et partenaires, les conflits quant aux modèles de gouvernance primés, ainsi que les enjeux relatifs au financement des projets sont plusieurs contraintes identifiées (ESD#04) (pp. 11, 45, 96). C'est pourquoi les auteurs du *Bilan* insistent sur l'importance de développer de nouvelles compétences relationnelles chez l'ensemble des parties prenantes, afin d'accroître la confiance mutuelle et les capacités à collaborer (ESD#04) (pp. 5, 20, 32, 40, 91). Afin de pouvoir « planifier autrement » (p. 7) dans un contexte de crise et d'incertitude, le *Bilan* souligne aussi la nécessité de clarifier les rôles et responsabilités de chacun, en fonction de leurs

compétences et expertises, de manière à gérer les attentes et à assurer une bonne coordination des projets (pp. 75, 99).

Dans une optique de collaboration ouverte et de défense de l'intérêt collectif, le prototype de *Programme* et le *Bilan* suggèrent de s'inspirer de la notion de communs urbains pour miser sur la mutualisation des espaces et des autres types de ressources (Ville de Montréal, 2021a, 2021c). Pour pousser plus loin cette intention, les porteurs du programme contribuent à une recherche proposant d'étudier les communs à travers des « Regards croisés sur Montréal et Barcelone » (Durand Folco *et al.*, 2019). Or, un constat qui en émane concerne à nouveau la culture non seulement de l'organisation municipale, mais de la société québécoise en général (ESD#04). Comme le montrent les projets pilotes du SUM, la culture de compétition entre les acteurs se révèle une contrainte à la dimension collective des projets, et elle tend à attiser les craintes des acteurs locaux impliqués à s'ouvrir à d'autres collaborations en cours de projet (ESD#04). En résulte le problème des « actifs de clubs », c'est-à-dire l'accaparement des biens publics par des groupes restreints, ce pour quoi la Ville doit jouer un rôle de gardien pour s'assurer que les projets transitoires réalisés demeurent des actifs civiques dotés d'un sens collectif (Ville de Montréal, 2021a, 2021c).

Dernier point, d'après le prototype de *Programme*, l'urbanisme transitoire est considéré comme une opportunité d'apprentissage par l'expérimentation, où les expériences doivent nourrir une évolution permanente de la pratique et des fonctionnaires eux-mêmes (Ville de Montréal, 2021c). Ainsi, le *Bilan* souligne que « La Ville doit se donner les moyens de devenir une organisation réflexive et apprenante si elle veut réellement intégrer les innovations systémiques qui auront un impact significatif sur les pratiques et les milieux de vie comme elle s'y engage » (Ville de Montréal, 2021a, p. 5), et pose aussi cette question : « *De quelle façon nos apprentissages peuvent-ils servir la Ville afin qu'elle transforme ses pratiques pour mener la transition sociale et écologique ?* » (p. 17). Cependant, ce défi se bute à nouveau à la rigidité des cadres institutionnels de la Ville qui restreint la capacité à traduire les apprentissages dans la pratique concrète (ESD#04).

La Division de l'urbanisme propose donc des transformations systémiques qui agissent sur plusieurs fronts en même temps. Or, les embûches majeures s'accumulent et mènent bientôt à l'échec des trois projets pilotes du SUM, mais aussi à l'abandon du *Programme municipal d'urbanisme transitoire* et à la démission de ses deux porteurs principaux à la fin de l'automne 2021 (ESD#04; # 05; # 10; # 15; # 28). Alors que le programme est encore à l'étape de la sensibilisation des acteurs (ESD#03), les porteurs réalisent que

l'intégration des concepts s'avère plus ardue que prévu et que le temps et l'énergie nécessaires pour mettre en œuvre le programme sont plus grands que ce qu'ils avaient envisagé (ESD#04; # 05). « Désenchantés » (ESD#04), ils constatent que « c'était un mandat presque impossible » (ESD#04), parce que la Ville est une machine trop hiérarchique et structurée qui n'est pas capable d'opérer la transformation nécessaire (ESD#05; # 15). Puisqu'aucun projet pilote du SUM n'a fonctionné, il est considéré qu'il n'y a pas la matière pour adopter un tel programme (ESD#04). Pourtant, le prototype de *Programme* et le *Bilan* réalisés ont été très promus à l'interne de la Ville et, même si le programme n'a pas eu la portée escomptée, il est considéré par d'autres représentants municipaux interviewés (ESD#02; #18; #28) comme une source d'inspiration, et ne semble pas donc entièrement être un échec.

Néanmoins, tout le travail accompli pour préparer le *Programme municipal d'urbanisme transitoire* et réaliser les projets pilotes du SUM n'est que peu documenté hors du prototype de *Programme* et du *Bilan 2016-2020* qui demeurent des documents strictement internes. En conséquence, le tout n'est pas connu du grand public et, faute d'avoir communiqué sur les réflexions et les avancées réalisées depuis 2020, l'urbanisme transitoire n'a pu être plus largement adopté non plus. À l'exception d'Entremise qui poursuit son travail depuis 2016 — dont en continuant sa contribution aux projets du SDIS et du SDÉ pour la *Cité-des-Hospitalières en transition* et l'*Espace Circulaire* —, très peu d'acteurs montréalais semblent œuvrer aujourd'hui dans le domaine de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants.

D'après ces résultats, la ligne du temps du processus d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants est illustrée à figure 5.23. Les événements marquants des phases d'émergence, de diffusion et d'adoption de l'innovation y sont positionnés, pour expliquer la manière dont est schématisée l'évolution du niveau de légitimité dont bénéficie cette forme d'urbanisme temporaire. Ainsi, on constate que l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants a considérablement gagné en légitimité dans les années 1990, en lien à l'expérimentation impulsée par le MCC, mais que le niveau de légitimité est ensuite retombé au plus bas, faute de réplcation de l'innovation et de création de cadres d'action pérennes. Ce n'est qu'au milieu des années 2010 qu'une nouvelle hausse est survenue grâce à l'engouement autour de l'occupation transitoire des bâtiments. Or, avec l'abandon des ambitions de la Ville de Montréal à la fin de 2021, une chute significative de la légitimité s'observe à nouveau, si bien que l'avenir de cette forme particulière d'urbanisme temporaire paraît impossible à prédire.

## TRAJECTOIRE D'INSTITUTIONNALISATION DE L'URBANISME TEMPORAIRE INTERVENANT SUR LES BÂTIMENTS VACANTS

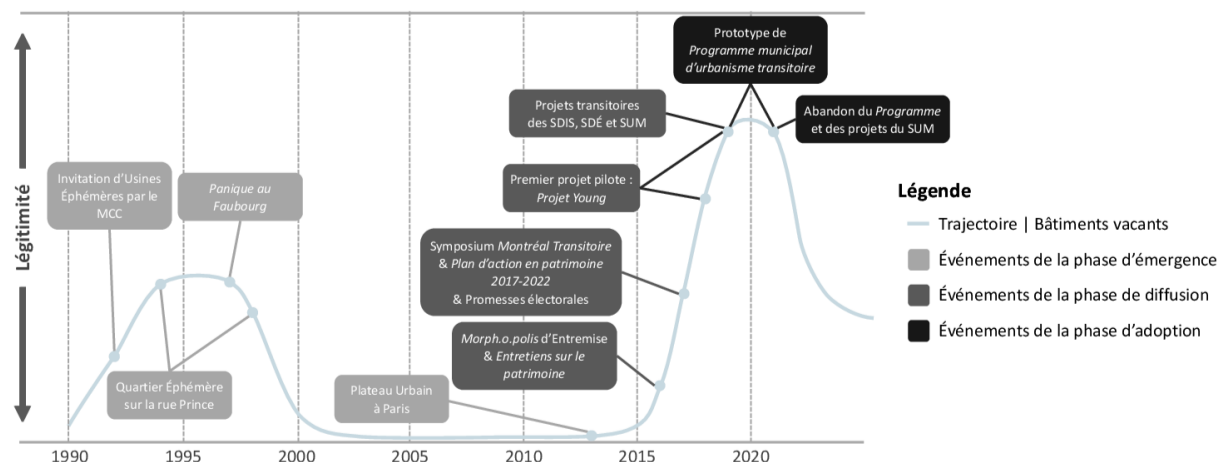


Figure 5.23 Schématisation de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants, à Montréal : les événements marquants ayant influencé le niveau de légitimité de l'innovation

### 5.4 Synthèse : trajectoires d'institutionnalisation et légitimité de l'urbanisme temporaire

La présentation des résultats permet de montrer la forte distinction entre les trois trajectoires d'institutionnalisation étudiées concernant l'urbanisme temporaire à Montréal. Malgré un même contexte général et une insertion dans les mêmes cadres d'action en urbanisme, les facteurs qui ont influencé ces trajectoires diffèrent grandement tout au long du processus d'émergence, diffusion et adoption de l'urbanisme temporaire. Ce ne sont pas les mêmes interventions pionnières ni les mêmes acteurs clés qui ont eu un rôle à jouer, et les stratégies et ambitions en matière de mise à l'échelle de l'innovation ont fortement différé.

En écho au cadre conceptuel construit dans le chapitre 1 de la thèse, le tableau 5.1 fait le sommaire des facteurs associés à chaque trajectoire d'institutionnalisation étudiée, en distinguant ceux qui concernent l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue, sur les terrains vacants et sur les bâtiments vacants.

Tableau 5.1 Synthèse des trois trajectoires d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à Montréal

| CONTEXTE D'ÉMERGENCE<br>  PRESSIONS DE<br>CHANGEMENT                           | TRAJECTOIRE DE L'URBANISME<br>TEMPORAIRE INTERVENANT SUR<br>LA RUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | TRAJECTOIRE DE L'URBANISME<br>TEMPORAIRE INTERVENANT SUR<br>LES TERRAINS VACANTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | TRAJECTOIRE DE L'URBANISME<br>TEMPORAIRE INTERVENANT SUR<br>LES BÂTIMENTS VACANTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contexte d'émergence<br>  Nouvelles conditions<br>particulières                | Prépondérance de l'automobile et rareté des cas de piétonnisation à Montréal (avant 2006).<br>Nouveaux plans et consultations publiques :<br>- <i>Plan d'urbanisme</i> (2004).<br>- <i>Charte du piéton</i> (2006)<br>- <i>Plan de transport</i> (2007).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Luttes sociales et occupations informelles des friches dans un contexte de désindustrialisation (1960-1970+).<br>Volonté d'attirer des résidents dans les quartiers centraux, notamment par des mesures d'embellissement :<br>- <i>Politique d'habitation</i> (1990) : parc Summerhill (1994+).                                                                                      | Luttes sociales pour le logement et squats ou lofts d'artistes (1970+) : valorisation de l'occupation et de la conversion des bâtiments vacants.                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                | Montréal comme Ville UNESCO de design (2006).<br>Volonté d'agir autrement sur la ville :<br>- Passer à l'action de manière rapide, flexible et participative.<br>- Résoudre des problèmes et besoins autrement ignorés.<br>- Amorcer des changements profonds quant aux manières de faire et de penser.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Défaillances<br>  Des institutions et<br>arrangements en place                 | Critique de l'urbanisme en place :<br>- Approche descendante ( <i>top-down</i> ), technocratique, rigide et lente.<br>- Accent sur la permanence, la stabilité, la linéarité et le contrôle.<br>- Difficulté à saisir certains espaces vacants et à répondre à certains problèmes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Jonctions critiques<br>  Crise et incertitudes                                 | Crises et montée de l'incertitude face à l'avenir :<br>- Crise climatique (vers 1990+) : résilience, biodiversité, vie de proximité, responsabilisation.<br>- Connectivité radicale (vers 2005+) : accélération des rythmes de vie, ubiquité, échanges.<br>- Crises économiques (vers 2008+) : austérité, désengagement de l'état, privatisation.<br>- Pandémie mondiale de COVID-19 (2020-2022) : expérimentation, nouveaux espaces et usages.<br>Acuité localisée des crises et incertitudes : N/A                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Évolution radicale ou<br>incrémentale<br>  Conceptions et valeurs<br>partagées | Changements accélérés de la société, des valeurs et modèles moraux, cognitifs et d'action :<br>- Reconnaissance grandissante de la complexité des phénomènes.<br>- Démocratie et participation, ville durable, transition socioécologique, etc.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Nouveaux intérêts<br>  Introduction de<br>nouveaux acteurs et<br>groupes       | Réalisation de la ville durable :<br>- Volonté de laisser plus de place à l'humain, à la nature et aux mobilités douces dans une ville de proximité.<br>- Remise en question de la place de l'automobile au profit des mobilités douces.<br>- Délégitimation des espaces vacants face aux principes de la ville durable.<br>- Valorisation des démarches participatives, consultatives et collaboratives.<br>Passage à l'action de plusieurs groupes pour répondre à leurs intérêts et à leur vision :<br>- Luttes citoyennes et mouvements sociaux amplifiés par les réseaux sociaux.<br>- Démarches participatives, consultatives et collaboratives.<br>- Entrepreneurat social, nouveaux collectifs et nouveaux professionnels. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                                                                | Groupes locaux revendiquant la piétonnisation de certains axes :<br>- Comité de citoyens Mont-Royal Avenue Verte (2004).<br>- SDC Vieux-Montréal (2007).<br>Premières expériences de piétonnisation festives ou artistiques :<br>- Outgames dans le Village (2006).<br>- <i>Place publique</i> (2007+).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Nouveaux collectifs et événements intervenant sur les friches et espaces vacants, par l'art urbain :<br>- <i>Panique au Faubourg</i> (1997).<br>- <i>Tunnel, Parc industriel et Hypothèses d'amarrages</i> (2001).<br>- Concours <i>Paysages Éphémères</i> (2004+).<br>Réappropriation formelle des friches :<br>- <i>Champ des Possibles</i> (2009+) : entente de cogestion (2013). | Premières expériences d'occupation temporaire d'un bâtiment vacant par un collectif d'artiste invité par le gouvernement du Québec :<br>- Bâtiment de la rue Prince par <i>Quartier Éphémère</i> (1994-1999), inspiré d' <i>Usines Éphémères</i> à Paris.<br>Mise en évidence de bâtiments vacants et patrimoniaux dans les quartiers centraux :<br>- <i>Panique au Faubourg</i> et <i>Silophone</i> (1997). |

| PROCESSUS DE DIFFUSION<br>  LEVIERS ET<br>CONTRAINTES                                        | TRAJECTOIRE DE L'URBANISME<br>TEMPORAIRE INTERVENANT SUR<br>LA RUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | TRAJECTOIRE DE L'URBANISME<br>TEMPORAIRE INTERVENANT SUR<br>LES TERRAINS VACANTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | TRAJECTOIRE DE L'URBANISME<br>TEMPORAIRE INTERVENANT SUR<br>LES BÂTIMENTS VACANTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sources d'inspiration<br>  Interventions pionnières                                          | Premières expérimentations de piétonnisation par l'urbanisme temporaire :<br>- Rue Sainte-Catherine Est (2008+).<br>- Rue Saint-Paul (2009+).<br><br>Première rue piétonne permanente depuis les années 1980 :<br>- Rue McTavish (2010+).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Premières expérimentations formelles d'occupation de terrains vacants par l'urbanisme temporaire :<br>- <i>Pigeon Hole</i> (2009+).<br>- <i>Village éphémère</i> au Bassin Peel (2013).<br>- <i>Village au Pied-du-Courant</i> (2014-2020).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Premier projet pilote d'occupation temporaire d'un bâtiment municipal :<br>- <i>Projet Young, Laboratoire transitoire</i> (2018-2019).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Résistance et ouverture au changement<br>  Dépendance au sentier<br>  Stratégies discursives | Position des élus :<br>- Désir d'exemplarité et de rayonnement de la ville, par l'aménagement et le transport durable : maire Gérald Tremblay.<br>- Volonté de réaliser plusieurs projets de piétonnisation au centre-ville, mais crainte que l'empressement ne retarde les projets : maire Benoît Labonté.<br><br>Processus consultatifs des projets pilotes :<br>- Sondages auprès des commerçants, résidents et usagers afin de documenter les succès et d'adapter les projets.<br>- Appréciation majoritairement positive des projets pilotes, à la faveur d'une réédition et d'un allongement des projets.<br>- Succès justifiant des investissements additionnels au fil des ans.<br><br>Rejet de certaines expérimentations qui n'obtiennent pas l'appui local de publics ou des commerçants :<br>- Rue Masson (tentatives depuis 2011). | Autorisation ou financement par les propriétaires des terrains et les autorités municipales pour l'occupation des terrains vacants.<br><br>Volonté des organismes porteurs :<br>- « Créer des lieux qui donnent du sens sans attendre que la Ville le fasse » et « Réappropriation d'un lieu public par toutes sortes de monde » : La Pépinière   Espaces collectifs.<br>- Créer rapidement des projets significatifs pour les collectivités locales : ADUQ.<br><br>Création d'interventions qui répondent à plusieurs besoins et qui offrent plusieurs expériences :<br>- Interventions axées sur la participation citoyenne<br>- Interventions axées sur le verdissement.<br>- Interventions axées sur l'événementiel. | Position des élus :<br>- Désir d'assurer un rôle de leader et de propriétaire exemplaire.<br><br>Embûches reconnues par la Direction de l'urbanisme :<br>- Paradoxe entre les intentions et les actions de la Ville quant à l'innovation.<br>- Manque de flexibilité et de créativité des cadres législatif, réglementaire et administratif : besoin d'adaptation.<br>- Rigidité de la structure organisationnelle et hiérarchique de la Ville : besoin d'ouverture dans les processus de planification et de mise en œuvre.<br>- Culture de la Ville et des partenaires, travail en silo : besoin de nouvelles compétences relationnelles et collaboratives.<br>- Réflexion de la compétition, « actifs de club » : besoin de défendre le bien commun et le sens collectif.<br>- Difficulté à apprendre de l'expérimentation : besoin de la Ville de devenir une organisation réflexive et apprenante. |
| Échange d'informations<br>  Médias, réseaux sociaux et événements                            | Diffusion des cas, des modèles et de l'information par les médias et les réseaux sociaux (2000+).<br><br>Pas d'échange favorable à la diffusion, à Montréal.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Échanges favorables à la diffusion :<br>- Fondation de l'ADUQ (2012) : colloques, conférences et interventions de recherche-action.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Échanges favorables à la diffusion :<br>- Incendies et démolitions répétés de bâtiments patrimoniaux (~2015+).<br>- Plateforme H-MTL d'Héritage Montréal (2015).<br>- Concours d'idées <i>Morph.o.polis</i> (2016).<br>- <i>Entretiens sur le patrimoine</i> (2016).<br>- <i>Symposium Montréal Transitoire</i> (2017) : socialisation du concept d'urbanisme temporaire et transitoire.<br>- <i>Avis sur l'utilisation des espaces vacants</i> du Conseil jeunesse de Montréal (2017).<br>- <i>Plan d'action en patrimoine 2017-2022</i> sous le maire Denis Coderre (2017).<br>- Promesses électorales de Projet Montréal/maire Valérie Plante (2017).                                                                                                                                                                                                                                                |
| Influence et agentivité<br>  Acteurs, entrepreneurs et organisations                         | Portage par des sociétés de développement commercial :<br>- SDC du Village.<br>- SDC Vieux-Montréal.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Agentivité et rôle stratégique de certains acteurs et entrepreneurs :<br>- La Pépinière   Espaces collectifs (2014).<br>- Espace temps (2009).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Agentivité et rôle stratégique de certains acteurs et entrepreneurs :<br>- Entremise (2016).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

|                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                | <p>Appui des élus de la Ville de Montréal et des arrondissements centraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maire de Montréal : Gérald Tremblay.</li> <li>- Maire de Ville-Marie : Benoît Labonté.</li> <li>- Maire de Rosemont–La Petite-Patrie : François William Croteau.</li> <li>- Maire du Plateau-Mont-Royal : Luc Ferrandez.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conscience urbaine (2010).</li> <li>- Îlot 84 (2015).</li> <li>- Solon (2015).</li> <li>- Lande (2014).</li> <li>- Etc.</li> </ul> <p>Portage par des sociétés de développement commercial ou des acteurs économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SDC Vieux-Montréal.</li> <li>- Ubisoft.</li> <li>- Expérience Village.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <p>Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal (2017+).</p> <p>Appui des élus de la Ville de Montréal et des arrondissements centraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maire de Montréal : Denis Coderre.</li> <li>- Mairesse de Montréal : Valérie Plante.</li> </ul> <p>Création de nouveaux partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat public-privé-philanthropique pour le premier projet pilote : Ville de Montréal, Entremise, MIS et Fondation McConnell.</li> </ul>                 |
| Crédibilité et compétences   Experts et professionnels                         | <p>Professionnalisation de la pratique.</p> <p>Attention par les experts et les chercheurs.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <p>Soutien de firmes spécialisées en participation citoyenne et en urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ex. : Convergence pour la rue Saint-Paul (2009, 2010).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <p>Nouveaux agents et professionnels de l'urbanisme temporaire formés en design, en urbanisme et en participation citoyenne.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>NIVEAU DE LÉGITIMATION   MAINTIEN OU REJET DE L'INNOVATION</b>              | <b>TRAJECTOIRE DE L'URBANISME TEMPORAIRE INTERVENANT SUR LA RUE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>TRAJECTOIRE DE L'URBANISME TEMPORAIRE INTERVENANT SUR LES TERRAINS VACANTS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>TRAJECTOIRE DE L'URBANISME TEMPORAIRE INTERVENANT SUR LES BÂTIMENTS VACANTS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Changements élargis (scale out)   Accélération et reproduction de l'innovation | <p>Phénomène de reproduction accélérée, parfois de façon labellisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier placotioir sur Le Plateau-Mont-Royal (2014).</li> <li>- <i>Grande terrasse rouge</i> (2015-2016).</li> <li>- Premier placotioir de Ville-Marie (2019).</li> <li>- Premières piétonnalisations du PIRPP (2015), incluant la <i>Place de Castelnau</i>.</li> <li>- Interventions du VAS (2020).</li> <li>- 47 rues piétonnes ou partagées, temporaires ou permanentes en 2024.</li> </ul> <p>Implication de firmes spécialisées en participation citoyenne et en urbanisme pour réaliser des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Castor et Pollux.</li> <li>- La Pépinière   Espaces Collectifs.</li> <li>- Centre d'écologie urbaine de Montréal.</li> <li>- Etc.</li> </ul> | <p>Phénomène de reproduction accélérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Jardins Gamelin</i> (2015+).</li> <li>- <i>Les Jardineries</i> (2016+).</li> <li>- <i>La Petite Floride</i> (2016).</li> <li>- <i>Agora des Possibles</i> (2016-2017).</li> <li>- <i>Kabane77</i> (2017-2019).</li> <li>- <i>Espace libre pour la culture</i> (2015+) et <i>Plateau Est en scène</i> (2016-2017).</li> <li>- <i>Aire commune</i> (2017+).</li> <li>- <i>Oasis Bellechasse</i> (2018).</li> <li>- <i>L'Arpent Vert</i> (2017).</li> <li>- <i>Jardin du Marché</i> (2014-2017).</li> <li>- <i>Été Mile End</i> (2017).</li> <li>- <i>Parc éphémère</i> (2016-2019).</li> <li>- <i>BUNKR</i> (2017).</li> <li>- Etc.</li> </ul> | <p>Phénomène de reproduction accélérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Cité-des-Hospitalières en transition</i> (2019+).</li> <li>- <i>Espace Circulaire</i> (2019+).</li> <li>- <i>Caserne 14, Fort Lorette et Louvain-Est</i> (2021).</li> </ul> <p>Diffusion de la pratique au sein de plusieurs services municipaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service d'urbanisme et de mobilité (SUM).</li> <li>- Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS).</li> <li>- Service du développement économique (SDÉ).</li> </ul> |
| Changements d'encadrement (scale up)   Lois, normes et modèles d'action        | <p>Adoption de nouveaux cadres d'action employant l'urbanisme temporaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide et encadrement du CRE-Montréal pour le <i>Park(ing) Day</i> (2012-2021).</li> <li>- Concours d'idées C.A.S.E.S. du CRE-Montréal (2022-2024).</li> <li>- Premier <i>Guide d'aménagement d'un placotioir</i> sur Le Plateau-Mont-Royal (2015), puis dans neuf arrondissements.</li> <li>- <i>Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées</i> (PIRPP) (2014).</li> <li>- Programme de <i>Voies actives et sécuritaires</i> (VAS) (2020).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                | <p>Organisation indépendante des organismes porteurs et accompagnateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Guide pour se réapproprier des espaces vacants</i> de Lande et Solon (2018).</li> </ul> <p>Mise en œuvre de cadres d'action permettant, entre autres, l'urbanisme temporaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Programme de soutien aux projets structurants</i> en continuité avec le PDUES (2015-2017).</li> <li>- Programmation des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Ville de Montréal (2017).</li> </ul>                                                                                                                                              | <p>Adoption de nouveaux cadres d'action valorisant l'urbanisme temporaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Plan d'action en patrimoine 2017-2022</i> (2017).</li> <li>- <i>Plan stratégique : Montréal 2023</i> (2020).</li> <li>- <i>Plan climat 2020-2030</i> (2020).</li> </ul> <p>Initiation et abandon d'un cadre d'action pour l'urbanisme temporaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Programme municipal d'urbanisme transitoire</i> (2020-2021).</li> </ul>                                                                   |



|                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de piétonnisation des artères commerciales (2022).</li> <li>- <i>Cahier des bonnes pratiques pour la qualité en design</i> (2024).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Projets participatifs citoyens</i> (PCC) dans Rosemont–La Petite-Patrie (2019+).</li> </ul> <p>Mise en œuvre d'un cadre d'action ponctuel employant l'urbanisme temporaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche de design participatif par les aménagements éphémères et transitoires à la <i>Place des Fleurs-de-Macadam</i>, sur Le Plateau-Mont-Royal (2018-2020).</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Changements profonds<br>( <i>scale deep</i> )<br>  Conceptions, valeurs et relations de pouvoir | <p>Débat ouvert au grand public : processus consultatifs et participatifs.</p> <p>Légitimité accrue des interventions sur rue et de la piétonnisation, grâce à une approche expérimentale fondée sur le temporaire.</p>                                                                                                                                                                                                      | <p>Débat ouvert au grand public, incluant certaines interventions participatives.</p> <p>Légitimité accrue des interventions sur les terrains vacants, mais souvent dans une optique événementielle ou axée sur la participation citoyenne.</p>                                                                                                                                                                                                 | <p>Débat restreint à l'interne de la Ville et à certains partenaires.</p> <p>Légitimité accrue des interventions sur les bâtiments vacants, mais frein et chute de cette légitimité avec l'échec du <i>Programme municipal d'urbanisme transitoire</i>.</p> <p>Besoin d'une transformation systémique.</p> |
| Adaptations locales<br>  Hybridation des innovations avec l'existant                            | <p>Adaptations locales par rapport au contexte local :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Placotitoir (2014+) : inspiré du <i>parklet</i> (2010) et en continuité avec l'autorisation des terrasses de restaurants sur rue sur Le Plateau-Mont-Royal (2010).</li> <li>- Recours à la piétonnisation temporaire dans une optique commerciale et événementielle, en continuité avec les ventes-trottoirs.</li> </ul> | <p>Hybridation restreinte, cadrée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les démarches de design participatif.</li> <li>- Le <i>Programme d'aménagement de ruelles vertes</i> (1995+).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                   | <p>Peu de références à des précédents locaux; inspiration tirée de l'international :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Open heritage</i>.</li> <li>- L'écosystème des communs de Barcelone.</li> </ul>                                                                                       |
| Désinstitutionnalisation<br>  des précédents ou de l'innovation                                 | <p>Pas de désinstitutionnalisation des arrangements préexistants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concentration des rues piétonnes dans les quartiers centraux de Montréal.</li> <li>- Maintien de la prépondérance de l'automobile à l'échelle de la Ville de Montréal et de la région métropolitaine.</li> </ul>                                                                                             | <p>Pas de désinstitutionnalisation des arrangements préexistants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche de conception et d'aménagement généralement conventionnelle pour les espaces publics.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                       | <p>Pas de désinstitutionnalisation des arrangements préexistants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien d'un nombre important de bâtiments municipaux et patrimoniaux vacants à Montréal, sans occupation temporaire ou transitoire.</li> </ul>                                           |

Les connaissances qui découlent de ces résultats seront discutées plus en détail dans le chapitre 8, où nous discuterons de façon transversale et approfondie des transformations engendrées par l'urbanisme temporaire, en tant qu'innovation. Cependant, certains constats généraux se dégagent d'emblée, qu'il convient d'aborder dès maintenant.

Le premier constat qui s'impose est que les trajectoires d'institutionnalisation de l'innovation sont loin d'être linéaires et uniformes — comme le suggérerait théoriquement la courbe en « S » de la figure 1.1 présentée au chapitre 1. En effet, en reprenant la schématisation des trois trajectoires d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à Montréal qui illustrent les niveaux de légitimité de l'innovation au fil du temps, et en superposant ces trajectoires à la figure 5.24, on observe des différences marquées entre les trois tracés schématiques.

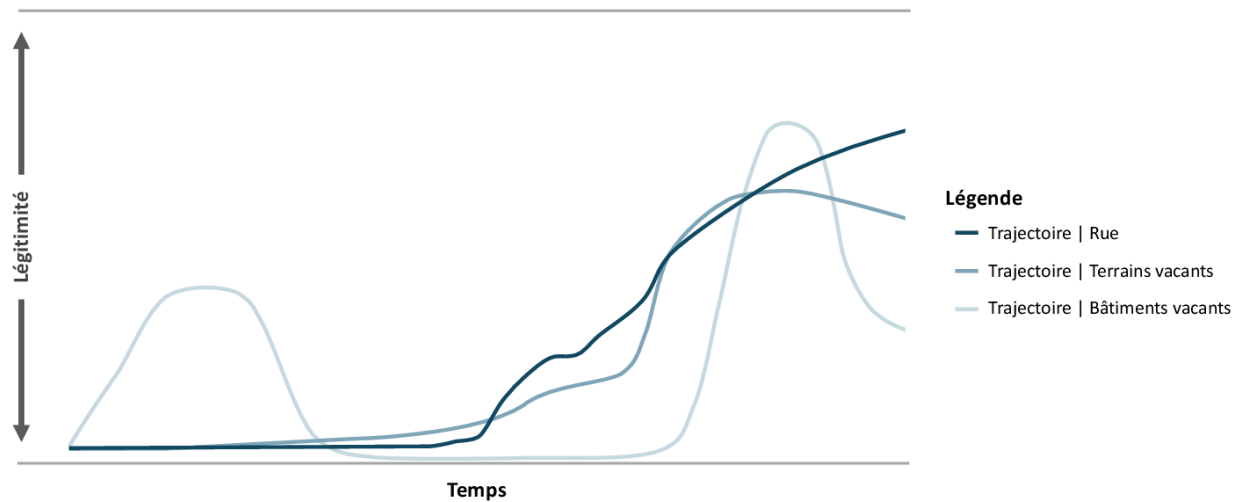


Figure 5.24 Schématisation des trois trajectoires d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à Montréal

Tel que mis de l'avant dans les sous-sections précédentes, chacune de ces trois trajectoires a été affectée par une variété d'événements et d'aléas, suscitant tantôt une montée en légitimité au gré des nouveaux succès des expérimentations, des appuis reçus et du développement de programmes encadrant la pratique, tantôt une descente du niveau de légitimité lorsque des résistances ou des échecs ont été rencontrés. D'ailleurs, les niveaux de légitimité atteints aujourd'hui par l'urbanisme temporaire ne sont pas non plus uniformes pour les trois types de pratiques étudiés dans ce chapitre. La trajectoire de l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue est celle qui atteint aujourd'hui le plus haut niveau de légitimité grâce à la multiplication continue des interventions depuis les premiers projets pilotes, en 2008 et 2009, et à sa traduction dans les trois catégories de mise à l'échelle de l'innovation (*scale out, scale up, scale deep*). La trajectoire de l'urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants suit aussi une pente généralement ascendante, mais cette pratique manque à se traduire dans des cadres structurants pour l'action et dans des changements des façons de penser, et semble subir un certain déclin suivant un fort engouement. La trajectoire de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants est, quant à elle, celle qui a atteint le plus haut niveau de légitimité en raison de la socialisation du concept à travers le symposium *Montréal Transitoire*, en 2017, puis des grandes ambitions formulées par la Ville de Montréal. Cependant, les échecs du *Programme municipal d'urbanisme transitoire* et des nouveaux projets portés par le SUM, en 2021, ont fait drastiquement chuter le niveau de légitimité de ce type de pratique, en semblant bloquer l'expérimentation. Cela, d'ailleurs, sans engager de débat public sur la question, puisque les efforts de légitimation ont été restreints à l'interne de la Ville, où les entraves à l'innovation se sont révélées majeures. Ceci démontre bien que l'innovation se lie à un processus complexe

de déploiement, et que la légitimité n'est pas un état acquis mais bien le résultat d'une négociation continue dans le temps. En ce sens, malgré les tendances qui semblent se dessiner aujourd'hui, il ne paraît pas possible de prévoir comment se poursuivront les processus d'institutionnalisation de l'innovation, à court, moyen et long termes, puisque de nouvelles conditions pourraient survenir et infléchir à nouveau la trajectoire d'institutionnalisation. En outre, dans tous les cas, on ne peut pas affirmer que l'innovation qu'est l'urbanisme temporaire a été complètement rejetée ni largement acceptée au sein des cadres institutionnels de l'urbanisme montréalais; mais on ne peut pas non plus affirmer que la diffusion ou l'adoption de l'urbanisme temporaire, en tant que pratique innovante, a mené à une désinstitutionnalisation des pratiques préexistantes en matière d'urbanisme.

Un deuxième constat important qui découle de l'analyse est que l'urbanisme temporaire montréalais n'a pas connu de passage depuis un urbanisme temporaire marginal vers un urbanisme temporaire formel, contrairement à ce que d'autres auteurs ont observé à l'international (Douglas, 2014, 2018; Lydon et Garcia, 2015; Madanipour, 2018). Bien au contraire, pour chaque trajectoire, les élus et les acteurs de l'urbanisme municipal ont joué un rôle majeur dès le début, afin de promouvoir, autoriser et faciliter le recours à cette pratique innovante. C'est en collaboration avec les pouvoirs publics, qui ont autorisé leurs interventions, que d'autres acteurs incluant les collectifs d'artistes et de jeunes designers ont pu également contribuer à légitimer l'innovation, par exemple en mettant en lumière les enjeux relatifs à la vacance et à la sous-utilisation des espaces urbains en agissant comme porteurs d'innovation. Enclins à l'expérimentation, plusieurs de ces autres acteurs ont rapidement créé de nouvelles entreprises afin de réaliser des interventions d'urbanisme temporaire, de développer leur expertise et de se tailler une place dans le milieu de l'urbanisme. Une professionnalisation de la pratique s'est donc rapidement opérée parallèlement à la diffusion de l'urbanisme temporaire, en générant un foisonnement de nouveaux organismes spécialisés — particulièrement dans le cas de l'urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants — ou un certain monopole en matière d'intervention — particulièrement en ce qui a trait à l'intervention sur les bâtiments vacants, en parlant d'Entremise. Ce constat confirme alors la pertinence de s'écarter d'une définition du caractère « institutionnalisé » de l'innovation comme résultant de l'implication des acteurs de l'urbanisme conventionnel, puisque ceux-ci ont joué un rôle significatif pour faire émerger et pour diffuser l'innovation à Montréal avant même qu'elle ne se traduise dans une transformation plus structurante des cadres d'action institutionnels de l'urbanisme.

Un troisième constat émanant des résultats concerne les facteurs clés qui ont constitué des leviers ou des freins à l'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire à Montréal. Ainsi, pour l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue, des conditions politiques favorables s'étaient déjà installées autour de 2005 grâce à l'adoption de nouveaux plans municipaux reconnaissant la place du piéton et mettant de l'avant les principes de la ville durable. Or, la création à la même époque de nouvelles instances locales gérant les rues commerciales, c'est-à-dire les SDC, a permis de revendiquer des expérimentations sur deux rues de l'arrondissement Ville-Marie. L'appui des commerçants riverains de même que des élus locaux a été déterminant pour lancer les premiers projets pilotes. Cependant, il semble que ce soit l'approche d'expérimentation adoptée qui a été particulièrement favorable pour permettre de diffuser l'innovation en suscitant une adhésion progressive des acteurs. La démonstration de la valeur de l'innovation à partir des succès des interventions pionnières a permis de reconduire et de répliquer les expérimentations. Cette même approche a été reprise pour le PIRPP et les projets de piétonnisation subséquents. L'urbanisme temporaire a alors été employé comme outil de consultation publique et pour tester des solutions nouvelles, dont la légitimité s'est vue graduellement augmentée au fil des ans. Pour l'urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants, toutefois, on n'observe pas le même genre de conditions politiques initialement favorables. L'expérimentation a plutôt été impulsée par des groupes citoyens et par de nouveaux professionnels qui, inspirés par des exemples internationaux tels que le *Park(ing) Day*, se sont montrés désireux de faire les choses autrement et d'agir sans attendre pour réactiver des espaces sous-utilisés. Or, cette professionnalisation rapide doublée à certains succès des expérimentations, dont ceux de l'emblématique *Village au Pied-du-Courant*, semble alors convaincre les pouvoirs publics d'appuyer la reproduction des interventions temporaires, notamment en les soutenant grâce à quelques programmes ponctuels. Cependant, cette forme d'intervention d'urbanisme temporaire s'est alors largement répliquée à travers les quartiers centraux (*scale out*), mais sans bénéficier de la transformation significative des cadres d'intervention (*scale up*) qui auraient permis de consolider son impact et sa légitimité. Enfin, concernant l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants, la tentative des années 1990 était certes intéressante, mais les conditions propices à la diffusion de l'innovation ont semblé absentes de sorte que l'intervention testée est demeurée un phénomène isolé. Vingt ans plus tard, en 2016, l'action des nouveaux professionnels s'est fortement arrimée à celle des fonctionnaires et élus de la Ville de Montréal, ce qui a permis une diffusion importante de la pratique et, dès 2019, des tentatives importantes pour une adoption rapide au sein des cadres institutionnels de l'urbanisme. Néanmoins, les contraintes trop nombreuses ont empêché la mise à l'échelle souhaitée. Malgré une certaine reproduction accompagnée par des services municipaux de la Ville-Centre, l'innovation s'est butée à des manières de

faire et de penser qui souffrent d'une forte inertie. La volonté de changement des acteurs n'a donc pas pu contrer les résistances découlant, entre autres, de la dépendance au sentier et de l'enclassement entre les arrangements institutionnels en place.

En conséquence, il semble que le désir de changement des acteurs soit favorable pour permettre de répliquer l'innovation de manière élargie (*scale out*), mais qu'il ne suffise pas toujours pour permettre à l'innovation d'opérer des transformations plus élevées (*scale up*) et plus profondes (*scale deep*). D'après les résultats étudiés, il apparaît plutôt favorable que la volonté des acteurs politiques et des entrepreneurs innovants s'inscrive en cohérence avec un contexte de transformation des valeurs partagées, mais aussi que cette volonté soit appuyée par une approche d'expérimentation qui permette d'amorcer des changements progressifs sans chercher à aller trop loin, trop vite. Cette piste de réflexion sera dès lors approfondie au chapitre 8, où un effort de généralisation des connaissances visera à identifier des contraintes et des facteurs de succès pour l'innovation en matière d'urbanisme.

En projetant pour l'instant la réflexion vers le prochain chapitre, un dernier constat s'impose concernant les pratiques préexistantes et l'adaptation de l'innovation au contexte local. S'il est évident que les trajectoires d'institutionnalisation montréalaises sont spécifiques au contexte d'émergence, de diffusion et d'adoption et que les cadres d'action, les acteurs et les événements locaux ont influencé ces trajectoires d'une manière spécifique au cas d'étude, les résultats n'ont pas montré un rôle très important joué par l'hybridation avec les pratiques conventionnelles en urbanisme. Certes, l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue s'est appuyé sur un historique de piétonnisation événementielle et commerciale pour se justifier, à Montréal, tandis que certains acquis découlant des démarches antérieures de design participatif ont été transposés pour encourager l'urbanisme intervenant sur la rue et sur les terrains vacants. Or, le chapitre 2 laissait entrevoir un rôle potentiellement important pour le projet urbain, qui aurait pu servir d'argument et d'opportunité pour la diffusion et la légitimation de l'urbanisme temporaire. Cependant, d'après le présent chapitre, le projet urbain semble n'avoir joué qu'un rôle marginal, soit pour le *Programme de soutien aux projets structurants* mis en œuvre entre 2015 et 2017 dans le secteur du MIL Montréal et duquel ont découlé quelques interventions d'urbanisme temporaire. Ainsi, un travail additionnel de recherche et d'analyse est requis afin de pouvoir qualifier la relation qui s'inscrit entre urbanisme temporaire et projet urbain, de même que pour pouvoir caractériser les bénéfices et les risques qui en découlent. C'est donc de ceci qu'il sera question au prochain chapitre.

## CHAPITRE 6

### LES POTENTIELS D'HYBRIDATION ENTRE PROJET URBAIN ET URBANISME TEMPORAIRE : ANALYSE DE CAS MONTRÉLAIS À GRIFFINTOWN ET AU MIL MONTRÉAL

À Montréal comme ailleurs dans le monde — et particulièrement en France —, la coexistence d'interventions d'urbanisme temporaire sur des territoires communs au projet urbain a été repérée, tel que présenté au chapitre 2. Plus spécifiquement, ce sont sur les territoires des projets urbains de Griffintown et du MIL Montréal que notre attention s'est portée pour fins d'analyse des potentiels d'hybridation entre cette pratique dite innovante et cette pratique conventionnelle de l'urbanisme à Montréal. Certes, pour les deux territoires étudiés, la recherche antérieure Metropolis avait permis de décrire les interventions temporaires du *Projet Young* et du *Virage* en tant que « pratiques innovantes » du projet urbain (Ananian *et al.*, 2020, pp. 242-243) sur la base des témoignages recueillis à l'automne 2018 de la part de représentants de la Ville de Montréal et de deux porteurs d'initiatives. Cependant, l'intervention du *Projet Young* s'est poursuivie après cette période tandis que *Le Virage*, qui s'intègre au sein de l'intervention plus large des *Projets Éphémères*, a pris fin peu après cette dernière saison d'activité. En plus, les résultats exposés au chapitre précédent n'ont pas montré de lien fort entre les trajectoires d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire et le projet urbain. Conséquemment, un état des lieux s'impose pour pouvoir mieux comprendre la relation qui s'inscrit entre ces deux pratiques d'urbanisme.

Dans ce chapitre, il s'agit dès lors de définir la nature de cette relation et de caractériser les bénéfices et les risques qui résultent de l'hybridation des pratiques dans le contexte montréalais. Pour ce faire, la relation entre urbanisme temporaire et projet urbain est explorée dans les prochaines pages en s'intéressant à quatre interventions temporaires désignées comme nos cas d'étude 1 à 4 : le *Projet Young* et la *Tour d'aiguillage Wellington* à Griffintown, et les *Projets Éphémères* et le *Parc des Gorilles* dans le MIL Montréal. C'est en partant de ces interventions d'urbanisme temporaire que les résultats sont présentés, de manière à scruter la présence ou l'absence de relation avec le projet urbain et à déterminer le rôle qu'a joué cette dernière pour la formulation de la vision et pour le passage à l'action des deux types d'interventions d'urbanisme imbriqués sur un même territoire.

Comme expliqué plus en détail au chapitre 4, les résultats relatifs à ce volet de la recherche s'appuient principalement sur les entretiens semi-dirigés réalisés dans le cadre de thèse, lesquels ont été conçus afin

de mieux comprendre la vision et les processus de projet, ainsi que la relation entre urbanisme temporaire et projet urbain. En plus, la revue documentaire et certains extraits d'entretiens réalisés dans le cadre des deux recherches antérieures ont été riches pour approfondir cette compréhension et répondre aux objectifs de la recherche. S'ajoutent des informations complémentaires issues de les revues web et de presse ainsi que de visites de terrain exploratoires, lors desquels les aménagements et les activités de certaines interventions ont pu être constatés et documentés à l'aide de photographies.

Dans les prochaines sections, les résultats sont présentés et commentés en suivant la structure de la grille d'analyse annoncée à la section 4.6.2. Pour chaque intervention d'urbanisme temporaire, une description générale est d'abord formulée, en mettant l'accent sur le contexte d'émergence de l'intervention. L'attention est ensuite portée sur les relations qui ont trait à la formulation de la vision, en s'intéressant aux processus d'élaboration et aux mécanismes de gouvernance, à la nature de la vision pour la ville et aux efforts de préfiguration d'un scénario pour le projet pérenne. Enfin, en scrutant l'étape du passage à l'action, une analyse critique est faite concernant les dimensions de l'activation de l'espace, de la démonstration de la solution et de l'atteinte des objectifs, ainsi que de l'adaptation dans le temps long du projet urbain.

Soulignons d'entrée de jeu que les interventions d'urbanisme temporaire s'avèrent être présentées en commençant par celle qui présente le moins de liens significatifs avec le projet urbain, en allant vers celle dont la relation est la plus « connectée » (Atelier Approche.s !, 2021) au projet urbain. Ceci est dû au hasard, puisque l'ordre de présentation a été initialement organisé pour aborder successivement les deux projets urbains, puis les deux interventions en commençant par celle étudiée dans la recherche antérieure Metropolis. Pourtant, comme les lecteurs pourront l'apprécier, ceci confère une certaine progression dans le fil conducteur et permet de constater l'éventail de relations qui existent dans les différents cas étudiés.

## 6.1 Cas no.1 — Le *Projet Young*, *Laboratoire transitoire* et le projet urbain de Griffintown

### 6.1.1 Description générale et contexte d'émergence de l'intervention temporaire

Le *Projet Young* — aussi désigné avec le sous-titre *Laboratoire transitoire* — constitue le premier projet pilote d'occupation temporaire d'un bâtiment vacant mené par la Ville de Montréal et ses partenaires. Comme détaillé au chapitre 5, la volonté de réaliser ce projet pilote s'inscrit dans le contexte particulier de la diffusion de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments à Montréal. Ceci s'est fait en continuité avec le concours d'idées *Morph.o.polis* de 2016 dont Entremise a été lauréat, avec les *Entretiens*

sur le patrimoine organisés par la Ville en 2016 en vue de l'adoption de son nouveau *Plan d'action en patrimoine 2017-2022*, et avec la tenue du symposium *Montréal Transitoire* en janvier 2017.

Réalisé sur une période de 22 mois, de mars 2018 à décembre 2019, le *Projet Young* s'est implanté sur le territoire du projet urbain de Griffintown, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, dans le bâtiment sis au 204, rue Young, une rue à l'ouest de la rue Peel, entre les rues Ottawa et Wellington (figure 6.1). Sa localisation et son étendue sont demeurées constantes tout au long du projet : il correspond à environ 5 000 pi<sup>2</sup> d'espace de bureau et d'entreposage, dont 3 500 pi<sup>2</sup> d'aire commune compris par l'intérieur du bâtiment (Entremise, 2020).



Figure 6.1 Localisation du *Projet Young*, situé sur le territoire du projet urbain de Griffintown (Fond de plan : Google Earth, 2023)

## 6.1.2 Relations relatives à la formulation de la vision

### 6.1.2.1 Processus d'énonciation de la vision et mécanismes de gouvernance

Le *Projet Young* est un projet collectif issu d'un partenariat public-privé-philanthropique (Ville de Montréal, 2017, 7 décembre). La Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal a agi comme instigateur impliqué de près dans le projet, pour sa réalisation et son financement, depuis l'idéation initiale, la sélection du bâtiment et l'accompagnement pour la faisabilité de l'occupation.



L'organisme sans but lucratif (OSBL) Entremise, cofondé en 2016 par quatre jeunes professionnels issus du design, de la conservation du patrimoine, de l'architecture et de la gestion, a participé activement comme principal partenaire de la Ville tout au long du *Projet Young*, en plus d'occuper le bâtiment comme bureau pendant l'intervention temporaire. La Maison de l'innovation sociale (MIS), OSBL également fondé en 2016, a aussi bénéficié du projet comme premier espace de bureau et a concrètement participé à la formulation et à la réalisation du *Projet Young*. Enfin, la Fondation McConnell, qui est un partenaire fondateur de la MIS, a offert un soutien financier et dans les réflexions du *Projet Young* dans le cadre de deux programmes axés sur la ville, appelés *Villes d'avenir | Futures Cities Canada* et du *Des villes pour tous | Cities for People*.

Pour sa réalisation, le *Projet Young* a exigé la collaboration de différents partenaires afin de définir la nature du projet, ses modalités, ses aménagements et son type d'occupation. Le projet a notamment bénéficié de l'appui de l'administration municipale, soit de la mairesse de la Ville, Valérie Plante, et du maire de l'arrondissement Le Sud-Ouest, Benoit Dorais. Il a aussi nécessité la contribution du Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI) de la Ville-Centre, qui gère le parc immobilier municipal et qui est responsable du respect du code du bâtiment ainsi que de la signature des baux.

Bien que le *Projet Young* ait été présenté par la Ville de Montréal comme une pratique innovante du projet urbain, en 2018, dans le cadre de la recherche menée avec le réseau Metropolis (Ananian *et al.*, 2020), il faut noter d'emblée que les partenaires principaux du *Projet Young* n'incluent aucun représentant de la Division des Projets urbains de la Ville-Centre ni du Service d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest, lesquels seraient impliqués dans la réalisation du projet urbain de Griffintown. Les entretiens pertinents effectués dans le cadre de la thèse (ESD#01; #02; #04; #07; #08; #10) et du projet antérieur portant sur le Quartier de l'innovation (QI#033; #038) ne témoignent pas non plus d'un rapport significatif entre les acteurs et processus de l'intervention temporaire du *Projet Young* et du projet urbain.

Ce sont les partenaires principaux du *Projet Young* qui, à travers un processus négocié ciblant les objectifs communs, ont défini la nature et la vision pour ce projet. La Ville a établi des balises concernant le projet pilote d'occupation temporaire (ESD#04). Or, ce sont Entremise et la MIS qui se sont trouvés à gérer de près le déroulement du projet : le premier s'est orienté sur les processus de gestion de l'occupation temporaire du bâtiment (ESD#04; #10), tandis que le second y a donné sa saveur « innovation sociale » en offrant un accompagnement personnalisé aux occupants (ESD#04; #07; #10). En ce sens, le *Projet Young* a

été défini non pas en réponse à des besoins des collectivités locales, mais plutôt comme un espace de coworking et incubateur pour des entreprises de l'innovation sociale (ESD#04; #07), de sorte que ce sont des jeunes pousses jugées compatibles et portant des projets à impact social qui ont été invitées à partager l'espace. Pour sélectionner les occupants, les partenaires principaux ont néanmoins lancé un appel à candidatures dont ils ont établi les paramètres. Les critères de sélection incluaient la nature de l'organisme et de son projet, ses retombées potentielles sur les collectivités locales, ainsi que le besoin en espace de l'occupant (Collectif Ville Autrement, 2020). Un comité de sélection a ensuite été créé en janvier 2018, invitant « un représentant de la Table de concertation et une résidente » (Collectif Ville Autrement, 2020, p. 14) à joindre leur voix à celles des porteurs principaux du *Projet Young*. Grâce à ce processus, 17 occupants ont été sélectionnés au départ, puis des remplacements sont survenus au cours du projet, pour un total de 33 occupants en 22 mois (Collectif Ville Autrement, 2020).

Cet historique montre que les processus d'énonciation du projet et de sa vision ont été contrôlés essentiellement par le même groupe d'instigateurs, qui ont composé un projet à leur image et selon leurs propres attentes. Malgré l'absence de volet participatif, un représentant d'Entremise (ESD#10) explique que, durant la période d'occupation, ils ont tenté de créer quelques liens avec les collectivités et les organismes culturels et innovants locaux. Une fête de voisinage et une soirée karaoké ouverte au public ont été organisées respectivement le 4 mai 2018 et le 8 mars 2019, et une « Visite de l'espace et [un] atelier proposé aux enfants de Montréal » ont été organisés par l'occupant Medina Work, en sus de quelques conférences et ateliers tenus dans le contexte du mouvement *Je fais Mtl*, avec le soutien de la MIS (Collectif Ville Autrement, 2020, pp. 32-34). Néanmoins, Entremise souligne que Griffintown n'était pas un contexte très propice pour impliquer les collectivités locales, avec « ses champs de stationnements, ses magasins de meubles chers et ses tours à condos difficiles d'accès ». Il ajoute : « Il n'y avait juste aucun contact possible! Je pense que c'était le pire quartier! Alors on a un peu abandonné » (ESD#10).

Plus que les autres partenaires interviewés pour le *Projet Young*, la MIS (QI#038) explique avoir développé des contacts avec des acteurs du quartier, afin de pouvoir faire un maillage entre eux et favoriser des partenariats et innovations locales. La MIS était en contact avec les tables de quartier montréalaises et du secteur, ainsi qu'avec les corporations de développement communautaire, des groupes de citoyens et différents leaders actifs à Griffintown. Elle s'est liée à des acteurs en innovation sociale comme la Pépinière, l'Esplanade et la Piscine ainsi qu'avec des universités et groupes de recherche, lesquels ne sont pas tous basés dans le quartier, mais y ont mené des activités. Enfin, le QI de Montréal est également devenu un

partenaire de la MIS, pour accéder à leur réseau de partenaires d'affaires privés et en raison d'affinités sur la dimension sociale de l'innovation dans le quartier. Cependant, ce partenariat est justifié surtout par la volonté de l'OSBL de se développer et d'accroître son impact social, plus qu'au rapport entre l'intervention temporaire et le territoire du projet urbain de Griffintown (QI#038; ESD#07).

#### 6.1.2.2 Nature de la vision pour la ville

Le fait que le principal porteur municipal du *Projet Young* soit, spécifiquement, la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal est déterminant pour ce qui est de la vision posée au cœur de l'intervention. En effet, l'attention de la Ville se porte sur la capacité à intervenir sur le parc immobilier municipal et, éventuellement, sur la conservation de ses bâtiments patrimoniaux (ESD#04). Cette vision rejoint également la mission d'Entremise, qui se préoccupe de la dégradation des bâtiments patrimoniaux (ESD#08) et qui se donne pour but de « connecter des personnes sans espaces à des espaces sans personne » (Entremise, 2024a). Quant à la MIS, son intérêt en participant au *Projet Young* est, entre autres, d'amener une réflexion sur l'urbanisme transitoire à partir des actifs civiques que constituent les immeubles patrimoniaux municipaux — car ils appartiennent à la communauté et aux contribuables (ESD#07). Conséquemment, plus que d'occuper un bâtiment en particulier et de s'insérer dans une vision territoriale, il s'agit réellement de formuler et d'expérimenter des solutions au problème structurant de la vacance urbaine.

La vision portée est également synthétisée par des élus, dont par Benoit Dorais, maire de l'arrondissement Le Sud-Ouest et président du comité exécutif de la Ville de Montréal. Cité dans un communiqué de la Ville de Montréal daté du 7 décembre 2017, sa déclaration est spécifique au contexte d'insertion du projet :

L'immeuble vacant offert par la Ville de Montréal est situé dans un secteur associé à l'innovation et où l'engagement social est au cœur de la vie des citoyens et citoyennes. C'est un bâtiment appelé à disparaître et tout désigné pour accueillir le premier projet d'urbanisme transitoire. Ce sera aussi l'occasion d'amorcer le développement d'outils et de façons de faire pour la poursuite de nouveaux projets en urbanisme transitoire. Nous sommes convaincus que ce projet pilote aura un impact structurant significatif sur le milieu urbain environnant.

Il est vrai que le secteur où s'installe le *Projet Young* est associé à l'innovation, vu la vision portée par le projet urbain de Griffintown de même que par le QI. Le Collectif Ville Autrement (2020) rapporte aussi un lien établi entre le *Projet Young* et la dimension d'innovation mise de l'avant par le QI, mais pas vraiment avec le projet urbain de Griffintown. En effet, même si les divers acteurs interviewés reconnaissent pour beaucoup (ESD#04; #07; #08; #10, #17) les enjeux qui découlent, à Griffintown, d'un développement

privatisé et à la pièce, et même s'ils souhaiteraient y voir une planification et une coordination plus cohérente, juste et durable, il n'y a pas ambition que le *Projet Young* en lui-même ne freine ou modifie les dynamiques du développement ou agissent sur ces pressions économiques et sociales diverses. Quant au QI, les affinités naturelles entre son approche (QI#002) et la mission de la MIS (QI#038) n'ont pas donné lieu à des rapports approfondis ni à une influence mutuelle quant à la vision formulée pour le *Projet Young* et le territoire du QI. D'ailleurs, la MIS assume entièrement son intention d'être un organisme « itinérant » (QI#038; ESD#07), qui, après la fin de l'expérimentation, se déplacera d'un quartier à l'autre au gré des opportunités et des possibilités d'y avoir un impact social, sans vouloir s'y ancrer durablement.

En parlant de la vision du *Projet Young*, le Collectif Ville Autrement (2020) explique qu'il y a « un décalage entre les projets des occupants et la demande locale des résidents » (p. 30) et qu'il s'agit d'un « espace faiblement ouvert sur le quartier » (p. 32) :

Précisons que le *Projet Young* n'a jamais été présenté comme un projet qui devait répondre formellement aux besoins de son quartier d'insertion. Indirectement, l'offre d'espaces abordables aurait pu soutenir des organisations en difficulté présentes dans l'arrondissement Sud-Ouest, mais ces organisations n'ont pas été sélectionnées ou n'ont pas postulé pour intégrer le *Projet Young*. [...] En réalité, la possibilité d'intégrer le *Projet Young* a bien été soumise aux organisations locales comme les Maisons de Jeunes. Les organisations locales qui auraient pu être intéressées à s'installer dans le quartier n'avaient pas les moyens de maintenir un espace à deux endroits différents. (p. 30)

Conséquemment, l'occupation du bâtiment par plusieurs organismes a surtout visé à faire émerger toute sorte d'entreprises et de projets bénéficiant d'un accompagnement de la MIS et d'espaces à bas coût. La majorité des jeunes pousses concernées avaient une mission et des projets sans attache sur le territoire d'implantation. Cependant, certains occupants — dont MR-63 et l'équipe de la Tour d'aiguillage, surtout — portaient eux-mêmes des interventions locales de l'ordre de l'urbanisme temporaire, et ont donc développé une vision propre qui n'est pas nécessairement la même que celle du *Projet Young*.

#### 6.1.2.3 Préfiguration d'un scénario pour le projet pérenne

Bien qu'appelé « Laboratoire transitoire », les porteurs du *Projet Young* reconnaissent que l'occupation est « temporaire » en soi, puisque ne se projetant pas vers un usage futur pour le bâtiment ou vers une programmation à inscrire dans le projet urbain. En effet, le bâtiment occupé devait être démolí au terme des 22 mois d'occupation, afin de laisser place à un projet de logement social, et ce, sans que l'intervention temporaire ne vienne en préfigurer la forme ou la nature (ESD#04; #08; #10).

Pourtant, selon le rapport Metropolis, « Le *Projet Young* est toutefois perçu comme un moyen d’influencer la programmation du futur bâtiment et de fédérer la communauté autour d’un projet » (Ananian *et al.*, 2020, p. 243). À ce propos, deux cofondateurs d’Entremise (ESD#08; #10) expliquent avoir eu des contacts avec le promoteur du projet de logement social — Bâtir son quartier — afin de voir si le *Projet Young* pourrait avoir une certaine influence sur le projet futur; fait que confirme le rapport du Collectif Ville Autrement (2020), qui semble s’être entretenu avec ce promoteur dans le cadre de sa recherche. Ces contacts entre Entremise et Bâtir son quartier visaient notamment à voir s’il aurait été possible d’intégrer des usages commerciaux et communautaires au rez-de-chaussée du futur bâtiment. Selon un interviewé (ESD#08), il aurait pu être intéressant d’y pérenniser l’occupation expérimentée, permettant au *Projet Young* de passer d’une influence informelle à un impact plus structurant fondé sur le « transitoire ». En ce sens, le Collectif Ville Autrement (2020, p. 44) rapporte que Bâtir son quartier aurait été « sensibilisé [...] aux nouveaux modes d’organisation des espaces de travail partagé », et aurait souhaité intégrer à l’immeuble une offre de locaux pour les organismes du quartier, un Centre de la petite enfance (CPE) ou Centre local de services communautaires (CLSC). Le rapport du Collectif Ville Autrement conclut que des collaborations auraient pu se faire avec Entremise pour envisager la suite des occupations communautaires, mais les entretiens de la thèse infirment cette éventualité. En effet, selon un autre interviewé (ESD#10), cette intégration d’usages se serait avérée impossible en raison des critères de financement du programme de logement social, empêchant toute collaboration de prendre forme.

Du reste, des groupes de chercheurs (Baillargeon et Diaz, 2020; Collectif Ville Autrement, 2020) ont accompagné le *Projet Young* (ESD#08; #10) afin d’évaluer ses impacts, dont sur le territoire et sur le projet urbain de Griffintown. Dans son rapport, le Collectif Ville Autrement (2020) évalue, par exemple, les transformations de la trame urbaine et l’impact perçu et désiré du *Projet Young*. Or, même si un fondateur d’Entremise dit être parti avec des hypothèses différentes au départ, il explique que le Collectif a démontré qu’il n’y avait eu aucun impact significatif (ESD#10). En fait, le rapport cite surtout des impacts individuels sur les occupants du *Projet Young*, et une augmentation de la fréquentation de la rue et des commerces à proximité, en contrepartie d’un rayonnement faible et de contacts ténus avec les acteurs locaux, voire de « collaborations manquées » (Collectif Ville Autrement, 2020, pp. 28-30). Deux explications sont proposées par le Collectif, à savoir premièrement que les affinités entre le QI et le *Projet Young* auraient donné l’illusion que la proximité au sein du quartier créerait un impact et de l’innovation, plus ou moins spontanément. Deuxièmement, l’énergie et les efforts d’animation concentrés pour organiser la vie

collective entre les occupants ont empêché de pouvoir mobiliser assez de ressources pour se tourner vers l'extérieur du bâtiment et vers les autres collectivités et acteurs locaux.

### 6.1.3 Relations relatives au passage à l'action

#### 6.1.3.1 Activation temporaire de l'espace en attente dans le projet urbain

Dans la mesure où le *Projet Young* visait fondamentalement à impulser des occupations temporaires dans les nombreux bâtiments vacants présents à Montréal, l'activation de l'espace joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de l'intervention. À cet égard, il faut souligner que le bâtiment choisi en 2017 pour y réaliser le *Projet Young* était détenu par la Ville de Montréal depuis le 22 décembre 2011 — d'après l'inscription au rôle foncier (Ville de Montréal, 2024g) — et demeurait vacant depuis, en l'attente de son remplacement par le futur projet de logement social de Bâtir son quartier. En 2017, le vieux bâtiment vide était pourtant vacant et chauffé, et engendrait des frais pour la Ville (ESD#10). Il a donc été convenu d'utiliser la période d'attente avant la démolition prévue, soit environ 2 ans : dans un communiqué de presse, il est annoncé que le projet pilote devait se terminer « à la fin de 2019 » suite à quoi le bâtiment serait démoli (Ville de Montréal, 2017, 7 décembre).

Le choix de ce bâtiment particulier, parmi une longue liste des bâtiments excédentaires municipaux (ESD#10), a été justifié en rapport à l'espace disponible (ESD#04; #07) et au zonage comme « bureau » — à titre d'ancien bureau d'Autodesk — qui rendait l'occupation possible puisqu'en conformité avec le règlement d'urbanisme, sans avoir besoin de passer par un changement d'affectation (ESD#17; #19) (Collectif Ville Autrement, 2020, p. 42). Pourtant, cette expérimentation de l'occupation d'un bâtiment vacant a fait face à la difficulté d'obtenir les dérogations nécessaires sur le plan, notamment, de la sécurité et de la mise aux normes. Suivant le premier « audit technique » de l'immeuble, le SGPI — qui a l'habitude de planifier des projets d'occupation à long terme des bâtiments — exigeait des travaux majeurs estimés à 1,6 million \$ pour mettre le bâtiment aux normes (ESD#07; #08; #10). Or, de tels investissements pour un bâtiment appelé à être démoli n'étaient pas justifiables, de sorte qu'il fallait trouver un compromis permettant d'occuper rapidement le bâtiment avec des travaux minimums. Un « audit transitoire » a alors été mené par Entremise, avec l'aide d'un électricien par exemple, ce qui a permis de faire baisser l'estimation initiale des coûts à environ 90 000 \$ (ESD#08; #10) (Ville de Montréal, 2021a). Malgré les réticences du SGPI envers cette contreproposition surprenante pour ses experts, une adaptation des critères de gestion standards a rendu le projet possible (ESD#08; #10). Quoi qu'il en soit, les démarches internes de la Ville sont demeurées lentes et difficiles, dont pour la signature du bail. Il aura fallu une

intervention des élus, qui ont exigé que le SGPI signe le bail avec Entremise (ESD#07; #10). Ce bail a donc officialisé l'occupation temporaire d'une durée fixée à 22 mois au total, de mars 2018 à décembre 2019.

Les aménagements et occupations associées au *Projet Young* ont été majoritairement réalisés à l'intérieur du bâtiment, à l'exception d'un aménagement informel et limité du stationnement jouxtant le *Projet Young* (Collectif Ville Autrement, 2020). Avec l'appui de Manœuvres — occupant porteur de l'intervention de la *Tour d'aiguillage Wellington* — et un financement de la boulangerie voisine, quelques tables à pique-nique y ont été installées durant l'été 2018. Cette occupation tolérée n'a toutefois pas pu être renouvelée, puisqu'en dépit des efforts de la Division du Patrimoine, le SGPI avait loué le terrain à des fins de stationnement aux promoteurs des tours voisines. De toute manière, l'espace extérieur situé sur la rue Young, au sud du bâtiment, était assez peu attirant et aurait été utilisé surtout par les occupants du *Projet Young* (ESD#10) — à l'exception d'un banquet organisé par Manœuvre en 2018 (Collectif Ville Autrement, 2020) (figure 6.2).

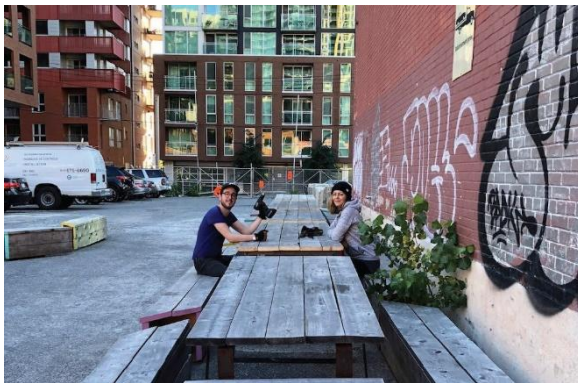


Figure 6.2 Tables du banquet organisé par Manœuvres en 2018, sur le stationnement extérieur au sud du bâtiment du *Projet Young* (Collectif Ville Autrement, 2020, p. 41)



Figure 6.3 Le bâtiment du *Projet Young*, en attente de sa démolition et de son remplacement par un projet de logement social, en date du 23 janvier 2025 ©Ariane Perras

Concernant l'occupation du bâtiment, elle a permis d'offrir des espaces de bureaux et d'entreposage à bas coût : une ressource très précieuse pour les jeunes pousses innovantes hébergées comme occupants (ESD#10; #17) tout comme pour Entremise et la MIS (ESD#07; ESD#10). Un occupant interviewé (ESD#17) évoque à ce titre un espace de 1 500 pi<sup>2</sup> loué pour 1 000 \$ par mois; il évoque aussi une adaptabilité au gré des besoins, permettant de réduire la superficie occupée durant l'hiver et de l'accroître durant la saison estivale, lorsque du matériel doit être entreposé et que les bénévoles et employés requièrent plus d'espace. Or, selon la Ville et la MIS (ESD#04; #07), la délimitation des espaces dédiés à chaque occupant

avait été assez bien définie au début de l’occupation, mais certains occupants étaient toujours présents alors que d’autres l’étaient rarement. Ceci faisait en sorte que plusieurs espaces demeuraient vides et peu animés (ESD#07), tandis que la MIS — comme « *anchor tenant* » ou « locataire d’ancrage » (ESD#07; #10) — a occupé une majorité des espaces afin de faire une base de revenu locatif et de pouvoir accueillir les partenaires et les autres jeunes pousses incubées dans le cadre d’autres programmes de la MIS.

L’occupation temporaire par le *Projet Young* s’est ainsi terminée au moment prévu, sans extension. Des répondants ont expliqué qu’il était initialement souhaité que les occupants, dont la MIS et Entremise, puissent migrer d’un bâtiment transitoire à l’autre, au gré des projets pilotes prévus par la Ville (ESD#07; #10). Cependant, puisque les projets pilotes subséquents n’ont pas eu lieu, les partenaires et occupants n’ont pu en bénéficier et ont dû se trouver d’autres locaux pour répondre à leurs besoins.

Somme toute, les occupations intérieures et extérieures au bâtiment n’ont pas laissé de traces sur l’aménagement urbain, et le bâtiment est demeuré sur pied et vacant suivant les activations menées dans le cadre du *Projet Young*. En effet, il importe de mentionner qu’à la fin 2024, soit 5 ans après la fin de l’occupation, le bâtiment situé au 204, rue Young demeure encore en attente de démolition et de son remplacement par le projet de logement social (figure 6.3).

#### 6.1.3.2 Démonstration de la solution temporaire et atteinte des objectifs du projet urbain

En tant que projet pilote, le *Projet Young* avait particulièrement pour but de démontrer la faisabilité de l’occupation temporaire des bâtiments à Montréal. À l’échelle du quartier de Griffintown, mais surtout de la ville en général, il était également question de démontrer le caractère innovant de Montréal. En témoigne une citation de l’ancien ministre des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) et ministre responsable de la région de Montréal, Martin Coiteux, après l’octroi d’un financement par le *Fonds d’initiative et de rayonnement de la métropole* (FIRM) : « Le gouvernement du Québec est fier d’être partenaire de ce projet qui contribue à positionner Montréal comme une ville créative à l’avant-garde des tendances en urbanisme » (Entremise, 2020). Cependant, aucun rapport n’est directement marqué avec les objectifs du projet urbain de Griffintown.

Selon les interviewés, le partenariat entre la Ville, Entremise, la MIS et la Fondation McConnell a souffert de certaines tensions qui ont contribué à mettre fin aux ambitions en matière d’expérimentation de l’urbanisme temporaire et transitoire (ESD#04; #07; #08, #10). Plusieurs raisons sont citées, qui



convergent vers le fait que les différents partenaires n'avaient pas les mêmes objectifs ni les mêmes indicateurs de performance, et ceci a entraîné une collision entre ces différents points de vue et pratiques parfois incompatibles (ESD#07). Tout d'abord, Entremise était un nouvel organisme lui-même en phase de définition et consolidation de son fonctionnement et de son modèle d'affaires (ESD#10); ceci n'aurait pas créé un contexte idéal pour gérer un projet d'innovation, et a fait émerger certains conflits par rapport à la vision portée par la Ville (ESD#04). En effet, en cours de projet, en 2019, la Division du patrimoine de la Ville a de plus en plus mis de l'avant sa volonté de réaliser son *Programme municipal d'urbanisme transitoire* pour Montréal (ESD#04). Deux représentants d'Entremise (ESD#08; #10) expliquent que, comparativement au *Projet Young* et aux projets pilotes initialement prévus, ce programme avait une portée plus « macro » et théorique sur les modalités de la régénération urbaine. Il visait à justifier l'approche au sein de la « machine-Ville » (ESD#10), ce qui se détachait de l'approche plus technique et opérationnelle alors portée par Entremise, qui visait à permettre l'entrée très concrète dans le bâtiment et en avoir les clés, avec une certaine agilité (ESD#08; #10). Or, même au sein d'Entremise, il y a eu une scission entre les visions des cofondateurs : entre une vision plus opérationnelle pour développer des outils pour l'action, et une vision plus philosophique visant à changer le système en profondeur (ESD#08; #10). De son côté, la MIS comprenait ces deux points de vue, mais se concentrait sur l'accompagnement les jeunes pousses occupantes et sur son nouvel incubateur civique ouvert en 2018 à des entrepreneurs en innovation sociale (ESD#07). Pendant ce temps, la Ville n'était plus directement informée des dynamiques — autant positives que conflictuelles — au sein du projet et entre ses porteurs et occupants, puisque le *Projet Young* était plutôt administré par Entremise et la MIS qui y habitaient (ESD#04).

Malgré la fin du *Projet Young*, les retombées que les interviewés lui associent consistent, d'une part, en un développement et une viabilisation de certaines jeunes pousses (ESD#10) et, d'autre part, dans les liens et réseaux de soutien et collaboration créés entre les participants occupant le bâtiment et les autres partenariats développés (ESD#07; #08; #17). Ces liens et réseaux, sans être nécessairement liés au lieu et au territoire, ont pu exister dans cette cohabitation au sein de l'espace de coworking et de l'incubateur, ce qui a en soi permis d'outiller les organismes et entrepreneurs sélectionnés et de soutenir leur développement et leur maintien. Il y a donc eu des retombées en termes de réflexion et de capacité d'action des occupants, d'un point de vue humain (ESD#07; #17). Or, ces retombées sont difficiles à mesurer et à valoriser, puisque pas nécessairement traduisibles en dollars — ce qui est le langage des principaux bailleurs de fonds et qui peut être requis pour justifier les interventions menées par la Ville (ESD#07). Elles n'ont pas non plus de liens évidents avec le projet urbain.

Concernant son propre impact, la MIS mentionne avoir parfois senti que sa mission et ses projets d'innovation sociale n'étaient pas bien compris par les acteurs et organismes présents au sein du quartier (QI#038). Un représentant interviewé explique que la MIS faisait face à une certaine peur de la compétition notamment en lien au financement des organismes, mais aussi à la « valeur » que le *Projet Young* viendrait démontrer en chamboulant l'équilibre dans écosystème local (QI#038). Dans le même sens, un autre représentant de la MIS interviewé dans le cadre de la thèse explique aussi le *Projet Young* pouvait créer une valeur en raison des projets des occupants ayant un impact social, environnemental et économique dans le quartier, et ce, en plus d'« augmenter la valeur perçue versus un bâtiment qui est laissé vacant, qui est potentiellement squatté et à risque de feu, etc. » (ESD#07). Ces propos soulèvent une tension entre la volonté de créer un maillage et une complémentarité avec les acteurs locaux et le risque de créer des retombées économiques et immobilières mal perçues par les acteurs et organismes communautaires de Griffintown (QI#038; ESD#07; #08).

#### 6.1.3.3 Adaptation dans le temps long du projet urbain

Au terme du bail, il était déjà prévu que le bâtiment soit vidé, puis démoli pour céder la place au projet de logement social planifié depuis 2011. Il n'était pas question d'une possible prolongation de l'occupation temporaire. Le *Projet Young* demeure alors une expérimentation délimitée dans un temps prédéterminé. Cela sans créer de relation notable entre l'intervention temporaire et le projet urbain, autant sur le plan des processus de concertation qu'au niveau de la vision pour la ville, de la programmation urbaine, des modalités d'activation du territoire et des retombées attendues.

Certes, la réalisation du *Projet Young* a permis de rendre plus flexibles les critères et les mécanismes habituellement suivis par la Ville, notamment par le SGPI. Cependant, cela ne semble pas avoir pérennisé la « brèche » (ESD#10) dans les cadres d'action, tel que souhaitée par les instigateurs du projet pilote, et l'intervention n'a surtout pas eu d'impact sur le projet urbain de Griffintown.

On ne peut donc pas parler d'une quelconque adaptation du projet urbain de Griffintown en relation avec le *Projet Young*.

## 6.2 Cas no.2 — La Tour d’aiguillage Wellington et le projet urbain de Griffintown

### 6.2.1 Description générale et contexte d’émergence de l’intervention temporaire

Le projet de la *Tour d’aiguillage Wellington* a visé la requalification d’une ancienne tour d’aiguillage de train et de contrôle d’un pont-levant de la compagnie de chemins de fer du Canadien National (CN), sise au 1230, rue Smith, dans Griffintown. Ce bâtiment industriel à caractère patrimonial se situe en bordure du canal de Lachine, à proximité de la rue Murray et du pont de la rue Wellington (figure 6.4). Il se trouve aussi le long de la Place des Aiguilleurs qui correspond à l’extrémité sud de la Promenade Smith — un projet d’aménagement de place publique porté par la Ville de Montréal dans le contexte du projet urbain de Griffintown. Le bâtiment comprend 360 m<sup>2</sup> d’aire de plancher répartis sur trois étages (Ville de Montréal, 2013c). Le projet de la *Tour d’aiguillage Wellington* devait aussi inclure l’animation de la Place des Aiguilleurs qui constitue en quelque sorte son parvis (Ville de Montréal, 2013c). Des interventions de l’ordre de l’urbanisme temporaire y ont eu lieu, durant les étés 2016 et 2017, afin d’animer le lieu en attendant les travaux de requalification.

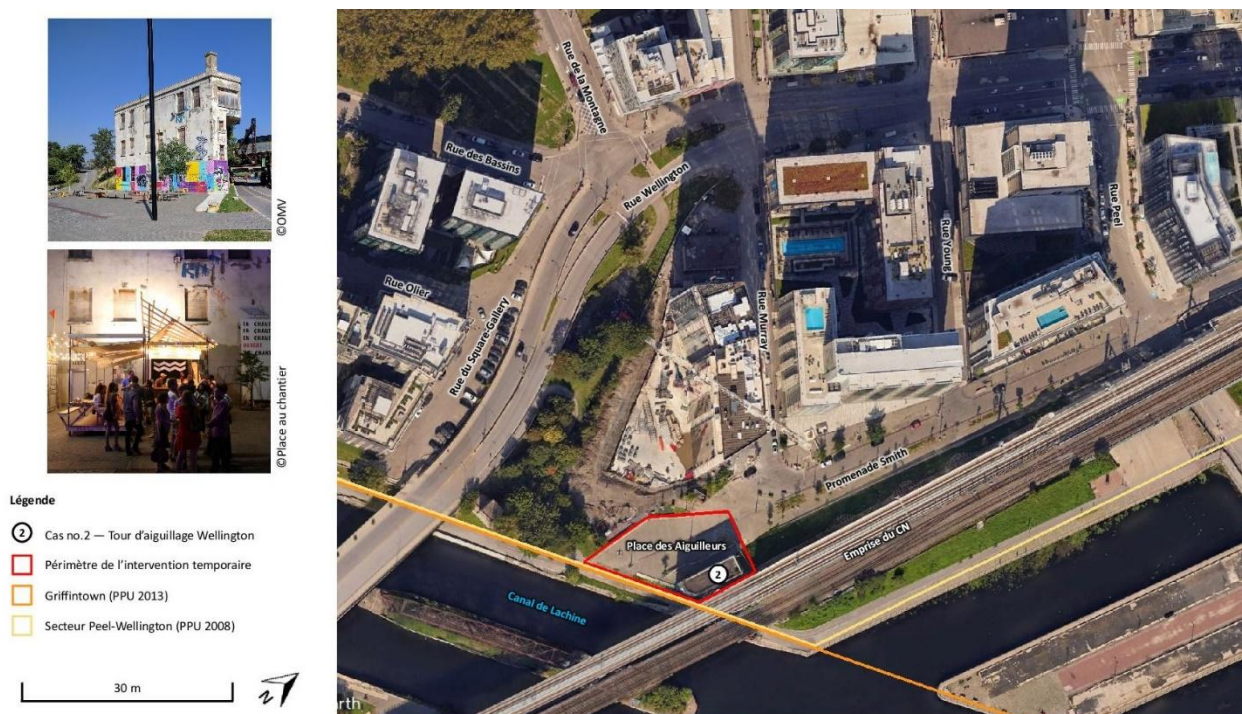


Figure 6.4 Localisation de la *Tour d’aiguillage Wellington*, située sur le territoire délimité par le projet urbain de Griffintown (Fond de plan : Google Earth, 2023).

Le bâtiment de la *Tour d’aiguillage Wellington* a été acquis par la Ville de Montréal le 7 décembre 2010 — d’après l’inscription au rôle foncier (Ville de Montréal, 2024g) — des mains de l’entreprise Devimco

(QI#020), laquelle avait proposé le premier projet de développement de Griffintown, en 2006 (MMA et DDA, 2007). Dans le contexte du projet immobilier District Griffin de Devimco, couvrant le sud-est de Griffintown, « la Ville de Montréal s’est notamment engagée à procéder, à ses frais, à l’aménagement du domaine public dans le périmètre du projet » afin de « redonner vie à un espace significatif sur les plans patrimonial et urbanistique » (Ville de Montréal, 2013c, p. 8). La *Tour d’aiguillage Wellington* est alors comprise à l’intérieur du périmètre de projet de la Promenade Smith, mais aucune intention n’est d’abord formulée pour ce bâtiment (ESD#23), et ce, bien que son intérêt patrimonial soit brièvement évoqué dans quelques documents de planification, dont sur certaines cartes des PPU de 2008 et 2013 de Griffintown (Ville de Montréal, 2008c, 2013i).

L’opportunité de requalifier le bâtiment et de proposer une animation culturelle dans l’espace public s’est présentée dans le cadre du concours de design, lancé par l’ancienne Direction de l’urbanisme et du développement économique de la Ville, pour l’aménagement de la Promenade Smith (Design Montréal, 2012b). Le 26 mars 2012 se tiennent les présentations publiques au jury du concours de design de la Promenade Smith (Design Montréal, 2012b), lors desquelles les projets finalistes proposent majoritairement dans leur design de saisir la présence du bâtiment de la *Tour d’aiguillage Wellington* comme opportunité d’animation et de mise en valeur du paysage distinctif du lieu, en créant une vue cadrée particulière (ESD#28) (Design Montréal, 2012a). Cette proposition est retenue par la Division des quartiers culturels de la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal (ESD#23; #28), qui demande bientôt à la Division du patrimoine de la Ville de rédiger un *Énoncé d’intérêt patrimonial* venant formellement reconnaître la valeur et le potentiel du bâtiment de la *Tour d’aiguillage Wellington* (Ville de Montréal, 2013d). Peu après, en octobre 2013, la Ville de Montréal lance un appel public d’idées invitant les OSBL culturels montréalais intéressés à soumettre un projet pour « occuper, aménager et animer la *Tour d’aiguillage Wellington* » (Ville de Montréal, 2013c, p. 7).

## 6.2.2 Relations relatives à la formulation de la vision

### 6.2.2.1 Processus d’énonciation de la vision et mécanismes de gouvernance

Le projet de la *Tour d’aiguillage Wellington* est issu d’un partenariat rapproché entre la Ville de Montréal et deux OSBL à vocation culturelle. Spécifiquement, c’est la Division des quartiers culturels de la Direction de la culture et du patrimoine du Service de la culture de la Ville de Montréal qui a été le principal porteur municipal du projet durant sa formulation. C’est cette instance qui identifie le potentiel du bâtiment afin de mettre en valeur et animer le secteur de la Promenade Smith, et c’est elle qui dirige l’appel d’idées et

les étapes subséquentes menant à la sélection des organismes culturels. Après l'annonce des lauréats, en 2015, l'équipe de la Division des quartiers culturels initialement chargée du portage se retire, mais c'est encore le Service de la culture qui doit assurer la gestion du projet qui est abordé comme une Maison de la culture.

Concernant les organismes partenaires, Manœuvres — anciennement Productions WeArt dont le nouveau nom est institué au Registraire des entreprises du Québec en 2017 (Registraire des entreprises du Québec, 2024) — est un OSBL cofondé en janvier 2013 par trois jeunes professionnels spécialisés en architecture et design urbain, qui ont aussi œuvré à la fondation de l'Association de design urbain du Québec (ADUQ) et de La Pépinière | Espaces Collectifs. Ateliers créatifs Montréal est pour sa part fondé en 2007. Il se spécialise dans le développement et la protection de lieux de travail et de création abordables, adéquats et pérennes pour les artistes professionnels (Ateliers créatifs Montréal, 2024b). Ces deux organismes ne font pas équipe, au départ : ce n'est qu'en 2014, après une première étape de sélection des organismes, que Manœuvres et Ateliers créatifs Montréal se rencontrent et décident d'eux-mêmes de s'associer (QI#020; ESD#23) (Ateliers créatifs Montréal, 2024c). La raison est la possibilité d'unir leurs expertises : Ateliers créatifs — dont le projet proposé était un peu moins original (ESD#23) — prend en charge les leviers d'action et la gestion du bâtiment, tandis que Manœuvres — qui n'avait jamais géré un projet de cette envergure — s'occupe du volet urbain, de la participation publique et de la programmation (QI#020) en amenant un caractère particulièrement audacieux (ESD#23; #28).

En termes de gouvernance, le développement du projet pérenne de requalification ainsi que des interventions temporaires à la *Tour d'aiguillage Wellington* a exigé plusieurs collaborations (ESD#28), dont avec certaines autres instances municipales. Particulièrement, le SGPI a été à nouveau impliqué pour la gestion immobilière, la mise aux normes du bâtiment et la signature des baux. Une coordination a aussi été nécessaire avec le Service d'urbanisme et de mobilité (SUM) de la Ville, qui s'est occupé du projet de la Promenade Smith. Des discussions ont été requises pour créer un alignement avec la firme lauréate du projet de Promenade Smith, NIPPAYSAGE, ainsi qu'avec les architectes mandatés pour la rénovation et mise aux normes du bâtiment, soit Beaupré Michaud et Associés (BMA) et l'Agence la Shed (La Shed, 2024; Vivre le patrimoine, 2015, 15 juillet). Par ailleurs, les deux interventions temporaires réalisées en 2016 et 2017 ont bénéficié du soutien d'élus municipaux, soit de Benoit Dorais, maire de l'arrondissement Le Sud-Ouest depuis 2009, puis de Denis Coderre, maire de la Ville de Montréal de 2014 à 2017. La Ville aussi a été indirectement impliquée pour financer l'intervention temporaire *Place à la tour!* qui, en 2017, s'est

inscrite dans les festivités organisées par la Société des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal (2018). La même intervention a aussi obtenu un soutien de la part du QI de Montréal, parmi d'autres partenaires privés. Pourtant, l'équipe de la Division des Projets urbains du SUM n'a pas participé de manière rapprochée au projet de requalification de la *Tour d'aiguillage Wellington* ni aux interventions d'urbanisme temporaire qui y ont vu le jour (ESD#02).

En ce qui a trait au processus d'énonciation de la vision, il s'est fondé sur l'appel d'idées lancé en octobre 2013, en référence à l'*Énoncé d'intérêt patrimonial* de la *Tour d'aiguillage Wellington* et en spécifiant d'emblée le souhait d'y développer « une programmation culturelle évolutive, dynamique et variée à la fois à l'intérieur du bâtiment ainsi que dans les espaces publics définis dans le concours de la Promenade Smith » (Ville de Montréal, 2013c, p. 11). Suivant le lancement de l'appel d'idées, une soirée d'information publique invitait les organismes intéressés à circuler pour lire des affiches informatives (Ville de Montréal, 2013e) et rencontrer les fonctionnaires dans une ambiance informelle; une formule décrite comme assez nouvelle pour la Ville à l'époque (ESD#23). Moins de deux mois plus tard, le 9 décembre, les dossiers devaient être déposés. Or, une représentante de la Ville relate que ce sont seulement 6 ou 7 candidatures qui ont été reçues dans le cadre de l'appel d'idées, soit un nombre limité mais néanmoins prévisible, selon elle, étant donné les exigences du concours (ESD#23) : il était précisé dans l'appel que l'organisme partenaire sélectionné serait, à terme, seul responsable des opérations d'entretien découlant de l'occupation du bâtiment (Ville de Montréal, 2013c, p. 12). Puis, un comité de sélection constitué de différents représentants de la Ville-Centre — incluant la Direction de la culture et du patrimoine, la Direction des stratégies et transactions immobilières et la Direction de l'urbanisme et du développement économique —, de l'arrondissement Le Sud-Ouest, ainsi que d'un organisme culturel non spécifié, a évalué les dossiers en fonction notamment de la qualité de la présentation, de l'originalité de la proposition et du rayonnement qui découlerait de la programmation (Ville de Montréal, 2013c). Les organismes retenus étaient ensuite relancés pour un appel à propositions visant à les amener à détailler plus avant leur projet (Ville de Montréal, 2013c), par exemple en présentant un montage financier ; c'est à cette étape que Manœuvres et Ateliers créatifs Montréal ont choisi d'unir leurs forces. Enfin, après l'analyse des propositions, l'annonce officielle des lauréats n'a eu lieu qu'à l'été 2015 (Ville de Montréal, 2015, 8 juillet).

Malgré l'ouverture de l'appel d'idées à des organismes culturels externes à l'appareil municipal et au secteur du développement immobilier privé, ce long processus assez exigeant est demeuré plutôt difficile d'accès pour la majorité des OSBL qui n'ont pas nécessairement les ressources humaines, techniques et

financières pour répondre à ce genre d'appel. De surcroît, en dépit du caractère plutôt innovant de l'appel d'idées et de la soirée d'information publique, aucune place n'a été laissée à la participation publique dans le processus d'énonciation de la vision.

Quant aux processus d'énonciation des deux interventions d'urbanisme temporaire, *Place au chantier* et *Place à la tour!*, la vision a été formulée par Manœuvres, pour qui il s'agissait d'« un prétexte pour rencontrer les gens, créer un sentiment d'appartenance et une réappropriation progressive de ce lieu-là » (QI#020). Des ateliers de réflexion ouverts au public ont donc été organisés sur le site, mais sans que des méthodes formelles de collecte de données ne soient rapportées. La représentante de Manœuvres (QI#020) s'est dite d'avis que l'urbanisme temporaire est un outil de consultation qui devrait être reproduit pour planifier d'autres espaces publics situés à Griffintown. Cependant, il n'a pas été appliqué ailleurs dans le territoire, et les représentants interviewés de la Division des Projets urbains ne se sont pas dits informés des processus associés au projet et aux interventions temporaires (ESD#02; ##18).

#### 6.2.2.2 Nature de la vision pour la ville

La vision formulée pour le projet pérenne de requalification de la *Tour d'aiguillage Wellington* est présentée dès le préambule de l'appel public d'idées d'octobre 2013. On l'y décrit comme une « Porte d'entrée du quartier Griffintown [...] s'inscri[van]t dans le renouvellement et le développement d'un secteur névralgique de Montréal au riche passé industriel » et devant « favoriser la consolidation d'un tissu social et culturel propre à Griffintown » (Ville de Montréal, 2013c, p. 5). Ce faisant, la tour doit constituer un « espace collectif porteur d'innovation » (*ibid.*), ce qui n'est pas sans faire écho à l'identité développée pour Griffintown et le QI de Montréal. En ce sens, la section « Mise en contexte » de l'appel d'idées situe le projet de requalification dans le cadre du PPU de Griffintown, qui vient alors d'être publié en mai 2013 et dont la vision est synthétisée comme suit : « La mise en valeur de l'héritage du secteur et la création d'un milieu de vie plus densément occupé, animé, durable et innovant, donnant priorité à l'expérience piétonne dans la mobilité » (pp. 8-9). Afin de s'arrimer à cette vision, le projet de la *Tour d'aiguillage Wellington* doit donc répondre à ces objectifs : « créer des liens; aménager un nouvel espace collectif; offrir de véritables lieux publics; fabriquer le paysage de la rue; consolider le tissu social et culturel » (*ibid.*). Pour ce faire, le projet de requalification doit inclure l'aménagement d'une terrasse extérieure sur la Place des Aiguilleurs et comporter un volet de médiation culturelle (Ville de Montréal, 2013c). En plus, la volonté est d'inclure « l'organisation d'activités temporaires ou permanentes dans les espaces publics [intérieurs

et extérieurs], favorisant la participation citoyenne, la structuration d'un lien social ainsi que le développement d'un sentiment d'appartenance » (p. 11).

Très balisée dès le départ, cette vision semble perdurer tout au long du projet et être généralement partagée par les principaux porteurs du projet de la *Tour d'aiguillage Wellington* de même que par ses alliés et partenaires (QI#020; ESD#23; #28). Malgré l'évolution du projet de requalification, les délais rencontrés et l'ajout des interventions temporaires estivales en 2016 et 2017, peu de disparité et de conflits de vision semblent, en effet, avoir marqué ce projet. Dans l'ensemble, il est conçu comme une intervention innovante qui doit contribuer à pallier le déficit en matière d'espace public et d'offre culturelle dans Griffintown. Similairement, lors du dévoilement du projet lauréat pour la requalification de la tour, en juillet 2015, le maire de Montréal, Denis Coderre, le décrit comme « un nouvel incubateur culturel [...] novateur » qui « dynamiser[a] l'offre culturelle dans ce secteur [...] dans le cadre du renouvellement et du développement de Griffintown » (Ville de Montréal, 2015, 8 juillet). Dans le même communiqué, le maire de l'arrondissement Le Sud-Ouest, Benoit Dorais, ajoute : « À l'avant-garde technologique à son époque, la Tour d'aiguillage Wellington aura une seconde vie inscrite dans l'innovation culturelle » (*ibid.*). Selon une représentante de la Ville (ESD#28), ce projet collaboratif hors du commun à Montréal était rassembleur, puisqu'il permettait « le jumelage des visions : une vision structurale, une vision plus artistique, une vision plus territoriale, une vision plus citoyenne » qui contribuent toutes à lui donner une saveur « extraordinaire ».

Cela étant dit, en répondant à l'appel d'idées, Manœuvres s'approprie la vision proposée en l'interprétant à partir de l'expertise et des intérêts professionnels de ses membres, qui sont cadrés notamment sur les stratégies de *placemaking* et l'urbanisme temporaire (QI#020). Inspirée par la mention de l'appel d'idées de communiquer sur l'histoire et le caractère du lieu par l'évocation et la métaphore (Ville de Montréal, 2013c, p. 18), l'équipe de Manœuvres souhaite transposer l'image de la tour d'aiguillage « qui activait les ponts levants, les ponts tournants du canal de Lachine pour faire passer les bateaux et les trains » pour proposer « métaphoriquement l'idée d'un nouvel aiguillage : un aiguillage urbain qui aiguillerait la "ville de demain" » (QI#020). En créant un lien « passé-présent-futur » (QI#020), ce site patrimonial devient pour eux un lieu de diffusion, de recherche et d'expérimentation qui s'abreuve des nouvelles pratiques en urbanisme et design urbain pour réfléchir à l'urbanité et à la fabrique urbaine. L'intention devient, pour Manœuvres et Ateliers créatifs Montréal, de créer « un tiers-lieu culturel dédié à l'urbanité » (QI#020) qui s'adresse à un public large qui, dépassant les acteurs conventionnels de l'aménagement et de l'urbanisme,



joint « habitants, chercheurs, artistes, étudiants, organismes, professionnels, institutions » (Manœuvres, 2019a). Ils misent également sur des occupations éphémères pour renforcer l'implication des citoyens dans leur ville. Dans son entrevue semi-dirigée, la représentante de Manœuvres rapporte leurs réflexions :

L'éphémère, oui, mais l'éphémère pourquoi? Comment s'insère-t-on dans le processus long de la fabrique urbaine? On avait envie d'aller plus loin, mais on constatait qu'il y avait beaucoup [...] de ces initiatives-là qui amenaient une nouvelle façon de faire la ville. [...] On se disait : « comment on donne un lieu qui pense, qui fait, qui accompagne toutes ces initiatives-là? » Donc c'est comme ça qu'est né le projet. (QI#020)

C'est dans cette optique que les interventions temporaires de 2016 et de 2017 sont menées au pied de la *Tour d'aiguillage Wellington*, en les posant dans un rapport d'échelle connectant la Place des Aiguilleurs, la Promenade Smith, le parc linéaire du canal de Lachine, le quartier de Griffintown, le territoire du Sud-Ouest et même celui de la métropole (QI#020). La *Tour d'aiguillage Wellington* doit devenir « une nouvelle icône urbaine sur l'échiquier culturel et patrimonial de la métropole montréalaise » et « le premier lieu culturel et d'innovation dédié à l'urbanité » (Manœuvres, 2019a). Sur sa page Facebook, Manœuvres explique qu'il doit s'agir d'un laboratoire et :

d'un espace ouvert à tous [...] qui fait de la ville un objet culturel de découverte, de réflexion, d'innovation, de création, d'expérimentation, et in fine d'attractivité et de vivre-ensemble. [...] La Tour d'aiguillage deviendra un lieu rassembleur où fabriquer collectivement, de façon transversale et transdisciplinaire, la ville d'aujourd'hui et de demain. (Manœuvres, 2019a)

Avec cette vision inclusive et ambitieuse, qui rejoint en partie la vision innovante de Griffintown et du QI de Montréal et qui rallie de nombreux partenaires et organismes subventionnaires, le projet de la *Tour d'aiguillage Wellington* pourrait contribuer au projet urbain. D'ailleurs, comme dans le cas du *Projet Young*, des acteurs interviewés pour la *Tour d'aiguillage Wellington* (QI#020; ESD#02; #17) reconnaissent que, malgré la formulation récente d'un PPU structurant et soumis à l'OCPM en 2012, le territoire de Griffintown souffre d'un manque de vue d'ensemble et de vision intégrée pour le territoire. Ils déplorent que le développement local soit livré aux promoteurs immobiliers, dont plusieurs ont réalisé leur projet avant la publication du PPU de 2013, « sans vision de design urbain et pour le rapport espace public-espace privé en termes de volumétrie et de qualité architecturale » (QI#020). En complétant et en animant la place publique qu'est la Promenade Smith, le projet de la *Tour d'aiguillage Wellington* doit contribuer à retisser le domaine public et la trame identitaire de Griffintown, en recréant une image forte et des possibilités d'appropriation dans le quartier (ESD#21). Cependant, il faut noter que les acteurs municipaux du projet urbain de Griffintown et de l'arrondissement Le Sud-Ouest — interviewés dans le contexte de la

thèse (ESD#02; #18; #19; #21) autant que du projet antérieur sur le QI de Montréal (QI#031; #033) — n’ont que peu de connaissances par rapport au projet de la *Tour d’aiguillage Wellington*, qui demeure hors de leur mandat. Ils sont au courant de son existence, mais ne l’accompagnent pas et ne peuvent pas témoigner de son arrimage ou non avec le projet urbain. La vision pour ce dernier n’est donc pas influencée par le projet de la *Tour d’aiguillage Wellington*.

#### 6.2.2.3 Préfiguration d’un scénario pour le projet pérenne

Pour Manœuvres, le souhait est que, malgré les lignes directrices et la programmation préétablies pour le projet de la *Tour d’aiguillage Wellington*, une ouverture demeure pour créer « un lieu qui respire, qui peut se gorger d’idées, d’envies, de talents et d’où ressortent des projets [et] des choses spontanées » (QI#020). Selon la représentante interviewée en 2018, les interventions d’urbanisme temporaire doivent s’inscrire comme stratégie afin de mieux comprendre le lieu et ses futurs usagers, et pour que ceux-ci s’approprient l’espace et participent au processus de la fabrique urbaine (QI#020). Abondant en ce sens dans un communiqué de presse de 2017 annonçant la tenue de l’intervention temporaire *Place à la tour!*, Manon Gauthier, élue membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d’Espace pour la vie et du statut de la femme, explique qu’il doit s’agir de la « phase 2 de l’étude de besoins et de développement » (Ville de Montréal, 2017, 28 avril) — suivant la phase 1, *Place au chantier*, en 2016. Elle ajoute que l’intervention temporaire « préfigure et accompagne la reconversion de l’ancienne Tour d’aiguillage Wellington en un nouveau lieu culturel inédit », et a donc pour objectif « de faire émerger et de collecter dès à présent les attentes du public et des futurs acteurs socioéconomiques et culturels de la Tour Wellington » (*ibid.*). Une représentante de la Ville ayant accompagné le projet depuis 2013 (ESD#28) précise que les deux occupations de l’ordre de l’urbanisme temporaire étaient une opportunité de tester ce qui fonctionne ou fonctionne moins, et de raffiner le projet pérenne. En mettant en valeur le bâtiment méconnu de la *Tour*, de telles interventions créaient aussi un certain engouement pour le projet à venir, faisant en sorte « que si on ne le réalise pas par la suite, les citoyens ne seront pas contents, puis ils vont le dire! » (ESD#28).

Ceci étant dit, selon l’appel public d’idées de 2013, la programmation du projet était déjà plutôt fixée. Il était prévu que le projet de la *Tour d’aiguillage Wellington* inclurait « une programmation annuelle en lien avec une ou des thématiques inspirées par le site, son histoire et ses particularités » et qui soit « accessible et ouverte aux citoyens tant dans les espaces publics définis dans le concours de la Promenade Smith qu’au rez-de-chaussée du bâtiment, transformé en espace culturel répondant aux normes et standards

professionnels » (Ville de Montréal, 2013c, p. 7). Les organisateurs de l'appel d'idées précisait aussi que le projet devrait compter un incubateur de création culturelle et s'adjoindre l'exploitation d'un « café et tout autre petit commerce » (Ville de Montréal, 2013b), ce dernier élément étant jugé essentiel afin d'assurer la fréquentation régulière du lieu et la viabilité financière de l'intervention.

D'après les premières informations parues à l'été 2015 (Vivre le patrimoine, 2015, 15 juillet), la programmation du projet paraît plutôt ficelée et correspond bien à la description prévue en amont. Alors que le maire Denis Coderre dévoile publiquement le projet lauréat pour la requalification de la *Tour d'aiguillage Wellington*, ce dernier annonce qu'il doit combiner un café citoyen au rez-de-chaussée, ouvert 7/7 jours et offrant une carte locale alimentée l'été par les récoltes du jardin urbain à installer sur le toit de la Tour. On doit y trouver un centre de diffusion artistique offrant une résidence, également au rez-de-chaussée, ainsi qu'un incubateur urbain doté « d'un espace "exploratoire" pour l'idéation, au premier étage, et d'un espace "fabrique" pour la création », au deuxième (Vivre le patrimoine, 2015, 15 juillet). Ces informations, illustrées dans les esquisses de Manœuvres (figure 6.5), semblent encore actuelles en 2018 : selon la représentante interviewée (QI#020), le rez-de-chaussée sera occupé par un restaurant offrant des produits locaux, tandis que le premier étage servira à la fois de lieu de résidence et d'incubation et que le deuxième servira d'espace de diffusion culturelle offrant expositions, conférences et projections. En plus, le toit-terrasse doit être aménagé pour des fins agricoles, événementielles ou de diffusion dont les détails restent alors à confirmer.



Figure 6.5 Esquisses du projet lauréat de l'appel d'idées de la *Tour d'aiguillage Wellington*, annoncé en juin 2015 ©WeArt/Manœuvres (Vivre le patrimoine, 2015, 15 juillet)

Bien que cette programmation soit déjà établie avant les premières occupations temporaires, la Division des quartiers culturels de la Ville de Montréal explique que le projet innove en matière de forme et de processus de planification (ESD#23; #28). Normalement, les projets conventionnels de Maison de la

culture, de bibliothèque et de requalification de bâtiment excédentaire de la Ville sont conçus par les fonctionnaires municipaux et les architectes mandatés, et ce n'est qu'après que les organismes occupants adaptent l'espace et réalisent les modifications nécessaires pour répondre à leurs besoins. En procédant cette fois à la sélection de l'occupant d'avance, l'objectif est de mieux arrimer la programmation du bâtiment avec les besoins réels (ESD#23). C'est pour cette raison que la Ville tenait à ce que les organismes lauréats participent à développer le concept architectural avec les professionnels mandatés, afin de l'ajuster aux futurs usages et à leur façon d'occuper le lieu (QI#020). Manœuvres et Ateliers créatifs Montréal sont ainsi conviés, dès 2015, à participer aux réunions entre la Ville et les firmes d'architecture, Beaupré Michaud et Associés (BMA) et l'Agence la Shed (QI#020; ESD#28). Mais en dépit de la volonté de collaboration, les organismes constatent souvent une résistance de la part des architectes qui ont plutôt l'habitude d'une relation bipartite avec la Ville, sans que l'usager vienne s'en mêler et présenter ses propres propositions de concept (QI#020). Quoi qu'il en soit, la démarche de conception du projet de la *Tour d'aiguillage Wellington* demeure fondée sur des plans, maquettes et esquisses, et non sur un prototypage et des expérimentations par l'urbanisme temporaire.



Figure 6.6 Esquisses du concept lauréat du concours de design de la Promenade Smith, en 2012  
©NIPPAYSAGE (Design Montréal, 2012b)



Figure 6.7 Les aménagements de la Promenade Smith, inaugurée en 2016  
©Steve Montpetit (Design Montréal, 2012b)

En ce qui a trait à la programmation de la Place des Aiguilleurs, située au pied du bâtiment, la Ville formule dès 2013 l'intention que « le projet de la Tour Wellington s'intègre dans un projet d'aménagement global où, à terme, au pied de la Tour, il devrait y avoir un espace public, des fontaines, la Promenade le long du canal de Lachine, ainsi que des espaces pour des animations et des œuvres d'art » (Ville de Montréal, 2013f). Cette description concorde avec le concept présenté en 2012 par NIPPAYSAGE dans le cadre du concours de design de la Promenade Smith (figure 6.6), ainsi qu'avec les aménagements inaugurés en 2016 (figure 6.7). Conséquemment, la programmation de cet espace public extérieur n'a pas été influencée par

les interventions temporaires, qui ont été réalisées durant l'été 2016 et l'été 2017, soit après son inauguration.

Quant au projet urbain de Griffintown, dans son ensemble, sa programmation n'a pas non plus été préfigurée par le projet de la *Tour d'aiguillage Wellington* ni par les interventions temporaires menées à son pied. À ce propos, rappelons que Manœuvres est devenu occupant du bâtiment du *Projet Young* en 2018 et a également participé, la même année, à une autre occupation temporaire installée dans le stationnement adjacent, sur la rue Young (voir 6.1.3.1); ceci démontre l'élargissement de l'action de cet organisme porteur ailleurs que sur le site de la *Tour d'aiguillage Wellington*, mais cette autre intervention n'a pas davantage eu d'effet sur le projet urbain de Griffintown.

### 6.2.3 Relations relatives au passage à l'action

#### 6.2.3.1 Activation temporaire de l'espace en attente dans le projet urbain

Tout comme pour le *Projet Young*, la justification du projet de requalification de la *Tour d'aiguillage Wellington* repose sur la volonté d'exemplarité de la Ville de Montréal pour « favoris[er] l'émergence de projets qui permett[ent] l'occupation, la conservation et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux vacants », comme le cite l'appel d'idées en référence à la *Politique du patrimoine* de 2005 (Ville de Montréal, 2005, pp. 57-58; dans Ville de Montréal, 2013c, p. 2). L'approche retenue consiste alors à développer un projet pérenne qui permettra de transformer le bâtiment patrimonial de la *Tour d'aiguillage Wellington* et d'en faire un lieu culturel structurant pour Griffintown : il ne s'agit pas d'un projet d'occupation transitoire, et la réalisation d'interventions d'urbanisme temporaire n'est d'abord pas prévue. Pourtant, bien que la Ville estime initialement que le projet devrait être complété en 2016 (Ville de Montréal, 2013c), à temps pour le 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Ville de Montréal célébré en 2017 (Ville de Montréal, 2013f), divers délais affectant la mise en chantier et la finalisation du projet de requalification (QI#020; ESD#23; #28) incitent Manœuvres et Ateliers créatifs Montréal à réaliser des aménagements temporaires au pied de la Tour, pendant les étés 2016 et 2017. Ces interventions émergent comme solution pour saisir l'espace urbain en attente et le transformer de manière plus souple et spontanée, comparativement à la lourdeur administrative et aux échéanciers qui s'allongent (QI#020).

La première cause de délai pour le projet de requalification est l'état du bâtiment en lui-même. Il est connu que le bâtiment requiert une décontamination qui limite son accès (Ville de Montréal, 2013c), notamment en raison de la présence d'amiante (QI#020; ESD#10; #23) et de son inactivité depuis l'an 2000 (Ville de

Montréal, 2013d). Le bâtiment considéré comme ayant un caractère patrimonial exceptionnel exige des précautions avant de le modifier, ce qui ne permet pas d'agir rapidement.

La deuxième cause correspond à diverses étapes administratives et techniques qui n'avaient pas été prévues en amont, au moment de lancer l'appel d'idées. Là encore, une représentante de la Ville (ESD#23) rapporte la collaboration parfois difficile avec le SGPI qui, dès la première rencontre avec la Division des quartiers culturels, a mis de l'avant plusieurs obstacles à l'accès au bâtiment. Face à une grille d'analyse très stricte, cette répondante explique que son équipe a dû développer des contrarguments pour convaincre le SGPI de l'importance de réaliser le projet, ce qui a été possible grâce à l'*Énoncé d'intérêt patrimonial* qui « les a séduits » (ESD#23). Néanmoins, un travail de mise aux normes était requis avant de pouvoir procéder à la signature du bail avec les organismes partenaires — un bail qui, encore en négociation au début 2018, devait être d'une durée de 10 ans et renouvelable au moins 3 fois de manière tacite, puis répété par la suite (QI#020). Par exemple, les principes d'accessibilité universelle et de sécurité obligeaient à prévoir l'installation d'un ascenseur (ESD#23) et d'un escalier de secours (ESD#28) juste à côté du bâtiment de la *Tour d'aiguillage Wellington* — et non à l'intérieur puisque l'espace y est très limité —, en empiétant sur la servitude voisine détenue par le CN. En plus de trouver des solutions architecturales et d'ingénierie avec le SGPI, les négociations requises avec le CN ont alourdi les démarches (QI#020) et causé des délais du fait que le projet n'était pas prioritaire pour le CN et que des changements d'employés du côté du CN exigeaient parfois des retours en arrière (ESD#23). De surcroît, des démarches administratives longues et imprévues se sont ajoutées à l'interne de la Ville, du fait que l'ajout d'une terrasse et d'un restaurateur requerrait un changement d'usage pour le bâtiment. Un *Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (PPCMOI) devait ainsi être déposé et traité par l'arrondissement, ce qui n'avait pas été anticipé au départ par les organisateurs de l'appel d'idées. Selon une représentante de Manœuvres rencontrée en février 2018 (QI#020), ce processus pouvait prendre encore 6 mois à 1 an, de sorte qu'elle estimait à l'époque que le projet puisse être inauguré en 2019 ou 2020, tout dépendant du calendrier de réalisation de la Ville.

C'est dans ce contexte que les interventions d'urbanisme temporaire sont apparues pertinentes pour « commenc[er] à animer la place publique » même si le bâtiment n'était pas encore rénové et décontaminé (ESD#23). Peu coûteuses, ces interventions correspondent aussi, selon une représentante de la Ville (ESD#28), à une approche avantageuse à glisser à l'intérieur d'un calendrier de réalisation de projet architectural afin de révéler le patrimoine bâti. Manœuvres abonde en ce sens, affirmant que le

*placemaking* et l'urbanisme temporaire sont des « stratégies pour occuper le temps long du développement » (QI#020) des projets et « révéler le potentiel de lieux sous-utilisés dans la ville à travers des nouveaux moyens » (QI#020).

Le « Lab Éphémère » *Place au chantier* (figure 6.8) est donc ouvert au public sur la Place des Aiguilleurs de la Promenade Smith, du 11 au 30 juillet 2016 (Ateliers créatifs Montréal, 2024a; Place au chantier, 2016). Les aménagements adossés au bâtiment de la *Tour d'aiguillage Wellington* et répartis de part et d'autre des fontaines de la Place des Aiguilleurs, nouvellement inaugurée, incluent des structures en bois, des assises, des *foodtrucks* et un bar temporaire géré par la microbrasserie montréalaise l'Isle de Garde — dont le bar fixe ne se situe pas dans le secteur de Griffintown. L'initiative est portée par l'ADUQ et Manœuvres, en collaboration avec Ateliers créatifs Montréal et un collectif d'architectes français en résidence (Ateliers créatifs Montréal, 2024a), donc par des professionnels et designers internationaux et montréalais (QI#020; ESD#10). Animé du mercredi au samedi, il présente des événements « constructifs et construits » (ESD#10), incluant des conférences, des tables rondes et des soirées de musique live. En plus, les organisateurs proposent d'accueillir le public à leur « Cabane de chantier » — appelée « Bureau des ventes » en écho aux chantiers des tours à condos voisines — pour échanger sur le site éphémère, le projet de requalification à venir et le quartier en général. Selon Ateliers créatifs Montréal, ce « laboratoire in situ de réflexion, de diffusion et de création en design urbain, ouvert au public, autour de la thématique de la ville en transformation » contribue à « anim[er] le lieu et engag[er] l'appropriation citoyenne, dans une logique de fabrique collective de la ville » (Ateliers créatifs Montréal, 2024a).



Figure 6.8 Le site estival *Place au chantier* de 2016  
(Place au chantier, 2016)



Figure 6.9 Le site estival *Place à la tour!* de 2017  
©SDC Les Quartiers du Canal  
(Gravel, 2017, 7 juillet)



Quant à l'événement *Place à la tour!* (figure 6.9), il occupe la Place des Aiguilleurs durant 4 semaines, du 22 juin au 15 juillet 2017. Organisé dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, le projet est annoncé dans un communiqué comme « alliant design, arts visuels, musique et gastronomie » pour « activer et créer les conditions d'une réappropriation collective d'un lieu riche d'histoire et d'avenir, par la rencontre, la création et la fête » (Ville de Montréal, 2017, 28 avril). On y trouve différentes structures et assises en bois, peintes en couleurs claires — correspondant bien à l'esthétique DIY de l'urbanisme temporaire —, ainsi qu'un nouveau bar temporaire de la microbrasserie l'Isle de Garde. L'intervention temporaire offre un espace d'exposition, un espace de travail et de rencontre, une scène et des événements culturels incluant de la musique, de la danse et des « ateliers d'idéation collective sur le futur de la tour d'aiguillage » (Gravel, 2017, 7 juillet). S'ajoute la tenue de quatre banquets urbains conviant 72 personnes à se rencontrer autour d'une table de 72 pieds de longueur — correspondant à la hauteur de la tour d'aiguillage (QI#020) (Ville de Montréal, 2017, 20 juin).

Il faut souligner que les deux interventions temporaires de 2016 et 2017 ont reçu l'appui des instances responsables ainsi que des élus. Mais malgré un bon déroulement général, des contraintes sur le plan technique ont posé certaines difficultés, démontrant un manque de coordination entre les organismes culturels, la Ville-Centre et l'arrondissement Le Sud-Ouest. En effet, une interviewée (ESD#23) relate que, au moment de déployer certaines installations éphémères estivales, les organisateurs ont constaté qu'il n'y avait pas d'accès à l'électricité sur le site, en raison de travaux d'Hydro-Québec non complétés pour la Promenade Smith. Bien que la Ville-Centre subventionnait les interventions et avait encouragé les organismes culturels à aller de l'avant, l'arrondissement qui est plus près du terrain a fait savoir qu'il ne pouvait pas offrir de prises électriques (ESD#23). Autre fait, un permis de l'arrondissement doit usuellement être demandé auprès de l'arrondissement quelques mois avant la réalisation de toute activité occasionnant une occupation du domaine public, comme le précisait la Ville dans le cadre de l'appel d'idées de 2013 (Ville de Montréal, 2013b). Or, pour Manœuvres, ceci crée une certaine lourdeur administrative et empêche d'animer le site de façon spontanée, comme ils le souhaiteraient (QI#020).

Quoi qu'il en soit, les interventions d'urbanisme temporaire menées sur le site de la *Tour d'aiguillage Wellington* présentent une relation faible avec le projet urbain. Axées sur la réalisation d'une esplanade ludique et d'activités de nature plutôt événementielles, elles n'ont pas laissé de traces physico-spatiales après leur réalisation et n'ont pas influencé le projet urbain ni dans sa vision ni dans sa forme. Qui plus est, il faut souligner que le projet de requalification de la *Tour d'aiguillage Wellington* a fait face à une entrave



imprévue qui est venue empêcher la poursuite des occupations et de tous travaux à venir (ESD#07; #23; #28). En effet, en février 2018, le gouvernement du Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) Infra annoncent un nouveau tracé pour leur projet de Réseau express métropolitain (REM), lequel longera désormais le bâtiment de la *Tour* (Gravel, 2018, 8 février). Tandis que le tracé initial faisait passer les trains dans un tunnel, sous terre et sous le bassin Peel, le choix est désormais de construire un viaduc ferroviaire passant à quelques mètres de la structure (figure 6.10). Non seulement le chantier de construction vient complètement entraver, voire démanteler, la récente Promenade Smith pendant les travaux de construction (figure 6.11), mais la proximité des rails et le passage fréquent des trains nuisent significativement à la viabilité du projet de requalification pourtant en cours d'élaboration depuis déjà 5 ans (ESD#02; #23; #28). Or, ni les fonctionnaires responsables à la Ville de Montréal ni les organismes partenaires n'avaient été mis au courant avant l'annonce provenant du palier provincial.



Figure 6.10 Passage des trains du REM sur un nouveau viaduc ferroviaire longeant de près le bâtiment de la *Tour d'aiguillage Wellington*, en date du 9 mai 2023  
©Ariane Perras



Figure 6.11 Entraves majeures et démantèlement général de la Promenade Smith durant le chantier du REM, en date du 10 mai 2022  
©Ariane Perras

Une représentante de la Ville (ESD#23) explique qu'Ateliers créatifs Montréal et Manœuvres — ce dernier venant alors d'intégrer l'incubateur du *Projet Young* — souhaitent toujours poursuivre leur projet et que, relancés au printemps 2019, ils se disaient toujours intéressés. Pourtant, puisque les coordonnateurs à la Ville n'avaient aucune information concernant les délais et les suites du projet, les organismes partenaires ont fini par se retirer (ESD#28). D'ailleurs, lorsque consulté en octobre 2022, le site web de Manœuvres avait été désactivé (Manœuvres, 2019b) et, selon les informations obtenues de la part d'interviewés (ESD#07; #23; #28) et lors des efforts de recrutement d'autres répondants, ses fondateurs s'étaient dispersés dans d'autres lieux et projets. C'est donc dire que les efforts d'activation de l'espace et des autres ressources du territoire, autant par l'urbanisme temporaire que par les pratiques plus conventionnelles

de l'urbanisme, ont été entièrement épuisés par un projet provincial de développement d'infrastructure qui n'a pas tenu compte des occupations locales ni même du projet urbain municipal.

#### 6.2.3.2 Démonstration de la solution temporaire et atteinte des objectifs du projet urbain

Lorsqu'ils proposent des interventions temporaires pour tester des possibles au pied de la *Tour d'aiguillage Wellington*, les organismes culturels du projet s'inscrivent dans l'air du temps et dans la mouvance observée à Montréal, qui tend à reproduire les « nouvelles stratégies de *placemaking* et d'urbanisme tactique qui apparaissaient à l'époque notamment en Europe et aux États-Unis » (QI#020). En 2016 et 2017, *Place au chantier* et *Place à la tour!* viennent ainsi amorcer les réflexions que le projet de requalification souhaite porter sur fabrique collective de la ville (QI#020) (Ateliers créatifs Montréal, 2024a). En plus, puisque le projet doit, à terme, contribuer à l'animation de la Place des Aiguilleurs (Ville de Montréal, 2013c), la réalisation de ces interventions temporaires permet d'atteindre rapidement cet objectif, sans attendre les travaux de requalification qui se font attendre.

La *Tour d'aiguillage Wellington* doit devenir un tiers-lieu culturel (QI#020) en réponse au manque d'espace public et d'offre culturelle pour la population locale de Griffintown (Ville de Montréal, 2015, 8 juillet), et les interventions temporaires tendent vers cet objectif. Le défi demeure cependant de rejoindre cette population et de créer un espace légitime pour les citoyens (ESD#07). Sans avoir procédé à un sondage précis auprès de ses visiteurs, Manœuvres (QI#020) remarque que peu de résidents de Griffintown ont fréquenté *Place au chantier* et *Place à la tour!*. Les organisateurs ont plutôt l'impression que les résidents des nouveaux développements immobiliers de Griffintown sont peu présents dans leur quartier, fréquentent peu les lieux publics et considèrent leur quartier plus comme « un lieu de destination qu'un milieu de vie » qu'ils parcourraient à pied (QI#020). Ainsi, toujours selon Manœuvres (QI#020), les espaces temporaires semblent avoir été principalement fréquentés par des résidents de Pointe-Saint-Charles, de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri, qui sont des quartiers voisins. Or, les organismes culturels porteurs reconnaissent que ces quartiers qui étaient anciennement habités par beaucoup d'artistes et artisans font l'objet d'un processus de gentrification ayant mené à une transformation socioéconomique (QI#020) (Hanna, 2007). Rejoindre les groupes plus vulnérables qui y restent encore n'est pas non plus aisé, puisque les questions comme la fabrique urbaine et la ville de demain s'avèrent loin de leur réalité (QI#020). Dans un désir d'inclusion, des efforts sont quand même faits pour accroître l'accessibilité aux espaces temporaires : par exemple, les repas servis aux banquets de *Place à la tour!* étaient offerts à un prix abordable de 20 \$, et dix places avaient été offertes gratuitement à des personnes défavorisées par

l'entremise d'un organisme de quartier. Malgré cela, l'observation des photographies publiées sur la page Facebook de *Place au chantier* (2016) et sur la page de Manœuvres pour *Place à la tour!* (Manœuvres, 2019a) (figures 6.12 et 6.13) laisse penser que le public qui fréquentait ces sites correspondait principalement à des jeunes étudiants et professionnels branchés, majoritairement blancs et sans enfants : des membres de la classe créative souvent associés au processus de gentrification et à l'urbanisme temporaire.



Figure 6.12 Visiteurs occupant le site estival *Place au chantier* de 2016  
(Place au chantier, 2016)



Figure 6.13 Visiteurs lors de l'un des Grands banquets de *Place à la tour!* de 2017  
©SDC Les Quartiers du Canal  
(Gravel, 2017, 7 juillet)

Les interventions temporaires ont assurément augmenté la visibilité du projet de requalification de la *Tour d'aiguillage Wellington*, grâce à des aménagements et occupations concrètes (ESD#28). Cependant, selon une représentante de Manœuvres (QI#020), les interventions temporaires ont aussi révélé des risques de tension avec les occupants des tours à condos qui se construisaient juste au bord de la Promenade Smith. Elle explique que l'insertion d'activités culturelles et événementielles juste sous les fenêtres des condos voisins pourrait venir perturber une forme de confort et « un certain entre-soi » observable à Griffintown. Déjà, elle rapporte que les promoteurs immobiliers préfèrent généralement mener leurs chantiers loin de l'achalandage et que, durant l'été 2017, les gestionnaires d'un chantier voisin paraissaient un peu angoissés par la présence d'un point d'attraction à proximité. Heureusement, dans ce cas, les organismes culturels ont pu communiquer avec eux pour les rassurer sur leurs horaires qui s'avéraient complémentaires — de jour de semaine pour les chantiers et les soirs et les week-ends pour les activités à la Tour — de sorte que la tension est disparue (QI#020). Néanmoins, cette complémentarité des horaires n'aurait pas été possible avec des résidents qui vivent au quotidien près de la *Tour d'aiguillage Wellington*.

Pour finir, soulignons que le cas de la *Tour d'aiguillage Wellington* montre une grande capacité d'innovation de la part de la Ville, qui souhaitait réaliser un lieu culturel unique mis en œuvre grâce à un processus partenarial alors inédit (ESD#23; #28). Les élus municipaux ne se privent alors pas de s'associer à cette image positive. Une représentante de la Ville et coordonnatrice de l'appel d'idées (ESD#28) mentionne aussi les apprentissages qui en découlent pour les fonctionnaires. Elle raconte que, malgré les retards rencontrés et le gel causé par le REM, tout le travail fait n'est pas tombé dans l'oubli et les expérimentations semblent continuer de se diffuser à l'interne de la Ville : « l'autre jour, je suis tombée sur notre appel à projets comme modèle pour un autre projet au Service des parcs! C'est drôle, mais ça a fait des petits, comme on dit » (ESD#28). Pourtant, en ce qui a trait à l'urbanisme temporaire, les interventions réalisées ne semblent pas avoir eu un grand impact. En plus de ne pas avoir influencé le projet urbain en tant que tel, les propositions d'aménagement et d'animation temporaires demeurent traitées par l'arrondissement Le Sud-Ouest comme des interventions événementielles et non comme des projets d'ordre urbanistique (ESD#13; #19). Certes, une fois le projet de requalification réalisé, Manœuvres souhaitaient aller plus loin et pouvoir animer la Place des Aiguilleurs à l'aide d'une entente de cogestion qui lui aurait donné la liberté de poursuivre les réflexions collectives sur la fabrique urbaine (QI#020). Cependant, considérant l'interruption du projet, les interventions d'urbanisme temporaire n'ont pas su démontrer la pertinence d'en faire des outils de concertation et d'aménagement à part entière.

#### 6.2.3.3 Adaptation dans le temps long du projet urbain

Avec les délais administratifs que le projet de la *Tour d'aiguillage Wellington* a rencontrés, mais surtout en raison du blocage engendré par la construction du REM le long du bâtiment, le projet pérenne n'a pas pu voir le jour tel que prévu initialement. Néanmoins, un arrimage conceptuel avec le PPU de Griffintown et la vision du projet urbain s'est affirmé dès l'appel à idées de 2013 (Ville de Montréal, 2013d). Les porteurs de projets avaient aussi pour ambition d'agir sur la fabrique urbaine par l'éphémère et la participation citoyenne (QI#020) (Ateliers créatifs Montréal, 2024a; Manœuvres, 2019a; Vivre le patrimoine, 2015, 15 juillet). Des interventions temporaires sont alors venues activer le site durant deux étés, d'une façon plus flexible et moins coûteuse que n'avaient su le faire les cadres conventionnels de l'urbanisme (QI#020; #ESD23; #28).

Pourtant, il n'y a eu aucun arrimage avec l'équipe de la Division des Projets urbains de la Ville, et les processus et interventions concrètes du projet de la *Tour d'aiguillage Wellington* n'ont pas eu de relation significative avec le projet urbain de Griffintown. D'ailleurs, les interventions d'urbanisme temporaire

n'ont pas servi à enrichir la vision de projet ni le concept d'aménagement pour la Promenade Smith et la Place des aiguilleurs, inaugurées en amont. Le projet pérenne et les interventions d'urbanisme temporaire de la *Tour d'aiguillage Wellington* n'ont donc pas eu d'influence tangible sur les processus de concertation, la vision pour la ville et la programmation du projet urbain.

Conséquemment, malgré le caractère plutôt innovant de l'appel d'idées, de la vision formulée et de l'ensemble de la démarche de projet marquant un partenariat rapproché avec des organismes culturels influencés par l'urbanisme temporaire, le projet de la *Tour d'aiguillage Wellington* n'a pas contribué à l'adaptabilité dans le temps long du projet urbain de Griffintown.

### 6.3 Cas no.3 — Les *Projets Éphémères* et le projet urbain du MIL Montréal

#### 6.3.1 Description générale et contexte d'émergence de l'intervention temporaire

L'intervention des *Projets Éphémères* consiste en une occupation temporaire menée depuis 2015 sur une parcelle d'environ 1,6 hectare située au coin nord-est de l'ancienne gare de triage Outremont, visée par le projet de Campus MIL de l'Université de Montréal (UdeM) (figure 6.14). Localisés au cœur du territoire du projet urbain du MIL Montréal, dans l'arrondissement d'Outremont, les *Projets Éphémères* se trouvent à la frontière du quartier Marconi-Alexandra de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie et du quartier Parc-Extension de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, en bordure de la rue Durocher, de l'avenue Atlantic et de l'avenue Thérèse-Lavoie-Roux.

Le nom « *Projets Éphémères* », au pluriel, évoque la présence de plusieurs « projets » qui cohabitent sur la même parcelle : notamment, la *Pépinière temporaire* de la Soverdi, les *Jardins des Projets Éphémères*, *Le Virage* et le *Mont Réel* — qui sont analysés séparément dans le chapitre 7. Pourtant, cette intervention a elle-même eu plusieurs appellations au fil des années. Lors de sa création, elle n'a pas de nom officiel (ESD#15) puis, en 2016, l'intervention est informellement nommée « Naissance d'un nouveau campus » dans le cadre d'un concours (CRE-Montréal, 2016). Plus tard en 2016, le nom *Projets Éphémères* est attribué par l'UdeM lors d'une réunion de coordination (ESD#15). Vers 2018, le nom *Le Virage* devient emblématique et est utilisé par la Ville de Montréal et par l'UdeM pour désigner l'intervention dans son ensemble (Ananian *et al.*, 2020; Careau et St-Cyr, 2018). Le nom *Projets Éphémères* s'impose ensuite, quand *Le Virage* cesse ses activités après la saison 2018 (ESD#12; #25).





Figure 6.14 Localisation des *Projets Éphémères*, situés sur le territoire délimité par le projet urbain du MIL Montréal (Fond de plan : Google Earth, 2023)

La réalisation de l'intervention des *Projets Éphémères* découle de plusieurs éléments de contexte. Déjà, dès 2007, au terme de la consultation publique de l'OCPM, le rapport de la commission incite l'UdeM à bonifier la contribution du Campus MIL « à la restructuration et à la mise en valeur du milieu de son insertion constitué par l'ensemble des arrondissements, secteurs et quartiers limitrophes » (OCPM, 2007, p. 28). Parallèlement, en planifiant le phasage de son projet de campus, l'UdeM reconnaît que son vaste terrain devra être développé sur une vingtaine d'années, en laissant de grandes parcelles en attente à côté des premiers bâtiments; elle envisage alors d'y intégrer des aménagements temporaires (ESD#18; #27) (Groupe IBI — CHBA, 2011a). Selon une représentante de la Soverdi (ESD#27), c'est peu après la consultation publique de 2007 que l'idée de réaliser une pépinière temporaire aurait émergé. Dans une étude de faisabilité du projet de pépinière (Groupe IBI — CHBA, 2011a), ce sont d'abord deux terrains de 1,6 et de 2 hectares, respectivement situés à l'est et à l'ouest des premiers pavillons de l'UdeM, qui sont désignés pour y accueillir des aménagements paysagers temporaires en partenariat avec la Soverdi. L'objectif visé est alors de saisir l'« opportunité » pour façonner « l'image que l'UdeM souhaite projeter sur la communauté avoisinante » (*ibid.*, p.1), notamment grâce à une proposition à caractère éducatif, social et communautaire.

Dans le cadre d'une démarche consultative et participative amorcée en 2012 (Acertys, 2012a; 2012b) en prévision de la consultation publique de 2013 pour le PDUES, les citoyens et les représentants d'organismes, d'instances et d'entreprises qui y participent encouragent aussi l'UdeM à accroître ses collaborations avec la communauté. Des groupes de discussion proposent la mise en œuvre de la pépinière temporaire, de même que d'une Maison du bon voisinage dans le secteur Atlantic, qui servirait de lieu d'information et d'échange et qui offrirait des activités telles qu'un jardin communautaire (Acertys, 2012b). Or, le PDUES suggère aussi l'utilisation temporaire des terrains vacants en attente de développement, par exemple pour y mener des événements culturels ou pour y créer des parcs éphémères ou des jardins collectifs (Ville de Montréal, 2013g, p. 36). Dans le cadre de la consultation de l'OCPM, l'UdeM dépose d'ailleurs un mémoire (UdeM, 2013a) qui mentionne l'amorce récente d'un projet pilote de « pouponnière d'arbres » en partenariat avec la Soverdi et les Amis de la montagne.

Une autre proposition de projet sert alors de bougie d'allumage aux *Projets Éphémères*. En décembre 2014, le Conseiller en biodiversité de l'UdeM présente au Bureau de projet du Campus MIL son projet de *Corridor écologique Darlington* (ESD#06; #15; #25). Le but est de créer un réseau de biodiversité qui connectera notamment les deux campus de l'UdeM en longeant l'avenue Darlington et l'emprise ferroviaire du Canadien Pacifique (CP), située juste au nord du Campus MIL (Corridor écologique Darlington, 2024). Le pitch, qui reprenait les visuels du projet de Campus MIL pour intégrer des espaces de biodiversité et des jardins de pluie au niveau de l'emprise ferroviaire, a rapidement séduit l'équipe du Bureau de projet (ESD#06; #15). Or, la Coordinatrice des relations avec les communautés du Bureau de projet bonifie cette proposition en saisissant l'opportunité pour créer un contact avec le voisinage et intégrer la communauté locale au processus de réalisation du campus (ESD#06; #025). Le projet est donc rapidement porté au comité de direction de l'UdeM, puis, désireuse d'habiter le lieu sans attendre, l'UdeM décide en février 2015 d'aller de l'avant en offrant à certains organismes d'occuper le site des *Projets Éphémères* (ESD#15).

### 6.3.2 Relations relatives à la formulation de la vision

#### 6.3.2.1 Processus d'énonciation de la vision et mécanismes de gouvernance

Les *Projets Éphémères* sont le résultat de plusieurs interventions qui ont cohabité ensemble sur un même espace en friche. Cela dit, c'est l'UdeM qui en est l'acteur principal, en tant qu'instigateur et propriétaire du terrain occupée. La Coordinatrice des relations avec les communautés du Bureau de projet du Campus MIL gère et accompagne l'intervention temporaire de 2015 à 2019 (ESD#06). Après l'inauguration

des premiers pavillons, en septembre 2019, c'est le Bureau des communications de l'UdeM qui prend le relais pour gérer l'intervention (ESD#15), puis celle-ci tombe sous la responsabilité du Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux de l'UdeM à compter de 2022 (ESD#25) (UdeM, 2024d). De plus, c'est le Conseiller en biodiversité de l'UdeM qui en est le porteur et coordonnateur, sauf exception, de 2015 au moins jusqu'au moment de compléter les entretiens semi-dirigés en 2022 (ESD#06; #09; #12; #15; #25). Très impliqué auprès de plusieurs organismes écologiques, il a agi comme coordonnateur et agent liant au sein des *Projets Éphémères* (ESD#06; #15).

L'arrondissement d'Outremont et la Ville de Montréal ont aussi été des partenaires de façon plus ou moins soutenue. Sans intervenir sur la vision de projet, l'arrondissement a dû être impliqué d'un point de vue réglementaire et urbanistique pour autoriser les occupations temporaires. L'appui des fonctionnaires et des élus était nécessaire puisque, selon le zonage en vigueur, l'usage autorisé pour ce site destiné à la construction de bâtiments universitaires est « institutionnel » (Ville de Montréal, 2024d). Bien que l'aménagement d'un espace public y est aussi autorisé, l'ajout de structures temporaires, la tenue d'événements et l'installation d'un bar ne le sont pas, si bien que l'approche a été « d'opérer une tolérance » envers les activités des *Projets Éphémères* (ESD#09). À la Ville-Centre, c'est précisément la Division des Projets urbains qui a agi comme partenaire dans une perspective élargie du territoire, dans le contexte de la planification et de la mise en œuvre du projet urbain du MIL Montréal. À ce titre, elle est responsable de l'encadrement des projets privés et de l'aménagement du domaine public et de la voirie sur le Campus MIL et ses abords. Bien que la Division n'ait pas directement participé à la réalisation des *Projets Éphémères*, elle a appuyé l'intervention en plus de contribuer à certaines activités qui y ont eu lieu (ESD#01; #03).

Les principaux acteurs qui contribuent à façonner l'intervention des *Projets Éphémères* sont plutôt les organismes qui en occupent l'espace en y transposant leur mission. En 2015, l'intervention fait ses débuts avec cinq partenaires, majoritairement invités par le Conseiller en biodiversité de l'UdeM (ESD#15). En effet, en plus de la *Pépinière temporaire* de la Soverdi (ESD#27), les *Jardins* sont d'abord réalisés avec la Coopérative Bioma, spécialisée en agriculture urbaine et en permaculture, qui est constituée en 2015 par des amis du Conseiller en biodiversité; s'y ajoute l'installation de ruches de la coopérative Miel Montréal — devenue Polliflora —, cofondée en 2012 par le même Conseiller en biodiversité; puis un projet de recherche sur la croissance d'asclépiades est mené par l'OSBL Héritage Laurentien, dont le Conseiller en biodiversité est administrateur depuis 2013 (ESD#15) (Registraire des entreprises du Québec, 2024). Vrac



Environnement, OSBL qui portait alors le programme d'écoquartier de Parc-Extension, est aussi convié comme partenaire afin de pouvoir offrir des espaces d'agriculture urbaine aux résidents de ce quartier voisin (Campus MIL – UdeM, 2016). C'est plus tard, en 2016, que l'OSBL Montréal Ville en mouvement (MVM) s'intègre aussi aux *Projets Éphémères*. Fondé l'année précédente, l'organisme y mène l'initiative appelée *Catalyseur d'imaginaires urbains* — financée dans le cadre du *Programme de soutien aux projets structurants* mis en œuvre dans le cadre du PDUES — qui deviendra *Le Virage* (ESD#12) (Ville de Montréal, 2017a). En 2017, c'est au tour du collectif ConstructLab, invité par Goethe Institut de Montréal et le Consulat de France, en partenariat avec l'UdeM, d'intervenir sur le site des *Projets Éphémères* pour la construction du *Mont Réel* (ConstructLab, 2024b). Au fil des ans, d'autres organismes, tels que On Sème, Compost Montréal et le groupe étudiant P.A.U.S.E., ont aussi contribué de manière plus ou moins structurante en s'intégrant au site et dans la programmation des *Projets Éphémères*.

Globalement, les acteurs et partenaires conçoivent les *Projets Éphémères* comme un lieu pédagogique et inclusif, visant à établir un dialogue avec les collectivités locales (Metropolis#308; ESD#04; #15; #25). Il doit permettre de créer des liens entre les quartiers avoisinants et avec l'UdeM en occupant ce terrain sous-utilisé, en attente de développement. Au début du développement du Campus MIL, lorsque les travaux de décontamination commencent en 2012, il n'existe pas de lien tangible entre l'UdeM et les communautés et des efforts importants sont déployés afin de rejoindre les différents publics, en vue de l'arrivée du nouveau campus universitaire (ESD#06). Des activités culturelles et pédagogiques tenues aux *Projets Éphémères* telles que les Fêtes des Récoltes (figure 6.15) permettent alors de rejoindre les résidents d'Outremont et Rosemont–La Petite-Patrie, surtout, parce que les populations immigrantes et allophones de Parc-Extension semblent moins enclines à la participation publique et à la fréquentation de telles activités (ESD#05). L'ouverture vers Parc-Extension a ainsi été développée aux *Projets Éphémères* en mobilisant des organismes locaux, en accueillant des écoles du quartier et en invitant aux jardins les femmes et les personnes en situation d'insécurité alimentaire (ESD#01; #06; #15).

Une représentante de la Division des Projets urbains (ESD#01) souligne, en parlant du MIL Montréal, le souci de la Ville d'ouvrir le processus de transformation du territoire, pour que son développement « ne soit pas pris en charge par un petit groupe qui a une vision super précise et qui ne répond pas aux besoins du milieu » (ESD#01); une déclaration qui pourrait être mise en contraste avec les liens très serrés que tissent les premiers OSBL invités à participer aux *Projets Éphémères* par le Conseiller en biodiversité de l'UdeM. Quoi qu'il en soit, l'objectif visé autant par la Ville que par l'UdeM (ESD#01; #06; #25) a été de

reconnaître les divers acteurs et organismes déjà présents sur le territoire, et de leur permettre de s'exprimer. Jusqu'à l'inauguration des premiers pavillons, en 2019, la Ville et l'UdeM réalisaient annuellement une activité portes ouvertes aux Projets Éphémères, pour présenter le projet de campus à l'aide de maquettes et de visites guidées en présence des acteurs du projet urbain, d'élus et de spécialistes divers (ESD#06) (figure 6.16).



Figure 6.15 Activité familiale ouverte au public lors de la Fête des Récoltes 2016 des *Projets Éphémères* (UdeM, 2024b)



Figure 6.16 Visite guidée dans le cadre des portes ouvertes du Campus MIL, le 16 septembre 2018 (UdeM, 2024b)

Pourtant, aucune collecte de données in situ n'a été rapportée qui puisse documenter la manière dont les personnes et les groupes qui ont fréquenté les *Projets Éphémères* auraient influencé l'énonciation de la vision pour l'intervention temporaire, le Campus MIL et le projet urbain. Selon l'information fournie, l'UdeM aurait plutôt organisé une journée d'idéation en décembre 2013, soit avant le début de l'occupation temporaire, en invitant une soixantaine de personnes des milieux d'affaires, communautaire, culturel et de l'UdeM à participer à « Bâtir une vision » pour son futur campus urbain (UdeM, 2013b). Cette activité d'idéation aurait servi à alimenter la vision formulée pour le projet urbain du MIL Montréal : un document de vision adopté en 2016 aurait alors été le produit d'une collaboration entre l'UdeM et l'ensemble des services municipaux incluant la Direction de l'urbanisme, mais sans faire mention des acteurs locaux et de la collectivité (Ville de Montréal, 2017b).

#### 6.3.2.2 Nature de la vision pour la ville

Les *Projets Éphémères* ne sont pas nés tout d'un coup, mais se sont plutôt développés peu à peu, par phases (ESD#09), en prenant de l'expansion et des couches de sens au gré des propositions qui s'y sont greffées. Cependant, une vision centrale quant à la raison d'être de *Projets Éphémères* est partagée par

les représentants de l'UdeM (ESD#06; #15; #25) : ce n'est pas tant de faire de l'agriculture urbaine ou des animations culturelles qu'il s'agit, mais bien de créer un espace au service du milieu de vie (ESD#06) et de tisser de liens avec les collectivités locales (ESD#12; #15; #25).

Or, une représentante de l'UdeM (ESD#06) explique que, lorsque le Bureau de projet est créé en 2012, il n'y avait pas de vision structurante pour le Campus MIL, lequel était défini davantage selon des besoins immobiliers et techniques que dans une perspective urbaine. Pourtant, l'importance de considérer l'intégration du Campus MIL dans le territoire est bien comprise par l'UdeM depuis la recommandation de l'OCPM en 2007, et la délimitation élargie du projet urbain par le PDUES de 2013 accentue cette importance. C'est en ce sens que le processus d'idéation de l'UdeM pour « Bâtir une vision », en décembre 2013, fait ressortir des idées fortes : la volonté est de créer un « campus écologique et nourricier, ouvert sur les quartiers », en adoptant « une approche ludique de l'éducation » pour « aller à la rencontre des populations locales » et, ainsi, en faire un « lieu de transmission de connaissances » inclusif et rassembleur (UdeM, 2013b). Ceci dit, le projet de Campus MIL fait alors l'objet de diverses rumeurs et n'a pas une très bonne réputation auprès des collectivités locales, particulièrement à Parc-Extension, où l'on craint les effets de la gentrification (ESD#12). Conséquemment, la mise en œuvre des *Projets Éphémères* devient une opportunité pour l'UdeM d'incarner sa vision sur le terrain et de présenter une image positive (ESD#06; #12; #25). Il s'agit de susciter la curiosité et de rehausser l'acceptabilité sociale du projet (ESD#25) en proposant un lieu de rencontre où diffuser de l'information sur le projet de Campus MIL, pour que le campus « puisse commencer à vivre dans l'imaginaire des gens » (UdeM, 2016a). Une représentante de l'UdeM explique : « D'une façon urbanistique, ça a été une opportunité pour baisser les attentes, mieux faire comprendre l'objectif, aller chercher des communautés environnantes, puis aussi entendre ce qu'elles avaient à dire! » (ESD#06). Pour un autre représentant de l'UdeM (ESD#25), les *Projets Éphémères* arrivaient à point, en 2015, alors que la construction qui allait commencer en 2016, car c'était un bon moment pour « tisser des liens, se rapprocher, comprendre » les collectivités locales et leur faire savoir que « l'UdeM s'en vient ». Ceci tout en adoucissant l'impact du grand chantier de construction en termes de nuisances visuelles, sonores et olfactives (ESD#15; #27) (Savoir média, 2017). Pour la Soverdi (Campus MIL – UdeM, 2016e) tout comme pour l'UdeM (2024c), l'ajout d'arbres et de végétaux sur le terrain en construction est d'ailleurs une manière d'embellir le site, d'assainir l'air et d'améliorer la qualité de vie des riverains.

Alors que le Campus de la Montagne peut donner l'impression que l'UdeM vit dans « une tour d'ivoire » (ESD#25), le Campus MIL se veut plus urbain, plus ouvert et « à l'avant-garde » des tendances mondiales (ESD#06). En tant qu'« université du monde », l'UdeM veut s'ouvrir à la fois sur l'international et sur les communautés montréalaises qui l'entourent (ESD#06; #25). Les *Projets Éphémères* se veulent ainsi une « vitrine » pour le campus à venir, afin de faire comprendre « que tout le monde y est bienvenu » (ESD#25). Un représentant de l'UdeM élabore sur ce point : « On met un peu d'argent de l'université pour avoir des conteneurs, avoir des lieux pour se rassembler [...], tout ça pour rapprocher, créer un genre de confrérie, une communauté [...] et que ça ne soit pas un campus froid, distant. Que ça devienne le lieu de tout le monde » (ESD#25). Ce faisant, l'UdeM veut bénéficier d'une couverture médiatique positive vantant le caractère innovant de l'université (ESD#06), ce que permettent les *Projets Éphémères* (ESD#12; #15), notamment lorsque l'intervention reçoit le premier prix du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable du CRE-Montréal en avril 2016 (CRE-Montréal, 2016; Sauvé, 2016, 26 avril).

En complément, la vision portée par les occupants des *Projets Éphémères*, depuis sa première mouture en 2015, est largement associée à des valeurs écologiques et sociales liées à la biodiversité urbaine et à la sécurité alimentaire. Ceci se traduit déjà dans le projet de *Corridor écologique Darlington* qui a séduit l'UdeM au départ (ESD#06; #15), mais Bioma, Miel Montréal, Héritage Laurentien, Vrac Environnement et la Soverdi partagent aussi ces valeurs qui sont enchâssées dans leur mission. Toutefois, certains organismes impliqués dans les jardins portent une vision plus revendicatrice marquée par la simplicité volontaire et la décroissance, voire l'anarchie dans certains cas (ESD#05; #15), et leur travail aux *Projets Éphémères* constitue pour eux une manière de « se réapproprier la ville » et de « la transformer » à leur image (ESD#15). Grâce à un certain « flou artistique » qui persiste sur le plan de l'identité et de la gestion du site (ESD#15), chaque organisme a la liberté de traduire sa mission et sa vision dans ses propres activités. D'ailleurs, le site des *Projets Éphémères* accueille le premier Festival de la décroissance de Montréal à l'automne 2018, avec l'accord de l'UdeM (Marsolais, M., 2018, 6 octobre; Paquette, 2018, 13 septembre).

Parmi les organismes occupants, il faut toutefois distinguer l'organisme porteur du *Virage*, MVM, qui a tenu des événements à caractère plus festif et cadrés dans une perspective de rayonnement qui détonne avec la vision des autres occupants (ESD#01; #06; #12; #15) en créant même un « clash de visions » et des « conflits de valeurs » (ESD#05). Certes, la vision de MVM rejoint initialement la volonté de l'UdeM, puisque son souhait est que *Le Virage* prenne la forme d'un outil de consultation publique et, grâce à des occupations transitoires et à une mission éducative, participative et réflexive, qu'il puisse « contribuer à

l'émergence » de ce « morceau de ville » (ESD#12). Ses porteurs s'intéressent beaucoup à « la transformation de la ville à partir d'une implication citoyenne » et veulent « générer un intérêt sur des problématiques urbaines » (ESD#12). Ils s'orientent donc vers « l'accessibilité à l'information en matière d'aménagement du territoire, de design urbain et d'architecture, dans une perspective de diffusion grand public et d'intégration des citoyens dans la fabrique de la ville » (ESD#05). Pourtant, le caractère festif qui s'ajoute au site lors de la saison 2017 s'accroît durant l'été 2018, en attirant une clientèle souvent jeune, à la recherche d'expériences et peu sensible aux valeurs fondatrices des *Projets Éphémères* (ESD#01; #12). En outre, alors que les autres interventions misent sur l'innovation sociale à partir d'initiatives ancrées et ascendantes (ESD#05; #15), *Le Virage* porte le regard vers l'innovation technologique et l'intelligence artificielle lors de l'événement Frontière IA qui est tenu sur le site en juin 2018 (ESD#12) (UdeM, 2024a). Cette orientation se rapproche de l'idée de l'UdeM de créer un Centre de l'innovation sur le Campus MIL, sur un terrain situé au sud des *Projets Éphémères* (Breton et Copeman, 2017). Toutefois, l'approche plus commerciale et festive du *Virage* ne correspond pas à l'identité des *Projets Éphémères* (ESD#01; #09) et ne semble « pas dans la bonne direction, selon l'ensemble des partenaires » (ESD#05). L'UdeM est donc incitée à clarifier sa vision afin d'éviter les dérives (ESD#05) et elle met fin à l'initiative *Le Virage* avant la saison 2019, c'est-à-dire au bout de 3 ans malgré une entente initiale de 5 ans avec MVM (ESD#12).

### 6.3.2.3 Préfiguration d'un scénario pour le projet pérenne

Malgré la volonté de l'UdeM et de ses partenaires d'utiliser les *Projets Éphémères* pour dialoguer avec les collectivités locales, cette intervention d'urbanisme temporaire n'est pas prévue pour préfigurer le projet de Campus MIL et le projet urbain. Comme en témoignent les plans d'aménagement du campus, depuis sa version initiale (CHAA, 2006) jusqu'aux plus récentes mises à jour consultées (Arrondissement d'Outremont, 2018; Ville de Montréal et UdeM, 2022), l'intention de l'UdeM est que le site serve à la construction de pavillons et de résidences universitaires qui se dresseront en lieu et place des *Projets Éphémères* (figure 6.17). Or, selon plusieurs répondants (ESD#01; #05; #06; #15; #25), le qualificatif « éphémère » qui est attribué par l'UdeM n'est pas anodin, car il a été choisi pour éviter toute confusion sur la portée temporelle de cette intervention à durée limitée (ESD#01; #05; #06; #15; #25). Le nom « *Projets Éphémères* » se veut un signal clair aux occupants et à la collectivité (ESD#27), annonçant qu'à la manière d'« un projet pilote, il y a un début, puis il y a une fin » (ESD#15) pour cette occupation du site. D'ailleurs, une représentante de la Division des Projets urbains de la Ville (ESD#01) se rappelle les réticences initiales de l'ancien recteur de l'UdeM, Guy Breton, qui ne souhaitait pas que le projet de développement prévu soit dérangé. Ainsi, le mot « éphémère » serait possiblement venu « lubrifier le projet à l'interne »

(ESD#15) en affirmant que l'intervention ne mettra pas en péril la réserve foncière destinée à répondre aux futurs besoins de l'UdeM (ESD#05). Un représentant de l'UdeM confirme : « c'est une réserve foncière » et « il faut faire attention qu'il n'y ait pas une espèce de droit acquis, puis que ça crée un remous un jour quand [l'intervention] ne sera plus là » (ESD#25).

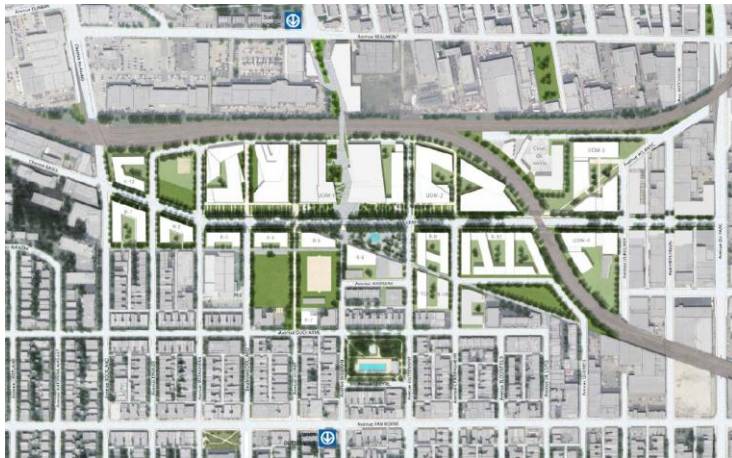


Figure 6.17 Plan d'ensemble révisé du Campus MIL, daté du 21 juin 2018  
(Arrondissement d'Outremont, 2018)



Figure 6.18 Carte collective proposée aux visiteurs lors de l'inauguration des premiers pavillons du Campus MIL, en septembre 2019  
©Ariane Perras

Par contre, même si « l'Université ne le reconnaît pas, et ne le veut pas » (ESD#15), des interviewés croient que l'occupation du site des *Projets Éphémères*, depuis 2015, a peu à peu amorcé une transformation qui ne pourra pas facilement être endiguée (ESD#01; #05; #09; #15; #18). Même que, pour un répondant, la tension entre ce statut éphémère et l'ampleur des activités sur le site semble ironiquement avoir contribué à une lutte grandissante pour l'appropriation du site (ESD#05). Les occupants y ont ainsi construit quelque chose qui devient comme « un petit lieu de résistance » (ESD#01) dans un secteur touché par plusieurs projets de réaménagement urbain et de développement immobilier. Le milieu de vie et les liens que l'UdeM voulait construire (ESD#06; #25) se sont graduellement ancrés dans les habitudes des gens et « un imaginaire a commencé à s'enflammer autour du site! » (ESD#05). Pour toutes ces raisons, des représentants de la Ville (ESD#01; #18), de l'arrondissement d'Outremont (ESD#09) et des organismes occupants (ESD#05; #15) doutent que l'UdeM puisse revenir à sa vision de départ et simplement construire des pavillons, sans offrir une alternative à la collectivité et aux occupants qui ont développé des attentes et un attachement au site (figure 6.18). Plutôt que de tout raser pour repartir de zéro, ces répondants suggèrent que l'UdeM devra se laisser inspirer par le *Projets Éphémères* pour ajuster la programmation de l'espace et aménager le site, par exemple, en créant un parc officiel (ESD#15) ou en réintégrant l'usage

agricole sur les espaces ouverts ou les toits verts des bâtiments (ESD#01). L'option de transposer ces usages ailleurs sur le site du Campus MIL est également suggérée par le représentant de l'arrondissement d'Outremont (ESD#09), et par un représentant de l'UdeM qui confirme que ces discussions ont déjà eu lieu entre l'Université, la Ville-Centre et l'arrondissement (ESD#25).

Quoi qu'il en soit, il faut souligner que, selon le phasage du Campus MIL, le site des *Projets Éphémères* devrait être développé en dernier (ESD#25), de sorte qu'il pourrait demeurer occupé encore longtemps par des jardins et appropriations diverses. Une telle durée pourrait susciter une influence plus forte sur le projet pérenne, mais seul le temps pourra nous dire ce qu'il adviendra dans les faits.

### 6.3.3 Relations relatives au passage à l'action

#### 6.3.3.1 Activation temporaire de l'espace en attente dans le projet urbain

La présence de terrains vacants à occuper en l'attente du développement du campus a été le premier argument qui a mené à la réalisation d'aménagements temporaires au Campus MIL (ESD#18; #27). Cette volonté se traduit d'abord par le projet de pépinière temporaire qui doit initialement occuper des terrains situés de part et d'autre des premiers pavillons de l'UdeM (Groupe IBI — CHBA, 2011a). Cette idée revient d'ailleurs en 2014, soit l'année avant le début des *Projets Éphémères*, dans une révision de l'Entente signée entre la Ville de Montréal et l'UdeM pour la réalisation du campus, où l'on peut lire qu'un « aménagement paysager temporaire des îlots à l'est et à l'ouest des premiers pavillons universitaires » est prévu d'être réalisé en 2017-2018 (Ville de Montréal, 2014a). Cependant, seul le site des *Projets Éphémères* a, à ce jour, accueilli des aménagements de l'ordre de l'urbanisme temporaire sur le Campus MIL.

Des répondants (ESD#05; #22) sont d'avis que cette concentration d'occupations temporaires sur un seul terrain est souhaitable, afin de favoriser la mise en valeur des efforts réalisés et d'éviter les dédoublements qui auraient « drainé l'ambiance » (ESD#22). Cependant, la raison qui revient le plus souvent concerne le fait que le site des *Projets Éphémères* est celui qui est le plus à distance du chantier de construction du campus, et aussi celui qui devrait demeurer vacant le plus longtemps (ESD#01; #05; #25; #27). D'après les entretiens, nul ne sait vraiment quand ce terrain-ci sera converti, mais déjà, le calendrier de réalisation du projet s'étire : lors de la signature initiale de l'Entente Ville-UdeM de 2011, l'inauguration des premiers pavillons était prévue en 2015, alors que la modification de 2014 repousse cette échéance à 2017 (Ville de Montréal, 2014). Or, en février 2015, lorsque l'UdeM décide d'offrir le site des *Projets Éphémères* pour la réalisation de jardins, il est su que le chantier de construction devrait débuter l'année suivante, en 2016,

et il apparaît utile d'améliorer le paysage et de mitiger certaines nuisances, mais aussi d'éviter les utilisations illicites de l'espace. Deux représentants du Bureau de projet du Campus MIL mentionnent l'intérêt d'animer le site de manière plus soutenue pour y empêcher les dépôts sauvages et y réguler la venue de squatteurs dont la présence n'est pas souhaitée par l'UdeM (ESD#06; #25).

Des sources (ESD#06; #27) (OCPM, 2013; UdeM, 2013a) permettent de comprendre que l'UdeM a établi un partenariat dès 2011 avec la Soverdi et les Amis de la montagne pour débiter le projet de pépinière temporaire au Campus MIL. Toutefois, les travaux de décontamination et de nivellement du terrain débutaient en 2012, de sorte que la Soverdi aurait commencé par occuper quelques espaces sur le Campus de la Montagne, derrière le pavillon Roger Gaugry (ESD#06), puis se serait installée en 2013 sur un terrain situé sud de l'actuelle avenue Thérèse-Lavoie-Roux (ESD#27). Pour des raisons de faisabilité, ce n'est donc qu'en 2015 que la pépinière a emménagé, avec les autres occupants, sur le site des *Projets Éphémères*.

En 2015, l'occupation au site des *Projets Éphémères* débute « plutôt au ralenti » (ESD#05), de manière « très, très artisanale » (ESD#25), en se concentrant ainsi sur le volet agricole de l'initiative. Puis, au fil des années, l'activation spatiale et sociale (ESD#12) se traduit par une variété d'activités éducatives et culturelles (figures 6.19 et 6.20). Le site accueille des festivals, concerts, projections, pièces de théâtre, conférences, débats, tables rondes et ateliers, qui font des *Projets Éphémères* un « lieu de production et de diffusion culturelle ouvert à tous les publics montréalais » (Metropolis#308). Une variété de publics s'y croisent autour de mini-marchés fermiers, de moments de cueillette et de fêtes des récoltes, de corvées de bénévoles, d'activités avec des camps de jours et de visites guidées (ESD#05; #06; #12; #15) (Campus MIL – UdeM, 2024). Des événements universitaires et résidences d'artistes posent aussi « un regard sur le territoire en transformation » (ESD#12), à l'exemple du projet *Spectrographie du territoire* de Natacha Clitandre (2017) qui propose une cartographie des récits collectifs. Avec l'appui de l'UdeM pour réfléchir et valider la programmation des *Projets Éphémères*, l'animation du site se fait par une variété d'organismes qui sont parfois occupants, parfois invités (ESD#12). Particulièrement, professeurs et étudiants en astronomie, physique, géographie et urbanisme y tiennent aussi des activités qui permettent de valoriser leurs travaux de recherche tout en incitant les jeunes des quartiers voisins à s'intéresser à la science (ESD#01; #06; #25). En somme, les *Projets Éphémères*, « c'est un site en constante transformation à partir de cette programmation » (Metropolis#308) qui présente une variété d'ambiances et de configurations, changeantes au gré des heures, des journées et des saisons (ESD#12; #15).





Figure 6.19 Événement festif pour l'ouverture du *Virage* aux Projets Éphémères, le 28 septembre 2016  
©Mathieu Deshayes



Figure 6.20 Projection de film aux Projets Éphémères, le 15 août 2024  
(UdeM, 2024b)

Alors que l'UdeM souhaitait occuper le site et utiliser cette activation pour développer des relations avec les communautés locales, une grande liberté a au départ été laissée aux organismes occupants. Un répondant se rappelle que la Coordinatrice des relations avec les communautés du Bureau de projet aurait, en quelque sorte, dit au Conseiller en biodiversité : « Ah, pis tiens les clés. Je sais pas trop où tu t'en vas avec ça, mais vas-y, Go! Je comprends à moitié ce que tu me dis, mais je te fais confiance! » (ESD#15). Or, selon certains occupants (ESD#05; #12; #15), la liberté dont ils ont bénéficié s'explique notamment parce que le site des *Projets Éphémères* était alors un « *no man's land* » au cœur de la ville (ESD#05). Se trouvant dans un endroit marginal, à l'écart des tissus urbains habités et du campus principal de l'UdeM, les partenaires des *Projets Éphémères* semblaient avoir moins de comptes à rendre (ESD#15) et être moins soumis à la réglementation municipale (ESD#12). Selon un représentant de l'arrondissement d'Outremont (ESD#09), le fait que le site visé se trouvait justement dans un secteur en transformation et que son zonage avait été récemment changé d'industriel à institutionnel, était propice aux expérimentations et à la flexibilité sur le plan des usages. La « tolérance » des fonctionnaires et des élus (ESD#09) a ainsi permis de déroger à la réglementation municipale pour y installer des conteneurs et un bar à la fin de l'été 2016, puis une serre en 2021. Cependant, les normes de construction et les règlements en matière de bruit devaient quand même être respectés. Les débordements n'étaient pas acceptés, mais la confiance de l'arrondissement a été obtenue parce que l'UdeM se portait garante de l'intervention des *Projets Éphémères* et qu'elle n'était pas non plus intéressée à voir des débordements sur son terrain (ESD#09).



Figure 6.21 Fermeture du site des *Projets Éphémères* durant la pandémie de COVID-19, en date du 22 juillet 2021.  
©Ariane Perras

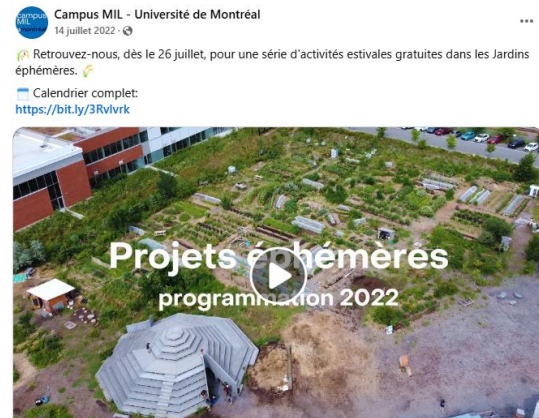


Figure 6.22 Annonce d'une nouvelle programmation estivale des *Projets Éphémères*, sur Facebook, le 14 juillet 2022  
(Campus MIL – UdeM, 2024)

En termes de temporalité, il est mentionné en 2018 sur le site web du Campus MIL de l'UdeM que « Les Projets éphémères se poursuivront à l'été 2019 » [...] « jusqu'à l'inauguration » des pavillons (UdeM, 2024b). Avec l'inauguration du Complexe des sciences du Campus MIL en septembre 2019, la présence des communautés professorales, étudiantes et administratives permet en effet d'augmenter l'achalandage sur le secteur et, selon certains interviewés (ESD#09; #25), la mission d'ouverture du site de *Projets Éphémères* a un rôle moins structurant. Pourtant, le temps a démontré que les *Projets Éphémères* ont continué depuis. En 2020 et 2021, pendant la pandémie de COVID-19, le site « n'a pas pu vraiment vivre » (ESD#09) puisque, comme le confirmait un affichage sur la clôture au pourtour du site (figure 6.21), ce dernier a été fermé au public bien qu'il continuait d'être occupé par les organismes. Mais depuis 2022, une programmation estivale est à nouveau offerte au public (Campus MIL – UdeM, 2024) (figure 6.22) et, sur le même site web du Campus MIL (UdeM, 2024b), on retrouve désormais une mention de la présence « d'avril à octobre [...] d'activités éducatives et conviviales » aux *Projets Éphémères*.

### 6.3.3.2 Démonstration de la solution temporaire et atteinte des objectifs du projet urbain

Le principal effet visé par l'UdeM lors de la mise en œuvre des *Projets Éphémères* est d'accroître l'acceptabilité sociale du projet de développement de son nouveau campus d'Outremont (ESD#25) (Savoir média, 2017). En plus, il s'agit d'une opportunité de faire rayonner l'Université en démontrant son engagement écologique et social (ESD#12; #15). Le « côté laboratoire d'innovation » des *Projets Éphémères* « rejoint alors l'ADN de l'UdeM » (ESD#09) et lui permet de se placer « à l'avant-garde » (ESD#06) en matière de développement durable, de biodiversité et de relations avec la communauté. Selon un représentant de l'arrondissement d'Outremont (ESD#09), c'est d'ailleurs cette approche

d'expérimentation et d'innovation qui convainc les acteurs municipaux d'embarquer, dès 2015 et après le changement d'administration municipale de 2017. Or, le fait de s'adjoindre un « projet relatif à l'éducation à l'environnement » en réalisant la pépinière temporaire et en amenant des jardins communautaires au Campus MIL (Groupe IBI — CHBA, 2011a) est aussi un atout en vue de l'obtention d'une certification LEED-AQ pour l'aménagement des quartiers, laquelle est visée dès 2006 (ESD#15) (CHAA, 2006, p. 33). Pourtant, il faut souligner que, dans une présentation du projet réalisée en 2018 par la Ville dans le cadre du projet de recherche Metropolis (Careau et St-Cyr, 2018), le site des *Projets Éphémères* est exclu du périmètre visé par la certification LEED-AQ, ce qui suggère qu'il n'a peut-être pas servi à obtenir des points. Quoi qu'il en soit, les *Projets Éphémères* ont permis d'estomper l'image élitiste de l'UdeM et de prouver rapidement que son nouveau campus serait un milieu de vie autant pour les étudiants que pour la collectivité (ESD#06; #25). Bien que sans avoir établi « d'objectifs précis ou d'indicateurs de performance », outre un petit registre des événements et de la fréquentation du lieu, l'expérience est vue comme un succès, parce qu'elle a permis de tisser des liens avec les collectivités et de donner à l'UdeM « l'occasion d'être un bon citoyen » (ESD#25).

En ce sens, la démonstration la plus importante demeure auprès des collectivités locales, que l'UdeM souhaite convaincre de son engagement social et son souci d'intégration au territoire (ESD#06), notamment afin de se dégager de son image de gentrifieur. Grâce aux *Projets Éphémères*, l'UdeM a affiché sa posture d'ouverture (ESD#25) et développé des relations entre les acteurs et un maillage avec les collectivités (ESD#05). Cependant, des efforts doivent toujours être soutenus afin de rejoindre un large public, notamment à Parc-Extension, puisque les *Projets Éphémères* et les activités qu'ils proposent sont parfois encore perçues comme des vecteurs de gentrification, ou d'écogentrification, n'ayant « aucun sens pour leur territoire » (ESD#01) et ne leur offrant rien (ESD#06). Même que, malgré les valeurs marginales et anticapitalistes de plusieurs jardiniers des *Projets Éphémères*, ceux-ci se font parfois qualifier d'« outils de gentrification » (ESD#15). Avec le caractère événementiel et quelquefois privatif des activités du *Virage*, les tensions sont avivées avec certains regroupements de Parc-Extension, chez qui cette perception s'accroît (ESD#01; #05). Pourtant, des interviewés (ESD#05; #09; #18) croient que si l'UdeM choisissait de mettre fin aux *Projets Éphémères* et de construire ses pavillons par-dessus, elle se mettrait à dos plusieurs groupes et membres des collectivités voisines, dont certains ont encore une perception négative du projet de Campus MIL (ESD#05).

Ceci dit, l'UdeM paraît contente du projet et pas du tout « échaudée » — contrairement à la question posée en entretien —, malgré ses craintes initiales et son insistance sur le caractère « éphémère » de l'intervention (ESD#06; #15; #25). Les représentants interrogés expliquent que, non seulement les médias et le milieu ont salué l'initiative, mais le bilan des *Projets Éphémères* « est au-delà de toutes espérances! » (ESD#25) et a suscité la fierté au sein de la haute direction de l'UdeM (ESD#06). La démonstration de la pertinence de *Projets Éphémères* s'est consolidée au fil des années, et l'UdeM est venue de plus en plus formaliser ce projet pour l'intégrer dans ces cadres institutionnels. En effet, au début des *Projets Éphémères*, la gestion de l'intervention par l'UdeM était faite de manière peu formelle et en étant « portée un peu à bout de bras » (ESD#25) par la Coordinatrice des relations avec les communautés. Toutefois, la gestion interne a été « beaucoup mieux de 2016 à 2019 » (ESD#25), et dès 2022 c'est même le Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux qui en a repris la responsabilité (UdeM, 2024d). Pour un représentant de l'UdeM :

L'idée, c'est peut-être d'institutionnaliser ça — institué, ou je sais pas quel est le terme — mais c'est de formaliser ça pour que ça devienne une instance officielle, disons. Au lieu d'avoir quelqu'un qui pousse là-dessus : « Bah c'est une bonne idée, on va l'essayer », puis à chaque année, on essaie; de formaliser, pour faire en sorte que ce soit doté de son propre budget annuel, pour ne plus avoir besoin de toujours répéter et courir l'argent.... Et tout ça, s'est organisé. (ESD#25)

Pourtant, cet encadrement n'est peut-être pas ce qui était souhaité par certains organismes occupants plus anarchistes des *Projets Éphémères*, qui militent pour moins de structure (ESD#05; #15). Un répondant (ESD#15) explique avoir espéré que le groupe étudiant P.A.U.S.E., qui réalisait déjà des jardins au Campus de la Montagne avant de se joindre aux *Projets Éphémères* en 2017, puisse reprendre la coordination de l'initiative après l'inauguration des premiers pavillons du Campus MIL, afin de trouver un équilibre entre l'insertion dans l'organisation universitaire et la dimension communautaire de l'engagement bénévole. Or, ceci ne semblait pas dans les plans de l'UdeM au moment de réaliser les entretiens.

### 6.3.3.3 Adaptation dans le temps long du projet urbain

Pour plusieurs, il est clair que le choix du nom *Projets Éphémères* par l'UdeM témoigne du souhait que l'intervention n'entrave pas le développement du projet pérenne (ESD#01; #05; #06; #15). Même si le nouveau campus de l'UdeM et l'implantation des *Projets Éphémères* en marge du chantier sont une occasion s'innover, l'Université semble peiner à relâcher son contrôle (ESD#09; #12; #15) et à embrasser l'approche collaborative nécessaire pour faire face à la complexité du projet urbain (ESD#06; #25). Ainsi,

malgré les expérimentations réalisées, le projet de Campus MIL dont la première phase a été inaugurée en 2019 demeure plutôt conservatrice : « on est en train de créer un morceau de ville hyper traditionnel » malgré l'opportunité de « créer autre chose », explique un représentant de MVM (ESD#12). D'ailleurs, plutôt que de reconnaître l'innovation sociale qui est déjà déployée depuis 2015 aux *Projets Éphémères* afin de s'en inspirer, l'UdeM semble continuer de mettre de l'avant l'innovation technologique au sein du campus et pour le futur Centre de l'innovation (ESD#15) qu'elle souhaite construire sur le terrain voisin des *Projets Éphémères* (Breton et Copeman, 2017). Conséquemment, en dépit des bonnes intentions et du désir d'innover, l'UdeM et la Ville de Montréal sont dépeintes par deux interviewés comme de « grosses machines » qui ne peuvent pas toujours bouger aisément (ESD#12; #15). Certes, les *Projets Éphémères* ont bénéficié d'une sorte de vide, spatial et administratif, qui a laissé beaucoup de liberté pour expérimenter, mais ce vide tend aujourd'hui à se cadrer et l'avenir de l'intervention demeure incertain.

Malgré ces critiques, une représentante la Division des Projets urbains de la Ville (ESD#01) souligne d'emblée le rôle « ultra-innovant » de l'UdeM et de la Ville quant à cette intervention alors inédite à Montréal (ESD#01). Les *Projets Éphémères* ont en effet émergé en force alors que l'urbanisme temporaire y était encore peu discuté. Dans le même sens, les *Projets Éphémères* sont décrits comme une idée très novatrice pour l'UdeM, par un de ces représentants (ESD#25). Ce dernier se rappelle quand même les efforts déployés par l'équipe du Bureau de projet pour pousser l'idée et réussir à sortir « en dehors de la boîte » (ESD#25). Mais ces efforts ont porté fruit, et une autre représentante de la Ville (ESD#18) note que les *Projets Éphémères* ont « déjà influencé les façons de faire de l'Université » en « faisant évoluer les mentalités » en matière de gestion immobilière et urbaine. Cet avis est partagé par le représentant de l'UdeM, qui espère aussi un changement de mentalité à l'UdeM en ce qui a trait à l'importance des dimensions immatérielles qui ont trait à la signification collective des lieux qui sont construits (ESD#25). Pour lui, « les *Projets Éphémères* sont une condition de réussite du projet de Campus MIL », puisqu'au-delà du respect des budgets et des échéanciers, c'est la qualité du milieu de vie produit qui importe le plus (ESD#25). Ainsi, la réalisation de cette intervention d'urbanisme temporaire a permis de dépasser la vision d'aménagement plus technique pour concevoir une vision d'ensemble portée par la collectivité (ESD#05; #06). Cependant, une autre représentante de l'UdeM (ESD#06) exprime le fait que les considérations sociales et urbaines demeurent souvent en arrière-plan, et que les investissements de l'Université misent le plus souvent sur des projets en « dur » afin de laisser une marque tangible et permanente.

Néanmoins, avec le temps, les *Projets Éphémères* ont permis d'établir des relations avec les collectivités, mais aussi entre les acteurs de l'UdeM, de la Ville-Centre et de l'arrondissement d'Outremont (ESD#01; #03; #09; #18; #25). Bien sûr, une Entente avait déjà été établie entre la Ville et l'UdeM pour la réalisation du projet du Campus MIL, et c'est aussi la Division des Projets urbains qui a soutenu et développé la vision pour le PDUES. Mais plus que ça, un représentant de l'UdeM indique que la faisabilité des nouvelles idées dépend fortement de l'innovation au sein de l'institution municipale : « On ne peut pas le faire si l'Hôtel de Ville ne nous le permet pas » (ESD#25). Un esprit d'ouverture et de collaboration s'est donc développé de part et d'autre afin d'assouplir les règles et de favoriser le déploiement d'une intervention temporaire inédite. Or, comme expliqué précédemment, la flexibilité de l'arrondissement a été rendue possible en raison de la localisation excentrée du site des *Projets Éphémères* (ESD#09). Quant à la Ville de Montréal, deux représentantes de la Division des Projets urbains (ESD#01; #18) déplorent ne pas être en mesure d'adapter davantage le projet urbain au gré des opportunités, des changements de besoins et des expérimentations par l'urbanisme temporaire (ESD#01; #18). En effet, elles expliquent que l'outil principal du projet urbain est le plan, et que celui-ci est figé en amont pour pouvoir planifier les aménagements et coordonner les actions sur un vaste territoire. Ce plan permet d'établir une série d'outils réglementaires permettant d'assurer l'atteinte des objectifs ciblés en amont, à partir de la vision de projet. Pourtant, autant à la Ville-Centre qu'à l'arrondissement, il paraîtrait souhaitable de pouvoir ajuster le projet en tirant apprentissage des interventions temporaires comme les *Projets Éphémères*, ce qui n'a pas été réellement possible (ESD#01; #09). Seuls des aménagements plus « soft » ont pu être réalisés en bénéficiant de l'intervention : par exemple, Miel Montréal a été invité par la Ville à concevoir des aménagements paysagers appuyés sur les connaissances acquises aux *Projets Éphémères* (ESD#15).

#### 6.4 Cas no.4 — Le Parc des Gorilles et le projet urbain du MIL Montréal

##### 6.4.1 Description générale et contexte d'émergence de l'intervention temporaire

Le *Parc des Gorilles* consiste en un projet de réappropriation citoyenne d'une ancienne emprise ferroviaire du CP située dans le secteur des abords du MIL Montréal, dans le quartier Marconi-Alexandra de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. Le terrain, qui couvre environ 0,5 hectare et 325 mètres de longueur, traverse en diagonale l'îlot encadré par les rues Beaubien Ouest, Saint-Zotique Ouest, de l'Esplanade et Saint-Urbain (figure 6.23). Concrètement, ce projet vise la conversion permanente du terrain en parc de quartier. Cependant, des occupations d'urbanisme temporaire ont eu lieu sur le site entre 2014 et 2021, et les tactiques citoyennes (ESD#24) ont joué un rôle important dans le déroulement et la réalisation du projet d'intervention (ESD#03).



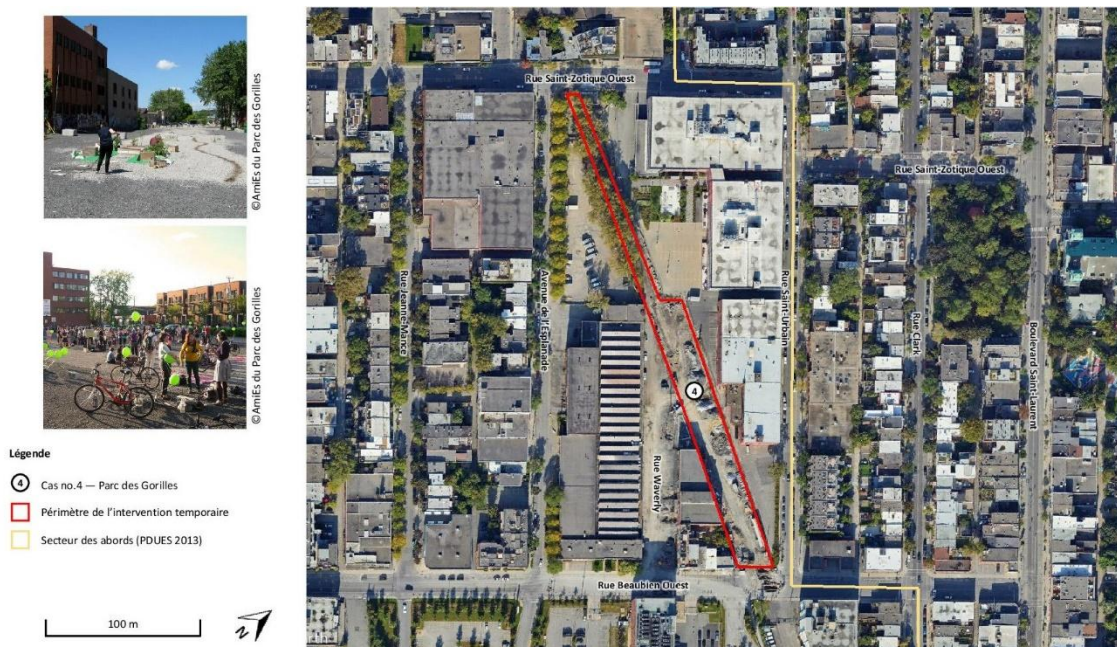


Figure 6.23 Localisation du *Parc des Gorilles*, situé sur le territoire délimité par le projet urbain du MIL Montréal (Fond de plan : Google Earth, 2023)

Bien que des appropriations informelles de la friche ferroviaire végétalisée aient débuté dans les années 1990, après la cessation d'activité (ESD#16) (Arpent, 2021a), l'histoire du projet du *Parc des Gorilles* commence réellement en 2013, en marge de la consultation publique de l'OCPM pour le PDUES. Déjà, la Ville de Montréal avait identifié le terrain pour réaliser un parc et souhaitait s'entendre avec le CP afin d'en faire l'acquisition, comme en témoigne le plan préliminaire soumis à la consultation (ESD#11; #14; #16) (Ville de Montréal, 2012). Cependant, le CP choisit plutôt de vendre son terrain au promoteur immobilier Olymbec Development Inc., avec pour condition que ce dernier prenne en charge la décontamination du site (ESD#11; #16). En mai 2013, Olymbec procède ainsi à la coupe de 50 à 100 arbres matures dans la partie sud du terrain (Delacour, 2013, 20 mai), puis il excave une importante couche du sol qu'il remplace par de la gravelle compactée (Ferraris, 2014, 22 septembre; OCPM, 2013). Cette opération menée sans permis municipal ni autorisation provinciale suscite la consternation au sein de la collectivité locale (ESD#03; #11; #16). Des citoyens sous le choc et en deuil de leur seul espace vert de proximité se rencontrent sur le bord du terrain; certains décident de se mobiliser pour dénoncer cet acte d'Olymbec et demander à la Ville d'acquérir le terrain (ESD#03; #09; #11; #16). Le Conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie réagit rapidement en adoptant une réserve à des fins de parc qui entrave tout projet de développement de la part d'Olymbec (ESD#03; #11; #14) (Journal de Rosemont–La Petite-Patrie, 2013, 4 juin).

## 6.4.2 Relations relatives à la formulation de la vision

### 6.4.2.1 Processus d'énonciation de la vision et mécanismes de gouvernance

Le projet du *Parc des Gorilles* a impliqué une collaboration rapprochée entre la Ville de Montréal, l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie et un regroupement local de citoyens appelé les AmiEs du Parc des Gorilles. En fait, ce sont sans doute les AmiEs qui ont joué le plus grand rôle pour élaborer la vision et réaliser le projet de parc, sans quoi il n'aurait possiblement pas existé, d'après un représentant de la Ville (ESD#03). Ce groupe de citoyens prend forme de manière informelle après la destruction de la friche végétalisée, en 2013, dans un quartier qui ne comptait que peu de liens sociaux entre voisins avant cet événement (ESD#11; #16). Bien que rejoignant plus de membres, le mouvement est porté par un petit noyau de cinq ou six personnes qui partagent la même vision pour le projet et pour l'approche de revendication à adopter (ESD#11; #16) (Nadeau, 2018). Rapidement, le groupe de citoyens reçoit le soutien de la Société de Développement Environnemental de Rosemont (SODER) qui les aide à organiser leur mouvement et à développer leurs stratégies, en consolidant aussi leur crédibilité (ESD#14; #16). En 2016, les AmiEs du Parc des Gorilles sont formellement constitués en OSBL (Registraire des entreprises du Québec, 2024), dans l'optique de former un partenariat officiel avec la Ville et l'arrondissement pour la gestion du site.

Or, la Ville et l'arrondissement jouent un rôle essentiel, puisque le terrain ne pourrait pas être acquis et réaménagé sans leur engagement. À la Ville-Centre, c'est la Division des Projets urbains du SUM qui coordonne et réalise concrètement le projet dans le cadre du MIL Montréal (ESD#01; #03; #18). Cette instance s'engage plus avant à compter de 2018, lorsque les démarches d'expropriation sont en voie de finalisation, qu'une démarche de coconception est en préparation pour le parc et que la Ville planifie les lignes directrices d'aménagement pour le secteur Marconi-Alexandra (#03). Du côté de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, une ressource est aussi attitrée en 2018 afin d'accompagner la démarche participative et certaines interventions d'urbanisme temporaire (ESD#20). L'arrondissement agit alors comme intermédiaire naturel entre le grand territoire de planification et la réalité du terrain, notamment puisque c'est ce palier municipal qui gère les plaintes de résidents et qui effectuera l'entretien et les suivis à long terme du projet de parc, durant sa phase d'appropriation (ESD#20).

La vision formulée pour le projet du *Parc des Gorilles* commence d'abord à prendre forme du côté des AmiEs, dans le cadre de leurs revendications et de la consolidation de leur mouvement (ESD#11; #14; #16). En plus des actions militantes réalisées à compter de 2013 lors desquels certains éléments de vision sont



partagés de manière plus informelle, un agent de la SODER organise une charrette de design en 2015, laquelle réunit une dizaine de résidents riverains avec pour but de formuler une vision d'aménagement pour le site (ESD#11; #14; #16).

Après quatre années au cours desquelles les AmiEs mènent des actions de mobilisation, certaines interventions d'urbanisme temporaire sur le site et des représentations politiques pour demander le rachat du terrain et sa conversion en parc de quartier, l'acquisition du terrain par la Ville est complétée et le processus de conception débute officiellement (ESD#03; #11; #14; #20; #22). La mobilisation change alors d'objectif et se pose dans une posture de collaboration pour la construction collective du futur parc (ESD#11; #14). La Ville et l'arrondissement reconnaissent pleinement le rôle joué par les AmiEs, et ils décident de valoriser leur contribution et leur expérience acquise depuis 2013 (ESD#03; #11; #16; #24). Les membres fondateurs du groupe citoyen sont alors impliqués dans une démarche de consultation et de coconception et ils y collaborent de près, au sein d'un comité de suivi formé par des représentants de la Ville, de l'arrondissement, des AmiEs et des firmes mandatées (ESD#11; #16; #20; #24) (Arpent, 2021a).

La vision formulée en amont par les AmiEs est déjà plutôt claire et affirmée, et la Ville et l'arrondissement y adhèrent et souhaitent l'utiliser comme base pour amorcer la démarche de coconception (ESD#03; #14; #20; #24). Toutefois, les pouvoirs publics et les fonctionnaires sont soucieux d'ouvrir le dialogue afin de s'adresser à tous les autres membres de la collectivité locale et aux autres usagers potentiels du parc, en évitant de privilégier un groupe particulier (ESD#03). Les AmiEs du Parc des Gorilles doivent conséquemment laisser aller leur contrôle à d'autres parties prenantes et s'ouvrir à la collectivité élargie, qui compte notamment des résidents récents et plus anciens et des travailleurs industriels ou des hautes technologies (ESD#11; #16). Néanmoins, pour les représentants de la Ville (ESD#03) et de l'arrondissement (ESD#20), la démarche participative vise réellement à sensibiliser l'ensemble des citoyens à la vision des AmiEs, à leur vécu des lieux et à l'historique de la mobilisation, en plus de contextualiser l'intervention au sein du projet urbain.

La volonté de la Ville est aussi d'aller plus loin qu'une démarche conventionnelle de participation publique et de codesign, en procédant à un exercice de coconception du parc (ESD#03). Cette démarche, lancée en 2019 et documentée sur la plateforme Réalisons Montréal (2024b), est accompagnée par des professionnels spécialisés en participation publique et en urbanisme collaboratif qui sont mandatés par la Ville (ESD#03). Toutes ces parties collaborent de façon rapprochée et se rencontrent régulièrement pour

raffiner et valider les orientations d'aménagement, organiser les étapes de la consultation publique. Bien que les AmiEs soient invités à table et considérés comme des égaux tout au long de la démarche (ESD#11; #20; #24), l'équipe de la Division des Projets urbains prend soin de bien définir le rôle de chaque partenaire en amont (ESD#03). La Ville agit alors comme porteur et intégrateur pour le projet, en veillant au maintien d'une communication constante et transparente, et à la bonne traduction de la vision citoyenne dans le plan d'aménagement et la programmation du site (ESD#03). L'arrondissement assure le lien entre les élus, les AmiEs et les autres citoyens et agit comme accompagnateur de la démarche participative (ESD#09; #11 #20). La firme Convercity, puis la firme l'Arpent qui prend le relais lorsque la première cesse ses activités en 2020, veillent successivement à partager la vision, récolter les données et documenter la démarche (ESD#03; #14; #20; #24). Les designers et architectes de paysage de la firme Civiliti sont quant à eux mandatés pour élaborer le concept d'aménagement en tirant profit de la démarche de coconception (ESD#22). Quant aux AmiEs, ils prennent un rôle de conseiller dont le but est de garantir le respect de la vision citoyenne, en considérant le travail effectué en amont et les discussions subséquentes (ESD#11).

Une variété d'outils de consultation et de coconception sont mis en œuvre (ESD#03; #11; #14; #16; #20; #22; #24). D'une part, ceux-ci doivent répondre aux différents objectifs de la démarche, de sorte que des activités visent davantage à informer, sensibiliser et éduquer la population, d'autres servent plutôt à la promotion du projet et d'autres visent la coconception en tant que telle (ESD#03). D'autre part, les outils sont développés afin d'entrer en contact avec les différents groupes qui forment la collectivité environnante, en prenant en compte autant les travailleurs des entreprises d'intelligence artificielle (ESD#11) que les communautés immigrantes de Parc-Extension (ESD#03). En raison de la pandémie de COVID-19, la démarche est parsemée d'embûches et elle exige des adaptations (ESD#03). Sont cependant déployés une activité portes ouvertes sur le site d'intervention, un sondage en ligne qui rejoint près de 700 personnes (Ville de Montréal, 2019a), des ateliers de cocréation prévus pour valider la vision et générer les premiers schémas d'ambiance du futur parc, ainsi qu'une carte interactive qui permet de nourrir et documenter l'expérience du lieu (ESD#03) (Arpent, 2021b; Réalisons Montréal, 2024b) (figure 6.24). En complément, les AmiEs lancent un appel à projets et permettent de créer des interventions d'urbanisme temporaire sur le site durant les étés 2020 et 2021, en mobilisant alors la collectivité autour d'aménagements concrets (ESD#03; #11; #14; #16; #20; #24).

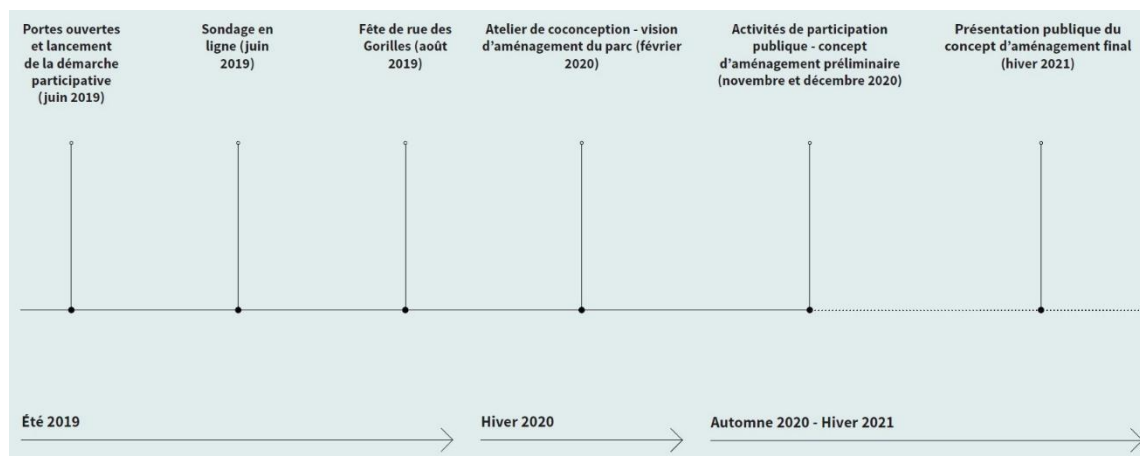


Figure 6.24 Ligne du temps de la démarche de consultation et coconception du *Parc des Gorilles* (Arpent, 2021b, p. 5)

Selon les répondants interviewés, l'ouverture du dialogue au fil de l'exercice de consultation et de coconception ne génère aucun conflit, et toutes les visions s'alimentent et convergent vers celle qui avait été développée préalablement par les AmiEs (ESD#03; #11; #20; #22; #24).

#### 6.4.2.2 Nature de la vision pour la ville

Dès le début des années 1990, la Ville entrevoit déjà l'opportunité laissée par l'emprise ferroviaire nouvellement désaffectée par le CP pour l'intégrer à un vaste réseau d'espaces verts (ESD#11; #14; #16) (AmiEs du Parc des Gorilles, 2017, février; Ville de Montréal, 1991). Dans un procès-verbal d'un conseil municipal daté de 1992, une représentante de la Ville affirmait en effet l'intention d'utiliser le terrain situé « non loin de la rue de l'Esplanade » pour réaliser ce « Réseau vert [qui] servira à divers usages dont une piste cyclable, une piste de ski de fond, etc. » (Ville de Montréal, 1992a). Cependant, la réalisation de ce projet était alors reportée (*ibid.*) et a éventuellement été abandonnée suite à un changement d'administration municipale (ESD#14). Pourtant, en 2006, un projet de réseau cyclable traversant notamment le site du *Parc des Gorilles* est illustré sur une des cartes de la première proposition de campus de l'UdeM (CHAA, 2006, p. 15). Ce même réseau de pistes cyclables traversant le *Parc des Gorilles* est à nouveau illustré dans un rapport de la firme Acertys (2012b, p. 19) (figure 6.25), relatant les faits saillants d'une démarche de participation publique effectuée en 2012 en amont de la consultation pour le PDUES.

Cette dernière démarche de participation publique baptisée *Ouvrir la voie* est évoquée par une répondante (ESD#16) qui se rappelle que le potentiel de l'ancienne friche ferroviaire avait été mis de l'avant par certains citoyens dans le cadre d'un atelier de réflexion. Particulièrement, l'espace végétalisé

est prisé par des membres de la collectivité locale qui souhaiteraient le voir devenir un parc officiel (ESD#16), dans un secteur qui compte très peu d'espaces verts (ESD#03; #11; #14; #16). Or, cette vision est traduite dans la version préliminaire de 2012 du PDUES, soumise à la consultation de l'OCPM : on peut y lire que la Ville souhaite « préserver une partie de l'emprise ferroviaire désaffectée qui relie la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, afin d'offrir aux résidants et aux travailleurs la possibilité de se détendre ou de pratiquer des activités physiques dans un milieu naturel favorisant la biodiversité » (Ville de Montréal, 2012, p. 44).

C'est dans ce contexte qu'Olymbec acquiert le terrain du *Parc des Gorilles* et procède, sans permis, à la coupe d'une portion boisée du site. Cet événement est d'ailleurs relaté dans le rapport de l'OCPM pour le PDUES, où les commissaires ajoutent que « des pressions citoyennes se sont fait entendre [et que] l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie a finalement décrété l'imposition d'une réserve, à des fins de parc, sur les deux lots concernés » (OCPM, 2013, p. 82). Ainsi, dans la version finale du PDUES adoptée en 2013, l'avenir du *Parc des Gorilles* est plus affirmé (figure 6.26) :

Dans le secteur Marconi-Alexandra, l'aménagement d'un parc dans l'ancienne emprise ferroviaire du CP, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique, permettra d'offrir aux travailleurs et aux résidents un lieu de détente et de loisir privilégié. Cette intervention contribuera à l'embellissement du secteur, à la lutte aux îlots de chaleur et à l'amélioration de la qualité du milieu de vie. En vue de faciliter l'accès à cet espace, les interfaces avec les propriétés riveraines pourront faire l'objet d'aménagements concertés. (Ville de Montréal, 2013g, p. 31)



Figure 6.25 Pistes cyclables proposées au sein du MIL Montréal, traversant entre autres le *Parc des Gorilles* (Acertys, 2012b, p. 19)



Figure 6.26 Aménagement possible du *Parc des Gorilles* présenté dans le PDUES adopté par la Ville de Montréal en 2013 (Ville de Montréal, 2013g, p. 31)

Le PDUES vient formaliser l'identification du site pour l'aménagement d'un parc (ESD#03). Pourtant, la vision n'est pas détaillée davantage par la Ville de Montréal, tant que l'acquisition du site n'est pas formellement conclue. En attendant, les AmiEs du Parc des Gorilles s'organisent et développent leur propre vision et leurs propres argumentaires pour le futur parc (ESD#11; #14; #16). Cette vision est présentée en 2016 dans un document revendiquant la création qu'un espace en cogestion (AmiEs du Parc des Gorilles, 2016). La volonté formulée par les AmiEs est que le *Parc des Gorilles* soit converti en un espace nature et de biodiversité agissant aussi comme lieu de rencontre et d'animation communautaire. « Véritable écomusée » (p. 14), il « deviendra un micropôle culturel qui pourra servir de lieu de diffusion et de création artistique mettant en valeur le patrimoine bâti, humain et naturel du quartier » (p. 15). En outre, l'approche de cogestion engageant pleinement la collectivité locale doit en faire un « laboratoire en développement urbain participatif » qui puisse « redonner la vie à cet espace sous-utilisé » (p. 16). Trois composantes incontournables de la vision sont également citées par les représentants des AmiEs du Parc des Gorilles et de la SODER (ESD#11; #14; #16) : le *Parc des Gorilles* est imaginé comme un espace de biodiversité restaurant le caractère sauvage du site, tissant des liens physiques avec le réseau cyclable environnant et marquant un lien fort avec le patrimoine industriel et social de Marconi-Alexandra. Les composantes de cette vision développée par les AmiEs sont affirmées par la Ville dans le cadre de la démarche de coconception et se retrouvent également dans le concept final d'aménagement du *Parc des Gorilles* (Ville de Montréal, 2019b, 2020f, 2021e).

Le nom « *Parc des Gorilles* » est choisi par les AmiEs. Il est imaginé dès les années 1990 par une membre fondatrice qui avait été frappée par l'aspect sauvage du site et par les personnes en situation d'itinérance qui, y ayant élu domicile l'été, faisaient des feux, cultivaient des légumes et circulaient au milieu des hautes herbes (ESD#16). Ce nom agit alors comme outil de mobilisation en marquant l'imaginaire collectif (ESD#11) et en faisant exister le lieu avant qu'il puisse être converti en parc (ESD#14). Grâce à des actions inscrites entre l'art, l'humour et la politique, les AmiEs ont pu jouer avec cette image pour mener leurs revendications. Par exemple, plusieurs œuvres d'art sont faites en reprenant l'image des gorilles (ESD#16) (figure 6.27). Des membres des AmiEs se rendent aussi au conseil d'arrondissement avec des masques de gorilles en y distribuant des bananes (ESD#11; #14). En reconnaissance de la contribution populaire, le nom du *Parc des Gorilles* est officialisé lors de l'inauguration du parc, en septembre 2024. Le panneau d'affichage du parc le décrit en ces termes : « La configuration atypique de ce parc témoigne du passé industriel du secteur. Attribué par la communauté ayant œuvré à sa création, son nom évoque la jungle urbaine telle la végétation sauvage qui a investi le lieu suivant l'arrêt des activités ferroviaires dans les

années 1990. » Soulignons par ailleurs la production d'un *Cahier de récit* qui clôtura le mandat de l'Arpent (2021a), avec pour but de relater l'histoire du *Parc des Gorilles* et du processus de conception en rendant hommage aux AmiEs et en cherchant à pérenniser l'imaginaire collectif de ce site ferroviaire, sauvage, dévasté, puis réapproprié par les citoyens (ESD#24).



Extrait d'un zine écrit par Frances Foster et illustré par Brenda Fuhrman (Foster, 2017)



*Gorilles jardiniers*  
réalisé par Trevor Goring et Frances Foster en 2013  
(Arpent, 2021a, p. 29)

Figure 6.27 Des œuvres créées par des citoyens engagés pour faire vivre l'imaginaire du *Parc des Gorilles*

## PÔLE DES GORILLES



Figure 6.28 Planification du développement de Marconi-Alexandra autour du *Parc des Gorilles* en tant que Pôle des Gorilles (Arpent, 2021b, p. 5)



Un autre fait est incontournable concernant la relation avec la vision du projet urbain. Dans un esprit de revitalisation intégrée du territoire, la Division des Projets urbains développe une vision pour l'ensemble du secteur entourant le *Parc des Gorilles* qui est désormais nommé le Pôle des Gorilles (ESD#03; #22) (Arpent, 2021a; Ville de Montréal, 2020f) (figure 6.28). C'est dans le cadre d'un mandat pour l'élaboration des lignes directrices d'aménagement du domaine public pour le secteur des abords du MIL Montréal que la firme Civiliti définit des pôles de développement urbain à partir de différentes places publiques (ESD#03; #22; #24). Conséquemment, la vision d'aménagement du parc rayonne sur tout Marconi-Alexandra (ESD#03), en servant de « catalyseur pour le réaménagement plus large » (ESD#22).

#### 6.4.2.3 Préfiguration d'un scénario pour le projet pérenne

Des interventions d'urbanisme temporaires sont réalisées en 2014 et 2015, puis en 2020 et 2021 dans le cadre du projet d'aménagement du *Parc des Gorilles*. D'après des représentants interviewés pour la Division des Projets urbains de la Ville-Centre (ESD#03; #18) et pour l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie (ESD#20), ces interventions s'inscrivent dans une logique d'urbanisme « transitoire » et constituent des expérimentations très ancrées sur le territoire, qui renseignent et nourrissent le projet pérenne.



Abri temporaire et installations en planches et palettes de bois, consistant en une piste de danse éphémère  
©Ariane Perras



L'Agora : une structure permanente en bois et en métal prévue pour favoriser les usages libres  
©Patrick Sanfaçon (Côté, 2024, 21 septembre)

Figure 6.29 Aménagement temporaire de la piste de danse, en 2020, ayant inspiré l'aménagement permanent de l'Agora au *Parc des Gorilles* inauguré en 2024

Certaines expérimentations d'aménagement vont particulièrement influencer l'aménagement du parc (ESD#11; #16; #20; #22; #24) (figure 6.29). Il s'agit des bacs de plantations installés par les AmiEs en 2014, de la piste de danse réalisée en 2020, ainsi que d'une cabane dans les arbres construite en 2020. Ces composantes ont toutes été traduites dans le concept final d'aménagement : les plantations deviennent des jardins nourriciers dédiés à l'agriculture urbaine, la piste de danse inspire l'Agora qui consiste en un

lieu de rassemblement permettant des appropriations spontanées, et la cabane se transforme en une « cachette » à l’abri des regards appelée le wagon perdu (Ville de Montréal, 2019b, 2020f, 2021e).

Cette prise en compte des interventions temporaires dans le processus de design du *Parc des Gorilles* exige une sensibilité de la part des planificateurs et aménagistes, dont le rôle devient celui d’accompagnateurs qui puisent les éléments de concept dans les expérimentations et qui les traduisent dans le plan d’aménagement final (ESD#09; #22). Le défi demeure toutefois de traduire les idées d’une manière qui permette de répondre aux besoins de groupes variés au sein de la collectivité locale d’usagers, qui incluent d’anciens résidents locataires, de nouveaux propriétaires plus fortunés, et des milliers de travailleurs industriels, du commerce de gros et des entreprises de la haute technologie et de l’intelligence artificielle (ESD#11; #14). Or, les interventions expérimentées ne permettent pas de tester toutes les appropriations à venir ni de prévenir les conflits qui pourraient découler de la cohabitation entre les travailleurs qui fréquentent le quartier de 9 à 5 et les résidents qui souhaitent un milieu de vie plus communautaire (ESD#11). Pour ces raisons, les acteurs municipaux et les AmiEs s’assurent d’accroître la légitimité du projet en mettant à l’épreuve la vision et le concept en consultant un public élargi grâce aux autres outils participatifs mis à l’œuvre (ESD#14).

Une autre caractéristique du projet de *Parc des Gorilles* qui découle des appropriations temporaires et de la mobilisation citoyenne consiste en la volonté d’en faire un espace cogéré par les citoyens. Cette idée est mise de l’avant par les AmiEs, en 2016, qui présentent leur vision dans un document intitulé *Le Parc des Gorilles : vers un espace en cogestion* (AmiEs du Parc des Gorilles, 2016). Réitérée par la Ville et l’arrondissement durant la démarche de coconception (Ville de Montréal, 2019b, 2020f, 2021e), cette idée est toujours d’actualité au moment de l’inauguration du parc (Côté, 2024, 21 septembre), bien que la signature de l’entente et ses termes exacts demeurent à confirmer au moment de réaliser les entretiens (ESD#11; #14; #16; #20; #24) et d’après les plus récentes informations disponibles en 2024. Néanmoins, la Ville de Montréal n’est pas complètement en terrain inconnu puisqu’elle compte s’inspirer de l’entente de cogestion signée par l’arrondissement du Plateau–Mont-Royal pour le *Champ des Possibles* (Ville de Montréal, 2021e), ainsi que de l’expérience des programmes de ruelles vertes et de *Projets participatifs citoyens* (PCC) qui existent déjà à Rosemont–La Petite-Patrie (ESD#20). Des adaptations seront faites pour correspondre au cas unique du *Parc des Gorilles* et pour continuer d’expérimenter, par essai-erreur, une gouvernance des communs (ESD#24).



Des répondants relatent deux ateliers de réflexion menés dans le cadre de la démarche de coconception et qui ont servi à clarifier les principaux paramètres de la cogestion (ESD#11; #20; #24). En outre, un sondage en ligne permet de sonder le potentiel d'implication et de participation citoyenne pour le *Parc des Gorilles* (Arpent, 2021b; Ville de Montréal, 2021e). Dans ce dernier, 41,1 % des répondants ont indiqué être intéressés à devenir membres des AmiEs du Parc des Gorilles, et la même proportion était prête à y accorder une à cinq heures ou plus de cinq heures par semaine. Dans l'ensemble, 30,1 % souhaitaient participer aux interventions d'agriculture urbaine et de jardinage et 12,5 % envisageaient de contribuer à l'animation du site. C'est d'ailleurs sur ces deux volets que les acteurs interviewés envisagent que les AmiEs pourront continuer d'agir dans le contexte de la cogestion, en contribuant officiellement à animer et entretenir leur parc de quartier (ESD#11; #14; #16; #20; #24).

Concernant l'entretien du site, un représentant de l'arrondissement explique qu'il faudra éviter d'empiéter sur les conventions collectives des travailleurs municipaux et que les opérations plus risquées devront être réalisées par les employés municipaux et des sous-traitants (ESD#20). Toutefois, les citoyens pourraient participer aux travaux d'horticulture et être responsables des jardins communautaires (ESD#11; #16; #20). Concernant l'animation, un comité citoyen pourrait être formé au sein des AmiEs pour choisir et approuver la programmation de petits événements culturels ou artistiques qui correspondent à l'essence du lieu et qui s'inspirent des expérimentations des années passées (ESD#11; #14; #20; #24). Ceci permettrait d'éviter une forme de privatisation du parc par des événements de trop grande envergure (ESD#11) tout en laissant la place pour que des animations et des fêtes plus ou moins spontanées puissent continuer d'émerger (ESD#24). En somme, le but est de faire en sorte que les liens sociaux se développent encore en ayant pour point focal le *Parc des Gorilles* (ESD#16).

Un autre aspect pour lequel les AmiEs pourraient s'impliquer est le projet d'écomusée prévu dans l'énoncé de vision depuis 2016 (AmiEs du Parc des Gorilles, 2016). Sans venir « muséifier » le site et son histoire, son objectif serait au contraire de mettre en valeur et de garder vivante l'identité naturelle, patrimoniale, ferroviaire, industrielle et sociale de Marconi-Alexandra (ESD#14; #16). L'écomusée doit aussi servir à partager les récits des citoyens qui habitent et occupent présentement le quartier, mais aussi de ceux et celles qui ont historiquement habité et travaillé dans les bâtiments autour (ESD#16). Cette histoire collective pourrait ainsi être portée et incarnée à travers l'entente de cogestion.

Des fondateurs des AmiEs interviewés (ESD#11; #16) se disent conscients que la majorité des usagers du parc ne s'intéresseront pas à la cogestion et que ça sera pour eux un parc ordinaire. Pour maintenir l'implication, il faudra aussi s'assurer qu'elle soit accessible et amusante, sans l'alourdir par la bureaucratie (ESD#16), et même qu'un fonds budgétaire minimal soit attribué pour soutenir la coordination — un besoin que les AmiEs ont souligné à la municipalité d'après leur expérience (ESD#24). Quoi qu'il en soit, la dimension de la cogestion à inclure dans le projet permettra de transposer les actions temporaires et les tactiques pour poursuivre l'accompagnement de l'espace public même après son inauguration.

#### 6.4.3 Relations relatives au passage à l'action

##### 6.4.3.1 Activation temporaire de l'espace en attente dans le projet urbain

Les premières activations informelles du terrain sont menées dans les années 1990, par exemple pour contempler les lieux, jouer à la balle ou promener son chien (ESD#14; #16). Le CP effectue un entretien minimal en tondant les hautes herbes quelques fois par été, mais le caractère sauvage domine et le paysage industriel qu'il avoisine inspire des artistes qui photographient la friche ou qui s'y installent pour peindre (ESD#16).

Puisque le site est parfois utilisé comme dépôt sauvage et est plutôt sale, des citoyens du secteur s'unissent, peu avant la coupe d'arbres par Olymbec, pour organiser une corvée de nettoyage. C'est le groupe Opération avenue du Parc qui prévoit l'activité durant le long week-end du mois de mai 2013, avec l'appui des élus municipaux (ESD#16) (Twahirwa, 2014, 4 juin). Cependant, cette corvée n'a jamais eu lieu puisque le site est rasé peu avant.

À partir de 2013, suivant la coupe des arbres, des interventions plus structurées sont menées pour réactiver et se réapproprier l'espace vacant. Pour un représentant des AmiEs (ESD#16), c'est une façon de manifester, mais aussi d'affirmer que cet espace désormais gravelé et peu attrayant n'est pas un terrain vague ni un stationnement. Dès le début, les fondateurs des AmiEs ont pour stratégie d'occuper le terrain, de l'animer et de l'habiter de façon transitoire de différentes façons, dans une perspective de réappropriation (ESD#11). S'y organisent quelques événements et des aménagements spontanés, tandis que les occupations informelles se poursuivent (ESD#03; #11; #14). Dès lors, la mobilisation accrue fait naître un esprit de communauté dans un voisinage où il n'y en avait pas (ESD#11; #16).

Dès l'été 2013, le *Parc des Gorilles* sert de point de rassemblement pour une grande marche citoyenne organisée dans le quartier, en présence d'élus dans un contexte préélectoral. Citoyens et organismes locaux se regroupent pour marcher ensemble, avec une fanfare et même quelques poules qu'un voisin amène avec lui (ESD#16) (Ducas, 2023, 6 janvier). En 2014 et 2015, les AmiEs installent des bacs de bois où ils plantent des légumes, ils peignent le nom du *Parc des Gorilles* sur les blocs de ciment qui entourent le parc, ils font une grande murale et des œuvres collectives (ESD#11; #16; #20) (AmiEs du Parc des Gorilles, 2024a, 2024b; Ducas, 2023, 6 janvier) (figure 6.30). En juin 2014, un événement festif est organisé conjointement par les AmiEs et l'ADUQ pour rassembler et mobiliser les membres et les sympathisants sur le terrain (figure 6.31).



Pochoir « Bienvenue au *Parc des Gorilles* »  
peint sur les blocs de ciment qui entourent le parc  
©Simon Van Vliet (Flicker)



Bacs de plantations installés sur la friche  
©Annik MH de Carufel  
(Corriveau et Champagne, 2015, 23 juin)

Figure 6.30 Exemples d'aménagement réalisés au *Parc des Gorilles* par les AmiEs du Parc des Gorilles en 2014 et 2015

Ces occupations sont tolérées par le propriétaire pendant cette première année de la mobilisation. Cependant, en juin 2015, la compagnie Olymbec transmet une mise en demeure à deux des membres fondateurs des AmiEs, pour les sommer de retirer leurs installations et de quitter le terrain (ESD#11; #16; #20) (Corriveau et Champagne, 2015, 23 juin). Contraints d'obtempérer, les AmiEs retirent leurs jardins et le mobilier en palettes de bois qui avait été installé l'année précédente et depuis le début du printemps. Ils tentent alors de les déplacer sur un autre terrain vacant à proximité, mais l'autre propriétaire concerné leur demande aussi de retirer leurs installations de son terrain (ESD#16).

Les actions de nature plus politique et artistique des AmiEs se poursuivent alors sur les réseaux sociaux et en marge du terrain, sur le domaine public seulement (ESD#11; #16). Par exemple, en septembre 2016, les AmiEs organisent un événement dans le cadre du *Park(ing) Day*, mais faute de pouvoir s'approprier le

site, ils réinterprètent l'initiative en un événement artistique qui consiste en l'installation d'un *photobooth* en bordure de la rue Beaubien. Le public est invité à prendre la pose devant une toile représentant un espace verdi, au côté d'une statue à tête de gorille et d'affiches déclarant « Ceci n'est pas un parking / *This is not a parking lot* » (AmiEs du Parc des Gorilles, 2016, septembre) (figure 6.31).



Rassemblement festif organisé en collaboration  
par les AmiEs et l'ADUQ en 2014  
©ADUQ (AmiEs du Parc des Gorilles, 2024b)



Photobooth installé en bordure de la rue Beaubien  
dans le cadre du *Park(ing) Day* 2016  
©Simon Van Vliet (Flicker)

Figure 6.31 Exemples d'événements de l'ordre de l'urbanisme temporaire organisés au *Parc des Gorilles* dans une logique de réappropriation citoyenne par les AmiEs du Parc des Gorilles

Puisque le propriétaire ne les y autorise pas, les citoyens doivent attendre que le terrain soit racheté par la Ville de Montréal pour se l'approprier et l'activer à l'aide d'interventions d'urbanisme temporaire (ESD#03). Cependant, la démarche d'acquisition que la Ville souhaite réaliser à l'amiable est complexe et les délais s'allongent. Pourtant, suivant l'adoption de la réserve foncière par l'arrondissement en 2013, la Ville-Centre et son SGPI ne disposent que de 4 ans pour se porter acquéreurs du terrain (ESD#11; #14) (Ferraris, 2014, 22 septembre). Les AmiEs font donc des pressions continues durant cette période. À moins de 100 jours de l'expiration du délai, en février 2017, les AmiEs sont préoccupés et encouragent leurs membres et sympathisants à écrire à l' élu responsable de l'acquisition du terrain (AmiEs du Parc des Gorilles, 2017, février). C'est donc presque à la date limite, et en pleine année électorale (ESD#14), que la Ville décide officiellement de prendre la voie de l'expropriation puisque les négociations de gré à gré n'ont pas réussi. En mars 2017, la Ville entame ce processus qui exige encore de passer devant un tribunal administratif pour fixer le prix et compléter la transaction avec Olymbec (Corriveau, 2017, 14 mars).

Puisque l'acquisition imminente est attendue d'ici 2018, les pouvoirs publics commencent à planifier la démarche de coconception qui impliquera les AmiEs (ESD#03; #20). En plus, un financement est attribué en 2017 par le SDÉ de la Ville dans le cadre du *Programme de soutien aux projets structurants* mis en

œuvre pour le PDUES pour une intervention qui doit inclure le *Parc des Gorilles* (Ville de Montréal, 2017a). C'est la SODER qui reçoit une subvention pour sa proposition de *Chemin Vert Marconi-Alexandra* qui consiste à créer un corridor vert tirant profit des anciennes emprises ferroviaires du secteur (SODER, 2016). Bien qu'un total de 169 000 \$ en subvention soit alloué par le programme (Ville de Montréal, 2017a), aucune intervention n'est identifiée sur le site du *Parc des Gorilles*, et l'interviewé représentant la SODER n'en fait pas mention comme étant un projet significatif (ESD#16). D'ailleurs, même après l'acquisition — qui est finalisée le 21 décembre 2018 selon l'inscription au rôle d'évaluation foncière (Ville de Montréal, 2024g) —, la Ville est d'abord réticente à laisser libre cours aux appropriations des AmiEs puisqu'une décontamination du terrain est encore nécessaire pour que son occupation soit considérée conforme et sécuritaire. Il faut donc que les AmiEs fassent à nouveau pression sur la Ville et l'arrondissement pour pouvoir utiliser la partie sud qui a été décontaminée de manière brutale par Olympec en 2013 (ESD#11; #16). En 2019, l'arrondissement donne son feu vert pour occuper le site (ESD#16; #20). Un représentant des AmiEs affirme : « À partir de là, c'est devenu plus à une approche d'urbanisme transitoire, d'expérimentation et d'exploration de ce qu'on peut faire » (ESD#11).

En 2020, en pleine pandémie de COVID-19, la Ville et l'arrondissement collaborent pour débloquer des fonds et donner aux AmiEs les moyens pour occuper transitoirement le site, afin qu'il puisse vivre pendant le temps de la conception et de la construction (ESD#03). En juin, les AmiEs lancent un appel à projets pour le verdissement, l'embellissement et l'animation du *Parc des Gorilles* (AmiEs du Parc des Gorilles, 2020, juin) (figure 6.32). C'est dans ce contexte que la piste de danse est réalisée (ESD#01; #03; #11; #14; #20, #22; #24), tandis que la cabane de bois est plutôt construite informellement par un père et ses enfants (ESD#16; #24). Une programmation est également bâtie dans une collaboration entre la Ville, l'arrondissement et les AmiEs, pour maintenir une présence sur le *Parc des Gorilles* et des activités tout au long de la démarche de conception (ESD#03). Ceci inclut le Bloc Party, tenu en août 2019 et imaginé par les AmiEs, pour marquer le coup d'envoi de la démarche officielle de la Ville en conviant les citoyens à se rencontrer dans une ambiance festive (ESD#03; #24) (AmiEs du Parc des Gorilles, 2019, août; Arpent, 2021a). Toutes ces activités permettent dès lors de mobiliser les gens n'ont pas seulement autour d'une idée, mais autour d'interventions très concrètes comme fabriquer des choses, aménager le site, l'embellir et le maintenir (ESD#11).



Figure 6.32 Affiche des AmiEs du Parc des Gorilles pour le lancement d'un appel à projets de verdissement, d'embellissement et d'animation durant l'été 2020 (AmiEs du Parc des Gorilles, 2020, juin)

Durant cette période de coconception et d'expérimentation, les aménagements du *Parc des Gorilles* conservent l'apparence informelle et artisanale des tactiques citoyennes. Une professionnelle interviewée rapporte d'ailleurs que les AmiEs ont eu l'opportunité de travailler avec La Pépinière à cette époque, pour activer et animer le site, mais qu'ils ont décliné pour que le projet leur appartienne et représente vraiment leur vision, sans tomber dans le moule des autres occupations temporaires de Montréal (ESD#24). Ainsi, les interventions demeurent minimalistes, tandis que les appropriations spontanées abondent, à l'exemple du jeu libre et des fêtes impromptues (ESD#11; #24).

En novembre 2022, le comité exécutif de la Ville de Montréal accorde le contrat pour la décontamination, puis l'aménagement permanent du site (Le Devoir, 2022, 17 novembre). Pendant la mise en chantier, les appropriations sont plus limitées. Cependant, l'inauguration du *Parc des Gorilles* en septembre 2024 annonce l'activation officielle de cette ancienne friche et une reprise en force des appropriations.

#### 6.4.3.2 Démonstration de la solution temporaire et atteinte des objectifs du projet urbain

L'urbanisme temporaire au *Parc des Gorilles* est envisagé par la Ville de Montréal comme un outil pour atteindre les objectifs du PDUES (ESD#03; #09; #18). Les interventions menées particulièrement en 2020 et 2021 permettent de débiter rapidement son animation sans attendre le projet définitif. Les appropriations et aménagements informels de l'espace répondent alors à certains besoins des citoyens qui revendiquent un espace vert et public dans leur quartier. La grande reconnaissance accordée à la mobilisation des AmiEs permet également d'embrasser la dimension « sociale » qui est comprise dans le



PDUES — comme l’affirme son nom de *Plan de développement urbain, économique et social*. À terme, la dimension « urbaine » doit prendre plus d’ampleur grâce à un concept d’aménagement respectant les plus hauts standards écologiques : renaturalisation, biodiversité, mini-forêt, rétention des eaux de pluie, lutte aux îlots de chaleur, etc. (ESD#11) (Ville de Montréal, 2019b, 2021e). Certes, il s’agit d’un espace relativement petit au sein d’un vaste territoire (ESD#14). Pourtant, avec la vision développée pour le Pôle de Gorilles, la démarche de coconception et la création du parc deviennent des composantes à part entière du projet urbain du MIL Montréal, qui ont un impact important pour consolider les orientations de transformation du PDUES pour le secteur Marconi-Alexandra (ESD#03; #14).

En se montrant exemplaire sur le plan de l’aménagement et du processus de mise en œuvre, le projet du *Parc des Gorilles* confère à la Ville une image positive, en démontrant le souci des fonctionnaires et des élus pour les questions sociales et environnementales. Les élus de l’arrondissement ne se privent pas d’associer leur nom et leur crédibilité au projet durant la démarche participative (Ville de Montréal, 2021e). Pour Robert Beaudry, élu de la Ville de Montréal et responsable de l’urbanisme, de l’OCPM et de l’itinérance au sein du comité exécutif, « La réalisation du parc des Gorilles reflète l’engagement de la Ville de Montréal envers la création d’espaces verts accessibles et durables » (Ville de Montréal, 2024, 27 septembre). L’inscription du *Parc des Gorilles* dans le projet urbain du MIL Montréal permet aussi à la Ville de décrire ce dernier comme « un grand projet innovant » (Ville de Montréal, 2024e).

Les revendications citoyennes incarnées dans les interventions d’urbanisme temporaire et les actions politiques et artistiques des AmiEs ont justifié des investissements vers ce quartier déstructuré (ESD#14). En dépit des objectifs énoncés depuis le *Plan d’urbanisme* de 1992 et le *Plan d’urbanisme* de 2004 (Ville de Montréal, 1992, 2004), et de ceux qui avaient été promus par le PDUES (Ville de Montréal, 2013g), des interviewés soulignent qu’aucune intervention structurante n’avait jusqu’alors été menée par la Ville de Montréal et l’arrondissement dans Marconi-Alexandra (ESD#11; #14; #16). Or, le projet du *Parc des Gorilles* et ses premières interventions temporaires permettent d’enclencher la transformation du domaine public et de traduire la vision du projet urbain du MIL Montréal sur le terrain (ESD#03; #14). Selon une représentante de la Division des Projets urbains (ESD#18), ce projet porté par les pouvoirs publics pourra également faire boule de neige en impulsant des projets sur les propriétés privées.

Malgré la réussite des AmiEs à obtenir leur parc de proximité et leur espoir de signer une entente de cogestion, les représentants interviewés (ESD#11; #16) gardent une position mitigée par rapport aux effets du projet sur la revitalisation du quartier. Ceux-ci sont conscients que le *Parc des Gorilles* se situe dans un

territoire touché par un phénomène de gentrification accéléré. Déjà, la spéculation immobilière s'était amplifiée depuis l'annonce de la première proposition de campus de l'UdeM en 2004, si bien que, dans le cadre du PDUES, l'OCPM avait recommandé qu'un règlement intérimaire et un moratoire soient adoptés par la Ville pour tout le territoire environnant (OCPM, 2013, p. 82). Or, un répondant interviewé (ESD#11) se désole que la Ville n'ait pas suivi cette recommandation et que les actions des AmiEs n'aient pas su amener la municipalité à prendre des mesures pour mitiger les impacts négatifs que le développement économique peut avoir sur certains acteurs locaux. En conséquence, les développements immobiliers résidentiels et commerciaux se sont poursuivis et de nouvelles entreprises se sont installées. Les AmiEs savent que l'aménagement du *Parc des Gorilles* risque d'augmenter l'attractivité du quartier en rehaussant la qualité de ce pôle d'emploi (ESD#11; #14; #16). Des promoteurs immobiliers perçoivent aussi les bénéfices que le *Parc des Gorilles* pourra leur apporter : un propriétaire cité dans un article journalistique explique que le parc « contribuera à créer l'ambiance d'un campus [...] animé par des jeunes pousses technologiques axées sur l'intelligence artificielle » (Dubuc, 2020, 17 décembre). Dès lors, en dépit de la mobilisation citoyenne, il est d'une part possible que les résidents qui se sont mobilisés depuis 2013 soient éventuellement contraints de déménager et, d'autre part, que le parc soit de moins en moins destiné à la collectivité résidentielle et davantage aux travailleurs (ESD#11; #14).

Quoi qu'il en soit, leur contribution au déploiement du *Parc des Gorilles* a permis aux citoyens, et particulièrement aux membres fondateurs des AmiEs, de démontrer leur capacité d'action et leur pouvoir pour faire valoir et atteindre leurs objectifs. L'organisation de leur mouvement et leurs revendications politiques initiales ont poussé la Ville et l'arrondissement à respecter leurs engagements pour la création du parc (ESD#11; #14; #24). Leur participation active à la démarche de coconception a aussi prouvé leur capacité de collaboration au sein d'un processus officiel, mais aussi à sensibiliser et engager d'autres acteurs et publics dans un projet qui leur tenait à cœur (ESD#11). Enfin, en incarnant leur vision dans un espace concret, ils ont pu développer leur capacité d'aménagement et prendre conscience de la complexité d'intervenir dans l'espace urbain (ESD#11). Ces savoirs, savoir-être et savoir-faire peuvent alors être transposés par les AmiEs pour défendre d'autres espaces qui sont menacés par le développement de leur quartier. C'est le cas pour protéger les Ateliers Belleville, des espaces de création situés dans un bâtiment industriel adjacent au *Parc des Gorilles* et dont la toiture à redans présente une valeur patrimoniale d'intérêt (ESD#11; #14; #16) (Charron, 2021, 7 août). C'est aussi le cas pour lutter contre la gentrification et la perte des lofts d'artistes menacés d'expropriation, à la faveur du logement social et abordable pouvant maintenir les populations résidentielles de longue date (ESD#16) (Côté, 2024, 21



septembre; Goudreault, 2022, 19 décembre). En raison de cette attitude de résistance, le *Parc des Gorilles* et ses défenseurs sont décrits par une interviewée comme « un Village Gaulois d'Astérix » qui se dresse face aux pressions de développement économique et immobilier (ESD#24).

#### 6.4.3.3 Adaptation dans le temps long du projet urbain

La relation connectée entre le projet urbain du MIL Montréal et l'intervention d'urbanisme temporaire du *Parc des Gorilles* a suscité une certaine hybridation des pratiques d'urbanisme. D'un côté, le projet urbain s'est incarné à travers les interventions concrètes et la démarche participative du *Parc des Gorilles*, en l'employant comme une manière de sonder la collectivité locale et d'engager les acteurs dans la redynamisation du Pôle des Gorilles. Se faisant, la vision formulée en 2013 pour le PDUES a pu être actualisée en s'ajustant à la vision développée pour le nouveau parc. De l'autre côté, l'urbanisme temporaire est sorti de l'informalité et d'une posture revendicatrice pour s'unir aux outils municipaux en matière de planification et de consultation publique. Les interventions ponctuelles et les appropriations réalisées en 2020 et 2021, mais aussi celles initiées entre 2013 et 2015 par les AmiEs, sont venues alimenter le concept d'aménagement et l'identité du quartier dans son ensemble. Or, cette relation entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire n'a pas été laissée au hasard, puisque l'équipe des Projets urbains de la Ville a pris soin d'établir les objectifs des projets et les responsabilités de parties prenantes dès l'acquisition du site, en 2018, dans une optique s'apparentant à une co-instrumentalisation consentie.

L'hybridation des pratiques a produit des apprentissages chez les fonctionnaires municipaux, dont au sein de la Division des Projets urbains où certains répondants ont souligné un désir de changer les pratiques et de déployer des approches innovantes en matière d'aménagement, de cogestion et de codesign des espaces urbains (ESD#01; #03; #04; ; #18; #24). Un représentant de la Division des Projets urbains (ESD#03) explique que la Ville de Montréal est une « grosse machine » qu'il faut faire avancer en coordonnant plusieurs services et acteurs qui ont des expertises et des objectifs complémentaires, mais que l'intégration de nouvelles pratiques comme l'urbanisme temporaire et transitoire permet de renouveler les processus de coordination et de mise en œuvre. Ainsi, bien que les processus du projet urbain soient souvent longs, l'urbanisme temporaire permet d'accroître la sensibilité aux temps courts et aux besoins concrets, en venant aussi enrichir le projet à long terme (ESD#03; #11; #20; #22; #24). Le recours à cette approche est alors envisagé par la Division des Projets urbains pour amorcer l'aménagement des rues de Marconi-Alexandra et commencer à sensibiliser les membres de la collectivité locale aux changements à venir, tout en nourrissant l'aménagement permanent (ESD#03).

Dans ce cas d'étude spécifique, l'urbanisme temporaire et la mobilisation citoyenne sont bel et bien envisagés par les acteurs municipaux comme des leviers de développement structurants pour le projet urbain, comme en témoigne la création du Pôle des Gorilles autour du parc (ESD#03; #20; #24). Autant à la Ville-Centre qu'à l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, le projet du *Parc des Gorilles* n'a pas été abordé comme un projet conventionnel, mais bien dans une logique participative où les interventions temporaires et tactiques portées par les citoyens — et non par la Ville comme c'est le cas pour le PIRPP, par exemple — avaient un rôle majeur à jouer (ESD#03; #20). L'arrondissement a ainsi affirmé son désir d'impliquer les citoyens dans la démarche partenariale de coconception en allouant une ressource spécialisée en urbanisme collaboratif et en participation citoyenne pour accompagner la démarche (ESD#20).

Un représentant de la Division des Projets urbains (ESD#03) dresse un riche bilan des bénéfices du *Parc des Gorilles*. Notamment, il applaudit l'implication forte de la collectivité locale dans le projet urbain et l'aménagement d'un espace public ancré sur son milieu. En outre, il apprécie l'intégration de plusieurs expertises professionnelles des fonctionnaires avec les « expertises du territoire » que possèdent les citoyens. Or, en plus de sensibiliser les fonctionnaires aux temps courts de l'urbanisme temporaire, les citoyens eux-mêmes ont pu être sensibilisés aux réalités de la mise en œuvre des projets d'urbanisme, où il y a des étapes à respecter qui peuvent être longues mais qui demeurent essentielles (ESD#03).

Appréciative du concept final du *Parc des Gorilles*, une citoyenne membre des AmiEs (ESD#16) dit souhaiter que les grands projets urbains comme le MIL Montréal prévoient plus de place pour des espaces libres et sauvages. À son avis, ceci permettrait de contrebalancer ce qu'elle perçoit comme des développements plus conventionnels et ayant des visées de développement économique. En ce sens, le *Parc des Gorilles* et son approche de design et de cogestion paraissent bénéfiques au projet urbain. D'ailleurs, des interviewés reconnaissent que le portage par la Ville aurait pu alourdir et complexifier l'implication citoyenne, mais que son soutien a plutôt permis de favoriser un *empowerment* chez les citoyens qui ont porté l'intervention d'urbanisme temporaire (ESD#11; #16; #24).

Une représentante d'une firme professionnelle (ESD#24) souligne le caractère unique de cette expérimentation du *Parc des Gorilles* et espère qu'il puisse faire école. Grâce à la démarche qui a été finement documentée dans le *Cahier de récit* de l'Arpent (2021a) et sur la plateforme Réalisons Montréal (2024b), des acteurs municipaux, des designers et des acteurs locaux partout à Montréal et au Québec

pourraient tirer apprentissage de l'historique de la mobilisation, de la démarche participative et partenariale de même que du concept d'aménagement qui sont tous innovants en soi. Cette répondante se dit particulièrement inspirée par la posture d'autocritique des acteurs municipaux et par leur volonté d'apprendre des erreurs et de l'expérience des AmiEs (ESD#24). Selon elle, il s'agit d'un pas en avant pour changer la culture municipale et développer le réflexe participatif au sein des projets urbains (ESD#24).

Pour la suite, il restera à voir comment s'opérera la cogestion du *Parc des Gorilles*, à savoir si cette entente permettra de poursuivre la collaboration entre la Ville et les citoyens et si elle favorisera l'adaptation continue du projet urbain dans les prochaines années de sa mise en œuvre.

#### 6.5 Synthèse : processus d'hybridation de l'urbanisme temporaire et du projet urbain à Montréal

L'exploration des quatre cas d'étude présentés dans ce chapitre permet de dégager différents constats en ce qui a trait à la relation entre urbanisme temporaire et projet urbain, ainsi qu'à la transformation mutuelle de ces deux pratiques d'urbanisme, innovante et conventionnelle. L'analyse transversale sera approfondie dans le chapitre 8 qui fait la discussion croisée des résultats en revenant sur les questions et sous-questions de recherche. Néanmoins, quelques conclusions s'imposent d'ores et déjà pour terminer le présent chapitre.

Un premier constat est que, comme envisagé sur la base de la revue de littérature, il n'existe pas qu'un seul type de relation entre projet urbain et urbanisme temporaire. Déjà, en dépit de son identification comme pratique innovante du projet urbain dans la recherche Metropolis (Ananian *et al.*, 2020), l'hypothèse d'une relation significative est remise en question dans le cas du *Projet Young*, que l'on peut plutôt décrire comme étant généralement déconnecté du projet urbain de Griffintown, en termes de processus, de gouvernance, de vision et de modalités de passage à l'action. À l'opposé, le *Parc des Gorilles* marque une relation forte avec le projet urbain du MIL Montréal. Cette relation se traduit par son contexte d'émergence, autant que dans la démarche d'idéation et de mise en œuvre dans une optique de redynamisation du territoire et de réponse aux besoins locaux. Entre les deux, une connexion partielle permet d'unir les interventions de la *Tour d'aiguillage Wellington* et des *Projets Éphémères* avec le projet urbain au sein desquels elles s'inscrivent, en produisant tantôt un arrimage, tantôt une séparation selon les dimensions analysées. Ainsi, bien que les deux pratiques d'urbanisme étudiées soient confrontées l'une avec l'autre à la même époque, sur des territoires similaires et dans un même cadre institutionnel général de l'urbanisme à Montréal, les résultats en termes d'hybridation des pratiques sont fort différents.

Ce premier constat de recherche est schématisé à la figure 6.33, qui permet une comparaison visuelle rapide des quatre cas d'étude. Devant être apprécié d'un point de vue qualitatif et impressionniste, et non comme représentant des valeurs quantitatives, ce schéma a été conçu en comparant, pour chaque cas, la manière dont les six dimensions d'analyse témoignent d'une relation plus ou moins déconnectée ou connectée entre projet urbain et urbanisme temporaire. Les symboles représentant les dimensions y ont été positionnés en comparant ces dimensions au sein d'un même cas, de même qu'en comparant les cas entre eux. Le cercle plus large qui qualifie la relation générale entre l'intervention d'urbanisme et le projet urbain a été positionné au point central entre les six dimensions analysées.

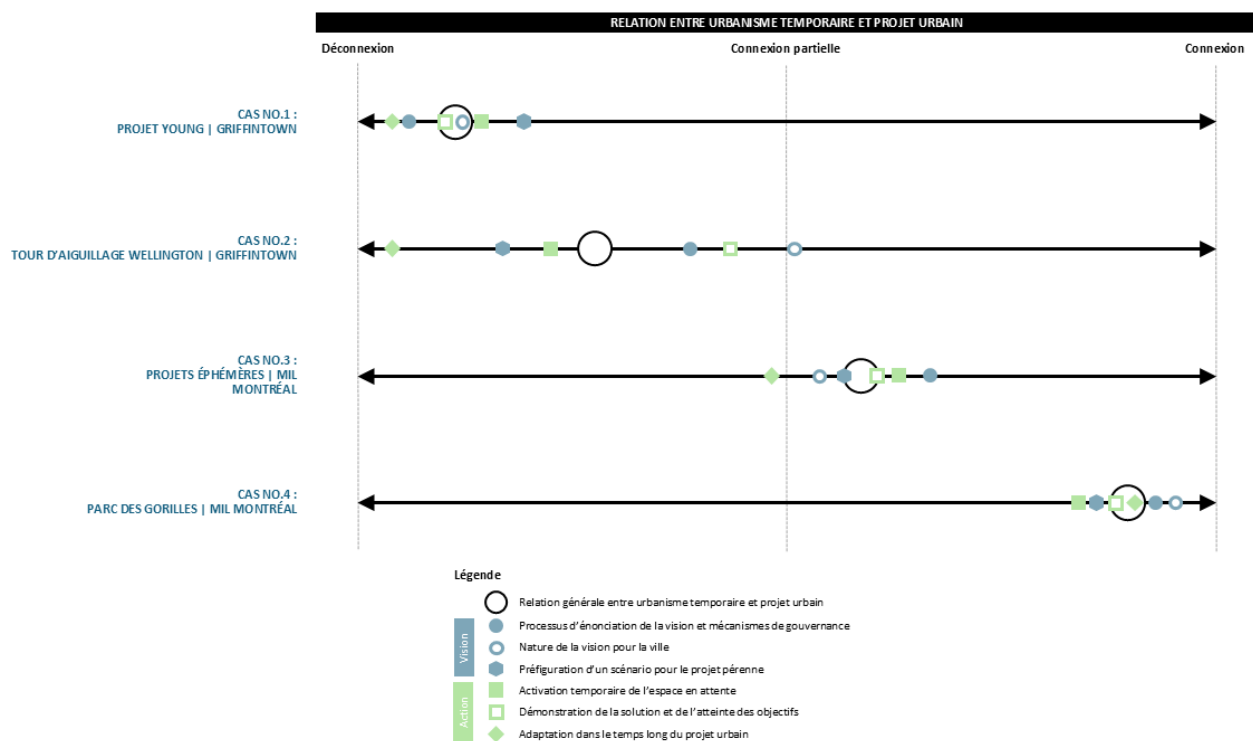


Figure 6.33 Schématisation de la relation plus ou moins (dé)connectée entre urbanisme temporaire et projet urbain dans les quatre cas étudiés, en considérant les dimensions d'analyse relatives à la formulation d'une vision et au passage à l'action

Or, ce schéma permet de dégager un second constat qui a trait aux disparités quant à la façon dont les interventions d'urbanisme ont formulé une vision et sont passées à l'action en matière d'aménagement ou de gestion de projet. En considérant les six dimensions d'analyse, on remarque que les points d'arrimage et de divergence entre urbanisme temporaire et projet urbain varient beaucoup selon les cas. Si l'on prend l'exemple de la dimension des processus d'énonciation de la vision et des mécanismes de gouvernance, dans le cas du *Projet Young*, l'intervention a été imaginée avant de choisir le territoire

d'implantation et aucun lien n'est marqué entre l'intervention temporaire et les acteurs et processus du projet urbain de Griffintown. Il s'agit donc de l'une des dimensions pour laquelle les deux pratiques d'urbanisme sont les plus déconnectées. Pour le projet de la *Tour d'aiguillage Wellington*, il n'y a pas non plus de lien fort avec les acteurs et processus du projet urbain, mais le contexte d'énonciation de la vision découle directement du projet urbain de Griffintown, dans le cadre de l'aménagement de la Promenade Smith. Ceci crée une connexion partielle entre les deux pratiques, et cette dimension s'avère parmi les plus connectées pour ce cas d'étude. Pour les *Projets Éphémères*, l'opportunité de réaliser l'intervention en occupant temporairement les terrains du Campus MIL découle aussi directement du projet urbain du MIL Montréal. Or, l'intervention a été dirigée par l'Université de Montréal et un partenariat a existé avec la Division des Projets urbains dans le cadre de l'Entente Ville-UdeM. Un dialogue a également été établi avec les collectivités locales, en employant l'urbanisme temporaire pour présenter le projet de Campus MIL. Bien que les processus du projet urbain aient eux-mêmes été impactés de façon minimale, c'est pour cette dimension d'analyse que la connexion s'avère la plus forte pour ce cas d'étude. Enfin, pour le *Parc des Gorilles*, le contexte de réalisation du projet urbain du MIL Montréal a agi comme révélateur de l'opportunité immobilière pour Olymbec et comme déclencheur de la mobilisation citoyenne. L'intervention temporaire a démarré comme un mouvement de revendication, mais la gouvernance a éventuellement migré vers un partenariat rapproché entre la Division des Projets urbains de la Ville, l'arrondissement et les AmiEs du Parc des Gorilles, qui ont collaboré tous ensemble au sein du comité de suivi. La démarche de coconception a alors servi à alimenter les processus du projet urbain du MIL Montréal, de sorte que cette dimension est considérée comme fortement connectée. Seule la dimension de la nature de la vision en tant que telle, qui joint encore davantage l'intervention d'urbanisme temporaire du *Parc des Gorilles* et le projet urbain du MIL Montréal, a été identifiée comme étant plus connectée pour ce cas; en devenant alors la dimension plus connectée pour l'ensemble des cas étudiés.

Or, en considérant à nouveau le schéma, on remarque que les dimensions qui ont trait au processus d'énonciation et à la nature de la vision sont en général parmi les plus connectées pour tous les cas d'étude. Ceci témoigne du fait que le projet urbain s'avère un révélateur d'opportunité pour l'urbanisme temporaire, et aussi que les acteurs sont portés par une certaine volonté d'arrimage de l'urbanisme temporaire avec le projet urbain. Le troisième constat est cependant que — comme pour le projet urbain conventionnel — cette volonté peine à se traduire dans le passage à l'action. Ceci est particulièrement évident en considérant la dimension de l'adaptation dans le temps long du projet urbain qui est la moins connectée dans trois des quatre cas : aucune adaptation significative n'a été constaté pour le *Projet Young*

et pour la *Tour d'aiguillage Wellington*. Conséquemment, même quand des liens relativement forts sont marqués pour les trois dimensions du volet de la formulation d'une vision, les acteurs du projet urbain semblent peiner à relâcher leur contrôle et à laisser le projet urbain et ses processus de gestion être transformés par la pratique innovante qu'est l'urbanisme temporaire. Ceci n'empêche pas d'employer l'urbanisme temporaire comme un outil d'activation spatiale ou de démonstration du caractère innovant de ses porteurs, mais cela se produit sans que le projet urbain se voit lui-même transformé. En guise d'exemple, pour la *Tour d'aiguillage Wellington*, malgré les discours sur le renouvellement du quartier, le retissage du domaine public et la préfiguration de la programmation, l'urbanisme temporaire a plutôt servi à alimenter une programmation événementielle pour le futur lieu culturel sans influencer le design de la Place des Aiguilleurs et de la Promenade Smith, qui avait été établi en amont. De même, pour les *Projets Éphémères*, l'UdeM a bénéficié de l'intervention d'urbanisme temporaire pour redorer son image et démontrer que son nouveau campus sera écologique, inclusif, ludique et ouvert aux collectivités locales, mais elle ne modifie pas les modalités de mise en œuvre de son projet de Campus MIL et ne veut pas non plus risquer de perdre sa réserve foncière destinée à des développements futurs.

Quatrième constat, en se référant aux multiples hypothèses d'hybridation formulées au chapitre 2, plusieurs bénéfices et plusieurs risques de détournement se sont concrétisés à Montréal. Le tableau 6.1 présente les hypothèses qui ont été confirmées dans l'un ou l'autre des quatre cas d'étude, et celles qui n'ont pas été pu être confirmées sur la base des résultats. Concernant ces dernières, il faut mentionner que ceci ne signifie pas que ces hypothèses non confirmées ne sont pas valides, mais simplement que les informations analysées ne permettent pas de les associer clairement à l'un des cas étudiés.

Tableau 6.1 Bénéfices et risques confirmés pour l'hybridation du projet urbain et de l'urbanisme temporaire dans les cas d'étude

| FORMULER UNE VISION                                                                                             |                   |                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Légende : Projet Young (PY), Tour d'aiguillage Wellington (TAW), Projets Éphémères (PE), Parc des Gorilles (PG) |                   |                                                                                                                        |
| Énonciation d'une vision                                                                                        | Bénéfices évalués | - Enracinement du débat autour d'une intervention concrète - <b>Confirmé</b> : PG                                      |
|                                                                                                                 |                   | - Engagement des acteurs politiques, économiques et des collectivités - <b>Confirmé</b> : PE, PG                       |
|                                                                                                                 |                   | - Coconstruction et coproduction reconnectant les dimensions sociales et spatiales de la ville - <b>Confirmé</b> : PG  |
|                                                                                                                 |                   | - Approche ouverte et souple axée sur le dialogue - <b>Confirmé</b> : PE, PG                                           |
|                                                                                                                 |                   | - Sensibilisation à des enjeux complexes et qui dépassent les préoccupations quotidiennes - <b>Confirmé</b> : PG       |
|                                                                                                                 |                   | - Place laissée aux citoyens dans la production urbaine et l'élaboration politique de la vision - <b>Confirmé</b> : PG |
|                                                                                                                 |                   | - Capacité à rejoindre et engager les populations exclues des démarches conventionnelles - <b>Confirmé</b> : PE        |
|                                                                                                                 |                   | - Incapacité à ouvrir le dialogue et à repenser les processus démocratiques - <b>Confirmé</b> : PY, TAW                |
|                                                                                                                 |                   | - Dépolitisation du dialogue autour d'interventions axées sur l'événementiel - <b>Non confirmé</b>                     |

|                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                  | <b>Risques évalués</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monopolisation du débat et de la décision par des groupes restreints</li> <li>- <i>Impression d'un faux consensus</i></li> <li>- <i>Perte de pouvoir des collectivités locales et renforcement des inégalités</i></li> <li>- <i>Complexification et allongement des processus décisionnels</i></li> <li>- <i>Émergence de nouveaux conflits de vision</i></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Confirmé</b> : PY, TAW, PE</li> <li>- <i>Non confirmé</i></li> <li>- <i>Non confirmé</i></li> <li>- <i>Non confirmé</i></li> <li>- <i>Non confirmé</i></li> </ul> |
| <b>Réimagination de la ville</b> | <b>Bénéfices évalués</b> | - Réinterprétation du sens de la ville et de ses espaces vacants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | - <b>Confirmé</b> : PY, TAW, PE, PG                                                                                                                                                                           |
|                                  |                          | - <i>Impulsion d'un changement puisant dans la mémoire et agissant sur l'image et la signification</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - Affirmation de la transformation symbolique du site d'insertion et du territoire dans son ensemble                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | - <b>Confirmé</b> : PG                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - Branding urbain et marketing territorial jouant sur les perceptions des acteurs et des collectivités                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | - <b>Confirmé</b> : PE                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - Changement d'image profitable aux porteurs de projets                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | - <b>Confirmé</b> : PY, PE, PG                                                                                                                                                                                |
|                                  |                          | - Création d'une destination attractive                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | - <b>Confirmé</b> : TAW, PE                                                                                                                                                                                   |
|                                  |                          | - Création par l'éphémère d'une marque permanente sur l'imaginaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | - <b>Confirmé</b> : PE, PG                                                                                                                                                                                    |
|                                  | <b>Risques évalués</b>   | - Multiplication et enrichissement des récits collectifs sur la ville de demain                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | - <b>Confirmé</b> : PE                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - Disparition des bénéfices à la fin de l'intervention temporaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | - <b>Confirmé</b> : PY, TAW                                                                                                                                                                                   |
|                                  |                          | - Manquement à laisser une trace significative sur la ville et dans sa mémoire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | - <b>Confirmé</b> : PY, TAW                                                                                                                                                                                   |
|                                  |                          | - <i>Manquement à créer une image distinctive et authentique</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - Simulacre du spontané répondant à une standardisation ou à un label                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | - <b>Confirmé</b> : TAW, PE                                                                                                                                                                                   |
|                                  |                          | - <i>Réponse à la logique de la ville néolibérale ou de la ville créative</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - Consommation et mise en scène de l'espace urbain axées sur les temporalités festives et événementielles                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | - <b>Confirmé</b> : TAW, PE                                                                                                                                                                                   |
|                                  |                          | - Vision de projet urbain normative et peu audacieuse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | - <b>Confirmé</b> : PY, TWA, PE                                                                                                                                                                               |
| <b>Préfiguration du scénario</b> | <b>Bénéfices évalués</b> | - <i>Intégration de l'urbanisme temporaire comme méthode scientifique et laboratoire d'idées</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - Connexion du projet urbain à des besoins et enjeux concrets et légitimes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | - <b>Confirmé</b> : TAW, PE, PG                                                                                                                                                                               |
|                                  |                          | - <i>Collecte de données in situ sur la forme de la ville et ses appropriations</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - Opportunité de tester la programmation, de l'évaluer et de la bonifier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | - <b>Confirmé</b> : TAW, PG                                                                                                                                                                                   |
|                                  |                          | - Opportunité de laisser émerger des possibles et une programmation innovante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | - <b>Confirmé</b> : PG                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - <i>Expérimentation pour légitimer des solutions à l'échelle humaine et favorables au vivre-ensemble</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - <i>Ajustement aux conflits et au partage spatiotemporel de la ville</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  | <b>Risques évalués</b>   | - Prévision d'espaces non programmés pouvant évoluer dans le temps                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | - <b>Confirmé</b> : PG                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - <i>Manquement à intégrer les solutions testées avec le contexte social et spatial</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - <i>Rupture entre les interventions événementielles et les usages et rythmes du quotidien</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - <i>Expérimentation d'interventions temporaires standardisées ou abandonnées si jugées trop transgressives</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                               | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - <i>Exposition de discordances entre les usages et usagers actuels et futurs</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - Programmation du projet urbain demeurant conventionnelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | - <b>Confirmé</b> : PE                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - Instrumentalisation pour légitimer une programmation établie en amont                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | - <b>Confirmé</b> : PE                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - Intervention temporaire comme anecdote dans le processus de transformation urbain                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | - <b>Confirmé</b> : PY, TAW                                                                                                                                                                                   |
| <b>PASSER À L'ACTION</b>         |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Activation de l'espace</b>    | <b>Bénéfices évalués</b> | - Initiation des aménagements et appropriations sans attendre les interventions pérennes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | - <b>Confirmé</b> : PY, TAW, PE, PG                                                                                                                                                                           |
|                                  |                          | - Fin de la logique d'imperméabilité des chantiers de construction                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | - <b>Confirmé</b> : PE                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - Impulsion d'une relance économique et d'une revitalisation à des échelles plus grandes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | - <b>Confirmé</b> : PG                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - Animation du territoire et souffle de vitalité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | - <b>Confirmé</b> : TAW, PE, PG                                                                                                                                                                               |
|                                  |                          | - <i>Antidote à la vacance urbaine</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - <i>Ajout d'une valeur d'usage et d'échange aux terrains et stimulation du marché immobilier</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | - <i>Non confirmé</i>                                                                                                                                                                                         |
|                                  |                          | - Économie sur les coûts opérationnels                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | - <b>Confirmé</b> : PY, PE                                                                                                                                                                                    |
|                                  |                          | - Réintégration de composantes dans le projet urbain                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | - <b>Confirmé</b> : PG                                                                                                                                                                                        |
|                                  |                          | - Développement de modèles pour l'appropriation et la gestion des communs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | - <b>Confirmé</b> : PG                                                                                                                                                                                        |

|                                      |                          |                                                                                                                                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
|                                      | <b>Risques évalués</b>   | - Mise au service d'intérêts privés                                                                                                                  | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Instrument économique pour réabsorber les terrains vacants dans le marché immobilier                                                               | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Faveur à l'introduction d'usages commerciaux et privatifs pour rentabiliser les interventions                                                      | - Confirmé : PE          |
|                                      |                          | - Destination limitée à une clientèle capable de payer pour les produits et pour l'expérience                                                        | - Confirmé : TAW, PE     |
|                                      |                          | - Limite à la multiplication des interventions temporaires sur de vastes territoires                                                                 | - Confirmé : PE          |
|                                      |                          | - Mise en compétition des interventions temporaires implantées à proximité                                                                           | - Confirmé : PY          |
| <b>Démonstration de la solution</b>  | <b>Bénéfices évalués</b> | - Accès à des bénéfices et retombées variés dès le début du projet urbain                                                                            | - Confirmé : TAW, PE, PG |
|                                      |                          | - Démonstration de la faisabilité technique et opérationnelle de certaines composantes du projet                                                     | - Confirmé : PE, PG      |
|                                      |                          | - Retour sur investissement rapide, voire volonté de réaliser des investissements plus grands                                                        | - Confirmé : PG          |
|                                      |                          | - Démonstration du souci d'économie des porteurs de projet urbain                                                                                    | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Démonstration du souci écologique et d'équité des porteurs de projet urbain                                                                        | - Confirmé : PE, PG      |
|                                      |                          | - Attribution de la visibilité et de la crédibilité essentielles pour réaliser les changements futurs                                                | - Confirmé : PE, PG      |
|                                      |                          | - Adoption d'une logique de projet pilote préservant la légitimité des porteurs de projets                                                           | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Modération des oppositions et des réactions de NIMBY à l'aide d'une approche d'expérimentation                                                     | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Création d'un désir pour la pérennisation des solutions et services offerts                                                                        | - Confirmé : PE, PG      |
|                                      | <b>Risques évalués</b>   | - Climat d'innovation et d'entrepreneuriat et création d'emplois                                                                                     | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Difficulté de mesurer et valoriser les impacts immatériels des interventions                                                                       | - Confirmé : PY          |
|                                      |                          | - Manquement à établir des objectifs communs et des indicateurs en amont des interventions                                                           | - Confirmé : PY, TAW, PE |
|                                      |                          | - Concentration des bénéfices vers certains individus et groupes                                                                                     | - Confirmé : PY, TAW, PE |
|                                      |                          | - Opportunité économique vulnérabilisant certains groupes sociaux                                                                                    | - Confirmé : TAW, PE, PG |
|                                      |                          | - Gentrification dans les quartiers environnants                                                                                                     | - Confirmé : TAW, PE, PG |
|                                      |                          | - Perception des interventions temporaires comme un risque de gentrification à venir                                                                 | - Confirmé : PE, PG      |
|                                      |                          | - Réduction de l'acceptabilité sociale de l'intervention temporaire et du projet urbain                                                              | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Création ou amplification des problèmes et oppositions                                                                                             | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Frustration ou controverse lors du retrait d'une intervention temporaire appréciée                                                                 | - Non confirmé           |
| <b>Adaptation dans le temps long</b> | <b>Bénéfices évalués</b> | - Accompagnement de l'évolution du projet urbain dans le temps                                                                                       | - Confirmé : PG          |
|                                      |                          | - Accroissement de la flexibilité et de l'adaptabilité du projet urbain                                                                              | - Confirmé : PG          |
|                                      |                          | - Assouplissement des cadres d'action en urbanisme et dynamisation du cycle de transformation de la ville                                            | - Confirmé : PG          |
|                                      |                          | - Réduction de la fixité du cadre matériel de la ville : « ville malléable »                                                                         | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Accroissement de la sensibilité aux temporalités urbaines : « urbanisme chronotopique »                                                            | - Confirmé : PE, PG      |
|                                      |                          | - Intégration de la spontanéité et de l'informel dans les politiques publiques, les orientations de développement et les stratégies de mise en œuvre | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Raccourcissement des boucles de rétroaction du projet urbain                                                                                       | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Mécanismes de gestion de projet plus fluides et agiles                                                                                             | - Confirmé : PG          |
|                                      |                          | - Acceptation de l'émergence d'interventions dont les résultats sont imprévisibles                                                                   | - Non confirmé           |
|                                      | <b>Risques évalués</b>   | - Perte de souplesse et de spontanéité des interventions d'urbanisme temporaire                                                                      | - Confirmé : TAW         |
|                                      |                          | - Intégration de l'urbanisme temporaire comme un outil d'aménagement et de gestion conventionnel                                                     | - Confirmé : TAW, PE     |
|                                      |                          | - Remplissage des espaces vides empêchant l'expression des nouveaux besoins et l'émergence d'événements et interventions non planifiés               | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Instrumentalisation de l'urbanisme temporaire pour produire des espaces permanents                                                                 | - Non confirmé           |
|                                      |                          | - Fixation du temporaire et cristallisation des habitudes d'usages                                                                                   | - Non confirmé           |

Concernant l'énonciation d'une vision, parmi les bénéfices, on peut par exemple souligner que le *Parc des Gorilles* a permis de coconstruire un morceau de ville en reconnectant les dimensions sociales et spatiales



à partir d'une intervention concrète et d'un dialogue ouvert avec les AmiEs du Parc des Gorilles et les autres citoyens engagés dans la démarche participative. Ces derniers se sont vus sensibilisés à la complexité de l'intervention d'urbanisme, et une grande place leur a été donnée dans le processus d'énonciation de la vision. Du côté des *Projets Éphémères*, l'ouverture du site aux collectivités de Parc-Extension a aussi permis de rejoindre des populations qui participent peu aux démarches de consultation conventionnelles. Du côté des risques, toutefois, ressort une certaine difficulté à ouvrir le dialogue dans le cas du *Projet Young* et de la *Tour d'aiguillage Wellington* qui n'ont pas inclus de volet participatif et qui ont peiné à connecter avec les collectivités locales. Or, dans ces deux cas, on assiste à une certaine monopolisation de la décision par des groupes restreints d'acteurs innovants invités par la Ville de Montréal à contribuer à développer l'intervention temporaire. De même aux *Projets Éphémères*, c'est d'abord une grappe d'organismes sélectionnés, affiliés au même Conseiller en biodiversité de l'UdeM, qui a participé à l'énonciation de l'intervention et de sa vision.

Concernant la réimagination de la ville, dans l'ensemble, les interventions visant des bâtiments ou terrains vacants ont permis de réinterpréter leur sens, en leur conférant une valeur d'usage. Le changement d'image a ainsi profité aux porteurs de projets, notamment à la Ville de Montréal et à l'UdeM, qui se sont affichés comme des acteurs capables d'innover. Or, c'est surtout pour le *Parc des Gorilles* et les *Projets Éphémères* que les interventions de l'ordre de l'éphémère semblent avoir porté une marque permanente sur l'imaginaire, dans leur territoire d'implantation. Les *Projets Éphémères* et le *Parc des Gorilles* ont notamment permis de partager et documenter les récits collectifs sur la ville. En contrepartie, les risques confirmés pour les cas d'étude incluent le fait que les interventions du *Projet Young* et de la *Tour d'aiguillage Wellington* ont pris fin en faisant disparaître les bénéfices espérés et sans pouvoir influencer la vision de projet urbain de Griffintown qui — comme pour le MIL Montréal au vu des *Projets Éphémères* — demeure plutôt normative et relativement peu audacieuse. De surcroît, pour la *Tour d'aiguillage Wellington* et les *Projets Éphémères*, plusieurs activités réalisées sur le site sont de nature plus événementielle qu'urbanistique, en reprenant l'esthétique de l'éphémère et du DIY et en s'inscrivant dans une logique de consommation et de mise en scène de l'espace, et ce, sans contribuer à une réimagination féconde pour l'avenir de la ville.

Concernant la préfiguration du scénario, les interventions temporaires de la *Tour d'aiguillage Wellington*, des *Projets Éphémères* et du *Parc des Gorilles* devaient servir à reconnecter les projets d'urbanisme à des besoins et enjeux locaux concrets. Surtout pour la *Tour d'aiguillage Wellington* et le *Parc des Gorilles*, la

Ville et les porteurs d'interventions temporaires voulaient saisir l'opportunité pour tester une programmation et l'enrichir par l'expérimentation. Ils se sont montrés ouverts à l'émergence de possibles et, pour le *Parc des Gorilles*, une place a été laissée à l'évolution de la programmation à travers une éventuelle entente de cogestion. Cela dit, la programmation du projet urbain de Griffintown n'est pas influencée par l'urbanisme temporaire, et elle demeure plutôt conventionnelle pour le Campus MIL. Dans ce dernier cas, les *Projets Éphémères* sont instrumentalisés par l'UdeM pour légitimer une programmation établie en amont sans s'ouvrir à la modifier. Quant au *Projet Young* et à la *Tour d'aiguillage Wellington*, ils se sont effacés sans avoir eu d'impact notable sur leur territoire et site d'implantation, de sorte qu'ils demeurent une anecdote dans le processus de transformation urbaine.

Concernant l'activation de l'espace, c'est pour tous les cas que l'urbanisme temporaire a permis d'initier des aménagements et appropriations sans attendre les interventions pérennes du projet urbain. Aux *Projets Éphémères*, cela a permis de briser la logique d'imperméabilité des chantiers, en donnant accès à un terrain situé néanmoins à distance du chantier du Campus MIL. De plus, pour les *Projets Éphémères* et le *Projet Young*, l'occupation temporaire a permis d'économiser les coûts opérationnels relatifs à la surveillance et l'entretien du site. Pour le *Parc des Gorilles*, les interventions ont permis d'impulser une relation économique et une revitalisation du nouveau Pôle des Gorilles de Marconi-Alexandra. Des composantes expérimentées par le temporaire ont aussi pu être réintégrées dans le concept d'aménagement final et le projet urbain, tandis que la relation établie avec les AmiEs du Parc des Gorilles tend vers le développement d'un modèle de cogestion des communs. Des risques ont cependant été confirmés, puisque parmi les multiples événements survenus sur les espaces extérieurs des cas étudiés, les activités de la *Tour d'aiguillage Wellington* et du *Virage aux Projets Éphémères* semblent s'être surtout destinées à une clientèle de jeunes créatifs intéressés à vivre une expérience et capables de se payer une consommation sur place. De plus, l'activation des espaces vacants sur le Campus MIL a été limitée à une parcelle relativement petite, au sein d'un vaste territoire en attente. Ceci paraît justifiable afin d'éviter que des interventions multipliées se cannibalisent. Or, la mise en compétition pour les ressources s'observe aussi entre le *Projet Young* et les autres organismes locaux déjà présents à Griffintown.

Concernant la démonstration de la solution, dans plusieurs cas, les interventions temporaires ont contribué à accéder à des bénéfices et retombées variés pour le projet urbain, en démontrant tantôt la faisabilité des solutions temporaires ou des composantes du projet urbain, tantôt l'engagement et le souci écologique et social des élus et des fonctionnaires. Encore pour le *Parc des Gorilles*, en plus d'attribuer

une visibilité au projet urbain et une crédibilité aux différents acteurs, que ce soit les élus et les groupes citoyens comme les AmiEs du Parc des Gorilles, les interventions sont venues justifier davantage d'investissements dans ce secteur du MIL Montréal. Quant aux *Projets Éphémères*, l'urbanisme temporaire est aussi venu montrer la capacité d'action des organismes et de certains citoyens, en créant chez plusieurs d'entre eux un désir pour une pérennisation de l'intervention. Du côté des risques, toutes les interventions temporaires à l'exception du *Parc des Gorilles* ont manqué à établir en amont des objectifs communs avec le projet urbain. Les bénéfices immatériels du *Projet Young* semblent difficiles à mesurer, tandis que les bénéfices des différentes interventions sont souvent dirigés vers les groupes restreints qui participent à leur énonciation. Ceci pourrait alors vulnérabiliser d'autres groupes sociaux, sachant que les interventions temporaires notamment aux *Projets Éphémères* et au *Parc des Gorilles* sont tout particulièrement appréhendées comme de potentiels vecteurs de gentrification pour les quartiers environnants.

Pour finir, concernant l'adaptation dans le temps long, les bénéfices sont observés particulièrement dans le cas du *Parc des Gorilles* où l'urbanisme temporaire est venu accompagner l'évolution du projet urbain dans le temps, en accroissant sa flexibilité et son adaptation suivant l'adoption du PDUES. Les cadres d'action du MIL Montréal pour le secteur des abords ont subi un assouplissement, devenant plus flexibles et agiles, en dynamisant la transformation urbaine au gré des étapes de la démarche de coconception et des expérimentations qui ont suivi l'appel à projets des AmiEs. On assiste alors à une forme de co-instrumentalisation, tel qu'envisagé d'après la revue de littérature. En contrepartie, des répondants de la Ville de Montréal déplorent que les outils conventionnels du projets urbains soient trop rigides pour être adaptés au fil du temps grâce aux expérimentations temporaires. En plus, en dépit des arrimages entre projet urbain et urbanisme temporaire, les autres interventions temporaires réalisées dans un contexte d'institutionnalisation des pratiques innovantes ont tendu à perdre en souplesse et en spontanéité, à l'exemple des activations de la *Tour d'aiguillage Wellington* qui devaient être planifiées suffisamment à l'avance pour être autorisées par un permis. Ainsi, l'urbanisme temporaire est intégré comme outil d'aménagement et de gestion, dans le cas de la *Tour d'aiguillage Wellington* et de *Projets Éphémères* surtout, et ce, sans susciter une transformation réciproque du projet urbain.

Avec tout ceci en tête, un cinquième et dernier constat se dégage et incite à poursuivre les analyses. En effet, la présentation des quatre cas d'étude laisse pressentir le rôle que pourraient jouer l'ancrage territorial et la trajectoire d'activation des ressources pour renforcer le lien entre urbanisme temporaire et le projet urbain avec lequel il partage un territoire commun. Plus spécifiquement, alors que les deux

interventions étudiées pour Griffintown tracent peu de liens avec les collectivités locales et sont portées par des acteurs externes au territoire, celles étudiées pour le MIL Montréal émanent d'acteurs, organismes et citoyens locaux qui conservent un rôle tout au long du processus de projet, depuis son émergence jusqu'à sa mise en œuvre, et qui parviennent dans différentes mesures à influencer le projet urbain. En ce sens, l'on peut envisager que le rapport que les interventions d'urbanisme temporaire entretiennent avec leur territoire d'implantation pourrait engendrer un impact plus ou moins profond et durable sur le projet urbain qui a trait à la transformation du territoire. Or, dans le présent chapitre, des mentions ponctuelles des ressources ont été faites pour décrire la relation entre la pratique conventionnelle du projet urbain et la pratique innovante de l'urbanisme temporaire. Cependant, cette perspective d'analyse n'a pas été spécifiquement fouillée. Pour mieux comprendre l'importance de la trajectoire d'activation des ressources quant à la durabilité ou l'éphémérité de l'intervention et de ses effets sur le territoire, le chapitre 7 pousse plus avant cette analyse du rapport au territoire des interventions d'urbanisme temporaire.

## CHAPITRE 7

### ANCRAGE TERRITORIAL ET TRAJECTOIRES DE CONSTRUCTION DES RESSOURCES

#### DES INTERVENTIONS D'URBANISME TEMPORAIRE :

#### ANALYSE DE QUATRE INTERVENTIONS AUX PROJETS ÉPHÉMÈRES

Les deux précédents chapitres de résultats ont mis en évidence le fait qu'il existe une grande variété d'interventions d'urbanisme temporaire à Montréal. Parmi celles-ci, certaines mènent à une pérennisation de la solution expérimentée, alors que d'autres s'effacent sans laisser de trace apparente ni sur la ville ni sur les façons de faire au sein des institutions. Or, la problématique formulée dans la première moitié de la thèse soulignait notamment l'enjeu de la transformation territoriale par une pratique innovante d'urbanisme qui mise sur des interventions de courtes durées. Certes, des interventions s'inscrivent plutôt dans la logique du transitoire et parviennent à se pérenniser en jouant un rôle de catalyseur de développement; mais d'après la littérature, d'autres interventions restent campées dans l'éphémère ou cherchent surtout à se déplacer ou à se répliquer ailleurs en demeurant mobiles (Andres, 2013; Bertoni et Leurent, 2017; Desimini, 2015; Douay et Prévot, 2016; Harris, 2015; Lydon et Garcia, 2015). Pourtant, la mobilisation de ressources pour réaliser de telles interventions éphémères ou mobiles soulève des questions de légitimité dans la perspective d'un développement durable et équitable du territoire (Glon et Pecqueur, 2016a; Janin *et al.*, 2015), au vu de la rareté des ressources et de la difficulté de certains groupes à accéder aux ressources suffisantes à l'action (Deephhouse *et al.*, 2017; Moore, 2015a; Tremblay *et al.*, 2015i; Varone *et al.*, 2008). Ce chapitre poursuit donc la réflexion sur les transformations opérées par l'urbanisme temporaire, en évaluant les effets plus ou moins durables ou éphémères qui sont engendrés sur le territoire par les interventions associées à cette pratique innovante en matière d'urbanisme.

Cette évaluation des interventions se fonde sur une analyse par les ressources, visant à caractériser les leviers d'action dont les acteurs disposent pour réaliser des projets sur un territoire d'implantation particulier. Rappelons ici que la ressource constitue — au même titre que le territoire et l'institution — un construit social façonné par les intentionnalités des acteurs et par leurs interactions entre eux (Castells, 1998; Crevoisier, 2001; Dormois, 2007; François *et al.*, 2006; Kebir, 2016; Pecqueur, 2005). Comme l'institutionnalisation, la ressource est alors marquée par un *processus* de construction temporel et situé, et elle se définit par le *résultat* de ce processus. C'est pourquoi, en conformité avec la grille d'analyse présentée à la section 4.6.3, l'analyse par les ressources des interventions d'urbanisme temporaire

s'appuie sur l'étude des quatre composantes de la trajectoire de construction des ressources conceptualisée au chapitre 3 et illustrée à nouveau à la figure 7.1. Les interventions d'urbanisme temporaire sont ainsi évaluées en portant successivement l'attention sur le démarrage, l'orientation et le déploiement de la trajectoire empruntée, puis sur le résultat qui découle de ce processus de construction. Le caractère éphémère, mobile ou pérenne de l'intervention est alors mis en relation avec ses effets sur les ressources mobilisées, sur les dynamiques territoriales et sur les capacités d'action qui peuvent être remobilisées par la suite pour réaliser d'autres projets sur le territoire. Ce travail vise particulièrement à mieux comprendre comment la construction des ressources par l'urbanisme temporaire peut contribuer à un épuisement des ressources — à l'exemple de ce qui a été observé au chapitre 6 pour la *Tour d'aiguillage Wellington* — ou à un renouvellement du territoire — à l'exemple du *Parc des Gorilles* qui s'est inscrit comme un levier de développement territorial pour le MIL Montréal.

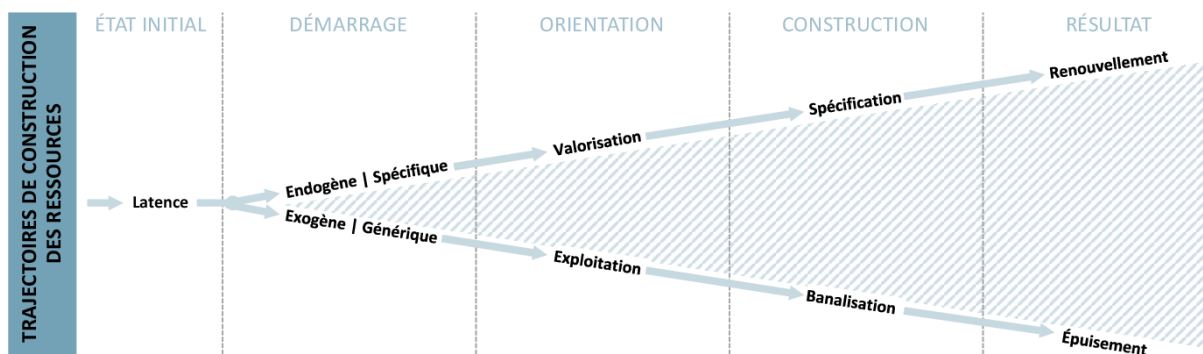


Figure 7.1 La relation au territoire et les grandes trajectoires de construction des ressources : entre renouvellement et épuisement (Perras, 2024)

Dans ce septième chapitre, c'est cependant vers le cas des *Projets Éphémères* que l'attention est portée : une intervention d'urbanisme temporaire qui se situe entre la connexion et la déconnexion avec le projet urbain, et dont l'impact à long terme sur le territoire — c'est-à-dire sur le site, le campus MIL, le territoire délimité par le projet urbain et les quartiers limitrophes — est encore incertain. Ce choix est spécialement pertinent pour l'analyse effectuée dans ce chapitre, puisque s'y trouvent plusieurs interventions distinctes qui ont coexisté dans un même contexte géographique, temporel et institutionnel au sein d'un seul site de 1,6 hectare; cela, sans nécessairement entretenir la même relation avec le territoire ni avoir les mêmes effets sur celui-ci. Quatre interventions d'urbanisme temporaire sont ainsi étudiées (figure 7.2). Il s'agit de A) la *Pépinière temporaire* réalisée par la Soverdi — acronyme de Société de verdissement du Montréal métropolitain — entre 2015 et 2021, B) les *Jardins des Projets Éphémères* qui, depuis 2015, ont impliqué plusieurs organismes locaux et montréalais dont la Coopérative Bioma et l'Université de Montréal (UdeM),

C) *Le Virage* mené par l'organisme Montréal Ville en mouvement (MVM) entre 2016 et 2018, et D) le *Mont Réel* créé par le collectif ConstructLab en 2017. Pour chacune de ces interventions, la question de l'ancrage territorial est scrutée en s'intéressant notamment aux types de ressources qui lui ont donné son impulsion, aux intentions des acteurs qui portent l'intervention, à la manière dont les ressources ont été mobilisées en cours de projet, ainsi qu'aux effets que ceci a engendrés sur le territoire d'implantation.



Figure 7.2 Carte de localisation des quatre interventions temporaires sélectionnées au sein des *Projets Éphémères* (Fond de plan : Google Earth, 2019)

Comme détaillé au chapitre 4, ce volet de la recherche s'appuie tout particulièrement sur les entretiens semi-dirigés avec les porteurs d'interventions temporaires, sur la revue documentaire incluant des bilans et présentations de projets, et sur la revue web incluant les sites et les réseaux sociaux des organismes et interventions concernés. Le croisement de ces trois principales méthodes de collecte de données a permis de comprendre les processus à l'œuvre et d'en faire une analyse diachronique cadrée sur la période 2015-2024 durant laquelle les quatre interventions à l'étude ont eu cours aux *Projets Éphémères*. En plus, quelques visites de terrain exploratoires ont permis de constater certains aménagements et usages au fil du temps, bien que l'évolution des interventions ait pu être mieux documentée en consultant de multiples photographies et publications sur les pages Facebook des organismes et interventions. Enfin, une revue de presse a pu, ponctuellement, compléter les données et fournir une validation de certains faits et dates.



Mentionnons que les différents cas étudiés sont présentés en suivant un ordre chronologique, en fonction de l'ancienneté de leur émergence et de leur mise en œuvre. Contrairement au chapitre 6, cet ordre de présentation ne produit pas nécessairement un effet de progression en les abordant, par exemple, du moins ancré au plus ancré sur le territoire. Cependant, la juxtaposition de ces quatre cas permet, là encore, de mettre en évidence la pluralité des interventions d'urbanisme temporaire en ce qui a trait à leur relation avec leur territoire d'implantation, en décortiquant les différents facteurs qui influencent cette relation.

### 7.1 Cas A — Trajectoire de construction des ressources pour la *Pépinière temporaire* de la Soverdi

La *Pépinière temporaire* de la Soverdi a occupé un espace d'une superficie d'environ 1 100 m<sup>2</sup> situé au coin nord-est du site des *Projets Éphémères*, ce qui correspond à environ 7 % de sa superficie totale de 1,6 hectare (figure 7.3). La délimitation de la zone occupée par la pépinière est demeurée généralement constante au fil des années, soit depuis le début de cette initiative en 2015 jusqu'à sa fin en 2021.

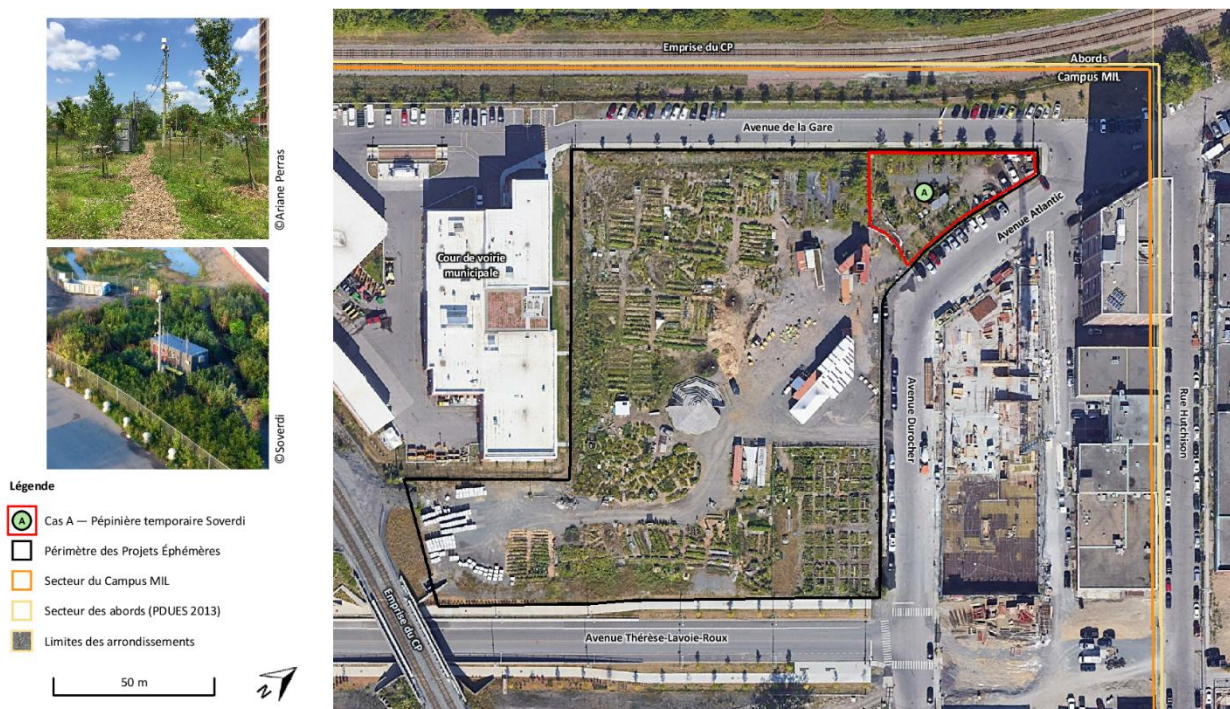


Figure 7.3 Localisation la *Pépinière temporaire* de la Soverdi au sein des *Projets Éphémères* (Fond de plan : Google Earth, 2019)

#### 7.1.1 Démarrage de la trajectoire : impulsion par des ressources génériques et interchangeables

Comme expliqué au chapitre 6, l'idée de réaliser une pépinière temporaire sur le terrain du Campus MIL aurait été semée peu après la consultation publique de l'OCPM de 2007, alors que l'UdeM identifie



l'opportunité que représente son vaste terrain vacant pour y réaliser des aménagements temporaires (ESD#18; #27). De manière plus précise, comme en atteste l'étude de faisabilité de Groupe IBI — CHBA (2011a), ce sont d'abord deux grands espaces situés de part et d'autre des premiers bâtiments du campus qui sont visés pour créer de tels aménagements, et non pas le site des *Projets Éphémères* (figure 7.4). Or, dans la mesure où l'ancienne gare de triage Outremont requérait des travaux de décontamination et de nivellement du terrain avant de pouvoir les utiliser, la Soverdi a débuté son partenariat avec l'UdeM en occupant un autre terrain situé sur le Campus de la Montagne, à environ 2 kilomètres de là. Conséquemment, l'intervention temporaire de la *Pépinière temporaire* découle assurément de la révélation de la ressource spatiale que constituent les terrains qui doivent demeurer vacants pour de nombreuses années au sein du nouveau campus de l'UdeM, mais cette ressource matérielle est générique, puisqu'elle semble interchangeable pour la Soverdi.



Figure 7.4 Localisation des terrains identifiés comme une opportunité d'aménagements temporaires par l'UdeM d'après l'étude de faisabilité de Groupe IBI — CHBA (2011a)

Par ailleurs, l'UdeM constitue un partenaire essentiel pour réaliser ce projet. En tant que ressource de soutien, elle agit pour assouplir les cadres d'intervention habituels et obtenir les permis nécessaires auprès de l'arrondissement d'Outremont (ESD#09). L'UdeM offre aussi certaines garanties à la Soverdi pour lui permettre de s'installer sur son terrain : une entente est signée sur une base annuelle, ce qui permet d'en renégocier les termes au besoin. Pour une représentante de la Soverdi, l'entente d'occupation est perçue « comme un renouvellement; on ne se posait pas la question d'année en année

si on pouvait rester! On le savait! » (ESD#27). Cette certitude est peut-être due au fait que la pépinière avait été identifiée de longue date pour occuper le secteur du campus et que la première entente a été signée dès 2011, soit 4 ans avant le début des *Projets Éphémères* (ESD#06; #27) (OCPM, 2013; UdeM, 2013a).

Du point de vue des ressources financières, la Soverdi est une parapublique directement financée par la Ville de Montréal pour accomplir sa mission de verdissement de la métropole et réaliser ses diverses activités de sylviculture, entreposage et plantation (ESD#27). Elle ne requiert donc pas de financement de la part de l'UdeM. L'accès à un terrain — gratuitement ou à bas coût, information qui n'a pas pu être précisée malgré nos efforts dans la collecte de données — lui suffit pour mener ses activités. En contrepartie, l'UdeM bénéficie d'une certaine mise en valeur de son terrain grâce au verdissement et à l'embellissement par les arbres de la Soverdi, dans le contexte des travaux de construction du Campus MIL (UdeM, 2024c).

Concernant les intentions initiales de développement relativement à la *Pépinière temporaire*, l'UdeM relate dans son mémoire soumis à l'OCPM en 2013, pour la consultation publique du PDUES, que son projet pilote de « pouponnière d'arbres » avait pour objectif de « faire pousser des arbres qui pourront par la suite être transplantés dans les espaces publics du réseau montréalais du savoir : cours d'écoles, de collèges, de CPE et d'établissements universitaires », incluant « dans les quartiers avoisinants » (UdeM, 2013a, p. 5). En outre, elle dit souhaiter que cette intervention temporaire puisse contribuer à créer des liens avec le voisinage, en améliorant ses relations publiques, en diffusant de l'information sur le projet de Campus MIL et en permettant une réflexion collective sur l'appropriation du projet.

Du côté de la Soverdi, l'intention est similaire puisqu'il s'agit d'utiliser le terrain de l'UdeM comme espace sylvicole et aire d'entreposage temporaire pour les arbres destinés à être plantés par l'organisme à travers la métropole montréalaise (ESD#27). En effet, dans une publication Facebook datée du 14 septembre 2015, la Soverdi explique que « ce lieu unique est utilisé pour faire croître des arbres qui serviront à verdir Montréal. La pouponnière sert également de terre d'accueil aux pousses du projet Semences d'avenir pour le mont Royal » (Soverdi, 2024b), en collaboration avec les Amis de la montagne. Or, la Soverdi ne considère pas que son occupation aux *Projets Éphémères* constitue une « pépinière » — nom qui est plutôt soutenu par l'UdeM — puisque le terrain n'a pas tellement servi pour cultiver des arbres. Il a plutôt servi de site d'entreposage pour environ 5 000 à 15 000 arbres par année, lesquels y étaient cultivés ailleurs,

puis déposés lors de leur transit vers leur lieu de plantation sur des propriétés publiques et privées situées un peu partout dans le Grand Montréal (ESD#27) (Campus MIL – UdeM, 2016e). L'organisme explique avoir bénéficié de son implantation sur le site des *Projets Éphémères* tout particulièrement en raison de sa centralité à Montréal, permettant d'assurer un bon accès aux arbres. Néanmoins, sans que ce soit dans sa mission, la Soverdi reconnaît aussi les bénéfices indirects que le verdissement apporte pour la qualité de vie des gens du secteur (ESD#27); un apport qui fait partie des raisons pour lesquelles l'UdeM les a invités à occuper son terrain (Campus MIL – UdeM, 2016e).

Au vu de ces informations, l'intervention de la *Pépinière temporaire* de la Soverdi au Campus MIL a été impulsée par un assemblage de ressources endogènes et exogènes qui sont génériques et peu ancrée sur le territoire d'implantation. Les intentions formulées au départ ne consistent pas à opérer une transformation à l'échelle locale grâce à cette intervention, si ce n'est que de verdir temporairement le site.

#### 7.1.2 Orientation de la trajectoire : vers une exploitation non mercantile teintée par des valeurs sociales

Du point de vue des valeurs pour le développement, l'intervention de la *Pépinière temporaire* de la Soverdi est orientée vers une logique utilitariste, fondée sur l'exploitation d'un terrain à des fins de distribution d'un produit. Dans la mesure où la Soverdi est un organisme à but non lucratif financé par la Ville de Montréal, l'utilisation du terrain n'est pas faite à des fins mercantiles et elle n'est pas destinée à faire du profit. Cependant, l'intention n'est pas non plus de favoriser une réappropriation collective du site, puisque ce sont les employés de la Soverdi qui s'occupent des arbres et que le coin occupé aux *Projets Éphémères* ne vise pas l'organisation d'activités culturelles et éducatives au site.

Si les visiteurs et résidents qui vivent à proximité peuvent tirer des bénéfices de l'intervention, grâce au verdissement et à l'embellissement qui en découle, les retombées engendrées par la *Pépinière temporaire* de la Soverdi touchent tout autant l'ensemble de la population du Grand Montréal, en fonction des lieux où sont réalisées les plantations (ESD#27) (Soverdi, 2024a) (figure 7.5). Le développement du site porte ainsi des valeurs sociales et environnementales, mais celles-ci servent une large collectivité, sans se concentrer sur l'échelle locale correspondant au territoire d'implantation des *Projets Éphémères*.

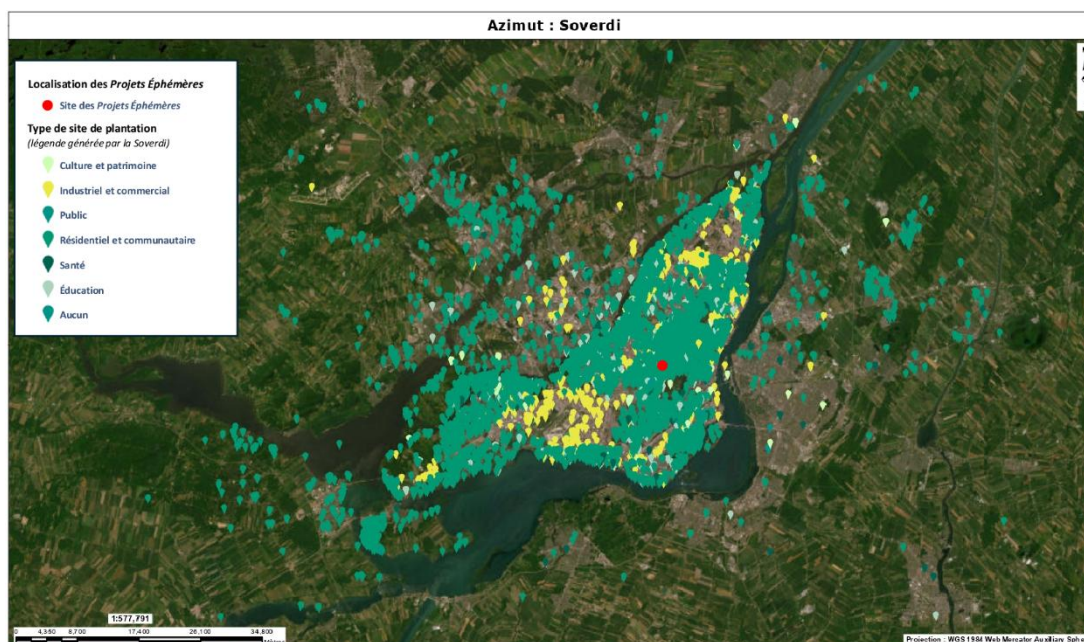


Figure 7.5 Localisation des sites de plantation de la Soverdi à travers le Grand Montréal (Soverdi, 2024a; Fond de plan : ©Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024)

Pourtant, des interviewés représentant des occupants des *Projets Éphémères* (ESD#15; #27) expliquent que la Soverdi a contribué à un esprit de collaboration et de solidarité qui s’est installé sur le site. Déjà, la collaboration fait partie de la mission et des façons de faire de la Soverdi (Soverdi, 2024a). Or, puisque la Soverdi dispose de ressources humaines rémunérées, d’un financement régulier et de davantage d’équipements matériels, en plus d’avoir une plus longue expérience que les autres occupants — ayant été fondée en 1992 (Soverdi, 2024a) —, elle est en mesure de partager ses ressources avec les autres jardiniers (figure 7.6). Par exemple, la Soverdi prête ses pelles et, étant le premier organisme à avoir eu un accès à l’eau (ESD#27), elle « se faisait des amis avec tout le monde en rendant l’eau accessible » (ESD#15) au sein du site isolé et plutôt aride des *Projets Éphémères*. Ainsi, grâce à ses ressources plus structurantes du fait de son statut de parapublique, la Soverdi rayonnait sur les autres acteurs et les soutenait (ESD#15).





Organisation du terrain et abondance d'arbres entreposés aux  
Projets Éphémères par la Soverdi  
(Soverdi, 2024b)



Équipements et main d'œuvre de la Soverdi  
(Soverdi, 2024b)

Figure 7.6 Les ressources matérielles de la Soverdi à la *Pépinière temporaire des Projets Éphémères*

Au fil du temps, les connexions établies entre les organismes occupants favorisent aussi les échanges entre les employés et bénévoles. Selon la représentante interrogée (ESD#27), les employés de la Soverdi ont eu la chance de développer des affinités et de partager des connaissances avec les membres de Bioma, Miel Montréal et Vrac Environnement qui sont impliqués dans les jardins. Soulignons d'ailleurs que l'ancien directeur général de Vrac Environnement a été recruté par la Soverdi en 2018, chez qui il a agi comme directeur de projets, directeur adjoint, puis directeur général (Soverdi, 2024a).

En collaborant avec les autres occupants des *Projets Éphémères*, la représentante interrogée pour la Soverdi (ESD#27) affirme aussi que l'organisme a peu à peu épousé la dimension éducative et d'animation culturelle de l'intervention d'urbanisme temporaire. Même s'il ne s'agissait pas de ses objectifs, au départ, la relation avec les autres jardiniers et les activités organisées sur le site permettent de le rendre plus vivant en attirant plus de gens, incluant à la *Pépinière temporaire*. Ceci ajoute alors « un autre niveau au projet » (ESD#27) et offre l'opportunité à la Soverdi d'entrer en contact avec un public qui veut en apprendre plus sur les essences d'arbres et les activités de verdissement de l'organisme. La trajectoire de construction des ressources par la *Pépinière temporaire* est donc infléchiée vers ces valeurs de développement social.

L'orientation de la *Pépinière temporaire* se situe donc dans l'entre-deux entre exploitation et valorisation et, teintée par des valeurs de partage et de collaboration, elle se colore peu à peu en relation avec l'intervention des *Jardins des Projets Éphémères* qui porte une mission plus sociale et collective.

### 7.1.3 Déploiement de la trajectoire : vers une banalisation des aménagements et des ressources

Assurément, la réalisation de la *Pépinière temporaire* de la Soverdi sur le territoire particulier du Campus MIL et au sein des *Projets Éphémères* repose en premier lieu sur un opportunisme découlant de ressources spatiales considérées comme génériques. Cependant, le lien avec le territoire et l'identité du site s'affermir au gré de son occupation du site et de sa cohabitation avec les autres interventions qui s'y tissent. Dès lors, il ne s'agit plus pour la Soverdi que d'un simple entrepôt d'arbres : l'attractivité du site et la portée élargie de l'intervention auprès des collectivités locales en fait une sorte de « showroom » pour la biodiversité arboricole (ESD#27).



Aménagement du terrain occupé de façon extensive par la Soverdi, en 2015 (Soverdi, 2024b)



Sentier en terre aménagé à travers le terrain de la Soverdi, en 2016 (Soverdi, 2024b)

Figure 7.7 Nature des aménagements et des usages de la *Pépinière temporaire* de la Soverdi

Cependant, la Soverdi ne crée pas d'aménagements distinctifs sur son terrain et elle n'organise pas, par elle-même, d'activités qui permettent de renforcer son affiliation au territoire. En considérant la nature des aménagements et des usages par la Soverdi, on constate que son bout de terrain aux *Projets Éphémères* est occupé de façon extensive dès l'été 2015 par les arbres qu'elle y entrepose (figure 7.7). Des grappes d'arbres en pot recouvrent la majeure partie de la superficie du terrain occupé. Au centre, un conteneur connecté au réseau électrique d'Hydro-Québec offre des commodités aux employés en plus de servir à l'entreposage sécurisé du matériel. Sur la pointe est du terrain, une aire de stationnement et d'entreposage est accessible aux véhicules grâce à un large portail, dédié à la Soverdi, ouvrant la clôture métallique qui entoure le site des *Projets Éphémères*. À travers le terrain de la Soverdi, des sentiers permettent aussi la circulation des employés et des visiteurs qui s'y aventurent (figure 7.7).

Ainsi, l'intervention s'avère plutôt banale, correspondant à l'apparence de n'importe quelle pépinière. Elle ne s'appuie pas sur des références symboliques, et ne démontre pas de singularités qui lui permettent de s'ancrer sur le territoire en spécifiant les ressources.

#### 7.1.4 Résultat de la trajectoire : une intervention éphémère laissant certaines traces enracinées

Du côté de la Soverdi, avec l'expansion de ses activités dans un contexte de verdissement accru de la Ville de Montréal, dont pour l'atteinte des objectifs du Plan canopée 2012-2021 (Ville de Montréal, 2020b), le site des *Projets Éphémères* est « rapidement devenu trop petit » (ESD#27). Ainsi, l'organisme a occupé d'autres terrains de Montréal pour la culture et l'entreposage de ses arbres et il a éventuellement concentré ses activités vers le vaste site de l'ancien Hippodrome Blue Bonnet (ESD#27) — lequel se trouve à l'autre bout du *Corridor écologique Darlington*, à près de 5 kilomètres à l'ouest des *Projets Éphémères* (Corridor écologique Darlington, 2024). Cet autre site a l'avantage d'être très vaste, ce qui permet à l'organisme d'y avoir des conteneurs et des bureaux. En plus, il est physiquement encore plus isolé que l'ancienne gare de triage Outremont, ce qui est considéré comme un avantage puisque la flotte de camion et leurs va-et-vient ne causent pas de nuisances pour le voisinage (ESD#27).

Vers 2021, la Soverdi se retire donc des *Projets Éphémères* et met fin à sa *Pépinière temporaire* au sein du Campus MIL de l'UdeM. Néanmoins, avant de quitter le site, elle décide de planter des arbres en pleine terre sur le terrain qu'elle a occupé pendant environ 7 ans aux *Projets Éphémères*, en faisant « une sorte d'arboretum » comprenant « la plus grande variété possible » d'essences afin de « montrer le genre d'arbres qu'on peut planter en ville » (ESD#27). Conséquemment, la Soverdi laisse derrière elle un terrain grandement transformé par son verdissement : une trace physico-spatiale littéralement enracinée sur le territoire (figure 7.8).



Figure 7.8 Évolution du terrain occupé par la *Pépinière temporaire* de la Soverdi, entre 2015 et 2023 (Imagerie aérienne Google Earth)



D'ailleurs, la Soverdi n'a pas laissé seulement une trace sur son bout de terrain, mais a aussi dispersé ses arbres à travers le site des *Projets Éphémères* et sur ses abords immédiats. Plutôt que de seulement entreposer des arbres en pot, la Soverdi a en fait procédé, dès 2015, à la plantation de plusieurs arbres en pleine terre à l'intérieur du site et sur son pourtour (figure 7.9) — des arbres fournis gratuitement à l'UdeM et donc financés par la Ville de Montréal dans le cadre du financement de l'organisme (ESD#27). Ces plantations sont considérées comme un « préverdissement » du Campus MIL, car elles fourniront une canopée substantielle en prévision des développements qui surviendront dans le futur sur le site des *Projets Éphémères*. Ceci permet donc à la Soverdi d'influencer l'aménagement du site dans le temps long, en y laissant une marque pérenne. En ce sens, pour la représentante interviewée, la *Pépinière temporaire* et les *Projets Éphémères* sont plutôt des interventions d'ordre « transitoire », puisqu'« éphémère, c'est quand on quitte et qu'on ne laisse aucune trace » (ESD#27), alors que là, le site a pu être embelli en créant des écrans de verdure qui profiteront longtemps aux occupants du site et aux collectivités riveraines.



Plantation d'arbres en pleine terre en 2016, entre les Jardins des *Projets Éphémères* et la cour de voirie municipale (Soverdi, 2024b)



Plantation d'arbres en pleine terre en 2017, au cœur du site des *Projets Éphémères* (Soverdi, 2024b)

Figure 7.9 Plantations d'arbres en pleine terre par la Soverdi à travers le site des *Projets Éphémères*

Certes, pour la Soverdi, le fait que l'intervention des *Projets Éphémères* prenne éventuellement fin n'est « pas un problème, puisque c'est ça l'idée » depuis le début et que ce genre d'occupation, « ce n'est jamais pour toujours » (ESD#27). Pourtant, même si ses activités ont officiellement déménagé ailleurs en 2021, la représentante interrogée (ESD#27) explique lors de l'entretien semi-dirigé, en 2022, que des employés de la Soverdi continuent de participer au comité de gestion des *Projets Éphémères*, avec l'UdeM et les autres occupants du site, parce qu'ils s'y sentent appréciés. La Soverdi continue aussi de participer aux activités de type portes ouvertes, puisque les plantations restantes permettent de « faire des ateliers sur les essences d'arbres, et tout ça; c'est plus un site éducatif maintenant qu'une place de stockage d'arbres pour nous » (ESD#27). D'ailleurs, malgré son départ du site, la Soverdi « voulait quand même garder » une



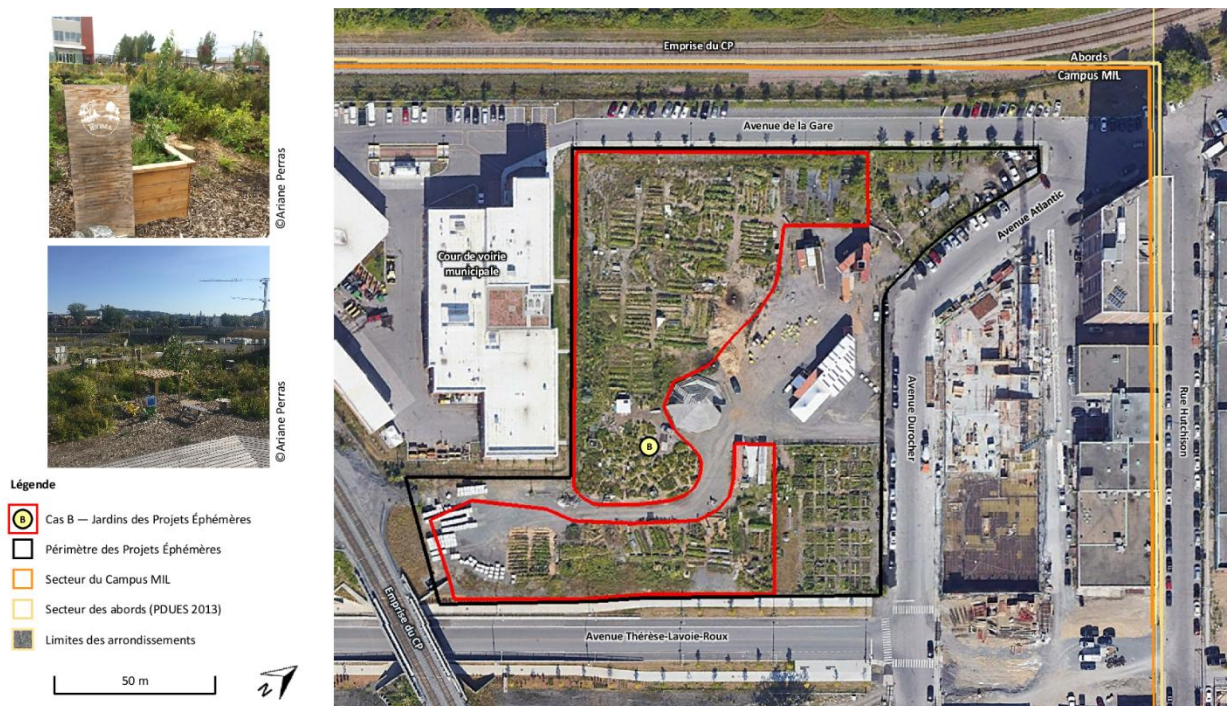
implication aux *Projets Éphémères*, « parce que c’est un projet sur lequel [elle] travaille depuis un peu plus de 10 ans, donc [elle ne] voulait pas non plus juste partir » (ESD#27).

Malgré son attachement aux *Projets Éphémères*, la Soverdi bénéficie toujours de plusieurs opportunités, en ville, pour occuper des terrains sous-utilisés en créant des partenariats avec leurs propriétaires. Par exemple, la représentante interviewée (ESD#27) mentionne un partenariat avec le Marché Central, situé à Ahunstic-Cartierville, où un projet d’occupation temporaire avait aussi été envisagé en parallèle de sa présence au site. Pour cette raison, la Soverdi n’a pas à s’inquiéter de pouvoir relocaliser ses activités à nouveau, au besoin, quitte à déménager encore de site en site au fil des ans (ESD#27).

Somme toute, pour la Soverdi, les *Projets Éphémères* et la *Pépinière temporaire* demeurent des projets réussis, parce qu’ils ont permis d’apprendre beaucoup de choses, en suscitant un partage de connaissances et de techniques entre les occupants et les divers participants qui ont visité le site (ESD#27). Les connaissances et les compétences développées ne seront pas perdues, car elles pourront être mobilisées à nouveau pour réaliser des projets; mais pas nécessairement sur le territoire d’implantation où l’intervention d’urbanisme temporaire a été menée depuis 2015. En ce sens, l’intervention plutôt banale et mobile — malgré les arbres laissés au site — qu’est la *Pépinière temporaire* ne mène pas à un épuisement, mais pas non plus à un renouvellement du territoire et de ses ressources.

## 7.2 Cas B — Trajectoire de construction des ressources pour les *Jardins des Projets Éphémères*

Le second cas d’étude correspond aux *Jardins des Projets Éphémères*, qui jumellent une variété d’initiatives cadrées en agriculture urbaine, permaculture et écologie, portées par différents organismes. Dans l’ensemble, les *Jardins* ont occupé toute la partie ouest du site des *Projets Éphémères* (figure 7.10). On y trouve notamment une parcelle de la Coopérative Bioma, l’un des organismes fondateurs des jardins, ainsi que des jardins créés par le groupe étudiant P.A.U.S.E. — acronyme de Production Agricole Urbaine Soutenable et Écologique — et par l’organisme On Sème. S’y trouvent aussi des ruches de Miel Montréal — aujourd’hui Polliflora — et des jardins collectifs cultivés par les collectivités de Parc-Extension.



L'organisation et la superficie des jardins ont beaucoup varié et évolué au fil des années. Ceux-ci se sont généralement concentrés au coin nord-ouest lors de leur création, en 2015, puis se sont peu à peu étendus vers le sud, alors que des organismes comme On Sème et P.A.U.S.E. arrivent au site en 2017. Cette évolution amène les jardins à recouvrir environ 9 000 m<sup>2</sup>, soit plus de la moitié des 1,6 hectare des *Projets Éphémères* (figure 7.11).

#### 7.2.1 Démarrage de la trajectoire : impulsion par des ressources principalement spécifiques

Tout comme pour la *Pépinière temporaire*, le projet de Campus MIL a servi de révélateur quant à l'opportunité d'occuper les vastes terrains vacants appartenant à l'UdeM, en l'attente de la construction des divers bâtiments planifiés. Toutefois, d'après l'étude de faisabilité de Groupe IBI — CHBA (2011a, p. 1), « Les acteurs principaux dans la planification du nouveau campus Outremont ont vite cru qu'il y avait une opportunité à saisir » notamment pour agir sur « l'image que l'Université souhaite projeter sur la communauté avoisinante », en rejoignant donc les collectivités locales : une ressource spécifique. Pour cela, l'UdeM souligne déjà, en 2011, que « Le caractère éducatif, social et communautaire doit primer dans la proposition retenue » (Groupe IBI — CHBA, 2011a, p. 1) pour occuper les terrains vacants en attente. Or, l'idée de la pouponnière d'arbres répond mal à cette ambition. C'est pourquoi, d'après un plan directeur des espaces verts réalisé la même année pour le campus d'Outremont (Groupe IBI — CHBA, 2011b), l'UdeM envisageait déjà de transposer les jardins du groupe étudiant P.A.U.S.E., nés au Campus de la Montagne en 2011, vers le nouveau Campus MIL.

Comme expliqué au chapitre 6, la naissance des jardins aux *Projets Éphémères* découle cependant de l'idée de *Corridor écologique Darlington*, dans laquelle l'UdeM voit l'opportunité d'entrer en contact avec les collectivités locales et d'améliorer l'acceptabilité sociale de son projet de Campus MIL (ESD#06; #15; #25) (Savoir média, 2017). Pourtant, quand le Conseiller en biodiversité de l'UdeM présente son idée au Bureau de projet du Campus MIL en décembre 2014, son intention est de débiter le projet de corridor écologique avec des aménagements dans Côte-des-Neiges, à l'ouest, puis de verdir et de s'approprier les espaces du Campus MIL seulement lorsque les premiers pavillons ouvriront leurs portes (ESD#15). En conséquence, bien qu'il s'inscrive sur la trame prévue pour le corridor écologique, le choix de ce site en particulier est plutôt opportuniste et c'est l'enthousiasme que manifeste l'UdeM qui incite à intervenir sans attendre sur l'extrémité est du corridor, correspondant au site des *Projets Éphémères* (ESD#06; #15; #25) (figure 7.12).





Figure 7.12 Plan du *Corridor écologique Darlington*, dont les *Projets Éphémères* constituent l'extrémité est, à gauche (Corridor écologique Darlington, 2024)

En ce sens, l'une des ressources principales qui impulsent l'intervention des *Jardins des Projets Éphémères* est sans doute la ressource de soutien que représentent l'UdeM et son Bureau de projet. En tant que propriétaire foncier et partenaire phare des *Projets Éphémères*, l'UdeM finance l'occupation du site et offre deux ressources humaines primordiales pour la coordination de l'intervention (ESD#06; #15; #25). Premièrement, le Conseiller en biodiversité de l'UdeM agit comme coordonnateur sur le terrain et comme liant entre les occupants, en s'impliquant aussi pour la culture et l'animation des *Jardins*. Deuxièmement, la Coordinatrice des relations avec les communautés du Bureau de projet accompagne l'intervention, et assure le lien avec le directeur du Bureau de projet, la haute direction de l'UdeM et divers départements universitaires. L'UdeM soutient ainsi le développement et la diffusion de la programmation et garantit aussi la relation de confiance avec l'arrondissement d'Outremont, en veillant à l'autorisation des aménagements et activités réalisés au site.

Du point de vue administratif, l'UdeM signe des ententes avec les différents occupants des jardins afin d'établir les conditions de l'occupation (ESD#06; #12; #15; #25). Le Conseiller en biodiversité se charge de la coordination avec les occupants et aide aussi à vulgariser le contenu de ces contrats souvent volumineux (ESD#15). Cependant, ces ententes qui sont toujours d'une durée d'un an seulement — tout comme pour la Soverdi — génèrent des inquiétudes chez les occupants, en leur donnant un sentiment de précarité qui les fait craindre d'investir trop de temps et de ressources dans des jardins qui n'existeront peut-être plus

l'année suivante (ESD#06; #15). Malgré les efforts du Conseiller en biodiversité et de la Coordinatrice des relations avec les communautés pour rassurer les occupants, l'appellation « éphémère » du site accentue le stress chez les occupants. « Le mot *éphémère* envoyait un message extrêmement négatif à tout le monde », précise un occupant interrogé (ESD#15). Il est certain que « l'éphémérité est quelque chose qui est difficile à avaler pour les gens qui s'investissent de manière bénévole », précise le Conseiller en biodiversité dans une vidéo de Savoir média (2017), d'autant que le concept est contradictoire avec la notion de « permaculture » — type d'agriculture durable réalisé dans les *Jardins Cra-Terre* de la Coopérative Bioma — qui évoque le permanent.

Du point de vue des ressources financières, les organismes devaient généralement trouver leurs propres sources de financement et, faute de fonds suffisants, ils ont en effet fonctionné avec l'apport de jardiniers bénévoles (ESD#05; #15). Néanmoins, le Bureau de projet du Campus MIL de l'UdeM aurait fourni 5 000 \$ aux jardins pour la première année d'occupation, en 2015 (ESD#15). Ceci aurait permis de financer certains équipements permettant aux quatre organismes pionniers des jardins — la Coopérative Bioma, Miel Montréal, Héritage Laurentien et Vrac Environnement — de s'y installer. Pour l'an deux, en 2016, un budget plus grand aurait été octroyé en raison du succès du projet. Cependant, la majeure partie des fonds aurait été dédiée à des travaux de réparation d'infrastructure et à la nouvelle initiative *Le Virage*, de sorte que les jardins n'auraient eu à nouveau que 5 000 \$, cette fois pour 11 partenaires occupants, incluant par exemple Compost Montréal (ESD#15). Pour les années suivantes, il est fait mention d'un budget total de 40 000 \$ pour l'ensemble des *Projets Éphémères* (ESD#15).

Quant à la ressource spatiale que représente le site des *Projets Éphémères*, elle est bien sûr essentielle pour pouvoir créer les *Jardins*. Pourtant, lorsque les premiers organismes occupants arrivent sur le site, au printemps 2015, le terrain est peu accueillant, car il présente plusieurs contraintes qui exigent d'investir beaucoup de temps de la part des ressources humaines bénévoles pour pouvoir se saisir de l'espace et l'adapter à leurs besoins (ESD#15). Le terrain qui vient d'être décontaminé et nivelé par l'UdeM est décrit par le Conseiller en biodiversité comme « une surface lunaire » (Savoir média, 2017). Le sol est rocailleux comme celui d'un cratère, assez peu fertile, mais il est heureusement généralement recouvert de trèfles, dû à un hydro-ensemencement effectué au préalable par l'UdeM; ce trèfle est utilisé comme engrais pour les premières plantations, mais des apports externes de terre et de compost demeurent nécessaires (ESD#15).

Une autre difficulté se présente concernant la ressource spatiale : durant ce premier été, environ la moitié du terrain est inondée (ESD#06) par une quinzaine de centimètres d'eau, en raison de problèmes avec les infrastructures sur les travaux de chantiers voisins (ESD#15). Pour l'anecdote, l'inondation est telle que des occupants y déposent 14 poissons rouges, lesquels survivent durant tout l'été jusqu'au passage d'un grand héron qui vient s'en régaler (ESD#15). Outre ce « petit pied de nez » (ESD#15), les conditions difficiles découragent les bénévoles, dont la Coopérative Bioma qui voit son travail littéralement noyé. D'ailleurs, en raison du manque de communication avec l'UdeM, les gestionnaires et la haute direction ne prennent conscience du problème qu'à la fin de l'été, lors d'un événement conviant 300 personnes, dont des fonctionnaires dans la Ville et des élus, sur le site des *Projets Éphémères*. Pour pouvoir les accueillir, le Conseiller en biodiversité fait venir des palettes de bois — de l'Université Concordia avec qui la gestion s'avère plus facile qu'avec l'UdeM — afin de créer des sentiers surélevés, reliant l'entrée principale sur la rue Durocher aux jardins plus à l'ouest. Des lampions sont aussi prêtés par les Amis de la montagne, dont la flamme qui se reflète sur l'eau crée une lumière douce et une ambiance féérique (ESD#15). Quoiqu'il en soit, l'année suivante, en 2016, le site est drainé et la canalisation responsable de l'inondation est réparée, mais cela seulement tardivement ce qui ampute de beaucoup la saison des jardins. En plus, le site de *Projets Éphémères* est alors complètement remblayé avec environ 1 mètre de gravier, par-dessus les jardins (ESD#15), ce qui contribue à nouveau à décourager les jardiniers.

Néanmoins, dès le départ, ce qui incite les organismes occupants à persister pour occuper le terrain de l'UdeM réside en deux choses. D'une part, les terrains disponibles et dont le propriétaire autorise l'occupation sont rares à Montréal, et notamment dans le secteur de Parc-Extension et de Marconi-Alexandra. D'ailleurs, les porteurs de la Coopérative Bioma que le Conseiller en biodiversité invite aux *Projets Éphémères* occupaient préalablement la cour d'un bâtiment de Marconi-Alexandra, mais ils savaient qu'ils perdraient éventuellement cet espace (ESD#15). La vaste étendue de la ressource spatiale offerte devient alors une opportunité attirante, et ce, même pour des organismes basés dans d'autres arrondissements. D'autre part, pour Bioma et Vrac Environnement, le site offert est intéressant, car il se situe à proximité de leur public cible et leur permet de remplir leur mission en agriculture et sécurité alimentaire à Parc-Extension (ESD#06; #15). L'opportunité d'occupation du site qui est révélée aux organismes et collectivités locales s'avère donc particulièrement précieuse.

Ainsi, l'intervention des *Jardins des Projets Éphémères* est surtout impulsée par des ressources physico-spatiales, sociales et de soutien spécifiques et ancrées sur le territoire. L'intention initiale des acteurs

porteurs est certes d'activer un espace vacant sous-utilisé pour l'inscrire dans une trame verte, mais plus encore de rejoindre les collectivités locales en trouvant à répondre à certains de leurs besoins.

#### 7.2.2 Orientation de la trajectoire : vers une valorisation collective des ressources endogènes

Les valeurs de développement qui s'inscrivent au cœur de l'intervention des *Jardins des Projets Éphémères* correspondent certainement à la volonté « d'occuper les alentours du chantier pour en faire un carrefour d'agriculture urbaine », mais aussi de « développer de plus en plus un maillage » avec les collectivités locales qui avoisinent le Campus MIL (Sauvé, 2016, 26 avril). En ce sens, l'intervention temporaire des *Jardins* est orientée vers des valeurs sociales et écologiques dans une optique de réappropriation collective capable de démocratiser l'accès à l'éducation et l'accès physique au nouveau campus, tout en rehaussant l'image que projette l'UdeM sur son milieu. Plusieurs organismes jardiniers misent aussi sur un modèle d'économie circulaire qui permet de redistribuer la production aux résidents riverains, dont ceux du quartier défavorisé qu'est Parc-Extension (Boileau, 2016b, 2016c, 2016g; Savoir média, 2017).

Une autre dimension qui est fondatrice pour les *Jardins des Projets Éphémères* correspond à la mission éducative, culturelle et d'expérimentation qui est conférée aux *Projets Éphémères*. À compter de 2015, ce sont les organismes qui réalisent les jardins qui portent cette mission et qui développent une programmation d'activités au site, avec le soutien de l'UdeM. En plus, Miel Montréal et Héritage Laurentien participent au projet dans une optique de recherche et développement qui se combine à leur mission environnementale (ESD#15) (Boileau, 2016a).

Dans l'ensemble, le déploiement des *Jardins des Projets Éphémères* est porté par une volonté de mise en commun des ressources. Selon les informations obtenues, les différents organismes occupants travaillent conjointement et s'entraident, en partageant leur terrain de manière très organique (ESD#05; #15) (Boileau, 2016b, 2016c, 2016f). Officiellement, chaque organisme occupe un bout des *Jardins*, mais dans les faits, les parcelles sont utilisées sans marquer de divisions strictes et en favorisant la collaboration et la solidarité. Ceci se traduit par un partage du sol qui, travaillé par un organisme, peut parfois être mis à profit par un autre pendant ses temps morts (ESD#15). Les bénévoles, qui sont des ressources humaines des organismes, ne sont pas non plus strictement séparés, permettant à l'un et à l'autre de contribuer aux différentes initiatives (ESD#05; #15). Conséquemment, les jardins peuvent être considérés comme « une méga-parcelle gérée par cette entité globale » (ESD#15) (figure 7.13).



Les Jardins des Projets Éphémères, en 2016  
(Soverdi, 2024b)



Les Jardins des Projets Éphémères, en 2020  
(Campus MIL – UdeM, 2024)

Figure 7.13 Le vaste terrain occupé par les *Jardins des Projets Éphémères*

Malgré cela, certaines tensions émergent ponctuellement et au fil des années, lorsque de nouveaux organismes s’ajoutent en chamboulant l’équilibre de la collaboration ou que certains empiètent un peu sur l’espace et les ressources réservées à un autre (ESD#15; #25). Par exemple, un occupant interviewé (ESD#15) relate que de nouveaux partenaires qui n’étaient pas au fait du fonctionnement sur le site avaient puisé dans la livraison de terre d’un autre organisme. Autre exemple, un occupant aurait par erreur désherbé la parcelle d’Héritage Laurentien qui, ayant subi la destruction de son travail deux années de suite, en raison de la réparation de la conduite d’eau en 2016 puis de cet incident en 2017, aurait été poussé à abandonner son implication aux *Projets Éphémères* (ESD#15). Néanmoins, en général, ce genre de tension se résorbe rapidement lorsque le fautif est informé et invité à réparer son erreur en remboursant la terre ou en mettant la main à la pâte (ESD#05; #15; #27).

Une autre situation de conflit est rapportée par le même participant aux entretiens (ESD#15). Celle-ci survient alors que la directrice générale de l’organisme On Sème reprend la coordination des *Jardins* et des *Projets Éphémères* durant l’été 2017 (ESD#06; #05; #15). Le Conseiller en biodiversité de l’UdeM aurait alors été relevé de ses fonctions de coordonnateur du site, mais il aurait été rappelé à son poste en 2018 en raison d’un conflit en matière de gestion et de distribution des ressources financières entre les occupants (ESD#15).

Pourtant, la cohabitation au sein des *Jardins des Projets Éphémères* demeure généralement positive et la posture plutôt anarchiste de plusieurs jardiniers contribue sans doute à des relations détendues. Allant en ce sens, l’arrivée au site d’une personne en situation d’itinérance qui s’approprie peu à peu l’espace est bien tolérée par les organismes occupants. Présent vers 2017 ou 2018, celui-ci ne causait aucun problème



et, au contraire, il assurait une certaine surveillance des lieux, se montrant serviable en intervenant parfois auprès des visiteurs qui font trop la fête ou qui agissent en vandales (ESD#15). Il est cependant chassé lorsque des craintes en termes de sécurité sont rapportées à l'UdeM qui a été obligée d'agir. Ses services ont ensuite été formellement remplacés par l'embauche d'un membre du groupe étudiant P.A.U.S.E. qui a agi comme concierge en 2019 (ESD#15).

Dans ces conditions, on constate que l'intervention des *Jardins des Projets Éphémères* s'oriente nettement vers la valorisation et la réappropriation collective des ressources. Elle mise aussi sur la collaboration entre les acteurs et sur la mutualisation des ressources endogènes mobilisées sur le site.

### 7.2.3 Déploiement de la trajectoire : vers une spécification axée sur les collectivités locales et la solidarité

Dès le départ, l'intention établie pour les *Jardins des Projets Éphémères* est d'approfondir les liens avec les collectivités locales, et ce, pour améliorer la relation que l'UdeM et son Campus MIL entretiennent avec le territoire. Pourtant, selon un répondant aux entretiens (ESD#15), l'idée d'aller chercher des organismes locaux pour occuper les *Jardins* ne vient pas d'une directive officielle de l'UdeM, mais émane plutôt du caractère « personnellement ancré » du Conseiller à la biodiversité de l'UdeM par rapport aux territoires de Parc-Extension et Marconi-Alexandra. Y connaissant déjà un réseau d'acteurs et d'organismes, c'est lui qui invite les premiers organismes partenaires à activer les *Jardins des Projets Éphémères*, en reflétant ses propres implications, locales ou non. En ce sens, Héritage Laurentien, dont il est administrateur, est convié même si l'OSBL œuvre surtout dans l'arrondissement LaSalle et ne développe finalement pas de lien particulier avec le territoire au fil de sa courte implication (ESD#15). En contrepartie, Vrac Environnement et la Coopérative Bioma sont invités spécifiquement parce que déjà implantés dans le secteur et que leur présence permettra d'accroître l'affiliation au territoire et d'attirer leur propre réseau d'utilisateurs et de membres sur le site (ESD#15).

Vrac Environnement est un organisme fondé en 2009 à Parc-Extension, à moins d'un kilomètre des *Projets Éphémères*, ayant pour mission de satisfaire les besoins en développement durable des enfants et adultes de toutes origines qui vivent dans le quartier (Vrac Environnement, 2014). Son implication au sein des *Jardins* vise spécifiquement à permettre aux résidents de ce quartier de contribuer aux activités d'agriculture urbaine et de bénéficier du fruit de la production (Campus MIL – UdeM, 2016). La Coopérative Bioma est, quant à elle, officiellement constituée en 2015 et elle établit rapidement un

partenariat avec un café coopératif de Parc-Extension, La Place Commune, dont la « mission est d'encourager une plus grande solidarité alimentaire urbaine, en impliquant les citoyens et en valorisant les ressources, les connaissances ainsi que les talents locaux » (La Place Commune, 2024). L'arrimage avec ces deux organismes permet alors aux *Jardins des Projets Éphémères* de distribuer des produits frais aux restaurants et collectivités locales, tout en les mobilisant au sein de l'intervention temporaire (ESD#05; #15) (Boileau, 2016b, 2016c, 2016g; UdeM, 2016a).

Avec le temps, d'autres organismes locaux s'impliquent aux *Jardins des Projets Éphémères*, à l'exemple d'On Sème, OSBL formellement fondé en 2016 qui organise depuis quelques années des marchés publics à Montréal, dont dans Rosemont—La Petite-Patrie (On Sème, 2024b). Avec une mission cadrée sur le développement d'une communauté et d'un système alimentaire local durable, l'organisme développe, en 2017, un projet d'université d'été d'agriculture urbaine, par la suite appelé l'École du potager urbain, sur le site des *Projets Éphémères* (On Sème, 2024a). L'objectif est alors d'offrir un lieu de formation et d'expérimentation aux enfants et aux familles du quartier.

L'idée d'aller chercher des organismes locaux pour œuvrer aux *Jardins des Projets Éphémères* a aussi l'avantage d'accroître l'adhésion des bénévoles et d'accéder à de la main-d'œuvre située à proximité (ESD#05; #15). En effet, un occupant interviewé (ESD#15) constate qu'il est difficile de maintenir l'engagement des jardiniers bénévoles qui résident plus loin, par exemple ceux du groupe étudiant P.A.U.S.E. de l'UdeM qui travaillent normalement sur le Campus de la Montagne et qui abandonnent souvent leur implication aux *Jardins des Projets Éphémères*, parce que peu accessibles pour eux. C'est pour la même raison que l'engagement d'Héritage Laurentien, basé à LaSalle à plus de 10 kilomètres du site, demeure limité et essentiellement porté par le Conseiller en biodiversité de l'UdeM, jusqu'à l'effritement définitif du lien avec l'organisme en 2017 (ESD#15).

Avec leur mission écologique et sociale, les organismes partenaires des jardins contribuent fortement à réaliser la vision éducative et culturelle souhaitée par l'UdeM pour les *Projets Éphémères*. Des activités éducatives portant sur l'agriculture urbaine et l'alimentation saine et locale sont organisées tout au long de l'été. Ceci incluent des visites des jardins, des marchés solidaires et divers ateliers, des conférences et des moments de cueillette et de festivité tels que les soirées « 5 à Salade » du mercredi, auxquels se combinent des événements à saveur culturelle tels que des projections de films, des concerts et des animations scientifiques réalisées de pair avec des organismes invités et des étudiants et chercheurs de

l'UdeM (ESD#05; #06; #15; #25) (Campus MIL — UdeM, 2024; UdeM, 2024b). Une concentration d'activités a toutefois lieu au mois de septembre, lors de la Fête des Récoltes annuelle, à laquelle le grand public est invité pour découvrir le site et les différentes initiatives qui s'y tissent. Comme en témoigne la programmation des Fêtes des Récoltes, les organismes occupants des jardins contribuent à l'organisation des activités proposées (figure 7.14). Par exemple, en 2016, le café coopératif La Place Commune organise des visites guidées, tandis que Miel Montréal et la Coopérative Bioma proposent des ateliers thématiques; en 2017, les mêmes organismes collaborent aussi avec On Sème pour organiser des ateliers associés à leur expertise (Campus MIL – UdeM, 2024). Dans l'ensemble, la Fête des Récoltes se déroule à la manière d'une journée portes ouvertes où enfants et adultes peuvent explorer le site et découvrir les diverses initiatives qui y ont lieu. Or, tout au long de la saison estivale, le site est ouvert au public, et les collectivités locales sont incitées à prendre conscience qu'elles y ont leur place (ESD#05; #06; #25).

| PROGRAMMATION                                                                                                                                                                        |                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ZONE<br>CONTENEURS                                                                                                                                                                   | ZONE<br>TABLES À<br>BIQUE-NIQUE                                                                                        | ZONE<br>CHAPITEAU<br>CONFÉRENCES                                                                                                                                                                                                                                                            | ZONE<br>AGORA<br>ENFANTS                                                                                       |
| 10h - 10h30<br>Visite guidée des jardins.<br>Genevieve Boulay<br>La Place Commune                                                                                                    |                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 10h - 12h30<br>Animation scientifique<br>avec des animaux<br>vivants<br>En continu                             |
| 10h30 - 11h30<br>Résoudre nos défis<br>humains grâce au génie de<br>la nature!<br>Moana Lebel, Institut de<br>biomimétisme                                                           | 10h30 - 12h30<br>Les plantes médicinales<br>Christophe Mainville<br>Coop Bioma                                         | 10h30 - 11h30<br>Le microbiome racinaire<br>des plantes : une nouvelle<br>évolution verte pour<br>assurer la sécurité alimen-<br>taire mondiale<br>Mohammed Hiji<br>IRV3                                                                                                                    | 10h - 14h30<br>Maquillage et autres<br>activités<br>Cocotom                                                    |
| 12h - 13h<br>Découverte de la pépinière<br>de la SOVERDI et de<br>« Semences d'avenir pour<br>le Mont-Royal et une ville<br>plus verte »<br>Eric Richard, Les amis de<br>la montagne | 13h - 13h30<br>Troc tes récoltes!<br>Quartier nourricier                                                               | 12h30 - 13h30<br>Dégustation des légumes<br>du jardin<br>Simon Carlin, agro-<br>journaliste Restaurant<br>Manitoba                                                                                                                                                                          | 12h30 - 14h30<br>Animation scientifique<br>sur les potions<br>magiques<br>En continu                           |
| 13h30 - 14h<br>La bon arbre au bon endroit<br>SOVERDI                                                                                                                                | 14h30 - 15h30<br>Recettes et bienfaits du<br>maquillage naturel<br>Anabelle Martineau                                  | 14h15 - 15h<br>10 raisons de mettre<br>l'agrotourisme au menu et<br>de s'intéresser à ceux qui<br>produisent nos aliments.<br>Suivi d'une période de<br>questions et vente/signa-<br>ture de son livre Prenez le<br>champ !<br>Julie Aubé, nutritionniste<br>passionnée d'agrotou-<br>risme |                                                                                                                |
| 15h - 15h30<br>Visite guidée des jardins<br>Genevieve Boulay<br>La Place Commune                                                                                                     | 16h - 17h<br>Récolter ses semences<br>Genevieve Boulay<br>Association des jardins<br>collectifs de Parc-Ex-<br>tension | 17h - 18h<br>La pertinence de l'agri-<br>culture collective<br>Serge Mongeau, Asso-<br>ciation des jardins<br>collectifs de Parc-Ex-<br>tension                                                                                                                                             | 19h - 21h<br>Projection du film DEMAIN<br>Cinéma sous les étoiles                                              |
| 16h - 17h30<br>Escouade pollinisation : les<br>abeilles en ville!<br>Gregory Lynch<br>Miel Montréal                                                                                  |                                                                                                                        | 19h - 21h<br>Activité d'astronomie<br>grand public<br>Institut de recherche<br>sur les exoplanètes<br>(IREx)                                                                                                                                                                                | 21h15 - 22h<br>Activité d'astronomie<br>grand public<br>Institut de recherche<br>sur les exoplanètes<br>(IREx) |
| TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES. KIOSQUES D'ALIMENTATION SUR LE SITE.<br>MÉTRO DU PARC, ACCÈS À PROXIMITÉ DU 400 AVENUE ATLANTIC                                                 |                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                |

Programmation 2016 de la Fête des Récoltes  
(Campus MIL – UdeM, 2024)

| PROGRAMMATION                                                                                                                                                               |                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FÊTE DES RÉCOLTES                                                                                                                                                           | DES PROJETS ÉPHÉMÈRES<br>DU CAMPUS MIL                                                                                       |
| ATELIERS                                                                                                                                                                    |                                                                                                                              |
| 11h - 12h                                                                                                                                                                   | INTRO AU YOGA KUNDALINI par Écoyogi                                                                                          |
|                                                                                                                                                                             | L'ART DU BOUTURAGE par la Soverdi                                                                                            |
| 12h - 13h                                                                                                                                                                   | TISANES MÉDICINALES par Coop Bioma                                                                                           |
| 13h - 14h                                                                                                                                                                   | ABEILLES & PLANTES MELIFÈRES par Miel Montréal                                                                               |
| 14h - 15h                                                                                                                                                                   | CONSERVATION DES SEMENCES par la Place commune                                                                               |
| 15h - 16h                                                                                                                                                                   | FABRICATION DE KOMBUCHA par Origin Kombucha                                                                                  |
| 16h - 17h                                                                                                                                                                   | INTRO AU YOGA KUNDALINI par Écoyogi                                                                                          |
| CONFÉRENCES                                                                                                                                                                 |                                                                                                                              |
| 13h - 14h                                                                                                                                                                   | LA VALEUR DE LA FORÊT POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES<br>par les Amis de la Montagne et la Collectif pour une forêt durable |
| 16h - 16h45                                                                                                                                                                 | LES JARDINS COLLECTIFS POUR SE PRENDRE EN MAIN<br>par Serge Mongeau                                                          |
| 16h45 - 17h30                                                                                                                                                               | L'AVENIR DES SEMENCES AU QUÉBEC<br>par Lyne Bellemore de Terre Promise                                                       |
| ANIMATIONS EN CONTINU - 11H À 17H30                                                                                                                                         |                                                                                                                              |
| Maquillage du jardin, cirque, expériences scientifiques, expositions Capturer<br>l'éphémère et Biomimétisme, nappes à broder, sérigraphie ton sac de récoltes,<br>et plus ! |                                                                                                                              |
| FOIRE D'EXPOSANT-ES - 11H À 19H                                                                                                                                             |                                                                                                                              |
| Créateurs locaux, producteurs maraîchers, producteurs de vivaces et de se-<br>mences, artisans agroalimentaires et partenaires du site. Apportez votre<br>argent comptant ! |                                                                                                                              |
| 5@7 MUSICAL & GASTRONOMIQUE                                                                                                                                                 |                                                                                                                              |
| GOTTA LAGO PROJECT<br>Bouchées du Restaurant Manitoba et cocktails des récoltes du Virage                                                                                   |                                                                                                                              |
| CINÉMA SOUS LES ÉTOILES - 19H30 À 22H                                                                                                                                       |                                                                                                                              |
| Deux courts métrages - Le Mont Réel et Hectarium<br>Long métrage - INHABIT : a permaculture perspective S.T. français                                                       |                                                                                                                              |
| on sème Université de Montréal                                                                                                                                              |                                                                                                                              |

Programmation 2017 de la Fête des Récoltes  
(Campus MIL – UdeM, 2024)

Figure 7.14 Programmation de la Fête des Récoltes aux *Projets Éphémères*, en 2016 et 2017

Pourtant, des répondants interrogés soulignent que l'implication des résidents se concentre surtout vers l'est et le nord, tandis que les relations avec Outremont s'avèrent très limitées (ESD#05; #09). Selon un représentant de l'arrondissement d'Outremont (ESD#09), c'est peut-être l'abondance de parcs dans ce quartier qui explique pourquoi les résidents ne se sont que peu déplacés jusqu'aux *Jardins des Projets Éphémères*; leur apparence un peu chaotique y est peut-être aussi pour quelque chose. D'ailleurs, comme

mentionné au chapitre 6, certains résidents de Parc-Extension n’y trouvent pas non plus leur place et craignent l’effet d’écogentrification des *Jardins* (ESD#01; #06; #15). Quoi qu’il en soit, la réalisation des *Jardins des Projets Éphémères* semble avoir un effet significatif sur l’identité du lieu et sur l’image de l’UdeM. Bien que l’intervention d’urbanisme temporaire ne se construise pas nécessairement autour de ressources symboliques déjà présentes sur le territoire, elle permet d’y associer les valeurs de collaboration et de solidarité qui sont incarnées par les jardiniers et les divers organismes impliqués.

Conséquemment, la question de l’ancrage territorial développé aux *Jardins des Projets Éphémères* peut être réfléchi à partir de la nature des occupations qui s’y déploient. Concrètement, on y trouve des aménagements et usages relatifs à l’agriculture urbaine — permaculture, production maraîchère, apiculture, sylviculture — qui sont littéralement enracinés dans le sol. Nien qu’elles soient souvent indigènes, les plantations ne sont pas nécessairement uniques au territoire d’implantation qu’est le secteur du Campus MIL et du PDUES, de sorte que ces ressources physico-spatiales activées au site pour des fins d’agriculture demeurent plutôt génériques et donc relativement banales au fil de leur construction. Cela dit, la relation au territoire est affirmée surtout à travers les partenariats locaux et les activités organisées par les divers occupants qui s’ouvrent aux collectivités locales en en faisant des membres à part entière des *Jardins des Projets Éphémères*.

#### 7.2.4 Résultat de la trajectoire : un renouvellement des ressources mises en commun sur le territoire

Malgré l’intention initiale de l’UdeM, à savoir que les *Jardins des Projets Éphémères* demeurent une intervention temporaire qui se terminerait avec l’inauguration des premiers pavillons universitaires (UdeM, 2024b), force est de constater que les *Jardins* poursuivent encore aujourd’hui leurs activités et qu’ils demeurent encore très animés. La totalité de la superficie dédiée aux *Jardins des Projets Éphémères* est encore occupée à la fin 2024, et de nombreux organismes y occupent encore une parcelle. Par exemple, selon le plan distribué au visiteur lors de la Fête des Récoltes 2023 (UdeM, 2024b) (figure 7.15), le site était animé par une dizaine d’organismes dont On Sème, Polliflora, P.A.U.S.E., les Amis de la montagne et La Place Commune. Ainsi, les jardins perdurent, de même que les diverses activités impliquant les collectivités locales.



Figure 7.15 Carte des *Jardins des Projets Éphémères* fournie aux visiteurs lors de la Fête des Récoltes 2023 ©Amélie Philibert (UdeM, 2024b)

Certes, l'existence à long terme des *Jardins des Projets Éphémères* n'est pas assurée, mais l'attachement collectif au site et à ses usages laisse présager que les jardins pourraient être pérennisés, ou minimalement exercer une influence durable sur l'aménagement du terrain (ESD#01; #05; #09; #15; #18). Bien entendu, même si les jardins sont fondés sur une logique de permaculture et qu'ils reposent sur le terreau fertile qui a été créé sur l'ancienne surface lunaire du Campus MIL, ceux-ci demeurent physiquement déplaçables et ils pourraient encore être détruits en vue de la construction de bâtiments universitaires. Pourtant, les liens développés avec les collectivités locales semblent plus solides et leur destruction pourrait s'avérer délétère sur le plan symbolique pour l'UdeM.

Or, la continuité des *Jardins des Projets Éphémères* a peu à peu mené à leur institutionnalisation au sein du Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux qui en a repris la responsabilité (UdeM, 2024d), ce qui semble témoigner d'une volonté de les préserver, du moins pour l'instant. L'UdeM poursuit donc le financement de l'intervention et soutien l'animation du site, afin de perpétuer ses rapports avec les collectivités locales (ESD#25).

Questionnés à savoir ce qu'il resterait des *Jardins des Projets Éphémères* si l'intervention venait à prendre fin, plusieurs répondants soulignent des composantes qui ont trait à la dimension sociale de l'intervention.

Plus précisément, les organismes et les bénévoles qui y ont participé ont développé des relations entre eux ainsi qu’avec différents acteurs partenaires de l’UdeM et de la municipalité (ESD#15). Le climat de collaboration et d’ouverture qui s’est construit depuis 2015 a permis de créer des relations pérennes qui influencent aussi les mentalités et les valeurs des acteurs et des partenaires (ESD#06; #25). Ceci concerne les aménagements à saveur écologique qui se reproduisent ailleurs sur le territoire du Campus MIL et ses abords (ESD#15), mais aussi la culture de collaboration qui s’infuse au sein de l’UdeM (ESD#25). Les opportunités qui en découlent viennent alors créer de nouvelles opportunités de collaboration et accroître les retombées du développement urbain au bénéfice de la population (ESD#06).

En outre, « un legs intéressant » (ESD#15) correspond aux apprentissages et à la passation de connaissances entre les différents occupants des *Jardins des Projets Éphémères*. À cet égard, tous les travailleurs, bénévoles et étudiants qui ont été impliqués sur le site ont gagné en expérience, en acquérant des contacts et des compétences diverses (ESD#05; #06; #15; #25). En guise d’exemple, un répondant explique que les fondateurs de la Coopérative Bioma ont décidé de mettre fin à leurs activités en 2020, mais que leur initiative aux *Jardins* a été reprise par d’anciens jardiniers de la coopérative qui se sont regroupés afin de poursuivre la mission (ESD#15). Le Collectif Craterre ainsi créé est par ailleurs chapeauté par le partenaire de la Coopérative Bioma à Parc-Extension, La Place Commune (2024).

Les compétences et les réseaux développés permettent aussi à certains acteurs participant aux *Jardins* de contribuer sur le plan urbanistique ailleurs sur le territoire d’implantation. Par exemple, comme mentionné rapidement au chapitre 6, l’organisme Miel Montréal — qui a démarré sa participation avec l’installation de seulement deux ruches et la création d’une prairie mellifère aux *Jardins des Projets Éphémères* — a pris de l’expansion en développant des contacts avec l’UdeM et la Ville, lui permettant de contribuer à l’aménagement des fosses d’arbres le long de l’avenue Thérèse-Lavoie-Roux, dans une optique d’expérimentation et de recherche-action (ESD#01; #15). En plus, Miel Montréal a été invité par l’arrondissement d’Outremont à participer à la création de mini-forêts sur le territoire, en faisant dès lors rayonner ses connaissances et compétences développées aux *Projets Éphémères* (ESD#15).

En somme, les effets de l’intervention des *Jardins des Projets Éphémères* en matière de dynamique territoriale, de développement de capacités d’action, de création de réseaux de collaboration et de transferts de connaissances, paraissent durables et réutilisables pour d’autres projets au sein du territoire. En considérant aussi les traces physico-spatiales qui perdurent depuis maintenant 10 ans sur le site,



l'analyse permet de décrire le résultat de cette intervention comme étant axé sur le renouvellement des ressources et du territoire.

### 7.3 Cas C — Trajectoire de construction des ressources pour *Le Virage*

*Le Virage* s'est inséré au site des *Projets Éphémères* en 2016, occupant la partie centrale du côté est, le long de l'avenue Durocher. Il correspond alors à l'entrée du site (figure 7.16). Sa superficie approximative est de 2 150 m<sup>2</sup>, représentant environ un huitième du 1,6 hectare des *Projets Éphémères*. Sa superficie occupée demeure relativement stable au fil des années, en raison du caractère statique de ses constructions faites de conteneurs métalliques, prévues pour l'accueil et l'animation du site.



Figure 7.16 Localisation de l'initiative *Le Virage* au sein des *Projets Éphémères* (Fond de plan : Google Earth, 2019)

#### 7.3.1 Démarrage de la trajectoire : impulsion par des ressources financières et des acteurs exogènes

Les instigateurs de l'intervention *Le Virage* correspondent à un trio de professionnels et d'universitaires spécialisés en aménagement et en littérature, qui s'intéressent à la transformation urbaine à partir de l'implication citoyenne de même qu'aux récits urbains (ESD#05; #12). Fondateurs de l'organisme MVM, constitué en 2015, ceux-ci se donnent pour mission de « générer un intérêt sur des problématiques urbaines » (ESD#12) et de « favoriser la mise en contact avec les citoyens dans l'élaboration d'une vision inédite, fonctionnelle et rassembleuse de l'aménagement urbain » (MVM, 2019). Ces acteurs

entrepreneurs démarrent leur entreprise en menant un premier atelier participatif dans le quartier Saint-Henri, où ils invitent les citoyens à repenser le secteur du marché Atwater, situé à près de 6 kilomètres des *Projets Éphémères* (MVM, 2015). C'est alors qu'ils entendent parler de l'appel à projets du *Programme de soutien aux projets structurants* mis en œuvre par le Service de développement économique (SDÉ) de la Ville de Montréal dans le cadre du PDUES, et qu'ils décident d'y soumettre un projet (ESD#12) (Ville de Montréal, 2016a, 2016b, 2017a). Leur proposition appelée le *Catalyseur d'imaginaires urbains*, qui deviendra *Le Virage*, décroche une subvention municipale en 2016 pour la « Création et animation d'une agora au cœur des *Projets Éphémères* du Site Outremont et [la] mise en place d'un parcours numérique dans les quartiers afin de tisser des liens entre les différents territoires et acteurs » (Ville de Montréal, 2016b, p. 1). Au total, ce sont 80 000 \$ qui sont attribués par la Ville pour soutenir cette intervention temporaire (ESD#12) (Ville de Montréal, 2017a).

Conséquemment, les premières ressources qui sont révélées et mobilisées pour impulser *Le Virage* consistent en ressources exogènes, sociales et financières, qui s'avèrent plutôt génériques. Les acteurs porteurs sont des créatifs mobiles qui sont attirés sur le territoire grâce à un financement qui cible le secteur du PDUES, mais qui est mené par la Ville-Centre sans suivi rapproché des projets (ESD#06; #18). Un lien se tisse néanmoins avec le territoire en raison du partenariat établi entre l'UdeM et MVM afin d'installer le *Catalyseur d'imaginaires urbains* aux *Projets Éphémères*. Une entente d'occupation est signée en 2016 pour une durée de 5 ans, ce qui amène MVM à voir son intervention « comme un projet transitoire [qui] accompagne le changement; la transformation d'un morceau de ville » (ESD#12). Avec cette entente, une partie du financement octroyé par l'UdeM aux *Projets Éphémères* est dirigée vers MVM. Dès lors, les porteurs commencent à s'interroger sur la manière de construire la ville dans ce secteur industriel en particulier (ESD#12).

Avec l'assurance que procure une entente de 5 ans, MVM ne se précipite pas pour occuper le terrain offert aux *Projets Éphémères*. Au contraire, le premier été de financement est plutôt dédié à la création du concept d'aménagement qui mobilise un autre partenaire : la Faculté d'aménagement de l'UdeM (ESD#05; #12; #15). En avril 2016, MVM et l'UdeM lancent un appel à candidatures pour un atelier de création, de conception et de réalisation sur le Campus MIL (UdeM, 2016b) (figure 7.17). Des équipes multidisciplinaires d'étudiants participent ainsi à un concours de design visant à proposer des concepts pour l'aménagement du site. Les idées sont présentées devant un jury constitué notamment de professeurs, à la suite de quoi les porteurs de MVM accompagnent la réalisation du projet gagnant, à titre



de mentors, depuis la mise en plans jusqu'à la construction (ESD#12). De grands conteneurs métalliques et d'autres matériaux sont alors achetés par MVM et l'UdeM, puis le chantier s'active au courant de l'été (figure 7.18), sous la supervision d'ingénieurs, architectes et professionnels en construction, pour une inauguration du site à la toute fin de la saison 2016, le temps de réaliser quelques événements sur 4 jours, à la fois pour l'ouverture et la clôture du site (ESD#12; #15). Une deuxième phase de construction se poursuit d'ailleurs l'année suivante, pour réaliser des agrandissements soutenant les besoins du *Virage* et de sa programmation (ESD#12). Selon un représentant interviewé pour MVM (ESD#12), la majeure partie du financement de la Ville et de l'UdeM est ainsi dédié à la construction du projet et à l'achat des conteneurs, et non pas aux salaires des porteurs qui s'investissent beaucoup de manière bénévole.



Figure 7.17 Affiche de l'appel à candidatures pour l'atelier de création, conception et réalisation du *Virage*, lancé en avril 2016 (UdeM, 2016b)



Figure 7.18 Les conteneurs du *Virage* en construction, en septembre 2016 (Campus MIL – UdeM, 2024)

En ce qui a trait aux intentions de développement pour le territoire, l'un des fondateurs de MVM, l'architecte paysagiste Jonathan Cha, s'explique dans un reportage de Radio-Canada : « On veut inviter des gens de l'international, on veut inviter des citoyens, on veut inviter les universitaires et les créatifs; tout le monde à se rassembler dans un lieu, et là, on pense à la ville d'aujourd'hui et à la ville de demain » (Harrison-Julien, 2016, 28 septembre). Cité dans par un autre journaliste, il ajoute que MVM et l'UdeM souhaitent que ce projet serve à désenclaver le site et à « créer des liens, créer des ponts entre les quartiers limitrophes que sont Parc-Extension, le Mile-End, La Petite-Patrie et Outremont. On veut amener les gens vers le site, on veut que les communautés se rencontrent pour initier un dialogue » (Zabihiyan, 2016, 28 septembre). Un autre cofondateur de MVM, le professeur Simon Harel, précise dans une vidéo publiée le 27 septembre 2016 par l'UdeM sur la page Facebook du Campus MIL (Boileau, 2016d), que les conteneurs doivent servir de « résidence pour les artistes et de lieu de création et d'enseignement qui, pendant une période de 5 années, a comme ambition de renouveler ce qu'est l'enseignement et la

recherche universitaire » en se fondant sur la proximité et sur l'implication dans la vie de quartier. Cette vision pour *Le Virage* rejoint alors fortement celle de l'UdeM en ce qui a trait au caractère éducatif, social et communautaire qu'elle veut voir primer au Campus MIL (ESD#06; #25) (Groupe IBI — CHBA, 2011a; UdeM, 2013b).

Dès lors, on peut dire que l'intervention *Le Virage* a été impulsée principalement par des ressources exogènes combinées à des partenariats tissés autour de l'UdeM. Sans être complètement génériques, ces ressources sont peu ancrées sur le territoire, puisque l'intervention temporaire s'adresse fortement à la communauté universitaire et appelle autant les créatifs internationaux que les collectivités voisines.

### 7.3.2 Orientation de la trajectoire : vers un rayonnement favorisant la marchandisation des ressources

Au moment de sa création, l'intervention *Le Virage* s'oriente vers une perspective sociale et éducative, avec pour but de créer « un laboratoire de réflexion » (Ethier, 2017, p. 8) ouvert aux chercheurs, créatifs et collectivités riveraines (ESD#05; #12). Toujours en phase avec la volonté de l'UdeM pour les *Projets Éphémères*, il s'agit de favoriser le tissage de liens avec les quartiers voisins, particulièrement dans un objectif d'acceptabilité sociale du nouveau campus, et de créer un espace évolutif qui puisse « contribuer à l'émergence » de ce « morceau de ville » (ESD#12). Selon un représentant de MVM (ESD#12), *Le Virage* se distingue cependant des autres interventions qui s'installent aux *Projets Éphémères*, notamment parce que « le volet jardins est plus orienté sur la biodiversité et les relations avec les organismes et la communauté locale, tandis que *Le Virage* est porté vers le design, l'aménagement et la relation des gens avec l'espace » (ESD#12). Pour un autre interviewé ayant débuté son implication aux *Projets Éphémères* auprès de MVM en 2017, « la mission [du *Virage*] était de mettre en valeur les différentes initiatives et d'animer une réflexion sur notre rapport à l'environnement urbain et à l'espace public » (ESD#05).

Arrivant au site un an après le début des *Projets Éphémères*, l'intervention *Le Virage* de MVM saisit l'opportunité de s'intégrer à « l'écosystème de *Projets Éphémères* » (ESD#12) en développant une programmation animant le site. L'orientation prise à cet égard est moins axée sur l'échelle locale du voisinage que sur une volonté de rayonnement de l'UdeM, du *Virage* et du Campus MIL. Dès la saison 2017, des événements culturels qui ont peu à voir avec les *Jardins* s'ajoutent à la programmation déjà en place depuis deux saisons. Or, en 2018, les activités organisées par *Le Virage* amènent les *Projets Éphémères* à prendre un essor significatif qui met en évidence des conflits de valeurs entre les occupants du site (ESD#05; #15). Selon le représentant interviewé de MVM (ESD#12), l'orientation événementielle que

prend *Le Virage* s'explique du fait que, malgré l'entente de 5 ans et le financement de la Ville de Montréal et l'UdeM, MVM peine à couvrir ses frais d'opération. Faute de garanties et de soutien suffisants de la part de l'UdeM, MVM dit ne pas avoir été en mesure d'aller chercher des sources de financements complémentaires, tels que des subventions et des commandites (ESD#12). Tout au contraire, les porteurs de MVM ont été ambitieux et, tout au long de l'intervention, ils ont quand même « développé le projet constamment, sans jamais aller sécuriser d'autres sources financières » (ESD#12). Ce problème est dû, selon le même interviewé (ESD#12), à la fois à la relation avec l'UdeM et au manque d'expérience des porteurs qui se sont lancés tête baissée dans un projet qu'il n'avait pas vraiment les capacités de réaliser.

*Le Virage* prend alors une tournure événementielle, voire corporative, qui vient en quelque sorte « privatiser le lieu » (ESD#12) en créant une « boucle d'emballement qui a exigé toujours plus d'événements » (ESD#05). Ce sont les événements avec un coût d'entrée qui permettent à MVM « de survivre minimalement » (ESD#12), parce qu'en plus de ces revenus de billetterie, ils assuraient un certain achalandage et venaient généralement avec de bons profits de bars. Cette orientation vient dès lors brimer le caractère public des *Projets Éphémères*, malgré les efforts de MVM pour choisir des événements qui demeurent reliés à Montréal en termes d'identité (ESD#12). La tension qui en résulte éveille une réflexion de l'UdeM et des occupants sur la marchandisation de l'espace public, afin d'éviter que le site ne serve des intérêts privés et encourage la spéculation (ESD#05). L'UdeM est éventuellement forcée de prendre une position claire sur sa vision, en revenant à des valeurs plus sociales aux *Projets Éphémères* (ESD#01; #05; #09).

En attendant, l'équilibre entre les collaborateurs des *Projets Éphémères* est bouleversé par la présence du *Virage*. Dès l'été 2016, l'impression rapportée par des représentants des *Jardins des Projets Éphémères* (ESD#15) et de la *Pépinière temporaire* de la Soverdi (ESD#27) est que l'équipe de MVM est rentrée sur le site « comme des conquérants » (ESD#15) sans consulter les occupants qui étaient déjà présents depuis un peu plus d'un an. Ces interviewés se rappellent que les porteurs de MVM sont arrivés au site en marquant le contour de leurs futurs emplacements avec de la « peinture toxique à travers les jardins biologiques » (ESD#15), et qu'ils leur ont transmis un plan d'aménagement où les nouvelles infrastructures s'implantaient directement sur les arbres de la Soverdi (ESD#27). Heureusement, une discussion directe a permis de rectifier leurs méthodes et de corriger le plan d'aménagement du *Virage* (ESD#27).

Pour un interviewé présent aux *Jardins* depuis leur création en 2015 (ESD#15), *Le Virage* représente un doublon par rapport aux activités d'éducation et de construction de liens avec les communautés qui étaient déjà prévues, de sorte que cet ajout approuvé par l'UdeM paraît peu compréhensible. Ainsi, une distance se crée entre les collaborateurs des *Jardins* et les porteurs du *Virage*, lesquels veulent apporter une dimension urbanistique aux *Projets Éphémères*. Une programmation bicéphale est dès lors développée, en générant deux ambiances distinctes au gré des jours. Par exemple, les lundis, mardis et mercredis sont réservés à des activités sur l'agriculture urbaine orientées vers la collectivité locale, tandis que les jeudis deviennent plus festifs et axés sur la fabrique urbaine (ESD#15). Ce faisant, les visiteurs des deux volets des *Projets Éphémères* ne sont pas les mêmes : *Le Virage* semble attirer « une tranche un peu plus jeune de la population, des gens qui sont un peu plus créatifs, artistiques, qui cherchent la différence et qui veulent vivre une expérience » (ESD#12) (figure 7.19). Certains de ces « gens qui ne portaient pas vraiment la valeur du lieu » (ESD#15) piétinent les plantations et laissent derrière eux des déchets que les jardiniers bénévoles doivent par la suite ramasser.



Une projection de l'entreprise emblématique montréalaise Moment Factory sur un conteneur du *Virage*  
(Cha, 2020, p. 37)



Le bar et les jeunes visiteurs attirés au site par *Le Virage*  
(Cha, 2020, p. 34)

Figure 7.19 Exemples d'ambiances et de clientèles des événements organisés par *Le Virage* aux *Projets Éphémères*

Soulignons également qu'en 2018, l'UdeM décide d'ajouter un deuxième coordonnateur au site afin de pouvoir accompagner l'essor des *Projets Éphémères*. Le coordonnateur initial est alors dédié au volet agriculture urbaine, et le nouveau est mandaté pour coordonner le volet événementiel (ESD#05; #15), ce qui marque encore la distinction entre les deux volets. Ce dernier coordonnateur est d'ailleurs recruté au sein du *Virage* : c'est un stagiaire qui travaillait depuis un an pour MVM qui occupe ce poste (ESD#05), ce qui démontre qu'un échange de ressources humaines s'opère aussi entre *Le Virage* et l'UdeM, malgré les collaborations plus ténues avec les autres organismes occupants du site.

Concernant la distribution des ressources financières, un représentant des *Jardins* déplore aussi que *Le Virage* soit venu « siphonner » (ESD#15) une grande part du budget alloué par l'UdeM aux *Projets Éphémères*. Malgré le succès de la première année des *Projets Éphémères*, qui a permis à l'intervention d'obtenir le premier prix du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable du CRE-Montréal en avril 2016 (CRE-Montréal, 2016; Sauvé, 2016, 26 avril), les organismes qui animent les *Jardins* ne bénéficient donc d'aucun argent additionnel pour le deuxième été du projet (ESD#15); l'argent est plutôt utilisé pour la démarche de conception et pour l'installation des conteneurs qui sont arrivés au site seulement à la fin de la saison 2016.

Somme toute, l'orientation de la trajectoire de construction des ressources au *Virage* est rapidement passée d'une vision plus sociale du développement à une forme de conquête et de marchandisation de l'espace, en se détournant des collectivités locales. La compétition pour les ressources spatiales et financières de même que la nature des événements organisés par *Le Virage* ont en plus empêché cette intervention de se joindre à la dynamique collaborative qui unissait déjà les porteurs de la *Pépinière temporaire* et des *Jardins des Projets Éphémères*.

### 7.3.3 Déploiement de la trajectoire : vers une programmation emblématique, mais banalisante

Sur le plan du déploiement de l'intervention, *Le Virage* a donc misé sur des aménagements et activités plus spectaculaires que ne l'ont fait les *Jardins des Projets Éphémères*. Le rayonnement qui en résulte fait d'ailleurs en sorte que *Le Virage* devient l'intervention phare du Campus MIL en 2017 et 2018, et que son nom est retenu par l'UdeM et par la Ville de Montréal pour désigner le projet dans son ensemble (Ananian *et al.*, 2020). Toutefois, l'orientation urbanistique qui est conférée par les porteurs de MVM ne visait pas qu'à accroître ce rayonnement, mais plutôt à lui attribuer une vision spatiale « ancrée sur le territoire » (ESD#15) — faute de s'ancrer sur les interventions à caractère agricole qui l'ont précédé.

Certes, l'arrivée au Campus MIL du projet de *Catalyseur d'imaginaires urbains*, dans le cadre du *Programme de soutien aux projets structurants* du PDUES, était initialement opportuniste en raison du généreux financement de la Ville. Les porteurs du *Virage* ont quand même cherché à approfondir leur lien avec le site d'implantation et à alimenter une réflexion collective en matière de transformation de ce territoire spécifique. Cette volonté se traduit alors dans les décisions d'aménagement, dont par le concept inspiré de l'ancienne gare de triage ferroviaire qui a occupé le Site Outremont pendant près de cent ans. L'utilisation du conteneur comme composante de base pour construire les espaces du *Virage* a été choisie

pour marquer un lien historique clair avec la gare de triage et la vocation industrielle du secteur (ESD#12). Les conteneurs sont ainsi juxtaposés et empilés de manière à créer des espaces de rassemblement intérieurs, une agora extérieure et le comptoir d'un café-bar (figure 7.20). En complément, la structure de ces conteneurs est repensée afin de s'inspirer de l'idée de la lanterne permettant, le soir, d'en faire des masses lumineuses conférant au lieu une dimension poétique et esthétique intéressante (ESD#12) (figure 7.20). Or, cette notion de lanterne n'a pas de lien direct avec le territoire, et il faut souligner que le conteneur est aussi utilisé dans plusieurs autres interventions d'urbanisme temporaire à Montréal, dont sur les sites d'*Aire commune* et du *Village au Pied-du-Courant* qui avoisinent également des installations ferroviaires ou de transbordement. Ceci en fait donc une construction en partie ancrée sur le territoire, mais qui n'est pas pour autant strictement distinctive et singulière.



Regroupement autour des conteneurs lors d'une conférence à l'Agora du Virage  
©Jonathan Cha (Cha, 2020, p. 30)



Les conteneurs du *Virage* : inspiration par la gare de triage ferroviaire et par l'idée de la lanterne  
©Marylène Perras (Cha, 2020, p. 37)

Figure 7.20 La nature des aménagements et des usages du *Virage* aux *Projets Éphémères*

En deux ans d'opération, en 2017 et 2018, un grand nombre d'événements est organisé par MVM aux *Projets Éphémères* (ESD#06; #12; #25). Parmi ceux-ci, deux répondants associés au *Virage* (ESD#05; #12) relatent des événements qui attirent jusqu'à 200 ou 300 personnes sur le site. Par exemple, le grand événement *Frontière IA* portant sur la dimension sociale de l'intelligence artificielle et organisé en 2018 en partenariat avec Radio-Canada attire de nombreuses personnes pour des enregistrements quotidiens réalisés au site (ESD#12) (UdeM, 2024a). Un autre événement a invité le chef Mousseau — un célèbre chef montréalais — à cuisiner des bouchées pour 300 personnes dans les conteneurs du *Virage* en 2017 (ESD#12) (Lamoureux, 2017, 9 août). L'accès à ces événements de grande envergure est souvent gratuit, et donc ouvert à tous. Néanmoins, le représentant interviewé de MVM (ESD#12) doute d'avoir réussi à atteindre tous les genres de public potentiels en raison de sa clientèle cible, plutôt jeune et créative.

Bien que les aménagements étaient relativement fixes, l'occupation en tant que telle était très changeante : le mobilier urbain pouvait être constamment déplacé, et les activités variaient (ESD#12). Fondé sur « l'innovation et l'exploration » en tant que « laboratoire urbain » (Le Virage, 2022), *Le Virage* se fondait sur une démarche itérative pour laisser émerger des choses au sein du site, en accompagnant la transformation urbaine (ESD#12). Ainsi, en termes d'espace, l'occupation et le paysage bougeaient de jour en jour, en changeant l'esthétique du site pour l'adapter au gré des événements en créant un effet constant de nouveauté : « ce n'était jamais pareil, il y avait quelque chose de très dynamique et, chaque année, on construisait, on plantait, on ajoutait des affaires », explique un représentant de MVM (ESD#12). Ce caractère dynamique vient, selon lui, créer « le cœur vivant » parmi les jardins qui demeurent assez tranquilles et peu fréquentés au quotidien. En attirant différents publics au gré des événements, le projet de MVM aurait ainsi contribué à « intégr[er] les résidents à un processus de création urbaine, artistique et numérique qui exprime la diversité des abords d'Outremont par le biais de projets de création, d'aménagements pérennes et l'implantation d'un parcours numérique » (Ville de Montréal, 2017a, p. 11). À cet égard, MVM dit s'être focalisé particulièrement sur les différents milieux constitutifs du Campus MIL et ses abords : « La Petite-Patrie, le Mile-Ex, Parc-Extension, Outremont, l'Université de Montréal » (ESD#12). Par exemple, les projets *Spectrographie du territoire* de Natacha Clitandre (2017) et du *Laboratoire sur les récits du soi mobile* (LRSM) porté par le cofondateur Simon Harel, visent à accéder aux récits collectifs des résidents du secteur.

Pourtant, la forme et les usages du *Virage* demeurent, en général, peu ancrés sur la réalité des collectivités locales. Les aménagements emblématiques portent des références symboliques réfléchies, mais qui demeurent peu authentiques et le type d'événements organisés s'avère relativement banal dans la mesure où ils auraient pu se retrouver n'importe où ailleurs plutôt que sur ce site en particulier.

#### 7.3.4 Résultat de la trajectoire : une mobilité de l'intervention et un épuisement des porteurs entrepreneurs

Puisque *Le Virage* était prévu pour une durée de 5 ans, une grande énergie a été dédiée par les porteurs de MVM pour construire et animer le site d'implantation. Pourtant, la pérennité de l'intervention n'était pas essentielle pour les porteurs de l'intervention. Au contraire, ceux-ci s'imaginaient déjà que leur concept pourrait, à terme, être redéployé ailleurs sur le territoire du MIL Montréal ou bien dans d'autres quartiers de la ville (ESD#12). C'est pourquoi ils avaient développé, en parallèle, l'idée d'un « *Virage Mobile* » qui aurait pu accompagner une variété d'enjeux urbains en s'installant pendant quelques mois à

la fois dans différents quartiers (ESD#12). L'interviewé représentant MVM (ESD#12) explique que ce projet de « *Virage Mobile* » aurait pu servir à activer des lieux en attente d'un projet à Montréal, à l'exemple des terrains de l'ancienne Maison de Radio-Canada ou de l'ancienne usine de Molson dans Centre-Sud, en proposant des animations culturelles et artistiques amenant aussi les gens à discuter du projet urbain. Entrevoyant cette intervention comme un outil de consultation publique complémentaire à ceux de l'OCPM, le « *Virage Mobile* » aurait pu permettre de rejoindre d'autres clientèles souvent sous-représentées, en leur offrant un divertissement tout en les informant du projet et en récoltant leur opinion (ESD#12). Ainsi, « le *Virage Fixe* faisait partie d'un système de réflexion plus grand! » (ESD#12).

Cependant, cette vision pour l'avenir du *Virage* a été abandonnée en même temps que l'intervention au Campus MIL a été interrompue après la saison 2018, malgré l'entente initiale avec l'UdeM qui aurait dû porter l'expérience jusqu'en 2020. L'interviewé souligne que, au terme de cette troisième année du *Virage*, les porteurs et fondateurs de l'intervention s'étaient complètement « épuisés » (ESD#12) en plus de s'être beaucoup endettés pour mener leur projet. Le manque de fonds qui en résulte, combiné à l'interruption de l'entente d'occupation, a enflammé le conflit déjà présent au niveau de la vision du site, et le tout a mené à une procédure judiciaire opposant MVM et l'UdeM (ESD#12; #15). Une situation qui a terminé d'épuiser l'implication des membres de MVM, qui quittent le territoire à contrecœur. L'investissement personnel des porteurs de l'initiative était, en effet, très grand : présents à titre bénévole pour toutes les activités réalisées pendant trois ans, ils se sont aussi beaucoup attachés à l'ambiance unique du lieu et aux événements mémorables qu'ils y ont vécus (ESD#12).

Après la fin de l'entente, les installations faites aux *Projets Éphémères* pour *Le Virage* sont plus ou moins abandonnées derrière. Demeuré sur place, le plus grand des conteneurs, au sud, continue d'être utilisé comme espace de rencontre ou comme mur de projection lors de différentes activités organisées au site à partir de 2019. L'empilement de conteneurs situé un peu plus au nord demeure, quant à lui, inutilisé jusqu'à son démantèlement partiel en 2022, soit près de 4 ans après la fin de l'implication de MVM aux *Projets Éphémères* (figure 7.21).





Figure 7.21 Évolution du terrain occupé par *Le Virage* de Montréal Ville en mouvement, entre 2016 et 2022 (Imagerie aérienne Google Earth)

Quelles que soient les traces physico-spatiales que laisse *Le Virage* aux *Projets Éphémères*, ses diverses composantes pourraient avoir un impact à long terme sur l’imaginaire du site et du secteur. Malgré l’échec de l’intervention *Le Virage*, le représentant de MVM est d’avis qu’il a donné lieu « à des moments de grande puissance et à des révélations en matière de force citoyenne, d’expérience, d’ambiance, de sociabilité et d’occupation d’un lieu public » (ESD#12). Il admet donc sa déception quant au fait que le projet n’ait pas pu perdurer davantage et atteindre son plein potentiel :

C’est très frustrant, parce que dans le fond, ce projet-là, il aurait dû constamment évoluer, gagner en notoriété, gagner en occupation citoyenne et en achalandage! On aurait encore plus atteint nos objectifs, finalement. Car au-delà des objectifs de rentabilité qui vont de soi, l’atteinte des objectifs de transmission et d’implication citoyenne est demeurée malgré tout limitée! (ESD#12)

En ce sens, en dépit des succès vantés dans le *Bilan des appels de projets 2015-2017* pour le *Programme de soutien aux projets structurants* (Ville de Montréal, 2017a), l’intervention financée au départ par la Ville pour stimuler le développement dans le territoire du PDUES n’a pas eu les retombées structurantes et durables souhaitées sur le milieu : le résultat est plutôt celui d’un épuisement des ressources.

Pourtant, comme pour la *Pépinière temporaire* de la Soverdi et pour les *Jardins des Projets Éphémères*, les multiples travailleurs, bénévoles et étudiants qui se sont impliqués pour la réalisation du *Virage* ont aussi gagné en expérience. C’est le cas de l’ancien stagiaire de MVM qui a ensuite été recruté par l’UdeM pour coordonner le site, avant de passer à la Ville de Montréal pour accompagner le projet de *Programme municipal d’urbanisme transitoire* (ESD#04; #05; #15). C’est aussi le cas des étudiants lauréats du concours de design de 2016, dont l’idée a été retenue pour l’aménagement du *Virage* et qui ont bénéficié d’un accompagnement pour en réaliser la construction (ESD#12). En outre, les fondateurs de MVM ont pu se professionnaliser au fil de leur intervention et faire des apprentissages, même si « à la dure » suivant les échecs rencontrés. Le représentant interviewé de MVM souligne à ce propos que ses collègues et lui se sont « lancés dans l’aventure de façon totalement naïve et innocente, sans être suffisamment outillés »

(ESD#12). Ces derniers avaient déjà beaucoup de compétences techniques en rapport à l'aménagement et à la dimension participative du projet, mais ils manquaient de savoir-faire, de ressources financières, d'accompagnement et de ressources humaines pour les soutenir (ESD#12). Leur modèle d'affaires était défaillant et leur incapacité à se développer de manière durable les a menés presque à la faillite (ESD#12). Ils ont donc appris que, tout expérimental soit-il, le projet aurait dû être développé de manière plus structurante avant de démarrer.

Pour finir, un apprentissage de la part de MVM est que *Le Virage* aurait davantage dû être développé comme un projet de recherche, afin d'approfondir sa mission et de documenter les expérimentations et les impacts de l'intervention (ESD#12). Des objectifs à court, moyen et long termes auraient aussi dû être établis en amont, pour que ce type d'outil d'accompagnement de la transformation urbaine ait la portée souhaitée. Le représentant interviewé affirme : « Pour moi ce genre de site-là devrait être étudié autant dans les processus, que dans le questionnement sur comment on doit construire, fabriquer et occuper des espaces publics dans la ville » (ESD#12). C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'un des fondateurs de MVM s'est attelé à documenter l'intervention par quelques publications dans des revues scientifiques ou professionnelles, pendant et après son implication *Projets Éphémères* (Cha, 2017, 2020).

#### 7.4 Cas D — Trajectoire de construction des ressources pour le *Mont Réel*

Le *Mont Réel* consiste en une structure octogonale et pyramidale en bois d'environ 250 m<sup>2</sup>, érigée en 2017 en plein cœur du site des *Projets Éphémères* (figure 7.22). Sa forme permet de créer une estrade à ciel ouvert et un espace de rencontre couvert, pouvant accueillir plusieurs appropriations. Malgré sa petite taille, très concentrée, la construction du *Mont Réel* a nécessité d'utiliser les espaces adjacents correspondant à l'esplanade du *Virage*, tandis que diverses activités connexes ont aussi été menées à travers le site, en lien notamment aux *Jardins*.

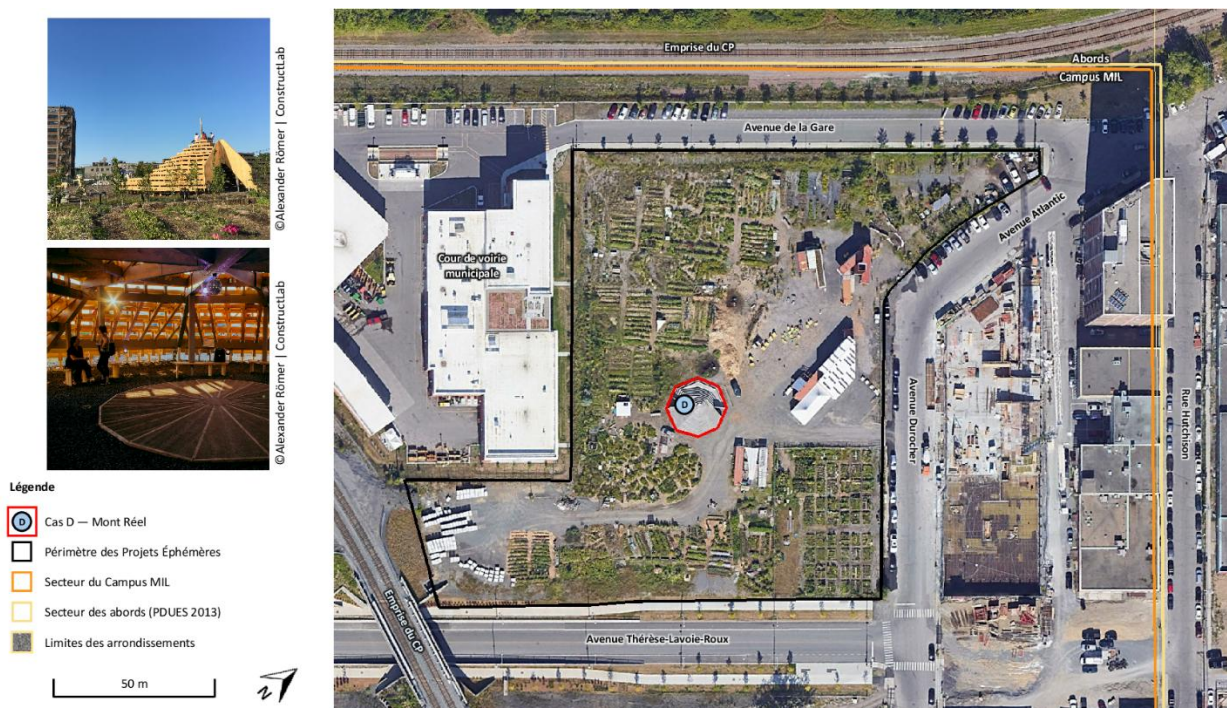


Figure 7.22 Localisation du *Mont Réel* au sein des *Projets Éphémères* (Fond de plan : Google Earth, 2019)

#### 7.4.1 Démarrage de la trajectoire : impulsion par des ressources exogènes internationales

Le créateur de l'intervention du *Mont Réel* aux *Projets Éphémères* est ConstructLab : un réseau interdisciplinaire et transnational démarré à Berlin, en Allemagne, et également basé en Belgique, en France et en Suisse. Fondé en 2010, il se voue à la création de projets d'architecture et de design avec les communautés (ConstructLab, 2024a). Celui-ci est invité à intervenir aux *Projets Éphémères* dans le contexte d'un partenariat qui émane tout d'abord du Goethe-Institut du Canada et de l'ambassade d'Allemagne. Plus précisément, un programme spécial est créé dans le contexte des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Canada, en 2017, afin de souligner l'amitié germano-canadienne. Ce programme appelé *L'Allemagne@Canada 2017 — Partenaires : de l'immigration à l'innovation*, vient alors financer la création de manifestations culturelles en territoire canadien (Goethe-Institut Canada, 2017). Un financement complémentaire est en plus obtenu de la part du Fonds culturel franco-allemand, avec le soutien du consulat général de France à Québec, et de la part du Conseil des arts et des lettres du Québec.

La volonté de créer cette intervention temporaire à Montréal émerge donc d'abord de ressources de soutien nationales et internationales, qui ne sont pas en soi spécialisées en urbanisme et en aménagement. Ce sont les partenariats internationaux entre le Canada, l'Allemagne et la France qui permettent d'impulser l'initiative, à l'aide de ressources financières qui ne sont pas liées au territoire d'intervention.

Le Goethe-Institut recherche alors des artistes allemands qui pourraient créer un projet et c'est Alexander Römer, membre fondateur de ConstructLab, qui est identifié pour jouer ce rôle, comme l'explique Katja Melzer, directrice du Goethe-Institut Montréal, dans un court film documentaire d'Emmanuelle Boileau (2017) qui donne la parole plusieurs intervenants du *Mont Réel*. Alexander Römer démarre, depuis l'Allemagne, la réflexion sur le projet à réaliser. Architecte, designer et menuisier, il détient une expertise en recherche-action et a développé plusieurs projets temporaires et participatifs employant le design comme outil d'intervention sociale (ConstructLab, 2024a). L'intention est de mobiliser cette expertise pour créer un projet unique à Montréal. Dès lors, l'idée de créer une structure inspirée du mont Royal s'impose (figure 7.23), puis il faut trouver un site pour implanter et construire cette montagne : c'est à ce moment-là seulement que le partenariat est proposé à l'Université de Montréal (Boileau, 2017).

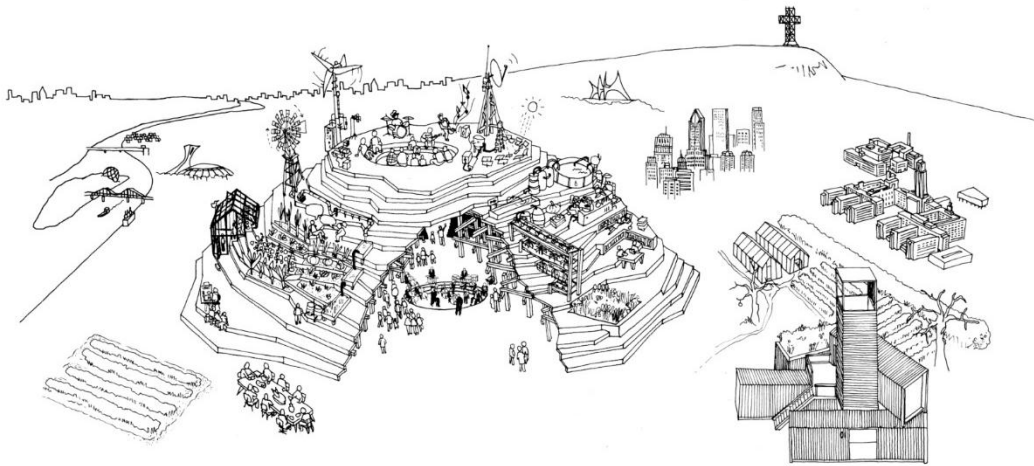


Figure 7.23 Schéma du concept d'aménagement du *Mont Réel* inscrit aux *Projets Éphémères* et dans le paysage montréalais (ConstructLab, 2024a) — remarquons les composantes paysagères positionnées de manière erronée par le collectif européen

Le choix du lieu est fondé en priorité sur la présence préalable d'une dynamique d'initiative sur le territoire, et c'est en cherchant un site qui correspond à ce critère que le choix de ConstructLab s'arrête sur les *Projets Éphémères* (Boileau, 2017). Ainsi, l'attrait principal des *Projets Éphémères* réside dans son caractère de terrain abandonné auquel diverses initiatives agricoles, culturelles et scientifiques donnent vie en impliquant les collectivités locales. Dans le film d'Emmanuelle Boileau (2017), Alexander Römer explique aussi l'intérêt que génère le futur campus qui se construit à proximité en attirant une communauté d'étudiants et de professeurs. Tout ceci incite ConstructLab à travailler avec l'UdeM sur ce territoire en particulier.

D'autres acteurs collaborateurs sont néanmoins à l'avant-plan pour la création du projet, dont un autre organisme international invité par ConstructLab et le Goethe-Institut : Agrafmobile. Laboratoire d'expérimentation en création visuelle et sonore basé à Paris, en France, Agrafmobile œuvre à investir l'espace urbain et les territoires du quotidien (Agrafmobile, 2024). Ayant déjà collaboré avec ConstructLab sur d'autres projets dans le passé, Agrafmobile se joint à la réalisation du *Mont Réel* afin de travailler sur la signalétique, le graphisme et la scénographie (Costanza Matteucci, dans Boileau, 2017). L'organisme français De l'aire s'ajoute aussi à l'équipe, avec pour but de coordonner des actions territoriales dans une optique de médiation avec les partenaires locaux (De l'aire, 2017). D'autres collaborations locales et internationales, incluant des étudiants et stagiaires et des professionnels du design et de la construction, tissent un noyau de créateurs exogènes autour du *Mont Réel*.

Une dernière ressource essentielle qui permet d'impulser la réalisation de l'intervention temporaire du *Mont Réel* correspond aux ressources physico-spatiales que sont les matériaux et les outils utilisés pour construire la structure de bois. Au total, ce sont plus de 50 000 vis et près de 6 kilomètres de planches qui sont requis pour l'érection de la structure et la fabrication du mobilier associé au projet (Boileau, 2017; Goethe-Institut Canada, 2017). Plusieurs partenaires privés qui n'ont pas de lien avec le territoire sont ainsi mobilisés afin de fournir ce matériel, sont le Conseil de l'industrie forestière du Québec et une liste de 19 compagnies œuvrant dans le milieu de la construction (ConstructLab, 2024b; Goethe-Institut Canada, 2017).

Conséquemment, l'identité du site et les collectivités locales jouent un rôle pour impulser l'intervention sur ce territoire spécifique. Pourtant, l'intervention du *Mont Réel* a été principalement impulsée par des ressources de soutien qui n'ont rien à voir avec le territoire : des partenaires nationaux et internationaux et des sources de financement qui ont permis de mobiliser des professionnels européens. Malgré le développement du concept autour de ressources symboliques locales, celles-ci se rattachent plus à Montréal qu'au site et ses environs. L'intention qui porte cette intervention n'a alors que peu de liens avec le développement territorial.

#### 7.4.2 Orientation de la trajectoire : vers une valorisation par les collaborateurs invités et les collectivités locales

Les valeurs pour le développement mises de l'avant par l'intervention du *Mont Réel* concernent avant tout la construction collective d'un lieu de rencontre, d'échange et d'exploration (ConstructLab, 2024b). En

effet, la volonté des créateurs est de réaliser « un laboratoire in situ pour expérimenter la (bio)diversité urbaine » (Goethe-Institut Canada, 2017), en épousant les valeurs écologiques et sociales portées par les *Jardins des Projets Éphémères*. Cette vision oriente le projet, puisqu'il s'agit pour ConstructLab et ses collaborateurs de fournir de l'espace pour les initiatives locales et d'inviter les résidents des quartiers voisins à s'approprier le site et à y rencontrer des acteurs créatifs et culturels locaux et internationaux (Boileau, 2017; ConstructLab, 2024b; Goethe-Institut Canada, 2017).

Le projet du *Mont Réel* est déployé comme un beau symbole d'ouverture sur le monde, de dialogue interculturel et de mise en commun de ressources intellectuelles de l'UdeM (Boileau, 2017). En habitant le lieu pendant le chantier du Campus MIL, Alexander Römer et ses collaborateurs (dans Boileau, 2017) souhaitent offrir un cadre physique, à l'aide d'une intervention architecturale, qui pourra ensuite être rempli de vie par les gens qui l'investiront et y interagiront. Dans cette perspective, l'orientation de l'intervention est définitivement axée sur la réappropriation collective du site et du territoire.

La visée collaborative et participative du *Mont Réel* teinte également la manière dont le projet est réalisé au site des *Projets Éphémères*. Ce sont environ quarante collaborateurs locaux ou internationaux qui contribuent en fait à la création du *Mont Réel* (ConstructLab, 2024b). Certains d'entre eux travaillent à la préparation et la conceptualisation du projet en visioconférence, depuis différents pays (Marie-Philip Roy-Lasselle, dans Boileau, 2017). Plusieurs autres fourmillent sur le site durant la construction de la structure, du 26 juin au 15 juillet 2017. Les *Projets Éphémères* accueillent alors une vingtaine de participants Québécois, Français et Allemands, mais aussi venus de Suisse, de Turquie, du Brésil et des États-Unis (ESD#25) (Goethe-Institut Canada, 2017). Ceux-ci possèdent des formations et compétences variées : architectes, designers, charpentiers, menuisiers, graphistes, peintres, ingénieurs ou technologues, dont certains sont des professionnels expérimentés et d'autres des étudiants et stagiaires en apprentissage (Boileau, 2017). Malgré leurs différences, ces participants travaillent de la même manière et sont tous mués par un esprit de partage et par le désir de passer à l'action pour mettre en œuvre une idée commune (Alexander Römer et Katja Melzer, dans Boileau, 2017). Ils forment alors une sorte de communauté le temps du projet (ESD#25) (ConstructLab, 2024b; Goethe-Institut Canada, 2017) et chacun contribue tantôt aux travaux de menuiserie, tantôt aux activités de graphisme et de sérigraphie, tantôt à la cantine collective animée par les membres du collectif (Boileau, 2017; ConstructLab, 2024b) (figure 7.24).





Regroupement de collaborateurs  
et de visiteurs attirés au site par le *Mont Réel*  
©Gupta Ashutoshk (Goethe-Institut Canada, 2017)



Comptoir de la cantine animée  
par les membres du collectif du *Mont Réel*  
©Gupta Ashutoshk (Goethe-Institut Canada, 2017)

Figure 7.24 La dynamique collaborative et l'esprit de partage durant la construction du *Mont Réel*, durant l'été 2017

Ce groupe de créateurs procède ainsi à la construction collaborative du *Mont Réel* (Boileau, 2017; Goethe-Institut Canada, 2017), et ils souhaitent le faire avec les collectivités locales et les autres occupants des *Projets Éphémères*. Ils collaborent particulièrement avec la Coopérative Bioma et d'autres jardiniers en s'intéressant à leurs initiatives et à leur communauté d'utilisateurs (Alexander Römer et Camille Barrantes, dans Boileau, 2017). Cette collaboration influence les interactions entre occupants des *Projets Éphémères* et les participants qui créent le *Mont Réel*, mais influence aussi la programmation d'activités qui se tisse autour de la construction en tant que telle. Or, l'intensité de l'occupation que génère la réalisation du *Mont Réel* provoque aussi quelques tensions sur le plan identitaire et spatial, notamment avec les porteurs de l'intervention *Le Virage*. Le représentant interviewé pour cette intervention (ESD#12) raconte avoir senti une certaine confrontation entre la manière de faire des créateurs du *Mont Réel* et ceux du *Virage*. Plus précisément, ConstructLab et son équipe multidisciplinaire passaient à l'action de façon communautaire, artistique et presque spontanée alors que MVM avait plutôt suivi un processus plus formel et structuré incluant le concours de design et la démarche de formation avec la Faculté de l'aménagement de l'UdeM (ESD#12). Ceci semble expliquer pourquoi aucune collaboration avec MVM et l'équipe du *Virage* n'est rapportée par ConstructLab (2024b) et le Goethe-Institut Canada (2017) malgré leur présence simultanée au site.

Conséquemment, malgré une impulsion sur la base de ressources exogènes et relativement génériques au vu du territoire, la trajectoire de construction des ressources par le *Mont Réel* a fortement bifurqué pour s'orienter vers une valorisation collective des ressources. Malgré une certaine compétition qui se dessine

avec *Le Virage*, cette nouvelle intervention est généralement menée dans un esprit de collaboration et de partage axé vers les porteurs des *Jardins des Projets Éphémères* et les collectivités locales appelées au site.

#### 7.4.3 Déploiement de la trajectoire : vers une spécification grâce à un symbole montréalais et une exploration des possibles du lieu

Les acteurs et partenaires financiers à l'origine du *Mont Réel* n'avaient aucun lien avec le territoire des *Projets Éphémères*, étant pour beaucoup mobilisés depuis l'Europe. Toutefois, une fois le site d'implantation choisi, ConstructLab et les autres collaborateurs ont cherché à créer une intervention qui corresponde au lieu. Ceux-ci reconnaissent notamment que le *Mont Réel* se situera au croisement de plusieurs quartiers, mais aussi que diverses interventions le précèdent aux *Projets Éphémères* (ConstructLab, 2024b). Il s'agit donc d'insuffler au projet une force qui pourra rayonner par la suite sur les collectivités locales et le campus universitaire à venir (Alexander Römer, dans Boileau, 2017).

Le choix du site est donc plutôt opportuniste, au départ. Mais pour accroître son affiliation au territoire, l'intervention temporaire imaginée reprend tout d'abord un symbole emblématique dans le paysage urbain et dans l'histoire de Montréal : le mont Royal. Pour Alexander Römer, il s'agit d'un point de repère important dans la ville, mais aussi d'un lieu avec lequel tous les Montréalais et les visiteurs de la métropole partagent une histoire singulière (Krell, 2017). D'ailleurs, le mont Royal a accueilli de multiples activités récréatives hivernales et estivales au fil des ans (ConstructLab, 2024b) et, en reprenant ce symbole pour l'apposer au site, il s'agit d'en transposer la dynamique sociale (Krell, 2017). Or, le jeu de mots consistant à changer le mot « Royal » pour « Réel » vise à revisiter le passé colonialiste de Montréal pour conférer à l'objet une réinterprétation sociopolitique contemporaine traduisant une nouvelle réalité sociale : celle d'une célébration poétique axée sur la force de la création et de l'unité (ConstructLab, 2024b). Le *Mont Réel* se veut alors un espace de rencontre rassembleur qui, inspiré par un emblème montréalais qui n'est pas spécifiquement associé à l'échelle locale, doit néanmoins offrir plusieurs possibilités d'appropriation.

La forme pyramidale et octogonale du *Mont Réel* est conçue pour reprendre la thématique de la montagne, en offrant un espace extérieur en gradin sur ses lignes topographiques, en proposant un « Sommet » à la manière d'un belvédère et en créant un espace de rencontre intérieur désigné comme « La Grotte » (ConstructLab, 2024b; Goethe-Institut Canada, 2017) (figure 7.25). Les usagers qui pénètrent au cœur du *Mont Réel* se retournent alors vers l'intérieur dans un espace intime, alors que ceux qui y grimpent se retrouvent dans une agora offrant une vue à 360 degrés sur le paysage (Krell, 2017). Selon Alexander



Römer (dans Boileau, 2017), la forme et le design du *Mont Réel* ont été influencés par le lieu, notamment en tenant compte de l'orientation du soleil et des autres aménagements présents au site.



Les gradins constituant les flancs du *Mont Réel*  
©Alexander Römer (ConstructLab, 2024b)



La Grotte : espace intérieur du *Mont Réel*  
©Alexander Römer (ConstructLab, 2024b)

Figure 7.25 Nature des aménagements et des usages du *Mont Réel*

Malgré la forte identité de la structure, l'objectif de l'intervention n'est pas sa construction en soi, mais plutôt la volonté de prototyper des idées d'usages futurs pour le site (ConstructLab, 2024b). En attirant une variété de visiteurs et de créatifs appelés à s'y rencontrer, le *Mont Réel* les invite aussi à se questionner sur la manière dont ils utilisent l'espace selon les différentes temporalités (Boileau, 2017). Ainsi, la structure de bois se veut aussi une scène de théâtre, une salle de concert, un lieu pour accueillir des ateliers et, en somme, pour répondre aux besoins et intérêts variés des occupants et des passants. Or, pendant les trois semaines durant lesquels la construction du *Mont Réel* est réalisée, toute une programmation événementielle et culturelle est proposée par ConstructLab et ses collaborateurs. Des projections de film en plein air, des performances musicales et sonores, des banquets et une variété d'ateliers thématiques sont proposés aux visiteurs (Boileau, 2017; ConstructLab, 2024b; Goethe-Institut Canada, 2017). Une partie de cette programmation s'inspire de la présence de la Coopérative Bioma pour y inscrire des ateliers thématiques liés à l'agriculture, mais la localisation sur le futur campus universitaire incite aussi à proposer des expériences et à engager une réflexion sur la science et les savoirs (Pascal Lazarus, dans ConstructLab, 2024b). En plus, des artistes montréalais sont invités en tant que collaborateurs artistiques et pour diriger des ateliers (Goethe-Institut Canada, 2017). Par exemple, l'artiste Mélanie Binette, interviewée dans le film d'Emmanuelle Boileau (2017), crée un projet collaboratif qui invite les visiteurs et les membres des collectivités locales à laisser une trace de leur passage au site en brodant ou en dessinant sur une longue nappe blanche. Enfin, les animations autour du *Mont Réel* culminent lors de son inauguration, le 15 juillet 2017. Y sont prévus une cérémonie d'ouverture, un pique-

nique collectif avec DJ, plusieurs activités créatives et des visites guidées du *Mont Réel* (Goethe-Institut Canada, 2017). En marquant la passation du collectif de constructeur vers les futurs usagers du *Mont Réel*, l'offre d'activités se veut « une carte d'invitation pour venir voir les possibilités du site », comme l'explique Carla Rangel, designer membre de ConstructLab (Boileau, 2017).

Le déploiement du *Mont Réel*, incluant sa construction et l'ensemble des activités concentrées autour du chantier, contribue ainsi développer le caractère spécifique des ressources mobilisées et du territoire en tant que tel. Plusieurs autres acteurs exogènes sont invités au site pour l'animer, mais la volonté demeure d'offrir une expérience singulière et authentique qui renforce l'affiliation entre l'intervention temporaire, les collectivités locales et le territoire.

#### 7.4.4 Résultat de la trajectoire : un épuisement du collectif, mais un maintien par d'autres occupants

Avec l'inauguration du *Mont Réel*, prennent fin la riche programmation proposée de même que l'implication du collectif de créateurs qui s'est agité autour de la construction de la nouvelle structure (Boileau, 2017). ConstructLab, d'Agrafmobile, De l'aire et des autres créateurs quittent le site où ils n'organiseront plus d'événements et la relation entre les différents porteurs de l'intervention s'épuise. Pourtant, la pyramide de bois reste sur place, physiquement ancrée dans le sol des *Projets Éphémères*. Ne pouvant pas être déplacé ou déménagé ailleurs (ESD#25), le *Mont Réel* s'y dresse donc encore, bien que sa structure ait été repeinte en bleu durant l'été 2024, possiblement pour en protéger les matériaux désormais en place depuis 7 ans (figure 7.26).

Si la forme inspirée du mont Royal donne une saveur montréalaise à ce projet porté par des partenariats internationaux, sa saveur locale a davantage été assurée par les collaborations qui se sont tissées avec les autres occupants des *Projets Éphémères* de même que par la riche programmation invitant les collectivités locales à explorer et s'approprier les lieux. Selon Alexander Römer (Krell, 2017), l'approche mise de l'avant dans les interventions temporaires de ConstructLab « est toujours la même, mais les résultats sont très différents, car ils sont déterminés par les conditions locales. » Ainsi, l'esprit de partage et d'échange insufflé pourrait avoir perduré, par exemple, en donnant de la force à la dynamique déjà en place au sein des *Jardins des Projets Éphémères*. La pérennité des possibilités d'appropriation du *Mont Réel* et du site qui l'entoure est, en effet, rendue possible grâce à la poursuite des animations réalisées par les autres occupants des *Projets Éphémères* (figure 7.26). Au-delà de la structure physique qui subsiste, ce sont les animations subséquentes qui ont su donner vie à l'espace. Ainsi, les visiteurs qui ont fréquenté les *Projets*

*Éphémères* pendant la construction du *Mont Réel* ont donc pu continuer de bénéficier de la programmation estivale annuelle, voire s'impliquer activement au site en y devenant bénévoles.



Le *Mont Réel* repeint en bleu en 2024, perdurant parmi les *Jardins des Projets Éphémères* (On Sème, 2024b)



Appropriation libre des flancs du *Mont Réel* en 2024, lors d'une projection aux *Projets Éphémères* (Campus MIL – UdeM, 2024)

Figure 7.26 Pérennité de la structure et des usages du *Mont Réel*

En ce sens, les ressources activées par le *Mont Réel* n'ont pas été dissoutes après la fin des travaux de construction, mais ceci semble être le résultat de la dynamique collective déjà présente qui avait justifié le choix du site au départ. Le *Mont Réel* pourrait avoir contribué à enrichir et amplifier cette dynamique, mais c'est son accompagnement par les autres interventions des *Projets Éphémères* qui a permis de maintenir cette activation dans le temps long (ESD#06).

En tant que « collectif temporaire », les liens qui ont uni la quarantaine de collaborateurs ayant œuvré à la réalisation du *Mont Réel* étaient appelés à prendre fin, comme le souligne Alexander Römer (Krell, 2017). Cependant, en y prenant part, l'ensemble des professionnels et étudiants qui ont mis à la main à la pâte ont acquis des apprentissages et des savoir-faire durables (ESD#06; #25). Par exemple, plusieurs participants s'intéressaient déjà à la construction, mais n'avaient aucune expérience dans le domaine; leur travail sur le chantier leur a donc permis d'apprendre dans l'action avec l'aide d'experts présents pour les guider (Marie-Philip Roy-Lasselle, dans Boileau, 2017). En plus d'en apprendre sur les méthodes de construction avec le bois, les divers collaborateurs ont été amenés à explorer des thèmes liés aux espaces urbains transitoires (Goethe-Institut Canada, 2017). En contribuant « à un projet qui est plus grand que soi » (Olivia Daigneault Deschesne, dans Boileau, 2017), les membres du collectif ont pu prendre conscience d'enjeux urbains, sociaux et environnementaux qui ont un sens pour le territoire, mais aussi pour leur pratique future. Or, les multiples invités internationaux autant que ceux basés à Montréal ne contribueront plus sur le territoire d'implantation du *Mont Réel*, de sorte que les connaissances et les

compétences acquises grâce à l'intervention temporaire sont aujourd'hui dispersées dans le monde sans avoir un impact structurant sur le développement local.

Ces différentes considérations posent ainsi l'intervention du *Mont Réel* dans l'entre-deux, entre l'épuisement et le renouvellement. L'effervescence du collectif qui s'est activé pendant seulement trois semaines demeuraient voué à l'éphémérité. Pourtant, les ressources physico-spatiales et sociales construites en collaboration avec les collectivités locales et les *Jardins des Projets Éphémères* demeurent disponibles pour la réalisation de projets futurs, mais cela moins grâce au *Mont Réel* qu'aux autres initiatives menées à plus long terme sur le site.

#### 7.5 Synthèse : le rôle de la trajectoire de construction des ressources des interventions d'urbanisme temporaire pour le développement durable du territoire

Les trajectoires de construction des ressources qui sont dépeintes dans ce chapitre permettent de mettre en évidence les différences marquées entre les processus et les résultats associés aux quatre interventions d'urbanisme temporaire étudiées. Bien qu'elles aient coexisté sur un même terrain de 1,6 hectare à Montréal, au sein de l'intervention des *Projets Éphémères* qui avait été analysée de manière globale au chapitre précédent, ces quatre interventions n'ont manifestement pas été impulsées par le même type de ressources, elles n'ont pas été orientées par les mêmes valeurs de développement, elles n'ont pas été déployées de la même manière et elles n'ont surtout pas eu le même résultat en matière de développement du territoire. Ainsi, ces résultats permettent de dégager plusieurs constats. Toujours en gardant l'analyse transversale pour le chapitre 8, où la discussion croisée des résultats vise à répondre aux question et sous-questions de recherche, voici déjà quelques pistes de réflexion pour conclure ce chapitre.

Le premier constat qui ressort de l'analyse est que les trajectoires de construction des ressources par les interventions d'urbanisme temporaire étudiées ne sont pas linéaires ni uniformes. Contrairement à ce que pourrait laisser entendre la théorie, dans le chapitre 3, les trajectoires ne sont pas nécessairement axées directement vers le renouvellement ou l'épuisement des ressources et du territoire. En effet, les interventions qui démarrent avec des ressources endogènes et spécifiques ne suivent pas nécessairement une trajectoire vertueuse passant par la valorisation, la spécification et le renouvellement; et les interventions qui démarrent avec des ressources exogènes et génériques ne suivent pas forcément une trajectoire marquée par l'exploitation, la banalisation et l'épuisement des ressources. Ce fait est illustré à

la figure 7.27, laquelle a été élaborée d'après les résultats présentés pour chaque composante des trajectoires des quatre cas d'étude.

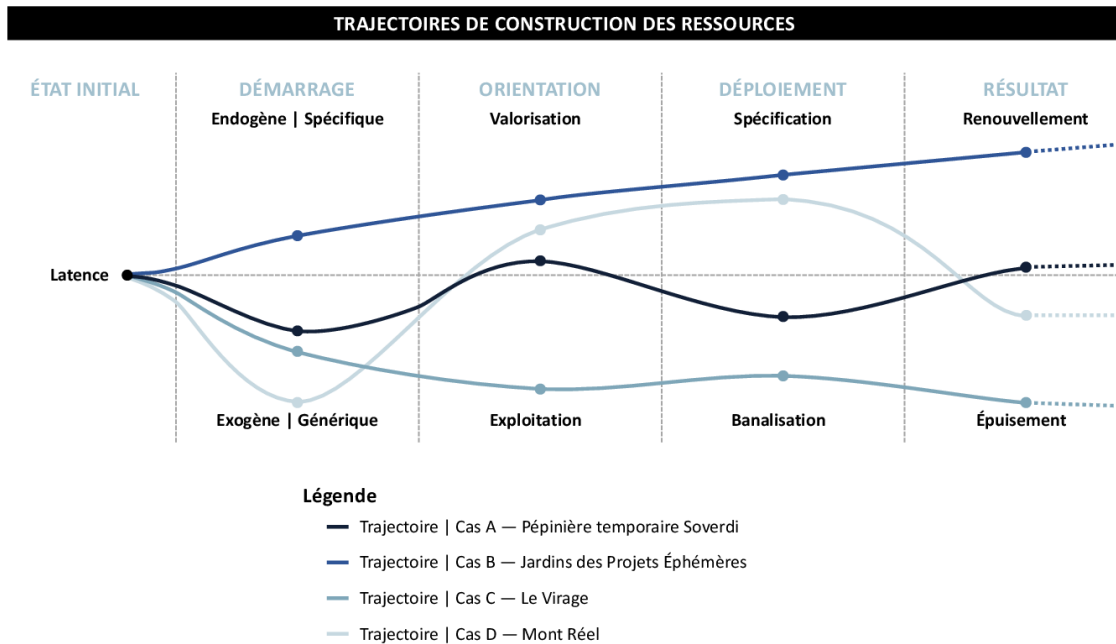


Figure 7.27 Schématisation des trajectoires de construction des ressources des quatre interventions temporaires étudiées

Les courbes qui y sont dessinées sont parfois irrégulières, alternant entre deux pôles. Alors que les trajectoires des *Jardins des Projets Éphémères* et du *Virage* paraissent plus cohérentes et davantage situées dans les extrêmes, celles de la *Pépinière temporaire* et du *Mont Réel* se trouvent dans l'entre-deux et sont particulièrement oscillantes. Effectivement, l'intervention réalisée par la Soverdi n'est d'abord que peu ancrée sur l'échelle locale et elle demeure généralement banale sur le plan des aménagements et des usages réalisés sur le bout de terrain occupée par la *Pépinière temporaire*. Pourtant, l'intervention est teintée par des valeurs sociales et de collaboration qui permettent de générer certaines retombées locales qui s'ajoutent aux arbres laissés sur place. Ceci amène sa trajectoire de construction des ressources à osciller autour de l'axe central illustré sur le schéma de la figure 7.27 pour aboutir tout juste du côté du renouvellement territorial, en raison du maintien d'un certain lien avec le territoire suivant la fin de l'intervention. Quant à l'intervention temporaire de ConstructLab, elle a démarré avec les ressources les plus exogènes parmi les quatre cas étudiés, mais elle a misé sur une valorisation collective des ressources et une spécification axée sur la collectivité locale et les possibilités du lieu. Malgré cela, une grande part des ressources construites ont été désactivées après le départ des créatifs porteurs, et les retombées qui ont perduré ne semblent atteintes que grâce à l'arrimage avec l'intervention des *Jardins* qui était déjà

présente au site. Ainsi, la trajectoire de construction des ressources du *Mont Réel*, telle qu'illustrée à la figure 7.27, est d'abord descendante puis largement bombée vers le haut, soit vers les caractéristiques décrites dans la littérature comme étant plus vertueuses, avant de redescendre à nouveau du côté de l'épuisement des ressources et du territoire, en raison d'une désactivation des ressources mobilisées après le départ des porteurs du projet. Cette représentation schématique des trajectoires de construction des ressources permet alors de conclure qu'il n'y a pas nécessairement de lien direct entre chaque composante, lesquelles peuvent être définies de manière relativement indépendante.

Pourtant, un second constat s'impose, à savoir que la seule intervention qui a démarré avec des ressources endogènes et spécifiques est aussi celle qui a eu le plus grand effet sur le renouvellement des ressources et du territoire. Contrairement aux trois autres interventions, les *Jardins des Projets Éphémères* ont émané d'une opportunité physico-spatiale géographiquement située — par rapport au *Corridor écologique Darlington* et au territoire d'action de certains organismes œuvrant déjà dans Parc-Extension et Marconi-Alexandra — en établissant d'emblée une relation forte avec les collectivités locales. Immédiatement teintée par des valeurs écologiques, d'échange et de solidarité, l'intervention s'est conséquemment orientée vers une réappropriation collective du site et de ses ressources. Malgré le caractère relativement banal des jardins en tant que tels, les animations et le réseau d'acteurs, de bénévoles et de citoyens tissés autour de l'intervention ont garanti sa spécification. Or, l'attachement envers le site semble grandement justifier sa pérennisation depuis maintenant 10 ans, tandis que les apprentissages et les réseaux développés pourraient certainement être remobilisés — du moins dans un futur proche — pour impulser de nouveaux projets sur le territoire. En dépit de la trajectoire ascendante qu'a suivi le *Mont Réel*, on ne peut pas en dire autant, essentiellement parce que les ressources sociales et financières provenant de l'international qui ont impulsé l'intervention ont été entièrement dissoutes après l'inauguration de la structure érigée sur le site. Pour ce cas, l'éphémérité de l'ancrage territorial des ressources mobiles qui se sont posées aux *Projets Éphémères* de manière d'abord opportuniste, afin de bénéficier de la dynamique collective déjà insufflée par les *Jardins des Projets Éphémères*, n'a pas permis de garantir un renouvellement du territoire et de ses ressources. Malgré la trace physico-spatiale et sur l'imaginaire des participants que la réalisation du *Mont Réel* a pu laisser derrière, cette seule intervention n'aurait pas suffi à créer des réseaux et des dynamiques locales qui demeurent disponibles pour impulser d'autres initiatives.

Cette réflexion invite à formuler un troisième constat, qui a trait au rôle que jouent les différents types de ressources mobilisées pour réaliser des interventions de l'ordre de l'urbanisme temporaire. À cet égard, les quatre études de cas explorées dans ce chapitre mettent tout particulièrement de l'avant l'effet significatif qu'engendrent les ressources sociales, tout dépendant de leurs caractéristiques. Ceci n'est guère surprenant, puisque les ressources sont des construits sociaux qui sont façonnés par les acteurs, d'après leurs intentionnalités et leurs interactions entre eux. Les acteurs, tantôt endogènes, tantôt exogènes, agissent donc dans chaque cas pour imaginer un projet d'intervention et pour le mener à bien, en y transposant leur propre attachement au territoire. Ainsi, les acteurs peuvent être des professionnels ou des organismes compétents dont le territoire d'action est cadré sur l'échelle locale, à l'exemple de la Coopérative Bioma impliquée dans les *Jardins des Projets Éphémères*; ils peuvent aussi être actifs sur une échelle beaucoup plus large, à l'exemple de la Soverdi qui a distribué des arbres dans toute la métropole à partir de sa *Pépinière temporaire*; ils peuvent provenir d'un autre quartier de la ville, à l'exemple de MVM qui œuvrait dans Saint-Henri avant de se déplacer au site; ou bien ils peuvent provenir d'un tout autre continent, à l'exemple des créateurs du *Mont Réel*. Or, les collectivités locales peuvent aussi agir comme des acteurs à mobiliser au cœur du projet de développement territorial. Plus qu'un simple public cible, les collectivités locales détiennent des compétences et savoir-faire locaux qui peuvent venir impulser l'intervention d'urbanisme temporaire et lui donner sens : ce fait se traduit dans la volonté des instigateurs des *Jardins des Projets Éphémères* d'impliquer les résidents de Parc-Extension. Géographiquement ancrés et moins mobiles, les membres des collectivités locales sont plus susceptibles de rester à long terme, ce qui paraît porteur pour un développement durable du territoire. L'appui de l'intervention sur des ressources humaines locales, par exemple en mobilisant des membres des collectivités locales en tant que bénévoles, semble alors favorable au maintien de l'engagement dans le temps, car se déplacer au site demande moins d'effort que pour des individus qui vivent plus loin.

D'après les résultats d'analyse des quatre cas d'études, les ressources de soutien jouent aussi un rôle déterminant pour impulser l'intervention, et pour permettre l'atteinte des objectifs fixés en amont. Dans tous les cas étudiés, l'UdeM a par exemple joué un rôle clé en tant que partenaire pour autoriser l'occupation du site, mais aussi pour accompagner l'intervention et ses porteurs. Sans son soutien, il n'aurait simplement pas été possible d'utiliser le site, d'y ériger les constructions associées au *Virage* et au *Mont Réel*, ou encore d'y organiser les divers événements qui ont eu lieu aux *Projets Éphémères*. À cet égard, malgré les ententes annuelles perçues comme étant d'une durée trop courte par les occupants des *Jardins* et malgré la fin précipitée de l'entente de cinq ans avec MVM, l'UdeM a généralement offert les

garanties nécessaires aux organismes pour leur permettre de s'investir au site en espérant en tirer les bénéfices attendus. En complément, les ressources financières se sont avérées nécessaires dans chaque cas, et ce, qu'elles soient fournies par l'UdeM, par la Ville de Montréal dans le cadre du financement de la Soverdi ou du *Programme de soutien aux projets structurants* du PDUES, ou par le Goethe-Institut du Canada et ses autres partenaires nationaux et internationaux. Bien sûr, ces fonds sont essentiels pour pouvoir acheter du matériel, payer des employés ou couvrir les déplacements internationaux des invités au site. Mais plus encore, le cas du *Virage* a mis en exergue la nécessité d'avoir accès à des ressources financières suffisantes pour maintenir la mission fixée initialement pour l'intervention. D'après les informations obtenues, c'est le manque de ressources financières qui aurait justifié la tournure événementielle et marchande pour l'intervention *Le Virage*, et ce, malgré la volonté initiale d'en faire une agora qui permettrait de tisser des ponts entre les universitaires, les créatifs internationaux et les collectivités locales tout en soutenant une réflexion collective sur la fabrique urbaine. Ainsi, l'accès à des ressources financières suffisantes paraît non seulement essentiel pour viabiliser les interventions, mais également pour réduire le risque de marchandisation de l'espace et des ressources. En réduisant aussi le besoin des groupes et organismes de compétitionner pour obtenir les ressources dont ils ont besoin, la disponibilité de financements suffisants pourrait aussi favoriser la collaboration entre les acteurs. Or, comme l'illustrent les cas de la *Pépinière temporaire* et des *Jardins des Projets Éphémères*, la collaboration entre les acteurs et la mutualisation des ressources — ressources humaines bénévoles, ressources matérielles, connaissances, etc. — peut aussi émerger afin de compenser, jusqu'à un certain niveau, le manque de ressources financières. La capacité à collaborer dépend alors sans doute des affinités entre les acteurs, entre lesquels un équilibre doit être trouvé et constamment maintenu.

Concernant les ressources physico-spatiales, celles-ci demeurent nécessaires pour pouvoir réaliser une intervention de l'ordre de l'urbanisme : un lieu physique est requis afin de l'accueillir, et des matériaux doivent être mobilisés pour construire et aménager les espaces. Ainsi, l'impulsion d'une intervention d'urbanisme temporaire dépend bien sûr de l'existence d'une opportunité révélée par un espace vacant ou sous-utilisé. Cela dit, pour le *Mont Réel*, ce n'est pas la ressource spatiale qui a impulsé l'intervention, laquelle découle avant tout d'un partenariat international dans le contexte des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada. L'intervention d'urbanisme temporaire a plutôt été imaginée avant de choisir le site spécifique à Montréal, et elle aurait donc pu se poser autre part, si ça n'est — dans ce cas — de l'argument de la dynamique collective déjà présente aux *Projets Éphémères*. De même, pour *Le Virage*, c'est l'offre d'un financement municipal qui a convaincu MVM de s'installer au sein du territoire du MIL



Montréal, en concluant un partenariat avec l'UdeM qui lui a permis d'accéder au site des *Projets Éphémères*. Quant à la Soverdi, la culture et l'entreposage d'arbres et de matériel lui demandent toujours d'occuper des terrains convenables à Montréal, mais le site occupé sur le Campus MIL, aux *Projets Éphémères*, a semblé tout à fait interchangeable pour l'organisme. Pourtant, la ressource spatiale peut quand même être spécifique ou bien être spécifiée à travers le déploiement du projet, en renforçant les liens avec les autres ressources du territoire, dont avec les collectivités locales, l'identité et les significations. C'est ce qui est advenu des interventions du *Mont Réel* et de la *Pépinière temporaire* qui ont incurvé leur trajectoire de construction des ressources grâce au renforcement de l'affiliation de l'intervention avec le territoire. Une intervention relativement banale peut alors être adaptée à son contexte d'implantation et proposer des aménagements ou des animations qui viennent rehausser la qualité du lieu et marquer son identité.

À cet égard, les ressources symboliques semblent néanmoins avoir joué un rôle de second plan pour impulser et consolider les interventions d'urbanisme temporaire étudiées dans ce chapitre. Certes, la référence au mont Royal par le *Mont Réel* est remarquable, et la référence à l'ancienne gare de triage par *Le Virage* est indéniable, mais ces deux appuis symboliques peinent à s'affilier au site d'implantation en particulier puisqu'ils font écho à l'identité montréalaise dans son ensemble. Or, il pourrait s'avérer ardu pour les interventions d'urbanisme temporaire d'afficher une image complètement distinctive et ancrée sur l'échelle locale, dans la mesure où le paysage et l'histoire pourraient ainsi correspondre à une échelle territoriale plus vaste. Cependant, le patrimoine et les récits collectifs pourraient bel et bien être mobilisés pour construire du sens pour l'intervention et pour le développement du territoire. Mais dans les cas étudiés, le recours aux grands symboles emblématiques et aux stratégies de marketing urbain ne paraît pas nécessairement être des plus porteurs pour permettre à l'intervention d'urbanisme temporaire de s'ancrer de manière spécifique et durable. En effet, la durabilité des *Projets Éphémères* et de ses effets sur le territoire semble davantage s'appuyer sur le vécu des participants, leurs appropriations et les moments partagés, ainsi que sur des événements plus près de l'anecdote que de l'Histoire avec un grand « H ». Le succès des *Jardins des Projets Éphémères*, mais aussi du *Mont Réel* et de la *Pépinière temporaire* émane apparemment de la possibilité pour les résidents des quartiers limitrophes et les autres visiteurs de s'approprier le site et d'y joindre leurs propres récits grâce aux activités proposées. C'est cette dimension humaine qui semblent d'ailleurs avoir rehaussé l'acceptabilité sociale du projet de Campus MIL au sein du territoire. Plus que de miser sur des discours sur le rayonnement international, la mise en valeur du patrimoine industriel ou l'architecture durable, c'est davantage en mettant de l'avant des valeurs

d'ouverture, d'équité et de solidarité que les interventions temporaires présentes aux *Projets Éphémères* ont pu rejoindre les collectivités locales, lesquels semblent vraisemblablement constituer un levier pour le développement territorial. Les ressources symboliques semblent alors gagner à être coconstruites avec ces collectivités locales afin de créer des interventions rassembleuses et qui favorisent la cohésion et l'appartenance.

Cette dernière réflexion ouvre à son tour vers un quatrième constat qui a trait à la durabilité de l'intervention d'urbanisme temporaire et ses effets plus ou moins durables sur les ressources et sur le territoire. Concrètement, l'intervention des *Jardins des Projet Éphémères* est la seule parmi les cas étudiés à avoir perduré de 2015 à 2024 et à se poursuivre encore. C'est aussi l'intervention d'urbanisme temporaire qui a eu les effets les plus durables en termes d'activation des ressources qui ont été mobilisées dans le cadre du projet : par exemples, les ressources physico-spatiales comme la biodiversité et la qualité du sol ont été améliorées; les ressources sociales comme les compétences des bénévoles et l'engagement des résidents riverains ont été accrues; les ressources de soutien comme le financement et l'accompagnement par l'UdeM ont été consolidées; et les ressources symboliques comme l'attachement collectif au site ont été renforcées. En plus, l'intervention a su générer des apprentissages et des réseaux locaux d'acteurs qui pourraient sans doute être remobilisés pour réaliser des projets futurs. Pourtant, les autres interventions qui ont pris fin depuis ont toutes laissées derrière elles certaines traces physico-spatiales et ne se sont donc pas complètement effacées : la *Pépinière temporaire* de la Soverdi a permis de créer un arboretum et des plantations d'arbres à travers le site; *Le Virage* a laissé des empilements de conteneurs et une agora dont seulement une partie a été démantelée en 2022; le *Mont Réel* est venu ériger une pyramide de bois qui existe encore en 2024. Cela dit, ces trois interventions d'urbanisme temporaire n'ont pas su maintenir l'activation des ressources qu'elles ont mobilisées et construites au cours de leur réalisation, ni susciter des apprentissages et la consolidation de réseaux ancrés durablement sur le territoire. Deux conclusions s'imposent. Premièrement, la présence de traces physico-spatiales suivant la réalisation d'aménagements de l'ordre de l'urbanisme temporaire sur un site ne permet pas de témoigner d'un ancrage territorial pérenne ou d'effets durables en matière de développement territorial. Deuxièmement, on pourrait envisager que le lien de causalité est plutôt inversé, c'est-à-dire que les interventions qui parviennent à s'ancrer et à renforcer leur affiliation au territoire, et notamment avec les collectivités locales, sont aussi celles qui réussissent le mieux à revendiquer et justifier leur propre maintien dans le temps. En contrepartie, l'impulsion par des acteurs exogènes et mobiles et le manquement à accompagner la réappropriation pérenne par les collectivités locales mèneraient à une

désactivation des ressources suivant la fin de l'intervention. L'exemple du *Virage* va en ce sens, en illustrant comment la trajectoire de construction des ressources empruntée, caractérisée par l'exploitation et la banalisation des ressources, a mené à une interruption de l'entente avec l'UdeM, au départ précipité de ses porteurs pourtant attachés au site, puis au démantèlement éventuel d'une partie des installations. Or, les acteurs impliqués qui demeurent mobiles — tels que les créatifs et les étudiants impliqués dans *Le Virage* et le *Mont Réel* — ou dont le but est de déplacer ou répliquer l'intervention ailleurs après sa fin — à l'instar du *Virage-Mobile* —, contribueraient à une dispersion des bénéfices hors du territoire d'implantation : les compétences, les capacités d'action et les autres ressources construites seraient ainsi « aspirées » vers un autre territoire, au risque d'appauvrir le territoire d'origine tel qu'envisagé au chapitre 3.

Somme toute, les résultats issus d'une analyse par les ressources des interventions d'urbanisme temporaire mettent en évidence l'importance de la dimension sociale pour permettre un développement durable et équitable du territoire. Plus qu'une action de nature matérielle fondée sur la transformation physico-spatiale, l'urbanisme interpelle un ensemble d'acteurs qui doivent décider d'agir pour mener un projet d'intervention particulier qui leur permette de construire les ressources et le territoire. Fondée sur une intentionnalité des acteurs, la transformation du territoire — au même titre que la transformation institutionnelle — requiert une action consciente de la part d'individus et de groupes capables de saisir des ressources de soutien et des ressources spatiales suffisantes. La génération d'effets transformatifs durables et équitables pour le territoire paraît dès lors dépendre d'une volonté de s'ancrer sur l'échelle locale, en s'arrimant notamment sur les collectivités locales au sein desquels les bénéfices sont partagés.

Ces constats suggèrent que l'étude des interventions d'urbanisme temporaire au prisme de leur relation avec le territoire et de leur trajectoire de construction des ressources est une piste d'analyse fort pertinente pour mieux comprendre les effets et la portée de cette pratique innovante en urbanisme. Ceci confirme l'utilité du cadre conceptuel développé au chapitre 3 pour pouvoir identifier des conditions de succès pour les interventions d'urbanisme temporaire déployées dans une optique de développement territorial. Ces résultats permettent ainsi d'enrichir le regard porté par la thèse sur la capacité de transformation par l'urbanisme temporaire, en tant qu'innovation en urbanisme. Cette perspective sera conséquemment approfondie dans la discussion du chapitre 8, avec pour but de fournir des réponses porteuses et instructives aux question et sous-questions formulées pour la recherche.

## **CHAPITRE 8**

### **DISCUSSION : L'INNOVATION EN MATIÈRE D'URBANISME**

#### **ET LA TRANSFORMATION DES FAÇONS DE FAIRE ET DE PENSER LA VILLE**

D'après les définitions établies dès le début de la thèse, l'urbanisme temporaire consiste bel et bien en une innovation en matière d'urbanisme, dans la mesure où il s'agit d'une solution nouvelle qui émerge et se diffuse dans plusieurs contextes particuliers et qui y propose des alternatives aux pratiques du système dominant en vue d'engager certains changements quant aux manières de faire, de penser et d'organiser les choses (Alter, 2010; Grégoire, 2016; Savini et Bertolini, 2019; van den Bosch et Rotmans, 2008). Cette association conceptuelle entre innovation et urbanisme temporaire a été confirmée dès le chapitre 1, puis renforcée à travers l'étude empirique des cadres d'action de l'urbanisme ainsi que de différentes interventions urbanistiques montréalaises. Cependant, tel qu'affirmé en amont, toutes les innovations ne sont pas pour autant adoptées, car elles peuvent faire face à des contraintes qui les empêchent de s'implanter et d'accomplir les transformations visées (Lawrence *et al.*, 2001; Savini et Bertolini, 2019; Westley *et al.*, 2014; Wooten et Hoffman, 2017). C'est pourquoi la recherche s'est intéressée à la nature des transformations que supporte l'urbanisme temporaire, et plus encore à celles qu'il parvient concrètement à engendrer. Les connaissances accumulées au fil de la thèse nous permettent dès lors de mieux comprendre, avec quelques nuances, les effets relativement structurants qui découlent de cette nouvelle pratique d'urbanisme. De plus, en reconnaissant l'innovation comme un phénomène temporel et situé (Alter, 2002; Fontan *et al.*, 2005d; Keeley *et al.*, 2013; Moulaert, 2009; Nieminen, 2019; Tavano Blessi *et al.*, 2012), les résultats nous permettent de déceler des facteurs qui agissent comme leviers ou comme freins au changement à partir de l'étude de contextes d'innovation particuliers. Nous pouvons ainsi identifier plusieurs facteurs qui entravent l'innovation ou qui permettent aux acteurs d'innover en matière d'urbanisme, c'est-à-dire de réaliser les changements qu'ils considèrent légitimes et qu'ils souhaitent introduire au sein des cadres d'action institutionnels et sur des territoires d'intervention déterminés.

En élaborant une réflexion fondée sur le cadre conceptuel pluridisciplinaire développé dans cette thèse, ce chapitre porte un regard croisé sur les résultats de recherche et sur la revue de littérature afin de répondre aux trois sous-questions et à la question principale de la recherche. Les prochaines sections se penchent donc successivement sur les conditions qui ont trait à transformation des cadres institutionnels de l'urbanisme, à la transformation mutuelle des pratiques conventionnelles et innovantes en urbanisme,

puis à la transformation plus ou moins durable du territoire par des interventions d'urbanisme temporaire. La réflexion culmine alors en se portant sur la capacité d'innovation en matière d'urbanisme, au prisme de l'urbanisme temporaire; nous y discuterons des conditions selon lesquelles cette pratique innovante, qui émerge pour donner forme à des interventions concrètes sur le territoire, parvient ou non à opérer des transformations quant aux manières de faire et de penser la ville.

### 8.1 L'urbanisme temporaire et la transformation des cadres institutionnels de l'urbanisme

Grâce à l'étude du cas particulier de Montréal, le volet 1 de la recherche avait pour objectif d'approfondir les connaissances sur les mécanismes par lesquels l'urbanisme temporaire se déploie en voyant sa légitimité progressivement accrue, maintenue ou réduite au sein des cadres institutionnels de l'urbanisme. En appliquant la grille d'analyse issue des théories de l'innovation et des théories institutionnelles et des organisations pour parler d'innovation en matière d'urbanisme, nous abordions dès lors l'institutionnalisation de l'innovation en tant que *processus* et *résultat*. Cela en considérant, à la fois, les facteurs qui ont agi comme leviers ou comme contraintes au changement, et le niveau de légitimité atteint par l'urbanisme temporaire au sein des cadres d'action. Il s'agissait alors de repérer les conditions de succès et les sources de blocage qui orientent la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire. Il s'agissait aussi d'explorer la manière dont cette pratique innovante est adaptée à son contexte d'insertion particulier — notamment en s'ajustant aux enjeux locaux et aux attentes des acteurs et en empruntant à des pratiques et modèles institutionnels préexistants — en vue d'accroître sa capacité à y opérer légitimement des transformations d'ordre institutionnel.

Ainsi, la première sous-question de recherche a été formulée en ces termes :

- I. *Comment la trajectoire d'institutionnalisation — c'est-à-dire d'émergence, de diffusion et de légitimation — de l'urbanisme temporaire s'adapte-t-elle au contexte local de déploiement dans une perspective de transformation des cadres institutionnels de l'urbanisme?*

Les résultats présentés au chapitre 5 ont mis en exergue l'importance des conditions temporelles, sociales, politiques et culturelles du changement, lesquelles diffèrent dans chaque processus d'institutionnalisation. C'est donc un assemblage de facteurs qui a joué un rôle pour orienter la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire agissant sur la rue, sur les terrains vacants et sur les bâtiments vacants, à Montréal : des objets urbains qui ne sont pas assujettis aux mêmes cadres réglementaires, qui ne portent pas les mêmes vocations et qui ne sont pas forcément convoités par les mêmes acteurs. Ainsi, trois

trajectoires d'institutionnalisation distinctes ont pu être analysées dans la thèse, en faisant ressortir des convergences et des divergences et en renforçant les connaissances qui en émanent. Ce travail a notamment permis de démontrer que le processus d'émergence, de diffusion et d'adoption de l'innovation ne suit pas une trajectoire linéaire ni homogène, puisque celle-ci est influencée par des événements qui peuvent tantôt accroître, tantôt réduire la légitimité de l'innovation. Parfois oscillante, la trajectoire caractérisée par le niveau de légitimité dans le temps montre bien que la légitimité n'est pas un état permanent, mais bien un processus dont les critères sont continuellement renégociés par les acteurs (Deephouse *et al.*, 2017), en s'adaptant au gré des événements et des contraintes. En ce sens, la recherche a permis de confirmer et d'illustrer les propos de chercheurs cadrés dans les champs des théories de l'innovation et des théories institutionnelles et des organisations, à savoir qu'une innovation qui avait su gagner en légitimité peut néanmoins, à tout moment au cours de sa trajectoire d'institutionnalisation, être rejetée ou marginalisée si jugée inefficace ou moins attrayante par les acteurs institutionnels (Deephouse *et al.*, 2017; Hall et Taylor, 1996; Lawrence *et al.*, 2001; Leca *et al.*, 2009; Savini et Bertolini, 2019). Alors que l'atteinte d'un haut niveau de légitimité à un moment donné du processus d'institutionnalisation ne garantit nullement son maintien à long terme au sein des cadres d'action institutionnels (Hall et Taylor, 1996; Lawrence *et al.*, 2001; Leca *et al.*, 2009), nos résultats indiquent aussi que la perte de légitimité peut être épisodique et que l'innovation peut revenir en force dans le futur, lorsque les conditions sont réunies. Ainsi, il n'est pas possible de prédire l'avenir de l'urbanisme temporaire comme pratique d'intervention légitime et utilisée par les acteurs. D'ailleurs, en appliquant notre grille d'analyse de l'institutionnalisation pour étudier l'innovation en matière d'urbanisme, nous avons aussi pu constater que la trajectoire généralement ascendante de l'urbanisme temporaire sur la scène internationale ne se traduit pas nécessairement par une légitimation accrue dans un contexte local particulier, et ce, surtout si l'on considère différentes applications pour une même innovation.

La recherche a néanmoins permis d'identifier des conditions favorables au changement, en fonction des trajectoires empruntées par les trois formes d'urbanisme temporaire étudiées — pour la rue, les terrains vacants et les bâtiments vacants. Tout d'abord, le contexte d'émergence de l'innovation a assurément un grand impact sur l'attention et la considération qui lui sont accordées par les acteurs institutionnels. L'étude appliquée aux cadres institutionnels de l'urbanisme montréalais a montré la présence de certaines jonctions critiques qui ont servi à exposer des problèmes et révéler des alternatives (Hall et Taylor, 1996; Oliver, 1992; Sorensen, 2017) en matière de gouvernance et d'aménagement. À Montréal comme à l'international, la crise climatique, les crises économiques et la récente crise sanitaire ont fait émerger de

nouveaux besoins urgents et ont souligné des enjeux qui découlent de la persistance d'espaces urbains vacants ou sous-utilisés dont le réaménagement pourrait servir à répondre à ces besoins; par exemple, pour renégocier la place du piéton en ville, créer de nouveaux espaces de rencontre et accroître le verdissement. Sans pour autant réussir à se faire « antidote à l'épidémie de terrains vacants » (Silverman, 2016, traduction libre), l'urbanisme temporaire s'est imposé comme une solution à explorer pour réaménager, redynamiser et se réapproprier les nombreux espaces urbains vacants et sous-utilisés que les processus conventionnels d'urbanisme peinent souvent à saisir (Andres, 2013; Colomb, 2012; Tonkiss, 2013). Or, ces crises ne semblent pas avoir engendré une transformation radicale des manières de faire et de penser : à Montréal, notamment, les principes du développement durable étaient véhiculés depuis longtemps et certains plans stratégiques mis en œuvre parallèlement à la montée de l'urbanisme temporaire ont créé une conjoncture marquée par un ensemble de circonstances favorables. Ce constat n'est sans doute guère surprenant puisque, selon des auteurs (Andres, 2013; Colomb, 2012), la conjoncture est importante autant pour permettre d'enclencher les projets d'urbanisme conventionnels que les projets d'urbanisme innovants. Dans ces conditions, l'institutionnalisation de l'innovation qu'est l'urbanisme temporaire semble avoir été influencée par des changements de valeurs progressifs qui sont survenus au fil du temps, selon un principe d'évolution incrémentale (Deephhouse *et al.*, 2017; Lawrence *et al.*, 2001; Leca *et al.*, 2009; Lin et Chen, 2016). L'évolution des idées et des intérêts des acteurs s'est ainsi inscrite dans un contexte de transformation graduelle des valeurs partagées, de sorte que la volonté de changement soutenue par l'urbanisme temporaire est apparue comme cohérente et donc acceptable avec les orientations institutionnelles : ceci a conséquemment encouragé la diffusion et l'adoption de l'innovation.

Cela ne signifie toutefois pas que l'urbanisme temporaire a été adopté facilement et de manière complète et élargie. Au contraire, les résultats de la recherche indiquent, par exemple, que l'urbanisme temporaire intervenant sur les terrains vacants demeure peu ancré dans les cadres institutionnels de l'urbanisme, à Montréal. Ils indiquent aussi que les efforts d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants ont manqué à opérer le renouvellement en profondeur qui était souhaité pour les outils et pratiques d'aménagement du territoire — du moins par les porteurs du *Programme municipal d'urbanisme transitoire* (Ville de Montréal, 2021a, 2021c). Plusieurs raisons expliquent ces freins au changement et cette entrave à l'adoption de l'innovation. Premièrement, les modalités d'action et les modèles de référence se sont avérés affectés par une forte inertie, laquelle s'explique entre autres par la dépendance au sentier et par la résistance de certains acteurs (Alter, 2010; Rogers, 2003; Wooten et

Hoffman, 2017; Zucker, 1987). À l'exemple de certains services municipaux, certaines collectivités locales ou certaines associations de commerçants, des acteurs demeurent peu intéressés ou peu convaincus par les alternatives proposées par l'innovation et ils maintiennent, dès lors, les processus et mécanismes de l'urbanisme conventionnel. Deuxièmement, alors que l'urbanisme temporaire émerge justement, en partie, pour contrer la rigidité administrative peu adaptée à la complexité des relations, des besoins et des processus urbains (Nédélec, 2017; Silva, 2016), cette rigidité même s'impose comme une contrainte majeure au changement. En accord avec ce que nous enseignait North (1990), l'interdépendance et l'enchâssement entre les arrangements institutionnels empêchent alors d'opérer des changements significatifs au sein de cadres d'action très ordonnés et peu flexibles. Comme le montre l'analyse de la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants, les cadres législatif, réglementaire et administratif montréalais s'avèrent eux-mêmes trop rigides pour permettre l'adoption d'innovations en matière d'urbanisme (Miron *et al.*, 2022c; Rochefort *et al.*, 2022; Ville de Montréal, 2021a, 2021c). Troisièmement, la structure organisationnelle de la Ville de Montréal et la culture d'entreprise qu'elle promeut à l'interne semblent ajouter à cette rigidité, en réduisant la capacité des acteurs municipaux à collaborer entre services et avec d'autres organisations pour explorer et opérer des transformations structurantes (Ville de Montréal, 2021a, 2021c). Même la culture montréalaise, en général, semble trop encline à la compétition pour envisager des pratiques innovantes inscrites dans une optique de communs urbains (Durand Folco *et al.*, 2019). Ces conditions ne sont donc pas favorables à l'adoption de nouveaux processus d'intervention sur la ville ni à la renégociation de rapports de pouvoir avec les nouveaux acteurs émergents ou les groupes de citoyens qui portent l'urbanisme temporaire.

Pourtant, certaines transformations s'opèrent et l'urbanisme temporaire, en tant qu'innovation en matière d'urbanisme, est du moins partiellement adopté à Montréal et ailleurs dans le monde. À cet égard, conformément à la revue de littérature scientifique portant sur l'innovation, l'étude des trois trajectoires d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire a mis en évidence le rôle clé d'une approche favorable à l'innovation : l'approche d'expérimentation. Celle-ci paraît essentielle parce que l'innovation ne s'installe pas nécessairement de manière consensuelle (Dacin *et al.*, 2002; Lawrence *et al.*, 2001) et parce qu'il vaut mieux réaliser une adaptation de l'innovation plutôt que d'effectuer des attaques frontales pour désinstitutionnaliser l'existant ou de tenter d'aller trop vite en militant pour une transformation profonde de la société (Dacin *et al.*, 2002; Deephouse *et al.*, 2017; Leca *et al.*, 2009) — une erreur qui a assurément contribué à décourager les ambitieux porteurs du *Programme municipal d'urbanisme transitoire* de



Montréal. La recherche confirme alors la contribution de l'approche d'expérimentation pour amorcer des changements progressifs, mais délibérés (Evans *et al.*, 2021; Savini et Bertolini, 2019; Westley et Antadze, 2010; Westley *et al.*, 2014), en suscitant l'adhésion graduelle des individus et des groupes (Alter, 2010; Rogers, 2003). L'expérimentation a, en ce sens, été employée pour piétonniser les premiers tronçons de rues des quartiers centraux montréalais, pour mettre en œuvre le *Programme de rues piétonnes ou partagées* (PIRPP), de même que pour chercher à créer une brèche dans les cadres institutionnels relatifs aux bâtiments vacants. En s'appuyant sur la logique du projet pilote, les porteurs de l'innovation ont su miser sur une démarche réflexive visant à tester et prototyper des solutions nouvelles (IAU-IdF, Atelier Approche.s !, 2021; 2018a; Killing Architects, 2012; Silva, 2016). En commençant par des interventions ciblées, l'urbanisme temporaire a pu être employé comme un outil de consultation publique devenant une opportunité de réflexion et d'apprentissage collectif (Evans *et al.*, 2021; Ville de Montréal, 2021c). En l'accompagnant de méthodes de collectes de données portées par des experts en participation publique, l'approche d'expérimentation a notamment permis de mieux identifier les besoins et préoccupations des collectivités et acteurs locaux (Lydon et Garcia, 2015), en adaptant la proposition au fil des ans, selon son contexte d'insertion et les rétroactions recueillies. Comme le suggèrent plusieurs chercheurs intéressés par l'innovation (Alter, 2010; Evans *et al.*, 2021; van den Bosch et Rotmans, 2008; Westley *et al.*, 2014), la performance des interventions pionnières a ainsi contribué à démontrer la valeur du changement proposé en favorisant la réplique de l'innovation, en voie vers une stratégie de mise à l'échelle de type « *scale out* » rejoignant d'autres publics et couvrant d'autres territoires. Pour toutes ces raisons, l'approche d'expérimentation s'impose comme une condition de succès manifeste pour l'adoption de l'innovation qu'est l'urbanisme temporaire.

À ce titre, l'approche d'expérimentation paraît utile non seulement pour accroître la légitimité de la solution, mais aussi pour assurer la légitimité du processus de changement lui-même. Selon Eneqvist *et al.* (2022), pour que l'innovation soit jugée acceptable, il importe que l'idée initiale, le processus de diffusion et le résultat obtenu s'avèrent respectivement légitimes d'après les acteurs. Ceci est cohérent avec les propos d'autres auteurs cadrés en innovation qui soulignent l'importance de la légitimité pour la diffusion et l'adoption de l'innovation (Evans *et al.*, 2021; Karvonen et Van Heur, 2014; Savini et Bertolini, 2019; van den Bosch et Rotmans, 2008). Puisque la légitimité est un construit social (Deephouse *et al.*, 2017), le caractère démocratique de l'approche d'expérimentation par le projet pilote a permis la construction progressive de la légitimité de l'urbanisme temporaire en tant que pratique d'urbanisme. En agissant peu à peu sur la transformation des valeurs culturelles, des relations de pouvoir et des manières de penser la

ville (*scale deep*), la légitimité croissante de l'innovation paraît donc pouvoir amplifier sa mise à l'échelle, en augmentant la réplique des interventions (*scale out*) et en autorisant les élus et fonctionnaires municipaux à investir du temps pour changer les lois et les politiques en place (*scale up*).

Dans une perspective de construction sociale de la légitimité, les acteurs institutionnels et leurs ressources jouent un rôle clé pour institutionnaliser l'innovation. Les entrepreneurs institutionnels (DiMaggio, 1988) réflexifs et ayant accès aux ressources nécessaires à l'action (Hardy et Maguire, 2017; Leca *et al.*, 2009) se sont avérés essentiels pour porter l'innovation qu'est l'urbanisme temporaire. Notamment, les Sociétés de développement commercial (SDC), les groupes d'artistes et les nouveaux professionnels du design et de l'urbanisme participatif ont grandement contribué à l'émergence, la diffusion et l'adoption des trois formes d'urbanisme temporaire à Montréal. Consistant souvent en de jeunes créatifs, ces entrepreneurs innovants qualifiés et habilités à faire face aux rouages administratifs (Lydon et Garcia, 2015) ont su revendiquer et démontrer la valeur des changements proposés. Or, des acteurs crédibles et bénéficiant déjà d'une forte légitimité sont également intervenus pour légitimer l'innovation (Deephhouse *et al.*, 2017; Zucker, 1987), à l'exemple des élus municipaux comme les maires et mairesses de la Ville et des arrondissements montréalais qui se sont associés de près à l'essor de l'urbanisme temporaire. Grâce à des collaborations et partenariats (Hall et Taylor, 1996; Healey, 2003), ces élus ont pu conférer une légitimité aux projets expérimentés, en contrepartie de quoi les succès rencontrés leur ont attribué une légitimité accrue à titre d'acteurs innovants. Ces différents types d'acteurs ont pu s'unir pour mener les premières interventions d'urbanisme temporaire, à Montréal, mais aussi parfois se rassembler lors d'événements (Hardy et Maguire, 2017) leur permettant d'établir les définitions et conditions des nouvelles pratiques d'urbanisme (Dacin *et al.*, 2002; Zucker, 1987). C'est le cas du symposium *Montréal Transitoire* tenu en 2017 pour socialiser le concept d'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants et pour réfléchir à ses applications possibles, qui a eu un effet levier sur la diffusion de cette forme de pratique innovante à Montréal. Mais en dépit de ce moment marquant dans la trajectoire d'institutionnalisation de cette forme d'urbanisme temporaire, les différences de langage et les fossés entre les intentions des acteurs et partenaires ont, entre autres, été identifiés comme des facteurs d'échec des projets pilotes transitoires de la Ville de Montréal (2021a). En plus du manque de compétences relationnelles et de confiance mutuelle entre les différentes parties prenantes impliquées dans ces démarches (*ibid.*), force est de constater que la Ville de Montréal et les autres entrepreneurs, dont Entremise, ont manqué à engager un débat public — mobilisant également les collectivités locales — qui aurait permis d'alimenter une réflexion collective vers des changements profonds et une réappropriation de l'innovation (Ananian

*et al.*, soumis; Webb, 2018). Ce manquement à impliquer les collectivités locales dans la démarche d'expérimentation et le processus de légitimation de l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants pourrait notamment expliquer son déclin, sans contestation, après les échecs de 2021.

Or, la littérature nous informait du fait que l'adoption élargie de l'innovation implique de toucher le plus grand nombre possible d'acteurs institutionnels en se diffusant sur un territoire élargi et dans différents milieux afin de convaincre graduellement de la légitimité des changements proposés (Alter, 2010; Rogers, 2003; Zucker, 1987). Pour permettre cela, l'innovation devrait donc être en mesure d'engager de nombreux acteurs, en s'adaptant à leurs attentes et en trouvant à s'intégrer d'une manière qui fait sens et qui en accroît la légitimité (Hardy et Maguire, 2017; Wooten et Hoffman, 2017). Pour se faire, en plus de la construction collective et incrémentale de la légitimité, la littérature et les résultats de recherche soulignent la pertinence d'arrimer l'innovation avec des précédents qui sont déjà légitimés au sein des cadres d'action institutionnels, notamment en empruntant à des modèles et pratiques préexistants (Hall et Taylor, 1996). L'adaptation ou l'hybridation de l'innovation (Dacin *et al.*, 2002) peut alors jouer un rôle important, pour adoucir son insertion institutionnelle et éviter qu'elle soit perçue comme trop radicale (Dacin *et al.*, 2002; Deephouse *et al.*, 2017; Leca *et al.*, 2009). À Montréal, l'urbanisme temporaire a ainsi pu gagner en légitimité en s'inscrivant en cohérence avec le contexte d'intervention où existaient déjà des pratiques de piétonnisation événementielle, d'aménagement de terrasses commerciales, de design participatif et pour la défense du patrimoine. En plus, à Montréal comme à l'international, l'arrimage de certaines interventions de l'urbanisme temporaire avec le principe de la ville créative et avec le désir croissant pour une consommation de l'expérience urbaine (Lydon et Garcia, 2015; Pinard et Vivant, 2017; Vivant, 2007) a sans doute favorisé sa légitimation. Malgré cela, ces adaptations ne conviennent pas nécessairement à toutes les conditions d'intervention, puisque — comme les études de cas l'ont illustré — les paramètres de projets, les acteurs et les cadres d'action spécifiques diffèrent tous selon les pays, les régions et les villes (Christensen, 1985; Healey, 2003; Sorensen, 2017), mais aussi selon les quartiers et les sites particuliers. C'est ce qui explique notamment le fait que certaines interventions de piétonnisation de rues ou de requalification de bâtiments ont été rejetées d'emblée par les acteurs, alors que d'autres ont été de francs succès — notamment au sein d'une même ville. C'est aussi ce qui explique que la Ville de Montréal prévoyait, pour l'urbanisme temporaire intervenant sur les bâtiments vacants, d'éviter d'établir un modèle d'action unique, afin que la pratique puisse continuer d'évoluer et de s'adapter à chaque contexte d'intervention, en demeurant flexible (Ville de Montréal, 2021a).

Malgré tous les efforts déployés pour légitimer l'innovation, il importe de rappeler que celle-ci ne mène pas nécessairement à la désinstitutionnalisation des pratiques préexistantes, qui peuvent demeurer légitimes et solidement ancrées dans la structure institutionnelle (North, 1990; Zucker, 1987). D'ailleurs, en considérant l'urbanisme temporaire à Montréal, la recherche montre que cette pratique innovante demeure généralement restreinte aux quartiers centraux, mais aussi qu'elle n'a pas vraiment su donner lieu à une transformation profonde des manières de faire et de penser. Ceci ne s'explique pas forcément par les risques de détournements identifiés par certains auteurs (Colomb, 2012; Ethier, 2017; Finn, 2014; Mould, 2014; Schaller et Guinand, 2018), qui annonçaient par exemple une instrumentalisation de l'urbanisme temporaire au service de modèles de développement dominants axés sur l'économie créative et le marketing urbain. Certainement, la transformation profonde et systémique souhaitée entre autres par les nouveaux professionnels de l'urbanisme temporaire et par les acteurs porteurs du *Programme municipal d'urbanisme transitoire* montréalais n'a pas pu s'accomplir (Ville de Montréal, 2021c), mais l'étude des trajectoires d'institutionnalisation met en évidence le fait que ce genre de changement ne peut vraiment s'opérer que dans le temps long — et non pas qu'en deux ans; durée pendant laquelle ledit programme a été porté. En phase avec les conclusions de l'Atelier Approche.s ! (2021), la recherche nous incite plutôt à envisager que l'innovation qu'est l'urbanisme temporaire contribue à faire évoluer les modèles de l'action publique en urbanisme. Cependant, cela peut se produire à condition de multiplier les stratégies de mise à l'échelle et de laisser le temps au changement de s'opérer.

## 8.2 L'urbanisme temporaire et la transformation des pratiques conventionnelles et innovantes en urbanisme

En puisant dans la littérature portant sur l'urbanisme temporaire et sur le projet urbain, au chapitre 2, nous avons fait émerger plusieurs hypothèses concernant l'hybridation entre ces pratiques innovante et préexistante qui peuvent se côtoyer sur des territoires d'intervention communs et au sein des mêmes cadres institutionnels de l'urbanisme. Ainsi, le volet 2 de la recherche avait pour triple objectif de caractériser la nature de la relation qui s'inscrit entre urbanisme temporaire et projet urbain, d'analyser les transformations mutuelles insufflées à ces deux pratiques d'urbanisme et d'identifier les conditions qui influencent cette relation et ces transformations. Grâce à l'analyse de cas particuliers situés à Montréal, il s'agissait notamment de dépasser les généralisations pour mettre empiriquement à l'épreuve les potentiels d'hybridation identifiés d'après la théorie, en parlant du défi de la formulation d'une vision partagée et du défi du passage à l'action pour traduire cette vision de manière concrète. Le travail d'analyse des quatre cas d'étude visait ainsi à nuancer ces potentiels, d'une part en considérant des

relations de natures très variées témoignant d'une connexion plus ou moins marquée et, d'autre part, en envisageant une ample gamme d'effets qui pourraient en résulter en suscitant tantôt des bénéfices, tantôt des risques et détournements. À cet égard, il s'agissait donc de déceler les intentions des acteurs qui portent les interventions d'urbanisme et d'interroger, de manière appliquée, la relation entre les visions et les processus d'aménagement.

Cette sous-section vient alors répondre à la seconde sous-question de recherche :

*II. Dans quelle mesure les interventions d'urbanisme temporaire qui coexistent sur un territoire commun avec le projet urbain s'hybrident-elles avec cette pratique d'urbanisme conventionnelle, en générant des transformations mutuelles relatives à la formulation de la vision de projet et au passage à l'action?*

En premier lieu, l'hypothèse d'une relation possible entre urbanisme temporaire et projet urbain a été corroborée autant par la revue de littérature que par la recherche empirique appliquée au contexte montréalais. D'après les résultats, lorsque cette relation s'avère partiellement ou fortement connectée, des transformations des pratiques d'urbanisme qui se côtoient (Atelier Approche.s !, 2021; Ginez, 2018) sont observées. Cependant, alors que nous envisagions diverses conditions d'hybridation en fonction des acteurs impliqués, des processus mis en œuvre et des caractéristiques du territoire, nous avons aussi émis une hypothèse, dans le chapitre 2, à savoir qu'une tendance générale pourrait se dessiner au sein d'une même ville, en témoignant de la prépondérance de relations d'un même type. Cette dernière hypothèse ne s'est pas vérifiée, puisque l'analyse des quatre études de cas à Montréal a démontré quatre relations très différentes entre la pratique innovante de l'urbanisme temporaire et la pratique conventionnelle du projet urbain, comme détaillé dans la synthèse du chapitre 6.

Dès lors, ces résultats permettent d'explorer une vaste gamme d'effets pouvant découler de l'hybridation entre les pratiques d'urbanisme. Notamment, dans certains cas, l'hybridation semble bel et bien avoir pour bénéfice d'accroître l'efficacité et la légitimité respectives des pratiques, en permettant par exemple à l'urbanisme temporaire de gagner en ressources, en stabilité et en leviers d'action (Diguët, 2020; Ginez, 2018; IAU-IdF, 2018a), alors que le projet urbain adopte une approche plus ouverte et flexible, voire qui embrasse l'expérimentation (Silva, 2016) pour raccourcir son cycle d'intervention (Bishop et Williams, 2012). Cette situation a été observée dans le cas du *Parc des Gorilles* et du MIL Montréal : deux pratiques d'urbanisme marquées par une relation connectée s'apparentant à une co-instrumentalisation consentie.

Pourtant, au chapitre 2, nous avons considéré comme étant peu réaliste cet idéal d'une co-instrumentalisation délibérée et bénéfique proposée par Le Floc'h (2017, dans IAU-IdF, 2018a, pp. 16-18). Quoi qu'il en soit, ce type de relation a été observé, mais il paraît être exceptionnel dans le contexte institutionnel montréalais. Pour qu'une telle co-instrumentalisation puisse prendre forme, les parties prenantes ont dû aligner leurs attentes et établir des objectifs communs permettant de les atteindre (Le Floc'h, 2017, dans IAU-IdF, 2018a; Miron *et al.*, 2022b), ce qui n'est pas nécessairement naturel ni aisé. Cela dit, le fort arrimage qui en résulte s'est avéré favorable à la formulation d'une vision forte engageant les acteurs publics et les collectivités locales en vue d'un passage à l'action coordonnée.

Au-delà de cette relation plus marquée, l'étude des quatre cas d'interventions temporaires coexistant avec le projet urbain sur un territoire commun a permis de faire ressortir certaines conditions de succès et d'échec en matière d'innovation.

Une première condition concerne la dimension symbolique de l'intervention d'urbanisme temporaire et l'acceptabilité sociale du projet urbain. Les résultats ont confirmé les propos d'auteurs qui déclaraient que l'urbanisme temporaire mobilise grandement le symbolique et qu'il contribue ainsi à réorganiser la ville sur le plan symbolique et identitaire (Deslandes, 2013; Pradel, 2010, 2011; Schaller et Guinand, 2018). À Montréal, l'urbanisme temporaire a beaucoup été jumelé au projet urbain afin de jouer sur la perception des collectivités en ce qui a trait à l'image dudit projet urbain et de ses porteurs. Spécialement, les *Projets Éphémères* ont d'abord été déployés au Campus MIL pour constituer une vitrine capable de refaçonner l'image projetée sur les quartiers environnants, en suscitant la curiosité et en rehaussant l'acceptabilité sociale du projet urbain. Au *Parc des Gorilles*, il s'agissait aussi de traduire rapidement la vision du projet urbain du MIL Montréal grâce à des actions concrètes faisant image pour les collectivités. Ainsi, cette dimension symbolique permet notamment d'accroître l'attachement collectif et l'appartenance (IAU-IdF, 2018a; Silva, 2016), mais elle permet en plus d'acquérir plus de visibilité et de légitimité en vue d'opérer les changements planifiés dans le cadre du projet de développement territorial (Lydon et Garcia, 2015; Russell, 2012). Sans nécessairement déroger aux modèles économiques et urbanistiques dominants (Madanipour, 2018; Németh et Langhorst, 2014; Pinard et Vivant, 2017; Silverman, 2016), la dimension symbolique de l'intervention d'urbanisme temporaire peut permettre à la ville et aux porteurs de projets d'afficher une image créative et innovante. Ceci s'observe, par exemple, pour le *Projet Young* et la *Tour d'aiguillage Wellington* où plusieurs élus municipaux ou provinciaux sont venus s'associer à l'image positive dégagée par ce nouveau lieu culturel unique. De même, les *Projets Éphémères* sont venus atténuer

l'image élitiste et de gentrifieur dégagée par l'Université de Montréal (UdeM). Enfin, la Ville de Montréal a pu qualifier son projet urbain d'innovant (Ville de Montréal, 2024e) grâce au déploiement en son sein du *Parc des Gorilles*.

Cette dimension symbolique intervient donc grandement sur l'hybridation relative à la formulation d'une vision, mais aussi sur le passage à l'action. Certes, les résultats de recherche ont montré que la relation entre projet urbain et urbanisme temporaire était plus connectée en considérant les dimensions d'analyse qui ont trait à la vision. Pourtant, les considérations symboliques de l'urbanisme temporaire rejoignent aussi des considérations opérationnelles, dans la mesure où il agit résolument comme un outil de démonstration capable de réduire les oppositions (IAU-IdF, 2018b) et de susciter un désir pour des changements plus vastes (Russell, 2012), en engageant par exemple les divers acteurs publics et privés à contribuer à la transformation du territoire. Sans nécessairement pouvoir susciter des retombées concrètes et mesurables, l'intervention temporaire peut alors contribuer à légitimer un projet grâce à son caractère festif et rassembleur (Pradel, 2013). Or, l'intervention déployée n'influence pas forcément les processus et la programmation du projet urbain à venir, puisque, comme le soulignait Madanipour (2018), la vision et le plan du projet urbain sont souvent fixés en amont, sans laisser place à des adaptations : cette situation s'est observée pour les deux cas d'interventions situées à Griffintown, ainsi que pour les *Projets Éphémères* au MIL Montréal, où la vision et les processus de projet urbain ont été peu ou pas adaptés.

Dès lors, une condition de succès pour une relation plus connectée entre la pratique innovante de l'urbanisme temporaire et la pratique conventionnelle du projet urbain paraît consister à mobiliser la première en tant qu'outil de coconstruction du territoire. À l'instar du *Parc des Gorilles*, l'urbanisme temporaire peut ainsi servir à réunir les collectivités locales autour d'interventions et d'enjeux concrets, comme le soulignaient certains auteurs (Bertoni et Leurent, 2017; Lydon et Garcia, 2015). D'une part, en tant que nouvel outil d'urbanisme collaboratif, l'urbanisme temporaire peut alimenter des réflexions structurantes qui ont trait à la planification urbaine et à l'avenir du territoire (Ananian *et al.*, soumis; Webb, 2018). C'est en ce sens que les interventions *Place au chantier* et *Place à la tour!* réalisées à la *Tour d'aiguillage Wellington* ont visé à engager des réflexions sur la fabrique collective de la ville et à susciter une réappropriation collective de l'histoire de ce site conçu comme un tiers-lieu culturel (Ateliers créatifs Montréal, 2024a; Manœuvres, 2019a). D'autre part, en tant que méthode scientifique et laboratoire d'expérimentation, l'urbanisme temporaire peut contribuer à mieux arrimer le projet urbain avec les multiples besoins des collectivités et acteurs locaux (Atelier Approche.s !, 2021; Bertoni et Leurent, 2017;

Bishop et Williams, 2012; Diguët, 2020). Mais en dépit des tentatives amorcées dans chacun des quatre cas d'étude pour rejoindre différents groupes de citoyens dans les quartiers limitrophes, seule l'intervention du *Parc des Gorilles* a su embrasser cette capacité de l'innovation à sonder les différents publics et à explorer des possibilités en termes d'aménagement et de programmation, notamment grâce à la démarche de coconception déployée par la Ville de Montréal (2019a) et grâce à l'appel à projets lancé par les AmiEs du Parc des Gorilles pour réaliser des interventions temporaires. Comme proposé par d'autres auteurs, pour s'incarner, cette approche de coconstruction doit alors s'orienter vers les dynamiques locales (IAU-IdF, 2018a) et valoriser les savoirs tacites et vernaculaires des collectivités (Andres, 2013; Healey, 2009, 2012). De la sorte, l'urbanisme temporaire pourra contribuer à susciter l'appropriation locale et l'engagement social et territorial des différents types d'acteurs (IAU-IdF, Bishop et Williams, 2012; 2018a; Tardiveau et Mallo, 2014), en générant des bénéfices collectifs répartis de manière plus équitable que ne le font les modèles de développement économique conventionnels. Une telle approche de coconstruction permet alors de construire l'intervention, mais aussi la légitimité de l'innovation et du processus de développement (Eneqvist *et al.*, 2022).

Les efforts d'hybridation des pratiques peuvent néanmoins s'avérer un échec si l'intervention d'urbanisme temporaire manque à s'intégrer adéquatement à son contexte social et spatial (Madanipour, 2017b) ou si elle est trop transgressive (Douglas, 2014) par rapport à la vision des acteurs du projet urbain (Colomb, 2012; Iveson, 2013). De tels cas de figure ont été observés dans les résultats empiriques. Premier exemple : l'intervention du *Projet Young* n'a pas été conçue pour alimenter le projet de territoire et elle n'a donc pas eu d'impact significatif sur le projet urbain et sur les collectivités locales. Deuxième exemple : les interventions temporaires à la *Tour d'aiguillage Wellington* ont été portées par des acteurs et des partenaires qui n'avaient pas de relation forte avec le territoire, et ces interventions ont largement misé sur l'événementiel et une esthétique *do-it yourself* (DIY) faussement participative, en manquant à laisser une trace physico-spatiale sur le site. Troisième exemple : malgré la vision initialement formulée pour *Le Virage*, qui devait mobiliser l'urbanisme temporaire comme outil de consultation publique engageant les citoyens et le grand public dans la fabrique de la ville, cette intervention-ci a été hâtivement interrompue en raison de sa discordance avec la vision des autres acteurs des *Projets Éphémères* et du projet urbain. Seule l'intervention du *Parc des Gorilles* semble avoir réussi à arrimer fortement l'urbanisme temporaire avec le projet urbain, notamment grâce à un souci d'ouvrir le dialogue avec le groupe des AmiEs du Parc des Gorilles et avec la collectivité élargie, dans un esprit de collaboration et de mobilisation citoyenne ayant permis à toutes les visions de s'alimenter et de converger. Or, les initiatives de l'ordre du temporaire



au *Parc des Gorilles* ont réellement misé sur les tactiques citoyennes et sur la reconnaissance des expertises que possèdent les citoyens, en favorisant finalement un *empowerment* (Russell, 2012) et des apprentissages collectifs qui semblent alors favoriser l'acceptabilité sociale envers le projet urbain.

Dans cette perspective, l'urbanisme temporaire hybridé au projet urbain pourrait, comme des auteurs le suggèrent (Adisson, 2017; Atelier Approche.s !, 2021; Diguët, 2020; Tonkiss, 2013), permettre d'introduire de nouveaux modèles d'occupation et de gestion du territoire en tant que bien collectif de l'ordre du commun. En plus de devenir un catalyseur de transformation territoriale capable d'amorcer le processus de reconquête et de redynamisation en attendant le projet urbain pérenne (Andres, 2013; Bertoni et Leurent, 2017; Lydon et Garcia, 2015; Madanipour, 2017b; Oswalt *et al.*, 2007; Oswalt *et al.*, 2013), cette transformation pourrait donner lieu à une réappropriation collective du territoire et de ses ressources. À cet égard, on peut noter que l'organisme Manœuvres souhaitait, à terme, bénéficier d'une entente de cogestion pour la *Tour d'aiguillage Wellington*, qui lui aurait conféré une certaine spontanéité et donné la capacité de poursuivre les réflexions collectives sur la fabrique urbaine. Au *Parc des Gorilles*, l'entente de cogestion qui est prévue pour l'animation et l'entretien du site pourrait non seulement permettre aux citoyens de veiller sur la programmation du parc, afin d'éviter toute forme de privatisation et de marchandisation de l'espace, mais elle pourrait aussi permettre de poursuivre l'expérimentation d'une gouvernance des communs dans le temps long du projet urbain. Ainsi, l'approche d'expérimentation de l'urbanisme temporaire peut, là encore, servir à tester et mettre en œuvre de nouveaux modèles qui peuvent transformer la pratique conventionnelle du projet urbain et l'urbanisme en général.

L'urbanisme temporaire peut en ce sens jouer un rôle pour enrichir les processus démocratiques du projet urbain, mais il peut également venir contrecarrer des processus conventionnels qui ont leur raison d'être. En effet, le projet urbain a émergé, puis s'est diffusé et implanté à l'échelle internationale, depuis les années 1970, afin d'embrasser la dimension collaborative en urbanisme, de façon à mieux répondre à l'intérêt collectif et aux impératifs démocratiques (Avitabile, 2005; Campbell, H. et Marshall, 2012; Ingallina, 2008; Pinson, 2004). Pour cela, des dispositifs de concertation et de participation sont intégrés au sein de projets urbains axés sur la concertation des acteurs et la participation citoyenne, et le bouleversement de ces pratiques conventionnelles par l'urbanisme temporaire soulève une question fondamentale en planification urbaine : à qui et pourquoi ouvre-t-on les processus décisionnels et d'aménagement en urbanisme? Cette question est importante si l'on considère le risque d'instrumentalisation de l'urbanisme temporaire au service d'intérêts privés axés sur la rentabilité

économique et la propriété individuelle (Atelier Approche.s !, 2021; Harris, 2015; Nédélec, 2017; Schaller et Guinand, 2018; Tonkiss, 2013). Elle l'est aussi si l'on considère le risque de marchandisation de l'espace et de gentrification des quartiers, qui peuvent avoir des effets délétères sur l'équité, la réappropriation collective de la ville et l'acceptabilité sociale du projet urbain (Atelier Approche.s !, 2019, 2021; Colomb, 2012; Nédélec, 2017). Les résultats mettent l'accent sur cet enjeu, d'une part, parce que les interventions du *Projet Young*, de la *Tour d'aiguillage Wellington* et des *Projets Éphémères* ont été principalement portées par de petits groupes de professionnels invités par la Ville de Montréal et l'UdeM à concevoir et déployer une intervention d'urbanisme. D'autre part, parce que les quatre cas d'étude se sont insérés sur des territoires en transformation touchés par des processus de gentrification qui risquent d'être amplifiés par la valeur ajoutée créée par le temporaire. Or, dans le cas du MIL Montréal, les acteurs du projet urbain ont voulu éviter que le développement du territoire soit pris en charge par un petit groupe d'acteurs innovants qui, teintés par leur propre vision, manqueraient à répondre aux besoins du milieu et aux enjeux urbains plus larges. C'est notamment pour cela que le processus de coconception du *Parc des Gorilles* a été rapidement ouvert afin de tenir compte de la contribution des AmiEs du Parc des Gorilles tout en les incitant à relâcher leur contrôle et à collaborer plus largement avec les autres membres de la collectivité locale. Le risque de monopolisation du débat public et de la fabrique urbaine, dont par des acteurs de la classe dite créative (Andres, 2013; Baudouin et Collin, 2008; Douglas, 2014, 2018; Oswalt *et al.*, 2007; Russell, 2012), semble bien réel si l'on considère d'ailleurs, plus globalement, les trajectoires d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire où les nouveaux professionnels ont joué un rôle clé. Une vigilance est donc de mise afin d'éviter que les sites d'intervention temporaire deviennent des « actifs de clubs », c'est-à-dire des biens publics accaparés par des groupes restreints (Ville de Montréal, 2021a, 2021c), faisant fi des processus conventionnels qui ont été préalablement légitimés afin de défendre l'intérêt collectif (Campbell, H. et Marshall, 2012).

Un autre aspect critique relativement à l'hybridation des pratiques que sont l'urbanisme temporaire et le projet urbain concerne le défi de la flexibilité et de la prise en considération du temps en urbanisme. D'après la revue de littérature, des chercheurs envisageaient que l'urbanisme temporaire pourrait transformer le projet urbain en le rendant plus ouvert, flexible et adapté pour répondre à l'imprévisibilité du fait urbain (Bishop et Williams, 2012; Christensen, 1985; Marshall, 2009; Silva, 2016). Pourtant, les résultats de recherche n'ont généralement pas montré des adaptations significatives du projet urbain à cet égard. Si les temps courts peuvent, dans une certaine mesure, être envisagés comme des opportunités de transformation urbaine légitimes (Bertoni et Leurent, 2017), il est hasardeux d'affirmer que la pratique

innovante de l'urbanisme temporaire est parvenue à amener les pratiques conventionnelles à embrasser l'idée d'une « ville malléable » (Gwiazdzinski, 2007, p. 398; Bertoni et Leurent, 2017; Douay et Prévot, 2016; Pradel, 2013). Les études de cas ont plutôt montré que les pratiques conventionnelles du projet urbain demeurent rigides (Bishop et Williams, 2012) en dépit de la volonté affirmée d'innover. Ceci est illustré par le cas de la *Tour d'aiguillage Wellington*, où l'insertion d'interventions temporaires s'est présentée comme une manière de faire face à une certaine rigidité causant des délais de mise en chantier du projet de requalification du bâtiment, sans que ces interventions ne viennent vraiment servir d'opportunité d'expérimentation, au vu d'une programmation fixée en amont autant pour le bâtiment culturel que pour les espaces publics avoisinants. Aux *Projets Éphémères*, l'UdeM a fortement insisté sur la portée temporelle restreinte de l'intervention et, bien que certains changements de mentalité semblent s'opérer chez les porteurs du projet urbain, le réflexe du projet en « dur » semble reléguer les considérations temporelles et sociales à l'arrière-plan. Quant au *Projet Young*, ce sont d'autres règles en place qui, enchâssées au sein des cadres d'action institutionnels, ont empêché toute forme d'adaptation et de préfiguration pour le projet urbain : les critères de financement du logement social n'ont pas permis à l'intervention d'influencer la programmation du bâtiment qui le remplacera. Là encore, ce n'est apparemment que pour le *Parc des Gorilles* — intervention d'urbanisme temporaire la plus connectée au projet urbain — que s'incarnent la sensibilité aux temps courts et l'intérêt de maintenir, à long terme, des espaces non programmés (Atelier Approche.s !, 2021). En conséquence, à l'instar de Ginez (2018), nous pouvons conclure que l'urbanisme temporaire ne parvient pas — du moins pas encore — à vraiment transformer les fondements stratégiques du projet urbain. Au contraire, les arrangements institutionnels préexistants qui supportent le projet urbain présentent une résistance qui limite la capacité d'innovation par l'urbanisme temporaire. Dès lors, l'urbanisme temporaire semble encore peiner à s'intégrer dans les modalités du projet urbain (Bertoni et Leurent, 2017; Bishop et Williams, 2012).

Au-delà de la résistance des arrangements en tant que tels, des acteurs du projet urbain paraissent aussi offrir une certaine résistance au changement, et peiner à relâcher leur contrôle (Lacaze, 2000; Lydon et al., 2012) afin d'embrasser l'approche collaborative pourtant nécessaire pour faire face à la complexité du projet urbain. C'est le cas notamment de l'UdeM qui a gardé la mainmise sur la vision et la construction de son nouveau campus, que certains répondants ont décrit comme plutôt conventionnel. Or, au MIL Montréal, la Ville de Montréal s'est montrée plus ouverte au relâchement de son contrôle, lequel s'avère pourtant moindre que l'UdeM en raison de leviers d'action et d'une maîtrise foncière limités. À ce propos, les résultats pointent vers l'importance de l'intentionnalité des acteurs en matière d'innovation et de

développement du territoire. Le fait que la Ville de Montréal soit contrainte de collaborer avec plusieurs acteurs et de miser sur des dispositifs de participation publique pour réaliser son projet urbain pourrait l'avoir encouragée à employer l'urbanisme temporaire dans cette optique. De plus, la capacité à innover en laissant les pratiques d'urbanisme s'hybrider de manière fructueuse passe sans doute par la volonté des acteurs de changer leurs manières de faire et d'apprendre grâce aux processus d'intervention déployés. Ainsi, l'hybridation des pratiques relevée au MIL Montréal en relation au *Parc des Gorilles* n'aurait pas été possible sans une volonté de la part des acteurs de l'urbanisme municipal d'expérimenter de nouvelles manières de faire et d'en tirer apprentissage. C'est cette volonté portée par des acteurs institutionnels particuliers qui a, dans ce seul des quatre cas d'étude, favorisé un certain changement dans la culture municipale, en voie vers un renouvellement des processus de coordination et de mise en œuvre du projet urbain. Elle paraît donc être une importante condition de succès à cet égard.

### 8.3 L'urbanisme temporaire et la transformation du territoire et de ses ressources

À partir d'une réflexion théorique alimentée par les théories de l'innovation et la géographie économique en matière de développement territorial, le volet 3 de la recherche répondait à l'objectif d'évaluer les effets plus ou moins durables ou éphémères qui sont engendrés sur le territoire par les interventions d'urbanisme temporaire. En considérant que certaines interventions se font catalyseurs de développement alors que d'autres cherchent à être mobiles ou demeurent campées dans l'éphémère, mais que toutes peuvent avoir des effets irréversibles à la fois sur la transformation des ressources et sur la transformation du territoire, une réflexion s'est imposée quant à la légitimité d'utiliser les ressources pour réaliser des interventions d'urbanisme temporaire, et ce, notamment dans la perspective d'un développement durable et équitable du territoire. Concrètement, il s'agissait de caractériser la relation qu'entretiennent les différentes interventions temporaires avec leur territoire d'insertion, en scrutant les dynamiques d'acteurs et les intentionnalités de ces derniers en matière de transformation du territoire. À partir d'une analyse par les ressources — et plus précisément de l'analyse de la trajectoire de construction des ressources empruntée par différents types d'interventions d'urbanisme temporaire qui se situent dans un même contexte institutionnel, géographique et temporel —, il s'agissait de comprendre les processus qui impulsent ou entravent l'intervention d'urbanisme temporaire en contribuant, ou non, à une construction sociale durable de ces ressources et du territoire.

La troisième sous-question de recherche à laquelle nous voulons répondre est donc la suivante :

*III. Quels effets les interventions d'urbanisme temporaire ont-elles sur la transformation de leur territoire d'insertion, dépendamment de leur ancrage territorial et de leur trajectoire de construction des ressources?*

D'après la revue de littérature, plusieurs auteurs cadrés en innovation et en géographie économique tendent à promouvoir les interventions de développement territorial ancrées de façon durable, qui empruntent dès lors une trajectoire de construction des ressources axée vers leur renouvellement (François, 2008; François *et al.*, 2013; Glon et Pecqueur, 2016d; Janin *et al.*, 2015). Cette vision est cohérente avec l'idéal de l'intervention d'urbanisme ayant un effet structurant et à long terme sur son territoire d'implantation (Desimini, 2015; Madanipour, 2017b; Oswald *et al.*, 2007; Oswald *et al.*, 2013). Pourtant, autant la littérature que les résultats empiriques soulignent que les interventions d'urbanisme temporaire n'ont pas toujours un tel impact. Au chapitre 3, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle, au-delà de la dualité renouvellement-épuisement, les trajectoires de construction des ressources qui sont empruntées par différentes interventions qui se côtoient pourraient aussi se situer dans l'entre-deux. Cette hypothèse s'est avérée, tandis que les quatre interventions d'urbanisme temporaire étudiées ont permis d'illustrer des relations au territoire et des trajectoires de construction des ressources bien distinctes en dépit de leur voisinage au sein d'un même cadre institutionnel et dans un même contexte géographique et temporel. D'après la théorie, trois types d'interventions temporaires avaient été évoquées. Premièrement, l'intervention d'urbanisme temporaire comme catalyseur de développement et comme facteur de renouvellement territorial s'est généralement incarnée à travers le cas des *Jardins des Projets Éphémères*. Deuxièmement, l'intervention d'urbanisme temporaire éphémère laissant une trace limitée sur le territoire et peinant à garantir le maintien de l'activation des ressources après son terme s'est traduite sous différentes formes dans les cas de la *Pépinière temporaire* de même que du *Mont Réel*. Troisièmement, l'intervention d'urbanisme temporaire mobile conçue à partir de ressources génériques, construites à la faveur d'une banalisation facilitant les déplacements et menant, surtout, à un épuisement des ressources et des dynamiques territoriales correspond plutôt bien au cas du *Virage*.

Cela étant dit, l'étude de la trajectoire de construction des ressources en tant que *processus* et *résultat* a mis en évidence le caractère temporel et géographiquement situé de l'innovation et des transformations territoriales qui en découlent (Fontan *et al.*, 2005a; François *et al.*, 2006; Lachapelle, 2021; Moulaert, 2009). D'entrée de jeu, dans la thèse, nous soulignons l'apparente tension conceptuelle entre la notion

d'innovation et un urbanisme pouvant être caractérisé par l'éphémère et la mobilité de ses interventions. Pourtant, la revue de littérature et les études de cas ont aussi montré qu'il n'y a pas de dichotomie entre ancrage territorial, éphémérité et mobilité, dans la mesure où la relation au territoire n'est ni binaire ni un état permanent (Debarbieux, 2014; Marinos *et al.*, 2024). Que ceci soit considéré comme légitime ou non, les interventions s'implantent sur le territoire de manière temporaire ou permanente, et la transformation qui en résulte dépend d'un ensemble de facteurs qui découlent de l'intentionnalité des acteurs et de leurs interactions dans le temps. Ainsi, l'analyse par les ressources qui porte l'attention sur l'évolution des intentionnalités des acteurs s'est avérée offrir un éclairage essentiel pour comprendre les effets que les interventions engendrent sur leur territoire d'implantation, ainsi que pour identifier des facteurs qui contribuent à produire un effet durable ou non.

À cet égard — et en concordance avec la réponse donnée à la deuxième sous-question de recherche —, les résultats d'analyse ont grandement souligné l'importance de la dimension sociale des projets de développement territorial pour déterminer les effets plus ou moins pérennes des interventions. Comme rappelé dans la synthèse du chapitre 7, ce constat est peu surprenant dans la mesure où le territoire et la ressource constituent tous deux des construits sociaux qui se réfèrent aux systèmes d'acteurs qui interagissent ensemble en s'appropriant, façonnant et donnant sens au territoire (Debarbieux, 2013; Di Méo, 2016; Gumuchian et Pecqueur, 2007a; Lévy et Lussault, 2013; Moine, 2006; Paquot, 2011), en fonction des ressources qu'ils mobilisent pour parvenir à leurs fins (De Gregori, 1987; Fontan *et al.*, 2005d; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Kebir, 2016; Magnaghi, 2000; Tremblay *et al.*, 2015j). Certes, le territoire comporte une dimension matérielle en tant que support concret de l'urbanisme (Paquot, 2011), et la possibilité de saisir une opportunité révélée par un espace physique demeure nécessaire pour pouvoir y réaliser une intervention de l'ordre de l'aménagement et du développement territorial (Fontan *et al.*, 2005e; Gumuchian et Pecqueur, 2007a). Pourtant, d'après les résultats, les ressources physico-spatiales ne sont pas celles qui s'avèrent les plus déterminantes pour impulser les interventions d'urbanisme temporaire sur un territoire particulier. En ce sens, nos travaux rejoignent ceux d'autres auteurs qui nous informaient du fait que le territoire ainsi que ses ressources sont révélés à travers l'interaction entre les acteurs et à travers leur intentionnalité de le maintenir ou de le développer (Cerceanu *et al.*, 2018; De Gregori, 1987; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Marinos *et al.*, 2024; Pecqueur, 2005). La ressource est alors un levier d'action pour les acteurs, mais aussi une manière de se mobiliser pour définir les projets et les innovations qu'ils souhaitent déployer (Debarbieux, 2003; Lardon et Pivereau, 2005; Magnaghi, 2000). Pour ces raisons, les ressources sociales ont joué un rôle clé dans la trajectoire de construction des

ressources pour chacun des cas étudiés, et ce, qu'il s'agisse de ressources endogènes ou exogènes. Notamment, les nouveaux professionnels de l'urbanisme temporaire, les entrepreneurs innovants et les acteurs créatifs sont intervenus pour impulser, orienter et déployer les interventions tissées aux *Projets Éphémères* — tout comme ça a été le cas pour impulser les interventions du *Projet Young*, de la *Tour d'aiguillage Wellington* et du *Parc des Gorilles* étudiées dans le volet 2 de la recherche. Ces différents acteurs ont alors transposé leur rapport au territoire et leurs intentions de développement dans leurs projets d'intervention d'urbanisme temporaire, en saisissant les autres ressources de manière tantôt opportuniste, tantôt axée sur une réappropriation collective fortement ancrée sur le territoire.

Mais là encore, les quatre études de cas analysées au chapitre 7 ont su mettre en évidence le rôle déterminant des collectivités locales pour ancrer le développement de manière plus équitable et durable. Comme expliqué au chapitre 3 en parlant de la typologie des ressources, les collectivités locales s'avèrent plus qu'un public cible ou une population riveraine passive. Décrites par des auteurs comme étant une grande richesse (Magnaghi, 2000) et même la ressource territoriale la plus importante (Fremont, 2007; Gumuchian et Pecqueur, 2007a), les collectivités locales ont fourni des ressources humaines, mais aussi des acteurs entrepreneurs possédant une relation forte et durable avec le territoire. À l'exemple des *Jardins des Projets Éphémères*, des organismes locaux issus de la collectivité locale et œuvrant de près avec elle ont su orienter le développement et l'action collective (Fontan *et al.*, 2005c). Ainsi, autant les *Jardins des Projets Éphémères* que la *Pépinière temporaire*, *Le Virage* et le *Mont Réel* ont pu amplifier, voire pérenniser, leurs effets sur le territoire en impliquant les collectivités locales : l'urbanisme temporaire devient alors un outil pour engager des réflexions collectives sur le futur de la ville (Harris, 2015; Madanipour, 2017b; Németh et Langhorst, 2014; Webb, 2018) et inviter le citoyen à prendre part aux projets de développement (IAU-IdF, 2018a; Lydon et Garcia, 2015; Russell, 2012; Silva, 2016). Alors que les autres interventions ont pris fin, la pérennisation des *Jardins des Projets Éphémères* depuis 10 ans semble notamment justifiée par l'attachement collectif qui résulte de cette implication.

Dans l'ensemble, nos résultats s'alignent donc avec les écrits scientifiques recensés, en montrant que les ressources sociales incluant les collectivités locales jouent un rôle central dans la trajectoire de construction des ressources empruntées par les interventions d'urbanisme temporaire. D'abord, en matière de valorisation, pour permettre d'attribuer une valeur collective à la ressource et de miser sur la coopération, l'échange et la mise en commun (François *et al.*, 2006; Glon et Pecqueur, 2016d; Janin *et al.*, 2015; Tremblay *et al.*, 2015a). Ensuite, en matière de spécification de la ressource, en promouvant les

spécificités locales à partir de l'appartenance et de la participation à une démarche collective socialement et territorialement ancrée (Glon et Pecqueur, 2016d; Gumuchian et Pecqueur, 2007e; Klein, 2016; Neveu, 2016; Tremblay *et al.*, 2015b). Enfin, en matière de renouvellement territorial, en favorisant les apprentissages collectifs et le développement de nouvelles capacités d'action (Glon et Pecqueur, 2016d; Tremblay *et al.*, 2015c) et en pérennisant ainsi les dynamiques de développement et les interactions au sein du système d'acteurs (Aubry, 2021; François *et al.*, 2013; Kebir, 2006). Cependant, si de tels effets sur le territoire ne semblent pas possibles sans l'implication des acteurs locaux et des collectivités locales, leur mobilisation par l'intervention d'urbanisme temporaire ne mène pas forcément à une trajectoire vertueuse axée sur le renouvellement. Tout dépend des intentionnalités qui sont formulées, notamment à savoir si les acteurs prévoient rester sur le territoire et y mener d'autres interventions dans le futur, de même que de la nature des interactions sociales inscrites par exemple dans une approche collaborative ou, au contraire, d'opposition et de conquête. Or, les résultats de la recherche ont aussi montré que l'intentionnalité et les valeurs de développement définies au moment du démarrage de l'intervention d'urbanisme temporaire peuvent évoluer au fil du temps, en infléchissant la trajectoire de construction des ressources. C'est ainsi que les interventions du *Mont Réel* et de la *Pépinière temporaire* ont pris une teinte locale et ancrée en cours de route, malgré leur impulsion par des ressources exogènes et malgré une relation initialement détachée du territoire d'implantation. Quant au *Virage*, c'est le manque de ressources financières et d'accompagnement qui a amené l'intervention, pourtant orientée vers une revalorisation collective du territoire, au départ, à prendre une tournure événementielle et à tendre vers une marchandisation de l'espace, et bientôt vers un épuisement des ressources. Cette situation illustre d'ailleurs le caractère essentiel de l'accès à des ressources de soutien adéquates et suffisantes, afin de viabiliser les innovations et l'action communautaire (Fontan *et al.*, 2005a; Lemelin et Morin, 1991) et de pouvoir maintenir un esprit de collaboration entre les acteurs, en réduisant le besoin de compétitionner pour les ressources.

En complément, alors que l'étude de la relation entre urbanisme temporaire et projet urbain montrait une grande mobilisation de la dimension symbolique, l'analyse de la trajectoire de construction des ressources et de la relation temporelle avec le territoire a plutôt placé les ressources symboliques dans un rôle d'arrière-plan. Cela s'est avéré puisque, dans les quatre cas d'étude, les ressources symboliques n'ont pas servi à impulser les interventions et qu'elles ont été peu mobilisées pour justifier le lien au territoire et spécifier les ressources. Néanmoins, d'autres interventions d'urbanisme temporaire pourraient établir un lien fort avec la dimension symbolique, par exemple pour se construire autour d'une opportunité de



nature patrimoniale à l'instar de la *Tour d'aiguillage Wellington*. Ainsi, la raison et la manière de mobiliser le symbolique paraissent déterminantes pour orienter le projet d'intervention, pour lui conférer un sens et pour pouvoir mobiliser les acteurs et les collectivités locales autour de celui-ci. C'est pourquoi nous concluons que les ressources symboliques gagneraient à être coconstruites avec ces collectivités locales, afin de créer des interventions rassembleuses et qui favorisent la cohésion et l'appartenance. Comme le proposaient d'autres auteurs, les significations, les identités et les appartenances constituent des ressources pouvant renforcer le lien entre le territoire et ses acteurs (Crevoisier et Jeannerat, 2022; Hardy et Maguire, 2017; Janin *et al.*, 2015; Neveu, 2016; Tremblay *et al.*, 2015a). La réimagination de la ville et du territoire portée par l'intervention d'urbanisme temporaire peut alors s'appuyer sur les représentations individuelles et collectives (Dormois, 2007; Gumuchian et Pecqueur, 2007a) tissées autour d'expériences communes, de récits et même de l'anecdote (Glon et Pecqueur, 2016d). En outre, les résultats empiriques ont montré que la référence du temporaire à des valeurs partagées (IAU-IdF, 2018a; Németh et Langhorst, 2014; Silva, 2016) peut accroître la légitimité des interventions en invitant les acteurs et collectivités à les appuyer, mais aussi à s'engager dans leur mise en œuvre (Beaudin *et al.*, 2016; Halbert, 2010; Tremblay *et al.*, 2015g; Zucker, 1987). Quoi qu'il en soit, la mobilisation de ressources symboliques peut quand même s'inscrire dans une trajectoire d'exploitation, de banalisation et d'épuisement du territoire et de ses ressources. Ce risque est significatif si, à l'instar du *Virage*, l'intervention d'urbanisme temporaire s'oriente vers une marchandisation de l'espace (Atelier Approche.s !, 2019, 2021; Colomb, 2012) et si elle se déploie d'une manière peu authentique, voire standardisée (Atelier Approche.s !, 2021; Colomb, 2012; Douay et Prévot, 2016; Halbert, 2010; Vivant, 2007), qui réduit le caractère spécifique des ressources (François *et al.*, 2013) et qui déroge à l'intérêt collectif et aux réalités locales (François *et al.*, 2006; Tremblay *et al.*, 2015h). Une telle façon de mobiliser les ressources symboliques peut dès lors expliquer la désactivation des ressources et l'épuisement des dynamiques d'acteurs (Janin *et al.*, 2015; Kebir, 2006) lorsque l'intervention d'urbanisme temporaire prend fin ou se déplace ailleurs, puisqu'elle aura manqué à engager les collectivités locales de manière durable et à répondre à ses besoins et aspirations.

Cette dernière réflexion renvoie alors à la question de la légitimité des interventions d'urbanisme temporaire de mobiliser des ressources, pourtant rares ou insuffisantes chez certains groupes (Deephouse *et al.*, 2017; Moore, 2015a; Tremblay *et al.*, 2015i; Varone *et al.*, 2008), d'une manière qui est éphémère ou orientée vers la mobilité. À cet égard, nos résultats rejoignent la notion de construction sociale de la légitimité développée précédemment (Deephouse *et al.*, 2017). Puisque ce sont les acteurs institutionnels

et territoriaux, incluant les collectivités, qui définissent ce qui est légitime pour eux d'après différents critères qu'ils considèrent importants et prioritaires, la durabilité de l'intervention et de son implantation sur le territoire ne paraît pas forcément déterminante pour la qualifier de légitime. Il convient davantage de s'interroger sur ce à quoi vient répondre l'intervention d'urbanisme temporaire, et de s'assurer de définir clairement les objectifs en amont, de manière à gérer les attentes. C'est d'ailleurs en ce sens que l'UdeM a pris soin de nommer son intervention *Projets Éphémères*, afin d'envoyer un message clair sur sa portée temporelle; pourtant les occupants des *Jardins des Projets Éphémères* avaient d'autres attentes et espéraient un engagement à plus long terme qui leur offrirait des garanties face à leur investissement de ressources dans le projet. Inversement, les porteurs du *Virage* bénéficiaient d'une entente de 5 ans qui les a incités à effectuer des investissements importants pour aménager et animer le site, mais le manquement à établir clairement les critères et les attentes de chaque partie a mené à une délégitimation de l'intervention et à son interruption hâtive. En conséquence, il paraît important de se rappeler à nouveau du caractère impermanent de la légitimité elle-même, qui doit être renégociée à travers un dialogue continu entre les acteurs institutionnels. Puisque les attentes, les besoins, les valeurs et les conceptions peuvent aussi changer dans le temps, les paramètres définis pour l'intervention d'urbanisme temporaire devraient aussi pouvoir être adaptés, notamment en permettant à l'intervention de se prolonger, de s'écourter ou de se déplacer selon les succès et les échecs de l'expérimentation et selon la volonté des acteurs et collectivités concernés.

Néanmoins, un enjeu éthique émerge si l'on considère, d'une part, le gaspillage de ressources investies dans l'intervention trop peu balisée et insuffisamment accompagnée qu'est *Le Virage* et, d'autre part, la précarité dans laquelle semblent avoir été maintenus les occupants des *Jardins*, faute de ressources correspondant à leurs besoins et à la portée souhaitée — autant par les collectivités que par l'UdeM — pour l'intervention. Somme toute, la légitimité d'utiliser les ressources pour tel ou tel usage (Deephouse *et al.*, 2017; Moore, 2015a; Tremblay *et al.*, 2015i; Varone *et al.*, 2008) se rapporte à la dimension sociale de la légitimité, et incite à maintenir une approche de coconstruction et d'expérimentation pour déterminer collectivement du caractère acceptable et équitable (Glon et Pecqueur, 2016a; Janin *et al.*, 2015) des interventions d'urbanisme temporaire, et ce, en prévoyant aussi de les bonifier et de les modifier dans le temps grâce à des ajustements incrémentaux.

#### 8.4 L'urbanisme temporaire et la capacité d'innovation en matière d'urbanisme

Tout au long de la thèse, nous nous sommes interrogés sur la capacité des interventions d'urbanisme temporaire à réaliser les transformations qu'elles promeuvent, en soulevant aussi des interrogations sur la capacité d'innovation en matière d'urbanisme de manière générale. En phase avec les objectifs généraux de la recherche qui ont été énoncés en début de chapitre, le but est ici de déceler les conditions favorables à l'innovation, c'est-à-dire les leviers qui permettent d'accomplir les transformations jugées légitimes par les divers acteurs urbains : des transformations que ces derniers considèrent souhaitables dans une perspective d'aménagement durable et de développement équitable de la ville.

Penchons-nous alors sur la question principale de la recherche qui est formulée en ces termes :

***De quelle façon l'urbanisme temporaire, en tant que pratique innovante en cours d'institutionnalisation, parvient-il à opérer des transformations quant aux manières de faire et de penser la ville?***

Plusieurs éléments de réponse ont été évoqués dans les sections précédentes, où différents leviers à l'innovation ont été mis de l'avant. Globalement, les études de cas ont exposé des facteurs grâce auxquels des transformations peuvent s'opérer au niveau des cadres d'action institutionnels, des pratiques d'urbanisme et du territoire d'implantation des interventions. Ainsi, nous avons constaté que l'urbanisme temporaire a su se répliquer et amorcer certains changements d'ordre réglementaire et administratif, mais qu'il n'est toutefois pas parvenu, à ce jour, à Montréal, à engendrer des transformations profondes, structurantes et durables quant aux manières de faire et de penser. Ce dernier constat s'est expliqué par l'existence de plusieurs freins qui entravent le processus d'institutionnalisation de l'innovation, l'hybridation entre pratiques innovantes et conventionnelles et l'ancrage territorial durable des interventions d'urbanisme temporaire. Or, ces freins ne concernent pas que l'urbanisme temporaire en tant que pratique innovante particulière, puisqu'ils semblent caractériser plus largement les cadres institutionnels de l'urbanisme et la capacité à y déployer des innovations.

L'on peut dès lors citer, par exemple, la culture organisationnelle municipale qui ne favorise pas le changement, parce qu'elle est peu propice à la collaboration interservices et interorganisations et qu'elle empêche ainsi d'embrasser la complexité du fait urbain. L'on peut aussi mentionner l'enchâssement de nombreux arrangements institutionnels qui se maintiennent entre eux, en causant une rigidité et une certaine résistance au changement. Pensons, en plus, à la résistance des acteurs qui veulent maintenir

l'institution en place, que ce soit simplement pour poursuivre leurs routines ou en raison de la valeur que les pratiques conventionnelles conservent à certains égards en dépit de leurs limites et défaillances. Dans cette même veine, nous avons vu que certains acteurs cherchent à maintenir leur contrôle sur les projets et les processus de développement urbain, en manquant ainsi à ouvrir le débat à d'autres acteurs et aux collectivités locales. Rappelons, enfin, le manquement à employer les ressources symboliques d'une manière qui favorise l'engagement durable des collectivités locales, à la faveur d'une approche plutôt festive et marchande, ou encore le manque de ressources de soutien, notamment financières et d'accompagnement, qui sont nécessaires pour viabiliser l'innovation et maintenir le cap sur des valeurs collectives et collaboratives, porteuses de transformation.

En contrepartie, la recherche met en lumière des leviers grâce auxquels l'urbanisme temporaire peut parvenir à opérer les transformations qu'il supporte. Ceci nous amène alors à mettre l'accent sur les capacités de l'urbanisme temporaire à la fois comme outil d'urbanisme collaboratif, comme outil d'expérimentation et comme outil de coconstruction du territoire : trois capacités fortement interreliées qui, à la lumière de nos résultats, s'avèrent favorables à l'innovation en matière d'urbanisme. En effets, ces leviers qui correspondent à des fondements de l'urbanisme temporaire en tant que pratique innovante s'imposent aussi en tant que conditions de succès pour l'innovation, en général, puisqu'ils permettent de faire face à différents freins institutionnels rencontrés au sein des cadres de l'urbanisme.

Premièrement, l'urbanisme temporaire gagne ainsi à miser sur la dimension sociale du changement ne se faisant outil d'urbanisme collaboratif. En abordant l'urbanisme temporaire en tant qu'innovation et pratique d'urbanisme, nous l'avons déjà défini comme un acte délibéré (Alter, 2010; Evans *et al.*, 2021; Savini et Bertolini, 2019; Westley et Antadze, 2010; Westley *et al.*, 2014) et collectif (Lacaze, 2000; Merlin et Choay, 2015) porté par l'intentionnalité des acteurs qui mettent en œuvre des stratégies pour structurer et transformer la ville. En cohérence avec l'idée d'une construction sociale de l'institution, de la légitimité et du territoire, nous avons compris que ce sont les acteurs qui entrent en interaction pour négocier la légitimité des innovations, des institutions et des projets pour lesquels les ressources sont mobilisées. Les acteurs institutionnels doivent donc interagir ensemble et avoir la volonté d'innover pour qu'une transformation significative s'opère. Conséquemment, l'urbanisme temporaire est favorable à la transformation des manières de faire et de penser lorsqu'il parvient à réunir le plus grand nombre d'acteurs autour d'interventions concrètes, et qu'il les invite à s'appropriier les enjeux et à réfléchir collectivement à la légitimité des transformations portées sur la ville et sur les cadres d'action. Comme

outil d'urbanisme collaboratif, l'urbanisme temporaire peut permettre d'élargir le débat public et ouvrir les cadres d'action dans une optique démocratique, réflexive et d'apprentissage collectif. Les acteurs conventionnels de l'urbanisme municipal et du développement privé sont alors appelés à relâcher leur contrôle sur les processus décisionnels et d'intervention afin de laisser place aux nouveaux professionnels, aux entrepreneurs innovants de même qu'aux collectivités locales. Pour éviter la mainmise de petits groupes d'intérêt sur les interventions d'urbanisme temporaire et sur la fabrique urbaine, les pouvoirs publics gagnent à mobiliser l'urbanisme temporaire en concevant des processus de concertation qui sont légitimes et qui peuvent accroître le dialogue et la confiance mutuelle entre les acteurs. Dès lors, les interventions concrètes de l'urbanisme temporaire peuvent forger une compréhension commune des processus de changement et des résultats visés par l'innovation, et encourager la diffusion et l'adoption de l'innovation au sein des cadres d'action en urbanisme, mais aussi de la société de manière élargie.

Deuxièmement, l'urbanisme temporaire employé comme outil d'expérimentation embrasse la dimension temporelle qui est incontournable lorsqu'on aborde l'innovation et la notion de changement qu'elle suppose. En tant que processus temporel, nous avons vu que l'innovation s'opère le plus souvent de façon progressive et incrémentale (Deephhouse *et al.*, 2017; Lawrence *et al.*, 2001; Leca *et al.*, 2009; Lin et Chen, 2016). En considérant la trajectoire d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire — et de toute innovation en matière d'urbanisme — comme une période d'incubation de l'innovation (Fontan *et al.*, 2005c), il convient de laisser le temps faire son travail en évitant de brusquer les acteurs institutionnels et de se montrer trop radical en regard des changements à apporter. En conséquence, plutôt que de se battre contre les arrangements en place et de chercher à les désinstitutionnaliser, les résultats de recherche montrent l'avantage d'accompagner le changement avec une approche d'expérimentation axée sur la réflexion et les apprentissages collectifs. En adoptant cette approche, l'urbanisme temporaire devient un outil favorable à l'adhésion graduelle des acteurs, car il permet de tester des solutions sans les implanter de manière définitive, de démontrer la valeur de ces solutions, et de convaincre peu à peu grâce aux succès rencontrés. En accroissant le caractère démocratique et légitime du processus d'innovation, l'expérimentation par l'urbanisme temporaire invite à déterminer des objectifs clairs en amont tout en demeurant flexible face à l'incertitude, et en procédant à l'ajout progressif de stratégies de mise à l'échelle de l'innovation. À la manière d'une méthode scientifique, l'expérimentation permet de récolter des données pour effectuer des ajustements de manière incrémentale et pour mieux adapter l'innovation proposée à son contexte d'insertion, en regard des préoccupations, des besoins et des attentes des multiples acteurs. En intégrant progressivement l'innovation, il est aussi possible de révéler les forces et

les faiblesses des diverses pratiques conventionnelles et innovantes, en voie vers une hybridation qui permet, d'une part, d'accroître la légitimité de l'innovation et, d'autre part, d'améliorer les pratiques d'urbanisme de façon mutuelle, dans une optique de co-instrumentalisation bénéfique et consentie.

Troisièmement, en se faisant outil de coconstruction du territoire, l'urbanisme temporaire mise sur la dimension symbolique essentielle pour promouvoir un changement qui a du sens pour les différents acteurs, incluant pour les collectivités locales. Cette idée fait alors écho à la définition institutionnaliste de la notion de culture, qui réfère au cadre de référence commun qui infuse du sens et de la légitimité aux situations et aux manières de faire (Dacin *et al.*, 2002; Hall et Taylor, 1996; Hardy et Maguire, 2017; Sorensen, 2017; Zucker, 1987). Plus que de miser seulement sur l'événementiel pour animer des lieux ou pour s'attribuer une image innovante, l'urbanisme temporaire gagne alors à se rattacher à diverses ressources symboliques telles que des valeurs rassembleuses, des significations communes et des récits collectifs fondés sur des expériences partagées. Les interventions d'urbanisme temporaire peuvent ici agir pour une réorganisation à la fois spatiale et symbolique de la ville, en invitant les acteurs à prendre conscience des ressources qui sont disponibles et à se positionner par rapport à l'avenir du territoire et aux interventions qu'ils y jugent légitimes. Là encore, grâce à des processus collectifs, réfléchis et accompagnés par l'expérimentation, l'urbanisme temporaire peut inviter les acteurs à adhérer à une vision territoriale partagée et à laquelle ils désirent contribuer. Pour cela, nos résultats soulignent que l'intervention d'urbanisme temporaire ne doit pas manquer à s'orienter vers les dynamiques locales et à engager les collectivités d'une façon qui valorise leurs expertises et leurs savoir-faire. La construction du territoire peut alors devenir un projet collaboratif et socialement ancré, générant des bénéfices plus équitables et ayant des effets durables, et ce, que l'intervention temporaire perdure ou non dans le temps. Particulièrement, en incitant les acteurs locaux et les collectivités à contribuer à une intervention concrète et rassembleuse, l'urbanisme temporaire peut accroître les capacités d'action qui peuvent être transposées dans de futurs projets territoriaux. De surcroît, en ouvrant à la collaboration locale et en accroissant les compétences relationnelles, l'urbanisme temporaire misant sur la coconstruction du territoire peut inciter les acteurs conventionnels et non conventionnels de l'urbanisme à explorer de nouveaux modèles d'occupation et de gestion, à l'instar de la gestion fondée sur les communs urbains, à la faveur d'une mutualisation des ressources. L'urbanisme temporaire en tant que pratique innovante en urbanisme devient alors une opportunité pour développer une vision collective suffisamment forte pour marquer l'imaginaire de la ville et engager des transformations profondes et durables.

Toutes les interventions d'urbanisme temporaire ne portent pas ces trois caractéristiques, ce qui explique en partie le fait que les transformations engendrées demeurent parfois limitées. Or, l'urbanisme temporaire a la capacité de mettre au jour ces atouts pour opérer des transformations quant aux manières de faire et de penser la ville. En misant sur des approches collaborative, d'expérimentation et de coconstruction, l'urbanisme temporaire peut s'inscrire comme une pratique innovante porteuse et répondant aux conditions de succès de l'innovation, afin de favoriser la légitimité du changement et de faire face aux contraintes majeures qui s'élèvent au sein des cadres d'action de l'urbanisme.

Somme toute, ces perspectives placent résolument les intentionnalités des acteurs et la légitimité du changement au cœur de la problématique. Par voie de conséquence, l'innovation en matière d'urbanisme ne paraît possible que si les acteurs institutionnels ont une volonté d'innover et qu'ils acceptent de collaborer avec d'autres acteurs, afin de les engager dans le processus de changement et de les convaincre graduellement de la légitimité de l'innovation proposée. L'accompagnement soutenu de l'innovation paraît alors nécessaire pour permettre à celle-ci de s'adapter et de gagner en légitimité, en opérant des transformations qui sont progressives, concertées et légitimes. Ces conditions semblent essentielles pour pouvoir actualiser l'idéal du renouvellement des pratiques d'urbanisme et du territoire en lui-même. Elles paraissent également incontournables afin d'amorcer des transformations profondes, équitables et durables des façons de faire et de penser la ville, à l'exemple de celle qui ont justifié l'émergence de la pratique innovante qu'est l'urbanisme temporaire, à Montréal comme ailleurs dans le monde.

## CONCLUSION

Tout au long du parcours de recherche, nous nous sommes intéressés à l'innovation en matière d'urbanisme, en portant une attention particulière envers l'urbanisme temporaire : une pratique en cours d'institutionnalisation à travers plusieurs villes du monde, dont Montréal, qui — d'après la revue de littérature — propose notamment de transformer les cadres d'action de l'urbanisme, de renouveler les modalités du projet urbain et de redynamiser le territoire. En s'interrogeant sur la capacité de l'urbanisme temporaire à opérer de telles transformations, nous avons proposé d'étudier cette pratique innovante sous trois angles principaux, à partir d'un cadre conceptuel pluridisciplinaire et d'une approche méthodologique par études de cas.

En premier lieu, selon une perspective alimentée par les théories de l'innovation et les théories institutionnelles et des organisations, nous avons scruté les facteurs qui guident le processus d'émergence, de diffusion et d'adoption de l'urbanisme temporaire, en évaluant aussi le niveau de légitimité dont il bénéficie aujourd'hui. Dans la partie théorique de la thèse, une grille d'analyse a été développée pour étudier ces processus et résultat grâce à une revue de la littérature scientifique permettant de décrire la trajectoire d'institutionnalisation générale de l'urbanisme temporaire, à l'échelle internationale. Puis, dans la partie empirique cadrée sur Montréal, en sortant des généralités pour s'intéresser aux conditions particulières dans lesquels survient le changement, nous avons pu distinguer trois trajectoires d'institutionnalisation pour l'urbanisme temporaire intervenant sur la rue, sur les terrains vacants et sur les bâtiments vacants. Fondé surtout sur une revue documentaire et de presse, ce travail d'analyse a dès lors permis de démontrer que l'institutionnalisation de l'innovation n'est pas un phénomène universel ni homogène, puisqu'il dépend fortement de la conjoncture et d'un ensemble de leviers et de freins qui sont propres à l'échelle locale et aux cadres d'action concernés. Les trois formes d'urbanisme temporaire analysées n'ont ni suivi la même trajectoire ni atteint le même niveau de légitimité au fil du temps. Leur émergence ne s'est d'ailleurs pas produite au même moment, la réplication des interventions a été influencée par des facteurs et acteurs distincts, et les transformations qu'elles ont réussi à opérer se distinguent par leur nature et leur portée. Ceci a su montrer qu'il est impossible de prédire les processus et le résultat de l'institutionnalisation et qu'on ne peut certes pas déclarer l'institutionnalisation pleine et entière de cette pratique innovante en urbanisme, bien qu'elle se diffuse à Montréal depuis déjà plus de quinze ans.



En second lieu, en reconnaissant que les innovations se déploient dans un cadre institutionnel où une multitude d'arrangements institutionnels existent déjà, nous avons questionné la transformation mutuelle des pratiques et, ainsi, étudié les potentiels d'hybridation entre la pratique innovante qu'est l'urbanisme temporaire et la pratique conventionnelle du projet urbain. En se recentrant sur les écrits qui portent sur l'urbanisme temporaire, à partir d'un corpus de 110 textes cadrés notamment en urbanisme, en planification urbaine et en design urbain, et en croisant les connaissances avec la littérature scientifique portant sur le projet urbain, des potentiels d'hybridation théoriques portant sur la formulation d'une vision et sur le passage à l'action ont été identifiés. En appliquant la grille d'analyse élaborée aux données issues d'entretiens semi-dirigés avec des acteurs montréalais et d'une revue documentaire et du web, parmi d'autres sources d'information, nous avons pu étudier la relation qui s'inscrit entre les quatre interventions d'urbanisme temporaire que sont le *Projet Young*, la *Tour d'aiguillage Wellington*, les *Projets Éphémères* et le *Parc des Gorilles*, et le projet urbain avec lequel elles coexistent sur des territoires communs : Griffintown ou le MIL Montréal. Ce travail a alors permis de réfuter l'hypothèse selon laquelle un même type de relation entre urbanisme temporaire et projet urbain s'observerait dans un même contexte institutionnel et géographique. Ainsi, des relations fortement déconnectées, partiellement connectées ou fortement connectées — voire de l'ordre d'une co-instrumentalisation consentie — ont été trouvées à Montréal. Cela en confirmant, aussi, plusieurs bénéfices et plusieurs risques de détournement qui peuvent découler de cette relation, selon les cas et en fonction de la volonté des acteurs à collaborer pour innover. À cet égard, un arrimage plus fort a été révélé sur le plan des visions formulées, ce qui dénote une volonté d'innovation en dépit d'une difficulté de passer à l'action et d'assouplir les modalités du projet urbain.

En troisième lieu, une réflexion nourrie par les théories de l'innovation et la géographie économique a permis d'aborder la tension conceptuelle qui semble s'inscrire entre des interventions d'urbanisme temporaire — en principe prévues pour être d'une durée limitée ou pour se déplacer ailleurs — et la portée de l'urbanisme et de l'innovation en vue d'une transformation durable et équitable du territoire. La revue de littérature nous a alors incités à scruter l'ancrage territorial à partir d'une analyse par les ressources — pour lesquelles nous avons développé une typologie —, en reconnaissant que la relation au territoire n'est pas binaire ni un état permanent. Portant l'attention sur la trajectoire de construction des ressources qui est empruntée par les interventions d'urbanisme temporaire, nous nous sommes concentrés sur quatre interventions tissées au sein des *Projets Éphémères*; un cas pour lequel une relation partiellement connectée avait été documentée avec le projet urbain déployé sur un territoire élargi.

L'étude des cas de la *Pépinière temporaire* de la Soverdi, des *Jardins des Projets Éphémères*, du *Virage* et du *Mont Réel*, qui ont coexisté dans un même contexte géographique, temporel et institutionnel, a permis de décrire des trajectoires de construction des ressources distinctes et qui se situent souvent entre l'idéal du renouvellement territorial et le critiqué épuisement des ressources du territoire. Or, l'analyse a aussi montré que les composantes de la trajectoire de construction des ressources — le démarrage, l'orientation, le déploiement et le résultat — ne sont pas nécessairement dépendantes les unes des autres, puisque des événements peuvent survenir au fil du temps et infléchir la trajectoire, notamment en ajoutant des valeurs collectives et une spécification des ressources ou bien en tendant vers des valeurs marchandes et une banalisation de ressources faiblement ancrées. Néanmoins, certaines conditions se sont démarquées comme favorisant la durabilité des effets des interventions d'urbanisme temporaire sur leur territoire d'implantation, particulièrement le fait de mobiliser les collectivités locales pour participer à l'intervention et pour coconstruire le projet territorial.

Dans l'ensemble, la recherche a montré que l'urbanisme temporaire, à Montréal, manque à opérer une transformation profonde des manières de faire et de penser la ville en raison de plusieurs freins qui concernent la capacité d'innovation en urbanisme de manière générale. Cependant, la recherche a également mis en lumière des dimensions essentielles du changement qui peuvent permettre à l'urbanisme temporaire d'avoir des effets significatifs et d'opérer des transformations structurantes et durables par rapport aux cadres d'action institutionnels, aux pratiques d'urbanisme et au territoire. Tel qu'approfondi dans la discussion, au chapitre 8, l'urbanisme temporaire gagne à embrasser les dimensions sociale, temporelle et symbolique du changement : pour pouvoir mobiliser une vaste proportion d'acteurs institutionnels autour d'interventions concrètes, posées au cœur d'un processus de négociation démocratique; pour pouvoir amorcer un changement incrémental fondé sur la réflexion et l'apprentissage collectif; et pour pouvoir convaincre les acteurs de la légitimité d'un projet territorial signifiant impulsé par le temporaire. Loin de militer pour une approche universelle et systématique pour porter l'innovation et engendrer des transformations de l'ordre de l'urbanisme, la thèse doctorale a mené à l'identification de trois conditions de succès pour l'urbanisme temporaire : se déployer de manière à agir comme outil d'urbanisme collaboratif, comme outil d'expérimentation et comme outil de coconstruction du territoire. Ceci implique conséquemment de déployer la solution et le processus de mise en œuvre d'une manière qui s'adapte finement au contexte d'insertion institutionnel et au contexte d'implantation territorial, en amenant les acteurs à adopter une posture d'ouverture et de dialogue. Au vu des résultats de recherche, ces trois conditions de succès ne sont pas toujours remplies, bien qu'elles correspondent à des

caractéristiques fondatrices de l'urbanisme temporaire et qu'elles se distinguent également comme des conditions globalement favorables à l'innovation en matière d'urbanisme.

En plus de ces différentes avancées théoriques, **les apports scientifiques de la recherche** reposent notamment sur le cadre conceptuel pluridisciplinaire développé pour étudier l'innovation en urbanisme au prisme de l'urbanisme temporaire. L'approche intégrée qui en résulte a d'emblée permis de reconnaître la complexité des processus de transformation institutionnels et territoriaux et a invité à étudier une vaste gamme de facteurs qui influencent ces processus. Or, les trois grandes thématiques posées au cœur de la thèse et de son cadre conceptuel — à savoir l'institutionnalisation de l'innovation, l'hybridation des pratiques d'urbanisme et l'ancrage territorial des interventions innovantes — présentent plusieurs affinités qui ont permis de les associer pour alimenter une réflexion élargie. Particulièrement, les références aux cadres d'action, aux ressources, à la légitimité des projets et à l'intentionnalité des acteurs se retrouvent tout autant dans les théories de l'innovation, les théories institutionnelles et des organisations et la géographie économique, en plus de trouver écho en urbanisme et en planification urbaine. L'assemblage conceptuel réalisé a donc permis de porter un éclairage sur plusieurs concepts — parfois employés par les auteurs sans vraiment les définir — en confirmant leur pertinence pour la recherche et en permettant de nuancer et d'enrichir des idées retrouvées dans la littérature relative à l'urbanisme temporaire. L'approfondissement qui en découle pour la compréhension des phénomènes concernés a dès lors su ouvrir des perspectives d'analyse originales sur l'urbanisme temporaire et l'innovation en urbanisme.

Spécifiquement, alors que l'urbanisme temporaire est souvent qualifié d'innovation par les chercheurs qui s'y sont intéressés — comme détaillé au chapitre 1 —, la thèse a contribué à établir une définition claire et à confirmer le bien-fondé de ce rapprochement conceptuel. Nous savons désormais que l'innovation consiste en un phénomène temporel et situé, où une solution nouvelle est insérée dans un contexte particulier grâce à un processus d'institutionnalisation qui concerne la légitimité. Il n'est donc pas possible pour les acteurs de décréter l'innovation, car ceux-ci doivent plutôt développer des stratégies et interagir avec les autres acteurs institutionnels afin de défendre les innovations ou les pratiques conventionnelles qu'ils considèrent comme légitimes. En mettant l'accent sur les leviers et les freins au changement, la recherche incite à sortir d'une vision technique de l'innovation en urbanisme pour reconnaître et étudier ses dimensions sociale, temporelle et symbolique. Elle sort aussi d'une vision universelle de l'innovation, en invitant à un enrichissement des connaissances à partir de l'étude de contextes particuliers — à

l'exemple du contexte montréalais étudié ici, en permettant entre autres de compléter les recherches cadrées sur l'hybridation entre urbanisme temporaire et projet urbain en France.

Par ailleurs, en envisageant l'urbanisme comme une institution, ou autrement dit comme un cadre d'action institutionnel qui est évolutif, nous avons porté le regard sur les cycles de changement incrémentaux et les processus complexes grâce auxquels l'innovation d'urbanisme parvient ou non à gagner en légitimité. En ce sens, la question de l'institutionnalisation dépasse largement la dualité entre marginalité et formalité des pratiques; une conception fautive retrouvée dans la littérature sur l'urbanisme temporaire, mais que la recherche permet résolument de contester et de nuancer. Nous avons, à ce propos, pu voir que l'urbanisme temporaire montréalais n'est pas né comme un phénomène marginal, mais plutôt en tant qu'innovation souvent portée et reconnue par des acteurs gouvernementaux — tels que les élus et les fonctionnaires municipaux — bénéficiant déjà d'une grande légitimité d'intervention. Dans la même veine, nous avons aussi pu constater le rôle déterminant des acteurs de l'urbanisme municipal pour ouvrir les cadres d'action institutionnels, pour permettre l'hybridation des pratiques conventionnelles et pour favoriser l'engagement des collectivités locales dans des projets de développement territoriaux. Conséquemment, la recherche permet d'accroître la compréhension de ce qu'est l'institutionnalisation et d'embrasser la complexité du processus d'innovation.

Comprenant d'ailleurs que la légitimité n'est pas un état permanent et qu'il n'est pas possible de la garantir, la recherche a incité à interroger le caractère légitime des transformations promues par l'innovation, notamment dans la perspective d'un changement durable, éthique et considéré comme collectivement bénéfique. L'analyse des ressources physico-spatiales, sociales, de soutien et symboliques en tant que leviers d'action pour impulser l'innovation, les projets d'urbanisme et les changements concrets sur le territoire, accentue alors l'importance d'étudier les processus de construction sociale sur un territoire où les acteurs municipaux, politiques et économiques, mais aussi les acteurs locaux et les collectivités jouent tous un rôle pour porter les innovations et pour débattre de leur légitimité.

Une autre nuance apportée par la recherche a été de clarifier ce qu'on entend par « renouvellement » de l'urbanisme ou du territoire, alors que la littérature parcourue emploie souvent ce mot en rapport à l'urbanisme temporaire — comme souligné au chapitre 3. La recherche a permis de saisir que le renouvellement de l'urbanisme invoque une adaptabilité des cadres d'action et des pratiques d'intervention, alors que le renouvellement du territoire correspond à l'activation durable de ressources

et au développement de capacités pouvant être remobilisées pour mener de futurs projets sur le territoire. Dans les deux cas, ce renouvellement fait appel à la temporalité des processus de transformation, et ce, à la faveur d'un accompagnement et d'une adaptabilité des projets dans le temps long de même que d'une durabilité des capacités d'action développées à l'échelle locale et de façon ancrée à long terme. Ce renouvellement se pose aussi dans une perspective sociale reconnaissant la contribution d'un éventail d'acteurs institutionnels, en invitant à étudier leurs interactions et la manière dont ils parviennent à négocier pour choisir les innovations et les projets qu'ils considèrent légitimes et équitables.

Sur cette base, la recherche a aussi **des apports pour les milieux de pratique et la société**. Concrètement, à l'heure où l'urbanisme temporaire est en cours d'institutionnalisation, mais aussi où plusieurs groupes d'acteurs revendiquent des changements quant aux manières de faire, de penser et d'organiser la ville et la société, l'éclairage apporté sur l'innovation paraît à nouveau être une contribution pertinente et importante.

Dans la mesure où la recherche permet de mieux comprendre ce qu'est l'innovation et comment elle se produit en urbanisme, elle permet aux acteurs de démystifier des phénomènes actuels et cycliques qui concernent le changement. En embrassant leur rôle social pour favoriser ou entraver l'innovation, les différents types d'acteurs — publics, privés, communautaires et issus des collectivités locales — sont incités à se positionner par rapport aux transformations qu'ils jugent légitimes et équitables, notamment dans une perspective de durabilité et de transition socioécologique. En plus, les connaissances générées les encouragent à s'interroger sur les mécanismes de changement et sur les effets de leurs actions. Elles les invitent à adopter une approche d'adaptation incrémentale qui reconnaît les atouts des arrangements déjà en place tout en cherchant à les améliorer de manière continue grâce à l'innovation. Les porteurs d'innovation sont aussi appelés à convaincre les autres acteurs de la valeur des transformations proposées, sans se montrer trop radicaux ou dogmatiques. En ce sens, la recherche insiste sur l'importance de débattre de la légitimité institutionnelle des diverses innovations face aux besoins complexes et aux défis de la société actuelle.

Les conditions de succès identifiées pour l'urbanisme temporaire et la capacité d'innovation en urbanisme peuvent dès lors se traduire en recommandations, en outillant les acteurs qui œuvrent dans les milieux de pratique en urbanisme, en planification urbaine et en développement territorial ou qui sont susceptibles d'interagir avec l'urbanisme temporaire ou d'autres innovations analogues. Par exemple, les différents

types d'acteurs peuvent choisir d'intervenir pour revendiquer et mettre en œuvre des approches de collaboration, d'expérimentation et de coconstruction en urbanisme. Ils peuvent aussi mobiliser les connaissances et les grilles d'analyse développées afin d'identifier les circonstances favorables au changement, de choisir les stratégies qui servent au mieux leurs objectifs et de passer à l'action pour une mise à l'échelle de l'innovation.

Sur le plan **des apports méthodologiques**, la recherche nous a en effet permis de développer trois grilles d'analyse qui peuvent désormais être utilisées, autant par les chercheurs que les praticiens, pour scruter l'innovation en urbanisme sous différents angles. Ces grilles mettent en évidence différentes dimensions et une série d'indicateurs permettant de caractériser l'institutionnalisation, l'hybridation et l'ancrage territorial. D'autres chercheurs pourraient conséquemment employer ces grilles pour étudier des pratiques innovantes ou diverses interventions d'ordre urbanistique, tandis que les acteurs qui agissent sur les milieux urbains pourraient s'en inspirer pour planifier ou évaluer leurs propres pratiques et interventions.

Par ailleurs, grâce aux trois grilles associées aux trois perspectives d'analyse mises de l'avant par la thèse, l'approche méthodologique développée a permis de souligner l'emboîtement d'échelles entre les cadres d'action institutionnels en urbanisme, les pratiques plus spécifiques qui s'insèrent dans ces cadres et les interventions concrètes qui en découlent. Par voie de conséquence, cette approche met en exergue l'importance d'étudier le contexte d'intervention et de transformation institutionnel de manière complémentaire et intégrée avec les processus de transformation qui touchent les modalités d'action des acteurs et les effets de leurs interventions sur le territoire. À cet égard, le croisement de méthodes pour collecter et analyser les données, à l'instar de ce qui a été accompli dans cette thèse, paraît important afin d'accéder à un point de vue riche sur les phénomènes complexes de transformation et d'innovation.

**Les limites de la recherche** doivent cependant être mentionnées. Certes, si l'on considère les différents objectifs établis pour la thèse et rappelés dans le chapitre de discussion, nous pouvons affirmer qu'ils ont été globalement atteints grâce aux connaissances dégagées par la recherche. Pourtant, il serait faux d'affirmer que toutes les considérations qui concernent l'innovation et les dimensions sociale, temporelle et symbolique du changement ont été couvertes et bien comprises grâce à cette seule recherche. Bien que pluridisciplinaire et fondée sur l'étude de plusieurs cas complémentaires, la recherche n'a pu permettre d'accéder à l'ensemble des processus et dynamiques à l'œuvre pour influencer la transformation de la ville

et de ses institutions. En effet, la recherche de nature plutôt exploratoire et entrelaçant plusieurs perspectives a été menée de façon à obtenir une vue d'ensemble sur les phénomènes, les processus et les interventions étudiés, sans chercher à les décortiquer dans les fins détails. Par ailleurs, puisque la ville, le territoire, l'innovation et la légitimité sont des objets d'études en constante évolution, touchés par des variables contextuelles et par de nouveaux facteurs qui surviennent au fil du temps, il paraît impossible d'en embrasser pleinement la complexité dans le cadre de la thèse. Ces limites laissent donc place à certains angles morts qui pourraient être analysés plus avant par de futures recherches.

En guise d'exemple, la recherche qui s'est intéressée à des phénomènes survenus sur une période relativement longue n'a pas permis l'analyse en temps réel des processus d'institutionnalisation et des interventions urbanistiques : l'analyse diachronique a plutôt été réalisée grâce à une reconstitution des événements et des processus d'après la revue de presse, les documents d'archives, les sites internet et les témoignages des acteurs interviewés. En dépit de la pertinence de cette approche pour répondre aux objectifs de la recherche, elle implique une distance entre la chercheuse et les phénomènes étudiés, lesquels se sont produits dans le passé et parfois à huis clos. Or, le recours aux entretiens semi-dirigés ajoute une part de subjectivité inhérente à cette méthode qualitative (Savoie-Zajc, 2009), particulièrement parce que les données qui en sont issues pourraient avoir été déformées au prisme de la perception des répondants ou en raison du temps qui s'est écoulé entre les faits et le moment de l'entretien. Pour cette raison, il pourrait être intéressant d'étudier des processus analogues grâce à un accompagnement prolongé, à l'aide de méthodes telles que le *shadowing* d'acteurs et l'observation non participante, voire de méthodes plus engagées de l'ordre de l'ethnographie. Cette réflexion soulève d'ailleurs une autre limite qui concerne la subjectivité de l'interprétation des données par la chercheuse; un caractère qui confère, en contrepartie, un regard réflexif et une rigueur sensible (Girard *et al.*, 2015). Or, ces différentes limites justifient d'autant plus notre souci de trianguler les données afin de valider les informations obtenues, de confirmer certains événements et de confronter les points de vue qui ont été documentés. En dépit des limites citées, la rigueur scientifique ainsi que la crédibilité des résultats, leur fiabilité et leur transférabilité analytique permettent de confirmer la validité interne et la validité externe de la recherche (Fortin et Gagnon, 2016).

Cela dit, il faut également mentionner que les méthodes de collectes de données mobilisées dans la thèse n'ont pas permis de mettre en lumière certains facteurs qui pourraient avoir joué un rôle significatif par rapport à l'institutionnalisation de l'innovation, l'hybridation des pratiques et l'ancrage territorial des

interventions. Par exemple, concernant l'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire, relativement peu d'accent a pu être mis sur les stratégies discursives qui ont été mobilisées et sur les éventuels conflits qui auraient pu exister entre les acteurs, et ce, bien qu'il s'agisse de leviers et de freins au changement identifiés d'après la revue de littérature issue des théories institutionnelles et des organisations. Il est possible que ces facteurs aient bel et bien joué un rôle limité par rapport aux processus étudiés, mais cette impression pourrait pareillement être due aux méthodes utilisées pour collecter et analyser les données : la recherche dépend inévitablement des données disponibles ou fournies par les sources, et ne peut pas témoigner d'événements ou de processus qui n'y sont pas révélés. D'ailleurs, il faut souligner que des discours et contre-discours de même que certains conflits entre les acteurs ont été documentés relativement à l'hybridation entre urbanisme temporaire et projet urbain et aux trajectoires de construction des ressources, ce qui laisse croire que le rôle de ces facteurs pourrait être scruté plus avant.

**Des recherches futures** pourraient conséquemment contribuer à combler les lacunes de la recherche, à approfondir les connaissances générées et à poursuivre les pistes de réflexion proposées dans le cadre de la thèse.

Certainement, le cadre conceptuel développé et la grille d'analyse de la trajectoire d'institutionnalisation pourraient être mobilisés afin d'étudier d'autres processus de changement et d'innovation en urbanisme. Les processus d'émergence, de diffusion et d'adoption de pratiques plus anciennes, à l'exemple du projet urbain, de l'*advocacy planning* et de l'urbanisme participatif, pourraient ainsi être scrutés afin de révéler les transformations qui en ont découlé et de tirer apprentissages des mécanismes qui ont permis leur succès. L'accent pourrait ainsi être porté sur les blocages que ces pratiques alors innovantes ont rencontrés et sur les stratégies que les acteurs ont déployées pour y faire face. Dans la même perspective, des recherches futures pourraient analyser les trajectoires d'institutionnalisation de nouvelles pratiques qui émergent aujourd'hui, afin de les suivre au fil des prochaines années, voire d'outiller les acteurs à partir de recherches-actions. Elles pourraient, par exemple, s'intéresser à des pratiques d'aménagement durable, à des démarches de codesign et à des modèles de cogestion des ressources telles que le cohabitat, l'autopartage et les ententes de cogestion des espaces publics, parmi d'autres possibilités.

Le cadre conceptuel et la grille d'analyse relative aux trajectoires de construction des ressources pourraient, pour leur part, être utilisés pour étudier le caractère durable de différents projets d'intervention et d'aménagement. D'autres interventions d'urbanisme temporaire pourraient ainsi être



évaluées afin d'en comprendre les impacts et de confronter et enrichir les conclusions de la thèse. Plusieurs autres types d'interventions, à l'exemple de projets en économie circulaire ou encore d'initiatives citoyennes, pourraient de même être analysées afin de caractériser leur rapport avec leur territoire d'implantation et leurs retombées sur celui-ci. Une réflexion critique pourrait ainsi être poursuivie concernant l'importance de l'engagement des collectivités locales dans une perspective de transition socioécologique. L'attention pourrait, autrement, être portée plus spécifiquement sur l'ancrage territorial des acteurs mobiles ou internationaux qui portent des interventions d'urbanisme temporaire ou qui réalisent des projets d'aménagement ou de développement territoriaux, afin de scruter les retombées locales plus ou moins pérennes qui peuvent en découler.

Concernant le projet urbain, de futures recherches pourraient s'intéresser plus avant à l'une ou à l'autre des dimensions d'analyse abordées dans la recherche, relativement à la vision ou au passage à l'action, afin d'évaluer les arrimages qui s'inscrivent entre d'autres interventions menées à Montréal ou dans d'autres villes du Québec et d'ailleurs. La liste des potentiels d'hybridation et la grille d'analyse développées dans le cadre de la thèse pourraient servir à nouveau pour analyser ces autres cas au prisme de la relation entre urbanisme temporaire et projet urbain, en portant une attention particulière envers les blocages et les capacités d'innovation. Ceci permettrait de tester la transférabilité de nos résultats, mais aussi de voir si d'autres conditions surviennent dans ces autres contextes géographiques, institutionnels et temporels. En plus, les conclusions à savoir que l'innovation en urbanisme est favorisée par une approche collaborative, d'expérimentation et de coconstruction du territoire pourraient être mises à l'épreuve en évaluant des projets où ces recommandations sont appliquées.

Par ailleurs, ces trois conditions de succès de l'innovation pourraient être spécifiquement examinées, de manière à évaluer la volonté et la capacité des acteurs à les mettre en œuvre. Il serait intéressant de savoir ce qu'une approche collaborative, d'expérimentation ou de coconstruction du territoire signifie pour les différents types d'acteurs urbains, comment ils entendent l'application de telles approches et à quelles conditions il serait possible de les concrétiser. De futures recherches pourraient ainsi analyser l'ouverture des acteurs municipaux ou économiques à l'égard de ces approches dites favorables à l'innovation, ou bien s'intéresser à la capacité des acteurs communautaires et des collectivités à jouer un rôle structurant en matière d'aménagement et de gouvernance urbaine. Une analyse des politiques publiques et de la place qui est faite à de telles approches semblerait, par ailleurs, très porteuse.

Allant en ce sens, il serait intéressant de focaliser sur le rôle et les points de vue d'acteurs clés des collectivités locales, sachant qu'il ne s'agit pas d'un ensemble homogène et que des conflits peuvent survenir au sein même de ces collectivités. En effet, la thèse doctorale n'a pas mis cette hétérogénéité de l'avant, dans la mesure où elle ne s'est pas exprimée dans les résultats — notamment au *Parc des Gorilles* où la vision de l'ensemble des acteurs a semblé converger sans que ne surviennent de conflits. Or, de futures recherches pourraient explorer le rôle du conflit dans le processus d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire ou d'autres pratiques innovantes en urbanisme, en enrichissant l'analyse à partir d'une perspective cadrée en sociologie urbaine ou en sciences politiques, par exemple. Similairement, les stratégies déployées par les différents acteurs urbains, afin de débattre de la légitimité des arrangements institutionnels et des interventions d'urbanisme qu'ils proposent, pourraient se poser au cœur de futures recherches misant sur une analyse des discours et contre-discours. L'étude des stratégies discursives qui font appel au dialogue, au débat et à différentes campagnes de promotion publiques ou sur les réseaux sociaux serait une contribution d'intérêt.

Ces différentes pistes de recherche ne sont que des suggestions pour d'autres chercheurs qui souhaitent se pencher sur l'innovation, sur l'évolution des pratiques d'urbanisme ou encore sur les modalités de transformation du territoire. Les perspectives qui découlent de la thèse pourraient ainsi alimenter des réflexions élargies sur la ville et la manière de la fabriquer, de l'organiser et de la transformer. Quelle que soit la nature de ces futures recherches, le présent travail souligne cependant l'importance de se dégager des injonctions à l'innovation et au renouvellement urbain, afin que la légitimité des manières de faire et de penser — qui est un sujet hautement actuel dans la société — soit débattue de manière ouverte et éclairée dans les milieux académiques et par les acteurs urbains, et ce notamment en considérant le rôle des pouvoirs publics et des collectivités locales pour impulser le changement.

## ANNEXE A

### Guide des entretiens semi-dirigés menés dans le cadre de la thèse doctorale

#### PRÉSENTATION :

Bonjour, je m'appelle Ariane Perras, je suis candidate au doctorat en études urbaines à l'ESG UQAM. Mon projet de thèse doctorale a notamment pour but de comprendre la relation qui s'insinue — ou non — entre projet urbain et urbanisme temporaire, en ce qui a trait à la transformation des territoires. Pour ce faire, deux cas d'études particuliers situés à Montréal sont retenus : les territoires des projets urbains de Griffintown et du MIL Montréal, où coexistent des interventions d'urbanisme temporaire.

Les objectifs de cette entrevue sont de :

- Accéder à vos connaissances et saisir votre perception et votre expérience des projets urbanistiques et de leurs relations potentielles, concernant les raisons qui ont mené à la formulation et à la localisation des projets à l'étude, et concernant leur processus et leurs retombées sur le territoire et les réseaux d'acteurs.
- Déceler des potentiels d'arrimage, des leviers d'actions, des bénéfices et des blocages ou conflits éventuels entre les projets d'intervention urbanistiques, en identifiant des enjeux en matière de cohabitation des usages en milieu urbain ou en faisant émerger des pistes de solutions ou des conditions de succès.

L'entretien sera **enregistré** pour des fins de retranscription et d'analyse seulement. Cet enregistrement est démarré dès maintenant pour consigner les informations transmises verbalement. Je précise que les notes, l'enregistrement et les retranscriptions seront conservés sur un ordinateur et un serveur sécurisé par mot de passe, accessible seulement par moi-même et ma directrice de thèse.

Je vous ai préalablement transmis le **formulaire d'information et de consentement** par courriel, suite à votre acceptation de participer à cet entretien :

- a) Celui-ci a été cosigné au préalable. Avez-vous des questions additionnelles ou des réticences à formuler avant de débiter l'entrevue?
- b) Pour des raisons techniques, celui-ci n'a pas pu être signé au préalable. Nous procéderons donc à la revue et la signature du formulaire, dont vous garderez une copie signée. Avez-vous des questions additionnelles?

Je souligne que vous conservez votre droit de retrait en tout temps et pour toute la durée de cette recherche. Vous êtes d'ailleurs invités à m'indiquer si une information particulière que vous me transmettez est de nature confidentielle ou demande un traitement plus sensible. Cette question vous sera posée à nouveau en fin d'entretien, pour fin de validation.

#### DÉROULEMENT et STRUCTURE :

Tel qu'annoncé, la durée de cet entretien est estimée à **environ une heure**, mais pourra être plus ou moins longue dépendant des informations dont vous voudrez et pourrez me faire part.

L'entretien semi-dirigé est structuré en **trois volets**, en portant tour à tour une attention à/aux :

- 1) **Processus de projet**, en lien aux motivations initiales, aux objectifs visés, à la démarche de planification et de mise en œuvre, et aux modalités de réalisation du projet d'intervention.
- 2) **Ancrage territorial**, en lien au choix d'emplacement, à la délimitation du site d'intervention, aux ressources mobilisées et aux réseaux d'acteurs impliqués.
- 3) **Retombées**, en lien aux impacts réels ou à venir du projet d'intervention, à la vision d'avenir supportée, et à la relation aux temps court et long.

À la fin de l'entretien, il vous sera possible de compléter votre contribution en ajoutant tout élément relatif à votre perception et vos connaissances particulières ou toute recommandation importante pour vous et que vous n'auriez pas pu aborder dans les questions précédentes.

| Introduction/brise-glace : Identification<br>[environ 5 minutes]                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Questions principales                                                                                                                                                                                                             | Relance / Q. complémentaires                                                                                                                                                                                                                          | Clarification                                                                                                                                                                                                                               |
| En quelques mots, quelles sont <b>votre formation et votre expérience professionnelle</b> en lien à l'aménagement urbain et l'urbanisme ?                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Avez-vous des expériences préalables de réalisation de projets urbains ou d'interventions d'urbanisme temporaire ?</li> </ul>                                                                                  | -                                                                                                                                                                                                                                           |
| Tout d'abord, <b>quelle définition</b> donneriez-vous au concept d'« <b>urbanisme temporaire</b> » ?                                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Quelle appellation favorisez-vous dans votre pratique ?</li> <li>Quelle est la différence de définition ?</li> </ul>                                                                                           | Précisez avec des exemples. Expliquez pourquoi.                                                                                                                                                                                             |
| Faites-vous une différence entre <b>l'urbanisme temporaire</b> dans sa forme plus <b>informelle/citoyenne</b> , et sa forme « <b>institutionnalisée</b> », i.e. portée, reconnue ou encadrée par des institutions comme la Ville. | <ul style="list-style-type: none"> <li>Y a-t-il une différence en terme de forme d'intervention, de mode d'aménagement, de modalités de projet, d'objectifs, etc. ?</li> </ul>                                                                        | Précisez avec des exemples. Expliquez pourquoi.                                                                                                                                                                                             |
| En considérant la coexistence entre PU et UT, <b>quelles sont a priori les questions particulières</b> que vous avez ou auxquelles vous voudriez avoir réponse ?                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Constat Metropolis : une coexistence dans les cas, et identification comme « pratique innovante ». Ex. : en regard des processus, des retombées et influences, de l'ancrage, des temporalités, etc.</li> </ul> | Précisez avec des exemples. Expliquez pourquoi.                                                                                                                                                                                             |
| Pouvez-vous confirmer <b>quelles sont les projets urbains et les interventions d'urbanisme temporaire</b> , passés, présentes et à venir, que vous connaissez pour ce territoire ?<br>[espaces extérieurs ou bâtiments]           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvez-vous les <b>localiser</b> spatialement ?</li> </ul>                                                                                                                                                     | <p>* Compléter la liste de cas.<br/>[Temporaire : c.-à-d. occupations et aménagements à court terme, formels ou informels, de l'espace urbain ouvert ou vacant, à l'extérieur ou l'intérieur, par ex. rues, friches ou locaux vacants.]</p> |

| Thème 1 : Processus de projet<br>[environ 15 minutes]                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                   |                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Note : ce thème vient compléter les infos issues de la revue documentaire/web                                                                                             |                                                                                                                                                                                   |                                                           |
| Questions principales                                                                                                                                                     | Relance / Q. complémentaires                                                                                                                                                      | Clarification                                             |
| <b>Concernant **PROJET(S) D'INTERVENTION DANS LE(S)QUEL(S) LE RÉPONDANT EST IMPLIQUÉ*** :</b>                                                                             |                                                                                                                                                                                   |                                                           |
| Quel est l'élément déclencheur du <b>projet d'intervention</b> ?<br>De votre <b>implication</b> à son endroit ?                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Quelle est la raison ou motivation initiale ?</li> </ul>                                                                                   | Expliquez.                                                |
| Quels sont les <b>objectifs</b> du projet d'intervention et/ou de votre implication ?<br>Ces objectifs ont-ils changé au fil du temps ? Pourquoi ?                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>À quoi le projet d'intervention répond-il ?</li> <li>Ces objectifs ont été définis comment, par qui, et par quelles démarches ?</li> </ul> | Précisez.                                                 |
| Quels sont les <b>acteurs, collaborateurs et partenaires qui portent</b> ce projet, et quels sont leurs rôle et responsabilités vis-à-vis du/des projets d'intervention ? | <ul style="list-style-type: none"> <li>Savez-vous qui les porte et avez-vous des <b>contacts</b> clés auprès des porteurs de chacun de ces projets ?</li> </ul>                   | <p>Précisez.</p> <p>** Compléter le schéma d'acteurs.</p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Avez-vous</b> un lien ou une implication par rapport à ces interventions?</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                    |
| <p>Brièvement, quelles ont été les principales <b>étapes de développement</b> et de réalisation du projet d'intervention, depuis son initiation et/ou le début de votre implication et jusqu'à aujourd'hui ?</p>                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les premières étapes ?</li> <li>• Les étapes subséquentes ?</li> <li>• Incluent-elles des démarches concertées, consultatives ou participatives ? Lesquelles? Initiées/menées par qui?</li> <li>• Par qui et selon quels processus les décisions finales sont/ont-elles été prises?</li> </ul>                                            | <p>Précisez.</p> <p><i>[NB : une ligne du temps ou certaines balises seront proposées à l'interviewé pour obtenir ses réactions et informations complémentaires plutôt que de partir zéro]</i></p> |
| <p>Pouvez-vous <b>clarifier le processus</b> de déploiement du projet ou les événements et liens suivants ?</p> <p><i>[NB : Ajouter des sous-questions de précision en fonction des points d'attention et des incertitudes sur le projet en question, d'après la revue documentaire et les entretiens précédents]</i></p>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel a été l'impact de l'intervention temporaire rapport à la formulation du projet pérenne, pour ce site?</li> <li>• Quels sont l'impact / les retombées de cette intervention temporaire sur le projet urbain?</li> <li>• Des apprentissages, ou collaborations durables découlent-ils de ce projet initialement temporaire?</li> </ul> | <p>Précisez.</p>                                                                                                                                                                                   |
| <p>Les <b>processus</b> de planification et réalisation du projet urbain et des interventions temporaires <b>sont-ils liés</b> ? (communs, complémentaires, opposés)</p>                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des démarches communes de planification et réalisation?</li> <li>• Des acteurs communs?</li> <li>• Des publics communs?</li> <li>• Des temporalités communes?</li> </ul>                                                                                                                                                                  | <p>Expliquez.</p>                                                                                                                                                                                  |
| <p>Des <b>négociations</b>, des <b>blocages</b> ou des <b>difficultés</b> ont-ils été vécus en cours de route, du fait de la coexistence entre projet urbain et urbanisme temporaire ?</p> <p>En complément, des <b>collaborations</b>, <b>partenariats</b>, <b>coopérations</b> ou <b>mutualisations</b> ont-ils émergé?</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ceci a-t-il exigé des ajustements ?</li> <li>• Comment ont-ils été surmontés ?</li> <li>• Ceci a-t-il été constructif ou nuisible?</li> </ul>                                                                                                                                                                                             | <p>Précisez.</p> <p>Expliquez pourquoi.</p>                                                                                                                                                        |
| <p>Y a-t-il des <b>retombées d'innovation</b> en termes d'outils d'urbanisme?</p>                                                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ceci a-t-il un impact sur le projet urbain, ou sur la capacité à mener d'autres interventions temporaires, ou encore à pouvoir transformer le territoire?</li> </ul>                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                    |
| <p>Est-ce que ces interventions ont permis de <b>créer des collaborations</b> entre acteurs du territoire?</p>                                                                                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par exemple, entre la Ville, les organismes locaux, les résidents, les entreprises voisines?</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                    |
| <p>Le processus d'<b>institutionnalisation / reconnaissance</b> par la Ville a-t-il amené un changement dans le portage ou dans les objectifs des parties prenantes, au fil du temps ?</p>                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment? Pourquoi ?</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                    |

| Thème 2 : Ancrage territorial<br>[environ 25 minutes]                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Questions principales                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Relance / Q. complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Clarification                                                                                                                                                          |
| Quelles sont les <b>raisons</b> qui expliquent ce choix de site d'intervention et sa délimitation ?                                                                                                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi et comment ce site et/ou territoire a-t-il été choisi / délimité ?</li> <li>• Le site/territoire et sa délimitation ont-ils changé en cours de route ? Si oui, de quelle manière et pourquoi ?</li> </ul>                                                                       | L'implantation et les délimitations ont-elles été influencées par le projet urbain et les interventions temporaires qui coexistent sur ce territoire ?                 |
| Est-ce que des <b>conditions liées aux dimensions suivantes</b> (aux ressources en présence) ont influencé le choix du site ou bien le processus et le déploiement du projet d'intervention :<br><i>[NB : pensez aux conditions initiales, et aux conditions apparues au fil du temps; distinguez/expliquez-les]</i> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                        |
| - Conditions liées à l' <b>espace disponible</b> , au <b>cadre physique</b> et à l' <b>aménagement</b> ?                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que des espaces vacants et à redynamiser ont été identifiés en amont, en influençant le choix du site et le processus ?</li> <li>• D'autres espaces vacants et à redynamiser ont-ils été révélés en cours de projet, en influençant les aménagements dans le secteur ?</li> </ul> | <i>[ex. terrains et locaux vacants / disponibles, caractéristiques du site, forme urbaine, etc.]</i>                                                                   |
| - Conditions liées aux <b>infrastructures locales</b> et équipements urbains ?                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <i>[ex. réseaux de transport, institutions, services publics, télécommunications, etc.]</i>                                                                            |
| - Conditions liées au <b>financement</b> ?                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <i>[ex. programmes, subventions, loyers, taxes, exemptions, incitatifs, crédits, etc.]</i>                                                                             |
| - Conditions liées aux <b>cadres réglementaires</b> et à l'urbanisme ?                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <i>[ex. permis d'occupation, processus, culture institutionnelle, encadrement, etc.]</i>                                                                               |
| - Conditions liées au <b>contexte social</b> , relativement à la <b>main-d'œuvre</b> et aux <b>services professionnels</b> offerts ?                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <i>[ex. travailleurs, services aux entreprises, fournisseurs, etc.]</i>                                                                                                |
| - Conditions liées au <b>contexte social</b> , relativement aux <b>populations locales</b> , aux clientèles et aux publics visés ?                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <i>[ex. populations résidentes ou de visiteurs, leur accessibilité au site, etc.]</i>                                                                                  |
| - Conditions liées à l' <b>identité du territoire</b> et à la programmation locale ?                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <i>[ex. vision de développement, patrimoine, événements, festivals, réseautage, lieux de rassemblement, etc.]</i>                                                      |
| - Conditions liées aux <b>affinités intellectuelles et culturelles</b> , avec des partenaires, réseaux, acteurs et agents locaux dédiés à l'aménagement urbain ?                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <i>[ex. concordance de vision/valeurs, facilité à communiquer, entraide, capacités, etc.]</i>                                                                          |
| En regard des conditions et ressources précédentes, le projet urbain et les autres interventions temporaires qui <b>coexistent</b> sur ce territoire ont-elles <b>eu une influence</b> ?                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'autres acteurs ou projets utilisent-ils ou cherchent-ils à utiliser les ressources que vous mobilisez ou chercher à mobiliser ?</li> </ul>                                                                                                                                             | Entrent-ils en compétition avec vous ?<br>Partagent-ils ces ressources avec vous ?<br>Cherchent-ils à créer/mobiliser d'autres ressources en complément de celles-ci ? |

|                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                         |                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                         | Comment vous situez-vous et interagissez-vous avec eux et leurs démarches?<br>Ceci crée-t-il des blocages ou des conflits? |
| Selon vous, ces interventions d'UT auraient-elles pu <b>exister comme telles ailleurs</b> ?<br>Supposant que leur terrain devenait inutilisable ( <i>propriété foncière, conflits, fin, etc.</i> ), ces projets et leurs composantes <b>seraient-ils déplaçables</b> ? | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi?</li> <li>• Si oui, à quelles conditions ?</li> </ul>                 |                                                                                                                            |
| À votre connaissance, les interventions d'UT sont-elles <b>temporellement circonscrites</b> ? Prétendent-elles à être <b>pérennisées</b> ?                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Qu'advient-il après</b> des responsabilités des acteurs actuels?</li> </ul> | Quels sont les paramètres/ententes prévus relativement à cette terminaison ?                                               |
| Quelles seront/seraient les <b>conséquences de la fin [du retrait] de ces occupations</b> ?                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements, conflits, mutualisation, etc.?</li> </ul>                        |                                                                                                                            |

| Thème 3 : Retombées<br>[environ 20 minutes]                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Questions principales                                                                                                                                                                                                                                                    | Relance / Q. complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Clarification                                                 |
| La <b>coexistence</b> entre le PU et l'UT a-t-elle <b>une influence</b> sur leurs retombées respectives?                                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En lien aux espaces?</li> <li>• Aux usages et types d'occupation?</li> <li>• À la programmation des espaces vacants/à redynamiser ?</li> <li>• Aux projets d'aménagement et développement en cours?</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                 | Ou est-ce une coexistence indifférente et sans effet ?        |
| À votre avis, est-ce que les <b>objectifs et définition</b> des PU et UT qui coexistent sur ce territoire <b>s'influencent mutuellement</b> ?<br>Sont-ils <b>en cohérence OU</b> soulèvent-ils <b>certaines mises en tension</b> ?                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Localisation / délimitation ?</li> <li>• Formulation et maintien d'une <b>vision partagée</b> ?</li> <li>• <b>Réalisation</b> de cette vision, <b>capacité d'action / de réalisation des projets</b>, ou adaptabilité / flexibilité ?</li> <li>• Création d'un projet urbain <b>ancré, appropriation</b> des citoyens, travailleurs, entrepreneurs, etc.</li> <li>• Ceci suscite-t-il <b>des conflits ou des difficultés</b> avérés ou potentiels ?</li> </ul> | Précisez.<br>Expliquez pourquoi.                              |
| À votre avis, le PU et/ou l'UT ont-ils permis d'identifier/révéler [ <i>faire connaître</i> ] des <b>ressources et opportunités préexistantes</b> du territoire ?<br>Est-ce que cela a plutôt permis de mettre en place et <b>consolider de nouvelles opportunités</b> ? | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ceci crée-t-il des occasions de développement/activation devenues <b>saissables</b> ?</li> <li>• Ou de <b>mutualisation</b> de ressources ?<br/>Ex :</li> <li>• Espaces, infrastructures et aménagements d'accueil ?</li> <li>• Programmes, cadres réglementaires et financements?</li> </ul>                                                                                                                                                                  | <i>Ou est-ce une coexistence indifférente et sans effet ?</i> |

|                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des publics, employés, partenaires et organismes collaborateurs?</li> <li>• Des apprentissages chez des acteurs et porteurs de projets sont-ils survenus des suites d'un certain arrimage?</li> </ul>                                                                                                                                                                                   |                                                                                                            |
| Cela révélerait-il un <b>partage ou une compétition</b> pour les ressources spatiale, par exemple ?                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des interventions ont-elles été mutuellement entravées ?</li> <li>• Cela crée-t-il une mise en tension, ou une certaine compétition pour des ressources spatiales et opportunité?</li> <li>• Cela nuit-il aux occasions de développement/activation ?</li> </ul>                                                                                                                        | Ou est-ce une coexistence indifférente et sans effet ?                                                     |
| À travers le projet d'intervention, est-ce que vous ou votre organisation avez <b>développé de manière « durable »</b> des contacts, réseaux et collaborations avec d'autres acteurs du territoire? | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sinon, pourquoi ?</li> <li>• Si oui, quelle est leur nature?</li> <li>• Vous permettent-ils de mieux arriver à vos fins et de passer à l'action ?</li> <li>• Pourrez-vous les mobiliser à nouveau pour d'autres projets d'intervention concernant l'aménagement du territoire ?</li> <li>• Permettraient-ils de faciliter l'action d'autres acteurs pour de futurs projets ?</li> </ul> | <i>[c'est-à-dire qui existent hors de l'étape ou de la démarche de projet spécifique qui les a requis]</i> |
| Les retombées que vous identifiez témoignent-elles d'une <b>vision</b> que vous/votre organisme porte <b>pour l'avenir du site ou du territoire</b> ?                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette vision est-elle partagée par d'autres acteurs/organismes/ réseaux locaux ?</li> <li>• Êtes-vous intervenu ou avez-vous développé des stratégies pour mobiliser d'autres acteurs autour de votre vision ?</li> </ul>                                                                                                                                                               | Laquelle? Précisez.                                                                                        |
| Savez-vous si <b>d'autres</b> acteurs/organismes/réseaux locaux <b>portent aussi une vision</b> pour l'avenir du site ou du territoire ?                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont ces visions et qui est-ce qui les porte ?</li> <li>• Ces visions sont discordantes ou concordantes avec la vôtre ?</li> <li>• A-t-on cherché à vous y faire adhérer, et par quelles stratégies ?</li> </ul>                                                                                                                                                                |                                                                                                            |

| <b>Conclusion : Bilan</b><br><b>[environ 5 minutes]</b>                                   |                                                                                                                                                                                                                                                |               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Questions principales                                                                     | Relance / Q. complémentaires                                                                                                                                                                                                                   | Clarification |
| Qu'avez-vous <b>appris</b> à travers votre implication au sein du projet d'intervention ? | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les compétences ou capacités développées, par vous ou votre organisation ?</li> <li>• Quels sont les savoirs et savoir-faire acquis en matière d'aménagement ou d'urbanisme ?</li> </ul> |               |
| Quelles sont vos <b>satisfactions/ réussites</b> principales ?                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si c'était à refaire ou à répéter, que feriez-vous de semblable ?</li> </ul>                                                                                                                          |               |
| Quelles sont vos <b>insatisfactions/ échecs</b> principaux ?                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si c'était à refaire ou à répéter, que feriez-vous de différent ?</li> </ul>                                                                                                                          |               |



|                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                      |                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| <b>Est-il prévu ou envisagé</b> , par vous ou votre organisation, de vous impliquer et/ou de porter d'autres projets urbains ou interventions d'urbanisme temporaire ? | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si oui, lesquels, où, et quelle sera leur nature ?</li> <li>• Sinon, pourquoi ?</li> </ul>                  |                                |
| <b>Avez-vous d'autres réflexions à partager</b> , ou des questions à explorer ont-elles émergée depuis le début de l'entretien?                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Y a-t-il d'autres considérations à aborder?</li> <li>• Avez-vous des recommandations à proposer?</li> </ul> | Précisez; donnez des exemples. |

## **SORTIE :**

**Merci encore** pour votre contribution précieuse!

**Je rappelle que vous conservez votre droit de retrait** en tout temps et pour toute la durée de cette recherche. Je rappelle également que la nature des projets à l'étude ne permet pas de garantir votre anonymat ou la confidentialité de vos réponses, puisque des individus au fait de ceux-ci pourraient déduire votre identité à partir des informations et des constats présentés.

Comme spécifié dans le formulaire d'information et de consentement :

- Lorsque possible, vos réponses seront présentées de manière agrégée ou sans référence directe ou sous-entendue à votre identité et à celle de votre organisation.
- Toutefois, si vous le souhaitez, des informations ou citations pourraient vous être directement attribuées afin de reconnaître votre contribution.

**Je tiens à valider avec vous** si certaines une information particulière que vous m'avez transmise est de nature confidentielle ou demande un traitement plus sensible. Ou encore si vous souhaiteriez être cités pour des réponses particulières.

Enfin, je souligne que vous pourrez obtenir un résumé écrit et/ou être invité à une présentation des principaux résultats de cette recherche. **Souhaitez-vous** changer votre réponse inscrite au formulaire d'information et de consentement?

## ANNEXE B

### Formulaire d'information et de consentement des participants aux entretiens semi-dirigés menés dans le cadre de la thèse doctorale

#### PRÉSENTATION :

Vous êtes invité(e) à participer à un projet de recherche doctoral ayant notamment pour but de comprendre la relation qui s'insinue — ou non — entre projet urbain et urbanisme temporaire. Pour ce faire, deux cas d'études particuliers situés à Montréal sont retenus : les territoires des projets urbains de Griffintown et du MIL Montréal, où coexistent des interventions d'urbanisme temporaire.

Avant d'accepter de participer à ce projet, il est important de prendre le temps de lire et de bien comprendre les renseignements ci-dessous. S'il y a des mots ou des sections que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à poser des questions.

#### OBJECTIFS DU PROJET et FINANCEMENT :

Le projet de recherche est réalisé dans le cadre de mon doctorat en études urbaines. Il porte sur la problématique de la coexistence d'approches et interventions urbanistiques variées sur des territoires communs, en posant un regard particulier sur la contribution de l'urbanisme temporaire par rapport au projet urbain, au renouvellement des modalités d'urbanisme et à la capacité de transformation du territoire et des réseaux d'acteurs. Des cas situés à Montréal sont étudiés dans un contexte d'institutionnalisation de l'urbanisme temporaire. L'objectif principal de la recherche est de déceler et de comprendre cette relation potentielle entre projet urbain et urbanisme temporaire en interrogeant (1) l'arrimage entre les visions portées, (2) la relation entre les démarches de projet urbain, et (3) les effets de cette relation sur la capacité de transformation du territoire.

Ce projet de thèse doctoral a obtenu le soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC) dans le cadre de leurs programmes de bourses de doctorat.

Vos réponses permettront de :

- [Accéder à vos connaissances et saisir votre perception et votre expérience](#) des projets urbanistiques et de leurs relations potentielles, concernant les raisons qui ont mené à la formulation des projets à l'étude, et à leur processus, leurs retombées et leurs différents impacts sur le territoire et les réseaux d'acteurs.
- [Déceler des potentiels d'arrimage, des leviers d'actions, des bénéfices et des blocages ou conflits éventuels](#) entre les projets d'intervention urbanistiques, en identifiant des enjeux à analyser ou en faisant émerger des pistes de solutions ou des conditions de succès.

Merci d'avance pour votre contribution. Votre participation est essentielle !

**Ariane Perras**

Candidate au doctorat en études urbaines  
Département d'études urbaines et touristiques (DEUT)  
École des sciences de la gestion (ESG)  
Université du Québec à Montréal (UQAM)  
[perras.ariane@courrier.uqam.ca](mailto:perras.ariane@courrier.uqam.ca)

Sous la direction de

**Priscilla Ananian**

Professeure-chercheure

DEUT-ESG-UQAM

[ananian.priscilla@uqam.ca](mailto:ananian.priscilla@uqam.ca)

## **PROCÉDURE(S) et TÂCHES DEMANDÉES :**

Votre participation consiste à parler de trois (3) thèmes particuliers, portant une attention à/aux :

- 1) Processus de projet, en lien aux motivations initiales, aux objectifs visés, à la démarche de planification et de mise en œuvre, et aux modalités de réalisation du projet d'intervention.
- 2) Ancrage territorial, en lien au choix d'emplacement, à la délimitation du site d'intervention, aux ressources mobilisées et aux réseaux d'acteurs impliqués.
- 3) Retombées, en lien aux impacts réels ou à venir du projet d'intervention, à la vision d'avenir supportée, et à la relation aux temps court et long.

La durée de cet entretien peut aller jusqu'à environ une (1) heure, mais pourra être plus ou moins long dépendant des informations dont vous voudrez et pourrez nous faire part. L'interviewer vous posera des questions générales et, si nécessaire, des questions complémentaires ou de clarification. Il est par ailleurs possible, au besoin seulement, que d'autres questions de clarification vous soient soumises par la suite, par courriel ou par téléphone; vous serez alors pleinement libre d'y répondre ou non.

Prenez note que l'interviewer a pour rôle de vous écouter et non de réagir ou de donner son avis. Son silence ne signifie pas son accord ou désaccord et doit être compris comme une marque d'intégrité et d'éthique de recherche.

Un enregistrement audio de l'entretien sera réalisé afin d'aider à faire la transcription et l'analyse de vos réponses. Aucun extrait audio de l'entretien ne sera diffusé, en aucun cas. Seules la candidate au doctorat et sa directrice de recherche auront accès à cet enregistrement et à sa transcription.

## **PARTICIPATION VOLONTAIRE et DROIT DE RETRAIT :**

Votre participation à ce projet doit être volontaire, libre et éclairée. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche, sans préjudice de quelque nature que ce soit et sans avoir à vous justifier. Votre accord à participer implique que vous acceptez que la candidate au doctorat et sa directrice de recherche puissent utiliser les renseignements recueillis pour la réalisation de la thèse, de conférences et articles scientifiques, de présentations et fiches de vulgarisation ou d'autres publications visant une diffusion des connaissances.

Au cours de l'entretien, il vous sera en tout temps possible de décider de répondre ou non à une question particulière. Vous pourrez aussi choisir de vous retirer de la recherche en tout temps, jusqu'à la fin de celle-ci. Dans le cas d'une demande explicite de retrait, les documents vous concernant seront détruits, à l'exception de ce formulaire de consentement initial et des mentions concernant votre retrait. Ceci inclut la destruction des notes, enregistrements, transcriptions et analyses issus de votre contribution, le cas échéant. Toutefois, dans la mesure où certains résultats, informations ou documents découlant de vos réponses pourraient avoir préalablement été publiés, imprimés, lus ou copiés par des tiers, il ne sera pas possible d'en assurer la suppression complète et totale.

## **ANONYMAT et CONFIDENTIALITÉ :**

En tant qu'acteur du développement urbain et porteur de projets d'intervention urbanistiques, votre participation à cet entretien semi-dirigé vous amènera à partager des informations concernant vos connaissances, votre perception et votre expérience en lien aux projets auxquels vous avez participé ou qui coexistent sur les territoires où vous œuvrez. Dans la mesure où il sera question de votre organisation, de ses activités et des projets que vous avez mis en œuvre dans l'espace urbain, il est probable que des individus au fait des projets d'intervention à l'étude puissent déduire votre identité à partir des informations et des constats présentés. Conséquemment, votre anonymat et la confidentialité des données ne peuvent pas être garantis.

Néanmoins, votre nom, votre rôle et vos coordonnées spécifiques ne seront pas diffusés, à moins que les informations données soient déjà publiques ou aient fait l'objet de votre consentement. Lorsque possible, vos réponses seront présentées de manière agrégée ou sans référence directe ou sous-entendue à votre identité et à celle de votre organisation. Toutefois, si vous le souhaitez, des informations ou citations pourraient vous être directement attribuées afin de reconnaître votre contribution. Nous vous invitons à spécifier lors de l'entretien si vous souhaitez être ainsi cités pour certains propos, ou à l'inverse si vous souhaitez que des informations demeurent strictement confidentielles. Cette question vous sera à nouveau posée en fin d'entretien pour fin de validation. En l'absence de spécification, l'anonymat sera privilégié. De plus, il vous sera possible de changer d'avis à une date ultérieure, en contactant la candidate au doctorat.

### AVANTAGES et RISQUES POTENTIELS :

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances pour une meilleure compréhension des outils d'urbanisme que sont le projet urbain et l'urbanisme temporaire, et particulièrement de leur relation potentielle et de leur capacité à transformer la ville, à susciter de l'acceptabilité sociale, de la cohérence et des retombées. En vous invitant à participer à la recherche, nous souhaitons reconnaître et mettre en valeur vos savoirs, votre expertise, vos réalisations et votre expérience en tant qu'acteur du développement et de l'aménagement urbain. Il est souhaité que votre participation puisse susciter une certaine fierté de votre part, voire qu'elle entraîne des rétroactions positives de la part de vos pairs par rapport aux informations diffusées de manière non confidentielle, le cas échéant. En outre, il est attendu que la recherche contribue à identifier des conditions favorables à la cohabitation d'interventions urbanistiques variées sur des territoires communs, ainsi qu'à l'identification de sources de blocages ou de conflits, et ce, dans le but de faire émerger des pistes de solutions et de développer des leviers d'intervention plus performants, innovants ou cohérents. Ces résultats pourraient avoir des retombées positives sur vos activités.

En contrepartie, en raison de la difficulté à assurer votre anonymat et la confidentialité des informations partagées sur vos activités, votre point de vue et les projets que vous ou votre organisation mettez en œuvre, vous pourrez aussi être exposés à la critique de la part de vos pairs et du grand public. Toutefois, aucun risque ou inconvénient majeur n'est prévu concernant votre participation à un entretien semi-dirigé.

### COMPENSATION FINANCIÈRE ou AUTRE :

Dans la mesure où la recherche a comme objectif avant tout d'améliorer les conditions de cohabitation et de gestion des projets dans un territoire sur lequel vous intervenez à titre d'acteur du milieu, aucune compensation financière ou d'un autre ordre n'est prévue pour votre participation.

### CONSERVATION DES DONNÉES et RECHERCHES ULTÉRIEURES :

Notez que votre formulaire de consentement et les données vous concernant seront conservés de façon sécuritaire aux bureaux de la candidate, dans un dossier privé de l'ordinateur personnel de la candidate et sur les serveurs protégés de l'UQAM. Les données vous concernant, l'enregistrement audio et votre formulaire d'information et de consentement seront conservés durant une période de deux (2) ans suivant la fin du projet avant d'être détruits, et ce, pour des fins de validation de la recherche et de diffusion des connaissances.

Au terme du présent projet, en conformité avec les balises du CRSH, nous aimerions également que les données recueillies auprès de vous puissent être rendues disponibles sur cette période de deux (2) ans pour conduire d'autres projets de recherche. Les règles d'éthique du présent projet et votre droit de retrait s'appliquent à cette conservation et utilisation de vos données. Vous êtes libre de refuser cette utilisation secondaire.

☐ [J'accepte](#) ☐ [Je refuse](#) que mes données puissent être utilisées pour des projets de recherche ultérieurs.

### REMERCIEMENTS :

Votre collaboration est importante à la réalisation du projet, et la candidate et sa directrice tiennent à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit et/ou être invité à une présentation des principaux résultats de cette recherche, veuillez l'inscrire ici et ajouter vos coordonnées *si différentes de celles utilisées jusqu'à maintenant pour vous joindre*. Vous pourrez vous retirer de nos listes d'envoi en tout temps.

☐ [J'accepte](#) ☐ [Je refuse](#) de recevoir un résumé et/ou d'être invité.e à une présentation des résultats

Nom et coordonnées  
(si différentes)

---

---

### CLAUSE DE RESPONSABILITÉ :

En acceptant de participer à ce projet, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, les subventionnaires ou les institutions impliqués de leurs obligations légales et professionnelles.

## DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS ?

Pour des questions additionnelles sur le projet, sur votre participation et sur vos droits en tant que participant de recherche, ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec :

Ariane Perras, candidate au doctorat en études urbaines — DEUT-ESG-UQAM

Numéro de téléphone : \*\*\*-\*\*\*-\*\*\*\*

Adresse courriel : [perras.ariane@courrier.uqam.ca](mailto:perras.ariane@courrier.uqam.ca)

Priscilla Ananian, directrice de thèse, professeure-chercheure — DEUT-ESG-UQAM

Numéro de téléphone : 514.987.3000 poste 1532

Adresse courriel : [ananian.priscilla@uqam.ca](mailto:ananian.priscilla@uqam.ca)

Ce projet de recherche a été approuvé par Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) plurifacultaire (certificat no. \*5005\*). Pour toute information sur les responsabilités des chercheurs et sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez communiquer avec :

CERPE plurifacultaire

Site web : [www.cerpe.uqam.ca](http://www.cerpe.uqam.ca)

Adresse courriel : [cerpe-pluri@uqam.ca](mailto:cerpe-pluri@uqam.ca)

Personne ressource : Caroline Vrignaud, [vrignaud.caroline@uqam.ca](mailto:vrignaud.caroline@uqam.ca)

Numéro de téléphone : 514.987.3000 poste 6188

Ombudsman de l'UQAM

Pavillon Maisonneuve — 405, boulevard de Maisonneuve Est, 2e étage

Numéro de téléphone : 514.987.3151

Adresse courriel : [ombudsman@uqam.ca](mailto:ombudsman@uqam.ca)

Site web : [www.ombudsman.uqam.ca](http://www.ombudsman.uqam.ca)

---

## SIGNATURE DU PARTICIPANT :

Par la présente :

- a) *je reconnais avoir lu le présent formulaire d'information et de consentement.*
- b) *je consens volontairement à participer à ce projet de recherche.*
- c) *je comprends les objectifs du projet et ce que ma participation implique.*
- d) *je confirme avoir disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer.*
- e) *je reconnais aussi que le responsable du projet (ou son délégué) a répondu à mes questions de manière satisfaisante.*
- f) *je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner.*
- g) *je comprends que les informations déjà diffusées lors de mon retrait ne pourront pas nécessairement être supprimées complètement et totalement par l'équipe de recherche si elles ont été reproduites par des tiers.*

Signature du participant : \_\_\_\_\_

Nom en lettres moulées : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Coordonnées électroniques : \_\_\_\_\_

## CO-SIGNATURE DE LA CANDIDATE AU DOCTORAT :

Je (soussigné) déclare :

- a) *avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et autres dispositions du formulaire d'information et de consentement.*
- b) *avoir remis au participant un exemplaire du formulaire d'information et de consentement.*
- c) *avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.*
- d) *m'être engagé au nom de l'équipe de recherche à respecter nos responsabilités éthiques.*

Signature de la candidate : \_\_\_\_\_

Nom en lettres moulées : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## ANNEXE C

### Certificat d'approbation éthique de la recherche



No. de certificat: 5005

Certificat émis le: 08-07-2021

### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

|                         |                                                                                                                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Titre du projet:        | Coexistence, arrimage et compétition : Quels rapports entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire? Les cas de Griffintown et du MIL Montréal |
| Nom de l'étudiant:      | Ariane PERRAS                                                                                                                                     |
| Programme d'études:     | Doctorat en études urbaines                                                                                                                       |
| Direction de recherche: | Priscilla ANANIAN                                                                                                                                 |

#### Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.** Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Raoul Graf  
Président du CERPE plurifacultaire  
Professeur, Département de marketing

## CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (janvier 2016) de l'UQAM.

- Titre du projet : Coexistence, arrimage et compétition : Quels rapports entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire? Les cas de Griffintown et du MIL Montréal
- Nom de l'étudiant : Ariane Perras
- Programme d'études : Doctorat en études urbaines
- Direction(s) de recherche : Priscilla Ananian

### Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.** Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2023-07-08**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Élise Ducharme

Pour **Raoul Graf**, M.A., Ph.D.

Président CERPE plurifacultaire et Professeur titulaire, département de marketing



**NAGANO**  
www.semiaes.ca

Approbation du renouvellement par le comité d'éthique

1 / 2



## CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERP É plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet : Coexistence, arrimage et compétition : Quels rapports entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire? Les cas de Griffintown et du MIL Montréal

Nom de l'étudiant : Ariane Perras

Programme d'études : Doctorat en études urbaines

Direction(s) de recherche : Priscilla Ananian

### Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.** Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2024-07-08**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Caroline Coulombe  
Professeure, Département de management  
Présidente du CERPÉ plurifacultaire



## CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERP É plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet : Coexistence, arrimage et compétition : Quels rapports entre le projet urbain et l'urbanisme temporaire? Les cas de Griffintown et du MIL Montréal

Nom de l'étudiant : Ariane Perras

Programme d'études : Doctorat en études urbaines

Direction(s) de recherche : Priscilla Ananian

### Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.** Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2025-07-08**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf, M.A., Ph.D.

Professeur titulaire, département de marketing

Président du CERPÉ plurifacultaire

## ANNEXE D

### Arbre thématique NVivo utilisé pour le traitement et l'analyse des entretiens semi-dirigés

| NŒUDS PRINCIPAUX        | NŒUDS SECONDAIRES |                      |                                                    |
|-------------------------|-------------------|----------------------|----------------------------------------------------|
| INTERVENTIONS DISCUTÉES |                   |                      |                                                    |
|                         | GRIFFINTOWN       |                      |                                                    |
|                         |                   | Projets urbains      |                                                    |
|                         |                   |                      | Devimco                                            |
|                         |                   |                      | Griffintown                                        |
|                         |                   |                      | PPU 2008                                           |
|                         |                   |                      | PPU 2013                                           |
|                         |                   |                      | Promenade Smith / Place des Aiguilleurs            |
|                         |                   |                      | QI – Quartier de l’innovation de Montréal          |
|                         |                   |                      | REM – Réseau express métropolitain                 |
|                         |                   |                      | Archipel                                           |
|                         |                   |                      | Chapelet d’espaces publics                         |
|                         |                   | Urbanisme temporaire |                                                    |
|                         |                   |                      | Corridor culturel Ottawa                           |
|                         |                   |                      | Guinguette Sud-Ouest                               |
|                         |                   |                      | MR-63                                              |
|                         |                   |                      | Projet Young                                       |
|                         |                   |                      | Station F-MR                                       |
|                         |                   |                      | Tour d’aiguillage Wellington                       |
|                         |                   |                      | Autres interventions                               |
|                         | MIL MONTRÉAL      |                      |                                                    |
|                         |                   | Projets urbains      |                                                    |
|                         |                   |                      | Campus MIL                                         |
|                         |                   |                      | MIL Montréal                                       |
|                         |                   |                      | PDUES 2013                                         |
|                         |                   |                      | Projet initial / OCPM 2007                         |
|                         |                   | Urbanisme temporaire |                                                    |
|                         |                   |                      | Corridor écologique Darlington                     |
|                         |                   |                      | Parc temporaire P-3                                |
|                         |                   |                      | Parc des Gorilles                                  |
|                         |                   |                      | Potentiel d’aménagement temporaire au terrain UdeM |
|                         |                   |                      | Projets Éphémères & Le Virage                      |
|                         |                   |                      | Autres interventions                               |
|                         |                   |                      | Programme d’initiatives structurantes              |

|                              |                                        |                                                                            |                                                   |
|------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
|                              | <b>CAS PAN-MONTRÉALAIS</b>             |                                                                            |                                                   |
|                              |                                        | <b>Autres projets urbains</b>                                              |                                                   |
|                              |                                        |                                                                            | Abords du CHUM                                    |
|                              |                                        |                                                                            | Technopôle Angus                                  |
|                              |                                        |                                                                            | Hippodrome Blue Bonnet                            |
|                              |                                        |                                                                            | Quartier des spectacles                           |
|                              |                                        |                                                                            | Le Triangle — Namur                               |
|                              |                                        |                                                                            | Cas internationaux                                |
|                              |                                        | <b>Autres interventions d'urbanisme temporaire / initiatives associées</b> |                                                   |
|                              |                                        |                                                                            | Aire Commune                                      |
|                              |                                        |                                                                            | Bâtiment 7                                        |
|                              |                                        |                                                                            | Caserne #14                                       |
|                              |                                        |                                                                            | Champ des possibles                               |
|                              |                                        |                                                                            | Cité-des-Hospitalières en transition              |
|                              |                                        |                                                                            | Fort Lorette                                      |
|                              |                                        |                                                                            | Gare Centrale — Îlot Voyageur (Espace Circulaire) |
|                              |                                        |                                                                            | Gérald-Godin                                      |
|                              |                                        |                                                                            | Louvain Est                                       |
|                              |                                        |                                                                            | Panique au faubourg                               |
|                              |                                        |                                                                            | Pigeon Hole                                       |
|                              |                                        |                                                                            | Place Publique                                    |
|                              |                                        |                                                                            | Plateforme H-MTL                                  |
|                              |                                        |                                                                            | Projets de La Pépinière                           |
|                              |                                        |                                                                            | Promesse d'autres expérimentations                |
|                              |                                        |                                                                            | Quartier Éphémère                                 |
|                              |                                        |                                                                            | Village au Pied-du-Courant                        |
|                              | <b>CAS INTERNATIONAUX</b>              |                                                                            |                                                   |
|                              |                                        | <b>Projets et cas divers</b>                                               |                                                   |
|                              |                                        |                                                                            | 596 Acres                                         |
|                              |                                        |                                                                            | Barcelone (Communs)                               |
|                              |                                        |                                                                            | Communa (Belgique)                                |
|                              |                                        |                                                                            | Plateau Urbain & Grands Voisins                   |
|                              |                                        |                                                                            | Usine Éphémère de Paris                           |
| <b>VISION ET MOTIVATIONS</b> |                                        |                                                                            |                                                   |
|                              | <b>DÉFINITIONS DES TERMES UTILISÉS</b> |                                                                            |                                                   |
|                              |                                        | Aménagement ~                                                              |                                                   |
|                              |                                        | Éphémère                                                                   |                                                   |
|                              |                                        | Occupations & utilisations & appropriations ~                              |                                                   |
|                              |                                        | Projet urbain                                                              |                                                   |
|                              |                                        | Urbanisme tactique                                                         |                                                   |
|                              |                                        | Urbanisme temporaire                                                       |                                                   |
|                              |                                        | Urbanisme transitoire                                                      |                                                   |

|                                       |                                                      |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------|
|                                       | <b>MOTIVATIONS, BÉNÉFICES ET IMPACTS</b>             |
|                                       | Éphémère & ludique & art                             |
|                                       | Verdir & agriculture                                 |
|                                       | Occuper le vacant (rapidement)                       |
|                                       | Répondre à des besoins locaux                        |
|                                       | Susciter l'adhésion                                  |
|                                       | Faire rayonner & Sensibiliser                        |
|                                       | Tester & expérimenter                                |
|                                       | Créer du sens & « lieu »                             |
|                                       | Faire émerger                                        |
|                                       | Ne pas surprogrammer & laisser l'informel            |
|                                       | Préfigurer & influencer le pérenne                   |
|                                       | Structurer le domaine public                         |
|                                       | Changements systémiques & transition socioécologique |
|                                       | Bien commun et les communs                           |
|                                       | <b>RAPPORTS À LA VISION</b>                          |
|                                       | Nature de la vision                                  |
|                                       | Rôle de la vision                                    |
|                                       | Alignement & Partage des visions                     |
|                                       | Formulation & Coconstruction d'une vision            |
| <b>PROCESSUS ET ACTIONS DE PROJET</b> |                                                      |
|                                       | <b>ACTEURS IMPLIQUÉS</b>                             |
|                                       | Communauté & Population                              |
|                                       | Élus & administrations en place                      |
|                                       | Entrepreneurs & Innovation                           |
|                                       | Institutionnels & Publics                            |
|                                       | Milieus communautaires                               |
|                                       | Privés (promoteurs, acteurs conventionnels)          |
|                                       | Légitimité & Actifs de club                          |
|                                       | <b>DÉMARCHES DE PROJET</b>                           |
|                                       | OCPM – Consultation publique                         |
|                                       | Démarches antérieures & Contexte                     |
|                                       | Éléments déclencheurs & Début de l'intervention      |
|                                       | Ateliers de consultation & Cocréation                |
|                                       | Démarche de gestion & Coordination                   |
|                                       | Collaboration & Mutualisation                        |
|                                       | Tensions & Conflits                                  |
|                                       | Rapports neutres                                     |
|                                       | <b>OUTILS ET MODALITÉS</b>                           |
|                                       | Entente d'occupation                                 |
|                                       | Réglementation & Permis                              |
|                                       | Temporalités générales                               |

|                       |                                     |                                                          |
|-----------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------|
|                       |                                     | Fin de l'intervention                                    |
|                       | DOCUMENTS PERTINENTS                |                                                          |
| ANCRAGE ET RESSOURCES |                                     |                                                          |
|                       | TYPES DE RESSOURCES                 |                                                          |
|                       |                                     | Ressources financières                                   |
|                       |                                     | Ressources humaines & sociales & communautaires          |
|                       |                                     | Ressources institutionnelles & encadrement               |
|                       |                                     | Ressources réglementaires & cadres & programmes          |
|                       |                                     | Ressources spatiales                                     |
|                       |                                     | Ressources techniques                                    |
|                       | IMPORTANCE DE L'ANCRAGE             |                                                          |
|                       |                                     | Rôle et bénéfices                                        |
|                       |                                     | Acceptabilité sociale                                    |
|                       |                                     | Correspondance au milieu & authenticité & gentrification |
|                       |                                     | Favoriser l'appropriation & l'appartenance               |
|                       |                                     | Réflexion engagée & faire la ville « autrement »         |
|                       |                                     | Rejoindre les populations locales & riveraines           |
|                       | DÉMARCHES D'ANCRAGE ET MOBILISATION |                                                          |
|                       |                                     | Activités de mobilisation & réflexion                    |
|                       |                                     | Développement ancré                                      |
|                       |                                     | Difficultés opératoires                                  |
|                       |                                     | Échec & difficultés de contact                           |
|                       | RAPPORT PROJET — TERRITOIRE         |                                                          |
|                       |                                     | Choix du site & territoire d'intervention                |
|                       |                                     | Liens projet – espace – territoire                       |
|                       | RAPPORT ENTRE PROJETS TERRITORIAUX  |                                                          |
|                       |                                     | Compétition & fin de l'intervention / du rapport         |
|                       |                                     | Conflits & blocages                                      |
|                       |                                     | Mutualisation & émulation                                |
|                       |                                     | Support entre acteurs                                    |
| RENOUVELLEMENT        |                                     |                                                          |
|                       | LIENS ENTRE PU & UT                 |                                                          |
|                       |                                     | Place de l'urbanisme conventionnel                       |
|                       |                                     | Place de l'urbanisme temporaire                          |
|                       |                                     | Place du design urbain                                   |
|                       | ENTRAVES À L'INNOVATION             |                                                          |
|                       |                                     | Complexité & lourdeur                                    |
|                       |                                     | Conflits & manque d'accord                               |
|                       |                                     | Culture & néolibéralisme                                 |
|                       |                                     | Multiplication des services & approche sectorielle       |
|                       |                                     | Rigidité VS Flexibilité et agilité                       |

|                       |                                                              |                                                                     |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
|                       | <b>PROCESSUS INSTITUTIONNELS DE CHANGEMENT</b>               |                                                                     |
|                       |                                                              | Débuts de changement à la Ville                                     |
|                       |                                                              | Désir de changement & lassitude des personnes                       |
|                       |                                                              | Innovation                                                          |
|                       |                                                              | Processus institutionnalisation de l'urbanisme temporaire           |
|                       |                                                              | Programme municipal d'urbanisme transitoire de la Ville de Montréal |
|                       | <b>RETOMBÉES POTENTIELLES</b>                                |                                                                     |
|                       |                                                              | Capacités d'aménagement & capacités d'action                        |
|                       |                                                              | Compétences relationnelles & intelligence collective                |
|                       |                                                              | Contacts & réseaux & capital social                                 |
|                       |                                                              | Maintenir la mobilisation des acteurs                               |
|                       |                                                              | Traces physico-spatiales & aménagement                              |
|                       |                                                              | Transformation des outils & modalités                               |
|                       |                                                              | Transformation du système                                           |
|                       |                                                              | Autres traces & apprentissages                                      |
|                       |                                                              | Peu de retombée & dissolution                                       |
| <b>AUTRES DONNÉES</b> |                                                              |                                                                     |
|                       | <b>CHOSSES À TRANSMETTRE PAR LE RÉPONDANT (suivi requis)</b> |                                                                     |
|                       | <b>PARCOURS — FORMATION DES RÉPONDANTS</b>                   |                                                                     |

## RÉFÉRENCES

- 596 Acres. (2024). *596 Acres : Campioning resident stewardship of land to build just and equitable cities*. Récupéré de <https://596acres.org/>
- Acertys — Relations citoyennes. (2012a). *Processus de planification participative — Plan de développement urbain, économique et social (PDUES)*. Schéma révisé le 28 mars 2012. Montréal : Acertys.
- Acertys — Relations citoyennes. (2012b). *Rapport final sur la démarche de planification participative — Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau*. Ouvrir la voie : Forum citoyen sur l'avenir des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau. Montréal : Acertys.
- Adisson, F. (2017). Choisir ses occupants : Quand les grands propriétaires adoptent des collectifs pour la gestion transitoire des friches urbaines. *Métropolitiques*. Récupéré de <http://www.metropolitiques.eu/Choisir-ses-occupants.html>
- Agora des Possibles. (2020). *Agora des Possibles* [Page Facebook]. Récupéré de <https://www.facebook.com/AgoradesPossibles/>
- Agrafmobile. (2024). *Agrafmobile*. Récupéré de <https://agrafmobile.net/>
- Alter, N. (2002). L'innovation : un processus collectif ambigu. Dans *Les logiques de l'innovation* (p. 13-40). Paris : La Découverte Recherches.
- Alter, N. (2007). Chapitre 6 — On ne peut pas institutionnaliser l'innovation. Dans Klein, J.-L. et Harrisson, D. (dir.), *L'innovation sociale : Émergence et effets sur la transformation des sociétés*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Alter, N. (2010). *L'innovation ordinaire*. (3e édition éd.). Paris : PUF.
- Ambrosino, C., Besson, R., Gwiazdzinski, L., Linossier, R. et Talandier, M. (2013). *Axe thématique : Économie de la connaissance et de la créativité — Les ressorts territoriaux de l'économie de la connaissance : Le cas grenoblois*. Grenoble : Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU).
- AmiEs du Parc des Gorilles. (2016). *Le Parc des Gorilles : vers un espace en cogestion*. Montréal : AmiEs du Parc des Gorilles.
- AmiEs du Parc des Gorilles. (2016, septembre). *Ceci n'est #PasUnParking*. Récupéré de <https://www.parcdesgorilles.net/2016/09/07/ceci-nest-pasunparking/>
- AmiEs du Parc des Gorilles. (2017, février). *À moins de 100 jours de l'expiration de la réserve foncière qui protège le site du futur parc des Gorilles, l'acquisition du terrain par la Ville de Montréal se fait toujours attendre*. Récupéré de <https://www.parcdesgorilles.net/2017/02/>
- AmiEs du Parc des Gorilles. (2019, août). « Bloc Party » : Fête de rue des Gorilles le 29 août. Récupéré de <https://www.parcdesgorilles.net/2019/08/08/bloc-party-fete-de-rue-des-gorilles/>
- AmiEs du Parc des Gorilles. (2020, juin). *Vers un aménagement temporaire et transitoire au parc des Gorilles en 2020!* Récupéré de <https://www.parcdesgorilles.net/2020/06/08/vers-un-amenagement-temporaire-et-transitoire-au-parc-des-gorilles-en-2020/>
- AmiEs du Parc des Gorilles. (2024a). *AmiEs du parc des Gorilles / Friends of Gorilla Park*. Récupéré de <https://www.parcdesgorilles.net/>

- AmiEs du Parc des Gorilles. (2024b). *Les AmiEs du parc des Gorilles [page Facebook]*. Récupéré de <https://www.facebook.com/LesAmisDuParcDesGorilles>
- Ananian, P. (2017). Cinquante ans de développement de la fonction résidentielle dans le Vieux-Montréal et les anciens faubourgs : quelles leçons en tirer ? *Environnement Urbain / Urban Environment [En ligne]*, 12(2017). doi : 10.7202/1050581ar Récupéré de <https://journals.openedition.org/eue/2129>
- Ananian, P. et Borde, M.-A. (2018). *Verbatim des entrevues QI — Répondant #020 (19/02/2018)*. Montréal : OMV.
- Ananian, P. et Borde, M.-A. (2019). Les enjeux de la thématization technologique des friches industrielles montréalaises: de la Cité du Multimédia au Quartier de l'innovation. *Cahiers de géographie du Québec*, 63(73), 151-163. doi : <https://doi.org/10.7202/1084229ar>
- Ananian, P. et Borde, M.-A. (2021). Les quartiers de l'innovation, de la créativité et du multimédia : quel rôle pour l'urbanisme dans le renouvellement des ressources territoriales à Montréal? *Géographie, économie, société* 23(2021/1), 5-29. doi : <https://doi.org/10.3166/ges.2021.0001>
- Ananian, P., Dallaire, J.-P., Declève, B., Jarousseau, É., McCormick, K., Moritz, B., Rochefort, M., Said, V., Ternon, A. et Varloteaux, P. (2020). *Redynamisation par le projet urbain : Stratégies innovantes — Projet pilote Metropolis : Bruxelles, Lyon, Montréal et Paris*. Barcelone : Metropolis.
- Ananian, P. et Parent-Frenette, G. (2021). Les quartiers postindustriels à l'ère de l'économie de la connaissance et des aménagements éphémères : le cas du secteur Saint-Viateur Est à Montréal. *Métropoles [En ligne]*, 29(2021). Récupéré de <https://doi.org/10.4000/metropoles.8269>
- Ananian, P., Perras, A. et Borde, M.-A. (2018). Living in Old Montreal: Resident's perceptions of urban and tourism development effects on local amenities. *The Canadian Geographer / Le Géographe Canadien*, 62(4), 535-550. doi : 10.1111/cag.12484
- Ananian, P., Perras, A. et Ebacher, V. (soumis). Transposing tactical urbanism to urban design: the experience of redesigning interfacing streets between downtown and waterfronts *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*.
- Andres, L. (2013). Differential spaces, power hierarchy and collaborative planning: A critique of the role of temporary uses in shaping and making places. *Urban Studies*, 50(4), 759-775.
- Arab, N. (2018). Pour une théorie du projet en urbanisme. *Revue européenne des sciences sociales*, 56-1(1), 219-240. doi : 10.4000/ress.4050
- Archives de la Ville de Montréal. (1963). *Réception du Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal (VM94-U109-032)*.
- Arden, R. (1997). *Panique au faubourg : Montréal*. Montréal : Quartier éphémère.
- Armand, M.-H. (2016). Pour que nos rues prennent des airs de places publiques. *Défis et solutions pour des villes en santé — Apport du programme d'implantation de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal*. CERIU. 22 novembre 2016, Montréal. Récupéré de [https://ceriu.gc.ca/system/files/marie-helenearmand\\_c1-3.pdf](https://ceriu.gc.ca/system/files/marie-helenearmand_c1-3.pdf)
- Arpent. (2021a). *Cahier de récit — Vers un parc des Gorilles!*. Montréal : Ville de Montréal.
- Arpent. (2021b). *Projet MIL Montréal — Vers un parc des Gorilles — Rapport d'activité de participation citoyenne : concept d'aménagement préliminaire*. Montréal : Ville de Montréal.



- Arrondissement d'Outremont. (2018). *Le Nouvel Outremont : Soirée d'information du 21 juin 2018*. Montréal : Arrondissement d'Outremont.
- Arrondissement Le Plateau–Mont-Royal. (2010). *Guide d'aménagement d'un café-terrasse*. Montréal : Arrondissement Le Plateau–Mont-Royal.
- Arrondissement Le Plateau–Mont-Royal. (2015). *Guide d'aménagement d'un placotoir*. Montréal : Arrondissement Le Plateau–Mont-Royal.
- Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. (2020a). *Projets participatifs citoyens : Des voisins, des idées, des projets — Cadre de référence*. Montréal : Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie.
- Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. (2020b). *Projets participatifs citoyens : Des voisins, des idées, des projets — Livre des apprentissages*. Montréal : Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie et Centre d'écologie urbaine de Montréal (CÉUM).
- Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. (2022). *Projets participatifs citoyens : Des voisins, des idées, des projets — Livre des apprentissages, mise à jour 2021-2022*. Montréal : Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie et Centre d'écologie urbaine de Montréal (CÉUM).
- Arrondissement.com. (2004, 24 novembre). SDC sur Sainte-Catherine Est : Le renouveau du Village? Récupéré de <https://www.arrondissement.com/tout-get-document/u2183-sainte-catherine-renouveau-village>
- Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ). (2024). *Boules roses et 18 nuances de gai*. Récupéré de <https://aapq.org/projets/18-nuances-de-gai-2011-a-2019/>
- Atelier Approche.s ! (2019). *Étude-action — L'urbanisme transitoire : évaluer les impacts sociaux et sur le projet urbain*. (Cahier 1 : Revue de projet). Aubervilliers : Approche.s ! Atelier d'urbanisme.
- Atelier Approche.s ! (2021). *Pour un urbanisme relationnel : Analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire*. (Cahier 2 : Les grands enseignements). Aubervilliers : Approche.s ! Atelier d'urbanisme.
- Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR). (2017). *La Ville Autrement : Initiatives citoyennes// Urbanisme temporaire// Innovations publiques// Plateformes numériques*. Paris : APUR.
- Ateliers créatifs Montréal. (2024a). *Événements : Place au chantier*. Récupéré de <https://www.atelierscreatifs.org/Placeauchantier>
- Ateliers créatifs Montréal. (2024b). *Mission*. Récupéré de <https://www.atelierscreatifs.org/Mission>
- Ateliers créatifs Montréal. (2024c). *Transformation de la Tour d'Aiguillage Wellington*. Récupéré de <https://www.atelierscreatifs.org/Tour+d'aiguillage+Wellington>
- Aubry, N. (2021). Enjeux d'institutionnalisation de l'innovation sociale. L'exemple des schémas régionaux de développement économique d'innovation et d'internationalisation français. *Revue canadienne des sciences régionales*, 44(1), 30-41.
- Avitabile, A. (2005). *La mise en scène du projet urbain : pour une structuration des démarches*. Paris : L'Harmattan.
- Bacqué, M.-H. et Fijalkow, Y. (2008). Transformation de deux anciens quartiers populaires à Paris et à Boston. Dans Gauthier, M., Gariépy, M. et Trépanier, M.-O. (dir.), *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable* (p. 267-286). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

- Bacqué, M.-H. et Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines : Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. *Participations*, 1(1), 36-66. doi : 10.3917/parti.001.0036 *Cairn.info*.
- Baillargeon, T. et Diaz, J. (2020). L'urbanisme transitoire à Montréal : entre innovation et préservation. *Organisations & Territoires*, 29(2), 25-39.
- Baudouin, T. et Collin, M. (2008). Territorialisations métropolitaines et projet urbain : Les Halles de Paris. *Multitudes*, 33(2), 179-188. doi : 10.3917/mult.033.0179
- Beaudin, M., Chouinard, O., Guillemot, J., Leclerc, A. et Simard, M. (2016). Chapitre 12 — L'entrepreneuriat collectif et le développement des territoires : études de cas en Acadie du Nouveau-Brunswick. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 173-183). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Bédard, M. et Breux, S. (2011). Non-lieux et grands projets urbains. Une inéluctable équation ? Perspectives théoriques et propositions analytiques. *Annales de géographie*, 678(2), 135. doi : 10.3917/ag.678.0135
- Bélanger, M. (2011). *Vestiges industriels montréalais : appropriations, rôles et enjeux sociaux*. [Maîtrise en histoire de l'art]. Université de Montréal, Montréal. Récupéré de <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/5498>
- Bertoni, A. et Leurent, A. (2017). L'aménagement temporaire, révélateur d'espaces et de pratiques pour le projet urbain. *disP — The Planning Review*, 53(3), 33-42. doi : 10.1080/02513625.2017.1380403
- Bérubé, S. (2001, 24 avril). Usine en transformation. *La Presse*, C4.
- Bishop, P. (2015). From the Subversive to the Serious: Temporary Urbanism as a Positive Force. *Architectural design*, 85(3), 136-141.
- Bishop, P. et Williams, L. (2012). *The Temporary City*. New York : Routledge.
- Boileau, E. (2016a). « *Héritage Laurentien sur le Site Outremont de l'UdeM* » Simon Oceau — *Héritage Laurentien*. [Vidéo]. Canada : Université de Montréal. Récupéré de <https://www.facebook.com/campusmil/videos/184700488600324/>
- Boileau, E. (2016b). « *Jardins Éphémères — La Place commune* » Geneviève Boulay — *La Place commune*. [Vidéo]. Canada : Université de Montréal. Récupéré de <https://www.facebook.com/campusmil/videos/167464436990596/>
- Boileau, E. (2016c). « *La Coop Bioma sur le Site Outremont de l'UdeM* » Maryse Poisson — *Coopérative Bioma*. [Vidéo]. Canada : Université de Montréal. Récupéré de <https://www.facebook.com/campusmil/videos/170600930010280/>
- Boileau, E. (2016d). « *Le catalyseur d'imaginaires urbains sur le Site Outremont* » Simon Harel — *UdeM*. [Vidéo]. Canada : Université de Montréal. Récupéré de <https://www.facebook.com/campusmil/videos/188541854882854>
- Boileau, E. (2016e). « *Le Site Outremont est le moteur du verdissement de Montréal.* » Malin Anagrus — *Soverdi*. [Vidéo]. Canada : Université de Montréal. Récupéré de [https://m.facebook.com/story.php?story\\_fbid=173014356435604&id=150780101992363&\\_rdr](https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=173014356435604&id=150780101992363&_rdr)
- Boileau, E. (2016f). « *Montréal Houblonnière sur le Site Outremont de l'UdeM* » Mathieu Garceau-Tremblay — *Montréal Houblonnière*. [Vidéo]. Canada : Université de Montréal. Récupéré de <https://www.facebook.com/campusmil/videos/179178762485830/>

- Boileau, E. (2016g). « *Vrac Environnement sur le Site Outremont de l'UdeM* » Simon Racine — *Vrac Environnement*. [Vidéo]. Canada : Université de Montréal. Récupéré de <https://www.facebook.com/campusmil/videos/170600930010280/>
- Boileau, E. (2017). *Mont Réel, Le film*. [Vidéo]. Canada : Goethe Institut. Récupéré de [https://www.goethe.de/ins/ca/fr/kul/ges/mtr.html?wt\\_sc=montreel](https://www.goethe.de/ins/ca/fr/kul/ges/mtr.html?wt_sc=montreel)
- Bonet d'Oléon, L.-M.d. (2021). *L'urbanisme temporaire et le projet urbain — Début et fin de nouvelles temporalités dans la fabrique de la ville : de l'enjeu de définition à l'enjeu d'évaluation des projets d'occupation temporaire* [Master Urbanisme et Projet Urbain]. Université Grenoble Alpes, Grenoble. Récupéré de <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03286655>
- Bonnemaison, S. (1990). City Policies and Cyclical Events. *Design Quarterly*, 147, 24-32.
- Boudieu, P. (1980). Le capital social : notes provisoires *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 31, 2-3.
- Bouillant, J.-B. (2015). *Événement et construction durable : Les actions temporaires participatives et constructives comme outil pour faire la ville* [Maîtrise en design de l'environnement]. UQAM, Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/8404/>
- Bourque, P. (2004, 22 mai). « Une île, une ville » : un projet de société pour les Montréalais. *Le Devoir*, B4.
- Brault, M.-A. (2004). Revue de théâtre. *Un peu d'humanité : L'Action terroriste socialement acceptable*, 113(4), 125-129.
- Breton, G. et Copeman, R. (2017). Campus MIL : Catalyseur de la renaissance d'un milieu de vie. *Chambre de commerce du Montréal métropolitain*. 12 mai 2017, Montréal.
- Breux, S. et Bédard, M. (2014). Chapitre 3 — Lecture géopolitique d'un projet en devenir: Griffintown. Dans Hubert, M., Lewis, P. et Raynaud, M. M. (dir.), *Les grands projets urbains : Territoires, acteurs et stratégies* (p. 69-98). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Breux, S. et Bédard, M. (2013). The Urban Project and Its Impact on Sense of Place: Methodological Propositions The urban project and its impact on sense of place. *Geography Compass*, 7(1), 75-84. doi : 10.1111/gec3.12015
- Bureau du design. (2024). *Cahier des bonnes pratiques pour la qualité en design*. Montréal : Service du développement économique (SDÉ), Ville de Montréal.
- Camagni, R. et Maillat, D. (2006). *Milieus innovateurs : théorie et politiques*. Paris : Economica : Anthropos.
- Campbell, H. et Marshall, R. (2012). Chapter 5 — Utilitarianism's Bad Breath? A Re-evaluation of the Public Interest Justification for Planning. Dans Fainstein, S. S. et Campbell, S. (dir.), *Readings in Planning Theory, Third Edition* (p. 111-131). West Sussex : Wiley-Blackwell.
- Campbell, J.L. (1997). Mechanisms of evolutionary change in economic governance: Interaction, interpretation and bricolage. Dans Magnusson, L. et Ottosson, J. (dir.), *Evolutionary Economics and Path Dependence* (p. 10-31). Cheltenham : Edward Elgar Publishing.
- Campus MIL — Université de Montréal (UdeM). (2016). « *Vrac Environnement sur le Site Outremont de l'UdeM*. » Simon Racine. [Vidéo]. Récupéré de [https://m.facebook.com/story.php?story\\_fbid=173014356435604&id=150780101992363&\\_rdr](https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=173014356435604&id=150780101992363&_rdr)
- Campus MIL — Université de Montréal (UdeM). (2024). *Campus MIL — Université de Montréal* [Page Facebook]. Récupéré de <https://www.facebook.com/campusmil>

- Cardinal, F. (2015, 31 mars). Fermer la place Émilie-Gamelin... pour mieux la rouvrir. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/debats/201503/31/01-4856938-fermer-la-place-emilie-gamelin-pour-mieux-la-rouvrir.php>
- Cardinal Hardy et Associés Architectes (CHAA). (2006). *Campus Outremont | Université de Montréal Analyse et orientations du projet d'aménagement*. Montréal : Cardinal Hardy et Associés Architectes, Provencher Roy + Associés Architectes, Université de Montréal. Récupéré de <https://ocpm.qc.ca/fr/consultation-publique/gare-triage-doutremont/documentation>
- Careau, L. et St-Cyr, P. (2018). MIL Montreal on former Outremont Railway Yard *CanU10 — retisser la ville / Fixing the city*. 18 octobre 2018, Montréal.
- Cariello, A., Ferorelli, R. et Rotondo, F. (2021). Tactical Urbanism in Italy: From Grassroots to Institutional Tool—Assessing Value of Public Space Experiments. *Sustainability*, 13(20), 11482. Récupéré de <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/20/11482>
- Castells, M. (1998). *La société en réseaux : L'ère de l'information*. Paris : Fayard.
- Castor et Pollux. (2022). *Nomme ta place ! Atelier participatif de toponymie du Terrain du 962 - 6 septembre 2018 au 28 septembre 2018*. Récupéré de <http://castoretpollux.co/nomme-ta-place/>
- Castor et Pollux. (2023). *À propos*. Récupéré de <http://castoretpollux.co/a-propos/>
- Castor et Pollux. (2024). *Place Fleurs-de-Macadam — 962 Avenue du Mont-Royal Est, Montréal : Aménagement transitoire d'une place publique, Paysage tactique*. Récupéré de <http://castoretpollux.co/portfolio/place-fleurs-de-macadam-2/>
- Centre canadien d'architecture (CCA). (2008). *Actions : comment s'approprier la ville — Outils pour l'action #87. Du pouvoir d'attraction de la table*. Récupéré de <https://www.cca.qc.ca/actions/fr/actions/du-pouvoir-d%E2%80%99attraction-de-la-table>
- Centre des mémoires montréalaises (MEM). (2015). *Montréal et la modernité*. Récupéré de <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/montreal-et-la-modernite>
- Cerceau, J., Mat, N. et Junqua, G. (2018). Territorial embeddedness of natural resource management: A perspective through the implementation of Industrial Ecology. *Geoforum*, 89, 29-42. doi : 10.1016/j.geoforum.2018.01.001
- Cerdan, C. et Fournier, S. (2007). 3.2 Le système agroalimentaire localisé comme produit de l'activation des ressources territoriales. Enjeux et contrainte du développement local des productions agroalimentaires artisanales. Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 104-125). Paris : Economica.
- Certeau, M. de (1980). *L'invention du quotidien, Volume I : Arts de faire*. Paris : Gallimard Folio.
- Cha, J. (2017). Le Virage et ses abords, un entre-lieu transitoire révélateur de potentiel. *Échelles*, 1 22-29.
- Cha, J. (2020). Repenser la fabrique des espaces publics de la ville contemporaine : l'exemple du prototype du Virage à Montréal. *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada (SSAC) / Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada (JSÉAC)*, 45(1), 23-41. doi : 10.7202/1075074ar
- Champagne, S. (2009, 17 septembre). Piétonnisation partielle de la rue Sainte-Catherine. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/regional/montreal/200909/17/01-902639-pietonnisation-partielle-de-la-rue-sainte-catherine.php>

- Champagne, S.R. (2017, 26 août). Le choix de l'éphémère pour habiter durablement une ville. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/506632/le-choix-de-l-ephemere-pour-habiter-durablement-une-ville>
- Charron, M.-È. (2021, 7 août). L'atelier, c'est l'œuvre : À plusieurs, c'est mieux. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/culture/arts-visuels/623034/serie-l-atelier-c-est-l-oeuvre-a-plusieurs-c-est-mieux>
- Chevalier, A. (2015, 26 mars). De l'art dans les terrains vagues. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/744115/de-lart-dans-les-terrains-vagues/>
- Childs, M.C. (2010). A spectrum of urban design roles. *Journal of Urban Design*, 15(1), 1-19. doi : 10.1080/13574800903429357
- Choko, M.H., Colin, J.-P. et Germain, A. (1987). Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940-1960. Deuxième partie. *Urban History Review*, 15(3), 243-253.
- Christensen, K.S. (1985). Coping with uncertainty in planning. *Journal of the American Planning Association*, 51, 63-73. doi : 10.1080/01944368508976801
- Cité-des-Hospitalières en transition (CDH en transition). (2024). *Cité-des-Hospitalières en transition*. Récupéré de <https://cdhentransition.ca/>
- City of Baltimore. (2020). *Design For Distancing: Ideas Guidebook—Designs, public health resources and more to support quick, safe public space activations*. Baltimore, MD : City of Baltimore, Baltimore Development Corporation, The Neighborhood Design Center, Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health.
- City of Oakland. (2021). *City of Oakland Neighborhood Bike Route Implementation Guide: Safe Streets Division, Bicycle & Pedestrian Program*. Oakland, CA : Oakland Department of Transportation, Safe Streets Division.
- Clitandre, N. (2017). *Spectrographies du territoire*. Montréal : TOPO laboratoire d'écritures numériques. Récupéré de <https://spectrographies.org/>
- Coelho, A., Bougie, T., Juillet, A., Sène, M. et Sauriol, G. (2017). *Réseau Quartiers verts : Portrait de quartier Métro Beaubien*. Montréal : Centre d'écologie urbaine de Montréal (CÉUM).
- Collectif Ville Autrement. (2020). *Le Projet Young à Griffintown : Mesure d'impacts d'un projet d'urbanisme transitoire à Montréal*. Montréal : Service aux collectivités de l'UQAM. Récupéré de <https://sac.uqam.ca/liste-de-publications/18-projets-et-publications/publications/communautaire/434-le-projet-young-a-griffintown-mesure-d-impacts-d-un-projet-d-urbanisme-transitoire-a-montreal.html>
- Colletis, G. et Pecqueur, B. (1993). Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3, 490-507.
- Colletis, G. et Pecqueur, B. (2018). Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement : Le rôle de la proximité géographique. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Décembre(5), 993-1011. doi : 10.3917/eru.185.0993
- Colomb, C. (2012). Pushing the urban frontier: Temporary uses of space, city marketing, and the Creative City discourse in 2000s Berlin. *Journal of Urban Affairs*, 34(2), 131-152.

- Colpron, S. (2020, 27 mai). La Ville peine à « vendre » son plan d'aménagement estival. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2020-05-27/la-ville-peine-a-vendre-son-plan-d-amenagement-estival>
- Combs, T.S. et Pardo, C.F. (2021). Shifting streets COVID-19 mobility data: Findings from a global dataset and a research agenda for transport planning and policy. *Transportation Research Interdisciplinary Perspectives*, 9. doi : 10.1016/j.trip.2021.100322
- Comité de citoyens Mont-Royal Avenue Verte. (2004). *Pour un quartier sain, prospère et vibrant : La personne avant la voiture! Mémoire — Plan d'urbanisme Ville de Montréal 2004*. Montréal : Mont-Royal Avenue Verte. Récupéré de [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/commissions\\_perm\\_v2\\_fr/media/documents/Memoire\\_Mont\\_Royal\\_Avenue\\_Verte\\_20060822.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/commissions_perm_v2_fr/media/documents/Memoire_Mont_Royal_Avenue_Verte_20060822.pdf)
- Concours C.A.S.E.S. (2024). *Convertir, Aménager, Substituer et faire Évoluer le Stationnement*. Récupéré de <https://www.concourscases.org/fr/>
- Conscience urbaine. (2022). *Nos services, notre approche, nos projets*. Récupéré de <https://conscienceurbaine.net/fr>
- Conseil de la science et de la technologie (CST). (2006). *La gouvernance du système québécois d'innovation — Mémoire présenté au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation 2006-2007*. Québec : CST.
- Conseil jeunesse de Montréal. (2017). *Avis sur l'utilisation des espaces vacants à Montréal : une perspective jeunesse*. Montréal : Ville de Montréal.
- Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal). (2013). *Rapport activités 2012-2013*. Montréal : CRE-Montréal. Récupéré de [https://issuu.com/cremontreal/docs/02-06-2013\\_rapport\\_activites\\_final](https://issuu.com/cremontreal/docs/02-06-2013_rapport_activites_final)
- Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal). (2016). *Gala du CRE-Montréal 2016, 10e édition*. Récupéré de <https://gala.cremtl.org/2016>
- Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal). (2021, 16 septembre). *Au revoir PARK(ing) Day, bonjour concours C.A.S.E.S.!* Récupéré de <https://www.cremtl.org/fr/publications-details/au-revoir-park-ing-day-bonjour-concours-c-a-s-e-s-1>
- ConstructLab. (2024a). *ConstructLab*. Récupéré de <https://constructlab.net/>
- ConstructLab. (2024b). *Projet Mont Réel*. Récupéré de <https://constructlab.net/projects/mont-reel/>
- Convercité. (2009). *Projet de piétonisation de la rue Saint-Paul : Été 2009*. Montréal : Convercité.
- Convercité. (2010). *Projet de piétonisation de la rue Saint-Paul : Été 2010*. Montréal : Convercité.
- Corridor écologique Darlington. (2024). *Le Corridor écologique Darlington : des projets par, pour et avec la communauté depuis 2014*. Récupéré de <https://www.corridorecologiquedarlington.org/>
- Corriveau, J. (2008, 15 mars). La rue Saint-Paul rendue aux piétons: la ville centre va trop vite, selon Labonté. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/regions/180625/la-rue-saint-paul-rendue-aux-pietons-la-ville-centre-va-trop-vite-selon-labonte>
- Corriveau, J. (2008, 23 octobre). Sainte-Catherine piétonnière en permanence? *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/regions/212109/sainte-catherine-pietonniere-en-permanence>



- Corriveau, J. (2010, 29 mai). La rue McTavish devient finalement piétonne. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/289872/la-rue-mctavish-devient-finalement-pietonne>
- Corriveau, J. (2015, 1er septembre). Une terrasse qui fait voir rouge. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/448989/montreal-une-terrasse-qui-fait-voir-rouge>
- Corriveau, J. (2015, 19 janvier). Montréal aura cinq nouvelles rues piétonnes. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/429278/montreal-aura-cinq-nouvelles-rues-pietonnes-en-2015>
- Corriveau, J. (2017, 14 mars). Montréal exproprie le parc des Gorilles. *Le Devoir*, A4.
- Corriveau, J. et Champagne, S.R. (2015, 23 juin). Des citoyens sommés par Olymbec de nettoyer le terrain. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/443499/parc-des-gorilles-des-citoyens-sommes-par-olymbec-de-nettoyer-le-terrain>
- Côté, É. (2024, 21 septembre). Le parc des Gorilles enfin inauguré. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/la-vie-la-ville/ces-citoyens-qui-font-naître-des-parcs/2024-09-21/le-parc-des-gorilles-enfin-inaugure.php>
- Couix, N., Pardo, C. et Arranz, J.-M. (2015). Une méthode de diagnostic partagé de territoire, des implicites. Dans *Partenariats pour le développement territorial* (p. 87-102). Versailles : Éditions Quæ.
- Courlet, C. (2007). 1.2 Du développement économique situé. Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 32-44). Paris : Economica.
- Crevoisier, O. (2001). L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, février(1), 153. doi : 10.3917/reru.011.0153
- Crevoisier, O. (2010). La pertinence de l'approche territoriale. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, décembre(5), 969-985. doi : 10.3917/reru.105.0969 Cairn.info.
- Crevoisier, O. et Jeannerat, H. (2009). Les dynamiques territoriales de connaissance : relations multilocales et ancrage regional. *Revue d'économie industrielle*, 77-99. doi : 10.4000/rei.4072
- Crevoisier, O. et Jeannerat, H. (2022). From competitiveness to territorial value: transformative territorial innovation policies and anchoring milieus. *European Planning Studies*, 30(11), 2157-2177. doi : 10.1080/09654313.2022.2042208
- Crevoisier, O. et Rime, D. (2021). Anchoring Urban Development: Globalisation, Attractiveness and Complexity. *Urban Studies*, 58(1), 36-52. doi : 10.1177/0042098019889310
- Croteau, M. (2011, 3 juin). Piétonnisation: des commerçants sourient, d'autres ferment boutique. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/commerce-de-detail/201106/03/01-4405595-pietonnisation-des-commerçants-sourient-dautres-ferment-boutique.php>
- Croteau, M. (2011, 17 juin). Les marchands rejettent la piétonnisation de la rue Masson. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/commerce-de-detail/201106/16/01-4409809-les-marchands-rejettent-la-pietonnisation-de-la-rue-masson.php>
- Cuthbert, A.R. (2007). Urban design: Requiem for an era—Review and critique of the last 50 years. *Urban Design International*, 12(3), 177-223. doi : 10.1057/palgrave.udi.9000200

- Dacin, M.T., Goodstein, J. et Scott, W.R. (2002). Institutional theory and institutional change: Introduction to the special research forum. *Academy of Management Journal*, 45(1), 45-56. doi : 10.5465/amj.2002.6283388
- Daniel Arbour & Associés (DDA). (2006). *Village Griffintown / Complément de l'étude patrimoniale*. Montréal : DDA.
- Davidoff, P. (1965). Advocacy and Pluralism in Planning. *Journal of American Institute of Planners*, 31(4), 544-555.
- DBR Projects. (2020). Designing for social distancing: Architectural typologies reimagined. *Design&Build Review (Online)*, 56. Récupéré de [https://designbuild.nridigital.com/design\\_build\\_review\\_jun20/social-distancing-architecture-projects](https://designbuild.nridigital.com/design_build_review_jun20/social-distancing-architecture-projects)
- De Gregori, T.R. (1987). Resources Are Not; They Become: An Institutional Theory. *Journal of Economic Issues*, 21(3), 1241-1263. *Business II*.
- De l'aire. (2017). *Montréal — Le Mont Réel*. Récupéré de <https://www.delaire.eu/>
- De Smet, A. (2013). The role of temporary use in urban (re)development: Examples from Brussels. *Brussels Studies [En ligne]*, General collection, 72(12 November 2013), 1-11. doi : 10.4000/brussels.1196 Récupéré de <http://journals.openedition.org/brussels/1196>
- Debarbieux, B. (2003). Neuf enjeux de l'iconographie de projet et de prospective de territoire. Dans Debarbieux, B. et Lardon, S. (dir.), *Les figures du projet territorial*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aubes.
- Debarbieux, B. (2013). Territoire. Dans Lévy, J. et Lussault, M. (dir.), *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés* (p. 999-1000). Paris : Belin.
- Debarbieux, B. (2014). Enracinement — Ancrage — Amarrage : raviver les métaphores. *L'Espace géographique*, 43(1), 68-80. doi : 10.3917/eg.431.0068 Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2014-1-page-68.htm>
- Deephouse, D.L., Bundy, J., Tost, L.P. et Suchman, M.C. (2017). Organizational legitimacy: Six key questions. Dans Greenwood, R., Oliver, C., Lawrence, T. et Meyer, R. (dir.), *The SAGE Handbook of Organizational Institutionalism* (p. 27-52). Londres : SAGE Publications.
- Delacour, E. (2013, 20 mai). Un espace vert rasé impunément. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2013/05/20/rosemont-la-petite-patrie--un-espace-vert-rase-impunement>
- Delacour, E. (2018, 9 octobre). Un programme qui favorise la participation citoyenne. *Journal de Rosemont–La Petite-Patrie*, 70, 29.
- Delgado, J. (2001, 21 juillet). Pique-niques communautaires. *La Presse*, D3.
- Delorme, I. (2019, 21 janvier). Jérôme Glad, le cofondateur de La Pépinière qui fait germer les espaces collectifs. *Maudits Français*. Récupéré de <https://mauditsfrancais.ca/jerome-glad-francais-cofondateur-de-pepiniere/>
- Demailly, K.-È. et Darly, S. (2017). Urban agriculture on the move in Paris: The routes of temporary gardening in the neoliberal city. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 16(2), 332-361.



- Design Montréal. (2012a). *Concours de design urbain pour la Promenade Smith, Griffintown* [Vidéo]. Concours de design urbain pour la Promenade Smith, Griffintown [Vidéo] : Design Montréal. Récupéré de <https://vimeo.com/41078539>
- Design Montréal. (2012b). *Promenade Smith, Griffintown : Concours de design urbain*. Récupéré de <https://designmontreal.com/appels/promenade-smith-griffintown>
- Desimini, J. (2015). Limitations of the temporary: Landscape and abandonment. *Journal of Urban History*, 41(2), 279-293. doi : 10.1177/0096144214563502
- Deslandes, A. (2013). Exemplary Amateurism: Thoughts on DIY Urbanism. *Cultural Studies Review*, 19(1), 216–227.
- Devillers, C. (1994). *Le projet urbain*. Paris : Éditions du Pavillon de l’Arsenal.
- Devimco. (2007). *Projet Griffintown (Montréal 2025) : Présentation à la Ville de Montréal — COMITÉ EXÉCUTIF*. Montréal : Martin + Marcotte architectes et Daniel Arbour & Associés (DDA).
- Di Méo, G. (2016). Préface. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 7-10). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Diguet, C. (2020). Fabrique urbaine et réappropriation citoyenne : l’urbanisme transitoire comme ruse ? *Revue Sur-Mesure* [En ligne], 05(2020). Récupéré de <http://www.revuesurmesure.fr/issues/repandre-la-ville/fabrique-urbaine-et-reappropriation-citoyenne-lurbanisme-transitoire-comme-ruse>
- DiMaggio, P.J. (1988). Interest and agency in institutional theory. Dans Zucker, L. G. (dir.), *Institutional patterns and organizations : culture and environment* (p. 3-32). Cambridge MA : Ballinger.
- DiMaggio, P.J. et Powell, W.W. (1983). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in institutional fields. *American Sociological Review*, 48, 147-160.
- Divay, G. (2002). Conclusion 2 : Les grands projets et l’accélération des transformations urbaines. Dans Sénécal, G., Malézieux, J. et Manzano, C. (dir.), *Grands projets urbains et requalification* (p. 253-258). Québec : Les Presses de l’Université du Québec.
- Dominique, M. (2020). *L’urbanisme tactique et ses acteurs — Étude de deux cas montréalais : Viaduc 375 et le Champ des Possibles* [Maîtrise en aménagement, option ville, territoire, paysage]. Université de Montréal, Montréal. Récupéré de <https://umontreal.scholaris.ca/items/bc37eae6-fdbd-465a-ab32-ebd3d4199fa7>
- Dormois, R. (2007). 2.1 Pour une analyse dynamique des ressources dans la conduite de l’action publique. Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 49-65). Paris : Economica.
- Douay, N. (2012). L’activisme urbain à Montréal : des luttes urbaines à la revendication d’une ville artistique, durable et collaborative. *L’Information géographique*, 76(3), 83-96. doi : 10.3917/lig.763.0083
- Douay, N. et Prévot, M. (2014). Park(ing) Day : label international d’un activisme édulcoré? *Environnement Urbain / Urban Environment*, 8, 1-23. Récupéré de <http://journals.openedition.org/eue/303>
- Douay, N. et Prévot, M. (2016). Circulation d’un modèle urbain « alternatif » ? Le cas de l’urbanisme tactique et de sa réception à Paris. *EchoGéo* [En ligne], 36. doi : 10.4000/echogeo.14617
- Douglas, G.C.C. (2014). Do-It-Yourself Urban Design: The Social Practice of Informal “Improvement” Through Unauthorized Alteration. *City & Community*, 13(1), 5-25.

- Douglas, G.C.C. (2018). *The Help-Yourself City: Legitimacy and inequality in DIY urbanism*. New York : Oxford University Press.
- Drouin, M. (2012). De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine bâti (Montréal, 1954-1973). *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 41(1), 22-36. doi : 10.7202/1013762ar. Récupéré de <https://id.erudit.org/iderudit/1013762ar>
- Dubuc, A. (2020, 17 décembre). Canderel voit grand pour son campus. *La Presse*, Affaires 4.
- Ducas, I. (2023, 6 janvier). Dix ans de guérilla urbaine pour obtenir un parc. *La Presse*, Actualités 10.
- Duperre, M. (2007). 3.1 Dynamique d'acteurs dans le domaine socio-sanitaire au Québec : genèse de la ressource territoriale? Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 83-103). Paris : Economica.
- Durand Folco, J. (2019). Chapitre 2 — Les trois trajectoires de l'innovation sociale : entre marchandisation, reconnaissance et émancipation. Dans Klein, J.-L., Boucher, J. L., Camus, A., Champagne, C. et Noiseux, Y. (dir.), *Trajectoires d'innovation : Des émergences à la reconnaissance* (p. 29-37). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Durand Folco, J., L'Allier, M.-S., Audet, R., Espiau Guarner, L., Fouss, B., Furukawa Marques, D., Gauthier, É., Tadjine, N., Veillette, J. et Butzbach, C. (2019). *Les communs urbains : Regards croisés sur Montréal et Barcelone*. Montréal : Centre international de transfert d'innovations et de connaissances en économie sociale et solidaire (CITIES).
- Earls, M. (2011). *An introduction to temporary-use: Strategic planning in the interim* [Master of Urban and Regional Planning]. Michigan State University, East Lansing, MI. Récupéré de <https://d.lib.msu.edu/etd/1942>
- École de technologie supérieure (ÉTS) et Université McGill. (2011). *Quartier de l'Innovation de Montréal : État de situation et orientations pour sa mise en œuvre*. Montréal : les auteurs.
- Eneqvist, E., Algehed, J., Jensen, C. et Karvonen, A. (2022). Legitimacy in municipal experimental governance: Questioning the public good in urban innovation practices. *European Planning Studies*, 30(8), 1596-1614. doi : 10.1080/09654313.2021.2015749
- Entremise. (2017). *Montréal transitoire — Rapport d'événement : Réflexion collective sur les usages temporaires dans les bâtiments vacants*. Montréal : Ville de Montréal. Récupéré de <https://entremise.ca/nos-realisations/montreal-transitoire>
- Entremise. (2020). *Projet Young, Laboratoire transitoire*. Récupéré de <https://www.entremise.ca/laboratoiretransitoire>
- Entremise. (2021). *Cité-des-Hospitalières en transition — Dossier de présentation : Projet d'occupation transitoire*. Montréal : Entremise et Ville de Montréal.
- Entremise. (2024a). À propos. Récupéré de <https://entremise.ca/a-propos>
- Entremise. (2024b). *Cité-des-Hospitalières en transition*. Récupéré de <https://entremise.ca/nos-realisations/cite-des-hospitalieres>
- Entremise. (2024c). *Espace Circulaire : espace d'expérimentation*. Récupéré de <https://entremise.ca/nos-realisations/escale-circulaire>
- Espace Circulaire. (2024). *Espace Circulaire : espace d'expérimentation*. Récupéré de <https://escalecirculaire.ca/>

- Espace temps. (2017). *Requalification du 77, rue Bernard Est : Rapport de la démarche de mobilisation et de consultation des parties prenante*. Montréal : Arrondissement du Plateau–Mont-Royal. Récupéré de [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_PMR\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/77BE\\_RAPPORT%20FINAL\\_WEB.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_PMR_FR/MEDIA/DOCUMENTS/77BE_RAPPORT%20FINAL_WEB.PDF)
- Espace temps. (2019). *Donner vie aux idées de projets : le rôle des plateformes collaboratives*. Récupéré de <https://espacestems.ca/>
- Espace Ville Autrement (EVA). (2024). *Espace Ville Autrement — Accueil*. Récupéré de <https://www.villeautrement.ca/>
- Ethier, G. (2017). L'urbanisme tactique comme pratique spatiale de la connectivité ? *Inter*, 125(2017), 4-9.
- Evans, J., Vácha, T., Kok, H. et Watson, K. (2021). How cities learn: From experimentation to transformation. 6(1), 171-182. doi : 10.17645/up.v6i1.3545
- Expérience Collective. (2017). *BUNKR : Village Éphémère — Une projet d'envergure au District Central*. Montréal : Expérience Collective. Récupéré de Accès information à l'arrondissement Ahunstic-Cartierville
- Fainstein, S.S. (2008). Mega-projects in New York, London and Amsterdam. *International Journal of Urban and Regional Research*, 32(4), 768-785.
- Fainstein, S.S. (2012). Chapter 8 — Planning Theory and the City. Dans Fainstein, S. S. et Campbell, S. (dir.), *Readings in Planning Theory, Third Edition* (p. 159-175). West Sussex : Wiley-Blackwell.
- Fainstein, S.S. et Campbell, S. (2012). Introduction: The Structure and Debates of Planning Theory. Dans Fainstein, S. S. et Campbell, S. (dir.), *Readings in Planning Theory, Third Edition* (p. 1-20). West Sussex : Wiley-Blackwell.
- Fauvet, G. (2012). *Urbanisme négocié, urbanisme partagé : Atelier « Vers un urbanisme négocié ? » (Les Entretiens du Certu, no 2)*. Lyon : Certu.
- Favretti, E. (2011). *Parc-Extension : 100 ans d'histoire — Bilan et chronologie historique*. Montréal : Centre d'histoire de Montréal.
- Ferraris, F.S.G. (2014, 22 septembre). Le parc des Gorilles devrait renaître de ses cendres. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/non-classe/419144/le-parc-des-gorilles-devrait-renaitre-de-ses-cendres>
- Ferreri, M. (2015). The seductions of temporary urbanism. *Ephemera: Theory & Politics in Organization*, 15(1), 181-191.
- Ferreri, M. (2021). *The Permanence of Temporary Urbanism : Normalising Precarity in Austerity London*. Amsterdam : Amsterdam University Press.
- Finn, D. (2014). DIY urbanism: Implications for cities. *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 7(4), 381-398.
- Fischer, J. et Winters, M. (2021). Covid-19 Street Reallocation in Mid-Sized Canadian Cities: Socio-Spatial Equity Patterns. *Canadian Journal of Public Health*, 112(3), 376-390. doi : 10.17269/s41997-020-00467-3
- Florida, R. (2002). *The rise of the creative class*. New York (États-Unis) : Basic books.
- Florida, R. (2005). *Cities and the creative class*. New York (États-Unis) : Routledge.

- Florida, R. (2014). The Creative Class and Economic Development. *Economic development quarterly*, 28(3), 196-205.
- Foglesong, R.E. (2012). Chapter 6 — Planning the Capitalist City. Dans Fainstein, S. S. et Campbell, S. (dir.), *Readings in Planning Theory, Third Edition* (p. 132-138). West Sussex : Wiley-Blackwell.
- Fonderie Darling. (2007). *Place publique 2007*. Récupéré de <https://fonderiedarling.org/Place-publique-2007>
- Fontaine, G. (2019). Chapitre 3 — Les conditions d'émergence de communs porteurs de transformation sociale. Dans Klein, J.-L., Boucher, J. L., Camus, A., Champagne, C. et Noiseux, Y. (dir.), *Trajectoires d'innovation : Des émergences à la reconnaissance* (p. 39-47). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2005a). Chapitre 2 — La mise en œuvre de l'innovation socioterritoriale. Dans *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal* (p. 39-61). Paris : L'Harmattan.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2005b). Chapitre 4 — Les trajectoires de la reconversion métropolitaine : Les ingrédients d'une économie plurielle. Dans *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal* (p. 91-152). Paris : L'Harmattan.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2005c). Conclusion : Le capital socioterritorial dans la mise en scène d'une économie plurielle. Dans *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal* (p. 153-159). Paris : L'Harmattan.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2005d). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal*. Paris : L'Harmattan.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2005e). Introduction : L'innovation sociale au cœur du développement des territoires Dans *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal* (p. 11-27). Paris : L'Harmattan.
- Fontan, J.-M., Yaccarini, C., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2002). Chapitre 8 — Le Technopôle Angus à Montréal : Essai d'innovation dans un processus de reconversion industrielle. Dans Sénécal, G., Malézieux, J. et Manzano, C. (dir.), *Grands projets urbains et requalification* (p. 117-126). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Forester, J. (2008). Challenges of Deliberation and Participation. *Les Ateliers de l'Éthique (Montréal)*, 1(2), 20-25.
- Forester, J. (2012). Chapter 11 — Challenges of Deliberation and Participation. Dans Fainstein, S. S. et Campbell, S. (dir.), *Readings in Planning Theory, Third Edition* (p. 206-213). West Sussex : Wiley-Blackwell.
- Fortier, M. (2024, 10 février). Peupler les bâtiments désaffectés. *Le Devoir*, B4-B5. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/806984/urbanisme-mission-peupler-batiments-desaffectes>
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives (6e édition)*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Foster, F. (2017). *Marconi-Alexandra's Secret Urban Forest*. Montréal : Brenda Fuhrman.
- Franck, K.A. et Stevens, Q. (2007). *Loose space : possibility and diversity in urban life*. Londres : Routledge.

- François, H. (2008). Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable : vers quelle convergence ? *Géographie, économie, société*, 10(1), 133-152.
- François, H., Hirczak, M. et Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : La co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Économie Régionale & Urbain*, 5, 683-700.
- François, H., Hirczak, M. et Senil, N. (2013). De la ressource à la trajectoire : Quelles stratégies de développement territorial ? *Géographie, économie, société*, 3(15), 267-284.
- Frappier, M.-P. (2022, 3 juin). Quartier de l'Innovation de Montréal : l'aventure se termine. *Les Affaires*. Récupéré de <https://www.lesaffaires.com/dossier/transformation-numerique-le-grand-rattrapage/quartier-de-linnovation-de-montreal-laventure-se-terme/633623>
- Fremont, A. (2007). 1.1 À propos de la notion de ressource territoriale. Une histoire normande. Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 19-32). Paris : Economica.
- Friedmann, J. (2012). Chapter 4 — The Good City: In Defense of Utopian Thinking. Dans Fainstein, S. S. et Campbell, S. (dir.), *Readings in Planning Theory, Third Edition* (p. 87-104). West Sussex : Wiley-Blackwell.
- G. Ferraris, F.S. (2014, 11 juillet). Village éphémère — Rêver le possible. *Le Devoir*, B1. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/413169/village-ephemere-rever-le-possible>
- G. Ferraris, F.S. (2016, 30 décembre). La petite Floride du Mile-End. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/plaisirs/488104/la-petite-floride-du-mile-end>
- Galipeau, S. (2018, 19 mai). Soleil, WiFi, latté et créativité. *La Presse*. Récupéré de [https://plus.lapresse.ca/screens/d39617fa-a756-493f-a415-fa0a62aa8ed3%7C\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/d39617fa-a756-493f-a415-fa0a62aa8ed3%7C_0.html)
- Gardesse, C. (2011). *La « concertation » citoyenne dans le projet de réaménagement du quartier des Halles de Paris (2002-2010) : les formes de la démocratisation de l'action publique en urbanisme et ses obstacles* [Doctorat en géographie]. Université Paris-Est, Paris. Récupéré de <https://theses.fr/2011PEST1138>
- Gariépy, M. (2014). Chapitre 1 — L'acceptabilité sociale des grands projets urbains est-elle prévisible? Une réflexion à partir de quatre cas montréalais. Dans Hubert, M., Lewis, P. et Raynaud, M. M. (dir.), *Les grands projets urbains : Territoires, acteurs et stratégies* (p. 17-40). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Garud, R. et Karnøe, P. (2003). Bricolage versus breakthrough: Distributed and embedded agency in technology entrepreneurship. *Research Policy*, 32(2), 277-300. doi : 10.1016/S0048-7333(02)00100-2
- Gauthier, A. (2015, 14 mai). La place De Castelnau verra le jour. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/776441/la-place-de-castelnau-verra-le-jour/>
- Gehl, J. (2010). *Cities for people*. Washington DC : Island Press.
- Gehl, J. et Svarre, B. (2013). *How To Study Public Life*. Washington, DC (États-Unis) : Island Press.
- Ginez, C. (2018). *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ? Au prisme des collectivités locales aménagement transitoire du square Augereau à Albi (81)* [Master urbanisme et aménagement, parcours urbanisme et projet urbain]. Université Grenoble Alpes, Grenoble. Récupéré de <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01870163>

- Girard, M.-J., Bréart De Boisanger, F., Boisvert, I. et Vachon, M. (2015). Le chercheur et son expérience de la subjectivité : une sensibilité partagée. *Spécificités*, 8(2), 10-20. Récupéré de <https://doi.org/10.3917/spec.008.0010>
- Glon, É. et Pecqueur, B. (2016a). *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Glon, É. et Pecqueur, B. (2016b). Conclusion. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 257-260). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Glon, É. et Pecqueur, B. (2016c). Deuxième partie : Proximités territoriales et fabrique de la ville. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 93). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Glon, É. et Pecqueur, B. (2016d). Introduction : Proximités, ressources et territoires créatifs. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 11-30). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Glon, É. et Pecqueur, B. (2016e). Première partie : Innovation sociale, proximités et ressources territoriales. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 33). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Glon, É. et Pecqueur, B. (2016f). Quatrième partie : Territoire, patrimoine et environnement. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 225). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Goethe-Institut Canada. (2017). *Mont Réel! Un lieu de rassemblement pour la multitude des cultures urbaines. 26 juin — 15 juillet 2017, Campus MIL, Outremont, Montréal*. Récupéré de [https://www.goethe.de/ins/ca/fr/kul/ges/mtr.html?wt\\_sc=montreel](https://www.goethe.de/ins/ca/fr/kul/ges/mtr.html?wt_sc=montreel)
- Goudreault, Z. (2019, 7 mai). Vieux-Montréal: un tronçon de la rue Saint-Paul de nouveau transformé en place publique. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/2318157/vieux-montreal-un-troncon-de-la-rue-saint-paul-de-nouveau-transforme-en-place-publique/>
- Goudreault, Z. (2019, 19 juin). Un premier « placottoir » inauguré dans Ville-Marie. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2338233/un-premier-placottoir-inaugure-dans-ville-marie/>
- Goudreault, Z. (2022, 19 décembre). Mile-Ex : Des artistes chassés de leur résidence. *Le Devoir*, A1, A4.
- Goussios, D. et Anthopoulou, T. (2016). Chapitre 13 — Des filières traditionnelles en quête de coordination de développement territorial : Relocalisation de la feta AOP par la coopération des petits territoires laitiers en Thessalie. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 185-199). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Gouvernement du Québec. (2024). A-19.1 — *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (à jour au 1er juin 2024)*. Québec : LégisQuébec Récupéré de <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-19.1>
- Grand, J.J. (2016). Chapitre 9 — Les cultures de la samba et du carnaval en tant que vecteurs de développement territorial pour la ville de Rio de Janeiro. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 129-139). Rennes : Presses universitaires de Rennes.



- Gravari-Barbas, M. et Jacquot, S. (2007). L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes. *Géocarrefour* [En ligne], 82(3). doi : 10.4000/geocarrefour.2217 Récupéré de <http://journals.openedition.org/geocarrefour/2217>
- Gravel, J. (2017, 7 juillet). L'événement Place à la Tour se poursuit. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/local/sud-ouest/1166114/levenement-place-a-la-tour-se-poursuit/>
- Gravel, J. (2018, 8 février). Changement aux plans du REM. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/local/sud-ouest/1393006/changement-aux-plans-du-rem/>
- Grégoire, M. (2016). Exploring various approaches of social innovation: A francophone literature review and a proposal of innovation typology. *Revista de Administração Mackenzie / Mackenzie Management Review*, 17(6). doi : 10.1590/1678-69712016/administracao.v17n6p45-71
- Grimm, R., Fox, C., Baines, S. et Albertson, K. (2013). Social innovation, an answer to contemporary societal challenges? Locating the concept in theory and practice. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 24(4), 436-455. doi : 10.1080/13511610.2013.848163
- Groupe IBI — CHBA. (2011a). *Campus Outremont : La pépinière temporaire — Étude de faisabilité — Préliminaire*. Montréal : CHBA.
- Groupe IBI — CHBA. (2011b). *Campus Outremont : Plan directeur des espaces verts | Document de présentation — Version préliminaire*. Montréal : CHBA.
- Gruda, A. (1989, 9 mars). Outremont: la gare de triage du CP ferait place à 2000 logements. *La Presse*.
- Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (2007a). Chapitre 1 — À la croisée des chemin territoire et ressources. Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 11-45). Paris : Economica.
- Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (2007b). Chapitre 2 — La ressource comme construit d'acteurs Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 46-79). Paris : Economica.
- Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (2007c). Chapitre 3 — Ressource territoriale et intentionnalité des acteurs : fabrication du territoire, fabrication de la ressource. Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 80-147). Paris : Economica.
- Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (2007d). *La ressource territoriale*. Paris : Economica.
- Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (2007e). Mise en contexte. Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 5-10). Paris : Economica.
- Guthrie, J. (2011, 14 avril). La piétonnisation bientôt en marche. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/34842/la-pietonnisation-bientot-en-marche/>
- Gwiazdzinski, L. (2007). Redistribution des cartes dans la ville malléable. *Espace, Populations et Sociétés*, 2(3), 397-410.
- Haesbaert, R. (2001). Le mythe de la déterritorialisation. *Géographie et cultures*, 40, 53-75. doi : 10.4000/gc.13571
- Halbert, L. (2010). Chapitre III. Le chantier de la métropolisation. Dans *L'avantage métropolitain* (p. 91-130). Paris : Presses universitaires de France (PUF).
- Hall, P.A. et Taylor, R.C.R. (1996). Political science and the three New Institutionalisms. *Political Studies*, 44(5), 936-957. doi : 10.1111/j.1467-9248.1996.tb00343.x

- Halte 3. (2017a). *Fais vivre ta place! 3 places publiques à vocation citoyenne, artistique et ludique*. Récupéré de <http://www.halte3mtl.com>
- Halte 3. (2017b). *Halte 3 [Page Facebook]*. Récupéré de <https://www.facebook.com/halte3mtl/>
- Handfield, C. (2008, 2 septembre). Le maire Labonté veut plus de rues piétonnes. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/200809/19/01-667718-le-maire-labonte-veut-plus-de-rues-pietonnes.php>
- Handfield, C. (2008, 24 octobre). Le tramway de Tremblay, la piétonnisation de Labonté. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/200810/24/01-32412-le-tramway-de-tremblay-la-pietonnisation-de-labonte.php>
- Hanna, D.B. (2007). *Griffintown : son histoire et son cadre bâti, Secteur de planification détaillée de Griffintown*. Montréal : Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
- Hardy, C. et Maguire, S. (2017). Institutional entrepreneurship and change in fields. Dans Greenwood, R., Oliver, C., Lawrence, T. et Meyer, R. (dir.), *The SAGE Handbook of Organizational Institutionalism* (p. 261-280). Londres : SAGE Publications.
- Harris, E. (2015). Navigating Pop-up Geographies: Urban Space—Times of Flexibility, Interstitiality and Immersion. *Geography compass*, 9(11), 592-603.
- Harrison-Julien, P. (2016, 28 septembre). *Un nouveau laboratoire urbain*. [Vidéo]. Montréal : Téléjournal Montréal de Radio-Canada. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/805764/conteneur-virage-universite-gare-outremont-campus-catalyseur-artiste-bar>
- Harvey, D. (1985). *The urbanization of capital*. Baltimore, MD : Johns Hopkins Press.
- Harvey, D. (1989). From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 71(1), 3-17.
- Haumont, B. (1993). Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches : le projet urbain. *Cahiers de la recherche architecturale*, 32-33, 103-110.
- Haydn, F. et Temel, R. (2006). *Temporary Urban Spaces: Ideas for the Flexible Use of the City*. Bâle : Birkhäuser.
- Hayek, F.A. (1945). The Use of Knowledge in Society. *The American Economic Review*, 35(4), 519-530.
- Healey, P. (1997a). *Collaborative Planning: Shaping Places in Fragmented Societies*. Londres : Macmillan.
- Healey, P. (1997b). Strategies, Processes and Plans. Dans *Collaborative Planning: Shaping Places in Fragmented Societies* (p. 243-283). Londres : Macmillan.
- Healey, P. (1999). Institutional Analysis, Communicative Planning and Shaping Places. *Journal of Planning and Environment Research*, 19(2), 111-122.
- Healey, P. (2003). Collaborative Planning in Perspective. *Planning Theory*, 2(2), 101-123. doi : 10.1177/14730952030022002
- Healey, P. (2007). *Urban Complexity and Spatial Strategies: Towards a Relational Planning for our Times*. Londres : Routledge.
- Healey, P. (2009). The Pragmatic Tradition in Planning Thought. *Journal of Planning Education and Research*, 28(3), 277-292.



- Healey, P. (2012). Chapter 12 — Traditions of Planning Thought. Dans Fainstein, S. S. et Campbell, S. (dir.), *Readings in Planning Theory, Third Edition* (p. 214-233). West Sussex : Wiley-Blackwell.
- Héritage Montréal. (2024). *Memento : Ensemble pour la protection du patrimoine métropolitain*. Récupéré de <https://memento.heritagemontreal.org/en/>
- Herman, K. et Drozda, Ł. (2021). Green infrastructure in the time of social distancing: Urban policy and the tactical pandemic urbanism. *Sustainability*, 13(4), 1632. doi : 10.3390/su13041632
- Hillier, J., Moulaert, F. et Nussbaumer, J. (2004). Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. *Géographie, économie, société*, 6(2), 129-152. doi : 10.3166/ges.6.129-152 Cairn.info.
- Hinnewinkel, C., Franchomme, M. et Schmitt, G. (2016). Chapitre 18 — La biodiversité, une ressource territoriale pour l'agglomération lilloise? Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 247-256). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Hirsch-Vanhoenacker, A.-F. (2016). Chapitre 8 — Proximité de soin ou soin de proximité... territoriale? Le point de vue du clinicien. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 119-128). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Hochereau, A. (2008, 5 juin). Piétonisation : L'avenue du Mont-Royal aux piétons! *Voir.ca*. Récupéré de <https://voir.ca/voir-la-vie/art-de-vivre/2008/06/05/pietonisation-lavenue-du-mont-royal-aux-pietons/>
- Hou, J. (2010). *Insurgent Public Space: Guerrilla Urbanism and the Remaking of Contemporary Cities*. London : Routledge.
- Houderoy, L. (2013, 22 mai). Un parc protégé en cogestion avec les citoyens. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/314994/un-parc-protege-en-cogestion-avec-les-citoyens/>
- Îlot 84. (2024). À propos. Récupéré de <https://www.ilot84.co/>
- Ingallina, P. (2008). *Le projet urbain*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme — Île-de-France (IAU-IdF). (2018a). *L'urbanisme transitoire : Optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ?* Paris : IAU-IdF. Récupéré de <https://www.iau-idf.fr/nos-travaux/publications/lurbanisme-transitoire-1.html>
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme — Île-de-France (IAU-IdF). (2018b). *L'urbanisme transitoire, Île-De-France 2030 : La région se transforme*. (Les carnets pratiques n° 9). Paris : IAU-IdF. Récupéré de <https://www.iau-idf.fr/nos-travaux/publications/lurbanisme-transitoire.html>
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France (IAURIF). (2007). *Grands projets urbains en Europe : Conduire le changement dans les métropoles*. (Les Cahiers de l'IAURIF n° 146). Paris : IAURIF.
- Intégrale Jean Beaudoin. (2016). *La grande terrasse rouge sur Saint-Denis*. Récupéré de <https://www.integral.archi/projet/la-grande-terrasse-rouge-sur-saint-denis/>
- Inter-friches. (2024). *Inter-friches — Rencontres internationales et interdisciplinaires sur les friches : un réseau de recherche (projet 2022-2024 de la FR CIST)*. Récupéré de <https://interfriches.hypotheses.org/>

- Ivers, B.C. (2018). *Staging Urban Landscapes: The Activation and Curation of Flexible Public Spaces*. Bâle : Birkhauser.
- Iveson, K. (2013). Cities within the City: Do - It - Yourself Urbanism and the Right to the City. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(3), 941-956.
- Janin, C., Peyrache-Gadeau, V., Landel, P.-A., Perron, L., Lapostolle, D. et Pecqueur, B. (2015). L'approche par les ressources : Pour une vision renouvelée des rapports entre économie et territoire. Dans Torre, A. et Vollet, D. (dir.), *Partenariats pour le développement territorial* (p. 149-164). Versailles : Editions Quæ.
- Jeanson, A.-L. (2014, 16 septembre). Un jardin citoyen près du marché Jean-Talon. *Journal de Rosemont–La Petite-Patrie*, 65(35), 2.
- Jobin, M. et Ponton, M. (2015). Place de Castelnau : Présentation du concept 2015. *Place De Castelnau : Projet-pilote pour l'été 2015*. Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. 9 juin 2015, Montréal.
- Journal de Rosemont–La Petite-Patrie. (2013, 4 juin). L'Arrondissement se prononce. *Journal de Rosemont–La Petite-Patrie*, 64(9).
- Jürgen, H. et Christoph, K. (2023). Chapter 11 — Joseph A. Schumpeter: innovation and society. Dans *Encyclopedia of Social Innovation. Elgar Encyclopedias in Business and Management Series* (p. 61-66). Northampton : Edward Elgar Publishing.
- Kaplan, S. (1995). The Restorative Benefits of Nature: Toward an Integrative Framework. *Journal of Environmental Psychology*, 15, 169-182.
- Karvonen, A. et Van Heur, B. (2014). Urban Laboratories: Experiments in reworking cities. *International Journal of Urban and Regional Research*, 38(2), 379-392. doi : 10.1111/1468-2427.12075
- Kebir, L. (2006). Ressource et développement régional, quels enjeux? *Revue d'Économie Régionale & Urbain*, 5, 701-723.
- Kebir, L. (2010). Pour une approche institutionnelle et territoriale des ressources. Dans Maillefert, M., Petit, O. et Rousseau, S. (dir.), *Ressources, territoires patrimoines et développement durable* (p. 69-86). Bruxelles : PIE Peter Lang.
- Kebir, L. (2016). Chapitre 11 — Analyser les ressources et leurs dynamiques : pour une approche institutionnelle et territoriale prenant en compte les relations producteurs-consommateurs. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 161-171). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Keeley, L., Walters, H., Pikkil, R. et Quinn, B. (2013). *Ten types of innovation: The discipline of building breakthroughs*. Hoboken, NJ : John Wiley & Sons.
- Killing Architects. (2012). *Urban Tactics: Temporary Interventions and Long-Term Planning*. Récupéré de [https://issuu.com/alisonkilling/docs/urbantactics\\_tempinterventions\\_longtermplanning/11](https://issuu.com/alisonkilling/docs/urbantactics_tempinterventions_longtermplanning/11)
- Klein, J.-L. (2016). Chapitre 2 — Le *leadership* : un facteur vital pour le développement territorial. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 49-57). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Klein, J.-L. et Harrisson, D. (2007). L'innovation sociale : Émergence et effets sur la transformation des sociétés. Dans. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Koop, K., Landel, P.-A. et Fourny, M.-C. (2019). Chapitre 6 — L'étude des capacités transformatrices des innovations sociales à travers leurs formes de dissémination. Dans Klein, J.-L., Boucher, J. L., Camus, A., Champagne, C. et Noiseux, Y. (dir.), *Trajectoires d'innovation : Des émergences à la reconnaissance* (p. 81-90). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Kostova, T. et Roth, K. (2002). Adoption of an Organizational Practice by Subsidiaries of Multinational Corporations: Institutional and Relational Effects. *The Academy of Management Journal*, 45(1), 215-233.
- Krell, M. (2017). Mont-Réal — un espace public comme projet collaboratif. *Goethe Institut Canada*. Récupéré de <https://www.goethe.de/ins/ca/fr/kul/ges/mtr/21074698.html>
- La Pépinière. (2023). *La Pépinière, Espaces Collectifs*. Récupéré de <https://www.pepiniere.co/>
- La Place Commune. (2024). *La Place Commune — Coopérative de solidarité à Parc-Extension*. Récupéré de <https://laplacecommune.com/fr/accueil-place-commune/>
- La Presse Canadienne. (2019). Le controversé maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, démissionne. *La Voix de l'Est*. Récupéré de <https://www.lavoixdelest.ca/2019/05/14/le-controverse-maire-du-plateau-mont-royal-luc-ferrandez-demissionne-965d4775e103637623d0fbdf3bcbb902/>
- La Shed. (2024). *Firme*. Récupéré de <https://www.lashedarchitecture.com/info/>
- Lacaze, J.-P. (2000). *Urbanisme et pouvoir*. Paris : Éditions PUF.
- Lacerte-Gauthier, F. (2022, 4 avril). Montréal piétonnisera 10 rues pour les trois prochaines années. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2022/04/04/montreal-pietonniser-10-rues-pour-les-trois-prochaines-annees>
- Lachapelle, M.D. (2021). Innovations sociales et territoire : Les espaces d'autonomie et leur mise en œuvre sous tension. *Canadian Journal of Regional Science*, 44(3), 130-138. doi : 10.7202/1086213ar
- Lafitte, J. (2014). *Repère théorique : Territoire et territorialité : quelles « prises » pour l'ERE ?* (Recension d'écrits sur les concepts de « territoire » et « territorialité »). Montréal : Centr'ER UQAM.
- Lafontaine, S. (2011). *Hypothèses d'amarrages, une intervention artistique à Montréal : Contribution à l'esthétique et à la politique du paysage urbain* [Maîtrise en sociologie]. UQAM, Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/4628/1/M12376.pdf>
- Lajarge, R. et Roux, E. (2007). 3.4 Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités. Dans Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (p. 133-146). Paris : Economica.
- Lam, D.P.M., Martín-López, B., Wiek, A., Bennett, E.M., Frantzeskaki, N., Horcea-Milcu, A.I. et Lang, D.J. (2020). Scaling the impact of sustainability initiatives: A typology of amplification processes. *Urban Transformations*, 2(1). doi : 10.1186/s42854-020-00007-9
- Lamarche, B. (1997, 14 juin). Panique en la demeure. *Le Devoir*, B11.
- Lamarche, B. (1999, 24 novembre). Reconversion du patrimoine industriel: Quartiers permanents — Quartier Éphémère s'installera dans l'ancienne fonderie Darling. *Le Devoir*, B7.
- Lamoureux, M. (2017, 9 août). L'un des meilleurs restos de Montréal servira des bouchées gratuites ce mois-ci. *Silo 57 | Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.silo57.ca/2017/08/09/pop-up-bouffe-et-rap-dici>
- Lande. (2019). *Lande*. Récupéré de <https://landemtl.com/>

- Langevin, R. et Guay, E. (2018). *L'austérité a-t-elle contribué à la relance économique au Québec ? Analyse de l'impact économique des politiques budgétaires des 15 dernières années*. Montréal : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).
- Laporte, I. (2006, 27 juin). Le Village est prêt. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/114604/le-village-est-pret>
- Lardon, S. et Pivereau, V. (2005). Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux. *Géocarrefour*, 80(2), 75-90.
- Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2004). Conclusion : De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'Etat. Dans *Gouverner par les instruments* (p. 357-370). Paris : Presses de Sciences Po.
- Lawrence, T.B., Winn, M.I. et Jennings, P.D. (2001). The temporal dynamics of institutionalization. *The Academy of Management Review*, 26(4), 624-644.
- Le Devoir. (2022, 17 novembre). En bref : Le parc des Gorilles sera reverdi. *Le Devoir*, 4.
- Le Quartier des Écluses Inc. (1993). *Le projet de développement immobilier du « Quartier des Écluses » dans le contexte de la mise en valeur du faubourg des Récollets*. Montréal : Le Quartier des Écluses Inc.
- Le Virage. (2022). *Le Virage campus MIL* [Page Facebook]. Récupéré de <https://www.facebook.com/leviragemtl/>
- Leca, B., Battilana, J. et Boxenbaum, E. (2009). Agency and Institutions: A Review on Institutional Entrepreneurship. *Working Paper*. Récupéré de [https://www.researchgate.net/publication/228479483\\_Agency\\_and\\_Institutions\\_A\\_Review\\_on\\_Institutional\\_Entrepreneurship](https://www.researchgate.net/publication/228479483_Agency_and_Institutions_A_Review_on_Institutional_Entrepreneurship)
- Lefebvre, H. (1992). *Éléments de rythmanalyse : Introduction à la connaissance des rythmes*. Paris : Syllepse
- Lefebvre, H. ([1968] 2009). *Le Droit à la ville, 3e édition*. Paris : Anthropos.
- Lehrer, U.T.E. et Laidley, J. (2008). Old Mega-Projects Newly Packaged? Waterfront Redevelopment in Toronto. *International Journal of Urban and Regional Research*, 32(4), 786-803. doi : 10.1111/j.1468-2427.2008.00830.x
- Lejoux, P. et Paulhiac Scherrer, F. (2023). Covid-19 et émergence d'un « urbanisme de transition » en faveur des mobilités actives à Lyon et à Montréal. *Espaces et sociétés*, 189(2), 23-38. doi : 10.3917/esp.189.0023
- Leloup, F., Moyart, L. et Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie, société*, 7(4), 321-331. doi : 10.3166/ges.7.321-331
- Lemelin, A. et Morin, R. (1991). L'approche locale et communautaire au développement économique des zones défavorisées : le cas de Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, 35(95), 285-306. doi : 10.7202/022179ar
- Lemieux-Aird, M. et Malherbe, V. (2024). *Rapport d'activités — Espace Ville Autrement, juillet 2020 — avril 2023*. Montréal : Espace Ville Autrement (EVA). Récupéré de <https://www.villeautrement.ca/>
- Lemieux-Aird, M., Vaillancourt, M.-J., Prud'Homme, M., Gravel, P., Dorais Kinkaid, K. et Lemire Gaumont, P. *L'occupation transitoire et temporaire commerciale : revue nationale et internationale des précédents*. Montréal : Entremise, Enclume, Ville de Montréal.
- Lepage, J. (1994, 29 octobre). Éphémère comme la vie... d'artiste. *La Presse*, E6.
- Lerner, J. (2014). *Urban Acupuncture*. Washington : Island Press.

- Les Amis du Champ des Possibles. (2024). *Champ des Possibles : Un projet communautaire innovant qui réinvente l'utilisation de friches industrielles abandonnées*. Récupéré de <https://champdespossibles.org/>
- Les Jardineries. (2016). *Les Jardineries* [Page Facebook]. Récupéré de <https://www.facebook.com/lesjardineries/>
- Lessard, D. (2022, 16 janvier). L'impossible bilan des fusions municipales. *La Presse*.
- Lévesque, K. (1995, 28 juillet). Être ou ne pas être un parc, telle est la question. *Le Devoir*, A3.
- Lévesque, L. (1999). Le terrain vague comme monument. *Inter*, 72, 27-30.
- Lévesque, L. (2008). La place publique comme constellation interstitielle : parcours historique et expérimentations. Dans Jébrak, Y. et Julien, B. (dir.), *Les temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation* (p. 141-169). Québec : Éditions MultiMondes, Collection Cahiers de l'Institut du patrimoine.
- Levinthal, D.A. (1998). The slow pace of rapid technological change: Gradualism and punctuation in technological change. *Industrial and Corporate Change*, 7(2), 217-247. doi : 10.1093/icc/7.2.217
- Lévy, J. et Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.
- Lin, C.Y.-Y. et Chen, J. (2016). Definition and comparison of societal innovation and social innovation. Dans *The impact of societal and social innovation: a case-based approach* (p. 5-17). Singapore : Springer Nature.
- Loinger, G. et Spohr, C. (2005). Prospective et planification territoriales : État des lieux et propositions. *Travaux et recherches de prospective*, 24, 1-198.
- Lydon, M., Bartman, D., Garcia, A., Preston, R. et Woudstra, R. (2012). *Tactical urbanism 2: Short-term action for long-term change*. Miami, FL (États-Unis) : Street Plans.
- Lydon, M. et Garcia, A. (2015). *Tactical urbanism: Short-term action for long-term change*. Washington DC : Island Press.
- Lynch, K. (1972). *What time is this place*. Cambridge : MIT Press.
- Madanipour, A. (2006). Roles and Challenges of Urban Design. *Journal of Urban Design*, 11(2), 173-193. doi : 10.1080/13574800600644035
- Madanipour, A. (2017a). *Cities in Time: Temporary urbanism and the future of the city*. Londres : Bloomsbury.
- Madanipour, A. (2017b). Ephemeral landscape and urban shrinkage. *Landscape Research*, 42(7), 795-805. doi : 10.1080/01426397.2017.1355445
- Madanipour, A. (2018). Temporary use of space: Urban processes between flexibility, opportunity and precarity. *Urban Studies*, 55(5), 1093-1110. doi : 10.1177/0042098017705546
- Magal, F. et Pasquet, C. (n.d.). *Usines Éphémères*. Paris : Points Éphémères. Récupéré de [https://www.ledevoir.com/documents/pdf/Usines\\_ephemeres.pdf](https://www.ledevoir.com/documents/pdf/Usines_ephemeres.pdf)
- Magnaghi, A. (2000). *Le projet local*. Liège : Mardaga.
- Mahoney, J. et Schensul, D. (2006). Chapter 24 — Historical Context and Path Dependence. Dans Goodin, R. et Tilly, C. (dir.), *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis* : Oxford University Press doi: 10.1093/oxfordhb/9780199270439.003.0024

- Mairie du Lyon 7. (2024). *Le quartier des Girondins*. Récupéré de <https://mairie7.lyon.fr/cadre-de-vie/projets-urbains/le-quartier-des-girondins>
- Maison de l'innovation sociale (MIS). (2021). *Raccords #10 — À la découverte de projets d'occupation transitoire pour imager l'approche systémique*. [Vidéo]. Canada : Raccords. Récupéré de <https://www.mis.quebec/raccords-10/2021/12/02/occupation-transitoire-approche-systemique/>
- Maitre, L. (2021, 1er novembre). La piétonnisation des rues pendant l'été majoritairement bien accueillie. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/local/outremont/2719548/la-pietonnisation-des-rues-pendant-le-ete-majoritairement-bien-accueillie/>
- Majewska, A., Denis, M., Jarecka-Bidzińska, E., Jaroszewicz, J. et Krupowicz, W. (2022). Pandemic resilient cities: Possibilities of repairing Polish towns and cities during COVID-19 pandemic. *Land Use Policy*, 113, 105904. doi : <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2021.105904>
- Mangin, D. et Panerai, P. (1999). *Projet urbain*. Marseille : Éditions Parenthèses Collection Eupalinos.
- Manœuvres. (2019a). *Manœuvres / Tour d'aiguillage* [Page Facebook]. Récupéré de <https://www.facebook.com/manoeuvres.touraiguillage>
- Manœuvres. (2019b). *Manœuvres : think tank de l'espace public*. Récupéré de <https://www.manoeuvres.info/>
- Marceau, J. (2015, 12 avril). Le Village éphémère veut renaître. *Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/715518/village-ephemere-campagne-socio-financement-participatif>
- Marchal, M. (2010, 11 août). Un stationnement du Vieux-Montréal devenu vacant reprend vie. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/33632/un-stationnement-du-vieux-montreal-devenu-vacant-reprend-vie/>
- Marchal, M. (2013, 9 août). Un village éphémère sur les bords du canal de Lachine. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/355590/un-village-ephemere-sur-les-bords-du-canal-de-lachine/>
- Marinos, C., Le Gall, S. et Baudelle, G. (2024). Espaces de travail collaboratifs en milieu rural : l'hypothèse de l'adhérence territoriale. *Géographie, Économie, Société*, 26, 1-22. doi : 10.1684/ges.2024.2
- Markussen, A. (2000). Des lieux aimants dans un espace mouvant : une typologie des districts industriels. Dans Benko, G. et Lipietz, A. (dir.), *La richesse des régions : la nouvelle géographie socio-économique* (p. 85-119). Paris : Presses universitaires de France.
- Marsan, J.-C. (2000, 21 novembre). Une île, une ville : Le triomphe d'un rêve dépassé. *Le Devoir*, A9.
- Marshall, S. (2009). *Cities, Design and Evolution*. Londres : Routledge.
- Marsolais, C.-V. (2000, 27 juin). Le dernier stationnement mécanisé de Montréal démoli. *La Presse*, A7.
- Marsolais, M. (2018, 6 octobre). *Un premier Festival de la décroissance à Montréal*. [Vidéo]. Montréal : Le téléjournal de Radio-Canada. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-7968674/un-premier-festival-decroissance-a-montreal>
- Martellini, C. (2019, 5 octobre). Le MIL, un campus aux ambitions de quartier. *Le Devoir*.
- Martin Marcotte Architecte (MMA) et Daniel Arbour & Associés (DDA). (2007). *Devimco Projet Griffintown (Montréal 2025) : Présentation à la Ville de Montréal — Comité exécutif*. Montréal : MMA et DDA.



- Martin, V. (2013, 30 août). Un camping éphémère signé École Urbania. *Actualités UQAM*. Récupéré de <https://actualites.uqam.ca/2013/un-camping-ephemere-signe-ecole-urbania/>
- Masbounji, A. (2001). Du bon usage de la chronotopie. Dans Paquot, T. (dir.), *Le quotidien urbain : Essais sur les temps des villes* (p. 167-179). Paris : La découverte.
- Masbounji, A. et Bourdin, A. (2004). *Un urbanisme des modes de vie*. Paris : Editions Le Moniteur.
- Massé, I. (2017, 17 août). Espace de coworking aire commune : Travailler au grand air. *La Presse*. Récupéré de <https://plus.lapresse.ca/screens/1386d04c-cf9a-45c0-b65a-884a75ff8e2c%7COySn2IKiEMcB.html>
- McCarthy, J.D. et Zald, M.N. (1973). *The trend of social movements in america : Professionalization and resource mobilization*. Morristown : General Learning Press.
- Media, R.T. (2013, 22 mai). Le Champ des possibles officiellement protégé. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/local/le-plateau-mont-royal/604052/le-champ-des-possibles-officiellement-protege/>
- Merlin, P. et Choay, F. (2015). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement (7e édition)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Ministère de la Culture et des Communications (MCC). (2024). *Répertoire du patrimoine culturel du Québec : Silo à grain no.5*. Récupéré de <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=115142&type=bien>.
- Miron, S., Rochefort, M. et Vaillancourt, M.-J. (2022a). *Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d'occupation transitoire — Deux études de cas issues de l'application de la grille d'évaluation : La Cité-des-Hospitalières en transition à Montréal et l'église de l'Assomption-de-Notre-Dame à Grande-Rivière. [Rapport synthèse]*. Montréal : Entremise.
- Miron, S., Rochefort, M. et Vaillancourt, M.-J. (2022b). *Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d'occupation transitoire — Évaluation des projets d'occupation transitoire : Proposition d'outils d'évaluation pour les projets d'Entremise [Rapport de recherche]*. Montréal : Entremise.
- Miron, S., Rochefort, M. et Vaillancourt, M.-J. (2022c). *Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d'occupation transitoire — Évaluation des projets d'occupation transitoire : Courte recension des écrits. [Rapport de recherche]*. Montréal : Entremise.
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. [The Territory at the Center of Geography and Planning: A Complex System]. *L'Espace géographique*, 35(2), 115-132. doi : 10.3917/eg.352.0115 *Cairn.info*. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-2-page-115.htm>
- Montambeault, F., Bherer, L., Cloutier, G. et Dufour, E. (2021). *L'engagement pousse là où on le sème : le Carré Casgrain, de jardin ouvert à collectif citoyen*. Montréal (Québec) : Éditions Écosociété.
- Montréal 2006. (2006). *Les Outgames : Les jeux en bref*. Récupéré de [https://www.montreal2006.info/les\\_jeux\\_en\\_bref.html](https://www.montreal2006.info/les_jeux_en_bref.html)
- Montréal Ville en mouvement (MVM). (2015). *MTL Ville en mouvement, Appel de candidatures*. Montréal : MVM. Récupéré de [https://kollektif.net/app/uploads/2015/08/vem\\_appel\\_de\\_candidature\\_2015-1.pdf](https://kollektif.net/app/uploads/2015/08/vem_appel_de_candidature_2015-1.pdf)
- Montréal Ville en mouvement (MVM). (2019). *Ville en mouvement [Page Facebook]*. Récupéré de <https://www.facebook.com/villeenmouvement/>

- Moore, M. (2015a). Chapter 2 — What is territory? Conceptual analysis and justificatory burdens. Dans *A political theory of territory* (p. 15-33). New York : Oxford University Press.
- Moore, M. (2015b). Chapter 8 — Territorial rights and natural resources. Dans *A political theory of territory* (p. 162-187). New York : Oxford University Press.
- Morph.o.polis. (2016, 2 mars). Dévoilement des lauréats du concours d'idée Morph.o.polis. *VoirVert.ca*. Récupéré de <https://www.voirvert.ca/nouvelles/actualites/devoilement-laureats-du-concours-didee-morphopolis>
- Moulaert, F. (2009). Chapter 1 — Social Innovation: Institutionally Embedded, Territorially (Re)Produced. Dans MacCallum, D., Moulaert, F., Hillier, J. et Haddock, S. V. (dir.), *Social Innovation and Territorial Development* (p. 11-23). Farnham : Ashgate.
- Mould, O. (2014). Tactical Urbanism: The New Vernacular of the Creative City. *Geography compass*, 8(8), 529-539.
- My Park(ing) Day. (2024). *Park(ing) Day*. Récupéré de <https://www.myparkingday.org/>
- Nadeau, A. (2018). *Racines citoyenne — Le rôle des initiatives citoyennes dans la gouvernance urbaine des changements climatiques : Le cas de Montréal* [Maîtrise en études urbaines]. Institut national de la recherche scientifique (INRS), Montréal. Récupéré de <https://espace.inrs.ca/id/eprint/7615/>
- Nédélec, P. (2017). De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville ? Initiatives citadines d'aménagement des espaces publics. *L'Information géographique* 813(3), 94-107. doi : 10.3917/lig.813.0094
- Németh, J. et Langhorst, J. (2014). Rethinking urban transformation: Temporary uses for vacant land. *Cities*, 40(2014), 143-150.
- Neveu, C. (2016). Chapitre 3 — Participation : au-delà de la proximité. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 59-68). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Nieminen, J. (2019). *Incremental Innovation : The What, Why, and How*. Espoo : Viima Solutions Oy.
- NIPPAYSAGE. (2022). Place des Fleurs-de-Macadam, Montréal, Qc. Canada. Récupéré de <https://nippaysage.ca/projets/places-espaces-publics/place-fleur-de-macadam>
- Norberg-Schulz, C. (1981). *Genius Loci : paysage, ambiance, architecture*. Bruxelles : Mardaga.
- North, D.C. (1990). *Institutions, institutional change, and economic performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- NSW Government. (2021). *Public Spaces During COVID-19: Adapting to the New Normal*. Sydney, New South Wales : NSW Department of Planning, Industry and Environment.
- Observatoire des milieux de vie urbains (OMV). (2020). Carto OMV : Initiatives. Récupéré de <https://omv-carto.esg.uqam.ca/initiatives/>
- Odace Événements. (2011). *Paysages Éphémères : Événement 2005 à 2011*. Récupéré de <https://www.odaceevenements.com/portfolio/paysages-ephemeres/>
- Office de consultation publique de Montréal (OCPM). (2007). *Projet d'aménagement d'un nouveau campus universitaire sur le site de la gare de triage d'Outremont — Projets de règlements P-04-047-34 et P-06-069 : Rapport de consultation publique*. Montréal : OCPM. Récupéré de <https://ocpm.qc.ca/fr/consultation-publique/gare-triage-doutremont>



- Office de consultation publique de Montréal (OCPM). (2013). *Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi - Alexandra, Atlantic Beaumont et de Castelnau : Rapport de consultation publique*. Montréal : OCPM. Récupéré de <https://ocpm.qc.ca/fr/consultation-publique/avenir-secteurs-marconi-alexandra-atlantic-beaumont-castelnau-pdus>
- Office de consultation publique de Montréal (OCPM). (2023). *Avenir de Griffintown — Liste de documentation*. Récupéré de <https://ocpm.qc.ca/fr/avenir-griffintown/documentation>
- Oldenburg, R. (1990). Préface et The Character of Third Places (chapitre 2. Dans *The great good place* (p. xi-xiv, 20-41). St Paul, MN : Paragon House.
- Oliver, C. (1992). The Antecedents of Deinstitutionalization. *Organization Studies*, 13(4), 563-588. doi : 10.1177/017084069201300403 Récupéré de <https://doi.org/10.1177/017084069201300403>
- Oliver, C. (1997). Sustainable competitive advantage: combining institutional and resource-based views. *Strategic Management Journal*, 18(9), 697-713.
- On Sème. (2024a). *On Sème*. Récupéré de <https://www.onseme.org/>
- On Sème. (2024b). *On Sème [Page Facebook]*. Récupéré de <https://www.facebook.com/onsementl>
- Open Streets Project. (2024). *The Open Streets toolkit*. Récupéré de <https://openstreetsproject.org/>
- Orduña-Giró, P. et Jacquot, S. (2014). La production participative d'espaces publics temporaires en temps de crise. Le projet « Pla Buits » à Barcelone ». *Métropolitiques [En ligne]*. Récupéré de <https://www.metropolitiques.eu/La-production-participative-d.html>
- Orueta, F.D. et Fainstein, S.S. (2008). The New Mega-Projects: Genesis and Impacts. *International Journal of Urban and Regional Research*, 32(4), 759-767. doi : 10.1111/j.1468-2427.2008.00829.x
- Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. Bruxelles : De Boeck.
- Oswalt, P., Misselwitz, P. et Overmeyer, K. (2007). Urban Catalyst: Patterns of the Unplanned. Dans Franck, K. A. et Stevens, Q. (dir.), *Loose space : possibility and diversity in urban life* (p. 271-288). Londres : Routledge.
- Oswalt, P., Overmeyer, K. et Misselwitz, P. (2013). *Urban Catalyst: The Power of Temporary Use*. Berlin : DOM Publishers.
- Ouellette-Vézina, H. (2024, 20 septembre). Montréal reconduit une dizaine de rues piétonnes jusqu'en 2027. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2024-09-20/montreal-reconduit-une-dizaine-de-rues-pietonnes-jusqu-en-2027.php>
- Overmeyer, K. (2005). Raumpioniere in Berlin. *Stadtforum Berlin 2020: Verschenken? Bewalden? Zwischennutzen? Was Tun Mit Der Freien Fläche?* Pumpwerk Am Ostbahnhof, 15 avril 2005. Berlin (Allemagne).
- Pagano, C. (2013). DIY Urbanism: Property and process in grassroots city building. *Marquette Law Review*, 97(2), 335-389.
- Paquette, C. (2018, 13 septembre). Un premier festival sur la décroissance à Montréal. *Gaïa Presse*. Récupéré de <https://www.gaiapresse.ca/2018/09/premier-festival-decroissance-a-montreal/>
- Paquot, T. (2010). *L'urbanisme c'est notre affaire!* Nantes : L'Atalante.
- Paquot, T. (2011). Qu'est-ce qu'un « territoire » ? *Vie sociale*, 2(2), 23-32. doi : 10.3917/vsoc.112.0023

- Parent-Frenette, G. (2019). *Les quartiers postindustriels à l'ère de l'économie de la connaissance et des aménagements éphémères : le cas du secteur Saint-Viateur Est à Montréal* [Maîtrise en études urbaines]. UQAM, Montréal. Récupéré de <http://archipel.uqam.ca/13677>
- Patti, D. et Polyak, L. (2015). From practice to policy: frameworks for temporary use. *Urban Research & Practice*, 8(1), 122-134.
- Paulhiac Scherrer, F. (2024). Temporary Urbanism in Pandemic Times—Disruption and Continuity of Public Action in Montreal. Dans Ortar, N. et Rérat, P. (dir.), *Cycling Through the Pandemic: Tactical Urbanism and the Implementation of Pop-Up Bike Lanes in the Time of COVID-19* (p. 113-138). Cham : Springer International Publishing.
- Pawlas, M. (2011). *Les facteurs permettant la piétonnisation* [Maîtrise en géographie]. UQAM, Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/4597/1/M12319.pdf>
- Peck, J. (2012). Austerity urbanism. *City*, 16(6), 626-655.
- Pecqueur, B. (2003). La construction d'une offre territoriale attractive et durable : Vers une mutation des rapports entreprise-territoire. Dans Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Lévesque, B. (dir.), *Reconversion économique et développement territorial : Le rôle de la société civile*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Pecqueur, B. (2005). Les territoires créateurs de nouvelles ressources productives : Le cas de l'agglomération grenobloise. *Géographie, économie, société*, 3(7), 255-268.
- Perras, A. (2019). *Espaces ouverts urbains et la qualité du milieu de vie dans un contexte de densification de la ville : la perception des résidents du Vieux-Montréal et ses Faubourgs Québec et des Récollets*. [Maîtrise en études urbaines]. UQAM, Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/12604/>
- Perras, A. (2020). Activation des friches industrielles par l'urbanisme temporaire : le Campus MIL, entre traces et (im)permanence. *Symposium Désindustrialisation, patrimoine industriel et transformations urbaines*. Centre for Oral History and Digital Storytelling et Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain. 14 février 2020, Montréal.
- Perras, A. et Ananian, P. (2024). Expérimentation et légitimation de l'innovation en urbanisme : Le cas de la piétonnisation à Montréal. *Métropoles [En ligne]*, 35. doi : <https://doi.org/10.4000/13et3>
- Perron, L.-S. (2016, 14 décembre). Montréal achète le site des Hospitalières pour 14,55 M \$. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201612/14/01-5051549-montreal-achete-le-site-des-hospitalieres-pour-1455-m-.php>
- Petrescu, D., Querrien, A. et Petcou, C. (2007). Agir urbain. *Multitudes*, 4(31), 11-15. doi : 10.3917/mult.031.0011
- Peyrache-Gadeau, V., Perron, L. et Janin, C. (2016). Chapitre 16 — La spécificité territoriale comme alternative à la généricité des produits-ressources. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 227-235). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- PHD Architecture. (2006). *Paysages éphémères : Concours d'interventions paysagères éphémères en milieu urbain — Programme*. Montréal : PHD Architecture. Récupéré de <https://www.phd-architecture.com/Programme-paysages.pdf>
- Pierrefonds-Roxboro, A. (2017). *Pierrefonds-Roxboro se raconte... se rencontre ! Célébrations du 375e de la ville de Montréal : Événements de quartier*. Montréal : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

- Pierrevelcin, N. (2007). Les défusions municipales sur l'île de Montréal comme stratégie d'affirmation culturelle. *Recherches sociographiques*, 48(1), 65-84. doi : <https://doi.org/10.7202/016207ar>
- Pierson, P. (2004). *Politics in Time: History, Institutions, and Social Analysis*. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Pigeon Hole Renewal. (2018). *Pigeon Hole Renewal [Page Facebook]*. Récupéré de <https://www.facebook.com/profile.php?id=100066820445784>
- Pinard, J. et Morteau, H. (2019). Professionnels de l'occupation temporaire, nouveaux acteurs de la fabrique de la ville ? Du renouvellement des méthodes en urbanisme à l'émergence de nouveaux métiers. *RIURBA : revue internationale d'urbanisme*, 2019(8). Récupéré de <http://www.riurba.review/Revue/professionnels-de-loccupation-temporaire-nouveaux-acteurs-de-la-fabrique-de-la-ville-du-renouvellement-des-methodes-en-urbanisme-a-lemergence-de-nouveaux-metiers/>
- Pinard, J. et Vivant, E. (2017). La mise en évènement de l'occupation temporaire : quand les lieux artistiques off inspirent les opérateurs in de la production urbaine. *L'Observatoire*, 2017/2(50), 29-32.
- Pinson, G. (2004). Chapitre 5 — Le projet urbain comme instrument d'action publique. Dans Lascoumes, P. et Le Galès, P. (dir.), *Gouverner par les instruments* (p. 199-233). Paris : Presses de Sciences Po.
- Place au chantier. (2016). *Place au chantier [Page Facebook]*. Récupéré de <https://www.facebook.com/placeauchantier/>
- Point Éphémère. (2011). Sans titre. Récupéré de <http://www.pointephemere.org/spip.php?article10>
- Poitras, C. (2002). La Cité du Multimédia à Montréal : fabriquer l'image d'un nouveau quartier. Dans Sénécal, G., Malézieux, J. et Manzagol, C. (dir.), *Grands projets urbains et requalification* (p. 143-170). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Portales, L. (2019). *Social innovation and social entrepreneurship : fundamentals, concepts, and tools*. Cham, Switzerland : Palgrave Macmillan.
- Pradel, B. (2010). *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle: les nouveaux rythmes collectifs* [Doctorat en sociologie]. Université Paris-Est, Paris. Récupéré de <https://theses.hal.science/tel-00546513>
- Pradel, B. (2011). L'urbanisme temporaire : signifier les espaces-enjeux pour réédifier la ville. Dans Bonny, Y., Ollitrault, S., Keerle, R. et Le Caro, Y. (dir.), *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques* (p. 245-257). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Pradel, B. (2013). Rythmes événementiels et aménagement des espaces publics à Paris, Bruxelles et Montréal,. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 36(1), 78-93. doi : 10.1080/07053436.2013.805581
- Pradier, S. (2022, 25 août). Jean-Pierre Ferland inaugure une place à Montréal. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2022/08/25/jean-pierre-ferland-inaugure-une-place-a-montreal>

- Proulx, D. (2017). Chapitre 2 — La densification par le projet urbain dans le contexte montréalais : pour un milieu de vie à l'échelle humaine. Dans Ananian, P. et Declève, B. (dir.), *Montréal et Bruxelles en projet(s) : Les enjeux de la densification urbaine* (p. 33-64). Louvain-La-Neuve : UCL Presses universitaires de Louvain.
- Putnam, R.D. (1993). The Prosperous Community: Social Capital and Public Life. *The American Prospect*, 13, 35-42.
- QuAnd l'arT paSse à l'Action (ATSA). (2024). *Parc Industriel : quand l'homme se reproduisait encore par lui-même*. Récupéré de <https://www.atsa.qc.ca/parc-industriel>
- Quartier de l'innovation (QI). (2015). *Projet de programme particulier d'urbanisme (PPU) : Quartier des Gares — Mémoire du Groupe de liaison — Volet Urbain*. Montréal : QI.
- Quartier de l'innovation (QI). (2016). *Rapport annuel 2015-2016*. Montréal : QI.
- Quartier de l'innovation (QI). (2019). *Rapport annuel 2018-2019*. Montréal : QI.
- Quartier de l'innovation (QI). (s.d.). *Dossier de Presse — Quartier de l'innovation : Un écosystème de l'innovation au cœur de Montréal*. Montréal : QI.
- Quartier Éphémère. (2024). *Tunnel*. Récupéré de <https://fonderiedarling.org/tunnel>
- Racine, F. (2014). Émergence de la pratique du design urbain à Montréal : entre urbanisation traditionnelle et composition savante, le cas de la Ville de Mont-Royal de 1912 à 2014. *Journal de la Société pour l'Étude de l'Architecture au Canada (SÉAC)*, 39(2), 33-51. Récupéré de <http://hdl.handle.net/10222/64723>
- Radio-Canada. (2006, 22 février). Un tramway nommé Tremblay. *Radio-Canada.ca*.
- Radio-Canada. (2015, 8 juillet). Une rue piétonne partagée inaugurée dans le quartier Villeray. *Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/728983/place-castelnau-rue-pietonne-villeray>
- Radio-Canada. (2016, 28 mars). Héritage Montréal dénonce la destruction d'un bâtiment incendié. *Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/772804/incendie-vieux-montreal-heritage-patrimoine-denonce-destruction>
- Rahman, M. (2022). *Handbook of Waterfront Cities and Urbanism*. New York : Routledge.
- Ratzel, F. (1988). *Géographie politique*. Lausanne : Economica.
- Raynaud, M.M. (2014). Chapitre 6 — Design urbain et grands projets : politique publique ou politique privée. Dans Hubert, M., Lewis, P. et Raynaud, M. M. (dir.), *Les grands projets urbains : Territoires, acteurs et stratégies* (p. 141-170). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Raynaud, M.M. et Wolff, P. (2009). *Design urbain : approches théoriques — Volume 1 : Approches historique et conceptuelle*. Dans Beaudet, G. et Demers, C. (dir.). (Villes & immobilier). Montréal : Observatoire Ivanhoé Cambridge du développement urbain et immobilier.
- Réalisons Montréal. (2021). *Projets participatifs citoyens de Rosemont—La Petite-Patrie*. Récupéré de <https://www.realisonsmtl.ca/ppc>
- Réalisons Montréal. (2023). *962 Mont-Royal*. Récupéré de <https://www.realisonsmtl.ca/962mont-royal>
- Réalisons Montréal. (2024a). *Écoquartier Louvain*. Récupéré de <https://www.realisonsmtl.ca/ecoquartier-louvain>

- Réalisons Montréal. (2024b). *Projet MIL Montréal : vers un parc des Gorilles!* Récupéré de <https://www.realisonsmtl.ca/milmontreal>
- Registraire des entreprises du Québec. (2024). *Obtenir des renseignements sur une entreprise*. Récupéré de <https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr>
- Réseau québécois en innovation sociale (RQIS). (2011). *Favoriser l'émergence et la pérennisation des innovations sociales au Québec : Synthèse des travaux de la communauté d'intérêt sur l'innovation sociale*. Québec : RQIS.
- Reynolds, R. (2008). *On Guerilla Gardening: A Handbook for Gardening without Boundaries*. New York : Bloomsbury Publishing.
- Richez-Battesti, N. (2016). Chapitre 4 — ESS, territoires et innovations sociales : de la mobilisation à l'encastrement? Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 69-78). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Riddell, D. et Moore, M.-L. (2015). *Scaling out, scaling up, scaling deep: Advancing systemic social innovation and the learning processes to support it*. Montréal : J.W. McConnell Family Foundation.
- Rioux, G. (2013). *Le milieu de l'urbanisme à Montréal (1897-1941), histoire d'une « refondation »* [Doctorat en études urbaines]. UQAM, Montréal. Récupéré de <https://theses.hal.science/tel-01077872>
- Rocheftort, M., Miron, S. et Kherfellah, M. (2022). *Urbanisme transitoire : Comment adapter nos outils règlementaires et administratifs à cette nouvelle approche. [Rapport de recherche]*. Montréal : École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal (ESG UQAM).
- Rogers, E.M. (2003). *Diffusion of Innovations (5th Edition)*. New York : Free Press.
- Russell, E. (2012). *Taking it to the streets: Using History as a Tool for Community-Building* [Master of Fine Arts]. University of the Arts, Philadelphia, PA.
- Saâdoune, N.B. (1997, 22 mai). Usines éphémères. *La Presse*, D3.
- Salet, W. (2008). Rethinking Urban Projects: Experiences in Europe. *Urban Studies*, 45(11), 2343-2363. doi : 10.1177/0042098008095871
- Salet, W. (2018). *The Routledge Handbook of Institutions and Planning in Action*. New York : Routledge.
- Sassen, S. (2001). Impacts of information technologies on urban economic and politics. *International Journal of Urban and Regional Research*, 25(2), 411-418.
- Saulnier, P.-A. (2021, 4 mai). Un projet de complexe résidentiel de 7 étages dans le Vieux-Montréal sème la grogne. [Reportage radio]. *Le 15-18*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/reportage/353987/parc-pigeon-vieux-montreal-complexe-residentiel>
- Sauvage, B. (2016). Chapitre 7 — Politique de la ville et politiques d'insertion : terrains de jeux privilégiés pour la ressource territoriale. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 107-118). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Sauvé, M. (2016, 26 avril). *L'UdeM première à Montréal en environnement et développement durable*. Récupéré de <https://durable.umontreal.ca/udd/nos-gestes/un-geste/news/detail/News/ludem-premiere-a-montreal-en-environnement-et-developpement-durable/>
- Savini, F. et Bertolini, L. (2019). Urban experimentation as a politics of niches. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 51(4), 831-848. doi : 10.1177/0308518X19826085

- Savoie-Zajc, L. (2009). Chapitre 12 — L’entrevue semi-dirigée. Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd.) (p. 293-316). Québec : Presses de l’Université du Québec.
- Savoir média. (2017). *uniVERT urbain — Les Jardins éphémères Cra-Terre*. [Vidéo]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=NBgj1-tVwtY&t=56s>
- Schaller, S. et Guinand, S. (2018). Pop-up landscapes: a new trigger to push up land value? *Urban Geography*, 39(1), 54-74.
- Schumpeter, J.A. (2006). *Capitalism, Socialism and Democracy*. Oxford, UK : Taylor & Francis Group.
- Scott, W.R. (1995). *Institutions and organizations*. Thousand Oaks : SAGE.
- SDC du Village. (2023). *Village Gai Montréal : Les boules roses*. Récupéré de <https://www.villagegaimontreal.com/les-boules-roses/>
- SDC Vieux-Montréal. (2007). *Mémoire déposé par la SDC du Vieux-Montréal — Plan de transport 2007 de la Ville de Montréal : Consultation publique de la Ville de Montréal*. Montréal : SDC Vieux-Montréal. Récupéré de [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/commissions\\_perm\\_v2\\_fr/media/documents/Memoire-SP\\_SDC-VieuxMtl\\_2007.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/commissions_perm_v2_fr/media/documents/Memoire-SP_SDC-VieuxMtl_2007.pdf)
- Sénécal, G., Malézieux, J. et Manzano, C. (2002). *Grands projets urbains et requalification*. Québec : Les Presses de l’Université du Québec.
- Senil, N., François, H. et Hirczak, M. (2006). Diagnostic de territoire et ressource territoriale : apport croisés et opérationnalité. *Workshop « Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés ? »*. Ireg-Edytem, Université de Savoie. 30-31 mars 2006, Annecy. Récupéré de <https://shs.hal.science/halshs-00821832>
- Senil, N. et Landel, P.-A. (2016). Chapitre 17 — De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 237-245). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Sgard, A. (2008). Entre rétrospective et prospective : Comment reconstruire le récit du territoire ? *EspacesTemps.net [En ligne]*. Récupéré de <https://www.espacestems.net/articles/entre-retrospective-et-prospective/>
- Shaffer, M.-È. (2010, 28 mai). La rue McTavish devient piétonne à l’année. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/33132/la-rue-mctavish-devient-pietonne-a-lannee/>
- Shaffer, M.-È. (2016, 9 novembre). La Floride dans le Mile End. *Journal Métro*, 7.
- Shearmur, R. (2017). Chapitre 10 — Le QI de Montréal : Quartier de l’Innovation ou Quartier Imaginaire? Dans Klein, J.-L. et Shearmur, R. (dir.), *Montréal : La Cité des cités* (p. 233-252). Québec : Presses de l’Université du Québec.
- Silva, P. (2016). Tactical urbanism: Towards an evolutionary cities’ approach? *Environment and planning B, Planning and design*, 43(6), 1040-1051.
- Silverman, D. (2016). It’s Time to Rethink Temporary Use. *Planning*, 82(7), 1-3.
- Société de développement environnemental de Rosemont (SODER). (2016). *Chemin Vert Marconi-Alexandra*. Montréal : SODER.



- Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi). (2024a). *Pour une forêt urbaine au service de la santé*. Récupéré de <https://soverdi.org/>
- Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi). (2024b). *Soverdi [Page Facebook]*. Récupéré de <https://www.facebook.com/soverdi>
- Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal. (2018). *Bilan des activités : programmation et projets socio-économiques de la Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal*. Montréal : Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal,. Récupéré de <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3577300>
- Solon Collectif. (2024a). *Patio parking : Le stationnement qui fait du bien! (et qui appartient à tout le monde)*. Récupéré de <https://solon-collectif.org/patio-parking/>
- Solon Collectif. (2024b). *Solon : Cultiver notre pouvoir d'agir*. Récupéré de <https://solon-collectif.org/>
- Sorensen, A. (2017). New Institutionalism and planning theory. Dans Gunder, M., Madanipour, A. et Watson, V. (dir.), *Routledge Handbook of Planning Theory* (p. 250-263). Londres, New York : Routledge.
- Stevens, Q. (2018). Temporary uses of urban spaces: How are they understood as 'creative'? *International Journal of Architectural Research*, 12(3), 90-107.
- Stevens, Q., Awepuga, F. et Dovey, K. (2021). Temporary and Tactical Urbanism in Australia: Perspectives from Practice. *Urban Policy and Research*, 39(3), 262-275. doi : 10.1080/08111146.2021.1963225
- Stevens, Q. et Dovey, K. (2023). *Temporary and Tactical Urbanism: (Re)Assembling Urban Space*. New York : Routledge.
- Stopa, A. (2017, 11 avril). La Place De Castelnau de retour cet été. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/local/villeray-st-michel-parc-extension/1116410/la-place-de-castelnau-de-retour-cet-ete/>
- Stopa, A. (2017, 15 mai). Un terrain vague transformé en parc citoyen dans Hochelaga. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/local/mercier-hochelaga-maisonnette/1138458/un-terrain-vague-transforme-en-parc-citoyen/>
- Stroh, D.P. (2015). *Systems thinking for social change: A practical guide to solving complex problems, avoiding unintended consequences, and achieving lasting results*. White River Junction : Chelsea Green Publishing.
- Talandier, M. (2016). Chapitre 10 — Paysage, patrimoine et récréation : des ressources pour quels types de territoires et quels modèles de développement. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 141-156). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Talen, E. (2015). Do-it-yourself urbanism: A history. *Journal of Planning History*, 14(2), 135-148. doi : 10.1177/1538513214549325
- Tardiveau, A. et Mallo, D. (2014). Unpacking and challenging habitus: An approach to temporary urbanism as a socially engaged practice. *Journal of Urban Design*, 19(4), 1-17.
- Tavano Blessi, G., Tremblay, D.-G., Sandri, M. et Pilati, T. (2012). New trajectories in urban regeneration processes: Cultural capital as source of human and social capital accumulation — Evidence from the case of Tohu in Montreal. *Cities*, 29(6), 397-407. doi : 10.1016/j.cities.2011.12.001

- Thelen, K. (2004). *How Institutions Evolve: The Political Economy of Skills in Germany, Britain, the United States, and Japan*. New York : Cambridge University Press.
- Thibaudeau, C. (2010, 30 août). Un parc éphémère sur un ancien stationnement. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/201008/30/01-4311029-un-parc-ephemere-sur-un-ancien-stationnement.php>
- Tittley, A. (2020, 20 août). Le pari réussi de la piétonnisation. *Le Devoir*.
- Tonkiss, F. (2013). Austerity urbanism and the makeshift city. *City*, 17(3), 312-324. doi : 10.1080/13604813.2013.795332
- Torre, A. (2016). Chapitre 1 — La proximité territoriale au cœur des dynamiques de développement des territoires. Dans Glon, É. et Pecqueur, B. (dir.), *Au cœur des territoires créatifs : proximités et ressources territoriales* (p. 35-48). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Torre, A. (2021). Réflexions sur les possibilités d'un développement territorial durable. *Canadian Journal of Regional Science*, 44(3), 111-120. doi : 10.7202/1086211ar
- Travers, K. (2020). *The potential of community-led placemaking to create gender-inclusive public spaces in Montréal: A case study of the Village au Pied-du-Courant* [Maîtrise en études urbaines]. Institut national de la recherche scientifique (INRS), Montréal. Récupéré de <https://espace.inrs.ca/id/eprint/11484/>
- Tremblay, D.-G. (2007). *L'innovation continue : les multiples dimensions du processus d'innovation technologique et organisationnelle*. (2e éd. éd.). Québec : Télé-université, Université du Québec à Montréal.
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015a). Chapitre 1 — Initiative locale et développement socioterritorial. Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 1-26). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015b). Chapitre 2 — Développement local : sens, concepts et enjeux. Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 27-63). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015c). Chapitre 4 — Les systèmes locaux de production, les districts, les grappes industrielles et les milieux innovateurs : de nouveaux concepts pour aborder le développement local Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 105-161). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015d). Chapitre 5 — Cité créative et district culturel : de nouvelles initiatives de développement local. Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 163-207). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015e). Chapitre 6 — Les initiatives de développement local et l'innovation socioterritoriale. Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 209-234). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015f). Chapitre 7 — Le Technopôle Angus : l'acteur communautaire à l'initiative du développement local. Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 235-255). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).



- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015g). Chapitre 8 — Cité du Multimédia : Une initiative de développement territorial et de reconversion. Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 257-295). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015h). Chapitre 9 — La TOHU et les centre d'artistes : Des districts culturels en développement? Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 297-321). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015i). Chapitre 10 — Le LAB créatif : Le développement locale par l'innovation sociale? Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 323-343). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015j). Chapitre 11 — Le développement économique et communautaire et la cohésion sociale : le cas du cinéma Beaubien à Montréal. Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 345-363). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015k). Chapitre 12 — Interactions d'acteurs et politiques de développement économique régional : quelques cas internationaux. Dans *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)* (p. 365-387). Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015l). *Initiatives locales et développement socioterritorial (2e édition)*. Québec : Télé-université Université du Québec (TÉLUQ).
- Twahirwa, R.-P. (2014, 4 juin). Des Gorilles à la guerre : Retour sur l'affaire du parc des « Gorilles ». *Journal de Rosemont—La Petite-Patrie*, 64(23).
- Université de Montréal (UdeM). (2004). *Étude de faisabilité : un nouveau quartier pour la technopole de la santé 2010*. Montréal : UdeM.
- Université de Montréal (UdeM). (2013a). *Mémoire de l'Université de Montréal à l'Office de consultation publique de Montréal — Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau. Document daté d'avril 2013. (7.1.20)*. Montréal : UdeM. Récupéré de <https://ocpm.qc.ca/fr/consultation-publique/avenir-secteurs-marconi-alexandra-atlantic-beaumont-castelnau-pdues/documentation>
- Université de Montréal (UdeM). (2013b). *Une journée d'idéation pour bâtir une vision — 4 décembre 2013 : Un campus urbain intégré dans un quartier créatif et innovant*. Montréal : UdeM.
- Université de Montréal (UdeM). (2016a). *Gala de reconnaissance environnement et développement durable de Montréal*. [Vidéo]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=PtvHiOM7gEU>
- Université de Montréal (UdeM). (2016b). *WORKSHOP — Appel de candidature — Catalyseur d'imaginaires urbains*. Récupéré de <https://design.umontreal.ca/a-propos/actualites/evenements/evenement/news/eventDetail/Event/workshop-appel-de-candidature-catalyseur-dimaginaires-urbains/>.
- Université de Montréal (UdeM). (2020). *Développement durable — Projets Éphémères*. Récupéré de <https://durable.umontreal.ca/biodiversite/agriculture/projets-ephemeres/>
- Université de Montréal (UdeM). (2024a). *Frontière IA — L'impact de l'intelligence artificielle dans nos vies*. Récupéré de <https://calendrier.umontreal.ca/detail/823092-frontiere-ia-limpact-de-lintelligence-artificielle-dans-nos-vies>

- Université de Montréal (UdeM). (2024b). *Le campus MIL*. Récupéré de <https://campusmil.umontreal.ca/le-campus/>
- Université de Montréal (UdeM). (2024c). *Projets éphémères : Reverdir le campus avec les citoyens*. Récupéré de <https://durable.umontreal.ca/amenagement-biodiversite/agriculture-urbaine/projets-ephemeres/>
- Université de Montréal (UdeM). (2024d). *Valérie Amiraux : Vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux*. Récupéré de <https://www.umontreal.ca/equipe-de-direction/valerie-amiraux/>
- Vallance, S., Dupuis, A., Thorns, D. et Edwards, S. (2017). Temporary use and the onto-politics of 'public' space. *Cities*, 70, 83-90.
- van den Bosch, S. et Rotmans, J. (2008). *Deepening, broadening and scaling up: A framework to steering transition experiments*. Rotterdam : Knowledge Centre for Sustainable System Innovations and Transitions (KCT).
- Van Neste, S., Gariépy, M. et Gauthier, M. (2012). La cohérence dans l'urbanisme montréalais : entre planification et mise en débat. *Géocarrefour*, 87(2), 87-99.
- Van Vliet, S. (2020, 21 septembre). Site Louvain Est : un premier pas vers une occupation transitoire. *Journal des Voisins Ahuntsic-Cartierville*. Récupéré de <https://journaldesvoisins.com/site-louvain-est-un-premier-pas-vers-une-occupation-transitoire/>
- Vandermeulen, C., Lussier, L. et Goulet, F. (2012). L'urbanisme négocié. *Urbanité*(Été 2012), 17-34.
- Vanier, F. (2020). *L'évaluation et le suivi de projets d'occupation transitoire : Le projet Louvain Est*. (Documentation déposée par les participants, Consultation publique de l'OCPM, Site Louvain Est). Montréal : Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal et Solidarité Ahuntsic.
- Vanier, F., Gauthier, É., Gauthier, L. et Tadjine, N. (2020). *Le Domaine Saint-Sulpice et le site Louvain Est : élaborer un récit collectif pour actualiser leur potentiel*. (Documentation déposée par les participants, Consultation publique de l'OCPM, Site Louvain Est). Montréal : Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal et Solidarité Ahuntsic.
- Varone, F., Nahrath, S. et Gerber, J.-D. (2008). Régimes institutionnels de ressources et théorie de la régulation. *Revue de la régulation — Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 2. doi : <https://doi.org/10.4000/regulation.2623>
- Viaduc 375. (2017a). *La mémorable expérience d'une promenade piétonne sur le Viaduc Van Horne, du 3 au 8 octobre 2017*. Récupéré de <https://viaduc375.mile-end.qc.ca/>
- Viaduc 375. (2017b). *Viaduc 375 [Page Facebook]*. Récupéré de <https://www.facebook.com/viaduc375/>
- Village au Pied-du-Courant (2023). *Archives 2014-2016*. Récupéré de <https://www.aupiedducourant.ca/batisseurs/archives>
- Ville d'Outremont. (1995). *Projet de développement de la cour de triage du Canadien Pacifique à Outremont : rapport de consultation publique*. Outremont : Centre de consultation et de concertation.
- Ville de Montréal. (1990). *Politique d'habitation — Habiter Montréal*. Montréal : Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (1991). *Étude portant sur les terrains qui bordent les voies ferrées du CP entre le parc Jarry et la rue Notre-Dame*. Montréal : Ville de Montréal.

- Ville de Montréal. (1992a). *Procès-verbal du conseil municipal. Période de requête des citoyens et citoyennes : Requête 92 0339356*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal (1992b). *Réussir Montréal : Les orientations et les stratégies du Plan d'urbanisme de Montréal*. Montréal : Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2004). *Plan d'urbanisme Montréal* : l'auteur Récupéré de [www.ville.montreal.qc.ca/plan-urbanisme](http://www.ville.montreal.qc.ca/plan-urbanisme)
- Ville de Montréal. (2005). *Politique du patrimoine*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2006). *Charte du piéton*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2008a). *Plan de transport 2008 : Réinventer Montréal*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2008b). *Programme particulier d'urbanisme Griffintown secteur Peel-Wellington*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2008c). *Projet particulier d'urbanisme Griffintown Secteur Peel-Wellington (avril 2008)*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2011). *Campus Outremont — Entente Ville-UdeM | Le campus Outremont — Entente sur les conditions de réalisation. Version finale — 17 janvier 2011*. Montréal : Service des affaires juridiques.
- Ville de Montréal. (2012). *Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) — Secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau. Document préliminaire daté de décembre 2012*. Montréal : Service de la mise en valeur du territoire.
- Ville de Montréal. (2013a). *Appel d'idées : Tour d'aiguillage Wellington*. Montréal : Direction de la culture et du patrimoine et Direction des stratégies et transactions immobilières de la Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2013b). *Appel d'idées Tour d'aiguillage Wellington : Questions posées du 28 octobre au 24 novembre 2013. Novembre 2013*. Montréal : n.d.
- Ville de Montréal. (2013c). *Appel public d'idées pour un projet de requalification relatif au bâtiment « Tour d'aiguillage Wellington », situé au 1230, rue Smith. Octobre 2013*. Montréal : Direction de la culture et du patrimoine et Direction des stratégies et transactions immobilière.
- Ville de Montréal. (2013d). *Énoncé d'intérêt patrimonial : Tour d'aiguillage Wellington, 1230, rue Smith (Arrondissement Le Sud-Ouest). Avril 2013*. Montréal : Division du patrimoine de la Direction de la culture et du patrimoine. Récupéré de [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PATRIMOINE\\_URBAIN\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/TOUR%20WELLINGTON.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PATRIMOINE_URBAIN_FR/MEDIA/DOCUMENTS/TOUR%20WELLINGTON.PDF)
- Ville de Montréal. (2013e). *Imaginons la Tour! Transformation de la Tour d'aiguillage Wellington en espace culturel dans Griffintown [diverses affiches]*. Montréal : Service de la culture.
- Ville de Montréal. (2013f). *La Ville de Montréal donne un second souffle à la Tour d'aiguillage Wellington [Vidéo]*. La Ville de Montréal donne un second souffle à la Tour d'aiguillage Wellington [Vidéo] : Design Montréal. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=UFbEKg6rGd8&t=92s>
- Ville de Montréal. (2013g). *Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) — Secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau. Document final daté de septembre 2013*. Montréal : Service de la mise en valeur du territoire.
- Ville de Montréal. (2013h). *Programme particulier d'urbanisme secteur Griffintown*. Montréal : Ville de Montréal.

- Ville de Montréal. (2013i). *Projet particulier d'urbanisme Secteur Griffintown (mai 2013)*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2014a). *Campus Outremont — Entente Ville-UdeM | Addenda #1 : Le Campus Outremont — Modification de l'Entente sur les conditions de réalisation — 9 septembre 2014*. Montréal : Direction du greffe.
- Ville de Montréal. (2014b). *Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées : Cadre de référence — Document préliminaire*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2015). *Place des Fleurs-de-Macadam*. Récupéré de <https://montreal.ca/lieux/place-des-fleurs-de-macadam>
- Ville de Montréal. (2015, 8 juillet). *Projet de requalification de la tour d'aiguillage Wellington — La Ville de Montréal investit 4,6 M\$ dans un nouvel incubateur culturel*. Récupéré de [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=5798,42657625&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL&id=25294](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=25294)
- Ville de Montréal. (2016a). *Abords du Site Outremont : Soutien aux projets structurants, secteurs ciblés prioritaires — Appel de projets Hiver 2016, Guide de mise en candidature*. Montréal : n.d.
- Ville de Montréal. (2016b). *Abords du Site Outremont : Soutien aux projets structurants, secteurs ciblés prioritaires — Projets soutenus*. Montréal : n.d.
- Ville de Montréal. (2016c). *Les projets urbains et les secteurs de planification stratégiques*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2017a). *Bilan des appels de projets Abords du Site Outremont (PDUES) 2015-2017*. Montréal : Service du développement économique.
- Ville de Montréal. (2017b). *Document d'appel d'offres : Services professionnels en architecture et en urbanisme pour élaborer les lignes directrices d'aménagement du domaine privé du site Outremont et de ses proches abords*. Montréal : Division des Projets urbains.
- Ville de Montréal. (2017c). *Le Quartier chinois : un « Chinatown » montréalais*. Récupéré de <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/le-quartier-chinois-un-chinatown-montrealais>
- Ville de Montréal. (2017d). *Plan d'action en patrimoine 2017-2022*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2017, 7 décembre). *Valérie Plante fait d'un autre engagement électoral une réalité — La Ville de Montréal va de l'avant avec un projet d'occupation temporaire de bâtiments inoccupés*. Récupéré de <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/valerie-plant-fait-dun-autre-engagement-electoral-une-realite---la-ville-de-montreal-va-de-lavant-avec-un-projet-doccupation-temporaire-de-batiments-inoccupes-662624853.html>
- Ville de Montréal. (2017, 11 décembre). *Montréal déploie l'initiative Laboratoire transitoire*. Récupéré de <https://arts-ville.org/montreal-deploie-linitiative-laboratoire-transitoire/>
- Ville de Montréal. (2017, 20 juin). *PLACE A LA TOUR ! célèbre le 375e anniversaire de Montréal sous l'ancienne tour d'aiguillage Wellington du 22 juin au 15 juillet 2017*. Récupéré de [https://kollektif.net/app/uploads/2017/06/375mtl\\_communique\\_place-a-la-tour.pdf](https://kollektif.net/app/uploads/2017/06/375mtl_communique_place-a-la-tour.pdf)

- Ville de Montréal. (2017, 28 avril). *Tour Wellington — La Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications accordent un soutien financier de 10 000 \$ au projet Place à la tour!* Récupéré de <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/tour-wellington---la-ville-de-montreal-et-le-ministere-de-la-culture-et-des-communications-accordent-un-soutien-financier-de-10-000--au-projet-place-a-la-tour-620755983.html>
- Ville de Montréal. (2018a). *Programme de rues piétonnes et partagées : Un laboratoire d'innovation, pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers, 15 projets en 4 éditions (2015 à 2018)*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2018b). *Transformation de la tour d'aiguillage Wellington -- Nouvel espace culturel dans le quartier Griffintown* (extrait site web de la Ville de Montréal en date du 23 mars 2018). Récupéré de <http://ville.montreal.qc.ca/culture/transformation-de-la-tour-daiguillage-wellington>.
- Ville de Montréal. (2019a). *Vers un Parc des Gorilles : Projet MIL Montréal — Démarche de participation citoyenne : Analyse des résultats — Sondage en ligne — Vocation et programmation du parc des Gorilles*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2019b). *Vers un Parc des Gorilles : Projet MIL Montréal — Pour en apprendre davantage sur le réaménagement du secteur Marconi-Alexandra et sur la démarche de participation citoyenne et de cocréation du parc des Gorilles, réalisée en collaboration avec Les AmiEs du Parc des Gorilles*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2020a). *Plan climat 2020-2030*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2020b). *Plan d'action canopée 2012-2021*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2020c). *Plan stratégique : Montréal 2023*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2020d). *Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées : Cadre de référence — 6e édition*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2020e). *Service de l'urbanisme et de la mobilité*. Récupéré de <https://montreal.ca/unites/service-de-lurbanisme-et-de-la-mobilite>
- Ville de Montréal. (2020f). *Vers un Parc des Gorilles : Projet MIL Montréal — Premier atelier de coconception : vision d'aménagement*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2020, 15 mai). *COVID-19 — La Ville de Montréal proposera cet été le circuit des Voies actives sécuritaires*. Récupéré de <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/covid-19-la-ville-de-montreal-proposera-cet-ete-le-circuit-des-voies-actives-securitaires-838431841.html>
- Ville de Montréal. (2021a). *Le Bilan 2016-2021 : Programme et projets pilotes d'urbanisme transitoire*. Montréal : Direction de l'urbanisme. Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM).
- Ville de Montréal. (2021b). *MIL Montréal : le projet*. Récupéré de <http://www.ville.montreal.qc.ca/milmontreal>
- Ville de Montréal. (2021c). *Programme municipal d'urbanisme transitoire — Rapport d'étape du prototype du programme : créer des espaces pour façonner la ville autrement*. Montréal : Direction de l'urbanisme. Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM).
- Ville de Montréal. (2021d). *Programme particulier d'urbanisme secteur Griffintown — version révisée (3 juin 2021)*. Montréal : Ville de Montréal.

- Ville de Montréal. (2021e). *Vers un Parc des Gorilles — Présentation du concept final d'aménagement*. [Vidéo]. Montréal : Ville de Montréal. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=8nlws801LPE>
- Ville de Montréal. (2023). *Bilan de la mise en œuvre du Programme Particulier d'Urbanisme secteur Griffintown*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2024a). *Espace Circulaire : espace d'expérimentation*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2024b). *Installer un placotoir sur le domaine public*. Récupéré de <https://montreal.ca/demarches/installer-un-placotoir-sur-le-domaine-public>
- Ville de Montréal. (2024c). *Les grandes rues de Montréal : La rue Prince Arthur et ses intersections*. Récupéré de [https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=5677,57645570&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5677,57645570&_dad=portal&_schema=PORTAL).
- Ville de Montréal. (2024d). *Ma carte interactive : Outremont*. Récupéré de <https://spectrum.montreal.ca/connect/analyst/mobile/#/main?mapcfg=-%20Outremont>
- Ville de Montréal. (2024e). *Parc des Gorilles : découvrez ce nouvel espace vert en plein cœur de Montréal*. Récupéré de <https://montreal.ca/actualites/parc-des-gorilles-decouvrez-ce-nouvel-espace-vert-en-plein-coeur-de-montreal-78756>
- Ville de Montréal. (2024f). *Projets participatifs citoyens de Rosemont–La Petite-Patrie*. Récupéré de <https://montreal.ca/programmes/projets-participatifs-citoyens-de-rosemont-la-petite-patrie>
- Ville de Montréal. (2024g). *Rôle d'évaluation foncière : Consultation du rôle d'évaluation foncière*. Récupéré de <https://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/evalweb/index>
- Ville de Montréal. (2024, 27 septembre). *Ouverture du parc des Gorilles : de la mobilisation citoyenne à la co-crédation d'un nouvel espace public*. Récupéré de <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/ouverture-du-parc-des-gorilles-de-la-mobilisation-citoyenne-a-la-co-creation-d-un-nouvel-espace-public-819589734.html>
- Ville de Montréal et Université de Montréal (UdeM). (2022). *Panneaux — MIL Montréal*. Montréal : Ville de Montréal et UdeM.
- Vivant, E. (2007). Les événements off : de la résistance à la mise en scène de la ville créative. *Géocarrefour, La ville événementielle*, 82(3), 131-140.
- Vivre le patrimoine. (2015, 15 juillet). Nouvelle perspective pour la Tour Wellington / A new life for Wellington Tower. Récupéré de <https://vivrelepatrimoine.wordpress.com/category/la-tour-daiguillage-cn-wellington/>
- Vivre Masson-Est. (2024). *Vivre Masson-Est [Page Facebook]*. Récupéré de <https://www.facebook.com/vivremassonest>
- Voies culturelles des faubourgs. (2014). *Village éphémère 2014*. Récupéré de <https://voiesculturelles.qc.ca/village-ephemere-2014/>
- Vrac Environnement. (2014). *Vrac Environnement, groupe d'action et de recherche en développement durable*. Récupéré de <https://vracenvironnement.org/a-propos>
- Ward, S.V. (2003). Re-examining the International Diffusion of Planning. Dans Freestone, R. (dir.), *Urban Planning in a Changing World: The Twentieth Century Experience* (p. 40-60). Londres : E and FN Spon.



- Webb, D. (2018). Tactical Urbanism: Delineating a Critical Praxis. *Planning Theory & Practice*, 19(1), 58-73. doi : 10.1080/14649357.2017.1406130
- Weerakoon, C., McMurray, A., Rametse, N. et Douglas, H. (2016). Social innovation: A preliminary bibliometric analysis. *Social Innovation and Entrepreneurship Research Conference*. 10-12 February 2016, Auckland.
- Westley, F. et Antadze, N. (2010). Making a Difference: Strategies for Scaling Social Innovation for Greater Impact. *Innovation Journal*, 15(2). *Business Source Complete*.
- Westley, F., Antadze, N., Riddell, D.J., Robinson, K. et Geobey, S. (2014). Five configurations for scaling up social innovation: Case examples of nonprofit organizations from Canada. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 50(3), 234-260. doi : 10.1177/0021886314532945
- Wiki des Possibles. (2024). Guide pour se réapproprier des espaces vacants. Récupéré de [https://wikidespossibles.org/wiki/Guide\\_pour\\_se\\_r%C3%A9approprier\\_des\\_espaces\\_vacants](https://wikidespossibles.org/wiki/Guide_pour_se_r%C3%A9approprier_des_espaces_vacants)
- Wooten, M. et Hoffman, A.J. (2017). Organizational fields: Past, present and future. Dans Greenwood, R., Oliver, C., Lawrence, T. et Meyer, R. (dir.), *The SAGE Handbook of Organizational Institutionalism* (p. 55-72). Londres : SAGE Publications.
- Zabihyan, B. (2016, 28 septembre). Des conteneurs empilés et un bar en attendant le futur campus de l'UdeM. *Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/805764/conteneur-virage-universite-gare-outremont-campus-catalyseur-artiste-bar>
- Zeitz, G., Mittal, V. et McAuly, B. (1999). Distinguishing adoption and entrenchment of management practices: A framework analysis. *Organization Studies*, 20, 741-776.
- Zucker, L.G. (1977). The Role of Institutionalization in Cultural Persistence. *American Sociological Review*, 42, 726-743.
- Zucker, L.G. (1987). Institutional theories of organizations. *Annual review of Sociology*, 13, 443-464.
- Zukin, S. (1995). *The cultures of cities*. Cambridge : Blackwell.
- Zukin, S. (2011). *Naked city: The death and life of authentic urban places*. Oxford : Oxford University Press.